HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE,

AVEC

LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi
dans l'Amérique Septentrionnale.

Par le P. CHARLEVOIX, *de la Compagnie de* JESUS.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez PIERRE-FRANÇOIS GIFFART,
rue Saint Jacques, à Sainte Thereſe.

M DCC XLIV.
Avec Approbation & Privilege du Roy.

CARTE DE
L'AMERIQUE SEPTENTRIONALE
Pour servir à l'Histoire de la Nouvelle France.
Dressée par N.B. Ing. du Roy, et Hydrog. de la Marine.
1743.
ECHELLES
Lieues Marines de France et d'Angleterre de 20 au Deg.
Lieues communes de France de 25 au Degré
Lieues d'Espagne de 17 et demi au Degré
MER DE L'OUEST
MER DU SUD
BAYE DE HUDSON
LABRADOR que les Anglois apellent NOUVELLE BRETAGNE
Detrit de Hudson
Baye decouverte par les Anglois en 1742 appellé Repulse
Assiniboels
Cris ou Cristinaux
Sioux des Prairies
Ici doivent etre les Pays de Quivira et de Taguaio dont on n'a aucune Connoissance Certaine
Ici doivent etre l'Entrée decouverte par Martin d'Aguilar
Cap Mendocin
Cap Blanc
Cap St Lucar
Cap des Courans
Mexico
Acapulco
Port Marquis
Port Royal
Jamaique
Cayman
Campeche
Golphe de Honduras
Golphe du Mexique
Tropique du Cancer
Longitude Occid.le 90 du Meridien de 80 Paris
Dhenlland Sculp.

A

SON ALTESSE

SERENISSIME

MONSEIGNEUR LE DUC

DE PENTHIEVRE.

MONSEIGNEUR,

VOTRE ALTESSE SE'RE'NISSIME a un droit héréditaire aux hommages de la Nouvelle France, dont je prends la liberté de lui conſacrer l'Hiſtoire : ils étoient dûs, MONSEIGNEUR, au Prince, qui

pour lui-même, ce fruit de mes veilles & du voyage, que j'ai fait ſous ſes auſpices. Pouvois-je d'ailleurs trouver une occaſion plus favorable de publier le ſincere & reſpectueux dévoüement, avec lequel je ſuis,

MONSEIGNEUR,

DE V. A. SE'RE'NISSIME,

Le très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,
P. FR. X. DE CHARLEVOIX,
D. L. C. D. J.

A Paris, ce 15 Octobre 1743.

AVERTISSEMENT.

VOICI le troiſiéme Ouvrage, que je preſente au Public, pour m'acquitter de la promeſſe, que je lui ai faite, de lui donner un Corps d'Hiſtoires du nouveau Monde, ſuivant le Projet, que j'en ai annoncé. On retrouvera ici ce Projet, qu'il faut encore moins perdre de vûë par rapport à la nouvelle France, que dans les autres Hiſtoires, qui ſuivront, pour ſe regler dans le jugement, qu'on en portera. On doit ſurtout ſe ſouvenir que mon deſſein eſt de rapporter ſur chaque partie du nouveau Monde tout ce que je pourrai découvrir de curieux, d'utile, & d'intereſſant; par conſéquent, de ne rien omettre de ce qu'on a pû voir avec plaiſir dans les Hiſtoires, dans les Relations & dans les Journaux, qui en ont traité, après en avoir démêlé le vrai d'avec le faux.

On m'objectera qu'une Hiſtoire générale ne permet point de petits détails, & qu'on y regarde comme des minucies bien des choſes, qu'on ſouffre volontiers dans une Relation. A cela je réponds qu'il faut diſtinguer deux ſortes d'Hiſtoires générales. Celle d'un grand Empire, ou d'une République célebre, veut

être écrite d'un ſtyle, qui ſe ſente de la majeſté du ſujet; rien n'y doit entrer, qui détourne de l'attention, qu'on doit toute entiere aux grands événemens, qu'elle préſente : mais il en eſt, qui n'offrent rien d'éclatant, & qui ne laiſſent pas de contenir une ſuite d'objets capables d'intereſſer le Lecteur & de l'inſtruire. On voit avec plaiſir les Batailles d'Alexandre de M. le Brun; en a-t'on moins à conſiderer les Payſages du Pouſſin ? Un pinceau fort & hardi, conduit par une grande imagination, frappe dans les unes; une belle nature, des graces naïves, beaucoup de variété & de ſimplicité, une ſage diſtribution, de l'harmonie entre les parties, l'aſſortiment & les proportions font le merite des autres. D'ailleurs ce ne ſont pas toujours les grandes révolutions, & les événemens les plus ſurprenans, qui fourniſſent à l'Hiſtorien les réflexions les plus judicieuſes & les caracteres les plus ſinguliers. La Comedie, qui prend toujours ſes Sujets, & ordinairement ſes Acteurs, dans la vie privée, n'eſt-elle point parvenuë à une auſſi grande perfection, n'a t'elle pas été autant goûtée ſous la plume de Moliere, que la Tragedie, qui n'admet que des actions & des Perſonnages héroïques, ſous celles du grand Corneille & de Racine ?

Il y a pour les Ouvrages de Litterature un goût de convenance, que tout le Monde n'apperçoit peut-être pas d'abord; mais auquel on revient tôt ou tard. La République des Lettres n'a peut-être jamais eu en même-tems un plus grand nombre de Cenſeurs, qu'elle en a aujourd'hui; mais comme pluſieurs conſultent moins les lumieres de leur eſprit, que la pré-

vention, ou quelqu'autre motif étranger, les Auteurs mêmes les plus dociles, & les moins prévenus en leur faveur, ſeroient ſouvent bien embaraſſés, s'ils vouloient avoir égard à toutes les Critiques, qu'on fait de leurs Ouvrages. On me permettra de me citer ici pour exemple.

Lorſque l'Hiſtoire de Saint-Domingue parut, un Cenſeur trouva tout le premier Tome inutile; d'autres auroient voulu que j'en euſſe retranché tout ce qui regardoit les Flibuſtiers & les Boucaniers : mais que ſeroit-ce qu'une Hiſtoire de l'Iſle Eſpagnole, où l'on n'apprendroit, ni ce que c'eſt que cette Iſle; ni comment elle a été découverte; ni les Etabliſſemens, que les Eſpagnols y ont eus; ni les révolutions, qu'ils y ont eſſuyées; ni de quelle maniere cette premiere de leurs Colonies dans le nouveau Monde eſt devenuë la Mere de toutes les autres; ni ce qui l'a réduite au pitoyable état, où nous la voyons aujourd'hui; ni enfin par qui, & comment les François y ont fait le plus bel Etabliſſement, qu'ils ayent jamais eu dans l'Amerique? Si j'avois voulu écouter ces differentes Critiques, ne me trouverois-je pas dans le cas de cet homme de la Fable, à qui ſes deux femmes arracherent tous les cheveux de la tête?

D'autre part, j'appris que quelques perſonnes me ſçavoient mauvais gré d'avoir coupé trop court ſur certains faits, où je m'étois borné à ce qui m'avoit paru appartenir à mon ſujet : qu'ils auroient voulu, par exemple, que je n'euſſe laiſſé perdre de vûë Fernand Corſez qu'après la conquête du Mexique; comme ſi la qualité de Sujet de l'Iſle Eſpa-

gnole m'avoit donné droit, & mis même dans l'obligation de faire connoître toute la vie de ce Conquérant. Sur ce principe il auroit fallu ſuivre Almagre & Pizarre, Baldivia & tous les autres, qui avoient auſſi été habitans de San-Domingo, dans toutes leurs expeditions, & l'Hiſtoire de Saint-Domingue auroit été celle de preſque tout l'Empire Eſpagnol dans le nouveau Monde.

J'ai eu à eſſuyer le même conflit de Critique au ſujet de l'Hiſtoire du Japon. D'abord l'Auteur de la Bibliotheque raiſonnée, eſtimable par ſon érudition, s'imagina que j'avois voulu faire tomber l'Hiſtoire de Kœmpfer. J'ai tout lieu de croire qu'un auſſi habile Homme que lui n'avoit lû alors ni l'Ouvrage du Docteur Allemand, ni le mien, dont il auroit peut-être parlé autrement, s'il n'avoit pas été en mauvaiſe humeur. J'eſtime l'Ouvrage de Kœmpfer, & on ne ſçauroit me reprocher de ne lui avoir pas rendu juſtice; mais ſes deux volumes ne contiennent que trois ou quatre faits hiſtoriques, qui ne ſont même racontés, que ſur des traditions; & je crois avoir démontré qu'ils ſont preſque tous défigurés dans les principales circonſtances. Il ne faut que voir ce qui ſe paſſa en Formoſe au ſujet de Pierre Nuits: Kœmpfer en a fait un Roman, où la vraiſemblance n'eſt pas même gardée. Dans les Voyages au Nord, que j'ai ſuivis, c'eſt un événement curieux, bien circonſtancié, qui ſe lie parfaitement bien avec l'Hiſtoire, & où il n'y a rien que de croyable. A ces anecdotes près, qui ne ſont touchés qu'en paſſant, tout le Livre du docte Médecin ne contient que la deſcription du Royau-

me de Siam, les faſtes abregés de l'Empire du Japon, une notice fort ample de cet Empire, qui renferme le Gouvernement, la Police, la Religion, la Géographie, le Commerce des Hollandois, & les Journaux de deux Voyages, qu'il a faits de Nangazaqui à Jedo, à la ſuite du Préſident Hollandois; Journaux, qui font voir un Voyageur attentif à remarquer tout ce qui en vaut la peine & qui pouvoit entrer dans les Mémoires d'un Homme, qui ne voyageoit, que pour s'inſtruire. J'ai profité de tout cela pour donner au Public une Deſcription exacte du Japon; & j'en ai fait honneur à Kœmpfer, auſſi-bien que de tout ce qu'il a écrit, ſoit dans cet Ouvrage, ſoit dans ſes *Amœnitates exoticæ*, ſur l'Hiſtoire naturelle de ces Iſles. Mais pour l'hiſtorique, je n'en ai profité en rien, & aſſûrément j'aurois bien eu de la peine à en tirer une feüille d'impreſſion, quand tout auroit été exact.

Quant à ceux, qui ont trouvé mon Livre préliminaire inutile & trop long, c'eſt qu'ils n'ont fait attention qu'à la moitié de mon titre, qui promet une Deſcription & une Hiſtoire générale. Or d'avoir réduit à moins d'un volume *in*-12. en y comprenant même ce que j'ai ajoûté à la fin de l'Ouvrage, ce qui remplit les trois quarts des deux volumes *in-folio* de Kœmpfer; ce n'eſt aſſûrément pas être trop diffus.

Il a paru à quelques-uns que j'avois donné trop d'étenduë aux affaires de la Religion; d'autres au contraire, qui eſtiment avec raiſon cette partie de mon Ouvrage le plus précieux morceau de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de ces

derniers Siécles, n'ont pas approuvé les retranchemens, que j'y ai faits. J'avois cru devoir prendre un parti mitoyen entre ces deux extrémités, & je le prendrois encore, ſi j'avois à recommencer. Pour ceux, qui ont avancé que je n'avois traité l'Hiſtoire Civile & Politique, que comme en paſſant & pour mettre une ſorte de liaiſon entre les faits; il eſt évident qu'ils auroient parlé autrement, s'ils avoient lû mon Livre de ſuite, ou s'ils avoient ſeulement parcouru les trois extraits qu'on en a donnés dans nos Mémoires de Trévoux *. En un mot, pour répondre à ces différentes Critiques, je n'ai qu'à renvoyer leurs Auteurs au Plan, que je me ſuis propoſé, lorſque j'ai entrepris un Corps d'Hiſtoires du nouveau Monde: ce Plan n'a point été deſapprouvé, que je ſçache; ſi je l'ai exactement ſuivi, je ſuis en regle; ſi je m'en ſuis écarté, ou ſi je m'en écarte dans la ſuite, on me fera plaiſir de m'apprendre en quoi, & je me corrigerai.

Il reſte encore après cela un vaſte champ à la Critique dans la maniere d'écrire, dans les réfléxions, dans les caracteres, dans l'ordre & la diſtribution des faits; & ſur tout cela je ne ſerai point ſurpris qu'on me cenſure. Obligé depuis un grand nombre d'années d'employer une partie de mon tems à rendre compte au Public des Ecrits des autres, & uſant, j'oſe le dire, avec modération, avec impartialité, mais avec liberté, du droit, que me donne, ou plutôt de l'obligation, que m'impoſe l'emploi de Journaliſte, je ne deſire rien

* Juin, Août & Octobre 1737.

tant que d'être traité de mes Confreres en Critique, comme je traite ceux, dont je dis mon ſentiment : *Et refellere ſine pertinaciâ, & rejecti ſine iracundiâ parati ſumus.* (Ciceron 2. Tuſc. n. 5.)

Il m'auroit été ſans doute plus aiſé & plus agréable de ne prendre, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, que la crême de l'Hiſtoire du nouveau Monde. J'aurois été bien-tôt à la fin de ma carriere, & j'aurois eu apparemment plus de Lecteurs ; mais ceux, qui en veulent être inſtruits à fond, ſeroient obligés d'avoir recours à une infinité d'autres Livres, qu'on n'a pas aiſément à la main, dont quelques-uns ſont très-rares, où les choſes intereſſantes ſont noyées dans des détails & des récits fort ennuyeux, & où il n'eſt pas facile de démêler le vrai d'avec le faux ; outre qu'il en eſt pluſieurs, dont la lecture n'eſt pas ſans danger du côté des mœurs & de la Religion.

Pour venir au ſujet de l'Ouvrage, que je préſente aujourd'hui au Public, j'en connois tous les déſavantages. Il s'agit d'un Pays immenſe, & qui après plus de deux Siécles, qui ſe ſont écoulés depuis que nous l'avons découvert, eſt encore moins peuplé, qu'il ne l'étoit alors, quoiqu'il y ait paſſé aſſez de François pour remplacer au triple les Sauvages, qu'on y trouva, & qu'on ne puiſſe pas leur reprocher de les avoir détruits. Cela n'annonce point une Hiſtoire remplie de faits intereſſans ; mais on la demandoit cette Hiſtoire, & on avoit raiſon de la demander. C'eſt celle de toutes les Colonies Françoiſes du nouveau Monde, qui ont été honorées du titre de la nouvelle France, ou qui en ont fait partie ; & elle nous

manquoit. D'ailleurs elle ne préſente dans l'origine du principal de ces Etabliſſemens que des objets capables de faire eſtimer notre Nation, la ſeule, qui ait eu le ſecret de gagner l'affection des Amériquains.

En effet, les Fondateurs de ces Colonies ont eu beaucoup plus à cœur, pour la plupart, d'établir la Foi parmi les Barbares, que de s'y enrichir : nos Rois n'ont rien tant recommandé à ceux, à qui ils y ont fait part de leur autorité, que de proteger la Religion, & ont preſque toujours ſacrifié leurs propres interêts à cette vûë ſi digne des Fils aînés de l'Egliſe. Le ſeul motif de procurer le Salut éternel de ces Peuples leur a même plus d'une fois fait rejetter la propoſition de renoncer à un Pays, qui leur étoit à charge. Qui a donc arrêté le progrès de l'Evangile parmi ces Barbares, & d'où vient que la plus ancienne de nos Colonies, celle qui naturellement devoit ſe peupler davantage, eſt encore la moins puiſſante de toutes ? C'eſt ce que la ſuite de cette Hiſtoire dévoilera aux yeux de ceux, qui voudront bien ſe donner la peine de la lire avec attention.

HISTOIRE

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE;

OU L'ON TROUVERA TOUT ce qui regarde les Decouvertes & les Conquêtes des François dans l'Amerique Septentrionale.

LIVRE PREMIER.

ON parle ſi diverſement parmi nous des Etabliſſemens, que nous avons faits en divers tems dans l'Amerique Septentrionale, que j'ai cru faire plaiſir au Public, & rendre même quelque ſervice à ma Patrie, ſi aux obſervations, que j'ai faites en parcourant ces vaſtes Pays, où la France

Deſſein de cet Ouvrage.

poſſede plus de terrein, qu'il n'y en a dans le Continent de l'Europe, je joignois une Hiſtoire exacte & ſuivie de tout ce qui s'y eſt paſſé de mémorable depuis plus de deux ſiécles.

Mais ce motif n'eſt pas le ſeul, qui m'a engagé dans ce travail. Perſuadé, que ſi je me dois à la République comme Citoyen, ma profeſſion m'oblige auſſi à ſervir l'Egliſe, & à lui conſacrer du moins une partie de mes veilles; je me ſuis encore déterminé à entreprendre cet Ouvrage, par le deſir de faire connoître les miſéricordes du Seigneur, & le triomphe de la Religion ſur ce petit nombre d'Elus, prédeſtinés avant tous les ſiécles, parmi tant de Nations ſauvages, qui juſqu'à l'entrée des François dans leur Pays, étoient demeurées enſevelies dans les plus épaiſſes ténebres de l'Infidelité. Enfin j'ai auſſi eu en vûë de tirer de l'oubli pluſieurs perſonnes illuſtres, dont les noms meritoient bien de paſſer à la Poſterité, & de faire comprendre que l'obſcurité, où ils ſont reſtés juſqu'à preſent, ne vient point de la médiocrité de leur merite.

J'accorderai ſans peine aux Eſpagnols que nous n'avons point eu dans le Nouveau Monde de Voyageurs, de Conquerans, de Fondateurs de Colonies, qu'on puiſſe mettre en parallele avec ceux de leur Nation, qui ont paru avec le plus d'éclat ſur le théatre du Nouveau Monde, ſi avec leur merite perſonnel on met dans la balance la grandeur de leurs conquêtes, & la richeſſe des Provinces, dont ils ont augmenté leur Monarchie. Mais ſi on les dépouille de tout ce qui leur eſt étranger, & de ce qu'ils doivent aux conjonctures favorables, où ils ſe ſont trouvés; ſi l'on ſçait diſ-

tinguer dans ces Hommes célebres ce qui leur appartient en propre, je veux dire, leurs vertus, leurs talens, leur valeur, leur bonne conduite, nous pourrons peut-être produire des Navigateurs auſſi habiles, auſſi hardis, auſſi conſtans, que les Colombs, les Americs Veſpuces & les Magellans; & des Conquerans, qui avec toute la bravoure & l'intrepidité des Balboas, des Cortez, des Almagres, des Pizarres & des Valdivias, n'en ont point eu les vices. Je ne pouſſerai pas ce parallele plus loin: c'eſt au Public à juger du merite de ceux, dont on lui rapporte les actions; le devoir d'un Hiſtorien eſt de lui faire un récit fidele, & de lui fournir avec exactitude & ſans préjugé les pieces, ſur leſquelles il peut porter ſon jugement; & c'eſt ce que je vais tâcher de faire avec tout le ſoin & toute la ſincerité, dont je ſuis capable.

On a toujours regardé en France comme une des viſions de Guillaume Poſtel, qu'une bonne partie des Côtes de l'Amerique Septentrionale ait été frequentée, même avant JESUS-CHRIST, par les Peuples des Gaules, qui ne les ont abandonnées, diſoit-il, que parce qu'ils n'y trouverent que des terres incultes, & de vaſtes régions, ſans aucune ville, & preſque ſans habitans; comme ſi la péche, dont il aſſure au même endroit que les Gaulois tiroient un profit immenſe, n'auroit pas dû ſuffire pour les engager à continuer ce commerce. (*a*)

(*a*) *Terra illa ob lucratiſſimam vivificationis utilitatem ſæcula litterarum memoriæ à Gallis adiri ſolita, & ante mille ſexcentos annos frequentari exſpecta eſt, ſed eo quòd urbibus inculta, & vaſta, ſpreta eſt.*

Découverte de Terre neuve.

Quelques Auteurs ont avancé qu'en 1477. Jean SCALVE, Polonois, reconnut l'*Eſtotiland*, & une partie des Terres de *Labrador* ou *Laborador*; mais outre que l'Eſtotiland eſt aujourd'hui regardé comme un pays fabuleux, & qui n'a jamais exiſté que dans l'imagination des deux freres Zani, nobles Venitiens, on ne ſçait rien de particulier de l'expédition du Voyageur Polonois, qui n'a eu aucune ſuite, & qui n'a pas fait beaucoup de bruit dans le monde. Il eſt plus certain que vers l'an 1497. un Venitien, nommé Jean GABOT, & ſes trois fils (*a*), qui avoient armé aux frais, ou du moins ſous l'autorité de Henry VII. Roy d'Angleterre, reconnurent l'Iſle de *Terre-Neuve* & une partie du Continent voiſin. On ajoûte même qu'ils ramenerent à Londres quatre Sauvages de ces contrées; mais de bons Auteurs ont écrit qu'ils n'avoient débarqué en aucun endroit, ni de l'Iſle, ni du Continent.

Il en eſt à peu près de même du voyage d'un Gentilhomme Portugais, nommé Gaſpar de CORTEREAL, qui en 1500. viſita toute la Côte Orientale de Terre-neuve, & parcourut enſuite une bonne partie de celles de Labrador. A la verité on ne ſçauroit nier qu'il n'ait mis pied à terre en pluſieurs endroits, & impoſé des noms, dont quelques-uns ſubſiſtent encore; mais il n'y a nulle preuve que ce Navigateur ait fait aucun Etabliſſement. Les Portugais accoutumés à des climats plus doux, & bientôt après tout occupés à recueillir les tréſors de l'Afrique, des Indes Orientales & du Breſil, mépriſerent ſans doute un Pays couvert de neiges plus de la moitié de l'an-

(*a*) Cabot, *ou* Gabato.

née, où il n'y avoit que du poiſſon, dont on ne connoiſſoit point encore le prix, & dont les Habitans peu ſociables, & mal aiſés à dompter, n'avoient pour toute richeſſe, que les peaux, dont ils ſe couvroient.

1504-08. Premieres navigations des François en Amerique.

Quoiqu'il en ſoit, dès l'année 1504. des Pêcheurs Baſques, Normands & Bretons, faiſoient la pêche de la Morüe ſur le Grand Banc de Terre-neuve, & le long de la Côte maritime du Canada; & je trouve dans de bons Mémoires qu'en 1506. un habitant de Honfleur, appellé Jean DENYS, avoit tracé une carte du Golphe, qui porte aujourd'hui le nom de *Saint Laurent*. Vincent le Blanc raconte dans ſes Voyages que vers le même tems un Capitaine Eſpagnol, nommé VELASCO, remonta deux cent lieuës le Fleuve, qui ſe décharge dans le Golphe, & auquel on a donné le même nom; qu'il s'éleva enſuite le long de la terre de Labrador juſqu'à la riviere *Nevado*, découverte, dit-on, par Cortereal, & qu'on ne connoît plus preſentement.

Mais les récits de cet Auteur ſont ſi confus, ſi embarraſſés, ſi dénués de dattes, & de tout ce qui peut donner du jour à une Relation, que ſouvent on n'y trouve pas même de quoi appuyer une conjecture, qui ait de la vraiſemblance. Il y a d'ailleurs mêlé des choſes ſi évidemment fabuleuſes, comme ce qu'il dit de la taille giganteſque des Naturels du Pays, qu'on eſt étonné de voir de pareils contes dans un Ouvrage, qui a d'ailleurs quelque réputation. Ce n'eſt pas aſſez pour un Voyageur d'être ſincere: s'il juge à propos de ſuppléer par d'autres Mémoires à ce qu'il n'a point vû par lui-même, il ne ſçauroit trop s'étudier à en faire le diſcernement.

1508. En 1508. un Pilote de Dieppe, nommé Thomas AUBERT, amena en France des Sauvages de Canada; mais il paroît qu'on a avancé ſans fondement que, ce Navigateur avoit fait la découverte de ce pays par l'ordre de Louis XII. Il paſſe pour conſtant dans notre Hiſtoire, que nos Rois n'ont fait nulle attention à l'Amerique avant l'année 1523. Alors François I. voulant exciter l'émulation de ſes Sujets par rapport à la Navigation, & le Commerce, comme il avoit déja fait avec tant de ſuccès pour les Sciences & les beaux Arts, donna ordre à Jean VERAZANI, qui étoit à ſon ſervice, d'aller reconnoître les Nouvelles Terres, dont on commençoit à parler beaucoup en France. Sur quoi je ne puis me diſpenſer de faire en paſſant une remarque; c'eſt qu'il eſt bien glorieux à l'Italie, que les trois Puiſſances, qui partagent aujourd'hui preſque toute l'Amerique, doivent leurs premieres découvertes à des Italiens; à ſçavoir, les Caſtillans à un Genois (*a*), les Anglois à des Venitiens (*b*), & les François à un Florentin (*c*); je joindrois à ces hommes illuſtres un autre Florentin (*d*), qui a rendu de grands ſervices aux Caſtillans & aux Portugais dans le nouveau Monde, s'il devoit à ſon merite, & non à une ſupercherie indigne d'un honnête-homme, la gloire qu'il a euë, de donner ſon nom à la plus grande des quatre parties du monde connu.

Premier voyage de Verazani.

Verazani fut donc envoyé en 1523. avec quatre vaiſſeaux, pour découvrir l'Amerique Septentrionale; mais nos Hiſtoriens n'ont point

1523.

(*a*) Chriſtophe Colomb.
(*b*) Jean Gabot & ſes fils.
(*c*) Verazani.
(*d*) Americ Velpuce.

parlé de cette premiere expedition, & on l'ignoreroit encore aujourd'hui (*a*), ſi nous n'avions pas une Lettre de Verazani même, que Ramuſio nous a conſervée dans ſon grand Recueil. Elle eſt adreſſée à François I. & datée de Dieppe du huitiéme de Juillet de l'année 1524. L'Auteur y ſuppoſe que Sa Majeſté étoit déja inſtruite du ſuccès & des particularités de ſon voyage; de ſorte qu'il ſe contente de dire qu'il étoit parti de Dieppe avec quatre vaiſſeaux, qu'il avoit heureuſement ramenés dans ce Port. Il en ſortit au mois de Janvier 1524. avec deux bâtimens, la *Dauphine* & la *Normande*, pour aller en courſe contre les Eſpagnols. 1523.

Son Second voyage.

Vers la fin de la même année, ou au commencement de la ſuivante, il arma de nouveau la *Dauphine*, ſur laquelle il embarqua cinquante hommes, avec des proviſions pour huit mois, & ſe rendit d'abord à l'Iſle de Madere. Il en partit le dix-ſeptiéme de Janvier 1525. avec un petit vent d'Eſt, qui dura juſqu'au vingtiéme de Février, & lui fit faire, ſuivant ſon eſtime, cinq cent lieuës au Couchant. Une tempête violente le mit enſuite à deux doigts du naufrage; mais le calme étant 1525.

(*a*) L'Auteur moderne de l'*Enſayo Chronologico para la Hiſtoria de la Florida*, place ce premier voyage de Verazani, qu'il traite de Corſaire, en 1524. mais il ſe trompe. Il prétend auſſi mal-à-propos qu'ayant été pris cette même année par des Biſcayens, il fut mené priſonnier à Seville, & de-là à Madrid, où il fut pendu. Il eſt d'ailleurs certain que Verazani fit pluſieurs années la courſe contre les Eſpagnols, avec commiſſion du Roi de France, qui étoit alors en guerre contre Charles-Quint. De quel droit, s'il avoit été pris, l'auroit-on traité en voleur, & non en priſonnier de guerre?

1525. revenu, il continua ſa route ſans aucun accident, & ſe trouva vis-à-vis d'une terre baſſe. Il s'en approcha, mais ayant reconnu qu'elle étoit fort peuplée, il n'oſa y débarquer avec ſi peu de monde. Il tourna au Sud, & fit cinquante lieuës, ſans appercevoir aucun havre, où il pût mettre ſon navire en ſûreté, ce qui l'obligea de rebrouſſer chemin. Il ne fut pas plus heureux du côté du Nord, de ſorte qu'il fut contraint de mouiller au large, & d'envoyer ſa chaloupe pour examiner la Côte de plus près.

Son premier débarquement.

A l'arrivée de cette chaloupe, le rivage ſe trouva bordé de Sauvages, en qui l'on voyoit tout à la fois des effets de la ſurpriſe, de l'admiration, de la joye & de la crainte; mais il n'eſt pas aiſé de juger ſur la Lettre, que Verazani écrivit au Roi de France au retour de ſon voyage, par quelle hauteur il découvrit d'abord la terre, ni préciſément juſqu'où il s'éleva au Nord. Leſcarbot dit qu'il découvrit tout le pays, qui eſt entre les trente & les quarante degrés de latitude ſeptentrionale, mais il ne cite point ſes Auteurs. Verazani nous apprend ſeulement que de l'endroit, où il apperçut la terre pour la premiere fois, il la rangea à vûë pendant cinquante lieuës, allant toujours au Midi, ce qu'il n'auroit pû faire, vû le giſement de la Côte, ſi ce premier atterrage avoit été plus au Nord que les trente-trois degrés. Il dit même en termes formels, qu'après avoir navigué quelque tems, il ſe trouva par les trente-quatre degrés. De-là, ajoûte-t'il, la Côte tourne à l'Orient. Quoiqu'il en ſoit, ayant repris ſa route au Nord, & n'appercevant point de Port, parce qu'apparemment il

n'approchoit point assez de terre, pour distinguer les embouchures des rivieres, le besoin, où il étoit de faire de l'eau, l'obligea d'armer sa chaloupe, pour en chercher; mais les vagues se trouverent si grosses, que la chaloupe ne put jamais aborder. 1525.

Cependant les Sauvages invitoient par toutes sortes de démonstrations les François à s'approcher; & un jeune Matelot, qui sçavoit fort bien nager, se hazarda enfin à se jetter à l'eau, après s'être chargé de quelques présens pour ces Barbares. Il n'étoit plus qu'à une portée de mousquet de terre, & il n'avoit plus de l'eau, que jusqu'à la ceinture, lorsque la peur le prit; il jetta aux Sauvages tout ce qu'il avoit, & se remit à la nage, pour regagner sa chaloupe. Mais dans ce moment une vague, qui venoit du large, le jetta sur la côte avec tant de furie, qu'il resta étendu sur le rivage sans connoissance. Verazani dit qu'ayant perdu terre, & les forces lui manquant, il couroit risque de se noyer, lorsque des Sauvages coururent à son secours, & le porterent à terre. Avanture singuliere d'un Matelot.

Il paroît qu'il fut quelque tems entre leurs bras sans s'en appercevoir. Lorsqu'il eut repris ses sens, il fut saisi de frayeur, & se mit à crier de toute sa force. Les Sauvages, pour le rassûrer, crierent encore plus fort, ce qui produisit un effet tout contraire à celui qu'ils prétendoient. Ils le firent enfin asseoir au pied d'une colline, & lui tournerent le visage vers le Soleil; puis ayant allumé un grand feu auprès de lui, ils le dépouillerent tout nud. Il ne douta plus alors qu'ils n'eussent dessein de le brûler, & il s'imagina qu'ils alloient le sacrifier au Soleil. On eut la même pensée dans le

1525. navire, d'où l'on voyoit tout ce manége; mais où l'on ne pouvoit que plaindre ſon ſort.

Il commença néanmoins à mieux eſperer, quand il vit que l'on faiſoit ſécher ſes hardes, & qu'on ne l'aprochoit lui-même du feu, qu'autant qu'il étoit néceſſaire pour l'échauffer. Il trembloit à la verité de tout ſon corps, mais c'étoit aſſûrément plus de peur, que de froid. Les Sauvages de leur côté lui faiſoient des careſſes, qui ne le raſſûroient qu'à demi: ils ne ſe laſſoient point d'admirer la blancheur de ſa peau; ſa barbe, & le poil, qu'ils lui voyoient en pluſieurs endroits du corps, où ils n'en ont pas eux-mêmes, les étonnoient encore davantage. A la fin ils lui rendirent ſes habits, lui donnerent à manger; & comme il marquoit une grande impatience d'aller rejoindre ſes Compagnons, ils le conduiſirent juſqu'au bord de la Mer, le tinrent quelque tems embraſſé, témoignant par-là d'une maniere, qui n'avoit rien d'équivoque, le regret qu'ils avoient de le quitter. Ils s'éloignerent enſuite un peu pour le laiſſer en liberté; & quand ils le virent à la nage, ils monterent ſur une éminence, d'où ils ne ceſſerent point de le regarder, qu'il ne fût rentré dans le navire.

Le reſte du détail de ce voyage n'a rien de fort intereſſant, & n'eſt pas même trop intelligible. Nous connoiſſons beaucoup mieux les pays, que Verazani parcourut, qu'il ne les connoiſſoit lui-même, lorſqu'il rendit compte au Roi ſon Maître de cette ſeconde expédition; & les endroits, où il débarqua, ne portent plus aujourd'hui les noms, qu'il leur

avoit donnés. Il finit le Memoire, qu'il présenta à François I. en disant, qu'il s'étoit avancé jusques fort près d'une Isle, que les Bretons avoient découverte, & qui est située par les cinquante degrés d'élevation du Pole. S'il ne s'est point trompé dans son estime, il est hors de doute que l'Isle, dont il parle, est celle de Terre-neuve, où les Bretons faisoient la Pêche depuis long-tems: d'ailleurs il assûre, qu'avant que d'arriver à cette Isle, il avoit côtoyé le Continent l'espace de sept cent lieuës, ce qui est bien loin du compte de Lescarbot. 1525.

Verazani meurt dans un troisiéme voyage.

Peu de tems après son arrivée en France, il fit un nouvel armement à dessein d'établir une Colonie dans l'Amerique. Tout ce qu'on sçait de cette entreprise, c'est que s'étant embarqué, il n'a point paru depuis, & qu'on n'a jamais bien sçû ce qu'il étoit devenu: car je ne trouve aucun fondement à ce que quelques-uns ont publié qu'ayant mis pied à terre dans un endroit, où il vouloit bâtir un Fort, les Sauvages se jetterent sur lui, le massacrerent avec tous ses gens, & le mangerent (*a*). Ce qu'il y a de plus certain, c'est que le malheureux sort de Verazani fut cause que pendant plusieurs années, ni le Roi, ni la Nation ne songerent plus à l'Amerique.

Premier voïage de Jacques Cartier. 1534.

Enfin dix ans après, Philippes CHABOT, Amiral de France, engagea le Roi à reprendre le dessein d'établir une Colonie Françoise dans le Nouveau Monde, d'où les Espagnols tiroient tous les jours de si grandes richesses; & il lui présenta un Capitaine Maloin, nommé Jacques CARTIER, dont il connoissoit le mérite,

(*a*) Voyez les Fastes Chronologiques de la Découverte du nouveau Monde sous l'année 1525.

1534. & que ce Prince agréa. Cartier ayant reçû ſes inſtructions, partit de Saint Malo le vingtiéme d'Avril 1534. avec deux Bâtimens de ſoixante tonneaux, & cent vingt-deux hommes d'équipage. Il prit ſa route à l'Oueſt, tirant un peu ſur le Nord, & il eut les vents ſi favorables, que le dixiéme de Mai il aborda au Cap de *Bonne Viſte* en l'Iſle de Terre-neuve. Ce Cap eſt ſitué par les quarante-ſix degrés de latitude; Cartier y trouva la terre encore couverte de neiges, & le rivage bordé de glaces, deſorte qu'il ne put, ou qu'il n'oſa s'y arrêter. Il deſcendit ſix degrés au Sud-Sud-Eſt, & entra dans un Port, auquel il donna le nom de *Sainte-Catherine*.

De-là il remonta au Nord, & gagna des Iſles, qu'il appelle dans ſes Mémoires les *Iſles aux Oiſeaux*. Elles ſont, dit-il, éloignées de Terre-neuve de quatorze lieuës, & il fut bien ſurpris d'y voir un Ours blanc de la groſſeur d'une Vache, qui avoit fait ce trajet à la nage. Dès que cet animal eut apperçu les chaloupes, qui alloient à terre, il ſe jetta à la mer, & le lendemain Cartier l'ayant rencontré aſſez près de Terre-neuve, le tua & le prit. Il côtoya enſuite toute la partie du Nord de cette grande Iſle, & il dit qu'on ne voit point ailleurs ni de meilleurs ports, ni de plus mauvais pays; que ce ne ſont par-tout que des rochers affreux, que des terres ſteriles, couvertes d'un peu de mouſſe; point d'arbres, mais ſeulement quelques buiſſons à moitié deſſechés; qu'il y trouva néanmoins des hommes bien faits, qui avoient les cheveux liés au-deſſus de la tête, comme un paquet de foin, c'eſt ſon expreſſion, avec quelques plumes d'oiſeaux, entrelaſſées ſans ordre,

ce qui faiſoit un effet aſſez bizarre. 1534.

Après avoir fait preſque tout le tour de Terre-neuve, ſans pouvoir néanmoins encore s'aſſûrer que ce fût une Iſle, il prit ſa route au Sud, traverſa le Golphe, s'approcha du Continent, & entra dans une Baye fort profonde, où il ſouffrit beaucoup du chaud, ce qui la lui fit nommer la *Baye des Chaleurs*. Il fut charmé de la beauté du pays, & fort content des Sauvages, qu'il y rencontra, & avec leſquels il troqua quelques marchandiſes pour des Pelleteries. Cette Baye eſt la même, que l'on trouve marquée dans quelques cartes ſous le nom de *Baye des Eſpagnols*; & une ancienne tradition porte que des Caſtillans y étoient entrés avant Cartier, & que n'y ayant aperçu aucune apparence de Mines, ils avoient prononcé pluſieurs fois ces deux mots *Aca Nada*, que les Sauvages avoient répetés depuis ce tems-là aux François, ce qui avoit fait croire à ceux-ci que *Canada* étoit le nom du pays (*a*). Nous avons déja vû que Vincent le Blanc a parlé d'un voyage des Eſpagnols en ces quartiers-là; le reſte eſt fort incertain. Quoiqu'il en ſoit, la Baye des Chaleurs eſt un aſſez bon havre, & depuis la mi-Mai juſqu'à la fin de Juillet on y pêche une quantité prodigieuſe de loups marins.

Au ſortir de cette Baye, Cartier viſita une bonne partie des Côtes, qui environnent le Golphe, & prit poſſeſſion du Pays au nom du Roi Très-Chrétien, comme avoit fait Verazani dans tous les endroits, où il avoit

Il retourne en France.

(*a*) Quelques-uns dérivent ce nom du mot Iroquois *Kannata*, qui ſe prononce Cannada, & ſignifie un amas de Cabannes.

1534. débarqué. Il remit à la voile le quinziéme d'Août, pour retourner en France, & il arriva heureuſement à Saint Malo le cinquiéme de Septembre, plein d'eſperance que les peuples, avec qui il avoit traité, s'apprivoiſeroient ſans peine, qu'on pourroit aiſément les gagner à JESUS-CHRIST, & par ce moyen établir un commerce avantageux avec un grand nombre de Nations diverſes.

Son ſecond voyage.

1535. Sur le rapport qu'il fit de ſon voyage, la Cour jugea qu'il ſeroit utile à la France d'avoir un Etabliſſement dans cette partie de l'Amerique; mais perſonne ne prit plus à cœur cette affaire que le Vice-Amiral Charles de MOUY, S^r. de la MAILLERAYE. Ce Seigneur obtint pour Cartier une nouvelle commiſſion plus ample que la premiere, & lui fit donner trois navires & de bons équipages. Cet armement fut prêt vers la mi-May, & Cartier, qui avoit beaucoup de religion, fit avertir tout ſon monde de ſe trouver le ſeiziéme, jour de la Pentecôte, dans l'Egliſe Cathedrale, pour y faire leurs dévotions. Perſonne n'y manqua, & au ſortir de l'Autel, le Capitaine ſuivi de toute ſa troupe, entra dans le Chœur, où l'Evêque les attendoit, revêtu de ſes habits Pontificaux, & leur donna ſa bénédiction.

Le Mercredy dix-neuf ils s'embarquerent. Cartier montoit un navire de ſix vingt tonneaux, nommé la *grande Hermine*, & avoit avec lui pluſieurs jeunes Gentilshommes, qui voulurent le ſuivre en qualité de Volontaires. Ils mirent à la voile par un très-beau tems, mais dès le lendemain le vent devint contraire, le Ciel ſe couvrit, & pendant plus d'un mois toute l'habileté des Pilotes fut preſque

toujours à bout. Les trois navires, qui s'étoient d'abord perdus de vûë, eſſuyerent chacun de leur côté les plus violentes tempêtes, & ne pouvant plus gouverner, ſe virent enfin forcés de s'abandonner au gré des vents & de la mer. 1535.

La grande Hermine fut portée au Nord de Terre-neuve, & le dix-neuf de Juillet Cartier fit voile pour le Golphe, où il avoit marqué le rendez-vous, en cas de ſéparation. Il y arriva le vingt-cinq, & le jour ſuivant ſes deux autres bâtimens le rejoignirent. Le premier d'Août un gros tems le contraignit de ſe refugier dans le Port de *Saint Nicolas*, ſitué à l'entrée du Fleuve du côté du Nord. Cartier y planta une Croix, où il mit les armes de France, & il y demeura juſqu'au ſept.

Deſcription du Port de S. Nicolas.

Ce Port eſt preſque le ſeul endroit du Canada, qui ait conſervé le nom, que Cartier lui donna: la plûpart des autres en ont changé depuis, ce qui a répandu beaucoup d'obſcurité dans les Mémoires de ce Navigateur. Le Port de Saint Nicolas eſt par les quarante-neuf dégrés vingt-cinq minutes de latitude Nord: il eſt aſſez sûr, & on y mouille par quatre braſſes d'eau; mais l'entrée en eſt difficile, parce qu'elle eſt embarraſſée de récifs.

Origine du nom de Saint Laurent, que portent le Golphe & le Fleuve du Canada.

Le dixiéme les trois vaiſſeaux rentrerent dans le Golphe, & en l'honneur du Saint, dont on célebre la Fête en ce jour, Cartier donna au Golphe le nom de Saint Laurent, ou plutôt il le donna à une Baye, qui eſt entre l'Iſle d'Anticoſty & la côte Septentrionale, d'où ce nom s'eſt étendu à tout le Golphe, dont cette Baye fait partie; & parce que le Fleuve, qu'on appelloit auparavant la *Riviere de Ca-*

1535. *nada*, ſe décharge dans ce même Golphe; il a inſenſiblement pris le nom de *Fleuve de Saint Laurent*, qu'il porte aujourd'hui.

De l'Iſle d'Anticoſty & du Saguenay.

Le quinziéme, Cartier s'approcha de l'Iſle d'*Anticoſty*, pour la mieux reconnoître, & à cauſe de la célébrité du jour, il la nomma l'*Iſle de l'Aſſomption* (*a*). Mais le nom d'Anticoſty a prévalu dans l'uſage ordinaire. Enſuite les trois navires remonterent le Fleuve, & le premier de Septembre ils entrerent dans le *Saguenay*. Cartier ne fit que reconnoître l'embouchure de cette Riviere, & après avoir encore rangé la côte pendant quinze lieues, il mouilla auprès d'une Iſle, qu'il nomma l'*Iſle aux Coudres*, parce qu'il y trouva beaucoup de Coudriers. Ainſi ceux-là ſe ſont trompés, qui ont cru que cette Iſle avoit été formée par le grand tremblement de terre, dont je parlerai en ſon lieu, & qui a la verité l'augmenta conſidérablement.

De l'Iſle d'Orleans.

Cartier ſe voyant alors engagé bien avant dans un pays inconnu, ſe hâta de chercher un Port, où ſes navires puſſent être en ſûreté pendant l'hyver. Huit lieues plus loin que l'Iſle aux Coudres, il en trouva une beaucoup plus belle & plus grande, toute couverte de bois & de vignes: il l'appella l'*Iſle de Bacchus*, mais ce nom a été changé en celui d'*Iſle d'Orleans*. L'Auteur de la Relation de ce voyage, imprimée ſous le nom de Cartier, prétend que le pays ne commence qu'en cet endroit à s'appeller *Canada*, mais il ſe

(*a*) Des Sauvages l'appelloient *Natiſcotec*. Le nom d'Anticoſty paroît lui avoir été donné par des Anglois. Jean Alphonſe s'eſt trompé en la nommant l'*Iſle de l'Aſcenſion*.

trompe assurément ; car il est certain que dès les premiers tems les Sauvages donnoient ce nom à tout le pays ; qui est le long du Fleuve des deux côtés, particulierement depuis son embouchure jusqu'au Saguenay. 1535.

De l'Isle de Bacchus, Cartier se rendit dans une petite riviere, qui en est éloignée de dix lieues, & qui vient du Nord ; il la nomma *Riviere de sainte Croix*, parce qu'il y entra le quatorziéme de Septembre : on l'appelle aujourd'hui communément la *Riviere de Jacques Cartier*. Le lendemain de son arrivée il y reçut la visite d'un Chef Sauvage nommé DONNACONA, que l'Auteur de la Relation de ce voyage qualifie Seigneur du Canada. Cartier traita avec ce Capitaine par le moyen de deux Sauvages, qu'il avoit menés en France l'année précédente, & qui sçavoient un peu de François. Ils avertirent Donnacona que les Etrangers vouloient aller à *Hochelaga*, ce qui parut l'inquiéter. De la Riviere de *Sainte Croix*, ou de *Jacques Cartier*.

Hochelaga étoit une assez grosse Bourgade, située dans l'Isle, qui est aujourd'hui connuë sous le nom de *Montreal*. On en avoit beaucoup parlé à Cartier, & il ne vouloit pas retourner en France, sans la voir. Ce qui faisoit de la peine à Donnacona par rapport à ce voyage, c'est que les Habitans d'Hochelaga étoient d'une autre Nation que la sienne, & qu'il vouloit profiter seul des avantages, qu'il se promettoit de tirer du séjour des François dans son pays. Il fit donc représenter à Cartier, que le chemin, qui lui restoit à faire pour gagner cette Bourgade, étoit plus long qu'il ne pensoit, & qu'il y rencontreroit de grandes difficultés ; mais Cartier, qui pénétra sans Isle de Montreal, Hochelaga.

1535. doute le motif, qui le faiſoit parler, ne changea point de réſolution. Il partit de Sainte Croix le dix-neuviéme avec la grande Hermine ſeule, & deux chaloupes, laiſſant les deux navires dans la riviere, où la grande Hermine n'avoit pû entrer. (*a*)

Le vingt-neuf il fut arrêté au *Lac Saint Pierre*, que ſon navire ne put paſſer, parce qu'apparemment il n'avoit pas bien enfilé le canal. Le parti qu'il prit, fut d'armer ſes deux chaloupes, & de s'y embarquer. Il arriva enfin à Hochelaga le deuxiéme d'Octobre accompagné de MM. de PONTBRIAND, de LA POMMERAYE & de GOYELLE, trois de ſes Volontaires. La figure de cette Bourgade étoit ronde, & trois enceintes de paliſſades y renfermoient environ cinquante cabannes, longues de plus de cinquante pas chacune, larges de quatorze ou quinze, & faites en forme de tonnelles. On y entroit par une ſeule porte, au deſſus de laquelle, auſſi-bien que le long de la premiere enceinte, il regnoit une eſpece de galerie, où l'on montoit avec des échelles, & qui étoit abondamment pourvûë de pierres & de cailloux, pour la défenſe de la Place.

Réception qu'on y fait à Cartier.

Les Habitans de cette Bourgade parloient la Langue Huronne. Ils reçurent très-bien les François, ils leur donnerent des fêtes à leur maniere, & on ſe fit réciproquement des préſens. L'étonnement de ces Sauvages fut extrê-

(*a*) Champlain prétend que cette riviere eſt celle de Saint Charles; mais il ſe trompe, puiſque des bâtimens beaucoup plus grands, que la grande Hermine, entrent fort bien dans celle-ci, quand la marée eſt haute. C'eſt qu'il comptoit les dix lieues du bas de l'iſle.

me à la vûë des Européens ; leurs armes à feu, leurs trompettes, & leurs autres inſtrumens de guerre, leurs longues barbes, leur habillement furent long-tems le ſujet de l'admiration & des entretiens de ces Barbares, qui ne ſe laſſoient point de queſtionner leurs hôtes ; mais comme de part & d'autre on ne pouvoit ſe parler que par ſignes, les Nôtres ne donnerent & ne reçurent que bien peu de lumieres ſur ce qu'on ſe demandoit mutuellement. 1535.

Un jour Cartier fut fort ſurpris de voir venir à lui le Chef de la Bourgade, qui lui montrant ſes jambes & ſes bras, lui fit entendre qu'il y ſouffroit quelque incommodité, & qu'il lui feroit plaiſir de le guerir. L'action de cet Homme fut auſſi-tôt imitée de tous ceux, qui étoient préſens, & peu de tems après d'un plus grand nombre encore, qui accoururent de toutes parts, & parmi leſquels il y en avoit, qui paroiſſoient véritablement fort malades, & quelques-uns d'une extrême vieilleſſe. La ſimplicité de ce Peuple toucha le Capitaine, qui s'armant d'une foi vive, récita le plus dévotement qu'il put le commencement de l'Evangile de Saint Jean. Il fit enſuite le ſigne de la croix ſur les malades, leur diſtribua des chapelets & des *Agnus Dei* ; & leur fit entendre que ces choſes avoient une grande vertu pour guerir toutes ſortes d'infirmités. Cela fait, il ſe mit en prieres, & conjura inſtamment le Seigneur de ne pas laiſſer plus long-tems ces pauvres Idolâtres dans les ténebres de l'infidélité ; puis il récita à haute voix toute la Paſſion de JESUS-CHRIST. Cette lecture fut écoutée avec beaucoup d'attention & de reſpect de toute l'Aſſiſtance, & cette pieuſe cérémonie

1535. fut terminée par une fanfarre de trompettes, qui mit ces Sauvages hors d'eux-mêmes de joie & d'admiration.

Il visite la Montagne, & lui donne le nom de *Mont-royal*.

Le même jour Cartier visita la Montagne, au pied de laquelle étoit la Bourgade, & lui donna le nom de *Mont-Royal*, qui est devenu celui de toute l'Isle (*a*). Il découvrit de-là une grande étenduë de pays, dont la vûë le charma, & avec raison, car il en est peu au Monde de plus beau & de meilleur. Il comprit que difficilement il auroit pû trouver un lieu plus propre à faire un établissement solide, & l'esprit rempli de cette idée, il partit d'Hochelaga le cinquiéme d'Octobre, & arriva l'onziéme à Sainte Croix.

Ses gens s'étoient fait autour de leurs barraques une maniere de retranchement, capable de les garantir au moins d'une surprise: précaution souvent nécessaire avec les Sauvages, & dont on ne doit jamais se repentir, lors même qu'on n'a pas eu occasion d'en reconnoître la nécessité. Il y auroit même eu ici de l'imprudence à ne pas prendre ces mesures, parce qu'il s'agissoit de passer l'hyver dans le voisinage d'une Bourgade fort peuplée, & où commandoit un Chef, dont on avoit plus d'une raison de se défier. Je trouve dans quelques Mémoires, & c'est une tradition constante en Canada, qu'un des trois navires fut brisé contre un rocher, qui est dans le Fleuve Saint Laurent, vis-à-vis de la riviere de Sainte Croix, & que la marée couvre entierement, lorsqu'elle est haute (*b*); mais la Relation,

(*a*) On l'appelle aujourd'hui *Mont real*.

(*b*) On l'appelle encore présentement la *Roche de Jacques Cartier*.

d'où j'ai tiré ce récit, ne dit rien de cet acci-dent. 1535.

Un plus grand malheur fit bien-tôt oublier celui-ci, & cela d'autant plus aiſément, que ce bâtiment perdu, il auroit fallu l'abandonner, faute de Matelots pour le reconduire en France. Ce fut une eſpece de Scorbut, dont perſonne ne fut exempt, & qui auroit peut-être fait perir juſqu'au dernier des François, s'ils n'y euſſent, quoiqu'un peu tard, trouvé un remede, qui opera ſur le champ. C'étoit une piſanne faite avec la feuille & l'écorce de l'épinette blanche pilées enſemble. Cartier étoit lui-même attaqué du mal, quand les Sauvages lui enſeignerent ce ſecret; il avoit déja perdu vingt-cinq hommes, & à peine lui en reſtoit-il deux ou trois en état d'agir. Mais huit jours après qu'il eut commencé de faire uſage de ce remede, tout le monde étoit ſur pied. Quelques-uns même, dit-on, qui avoient eu le mal de Naples, & qui n'en étoient pas bien guéris, recouvrerent en peu de tems une parfaite ſanté. C'eſt ce même arbre, qui produit la Terebentine ou le Baume blanc du Canada.

Le ſcorbut fait perir une partie des François.

Cartier, dans le Mémoire qu'il préſenta à François I. ſur ſon ſecond Voyage, n'attribuë point à la fréquentation avec les Sauvages, comme pluſieurs des ſiens avoient fait d'abord, le mal, qui avoit été ſur le point de le faire perir avec tout ſon monde, mais à la fainéantiſe de ſes gens, & à la miſere, où elle les avoit réduits. En effet les Sauvages du Canada n'ont jamais été ſujets au Scorbut. Auſſi ce Capitaine, malgré ſes pertes, & la rigueur du froid, dont il avoit eu d'autant plus à ſouffrir, qu'il avoit moins ſongé à ſe précaution-

Idée que Cartier donne au Roi du Canada.

1535. ner contre un inconvénient, qu'il ne prévoyoit pas, ne craignit point d'assurer à Sa Majesté qu'on pouvoit tirer de grands avantages des pays, qu'il venoit de parcourir.

Il lui dit, que la plûpart des Terres y étoient très-fertiles, que le climat y étoit sain, les habitans sociables, & fort aisés à tenir en respect; il lui parla sur tout des Pelleteries, comme d'un objet considerable. Mais sur quoi il insista davantage, c'est qu'il étoit bien digne d'un grand Prince comme lui, qui portoit la qualité de Roi Très-Chrétien, & de Fils aîné de l'Eglise, de procurer la connoissance de JESUS-CHRIST à tant de Nations infideles, qui ne paroissoient pas difficiles à convertir au Christianisme.

Son retour en France.

1536. Quelques Auteurs ont prétendu néanmoins que Cartier, dégoûté du Canada, dissuada le Roi son Maître d'y penser davantage, & Champlain semble avoir été de ce sentiment. Mais cela ne s'accorde nullement avec la maniere, dont Cartier lui-même s'exprime dans ses Mémoires, ni avec ce qu'on lit dans les autres Relations de ses Voyages. On ajoûte qu'en partant de Sainte Croix pour retourner en France, ce qu'il fit, dès que la navigation du Fleuve fut libre, il avoit embarqué par surprise Donnacona, qu'il le présenta au Roi, & qu'il lui fit répeter devant ce Prince tout ce qu'il avoit dit lui-même de la bonté du Pays; mais ce fait n'est point certain.

Jugement sur ses Mémoires.

Si les Mémoires de Cartier ont long-tems servi de guide à ceux, qui ont navigué après lui dans le Golphe & sur le Fleuve de Saint Laurent, il est certain qu'aujourd'hui ils ne sont presque pas intelligibles, parce qu'outre

que la plûpart des noms, qu'il avoit donnés aux Isles, Rivieres, Caps, &c. ont été changés depuis, on ne trouve dans aucune des Langues du Canada les termes qu'il en cite; soit qu'il les ait lui-même estropiés, pour les avoir mal entendus, ou parce qu'ils ont vieilli avec le tems, comme il arrive à toutes les Langues vivantes: beaucoup moins cependant, à ce ce qu'on m'a assuré sur les lieux, parmi les Sauvages, que parmi nous. Dans la verité, la plûpart des noms, que les Voyageurs nous donnent comme des noms propres, quand ils ne sont pas tout-à-fait de leur invention, n'ont pour l'ordinaire d'autre fondement que des mots mal compris, ou entendus dans un sens tout different de celui, qui leur est propre. 1536.

Cependant Cartier eut beau vanter le Pays, qu'il avoit découvert, le peu qu'il en rapporta, & le triste état; où ses gens y avoient été réduits par le froid & par le Scorbut, persuaderent à la plûpart, qu'il ne seroit jamais d'aucune utilité à la France. On insista principalement sur ce qu'il n'y avoit vû aucune apparence de Mines; car alors, plus encore qu'aujourd'hui, une Terre étrangere, qui ne produisoit, ni or, ni argent, n'étoit comptée pour rien. Peut-être aussi Cartier décria-t'il sa Relation par les contes, dont il s'avisa de l'embellir; mais le moyen de revenir d'un pays inconnu, & de n'en rien raconter d'extraordinaire! Ce n'est pas, dit-on, la peine d'aller si loin, pour n'y voir que ce que l'on voit par-tout. On néglige en France le Canada.

Véritablement la Relation d'un Voyageur est bien triste, quand il n'a point rapporté de quoi se dédommager par quelque avantage

1536. ſolide, de ſes fatigues, & des riſques, qu'il a courus. S'il s'aviſe de faire une Relation de ſon voyage, il trouve tous ſes Lecteurs en garde contre lui ; pour peu qu'il diſe des choſes extraordinaires, il ne trouve aucune croyance. D'autre part, ſi une Relation eſt entierement dénuée de merveilleux, on ne la lit point, c'eſt-à-dire, qu'on exige d'un Voyageur qu'il nous amuſe, même aux dépens de ſa réputation : on veut le lire avec plaiſir, & avoir le droit de ſe mocquer de lui.

Remarques ſur quelques endroits des Mémoires de Cartier.

Je ne ſçai ſi Jacques Cartier fit toutes ces réfléxions, en écrivant ſes Mémoires, mais il y a mis du merveilleux, & de plus d'une ſorte : tout n'en eſt pourtant pas tellement fabuleux, qu'on n'y entrevoye quelque choſe de réel, que ſon ignorance, ou ſon peu d'attention ont défiguré ; & tout ce qu'il rapporte ſur le témoignage d'autrui, n'eſt pas toujours ſans quelque fondement. C'eſt ce qui m'a fait juger qu'on me pardonneroit de m'y être un peu arrêté, pour avoir lieu d'examiner quelques points d'Hiſtoire, qui ne ſont pas tout-à-fait indignes de l'attention des perſonnes curieuſes.

Notre Auteur nous aſſûre donc qu'étant un jour à la chaſſe, il pourſuivit une bête fauve à deux pieds, & qui couroit avec une vîteſſe extrême. Il aura vû ſans doute à travers les broſſailles un Sauvage couvert d'une peau, dont le poil étoit en dehors, & peut-être l'aura-t'il entendu contrefaiſant le cri de quelque Animal pour l'attirer dans ſes piéges, ſelon l'uſage ordinaire de ces Peuples. Le Sauvage de ſon côté, qui pouvoit bien n'avoir jamais vû d'Européen, voyant un homme extraordinaire,

dinaire, aura pris la fuite : Cartier qui ignoroit que ces Barbares ne le cédent point en vîteſſe aux Daims mêmes & aux Cerfs, fort étonné de voir ſa prétenduë Bête fauve courir auſſi vîte ſur ſes deux pieds, que s'il en avoit eu quatre, ſe ſera perſuadé que c'étoit un Animal d'une eſpece particuliere. Et c'eſt peut-être de la même ſource, que vient tout ce qu'on a débité des Faunes & des Satyres. Mais voici quelque choſe de plus admirable. 1536.

Donnacona, ſi nous en croyons la Relation du Capitaine Maloin, lui raconta que dans un voyage, qu'il avoit fait dans un Pays fort éloigné du ſien, il avoit vû des Hommes, qui ne mangeoient point, & n'avoient au corps aucune iſſuë pour les excrémens, mais qui buvoient & urinoient : Que dans une autre Région il y en a qui n'ont qu'une jambe, une cuiſſe & un pied fort grand, deux mains au même bras, la taille extrêmement quarrée, la poitrine & la tête plattes, & une très-petite bouche : Que plus loin encore il avoit vû des Pigmées, & une Mer, dont l'eau eſt douce : enfin qu'en remontant le Saguenay, on arrive dans un Pays, où il y a des hommes habillés comme nous, leſquels demeurent dans des Villes, & ont beaucoup d'or, de rubis & de cuivre.

Il eſt certain que nos Miſſionnaires ont voyagé avec des Sauvages auſſi loin qu'il eſt poſſible en remontant le Saguenay, & la plûpart des Rivieres, qui s'y déchargent ; qu'ils n'y ont vû que des Pays affreux & impraticables pour tout autre que des Sauvages errans, dont pluſieurs mêmes y périſſent de faim & de miſere : mais il eſt bon d'obſerver qu'un Sau-

1536. vage, pour qui ſept ou huit cent lieuës de marche ne ſont pas une grande affaire, peut bien, en prenant ſa route par le Saguenay, tourner enſuite à l'Oueſt, pénetrer juſqu'au Lac des Aſſiniboils, qui a, dit-on, ſix cent lieuës de circuit, & de-là paſſer au nouveau Mexique, où les Eſpagnols commençoient en ce tems-là à s'établir.

Il eſt d'ailleurs aſſez ſingulier que le conte des Hommes, qui n'ont qu'une jambe, ait été renouvellé depuis peu par une jeune Eſclave de la Nation des Eskimaux, qui fut priſe en 1717. & menée chez M. de Courtemanche à la Côte de Labrador, où elle étoit encore en 1720. lorſque j'arrivai à Quebec. Cette Fille voyant un jour des Pêcheurs ſur le bord de la Mer, demanda s'il n'y avoit parmi nous que des Hommes faits comme ceux-là? On fut ſurpris de ſa demande, mais on le fut encore bien davantage, quand elle eut ajoûté qu'elle avoit vû dans ſon Pays deux Hommes d'une grandeur & d'une groſſeur monſtrueuſes, qui rendoient leurs excrémens par la bouche, & urinoient par-deſſous l'épaule. Elle dit encore que parmi ſes Compatriotes il y avoit une autre ſorte d'Hommes, qui n'ont qu'une jambe, une cuiſſe, & un pied fort grand, deux mains au même bras & le corps large, la tête platte, de petits yeux, preſque point de nez, & une très-petite bouche; qu'ils étoient toujours de mauvaiſe humeur; qu'ils pouvoient reſter ſous l'eau trois quarts d'heure de ſuite, & que les Eskimaux s'en ſervoient pour pêcher les débris des navires, qui faiſoient naufrage à la Côte.

Enfin elle aſſûra qu'à l'extrêmité ſepten-

trionnale de Labrador, il y avoit un Peuple tout noir, qui avoit de groſſes lévres, un nez large, des cheveux droits & blancs; que cette Nation étoit très-mauvaiſe, & qu'encore qu'elle fût mal armée, n'ayant que des couteaux & des haches de pierre, ſans aucun uſage du fer, elle s'étoit renduë redoutable aux Eskimaux, & qu'elle ſe ſert de raquettes pour courir ſur la neige, ce qui n'eſt point en uſage parmi ceux-ci. Il faut avouer que ce ſeroit une choſe aſſez étrange que des Hommes noirs ſi près du Pole, & ſous un climat, où les Ours mêmes ſont blancs: cependant la jeune Eſclave de M. de Courtemanche n'eſt pas la ſeule, qui ait avancé ce fait. 1536. Hommes noirs dans le Nord.

L'Auteur de la Relation du Groenland, inſerée dans les voyages au Nord, après avoir parlé des Naturels du Pays, qu'il repréſente comme aſſez ſemblables aux Eskimaux, grands & maigres comme eux, vêtus de la même façon, ayant des canots comme les leurs: ajoûte qu'on voit auſſi parmi eux des Hommes noirs comme les Ethiopiens. Après tout il n'y a rien là d'impoſſible, des Négres peuvent avoir été tranſportés par haſard, ou autrement dans le Groenland, s'y être multipliés, & leurs cheveux blancs être un effet du froid, qui en produit de ſemblables ſur la plûpart des Animaux du Canada.

L'Eclave parla encore des Pygmées, qui ſont, dit-elle, une Nation particuliere, n'ont pas plus de trois pieds de haut, & ſont d'une extrême groſſeur. Leurs Femmes, ajoûta-t'elle, ſont encore plus petites, & il n'eſt point au Monde de Peuple plus malheureux: les Eskimaux, dont ils ſont Eſclaves, les traitent Des Pygmées.

1536. fort durement, & prétendent leur faire une grace fort ſignalée, quand ils leur donnent un peu d'eau douce à boire. La Relation, que j'ai déja citée, dit la même choſe, & aſſûre qu'en bien des endroits de ce Pays-là on n'a point d'autre eau douce, que de la neige fonduë : en quoi il n'y a rien que de fort croyable, le froid pouvant reſſerrer de telle ſorte les veines de la terre, qu'il n'y ait point de paſſage pour les ſources, qu'à une certaine profondeur.

Cette conjecture ſe confirme par ce que des Voyageurs ont éprouvé dans le Nord, où ils ont vû ſur le rivage même de la Mer des glaces énormes d'une eau très-douce. On lit auſſi dans quelques Mémoires que les Eskimaux ſont accoutumés à boire de l'eau ſalée, & que ſouvent ils n'en ont point d'autre. Cette eau n'eſt pourtant pas celle de la Mer, mais de quelques Etangs ſaumatres, tels qu'il s'en rencontre quelquefois aſſez avant dans les terres.

Nous apprenons encore par les Voyages au Nord, que des vaiſſeaux Danois, qui en 1605. s'éleverent fort haut au-deſſus de la Baye d'Hudſon, y rencontrerent de petits Hommes, qui avoient la tête quarrée, la couleur bazannée, les lévres groſſes & relevées, qui mangeoient la chair & le poiſſon tout cruds, qui ne purent jamais s'accoutumer, ni au pain, ni aux viandes cuites, encore moins au vin ; qui avaloient l'huile de Baleine, comme nous ferions l'eau, & en mangeoient la chair par délices ; qui ſe faiſoient des chemiſes des inteſtins de Poiſſons, & des ſurtouts de cuirs de Chiens ou de Veaux

marins. L'Auteur ajoûte qu'on amena plu- 1536.
ſieurs de ces Pygmées en Dannemarc, qu'ils moururent tous de chagrin d'avoir quitté leur Pays, mais qu'il en reſtoit encore cinq, lorſqu'un Ambaſſadeur d'Eſpagne étant arrivé à Coppenhague, on lui donna le divertiſſement de voir ces petits Hommes naviguer ſur la Mer avec leurs batteaux.

Ces batteaux avoient la figure d'une navette de Tiſſerand, & dix ou douze pieds de longueur. Ils étoient fabriqués de barbes de Baleines, de l'épaiſſeur d'un doigt, couverts par-deſſus & par-deſſous de peaux de Chiens ou de Veaux marins, couſuës avec des nerfs; deux autres peaux couvroient le deſſus du batteau, de maniere qu'il n'y reſtoit qu'une ouverture au milieu, par laquelle le Batelier entroit, & qu'il refermoit comme une bourſe autour de ſes reins: qu'étant aſſis, & ainſi reſſerrés par le milieu du corps, ils ne recevoient pas une goutte d'eau dans leur batteau, quoique les vagues leur paſſaſſent par-deſſus la tête, & qu'ils en fuſſent quelquefois environnés de toutes parts. La force de ces machines conſiſte dans les deux bouts, où les baleines ſont bien liées enſemble par les extrêmités; & le tout eſt ſi bien joint, ſi bien couſu, que ces petites voitures peuvent réſiſter aux plus violens orages, & qu'au milieu même du naufrage leurs Conducteurs ſe rient de la tempête.

Il n'y a jamais qu'un Homme dans chacun de ces batteaux, & il y eſt aſſis, les jambes étenduës, les poignets des manches bien ſerrés, & la tête enveloppée d'une eſpece de capuce, qui tient au ſur-tout, de ſorte que

1536. quoiqu'il arrive, l'eau n'y pénetre point. Ils tiennent des deux mains un aviron à deux palettes, long de cinq à ſix pieds, qui leur ſert en même tems de rame, de gouvernail, & de balancier, ou de contrepoids. Les Pygmées de Coppenhague divertirent beaucoup l'Ambaſſadeur Eſpagnol; ils ſe croiſoient, & faiſoient toutes leurs autres évolutions avec tant d'adreſſe, qu'ils demeuroient toujours à la même diſtance les uns des autres, & ils paſſoient ſi rapidement, que les yeux en étoient éblouïs. Ils joûterent enſuite contre une chalouppe legere, où l'on avoit mis ſeize bons Rameurs, & en moins de rien ils la laiſſerent bien loin derriere eux. Les Eskimaux qui ſe ſervent des mêmes batteaux, ont encore d'autres Bâtimens plus grands, & à peu près de la même forme que nos chalouppes pontées; le gabari en eſt de bois, mais ils ſont couverts des mêmes peaux que les autres; ils portent juſqu'à cent cinquante perſonnes, & vont également à la voile & à la rame.

Mais pour mettre fin à cette digreſſion, qui n'eſt pourtant pas étrangere à mon ſujet, ces Pygmées du Nord de l'Amerique me paroiſſent être de la même race que les Lappons & les Samojedes, & prouvent aſſez bien, ce me ſemble, un paſſage facile de l'Europe en Amerique par le Groenland. Pour ce qui eſt des Hommes monſtrueux, dont l'Eſclave de M. de Courtemanche & Donnacona ont parlé, & de l'Acephale, qu'on prétend qu'un Iroquois tua, il y a quelques années, étant à la chaſſe; il eſt naturel de croire qu'il y a en cela de l'exageration; mais il eſt plus aiſé de nier les faits extraordinaires, que de les ex-

pliquer ; d'ailleurs eſt-il permis de rejetter tout ce dont on ne ſçauroit rendre raiſon ? Qui peut s'aſſûrer de connoître tous les caprices & tous les myſteres de la Nature ? On ſçait combien l'imagination des Meres a de pouvoir ſur le fruit qu'elles portent. L'experience, le témoignage même de l'Ecriture, en ſont des preuves ſans réplique : ajoûtons à cela les figures bizarres, où certaines Nations trouvent une beauté, dont elles ſont ſi jalouſes, qu'on y met le corps des Enfans à la torture pour achever ce que l'imagination des Meres n'a pû finir, & l'on comprendra ſans peine qu'il peut y avoir des Hommes aſſez differens des autres pour donner lieu à certaines gens, qui ſaiſiſſent vivement les objets, & ne ſe donnent pas le tems d'examiner les choſes, de faire des contes abſurdes, qui ne ſont pourtant pas ſans quelque réalité. Je reviens à mon Hiſtoire. 1536.

J'ai dit que Cartier avoit par ſon rapport prévenu, ſans le vouloir, bien des gens contre le Canada ; mais quelques perſonnes de la Cour penſoient autrement que le Commun, & furent d'avis qu'on ne ſe rebutât point ſitôt d'une entrepriſe, dont le ſuccès ne devoit pas dépendre d'une ou deux tentatives. Celui qui parut entrer davantage dans cette penſée, fut un Gentilhomme de Picardie, nommé François de la Roque, Seigneur de Roberval, fort accredité dans ſa Province, & que François I. appelloit quelquefois le *Petit Roy du Vimeu*. Il demanda pour lui-même la Commiſſion de pourſuivre les découvertes, & il l'obtint : mais une ſimple Commiſſion étoit trop peu de choſe pour une perſonne de cette

M. de Roberval eſt nommé Vice Roy du Canada. 1540.

1540. conſidération, & le Roy par ſes Lettres Patentes, qui ſont inſerées dans l'Etat ordinaire des Guerres en la Chambre des Comptes de Paris, dattées du 15. Janvier 1540. le déclare Seigneur de Norimbegue, ſon Vice-Roy & Lieutenant General en Canada, Hochelaga, Saguenay, Terre-neuve, Belle-Iſle, Carpon, Labrador, la Grande Baye & Baccalaos, & lui donne dans tous ces lieux les mêmes pouvoirs & la même autorité, qu'il y avoit lui-même.

1541. Son premier voyage. Ce n'étoit pas beaucoup dire, car tout étoit encore à faire pour aſſûrer à la France la poſſeſſion de tous ces lieux. M. de Roberval partit l'année ſuivante avec cinq vaiſſeaux, ayant ſous lui Jacques Cartier en qualité de premier Pilote. Quelques Auteurs ont avancé que Cartier avoit eu bien de la peine à ſe déterminer à ce nouveau voyage, mais qu'on lui fit des offres ſi avantageuſes, qu'elles le tenterent. La navigation fut heureuſe; M. de Roberval bâtit un Fort, les uns diſent ſur le Fleuve Saint Laurent, d'autres dans l'Iſle de Cap-Breton, & y laiſſa Cartier en qualité de Commandant, avec une Garniſon nombreuſe, des proviſions ſuffiſantes, & un de ſes vaiſſeaux; après quoi il retourna en France, pour y chercher de plus grands ſecours.

Son ſecond voyage. Il y a bien de l'apparence qu'il avoit mal choiſi ſon poſte, & peut-être auſſi que le

1542. choix de ceux, qu'il y avoit laiſſés, ne fut pas fait avec aſſez de diſcernement; ce qui eſt certain, c'eſt que le froid & les autres incommodités du Pays rebuterent bien-tôt la Garniſon du nouveau Fort; les Sauvages de leur côté prirent ombrage de ces Etrangers, &

commencerent à les moleſter, & tout cela joint enſemble, outre que M. de Roberval tarda peut-être un peu trop à revenir, obligea Cartier à s'embarquer avec tout ſon monde, pour retourner en France : mais ils rencontrerent près de Terre-neuve le Vice-Roy, qui leur amenoit un grand convoi, & qui partie par ſes bonnes manieres, partie en les menaçant de l'indignation du Roy, les obligea de le ſuivre. 1542.

Dès qu'il eut rétabli toutes choſes dans ſon Fort, il y laiſſa encore Jacques Cartier, avec la meilleure partie de ſes gens ; puis il remonta le Fleuve Saint Laurent, entra même dans le Saguenay, & envoya un de ſes Pilotes, nommé Alphonſe, né en Portugal, ſelon les uns, & en Galice, ſelon les autres, chercher au-deſſus de Terre-neuve un chemin aux Indes Orientales. Alphonſe s'éleva juſqu'aux cinquante-deux degrés de Latitude, & n'alla pas plus loin. On ne dit point combien de tems il employa dans ce voyage, mais il y a bien de l'apparence qu'il ne trouva plus M. de Roberval en Canada, puiſque ce fut à Jacques Cartier, qu'il rendit compte de ſes découvertes.

Son dernier voyage.

Il paroît que M. de Roberval fit encore quelques autres voyages en Canada, mais de bons Mémoires aſſurent que la guerre déclarée entre François I. & l'Empereur Charles-Quint l'arrêta pendant quelques années en France, & qu'il ſe diſtingua même dans cette guerre, comme il avoit déja fait en pluſieurs autres occaſions. Tous conviennent au moins qu'il fit un nouvel embarquement en 1549. avec ſon Frere, qui paſſoit pour un des plus 1549.

1549. braves hommes de France, & que François I. avoit ſurnommé le *Gendarme d'Annibal.* Ils perirent dans ce voyage, avec tous ceux, qui les accompagnoient, & on n'a jamais bien ſçu par quel accident ce malheur étoit arrivé. Avec eux tomberent toutes les eſperances, qu'on avoit conçuës de faire un Etabliſſement en Amérique, perſonne n'oſant ſe flatter d'être plus habile, ou plus heureux que ces deux braves Hommes.

Au reſte, je ne vois pas à qui l'on puiſſe attribuer une Relation ſans datte & ſans nom d'Auteur, qui ſe trouve dans le troiſiéme Volume du Recüeil de Ramuſio & qui porte ce titre. *Diſcours d'un grand Capitaine de Mer, François, de Dieppe, ſur les Navigations faites à la Terre-neuve des Indes Occidentales, appellée la* NOUVELLE FRANCE, *depuis les quarante juſqu'aux quarante-ſept degrés, vers le Pole Arctique; & ſur la Terre du Breſil, la Guinée, l'Iſle de ſaint Laurent, & celle de Summatra, juſqu'où les navires & les caravelles François ont navigué.* Ramuſio dans la Préface, qu'il a miſe à la tête de ce Diſcours, diſtingue deux voyages de ce Capitaine; le premier en 1539. en Canada, en Afrique & au Breſil; le ſecond aux Indes Orientales, mais ſans marquer en quelle année. *Ce Diſcours*, ajoûte-t'il, *nous a paru véritablement très-beau, & digne d'être lû d'un chacun, & nous regrettons beaucoup de ne pas ſçavoir le nom de ſon Auteur, parce que ſi nous le connoiſſions, nous n'aurions pû manquer à le nommer, ſans faire injure à la mémoire d'un ſi brave Homme, & d'un Cavalier ſi accompli.*

François I. ne parut donc plus s'intereſſer à l'Amerique après la mort de MM. de Roberval. Sous le Regne ſuivant les voyages de quelques François au Breſil ayant donné en France une grande idée des richeſſes de ce Pays-là, l'Amiral de Coligni propoſa au Roy Henry II. de les partager avec le Roi de Portugal. Son deſſein fut approuvé, auſſi-bien que le choix qu'il fit pour l'exécution, de Nicolas Durand de Villegagnon, Chevalier de Saint Jean de Jeruſalem, & Vice-Amiral de Bretagne. C'étoit un homme de mérite, mais qui ayant eu le malheur de s'engager dans les nouvelles erreurs, n'eut point de honte de ſe prêter à un projet, dont le but étoit bien moins d'acquerir à la France une partie du Breſil, que d'y aſſûrer une reſſource au Calviniſme, proſcrit & perſécuté par le Souverain. Heureuſement pour la Religion, il ouvrit enfin les yeux, mais ne s'étant pas trouvé, après ſa converſion, en état de ſoûtenir ſon entrepriſe avec les ſeuls Catholiques, toute cette expédition s'en alla en fumée. Les Portugais allarmés de la préférence marquée des Braſiliens pour les François, profiterent de la diviſion, que le retour de Villegagnon à l'Egliſe avoit cauſée parmi les ſiens; & pour ſe mettre une bonne fois l'eſprit en repos de ce côté-là, ils égorgerent, comme Corſaires & gens ſans aveu, tous les François, qui étoient reſtés au Breſil après le départ du Vice-Amiral.

1555. Expédition au Breſil, & ce qui la fait échéoir.

La France ſous les Regnes de François II. & de Charles IX. ébranlée juſques dans ſes fondemens par des guerres domeſtiques, ſembla d'abord avoir entiérement perdu l'Ameri-

L'Amiral de Coligni entreprend d'établir une Colonie en Floride.

1562. que de vûë. Toutefois au milieu de tant d'orages il y eut quelques jours de calme, & l'Amiral de Coligni en profita encore, pour eſſayer de faire ailleurs ce qu'il ne pouvoit plus eſperer d'exécuter au Breſil. Il jetta les yeux ſur cette partie de la Floride, que Verazani avoit découverte, & ce Pays lui ſembla d'autant plus propre à recevoir une Colonie, telle qu'il la projettoit, qu'outre la bonté du Climat, & la fertilité de la terre, il ſe flattoit que les François n'y trouveroient perſonne, qui pût leur en diſputer la poſſeſſion, ni même les inquieter.

Etenduë de la Floride. La Floride eſt toute cette partie du Continent de l'Amerique, qui eſt renfermée entre l'un & l'autre Mexique, la Nouvelle France, & la Caroline Septentrionnale. Selon les Eſpagnols, elle comprend tout ce qui eſt à l'Eſt de la Province de Panuco; c'eſt-à-dire, qu'elle n'a point de bornes au Nord, à l'Orient & au Midi, & que tout ce que les François & les Anglois poſſedent dans l'Amerique Septentrionnale, eſt de la Floride, & a été envahi ſur la Couronne d'Eſpagne. Un Auteur moderne (*a*) appuye cette prétention ſur un fondement bien ruineux, puiſqu'il l'établit ſur les découvertes de Ponce de Leon, de Luc Vaſquez d'Ayllon; & ſur les expéditions de Pamphile de Narvaez & de Ferdinand de Soto. Or Ponce de Leon ne découvrit la Floride qu'en l'année 1512. & pluſieurs années auparavant des François, des Anglois, & Cortereal Portugais avoient fait des découvertes dans l'Amerique Septentrionnale: Pon-

(*a*) D. André Gonzalez de Barcia, *Enſayo Chronologico para la Hiſtoria de la Florida.*

CARTE DES COSTES DE LA FLORIDE FRANÇOISE

Suivant les premieres découvertes. Dressée par N. Bellin Ingr. de la Marine.

Echelle de Lieues communes de France de 25 au Deg.

5 10 15 20 25 50 75 L.

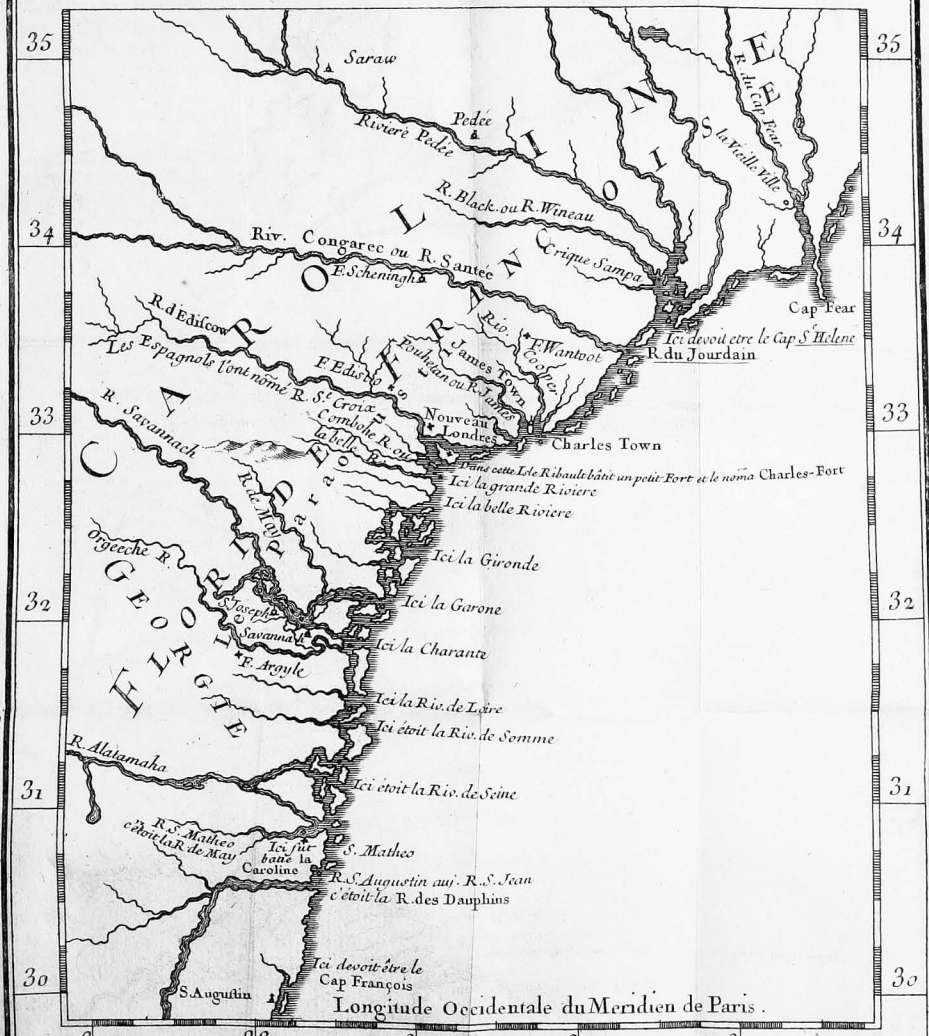

ce de Leon non-ſeulement ne fit aucun Etabliſſement en Floride, mais toutes les deux fois qu'il y débarqua, il fut obligé de ſe rembarquer ſur le champ, & les François dès l'année 1504. étoient en commerce avec les Peuples du Canada. Si donc le Canada eſt de la Floride, la France eſt la premiere en datte pour la poſſeſſion de la Floride, & il ſeroit ridicule que l'impoſition de ce nom faite par Ponce de Leon à un Pays, ſitué ſur le Golphe Mexique, donnât à ſa Nation un droit ſur les trois quarts au moins de l'Amerique Septentrionnale, à l'excluſion des François, qui y faiſoient le commerce, & qui avoient fait alliance avec des Peuples éloignés de cinq ou ſix cent lieuës de ſa découverte. 1562.

Luc Vaſquez d'Ayllon découvrit en 1520. les environs du Jourdain, qui ſont aujourd'hui partie de la Caroline; ſon expédition ne fut pas plus heureuſe, & n'eut pas plus de ſuite que celle de Jean Ponce de Leon. Quelques années après Pamphile de Narvaez obtint de l'Empereur Charles-Quint le Gouvernement de la Floride: il parcourut preſque toute la Côte Septentrionnale du Golphe Mexique, eut pluſieurs rencontres avec des Sauvages, qui lui tuerent bien du monde, & il périt miſérablement, ſans avoir ſeulement bâti un Fort.

Enfin Ferdinand de Soto fit pendant trois ou quatre ans bien des courſes dans la Floride, dont il avoit été fait Capitaine Général; mais il n'avança guéres plus vers le Nord, que juſqu'à la hauteur de la Caroline, & mourut ſur les bords du Miciſſipi, ſans s'être ſeulement mis en devoir de ſe fixer en un ſeul en-

1562. droit. Loüis de Moſcoſo ſon ſucceſſeur, ramena bientôt après au Mexique les triſtes débris de ſon armée, & dès-lors il ne reſta pas un ſeul Eſpagnol dans la Floride, qui ſe trouva par conſéquent à peu près dans le même état, où elle avoit été, avant que Ponce de Leon en fît la premiere découverte.

Elle y étoit encore vingt ans après, lorſque l'Amiral de Coligni forma le deſſein d'y établir une Colonie toute compoſée de gens de ſa Religion ; deſſein que, ſelon toutes les apparences, il ne découvrit pas au Roi Charles IX. à qui il ne fit enviſager ſon projet, que comme une entrepriſe extrémement avantageuſe à la France. Ce Prince le laiſſa maître de tout, & lui permit d'uſer de toute l'étenduë du pouvoir, que lui donnoit ſa Charge. Il parut même dans la ſuite qu'il n'ignoroit point, & qu'il fut fort aiſe de voir que M. de Coligni n'employoit à cette expédition que des Calviniſtes, parce que c'étoit autant d'Ennemis, dont il purgeoit l'Etat.

Jean de Ribaut Chef de cette entrepriſe.

La principale attention de l'Amiral fut à choiſir un Chef, ſur lequel il pût compter pour l'exécution de ſon projet, & ce choix tomba ſur un ancien Officier de Marine, nommé Jean de Ribaut, natif de Dieppe, Homme d'expérience, & zélé Huguenot. Il partit de Dieppe même le dix-huitiéme de Février de l'année 1562. avec deux Bâtimens, de ceux, qu'on appelloit alors *Roberges*, & qui differoient peu des Caravelles Eſpagnoles : il avoit des Equipages choiſis, & pluſieurs Volontaires, parmi leſquels il y avoit quelques Gentilshommes.

Il prend poſ-

La premiere Terre, qu'il reconnut, fut une

pointe aſſez baſſe, bien boiſée, & ſituée par les trente degrés Nord, à laquelle il donna le nom de *Cap François*; mais il ne s'y arrêta point, & ayant tourné à droite, il apperçut quelque tems après une Riviere, qu'il appella *la Riviere des Dauphins*, mais où il n'entra point. Pourſuivant toujours la même route, il en découvrit une autre éloignée d'environ 15. lieuës de la premiere, & qui lui parut beaucoup plus grande; il y entra le premier de Mai, & la nomma *la Riviere de Mai*. Il y rencontra des Sauvages en grand nombre, & s'étant apperçu que ſon arrivée leur faiſoit plaiſir, il mit pied à terre, & commença par dreſſer ſur une butte de ſable une petite colonne de pierre, ſur laquelle il fit graver les Armes de France. Il alla enſuite viſiter le Chef des Sauvages; il lui fit quelques préſens, & en reçut de lui. 1562. Profeſſion de la Floride Françoiſe.

Il avoit en tête *le Jourdain*, découvert par Luc Vaſquez d'Ayllon, c'eſt pourquoi, après avoir pris poſſeſſion du Pays au nom du Roy, & de l'Amiral de France, il ſe rembarqua, & continua ſa route au Nord, rangeant la côte à la vûë. A quatorze lieuës de la Riviere de Mai, il en trouva une troiſiéme, qu'il nomma *la Seine*. Il donna enſuite à toutes celles, qu'il apperçut dans l'eſpace de ſoixante lieuës, les noms des principales Rivieres de France, mais on reconnut dans la ſuite qu'il avoit pris pluſieurs anſes pour des embouchures de Riviere. Enfin il crut avoir rencontré le Jourdain, mais il ſe trompoit; le Jourdain lui reſtoit encore au Septentrion, & la Riviere où il entra, & où il moüilla par dix braſſes d'eau, a depuis été appellée par les Eſpagnols Ses découvertes.

1562. *la Riviere de ſainte Croix.* Mais les Anglois qui ont bâti ſur ſes bords la Ville de *ſaint Georges*, ou le *Nouveau Londres*, ont encore changé ce nom en celui d'*Ediſcovv*, & elle eſt marquée dans quelques-unes de nos Cartes ſous celui de Riviere *des Chaouanons*.

Il bâtit un Fort.

M. de Ribaut, qui ne doutoit point que ce ne fût le Jourdain, donna le nom de *Port Royal* à l'endroit, où il avoit moüillé l'ancre; il y fit enſuite arborer les Armes de France, puis il traça dans une Iſle un petit Fort, qui fut bientôt en état de loger tout le monde, & qu'il appella *Charles-Fort*. Il ne pouvoit guéres le placer mieux; les Campagnes des environs ſont belles, le Terrein fertile, la Riviere abondante en Poiſſons, les bois remplis de Gibier, les Lauriers & les Lentiſques y répandent une odeur très-ſuave, & les Sauvages de ce Canton ne firent pas moins d'amitié aux François, que ne leur en avoient fait ceux de la Riviere de Mai. Cependant M. de Ribaut en ayant voulu engager quelques-uns à le ſuivre en France, perſuadé qu'il ne pouvoit pas faire un préſent plus agréable à l'Amiral, & à la Reine Mere du Roy, il ne put jamais en gagner un ſeul.

Deſcription de la Floride Françoiſe.

Ce que nous avons dit des environs du Port Royal, convient aſſez à tout le Pays, qui a depuis porté le nom de *Floride Françoiſe*, & qui eſt ſitué entre les trente & les trente-cinq degrés de Latitude-Nord, depuis le Cap François juſqu'à Charles-Fort. Pluſieurs Relations lui donnent même le nom de *Nouvelle France*. Le Terroir y eſt communément fertile, bien arroſé, coupé de pluſieurs Rivieres, dont quelques-unes ſont aſſez conſidérables, &

toutes fort poiſſonneuſes. On a cru long-tems qu'il y avoit des mines d'or, d'argent & de cuivre, des perles & des pierres précieuſes ; mais à meſure qu'on a vû les choſes de près, on a reconnu qu'à la verité il y a du cuivre en quelques endroits, & d'aſſez méchantes perles dans deux ou trois Rivieres ; mais que le peu d'or & d'argent, qu'on avoit apperçû entre les mains des Sauvages, venoit des Eſpagnols, dont un aſſez grand nombre avoient fait naufrage à l'entrée du Canal de Bahame, & le long des Côtes voiſines de la Floride. 1562.

Leurs navires preſque toujours chargés des richeſſes de l'Amerique demeuroient ſouvent échoués ſur des bancs de ſable, dont tout ce parage eſt ſemé, & les Sauvages étoient fort attentifs à profiter de leur malheur ; auſſi a-t-on remarqué que les plus voiſins de la Mer, étoient beaucoup mieux fournis, que les autres, de leurs dépouilles. Ces Barbares ont la couleur plus foncée & plus tirant ſur le rouge, que les Sauvages du Canada ; ce qui eſt l'effet d'une huile, dont ils ſe frottent le corps, & dont on n'a jamais pû connoître la nature. La difference pour le reſte entr'eux & les autres Peuples de l'Amerique Septentrionnale n'eſt preſque pas ſenſible. Ils ſe couvrent moins, parce qu'ils habitent un Pays plus chaud ; ils ſont plus dépendans de leurs Chefs, que les Relations Françoiſes nomment *Paraouſtis* ou *Paracouſtis*, & auſquels les Caſtillans donnent le titre général de *Caciques*. Mais quelque idée, que les Hiſtoriens Eſpagnols ayent voulu nous donner de la puiſſance, & des richeſſes de ces Caciques, elles ſe réduiſent dans le fond à très-peu de choſe.

D'où venoient les richeſſes des Floridiens.

1562. Du caractere de ces Peuples.

Du reſte les Floridiens ſont bien faits, braves, fiers, aſſez traitables néanmoins, quand on ſçait les prendre par la douceur & par la raiſon. Ils ne ſont pas auſſi cruels envers leurs Priſonniers, que les Canadois, & quoiqu'ils ſoient Anthropophages, comme ceux-ci, ils ne pouſſent pas l'inhumanité juſqu'à ſe faire un plaiſir de voir ſouffrir un Malheureux, ni un art de le tourmenter. Ils ſe contentent de retenir dans l'eſclavage les Femmes & les Enfans, qu'ils prennent en guerre; ils immolent les Hommes au Soleil, & ils ſe font un devoir de Religion de manger la chair de ces victimes.

Dans les marches & dans les combats les Paraoustis ſont toujours à la tête de leurs troupes, tenant un caſſetête, ou une eſpece de maſſe d'arme d'une main, & de l'autre une fléche: le bagage eſt porté par des Hermaphrodites, dont il y a un grand nombre dans ce Pays, ſi on en croit un Auteur, qui a été long-tems dans les lieux (a). Ces Peuples ſont auſſi dans l'uſage d'arracher la peau de la tête de leurs Ennemis après les avoir tués, & dans les réjoüiſſances, qui ſuivent la victoire, ce ſont les vieilles Femmes, qui menent la bande, parées de ces chevelures. On les prendroit alors pour de vrayes Megeres, ou des Furies. Les Paraouſtis ne peuvent rien décider dans les occaſions importantes, ſans avoir aſſemblé le Conſeil, où, avant que de parler d'affaires, ils commencent par avaler un grand coup d'Apalachine, puis ils en font diſtribuer à tous ceux, qui compoſent l'aſſemblée.

Le Soleil eſt en quelque façon l'unique Di-

(a) René de Laudonniere.

vinité des Floridiens, tous leurs Temples lui ſont conſacrés; mais le culte qu'ils lui rendent, varie ſuivant les Cantons. On prétend que les mœurs ſont fort corrompuës dans toute la Floride, & que le mal honteux, que les Iſles de l'Amerique nous ont communiqué, y eſt très-commun. Il eſt certain du moins que plus on approche de la Floride, en venant du Canada, plus on trouve de déſordres parmi les Sauvages, & que ce qu'on voit aujourd'hui de libertinage parmi les Iroquois, & les autres Peuples plus Septentrionnaux encore, vient en bonne partie du commerce, qu'ils ont eu avec ceux de l'Occident & du Midi. La Polygamie n'eſt permiſe dans la Floride, qu'aux Paraouſtis, leſquels ne donnent même le nom d'Épouſe, qu'à une de leurs Femmes. Les autres ſont de véritables Eſclaves, & leurs Enfans n'ont aucun droit à la ſucceſſion de leur Pere.

1562.

Leur Religion & leurs mœurs.

On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur ſépulture eſt environné de flêches plantées en terre, & la coupe, où ils avoient accoûtumé de boire, eſt placée ſur la tombe. Tout le Village pleure & jeûne pendant trois jours; la Cabanne du défunt eſt brûlée, avec tout ce qui étoit à ſon uſage particulier, comme ſi perſonne n'étoit digne de s'en ſervir après lui. Enſuite les Femmes ſe coupent les cheveux, & les ſement ſur le tombeau, où pluſieurs vont tour à tour pendant ſix mois pleurer trois fois tous les jours. Les Paraouſtis des Bourgades voiſines viennent auſſi rendre en cérémonie les derniers devoirs au défunt.

Honneurs, qu'ils rendent à leurs Chefs.

1562. Des Miniſtres de la Religion.

On fait preſque autant de façons à la mort des Miniſtres de la Religion, qui ſont auſſi les Médecins du Pays, & qui different peu des Jongleurs du Canada, ſi ce n'eſt qu'ils ſont encore plus adonnés aux ſortileges : auſſi ont-ils à faire à un Peuple plus ſuperſtitieux. Preſque toute l'éducation, qu'on donne aux Enfans, conſiſte à les exercer à la courſe, ſans aucune diſtinction de ſexe, & il y a des prix propoſés pour ceux qui y excellent. De-là vient que tous, Hommes & Femmes, ſont d'une agilité merveilleuſe. On les apperçoit plutôt au haut des plus grands arbres, qu'on ne les y a vû grimper. Ils ont encore une très-grande adreſſe à tirer de l'arc, & à lancer une eſpece de javelot, dont ils ſe ſervent à la guerre avec ſuccès. Enfin ils nagent avec une extrême vîteſſe, les Femmes même, quoique chargées de leurs Enfans, qu'elles portent entre leurs bras, paſſent de grandes Rivieres à la nâge.

Des Animaux.

Les Animaux à quatre pieds les plus communs dans cette partie de la Floride, ſont deux eſpeces de Lions, le Cerf, le Chevreüil, le Bœuf, qui ne differe en rien de ceux du Canada, le Leopard, le Daim, la Loutre, le Caſtor, le Loup, le Liévre, le Lapin, le Chat ſauvage, & le Rat de bois; mais tous ne ſe trouvent pas dans les mêmes Cantons. On y voit par-tout la plûpart de nos Oiſeaux de proye & de Rivieres; auſſi-bien que les Perdrix, les Tourtes, les Ramiers, les Cigognes, les Poules d'Inde, les Grands Goſiers, quantité de Perroquets, & divers petits Oiſeaux. L'Oiſeau-Mouche du Canada n'y paroît point en Eté, mais il s'y retire pendant

l'hyver, ce petit Animal ne pouvant ſouffrir apparemment ni le grand chaud, ni le moindre froid. Les Rivieres y ſont remplies de Caïmans, les Campagnes & les Bois, de Serpents, ſur-tout de ceux, qu'on appelle *Serpents à ſonnettes.* 1562.

Des Arbres.

Les Forêts ſont pleines de Pins, mais qui ne portent point de fruits, de Chênes, de Noyers, de Meriſiers, de Muriers, de Lentiſques, de Lataniers, de Châtaigniers, de Cedres, de Cyprès, de Lauriers, de Palmiers, & de Vignes. On y voit auſſi des Meleſ, dont les fruits ſont plus gros & meilleurs qu'en France, & des Pruniers, dont les prunes ſont fort délicates: il ſe pourroit bien faire que ces prunes ne fuſſent autre choſe que les Piakimines, dont j'ai parlé dans mon Journal. Mais l'arbre le plus eſtimé dans ce Pays eſt le Saſſafras, que les Floridiens appellent *Palamé* ou *Pavaima.*

Du Saſſafras.

Il ne vient jamais plus grand qu'un Pin médiocre, il ne jette point de branches, ſon tronc eſt tout uni, & ſa tête touffuë, forme une eſpece de coupe. Ses feüilles ſont à trois pointes, comme celles du Figuier, d'un verd obſcur, & d'une bonne odeur, ſur-tout quand elles ſont ſéches: lorſqu'elles ne font que de naître elles ont la figure de celles du Poirier. Son écorce eſt polie, un peu rougeâtre, & a un petit goût d'anis. Son bois eſt leger, a le goût & l'odeur aromatique, approchant du fenoüil. Sa racine eſt plus dure & plus peſante, & ne s'étend qu'en ſuperficie. Cet arbre croît ſur le bord de la Mer & ſur les Montagnes, mais toujours dans un terrein, qui n'eſt ni trop ſec, ni trop humide. Son bois eſt chaud

1562. au ſecond degré, ſon écorce l'eſt preſque au troiſiéme. Lorſqu'il y a pluſieurs de ces arbres en un même lieu, ils jettent une odeur, qui differe peu de celle de la Canelle.

Des Eſpagnols de San-Matheo & de Saint Auguſtin, c'eſt-à-dire, de la Riviere Dauphine & de la Riviere de May, étant preſque tous attaqués de fiévres cauſées par la mauvaiſe nourriture, & les eaux crues & troubles qu'ils bûvoient, des François leur apprirent à uſer du Saſſafras, comme ils l'avoient vû pratiquer aux Sauvages; ils en coupoient la racine en petits morceaux, qu'ils faiſoient boüillir dans l'eau, ils bûvoient de cette eau à jeûn & à leurs repas, & elle les guérit parfaitement. Ils en ont depuis fait bien d'autres expériences; & ſi on les en croit, il n'y a preſque point de maladie, qui réſiſte à cette boiſſon: elle étoit leur remede & leur préſervatif uniques & univerſels dans la Floride. Mais quand les vivres leur manquoient, ils n'en uſoient point, parce qu'elle leur cauſoit une faim plus inſupportable encore, que quelque maladie que ce fût. On ajoûte que le Saſſafras eſt un ſpécifique admirable contre les maux veneriens; mais il paroît que les Sauvages ont plus ſouvent recours à l'Eſquine, non-ſeulement contre ce terrible mal, mais encore contre tous ceux, qui ſont contagieux.

Dans pluſieurs maladies on coupe en petits morceaux les racines, les petites branches & des feüilles du Saſſafras, & on en fait une décoction en cette maniere. On en laiſſe tremper une once toute une nuit dans douze livres d'eau, puis on fait cuire tout cela à petit feu, juſqu'à ce que l'eau ſoit diminuée d'un tiers.

Mais en cela il faut avoir égard au temperament du Malade, qui doit garder un grand regime pendant tout le tems, qu'il uſe de ce remede. On aſſûre même qu'il eſt fort nuiſible, quand la maladie eſt invétérée, ou le Malade trop foible. Quelques-uns, avant que d'uſer de ce remede, ſe font beaucoup purger, & c'eſt le plus sûr : mais d'autres ſe contentent d'uſer de cette décoction pour leur breuvage ordinaire, en y mêlant un peu de vin, & ne ſe purgent point auparavant. 1562.

Il eſt certain que le Saſſafras a toujours paſſé pour être un excellent remede contre les maux d'eſtomac & de poitrine, & généralement contre tous ceux, qui proviennent du froid. François Ximenez dit que s'étant rencontré auprès de la Baye de Ponce de Leon dans une grande diſette d'eau, il s'aviſa de couper du Saſſafras en petits morceaux, de le tremper dans une eau preſque auſſi ſalée que celle de la Mer ; qu'au bout de huit jours il but de cette eau, & la trouva fort douce.

Des Simples.

Parmi les arbriſſeaux de ce Pays le plus remarquable eſt la Caſſine, ou Apalachine, dont j'ai parlé ailleurs ; & parmi les Simples, on vante ſur-tout *l'Apoyomaiſi*, ou *Patatiſiranda*, que François Ximenez décrit en cette maniere. Ses feüilles ſont ſemblables à celles des Poireaux, mais plus longues & plus déliées. Son tuyau eſt une eſpece de jonc, plein de pulpes, noüeux, & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur eſt petite & étroite, ſa racine déliée, fort longue, ſemée de nœuds, ou boſſettes, ronde & veluë. C'eſt ce que les Eſpagnols appellent *Chapelets de sainte Helene*, & les François, *Patenotes*. Ces boulettes cou-

1562. pées & expoſées au Soleil, deviennent très-dures, noires au dehors, & blanches en dedans. Elles ont une odeur aromatique, aprochante du *Galanga*. Elles ſont ſéches & chaudes au troiſiéme degré & plus, un peu aſtringentes & réſineuſes; cependant elles ne ſe trouvent que dans les lieux humides & aquatiques.

Les Sauvages, après avoir broyé les feüilles de cette plante entre deux pierres, en tirent un ſuc, dont ils ſe frottent tout le corps, quand ils ſe ſont baignés, perſuadés qu'il fortifie la peau, & lui communique une odeur agréable. Les Eſpagnols ont auſſi apris d'eux à réduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, lorſqu'ils ſont attaqués de la Pierre, & des maux de reins cauſés par quelque obſtruction. Ils le broyent, & le prennent en boüillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le ſang, pour fortifier l'eſtomac, & pour guérir les douleurs, qui ſurviennent à la matrice. Enfin on prétend que ſur toute cette Côte de la Floride, on ramaſſe quelquefois de l'ambre gris.

Ribaut retourne en France.

M. de Ribaut fort ſatisfait de ſon établiſſement, ne penſa plus qu'à retourner en France, pour y chercher un nouveau renfort. Il donna pour Chef à ſa nouvelle Colonie un de ſes Capitaines, nommé ALBERT, & il lui laiſſa autant d'hommes, qu'il lui en falloit pour tenir les Sauvages en reſpect. Il lui donna des proviſions en aſſez petite quantité; mais il lui promit de lui amener au plutôt un grand convoi de vivres & de munitions, après quoi il mit à la voile, & arriva à Dieppe le vingtiéme de Juillet. Le Commandant de ſon côté eut à peine achevé quelques ouvrages, qui lui reſtoient

roient à faire pour mettre ſa Place hors d'inſulte, qu'il partit pour aller découvrir le Pays, ſuivant l'ordre, que lui en avoit donné ſon Général. Il viſita pluſieurs Paraouſtis, qui lui firent beaucoup d'accüeil, & l'un d'eux, nommé ANDUSTA, l'invita à une Fête aſſez ſinguliere, dont j'ai cru qu'on verroit ici la deſcription avec plaiſir. 1562.

Fête ſingulière des Floridiens.

Elle ſe célébroit en l'honneur d'une Divinité, nommée TOYA. Les Loix du Pays ne permettent point aux Etrangers d'y paroître, & il fallut uſer de beaucoup de précautions pour la faire voir aux François, ſans qu'ils fuſſent aperçûs. Anduſta les conduiſit d'abord dans une grande Place de figure ronde, que les Femmes nettoyoient avec un grand ſoin; le lendemain au point du jour, quantité de Sauvages, peints de differentes couleurs, & ornés de plumages, ſortirent de la Cabanne du Paraouſti, qui donnoit ſur la Place, autour de laquelle ils ſe rangerent en bon ordre. Trois *Ionas*, c'eſt ainſi qu'on appelle les Miniſtres de la Religion, parurent enſuite bizarrement vêtus, ayant je ne ſçai quel inſtrument à la main: ils s'avancerent au milieu de la Place, où après qu'ils eurent long-tems danſé en tournoyant, & en chantant ſur un ton fort lugubre, l'Aſſemblée répondit ſur le même ton.

Cela recommença juſqu'à trois fois, puis les uns & les autres prenant tout à coup leur eſſort, comme ſi quelque terreur panique les eût ſaiſis, ils ſe mirent à courir de toutes leurs forces vers le Bois. Les Femmes vinrent alors prendre la place de leurs maris, & ne firent le reſte du jour que ſe lamenter. De tems en tems néanmoins elles paroiſſoient entrer en

1562. fureur, ſe jettoient ſur leurs Filles, leur faiſoient des inciſions aux bras avec des écailles de Moules, rempliſſoient leurs mains du ſang, qui ſortoit des playes, & le jettoient en l'air en s'écriant par trois fois, *Hé Toya.* Anduſta, qui tenoit compagnie aux François, qu'il avoit placés dans un petit réduit, où on ne les apercevoit point, ſouffroit beaucoup, quand il les voyoit rire, mais il ne leur en témoigna rien pour lors.

Les Hommes demeurerent deux jours & deux nuits dans le Bois, & en étant revenus au lieu, d'où ils étoient partis, ils danſerent de nouveau, & chanterent, mais ſur un ton plus gai. Ils firent enſuite quantité de tours aſſez divertiſſans, & le tout ſe termina par un grand feſtin, où l'on mangea avec excès; auſſi les Acteurs n'avoient rien pris depuis le commencement de la Fête. Un d'entr'eux raconta depuis aux François que pendant les deux jours, qu'ils avoient paſſé dans le Bois, les Ionas avoient évoqué le Dieu Toya, lequel s'étoit montré à eux; qu'ils lui avoient fait pluſieurs queſtions, auſquelles il avoit répondu mais qu'ils n'oſoient rien reveler de ce qu'ils avoient entendu, de peur de s'attirer l'indignation des Ionas.

Mauvaiſe conduite du Capitaine Albert.

Les courſes, que faiſoit le Capitaine Albert, pouvoient avoir leur utilité, mais il y avoit quelque choſe de plus preſſé à faire, à quoi il ne penſoit point. C'étoit d'enſemencer les Terres, pour avoir de quoi remplir ſes magaſins. L'Amiral de Coligni n'avoit rien tant recommandé, mais on ne penſoit qu'à chercher des Mines, & on ne pouvoit s'ôter de l'eſprit qu'il y eût un ſeul Canton de l'Ameri-

que, où il ne s'en trouvât point. Tant que durerent les proviſions, qu'on avoit apportées de France, & qu'on eut de la poudre & du plomb, on fit bonne chere; la Pêche fut auſſi pendant quelque tems d'une grande reſſource; mais tout cela manqua preſqu'à la fois, parce que le Poiſſon ne donne dans ces Rivieres que dans certaines ſaiſons. 1563.

On eut recours enſuite aux Naturels du Pays, qui firent de leur mieux, parce qu'on en uſoit bien avec eux; mais cette ſource tarit auſſi bientôt. Le ſuperflu des Sauvages eſt bien peu de choſes, ſurtout pour des gens, qui ne ſont pas accoutumés à la ſobrieté de ces Peuples, encore moins à ſe paſſer comme eux de manger pluſieurs jours de ſuite. Pour comble de malheur, après qu'on eut fait un aſſez grand amas de Maïz, qu'on avoit été obligé d'aller chercher fort loin, le feu prit au Fort qui fut conſumé en peu d'heures avec les magaſins. Cette perte fut néanmoins aſſez promptement reparée, mais un accident des plus tragiques mit la Colonie dans un déſordre, qui en cauſa bientôt la ruine entiere.

Le Commandant de Charles-Fort étoit un Homme de main, & qui ne manquoit pas abſolument de conduite, mais il étoit brutal juſqu'à la férocité, & ne ſçavoit pas même garder les bienſéances. Tant qu'il avoit été ſubalterne, ce défaut n'avoit preſque point paru; l'autorité le mit dans tout ſon jour, on lui ôta le frein, qui le retenoit. Il puniſſoit les moindres fautes, & toujours avec excès. Il pendit lui-même un Soldat, qui n'avoit point merité la mort, il en dégrada un autre des armes avec auſſi peu de juſtice,

1563. puis il l'exila, & l'on crut que ſon deſſein étoit de le laiſſer mourir de faim & de miſere; il menaçoit ſans ceſſe du dernier ſupplice, & quiconque avoit eu le malheur de lui déplaire, n'étoit pas en ſureté de ſa vie. Il tenoit d'ailleurs des diſcours, qui faiſoient, diſoit-on, dreſſer les cheveux à la tête.

Il eſt tué par ſes Gens.

Enfin il laſſa la patience des plus moderés, on conſpira contre lui, & on s'en défit d'autant plus aiſément, que quoiqu'il ne pût ignorer que tous le craignoient & le haiſſoient, il ne ſe tenoit nullement ſur ſes gardes. Il fallut ſonger enſuite à lui donner un Succeſſeur, & le choix que l'on fit, fut plus ſage, qu'on ne devoit l'attendre de Gens, dont les mains fumoient encore du ſang de leur Chef. Ils mirent à leur tête un fort honnête Homme, nommé Nicolas BARRE', lequel par ſon adreſſe & ſa prudence rétablit en peu de tems la paix & le bon ordre dans la Colonie.

Extrémité, où la Colonie eſt réduite.

Cependant M. de Ribaut ne revenoit point, & l'on ſe voyoit à la veille d'éprouver toutes les horreurs de la famine: on étoit à la diſcrétion des Sauvages pour avoir des vivres, & le nouveau Commandant voyoit bien que cela ne pouvoit pas durer lontems, ſans que l'on courût riſque d'eſſuyer de la part de ces Barbares quelque choſe de plus fâcheux encore que la diſette. Plein de ces affligeantes penſées, il aſſembla ſon Conſeil, y expoſa l'extrémité, où l'on alloit être bientôt réduit, & ce qu'on avoit à craindre pour l'avenir. Sur cette repréſentation il n'y eut qu'une voix, tous conclurent que ſans differer d'un ſeul jour, il falloit conſtruire un Bâtiment, & ſi-tôt qu'il ſeroit achevé, s'en ſervir pour re-

tourner en France, ſi on n'en avoit pas reçû de ſecours. 1563.

Mais comment exécuter ce projet, ſans Conſtructeurs, ſans Voiles, ſans Cordages, ni aucuns Agrez? la néceſſité, quand elle eſt extrême, ôte la vûë des difficultés, & rend facile tout ce qui, hors de-là, paroîtroit impoſſible. Chacun mit la main à l'œuvre; des Gens, qui de leur vie n'avoient manié la hache, ni aucune ſorte d'outils, ſe trouverent devenus Charpentiers & Forgerons. La mouſſe & une eſpece de filaſſe, qui croît ſur les Arbres dans une grande partie de la Floride, ſervirent d'étoupes pour calfater le Bâtiment; chacun donna ſes chemiſes & ſes draps de ſon lit pour faire des Voiles; on fit des Cordages avec les écorces des Arbres, & en peu de tems le Navire fut achevé & lancé à l'eau. Un peu de cette induſtrie & de cette ardeur, mieux appliquées, auroit fait trouver les moyens de ſubſiſter encore quelque tems; mais on étoit dégouté de la Floride, & l'on auroit peut-être été fâché alors de recevoir le ſecours, après lequel on avoit tant ſoupiré. Il faut peu de choſe au François pour réveiller ce fond d'affection, qu'il conſerve pour ſa Patrie, en quelque ſituation, qu'il ſe trouve. Tous s'embarquent pour retourner en France.

Le Navire équipé, on ne differa pas d'un ſeul jour à s'embarquer; & avec la même confiance, qui avoit fait entreprendre la conſtruction de ce Bâtiment ſans Ouvriers & ſans matériaux, on ſe livra ſans réflexion à tous les dangers, qu'on ne pouvoit manquer de courir ſur un Vaiſſeau conſtruit & équipé de cette ſorte, & manœuvré par des Soldats. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'eſt que le ſeul

1563. mal réel, qu'on vouloit éviter, fut le ſeul, contre lequel on ne ſongea point à ſe précautionner. Nos Aventuriers n'étoient pas encore bien loin en Mer, lorſqu'un calme opiniâtre les arrêta tout court, & leur fit conſumer le peu, qu'ils avoient embarqué de proviſions. Ils ſe virent enfin réduits à douze ou quinze grains de mil par jour pour chacun.

Ils mangent un d'entr'eux.

Cette modique ration ne dura pas même longtems, on eut recours aux ſouliers, & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le Vaiſſeau, fut dévoré. L'eau douce manqua auſſi tout-à-fait; quelques-uns voulurent boire de l'eau de la Mer, & en moururent. Outre cela le Bâtiment faiſoit eau de toutes parts, & l'équipage exténué par la diette, n'étoit gueres en état de travailler à l'étancher. Enfin ces Infortunés n'ayant plus abſolument rien, qu'on pût boire & manger, & s'attendant à voir à tout moment leur Navire couler à fond, perdirent entiérement courage, & s'abandonnerent à leur triſte ſort.

Dans ce déſeſpoir quelqu'un s'aviſa de dire qu'un ſeul pouvoit ſauver la vie à tous les autres aux dépens de la ſienne, & une ſi étrange propoſition, non-ſeulement ne fut pas rejettée avec horreur, mais fut extrêmement applaudie. On étoit preſque convenu de tirer au ſort pour ſçavoir quelle ſeroit la victime, qu'on immoleroit au ſalut des autres, lorſqu'un Soldat nommé LACHAU, celui-là même, que le Capitaine Albert avoit exilé, après l'avoir dégradé des armes, déclara qu'il vouloit bien avancer ſa mort, qu'il croyoit inévitable, pour reculer de quelques jours celle de ſes Compagnons. Il fut pris au mot,

& on l'égorgea ſur le champ, ſans qu'il fît la moindre réſiſtance. Il ne fut pas perdu une goute de ſon ſang, tous en burent avec avidité, le corps fut mis en piéces, & chacun en eut ſa part. 1563.

Ce premier pas franchi, il y a bien de l'apparence que d'autres, de gré ou de force, euſſent eu le ſort de Lachau, ſi peu de tems après on n'eût pas aperçu la Terre, & preſque auſſitôt un Navire, qui s'approchoit. Nos Gens l'attendirent; c'étoit un Bâtiment Anglois, & il s'y rencontra un François du nombre de ceux, qui étoient partis de la Floride avec M. de Ribaut. Cet Homme leur apprit que la guerre civile, qui peu de tems après leur départ de France, s'y étoit rallumée plus vive qu'auparavant, étoit cauſe de l'abandon, où M. de Coligni les avoit laiſſés; mais que la paix n'avoit pas été plutôt concluë, que ce Seigneur s'étoit donné tous les mouvemens néceſſaires pour ſecourir ſa Colonie, dont l'établiſſement lui tenoit toujours fort au cœur. Ce qu'ils deviennent.

Ce fut en effet la premiere choſe, dont l'Amiral parla au Roi, lorſqu'il lui fut permis de reparoître à la Cour, & Charles IX. lui accorda trois Navires bien équipés & bien fournis de tout ce qui étoit néceſſaire pour ravitailler Charles-Fort. Il en confia le commandement à un Gentilhomme de mérite, nommé René de Laudonniere (a), bon Officier de Marine, & qui avoit même ſervi ſur Terre avec diſtinction. D'ailleurs il connoiſſoit déja la Floride, où il avoit accompagné M. de Ribaut deux ans auparavant. On lui donna des Ouvriers habiles dans tous les Arts, qui Nouvel armement pour la Floride.

(a) Ou Landonniere.

1564. peuvent être de quelque utilité dans une Colonie naiſſante. Quantité de jeunes Gens de Famille, & pluſieurs Gentilshommes voulurent faire ce voyage à leurs dépens, & on y joignit des Détachemens de Soldats choiſis dans de vieux Corps. L'Amiral eut ſoin ſurtout qu'il n'y eût aucun Catholique dans cet Armement. Le Roy fit compter cinquante mille écus à Laudonniere, & il y a bien de l'apparence que Jacques le Moyne de Morgues, qui fut de cette expédition, ſe trompe, quand il fait monter ce preſent de Charles IX. à cent mille écus. Ce n'eſt pas le ſeul article de la Relation de ce Voyageur, où il n'eſt pas d'accord avec M. de Laudonniere.

Les François arrivent en Floride.

Les trois Navires firent voile du Havre-de-Grace le vingt-deux d'Avril 1564. les deux premiers ayant pour Pilotes deux Freres, Michel & Thomas le Vaſſeur, deux des plus habiles dans leur Art, qui fuſſent alors en France. Laudonniere prit ſa route par les Canaries, côtoya la plûpart des petites Antilles, & le vingt-deux de Juin il aborda en Floride : quelques jours après il jetta les Anchres à l'entrée de la Riviere des Dauphins, dans laquelle il entra avec ſa Chaloupe, mais il en ſortit d'abord au grand regret des Sauvages, qui firent tous leurs efforts pour le retenir. De-là il paſſa à la Riviere de May, & y trouva à ſon débarquement le Paraouſti SATURIOVA, avec un grand nombre de ſes Sujets.

Vénération des Sauvages pour les Armes de France.

La plûpart le reconnurent, & tous, après lui avoir fait bien des amitiés, le conduiſirent à l'endroit, où M. de Ribaut avoit arboré les Armes de France ſur une Colonne de pierre. Ces Barbares s'étoient imaginé qu'il y

avoit quelque choſe de myſterieux dans ce Monument, & dans cette penſée ils y alloient faire des Offrandes, dont il étoit encore tout environné; ils lui rendirent même en préſence des François des reſpects, qui avoient tout l'air d'un culte religieux. Il y a bien de l'apparence que Laudonniere fut alors inſtruit de l'abandon de Charles-Fort, puiſqu'il s'arrêta dans la Riviere de May; car il paroît qu'il l'avoit ignoré à ſon départ de France. 1564.

Quoiqu'il en ſoit, le lendemain de ſon arrivée il rendit une viſite à Saturiova, & lui témoigna qu'il ſeroit bien aiſe de connoître le Pays, qu'arroſoit la Riviere. Le Paraouſti y conſentit, à condition qu'il ne ſeroit pas long-tems dans ce voyage. Une Troupe de Sauvages accompagna même les François pendant quelque tems, marchant le long des deux bords du Fleuve, & répétant ſans ceſſe le mot d'*Ami*. Laudonniere n'alla pas fort loin, & ayant fait dreſſer ſa tente au pied d'une petite Colline, il ordonna au Sieur d'Ottigny, ſon Lieutenant, & au Chevalier d'Erlac (*a*), ſon Enſeigne, de remonter la Riviere pendant quelques jours. Laudonniere fait reconnoître les environs de la Riviere de May.

Ces deux Officiers rencontrerent bientôt des Sauvages, qui ne dépendoient point de Saturiova, & qui, après s'être un peu remis de la frayeur, que leur avoit cauſée la premiere vûë des François, les menerent chez un vieux Paraouſti, qu'ils diſoient être âgé de deux-cent-cinquante ans, & Pere de ſix géné- Beauté du Pays.

(*a*) Les Relations écrivent d'Arlach, c'eſt l'effet d'une mauvaiſe prononciation. Ce Gentilhomme étoit Suiſſe, & il n'y a point de Maiſon de Suiſſe plus connuë que celle d'Erlach.

1564. rations, ce qui étoit bien peu pour un ſi grand âge. Cet Homme étoit en effet fort décrepite & aveugle, & n'avoit plus qu'une peau livide collée ſur les os, mais celui, qu'on diſoit être ſon Fils, paroiſſoit un Homme de ſoixante ans au plus.

D'Ottigny & d'Erlach ne pouſſerent pas plus avant leurs découvertes, & retournerent au lieu, où ils avoient laiſſé leur Commandant. Dès qu'ils l'eurent rejoint, ils monterent tous enſemble ſur la Colline, au bas de laquelle M. de Laudonniere étoit campé, & ils découvrirent de-là un Pays fort agréable. La Riviere toujours d'une belle largeur, autant que la vûë pouvoit porter, arroſoit de grandes Plaines, qui avoient toutes les apparences d'être fertiles. Ces plaines étoient bordées de Forêts, dont les Arbres extrêmement hauts étoient entremêlés de Vignes, de Lauriers, & de Lentiſques, dont l'odeur embaumoit l'Air: cette vûë charmante étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages firent lontems accroire aux François qu'il y avoit des Mines.

Les François ſe laiſſent perſuader qu'il y a des Mines dans la Floride.

On ſe perſuade aiſément ce qu'on ſouhaite, & les moindres indices deviennent des aſſûrances. Tous ceux, qui devoient compoſer la nouvelle Colonie, n'étoient venus en Floride, que pour y chercher de l'or & de l'argent, & tandis que l'eſprit de libertinage & de faineantiſe leur rendoit inſupportable le travail de la culture d'une Terre, qui leur auroit bientôt rendu au centuple ce qu'ils auroient ſemé, ils comptoient pour rien les fatigues & les dangers, qu'il falloit dévorer pour aller chercher bien loin ce qu'ils n'étoient nullement aſ-

1564.

ſûrés de trouver. Ce qu'il y eut encore de plus fâcheux, c'eſt que par ce frivole appas ils ſe laiſſerent ſottement engager dans une affaire, qui ſeule étoit capable d'étouffer la Colonie dans ſon berceau.

Ils s'engagent mal à propos dans une guerre.

Laudonniere, de retour chez Saturiova, lui demanda d'où venoit un morceau d'Argent, dont ce Chef lui avoit fait preſent à ſon arrivée. Celui-ci, qui avoit ſes deſſeins, & qui avoit déja reconnu le foible des François, lui répondit qu'on le tiroit d'un Pays aſſez éloigné, & que le Paraouſti, à qui ce Pays appartenoit, & qui ſe nommoit TIMAGOA, étoit ſon Ennemi mortel. Laudonniere donna dans le piége, que lui tendoit le ruſé Paraouſti, & lui dit que s'il vouloit faire la guerre à ſon Ennemi, il s'offroit de l'accompagner avec une partie de ſes Gens. Saturiova le prit au mot, & l'aſſûra de ſon côté qu'après la défaite de Timagoa, dont il ne doutoit point, s'il étoit ſecondé des François, il lui feroit trouver autant d'or & d'argent, qu'il en voudroit.

Ils continuent à découvrir le Pays.

Malgré ces promeſſes réciproques, Laudonniere, ſoit qu'il ſe repentît de s'être trop legerement engagé, ou qu'il voulût voir, s'il ne pouvoit pas ſe rendre maître des Mines, ſans en avoir obligation aux Sauvages, ſe rembarqua dès le lendemain avec tout ſon Monde, & ſortit de la Riviere de May, entra d'abord dans la Seine, puis dans la Somme, où il rencontra le Paraouſti de ce Canton avec ſa Femme, & quatre grandes Filles qui ne lui parurent pas trop mal faites pour des Floridiennes. Le Paraouſti le reçut parfaitement bien, & parmi les préſens, qu'il lui fit, il y avoit une petite Boule d'argent. Il invita en-

1564. ſuite les François à paſſer quelques jours avec lui, mais M. de Laudonniere s'en excuſa, & ſe rembarqua ſur le champ.

Ils délibérent ſur le lieu d'un Etabliſſement.

Il tint enſuite conſeil pour déliberer ſur le parti, qu'il avoit à prendre ; il commença par expoſer les ordres précis, qu'il avoit de faire un Etabliſſement ſolide, & il ajoûta qu'il n'étoit queſtion que du choix d'un Emplacement. Il repréſenta enſuite que le Cap François lui paroiſſoit un Pays trop bas & trop moüillé ; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port très-commode, mais qu'il n'en croyoit pas le Terrein auſſi fertile, que celui de la Riviere de May ; & que d'ailleurs, autant qu'il en pouvoit juger, cette Riviere étoit la route la plus facile & la plus courte, pour pénétrer juſqu'aux Mines, dont on leur avoit parlé. Dans les diſpoſitions, où étoit tout le Monde, cette derniere raiſon étoit conchante, chacun fut de l'avis du Commandant. On revira de bord ſur le champ, & le lendemain vingt-neuviéme de Juin les trois Navires ſe trouverent de bon matin à l'embouchure de la Riviere de May.

Il bâtit le Fort de la *Caroline*. Erreur des Hiſtoriens & des Géographes ſur ce ſujet.

Le jour ſuivant le Fort fut dreſſé dans un lieu très-avantageux, environ à deux lieuës de la Mer : on y travailla avec une diligence extrême, & il fut nommé *la Caroline*. (*a*) Ce nom a trompé bien des Auteurs, qui ſe ſont perſuadés que c'étoit là l'origine de celui, que porte aujourd'hui une des plus belles Colonies Angloiſes de l'Amérique. Quelques-uns

(*a*) Un Auteur Eſpagnol moderne confond la Caroline avec Charles-fort, ou plutôt prétend que le Fort de Ribaut fut nommé *Caroline*, & celui de Laudonniere, Charles-Fort.

ont même eu que dès ce moment-là on avoit communément appellé *Caroline*, ce qu'auparavant on appelloit la *Floride Françoiſe*, ce qui n'eſt pas vrai. La Caroline d'aujourd'hui doit même ſi peu ſon nom à Charles IX. Roi de France, qu'elle ne comprend pas tout ce que nous appellions la Floride Françoiſe, ou *la Nouvelle France*, ainſi que je l'ai déja remarqué, & que le Fort de la Caroline de Laudonniere eſt préſentement de la Floride Eſpagnole, comme nous le verrons bien-tôt. 1564

Cette Forteresſe étoit de figure triangulaire: le côté de l'Occident, qui étoit celui de la Terre, fut fermé d'une Tranchée, bordée d'un Parapet de gazon de la hauteur de neuf pieds: les deux autres avoient une Paliſſade gabionnée; & à l'angle, qui regardoit la Mer, il y avoit un Baſtion, dans lequel étoit le magaſin. Le tout étoit conſtruit de faſcines revêtuës de gazon, le milieu étoit une Place de dix-huit pas en quarré, ſur laquelle il y avoit vers le Nord une Maiſon aſſez haute, que les Vents abatirent bientôt; & vers le Midi, un Corps de Garde. Le Four fut placé hors de l'enceinte de la Citadelle, pour éviter les incendies, que les Vents, qui ſont fréquents & impétueux ſur ces Côtes, auroient rendu d'autant plus difficiles à arrêter, qu'on n'avoit pu couvrir les Barraques, où tout le Monde étoit logé, que de feüilles de Palmiers & de Lataniers. Deſcription de la Caroline.

M. de Laudonniere, dans les Relations, qu'il a écrites de ce qui s'eſt paſſé en Floride ſous ſes yeux, ſe loüe fort de Saturiova, dont il aſſûre que les Sujets l'aiderent beaucoup dans les travaux, qu'il fut obligé de faire. De Morgues au contraire nous repréſente ce Paraouſti

1564. prenant de grands ombrages d'une Forteresse bâtie sur son Terrein, & fort choqué de la maniere haute & indépendante, dont le Commandant des François se comportoit à son égard. Il n'y a rien dans cette diversité de sentimens, qui doive nous étonner : ne voit-on pas tous les jours des Personnes, qui vivent ensemble, penser diversement sur le chapitre de ceux, avec qui ils ont à traiter ; les uns s'en défier, & les autres leur donner toute leur confiance ? Tout ce qu'on peut conclurre ici du récit de ces deux Historiens, c'est que le Chef des Sauvages gardoit avec celui des François des mesures, que ce dernier prenoit pour des marques d'une amitié sincere, & que ceux qui examinoient peut-être de plus près les choses, attribuoient à la crainte, ou à la politique.

Conduite des Sauvages à l'égard des François.

Ce qui paroît certain, c'est que les Sauvages ne discontinuoient point d'apporter à la Caroline des Farines de Maïz, des Viandes boucanées, d'une espece de Lezard, que ces Peuples mangent par délices ; des Racines, dont plusieurs étoient médicinales, & d'autres fort nourrissantes : quelquefois de l'Or, de l'Argent, des Perles, des Pierres précieuses ; & que M. de Laudonniere fut obligé d'ordonner à ses Gens, sous peine de mort, de porter dans le Magasin public tout ce qu'on recevroit des Naturels du Pays en Métaux, en Perles, & en Pierreries. Mais la source de tous ces Thrésors tarit bientôt.

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SECOND.

DE'S que la Forteresse fut achevée, M. de Laudonniere renvoya en France un de ses Vaisseaux, pour y demander du renfort, & fit travailler en diligence à deux grands Batteaux, dans le dessein de s'en servir, pour aller chercher des vivres dans les Rivieres voisines. Il reprit ensuite le dessein de faire remonter la Riviere de May par d'Ottigny, auquel il recommanda de pénétrer dans le Pays le plus avant qu'il pourroit, sur-tout de bien reconnoître celui, où commandoit Timagoa, & de ne rien négliger pour s'assûrer de la vérité de tout ce que Saturiova lui avoit dit au sujet des Mines. 1564.

Nouvelles découvertes.

D'Ottigny s'acquitta exactement de sa Com-

1564. miſſion : il entra dans le Timagoa, car dans cette partie de la Floride, chaque Canton porte le même nom que le Chef (*a*), & apparemment que c'eſt le Chef, qui prend celui de ſon petit Etat. Il n'y trouva ni or, ni argent, mais un de ſes Soldats, qu'il avoit envoyé à la découverte, lui raporta environ ſix livres d'argent, & de grandes eſperances d'en tirer beaucoup davantage d'un Pays fort éloigné.

C'eſt ainſi que les Mines ſembloient s'éloigner à meſure qu'on croyoit s'en approcher, ſemblables à ces prétendus Eſprits folets, qui, après avoir bien fatigué ceux, qui courent pour les joindre, diſparoiſſent au moment qu'on s'imagine les tenir. Cependant nos Aventuriers ne ſe rebutoient point, & ſe repaiſſoient toujours d'un chimerique eſpoir, qui les empêchoit de ſe procurer des avantages réels, plus précieux que les Mines, & qui leur auroient moins coûté. Ils s'aperçurent enfin, mais un peu trop tard, que les Sauvages ne cherchoient qu'à les amuſer, pour les dépoüiller peu à peu de leurs Marchandiſes. Ces Barbares n'étoient pas même d'accord entr'eux ſur les lieux, où il falloit aller chercher ces Mines. Toutefois la plupart aſſûroient que dans les Montagnes d'*Apalache* il y avoit du fer jaune. On avoit dit la même choſe aux Eſpagnols, & l'on prétend qu'en effet on y a trouvé du Cuivre ; & même quelques grains d'Or parmi les ſables qu'entraînent les Torrens, qui deſcendent de ces Montagnes.

Bizarre coûtume des Sauvages.

A l'occaſion du Voyage, dont je viens de parler, il arriva une choſe aſſez ſinguliere à

(*a*) Garcilaſſo de la Vega dit la même choſe des Quartiers, où aborda Ferdinand de Soto.

un des deux Freres le Vaſſeur. Comme il revenoit de Timagoa, il paſſa chez un Paraouſti, qui étoit en guerre contre cette Nation, & qui lui demanda s'il avoit détruit ſes Ennemis? Le Pilote répondit qu'il en avoit tué quelques-uns, & que ſi le Chef n'avoit pas été averti de ſa marche, & ne s'étoit pas mis en ſûreté dans les Bois, il n'en ſeroit pas échapé un ſeul. Il n'y avoit pas un mot de vrai dans ce qu'il diſoit; mais il s'étoit imaginé que s'il avoit parlé autrement, ce Paraouſti l'auroit pris pour un Allié de Timagoa, & lui auroit fait un mauvais parti. Le Paraouſti lui demanda enſuite s'il avoit levé quelques chevelures? *Non*, repartit le Vaſſeur, *ce n'eſt pas la coûtume parmi les François.* 1564.

Alors un des Gens du Paraouſti prend une Flêche, qui étoit plantée en Terre, & en va frapper un de ſes Camarades, qui étoit aſſis un peu plus loin, en criant *Hiou*, remet enſuite la Flêche où il l'a priſe, la reprend un moment après, en perce de nouveau le même Sauvage, en réiterant le même cri. Auſſi-tôt le Bleſſé s'étend à Terre tout de ſon long, paroît ſans mouvement & ſans vie, les jambes & le corps roides, & dans l'inſtant ſes Freres, ſes Sœurs, & ſa Mere viennent pleurer ſur lui. Pendant toute cette Comédie le Paraouſti, & la plûpart de ceux de ſa ſuite beuvoient force Apalachine, ſans ſe dire un ſeul mot, & ſembloient même ne faire aucune attention à ce qui ſe paſſoit. Le Vaſſeur étonné de tout ce qu'il voyoit, s'aprocha du Chef, & lui demanda ce que tout cela ſignifioit, & celui-ci pour toute réponſe répeta d'un ton aſſez languiſſant *Timagoa*, *Timagoa*.

1564. Le Pilote s'adreſſa à un autre Sauvage pour être mieux inſtruit ; mais celui-ci, après lui avoir fait la même réponſe, le pria de ne lui en pas demander davantage. On avoit cependant tranſporté ailleurs le Bleſſé, & le Vaſſeur fut curieux de voir ce qu'on en faiſoit. Il le trouva environné d'une foule de Sauvages des deux Sexes, qui pleuroient, & il aperçut de jeunes Filles, qui faiſoient chauffer une eſpece de mouſſe, dont elles frottoient le corps du Malade. Enfin au bout de quelque tems il parut revivre, & dans le vrai il n'avoit pas eu beaucoup de mal. Le Paraouſti dit alors au Pilote, que quand un Parti de Guerre revenoit ſans rapporter des Chevelures, le plus cheri des Enfans du Chef devoit être ainſi frappé avec des armes pareilles à celles, dont l'Ennemi ſe ſervoit, afin de renouveller & de mieux imprimer la mémoire des maux, qu'on en avoit reçûs, & de s'animer de plus en plus à la vengeance.

Laudonniere refuſe d'accompagner Saturiova à la Guerre.

Sur ces entrefaites Saturiova fit demander à Laudonniere, s'il ſe ſouvenoit de la parole, qu'il lui avoit donnée, d'être Ami de ſes Amis, & Ennemi de ſes Ennemis, & s'il étoit diſpoſé à l'accompagner dans une expédition, où il venoit de s'engager avec ſes Vaſſaux contre Timagoa ? Le Commandant lui fit réponſe qu'il n'avoit pas oublié ſa promeſſe, mais que ſa préſence étoit encore néceſſaire dans ſon Fort ; d'ailleurs qu'il n'avoit pas aſſez de proviſions pour un pareil voyage, & que s'il vouloit encore attendre deux Lunes, il marcheroit avec lui à la tête de ſes Soldats. Ce délai n'accommodoit point le Paraouſti, dont les Troupes étoient déja aſſemblées ; il ſe douta

même que les François ne cherchoient à gagner du tems, que pour lui manquer impunément de parole, mais il n'en témoigna rien pour lors ; il partit avec ſon Armée, qui étoit de cinq cens Hommes au plus, y compris les Troupes auxiliaires, ce qui ne donne pas une grande idée de ce prétendu Souverain, que quelques-unes de nos Relations appellent *le grand Roi Saturiova.* 1564.

Cérémonie pour ſe diſpoſer à marcher à la Guerre.

Avant que de ſe mettre en campagne, il rangea tout ſon Monde en ordre de Bataille, & s'étant avancé au bord de la Riviere, il fit alte pour s'acquitter d'une Cérémonie, dont la Religion de ces Peuples ne leur permet pas de ſe diſpenſer. Il commença par s'aſſeoir à Terre, & ſes Vaſſaux ſe placerent autour de lui dans la même poſture. Il demanda enſuite de l'eau, qu'on lui aporta dans un Vaſe, & à peine l'eut-il à la main, qu'il parut entrer dans des agitations aſſez ſemblables à celles, où les Poëtes nous repréſentent les Pythoniſſes & les Sybilles. Les yeux lui rouloient dans la tête d'une maniere affreuſe, & il les tournoit ſans ceſſe vers le Soleil, ce qui dura une demie heure avec une violence, qu'il n'eſt pas poſſible d'exprimer.

Devenu plus tranquille, il verſa un peu d'eau ſur la tête de chacun de ſes Vaſſaux ; puis ſaiſi comme d'un mouvement de rage, il jetta le reſte dans un feu, qu'on avoit allumé exprès, en criant de toute ſa force, *Hé Timagoa.* Toute l'Armée répeta auſſitôt le même cri, & à ce ſignal les Chefs ſe leverent, & tous s'embarquerent ſur le champ. On expliqua dans la ſuite ce Cérémonial aux François : on leur dit que Saturiova, pendant tout le

1564. tems de ſon enthouſiaſme, n'avoit ceſſé de demander au Soleil la Victoire ſur ſes Ennemis, & que c'étoit la ferveur même de ſa Priere, qui l'avoit mis dans l'état, où on l'avoit vû. Qu'en verſant de l'eau ſur la tête de ſes Vaſſaux, il faiſoit des Vœux pour obtenir qu'ils revinſſent avec les Chevelures de ſes Ennemis, & qu'en jettant le reſte de l'Eau dans le Feu, il témoignoit le deſir, qu'il avoit de répandre juſqu'à la derniere goute du ſang de Timagoa.

Victoire de Saturiova. Les Guerriers arriverent en deux jours de navigation à dix lieuës du Village, qu'ils vouloient attaquer. Là ils tinrent Conſeil, & il fut reſolu que la moitié de l'Armée continuëroit le Voyage par Eau, que l'autre iroit par Terre, & que les deux Troupes entreroient au point du jour par deux endroits dans la Bourgade Ennemie; qu'on feroit main baſſe ſur tous les Hommes, mais qu'on épargneroit les Femmes & les Enfans, pour en faire des Eſclaves. Tout cela fut exécuté ponctuellement l'Ennemi fut ſurpris, & tout ce qui étoit capable de faire réſiſtance, fut taillé en piéces; mais on ne fit que vingt-quatre Priſonniers. Les Vainqueurs craignant qu'on ne leur coupât la retraite, ſe donnerent à peine le loiſir de lever les Chevelures des Morts, & de rendre graces au Soleil pour un ſi heureux ſuccès. Ils regagnerent en diligence leurs Pirogues, & ſe rembarquerent, après avoir fait le partage des Captifs; car pour le butin, ces Peuples ne ſont pas accoûtumés à s'en charger, & il y a bien peu de choſes à gagner avec des Gens, qui combattent tout nuds, & qui ont toujours un grand ſoin de cacher leurs proviſions.

Saturiova, qui avoit eu pour ſa part treize Priſonniers, arriva chez lui le lendemain de l'action, & dès que les Chevelures, qu'il avoit apportées, parurent à ſa porte, ornées de Lauriers, ſuivant la coûtume, toute la Bourgade fut en pleurs juſqu'au ſoir. Alors la Scene changea, & toute la nuit ſe paſſa en réjoüiſſances. Le jour ſuivant Laudonniere envoya complimenter le Paraouſti ſur ſa Victoire, & le fit prier de lui ceder deux de ſes Priſonniers. Son deſſein étoit de les renvoyer à Timagoa, afin de s'affectionner cette Nation : car, toutes refléxions faites, il avoit très-ſagement jugé qu'il étoit de l'intérêt de la Colonie de bien vivre avec tous ces Peuples, & de les reconcilier même entr'eux, s'il étoit poſſible. Heureux, s'il s'en étoit toujours tenu à cette réſolution.

1564. Ce qui ſe paſſe entre lui & Laudonniere au ſujet des Priſonniers.

La réponſe de Saturiova fut un refus, accompagné de quelques reproches. Le Commandant crut qu'il y alloit de ſon honneur de ne pas mollir avec ces Barbares. Il partit ſur le champ avec quarante Maîtres armés de toutes piéces, & alla chez le Paraouſti. Il entra ſeul dans ſa Cabanne, après l'avoir fait environner par ſes Soldats, s'aſſit à côté de lui ſans le ſaluer, demeura quelque tems dans cette ſituation, ſans lui dire un ſeul mot, puis demanda où étoient ſes Priſonniers ? Saturiova ſurpris de ſe voir ainſi bravé juſques dans ſon Logis, demeura auſſi quelque tems ſans répondre ; puis il dit d'un ton aſſez fier, qu'à la vûë des François les Captifs effrayés s'en étoient enfuis dans le bois, & qu'il ne ſçavoit où les aller chercher.

Laudonniere fit ſemblant de n'avoir pas

1564. entendu, & hauſſant la voix, il dit qu'il vouloit voir ces Priſonniers, & qu'on les fît venir à l'heure même. Alors Saturiova ordonna à un de ſes Gens de les aller chercher, & un moment après ils parurent. Ces Infortunés comprirent d'abord à l'air du Chef des François, que ſon deſſein n'étoit pas de leur faire du mal, & ils voulurent ſe jetter à ſes pieds; mais il ne leur en donna pas le tems; il ſe leva, ſortit de la Cabanne, & leur commanda de le ſuivre. Il les mena dans ſon Fort, où il les regala bien; puis les mit entre les mains de M. d'Erlach, & d'un des deux le Vaſſeur, qu'il chargea de les reconduire dans leur Pays. Il donna en même tems avis à Saturiova de ce qu'il venoit de faire, ajoûtant qu'il en uſoit ainſi pour rétablir la Paix entre lui & Timagoa. Les inſtructions de ces deux Envoyés portoient auſſi de ne rien omettre pour s'aſſûrer de la fidélité de Timagoa, d'aller enſuite trouver un grand Chef, nommé OUTINA, dont il paroît que Timagoa relevoit, & dont on lui avoit fort exageré la puiſſance, de le ſaluer de ſa part, & de faire alliance avec lui.

Tonnerre extraordinaire & ſes effets.

Cependant Saturiova ne pouvoit digerer la maniere, dont il venoit d'être traité, mais il fut aſſez maître de lui pour diſſimuler ſon reſſentiment juſqu'à ce qu'il eût trouvé une occaſion favorable de ſe venger. Il fit même dire au Commandant de la Caroline, qu'il pouvoit négocier avec Timagoa, comme il le jugeroit à propos, & qu'il en paſſeroit par tout ce qu'il auroit reglé. Il affecta de lui donner plus de marques de confiance que jamais, & il lui fit pluſieurs préſens. Son deſſein étoit d'écarter de lui toute défiance, afin de le ſur-

prendre plus aiſément ; mais un accident des plus étranges, que je ne rapporte même que ſous la garantie de ceux, qui prétendent en avoir été témoins, fit juger au Paraouſti que le plus ſur & le plus avantageux pour lui étoit de bien vivre avec les François. 1564.

Le vingt-uniéme d'Août il tonna d'une maniere ſi ſurprenante à une demie lieuë de la Caroline, que non-ſeulement l'Air, mais les Campagnes mêmes parurent en feu. Ce premier orage fut ſuivi de pluſieurs autres, qui ſe ſuccederent de fort près pendant trois jours, & ce qu'il y eut de particulier, c'eſt que la Riviere en fut tellement embraſée, qu'on la voyoit boüillonner, & qu'une quantité prodigieuſe de Poiſſons en moururent. Les Forêts prirent auſſi feu en pluſieurs endroits, & ſi ſubitement, que tous les Oiſeaux n'eurent pas le tems de ſe ſauver, & qu'il en périt un grand nombre.

Les François ne ſçavoient que penſer de ce qu'ils voyoient, quelques-uns s'imaginoient que les Sauvages, pour les contraindre de ſortir de leur Pays, avoient mis le feu à leurs Campagnes & à leurs Forêts, afin de leur ôter toute reſſource, & de les faire perir de faim, s'ils s'obſtinoient à reſter chez eux. Mais ces Barbares ſe mirent bien d'autres imaginations dans la tête, & Laudonniere qui s'en aperçut, n'eut garde de les déſabuſer. Ils ne douterent point que tout ce fracas ne fût un effet du Canon des François, & ils envoyerent prier le Commandant de le faire ceſſer au plutôt, afin d'arrêter l'embraſement général, dont ils ſe croyoient menacés.

Ceux qui vinrent lui faire cette priere,

1764. étoient Sujets d'un des Vaſſaux de Saturiova, auquel Laudonniere avoit auſſi demandé ſes Priſonniers, & qui s'obſtinoit à les refuſer : ce Commandant répondit à ſes Envoyés que les malheurs, dont ils craignoient les ſuites avec tant de fondement, étoient le juſte châtiment du mauvais procédé de leur Maître, & que ſon deſſein étoit de l'aller brûler lui-même dans ſa Cabanne, s'il perſiſtoit dans ſon refus. Ce ſtratageme eut tout le ſuccès, que Laudonniere s'en étoit promis : le Paraouſti, ſans differer d'un moment, lui envoya ſes Priſonniers, & peu de tems après le Feu s'éteignit. Les François l'avoient bien prévû, mais le Chef Sauvage étoit encore ſi effrayé, qu'il s'enfuit à vingt-cinq lieuës de-là, & fut deux mois ſans reparoître. Cependant l'Air étoit ſi échauffé, & l'Eau de la Riviere ſi infectée de la prodigieuſe quantité de Poiſſons morts, dont elle étoit couverte, que la plûpart de ceux qui en burent alors, tomberent malades ; mais aucun François n'en mourut.

Comment Laudonniere en profite.

M. d'Erlach avec dix François fait gagner une grande victoire à un Chef Sauvage.

Le dixiéme de Septembre M. d'Erlach & le Vaſſeur partirent avec un Sergent & dix Soldats, pour remener à Timagoa tous les Priſonniers, dont nous avons parlé. Après s'être acquitté de leur commiſſion, ils allerent juſques chez Outina, qui demeuroit à quatre-vingt-dix lieuës de la Caroline, & ils furent reçus de ce Paraouſti avec de grandes démonſtrations de joye. Il ſe préparoit à marcher contre un de ſes Ennemis, nommé POTANOU, & il engagea M. d'Erlach à l'accompagner dans cette expédition ; mais cet Officier ne ſe fit ſuivre, que de la moitié de ſon Eſcorte, & renvoya le reſte au Fort avec le Vaſſeur.

feur. Il chargea celui-ci d'une Lettre pour le Commandant, à qui il demanda ſes ordres, par rapport au ſéjour qu'il devoit faire auprès d'Outina. 1564.

Ce Paraouſti ſe mit peu de jours après en campagne avec peu de Monde, parce qu'il croyoit ſurprendre ſon Ennemi : mais il fut fort déconcerté de le voir venir à ſa rencontre avec toutes ſes Forces. D'Erlach le raſſûra, & ayant du premier coup de Fuſil jetté par Terre Potanou lui-même, toute cette grande Armée perdit cœur & tourna le dos, quoiqu'un François eût auſſi été tué d'une flêche à la premiere décharge. Il eſt vrai qu'il fût bien vengé ; d'Erlach & Outina firent un grand carnage des Fuyards, & emmenerent quantité de Priſonniers. A peine étoient-ils de retour chez Outina, qu'un Batteau envoyé par Laudonniere vint chercher d'Erlach, auquel le Paraouſti fit de fort beaux préſens ; il en envoya auſſi au Commandant des François, & parmi ceux-ci il y avoit des morceaux d'or & d'argent. Enfin il donna ſa parole à d'Erlach que ſi les François avoient beſoin de ſes Sujets, ils en trouveroient toujours ſix cent diſpoſés à les ſervir envers & contre tous.

Ce qui avoit obligé M. de Laudonniere à rappeller d'Erlach, c'eſt qu'il avoit été averti d'une intrigue, qui ſe tramoit ſourdement contre lui. Les Volontaires, dont j'ai dit que pluſieurs étoient Gentilshommes, trouvoient fort mauvais que le Commandant les employât aux mêmes travaux, que les plus vils Manœuvres, & tout le monde ſe plaignoit de ce qu'il n'avoit pas amené en Floride un ſeul Miniſtre, de ſorte qu'il ne ſe faiſoit aucun

Sédition à la Caroline.

1564. exercice public de Religion. Mais ce qui cauſoit ſurtout le mécontentement du grand nombre, c'eſt qu'on ſe voyoit à la veille de manquer tout-à-fait de Vivres. A quoi il faut ajoûter qu'un Aventurier avoit perſuadé à la plûpart, qu'il avoit un ſecret pour trouver des Mines d'Or, & que le Commandant ne lui avoit pas voulu permettre d'en faire l'eſſay.

Cette conduite de Laudonniere, toute ſage qu'elle étoit, avoit été regardée comme une vraye tyrannie : on diſoit hautement que l'intention du Roy & de l'Amiral étoit qu'on ne négligeât rien pour découvrir tout ce que le Pays pouvoit renfermer de richeſſes, & on ne ceſſoit de repeter que, ni M. de Coligni, ni Sa Majeſté n'avoient pas prétendu envoyer tant d'honnêtes Gens en Amerique, pour y être traités en Eſclaves, & pour y mourir de faim. Ces diſcours paſſerent bientôt des Entretiens particuliers dans les Aſſemblées publiques, & des murmures on en vint juſques à conſpirer contre la vie du Commandant, qui n'eut pas peu à faire pour ſe garantir des piéges, qu'on lui tendit à diverſes repriſes.

Sa fermeté en cette occaſion.

Il jugea néanmoins que le plus mauvais parti, qu'il pût prendre dans une conjoncture ſi délicate, ſeroit de mollir. Il commença par faire juſtice d'un Fripon, qui abuſoit de ſa confiance pour le trahir. Il renvoya enſuite en France ceux des Mutins, dont il croyoit avoir le plus à craindre, & il profita pour cela d'un Navire, qui étoit arrivé en Floride au mois de Septembre, & qui remit à la voile le dixiéme de Novembre. Il crut alors qu'il lui ſeroit plus aiſé d'être le Maître, mais il ſe trompa : le feu de la ſédition, non-ſeulement

ne s'éteignit point, mais fit au contraire d'autant plus de progrès, que le Commandant ſe perſuada trop tôt que les Factieux n'avoient plus de Chefs. Il ne tarda pas à reconnoître ſon erreur, & il prit d'autres meſures pour faire avorter tous ces complots. Il choiſit tous ceux, dont il jugeoit devoir ſe défier davantage, il les envoya ſous la conduite d'un Gentilhomme, nommé la Roche-Ferriere, à Outina, avec ordre d'achever la découverte de ce Canton, & retint auprès de lui MM. d'Ottigny & d'Erlach, ſes deux premiers Officiers, & qu'il ſçavoit être très-affectionnés à ſa perſonne. 1564

Ces précautions étoient ſagement priſes, mais Laudonniere n'avoit pas connu tous les Mécontens. Peu de jours après le départ de la Roche-Ferriere, treize Matelots enleverent une des deux Barques, dont on ſe ſervoit pour aller chercher des Vivres, & diſparurent. Deux Charpentiers, nouvellement arrivés de France, ſe ſaiſirent de l'autre, & on n'a jamais pû ſçavoir ce qu'ils étoient devenus. Comme on ne pouvoit ſe paſſer de ſemblables Bâtimens, Laudonniere en fit conſtruire deux autres, mais ils n'étoient pas encore achevés, lorſqu'une révolte déclarée priva encore le Commandant de cette reſſource, & fit perdre à la Colonie la moitié de ſes Habitans. Pluſieurs François diſparoiſſent.

Un Genevois nommé ETIENNE, & deux François, qui avoient nom DES FOURNEAUX & LA CROIX, mirent en tête à quelques Volontaires, & à un grand nombre de Soldats, d'aller faire la courſe ſur les Eſpagnols, en leur perſuadant que la priſe d'un Vaiſſeau de cette Nation, ou le pillage de la moindre Les Mutins veulent aller en courſe.

1564. Bicoque, ſuffiroient pour les enrichir à jamais. La partie fut bientôt liée, & le nombre de ces nouveaux Corſaires fut de ſoixante-ſix, parmi leſquels il y en eut quelques-uns, qui s'enrôlerent plutôt par la crainte des mauvais traitemens, dont les Séditieux les avoient menacés, que par le deſir & l'eſperance d'une meilleure fortune. Les préparatifs ſe firent avec beaucoup de ſecret; & un jour que le Commandant étoit au lit malade, cinq des plus déterminés entrerent dans ſa Chambre bien armés; quatre s'arrêterent à la porte, & un ſeul s'approchant de ſon lit, lui déclara qu'ils étoient réſolus d'aller croiſer le-long des Iſles Eſpagnoles.

Ils forcent le Commandant de leur ſigner une Commiſſion.

Il leur répondit qu'avant que d'exécuter un pareil projet, il y avoit bien des reflexions à faire, & qu'ils ne pouvoient ignorer les défenſes expreſſes, qu'il avoit du Roy & de la Reine Regente, de ſouffrir qu'aucun de ceux, qui étoient ſous ſes ordres, entreprît rien ſur les Colonies Caſtillanes. Tout eſt conſideré, Monſieur, répliqua le Séditieux, c'eſt un parti pris ſans retour, & vous vous y oppoſeriez envain. Des juremens exécrables ſuivirent cette inſolente réplique, & les quatre autres s'étant avancés en jurant auſſi, ils ſe mirent à fureter dans tous les coins & recoins de la Chambre, où ils ne laiſſerent rien, qui pût leur être de quelque utilité. Ils bleſſerent même un Gentilhomme, qui étoit accouru au bruit, & qui ſe mettoit en devoir de réprimer ces violences.

Ils firent plus, ils ſe ſaiſirent de la perſonne de leur Commandant, & le tranſporterent dans un Bâtiment, qui étoit à l'Ancre vis-à-

vîs du Fort, où ils le garderent à vûë pendant quinze jours, avec un Valet, qu'ils lui avoient avoient laiſſé pour le ſervir. Ils en vouloient ſurtout à un Sergent, nommé LA CAILLE, & ils avoient réſolu de s'en défaire; mais il leur échapa, & s'alla cacher dans le Bois. Enfin ils dreſſerent une Commiſſion, telle qu'ils la vouloient, pour aller croiſer dans le Golphe Mexique, & ils la porterent au Commandant, qu'ils forcerent, le Poignard ſur la gorge, de la ſigner. Ils contraignirent de la même maniere un des deux le Vaſſeur à leur livrer ſon pavillon, & un autre Pilote, appellé TRENCHANT, à les accompagner. 1564.

Ils ſe diviſent, une partie ſe perd.

Ils avoient armé les deux nouveaux Batteaux, & ils mirent à la Voile le huitiéme de Décembre. Leur deſſein étoit d'aller droit à l'Iſle Eſpagnole, & de piller *Taguana*, Ville alors conſidérable, dont on voit encore quelques ruines à deux lieuës de *Leogane*. & ils comptoient de prendre ſi bien leurs meſures, qu'ils y arriveroient la nuit de Noël pour faire leur attaque, tandis que tout le Monde ſeroit à l'Egliſe. Mais ils étoient encore dans la Riviere de May, que la diviſion ſe mit parmi eux, comme il arrive preſque toujours à ceux, qui ont ſecoué le joug de l'autorité légitime. Après de grandes conteſtations, les deux Batteaux ſe ſéparerent; l'un ſuivit la Côte, pour traverſer à l'Iſle de Cuba, l'autre tira droit au large pour ranger les Iſles Lucayes, & il y a bien de l'apparence que ce dernier périt en Mer, du moins on n'en a jamais eu la moindre nouvelle.

Les autres font quelques priſes.

Le premier, où étoit le Pilote Trenchant, & qui étoit commandé par un nommé D'ORANGER,

1565. rencontra au bout de quelques jours un Brigantin Eſpagnol, chargé de Vin & de Caſſave, dont il ſe rendit maître, & dans lequel d'Oranger fit paſſer tous ceux, qui l'embarraſſoient dans ſon Batteau, avec une partie des Vivres. Enſuite nos Aventuriers gagnerent la Côte Occidentale de l'Iſle Eſpagnole, s'y rafraîchirent dans un Havre proche d'Yaguana, y radouberent leur priſe, qui faiſoit eau, & paſſerent à *Caracoa*, dans l'Iſle de Cuba. Ils trouverent dans ce Port une Caravelle de cinquante à ſoixante Tonneaux, où il n'y avoit perſonne, s'en emparerent, & laiſſerent leur Batteau à la place. De-là ils rabbatirent ſur l'Iſle Eſpagnole, & enleverent près du Cap *Tiburon*, une Patache richement chargée, où étoit le Gouverneur de la Jamaïque, avec ſes deux Fils, qui demeurerent leurs Priſonniers.

Ce qui leur arrive à la Jamaïque.

Ils comptoient bien d'en tirer une bonne rançon, mais comme ils ſe furent aprochés de la Jamaïque, le Gouverneur s'aviſa, pour ſe tirer de leurs mains, d'un ſtratagême, qui lui réuſſit. Il leur propoſa d'envoyer à ſa Femme un de ſes Fils, avec une Lettre, qui lui apprendroit ſa captivité, & rapporteroit la ſomme, dont il étoit convenu avec eux pour ſa rançon. Ils donnerent dans un piége ſi groſſier, & le Gouverneur ayant montré à d'Oranger une Lettre, qui ne contenoit que ce que je viens de dire, donna au Porteur des ordres ſecrets, dont l'exécution fut prompte. Quelques tems après, à la petite pointe du jour, nos Corſaires furent bien étonnés de ſe voir inveſtis par trois Bâtimens bien armés, & où il y avoit beaucoup de Monde. La partie étoit trop inégale pour tenter un

combat : la Caravelle, où étoit d'Oranger avec le Gouverneur Caſtillan, fut obligée de ſe rendre ; le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le tems de couper ſon Cable, & de prendre le large ; il fut pourſuivi, mais un peu tard, & il ne put être joint. Il doubla le Cap de Saint Antoine, qui eſt à la pointe Occidentale de Cuba ; puis il rangea toute la Côte Septentrionale de cette Iſle. 1565.

Retour de quelques-uns à la Caroline.

Alors le Pilote Trenchant, qui le commandoit, s'étant concerté avec quelques Matelots, du nombre de ceux, qu'on avoit embarqués par force, auſſi-bien que lui, prit le tems de la Nuit pour traverſer au Canal de Bahama dans lequel il entra, avant que les autres s'en apperçuſſent. Ils furent bien étonnés, lorſqu'ils reconnurent les Terres de la Floride, mais il n'y avoit plus moyen de s'en dédire. Ils manquoient de Vivres, & ne ſçavoient où en aller chercher ; ce fut donc une néceſſité pour eux de ſe laiſſer conduire, & ils n'étoient plus qu'à quelques lieuës de la Riviere de May, lorſque M. de Laudonniere fut averti par des Sauvages, qu'il paroiſſoit un Bâtiment, ſur lequel il y avoit des François.

Peu de tems après le Brigantin moüilla l'Ancre à l'entrée du Fleuve, & la nouvelle en étant venuë à la Caroline, le Gouverneur envoya ordre à Trenchant de s'aprocher du Fort. Les Séditieux voulurent s'y oppoſer ; mais un Détachement de trente Soldats étant venu ſaiſir les quatre plus Mutins, les autres ſe laiſſerent prendre, & on leur mit les fers aux pieds & aux mains. Le Procès des premiers étoit déja inſtruit, & le Conſeil de guerre les avoit condamnés à être pendus.

1565. Dès que le Brigantin eut jetté l'Ancre devant le Fort, on fit débarquer tout le Monde, & M. de Laudonniere parut à la tête des Troupes, pour faire exécuter la Sentence portée contre les quatre Chefs de la révolte.

Punition des plus coupables. Ces Malheureux ne voyant plus d'eſperance d'éviter le ſupplice, qu'ils avoient ſi bien mérité, ſe mirent à prier Dieu. Il y en eut pourtant un, qui ſe tournant vers les Soldats, leur tendit les bras en s'écriant, *Hé quoi, mes Camarades, ſouffrirez-vous que nous périſſions de la ſorte?* Le Commandant lui répondit, que les Soldats du Roy ne reconnoiſſoient point de rebelles pour leurs Compagnons. Il ne laiſſa pourtant pas de ſe faire un petit mouvement parmi les Troupes, & pluſieurs demanderent que la peine des Criminels fût commuée. Laudonniere ſe fit beaucoup prier, avant que d'y conſentir: enfin il accorda qu'ils fuſſent paſſés par les Armes, à condition néanmoins qu'après leur mort leurs cadavres ſeroient attachés à un gibet. L'exécution ſe fit ſur le champ. Le Genevois Etienne, la Croix & des Fourneaux étoient du nombre de ces quatre; je n'ai point trouvé le nom du quatriéme.

Nouvelles découvertes. Tandis que la Floride Françoiſe ſe dépeuploit ainſi, elle ſe découvroit de plus en plus. La Roche-Ferriere avoit penétré juſqu'à des Nations voiſines des Montagnes d'Apalache, avoit fait alliance avec pluſieurs Paraouſtis, & ſans s'embaraſſer beaucoup d'Outina, à qui ces négociations ne faiſoient point de plaiſir, il étoit revenu à la Caroline avec de fort beaux préſens pour M. de Laudonniere, de la part de ſes nouveaux Alliés. Ce Comman-

dant conçut de grandes eſperances de ces découvertes, d'autant plus que parmi les préſens, qu'il venoit de recevoir, il y avoit des choſes aſſez précieuſes. C'étoit de petites Plaques d'Or & d'Argent, des morceaux prétendus des Mines, des Carquois bien travaillés, des Peaux fines, des Fléches armées d'Or, des Tapis d'un tiſſu de plumes d'Oiſeaux, dont le travail étoit aſſez délicat, des Pierres bleuës & vertes figurées, des Haches faites de ces Pierres, & d'autres raretés dans le même goût. Un Soldat, nommé Pierre GAMBIE, étoit auſſi allé avec la permiſſion du Commandant, découvrir le Pays d'un autre côté, mais comme il s'en revenoit aſſez bien fourni de Marchandiſes, qu'il avoit troquées avec des curioſités d'Europe, il fut aſſaſſiné dans ſa Piroque par deux Sauvages, qui s'étoient offerts à lui pour le conduire. 1565.

On apprit en même tems qu'aſſez loin de la Caroline vers le Sud, il y avoit deux Européens chez un Paraouſti, appellé ONATHACA, & Laudonniere les lui envoya demander en payant leur rançon. Le Paraouſti ne fit nulle difficulté de les lui remettre à cette condition, & ils furent amenés au Fort. C'étoit deux Eſpagnols, qu'on preſenta au Commandant tout nuds, ayant des cheveux, qui les couvroient aſſez bien juſqu'aux genoux. On commença par les habiller, on leur coupa enſuite les cheveux, qui étoient fort ſales, & mal en ordre; un des deux avoit caché ſous les ſiens un morceau d'Or, qui valoit environ vingt-cinq écus, & ni lui, ni ſon Compagnon ne voulurent pas ſouffrir qu'on jettât les cheveux, qu'on leur avoit coupés, ils les conſerverent

Aventure de deux Eſpagnols.

1565. précieuſement, pour les envoyer à leurs Familles, comme un monument de la longue captivité, qu'ils avoient ſoufferte.

Diverſes notices ſur le Cap de la Floride.

Ces deux Hommes raconterent qu'outre Onathaca, qui faiſoit ſa réſidence ſur la Côte Orientale de la preſqu'Iſle de la Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre Cacique, nommé CALOS (*a*), lequel n'étoit pas moins puiſſant que le premier, & le ſurpaſſoit beaucoup en richeſſes. Auſſi étoit-il à la ſource des Mines, d'où ſortoient tout l'Or, l'Argent & les Pierreries, qu'on avoit trouvés dans la Floride; la plûpart des Vaiſſeaux, qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amerique, ayant échoué près de ſon Canton. Les deux Eſpagnols aſſurerent que ce Sauvage avoit creuſé une foſſe de ſix pieds de profondeur ſur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes ſortes de richeſſes: qu'il y avoit actuellement dans ſa Bourgade quatre ou cinq Femmes de condition avec leurs Enfans, qui avoient fait naufrage avec eux, il y avoit environ quinze ans: que ce Barbare avoit trouvé le moyen de perſuader à ſes Sujets que toutes ſes richeſſes étoient le fruit du pouvoir, qu'il avoit de les faire produire à la Terre, & que tous les ans, au tems de la recolte, il ſacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux, que quelque tempête avoit livrés entre ſes mains.

Ils avertirent enſuite les François de ne ſe point fier aux Floridiens, que ces Sauvages n'étoient jamais plus à craindre, que quand

(*a*) Ces *Calos* ou *Carlos* ſont Antropophages, & fort cruels, ils demeurent dans une Baye, qui porte également leur nom & celui de *Ponce de Leon*.

Ils faiſoient plus de careſſes. Ils ajoûterent qu'ils répondoient bien de ſe rendre Maîtres de tous les thréſors de Calos, ſi on vouloit leur donner cent Hommes bien armés. Un des deux dit encore qu'ayant ſouvent été envoyé par Onathaca, ſon Maître, à ce Cacique, il avoit découvert ſur la route à peu près à moitié chemin, un grand Lac d'Eau douce, appellé *Serropé*, au milieu duquel il y avoit une Iſle, dont les Habitans faiſoient un très-grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une certaine racine, dont on faiſoit du Pain, & dont il ne ſçavoit pas le nom. 1565.

Laudonniere fait la paix entre les Sauvages.

Peu de tems après l'arrivée de ces Eſpagnols Saturiova fit ſolliciter de nouveau M. de Laudonniere de ſe joindre à lui pour aller combattre Outina & Timagoa, ou dumoins de rappeller les François, qui étoient demeurés chez le premier, & dont la ſeule conſidération, diſoit-il, l'empêchoit depuis quelque tems de porter ſes Armes de ce côté-là. Pluſieurs autres Paraouſtis appuyerent ſa demande; mais le Commandant jugea plus convenable à la ſituation, où il ſe trouvoit, de travailler à réconcilier ces Nations entr'elles, que de prendre parti pour les unes contre les autres. Il vint enfin à bout de leur faire conclurre un Traité, dont il ſongea auſſi-tôt à profiter pour ſe fortifier contre ceux, qui voudroient entreprendre quelque choſe contre les interêts de ſa Colonie.

Il ſe précautionne & ſe fortifie.

Son premier ſoin enſuite, & c'étoit par où il auroit dû commencer en arrivant dans la Floride, fût de remplir ſes Magaſins, perſuadé par une trop fâcheuſe expérience, que le plus ſûr moyen de prévenir les mutineries

1565. parmi de nouveaux Colons, eſt de les entretenir toujours dans l'abondance, & de les occuper à des exercices, qui tournent à leur profit. Il fit en même tems ajoûter de nouveaux Ouvrages à ſon Fort, & il le mit entiérement hors d'inſulte de la part des Sauvages, les ſeuls Ennemis, contre leſquels il croyoit devoir ſe précautionner. Après quoi il envoya de nouveau le Sieur d'Ottigny, ſon Lieutenant, à la découverte du Pays.

Nouvelles découvertes. Cet Officier pénétra juſqu'au bord d'un Lac, dont on ne voyoit point l'extrémité, même de la cime des plus grands Arbres, & que Leſcarbot s'eſt imaginé avoir communication avec la Mer du Sud; erreur pardonnable dans un tems, où l'on ne connoiſſoit encore que les Côtes de l'Amerique Septentrionale. Le Lac, que découvrit d'Ottigny, eſt apparemment le même, que Ferdinand de Soto apperçut en approchant des Montagnes d'Apalache, & qui n'eſt pas encore aujourd'hui bien connu, non plus qu'un autre plus petit, qui ſe trouve, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, aſſez loin au Nord-Eſt du premier, & où l'on prétend que le Sable eſt mêlé de quelques grains d'Argent: ſi cependant l'un & l'autre n'eſt point fabuleux. D'Ottigny en retournant à la Caroline, fit pluſieurs détours dans un très-beau Pays, puis ſe rendit chez Outina, à qui ſon arrivée fit beaucoup de plaiſir, & à qui il ne put ſe défendre de laiſſer quelques-uns de ceux, qui l'accompagnoient.

La guerre recommence entre les Sauvages. Deux ans après, un de ces François, nommé GROUTAUT, arriva au Fort & fit à M. de Laudonniere, de la part d'un Paraouſti voiſin

d'Outina, une propoſition fort ſpécieuſe. Ce fut de rendre les François Maîtres des Montagnes d'Apalache, s'ils vouloient l'aider à en chaſſer un de ſes Ennemis, qui en étoit en poſſeſſion. Le Commandant eut bien voulu profiter de cette offre, car il avoit toujours dans l'eſprit que ces Montagnes renfermoient des Mines; mais comme il ne lui reſtoit guéres de Monde, que ce qu'il lui en falloit pour garder ſa Place, il crut devoir attendre le ſecours, qu'on lui avoit fait eſperer de France, avant que de répondre à ce Paraouſti. Il ne ſongeoit donc plus à ſe mêler des affaires des Sauvages, lorſque des Envoyés d'Outina vinrent lui demander de la part de leur Maître douze ou quinze de ſes Gens, pour les mener contre Potanou (*a*), avec qui il venoit de rompre de nouveau. 1565.

Il ne voulut rien décider ſur cette demande, ſans avoir conſulté ſes principaux Officiers, dont le plus grand nombre fut d'avis qu'il falloit contenter Outina. Ceux qui parloient de la ſorte, s'appuyoient de l'exemple des Eſpagnols, qui n'avoient fait, diſoient-ils, de ſi grandes conquêtes dans le nouveau Monde, qu'en affoibliſſant les Naturels du Pays les uns par les autres. Ils ajoûterent même qu'au lieu de douze Hommes, que demandoit Outina, il falloit lui en envoyer trente, afin qu'ils fuſſent en état de ſe ſoûtenir par eux-mêmes au milieu des Sauvages; ajoûtant qu'il ne falloit jamais compter ſur l'amitié & la bonne foi de ces Barbares, lors même qu'on leur rendoit ſervice, qu'autant Laudonniere envoye du ſecours à Outina.

(*a*) Nous avons vû que Potanou avoit été tué dans un combat, mais il faut ſe ſouvenir qu'en Floride le nom du Chef eſt toujours celui de la Nation.

1565. qu'on étoit aſſez fort, pour ne rien craindre.

Victoire d'Outina par le moyen des François.

Laudonniere goûta cet avis, & d'Ottigny fut commandé avec trente Hommes, pour aller joindre Outina, lequel n'eut pas plûtôt reçû ce renfort, qu'il ſe mit en campagne avec trois cent de ſes Sujets. Après que cette petite Armée eut marché deux jours, Outina eut avis qu'il étoit découvert, ce qui l'inquieta beaucoup. Il conſulta ſon Ionas, pour ſçavoir s'il devoit aller plus loin, ou retourner ſur ſes pas. Le Jongleur après bien des grimaces & des contorſions, lui dit que Potanou l'attendoit avec deux mille Hommes, & des cordes pour le lier, lui & tous ſes Gens; ſur quoi il ne balança point à ordonner la retraite.

D'Ottigny au déſeſpoir de manquer une ſi belle occaſion de faire connoître aux Floridiens la difference, qu'il y a entr'eux & les François, après avoir inutilement épuiſé toute ſon éloquence pour faire reprendre cœur à ces Barbares, leur dit, que puiſqu'ils l'abandonnoient ainſi dans une occaſion, où il ne tenoit qu'à eux d'acquerir beaucoup de gloire, il alloit avec ſa ſeule Troupe attaquer Potanou, & qu'il ne demandoit qu'un Guide pour le conduire à l'Ennemi. Ce diſcours produiſit tout l'effet, que d'Ottigny en avoit eſperé; Outina eut honte de ſa lâcheté; on marcha à l'Ennemi, & on le rencontra préciſément à l'endroit, & avec le même nombre de Troupes, que le Jongleur avoit marqué. On ne balança pourtant point à charger d'abord, & la Mouſqueterie des François fit une ſi terrible exécution ſur les premiers rangs de Potanou, que toute ſon Armée ſe débanda en un inſtant. Outina,

malgré un ſuccès ſi peu eſperé, n'oſa pourſuivre les Fuyards, & d'Ottigny voyant qu'il n'y avoit, ni honneur, ni profit à eſperer avec de tels Guerriers, laiſſa douze Hommes à ſon Allié, & regagna en diligence la Caroline. 1565.

Il trouva M. de Laudonniere dans un grand embarras : ce Commandant avoit compté de recevoir des ſecours de France au plus tard dans le mois d'Avril, & n'avoit de Proviſions, que ce qu'il en falloit pour attendre ce terme. Pour ſurcroît de diſgrace les Sauvages commençoient à ne plus faire tant de cas des curioſités d'Europe, & vendoient fort cher tout ce qu'on étoit obligé d'acheter d'eux. Cependant le mois de May ſe paſſa, ſans qu'il vînt aucune nouvelle de France. Alors la famine fut extrême dans la Caroline, le Gland y étoit devenu la nourriture ordinaire, il manqua même bientôt, & l'on fut réduit à chercher dans la Terre des Racines, qui ſuffiſoient à peine pour traîner une vie languiſſante. Il ſembloit que tous les Elemens euſſent conſpiré contre ces infortunés Colons, le Poiſſon diſparut de la Riviere, & le Gibier des Forêts & des Marais. Extrémité, où la famine réduit les François.

Les Sauvages, à qui l'on ne pouvoit cacher cette extrémité, & qui n'avoient guéres eux-mêmes que le néceſſaire, mirent à un prix exorbitant le peu, dont ils voulurent bien ſe priver, & quand ils n'eurent plus rien à vendre, ils s'éloignerent. On alla les chercher dans les Bois, on ſe mit à leur diſcrétion, & on en eſſuya plus d'une fois des rebuts & des inſultes. Il arriva même qu'un Paraouſti ayant ſçu qu'un François avoit de l'Or, le fit aſſaſſiner, & enleva ſa dépoüille. Laudonniere ne

1565. crut pas devoir laiſſer impuni cet attentat, & il envoya brûler le Village, où demeuroit ce Barbare : celui-ci s'y étoit bien attendu, & on ne trouva que des Cabannes vuides, fort aiſées à réparer.

Conſeil violent donné à Laudonniere.

Dans le déſeſpoir, où tant de malheurs mirent tout le monde, il fut propoſé par quelqu'un d'aller ſe ſaiſir d'Outina, pour le contraindre à donner des vivres. Le Commandant s'oppoſa autant qu'il le put, à une réſolution, dont il prévoyoit les ſuites ; mais des Gens, que la faim gourmande, n'écoutent rien. Laudonniere voyant donc qu'une plus longue réſiſtance ne ſerviroit qu'à compromettre ſon autorité ; faiſant d'ailleurs reflexion que ſes meilleurs Soldats étoient tombés dans une langueur, qui les rendoit incapables du moindre ſervice ; que les maladies, cauſées par les mauvaiſes nourritures, augmentoient chaque jour, & que pluſieurs en étoient déja morts, ſe vit comme forcé de ſe charger lui-même de l'exécution d'un projet, qu'il déteſtoit, & dont il n'auguroit rien de bon.

Les ſuites, qu'il eut.

Ses preſſentimens ſe trouverent juſtes : Outina fut enlevé, mais on n'y gagna rien, toute ſa Nation prit les armes, & on ſe vit au moment d'avoir ſur les bras une guerre, qu'on n'étoit nullement en état de ſoûtenir. Il fallut négocier, & rendre la liberté à Outina pour très-peu de choſe, & l'on ne tarda point à reſſentir les mauvais effets d'une démarche, ſur l'injuſtice & le danger de laquelle le déſeſpoir avoit fermé les yeux d'une multitude affamée. Laudonniere fut attaqué dans ſa retraite, on lui tua deux Hommes, on lui en

bleſſa plus de vingt, & le peu de vivres, qu'on lui avoit donné pour la rançon d'Outina, fut repris. Le combat dura preſque tout le jour, qui fut le vingt-ſeptiéme de Juillet, & les Sauvages y firent paroître une conduite & une réſolution, dont on ne les avoit pas encore cru capables. Dès qu'ils voyoient nos Mouſquetaires prêts à tirer, ils ſe couchoient ſur le ventre avec une promptitude ſans pareille, & ils perdirent en effet peu de Monde. MM. d'Ottigny & d'Erlach firent dans cette rencontre des actions dignes d'une plus juſte & d'une plus noble expédition, & ſans eux Laudonniere, qui de ſon côté montra beaucoup d'intrepidité, eut eu bien de la peine à ſe tirer de ce mauvais pas. 1565.

Une aſſez bonne proviſion de Mil, qu'un des deux le Vaſſeur lui amena de la Riviere de Somme, peu de tems après ſon retour à la Caroline, le conſola un peu de ſon malheur; mais comme il n'oſoit pas ſe flatter de recevoir ſouvent de pareils ſecours, il reſolut de profiter de celui-ci pour repaſſer en France. Il commençoit déja à diſpoſer toutes choſes pour ce voyage, lorſque le troiſiéme d'Août quatre Voiles parurent à la vûë de la Caroline. La joye fut grande à cette vûë, parce qu'on ne douta point que ces Bâtimens ne vinſſent de France: mais on ne fut pas longtems dans une ſi agréable erreur; c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un extrême beſoin. Ils étoient commandés par un Officier, nommé Jean HAWKINS, fort honnête Homme, & qui bien loin d'abuſer du triſte état où il trouva les François, fit au contraire tout ce qu'il put. Les Anglois arrivent en Floride.

1565. pour les ſoulager, ſurtout quand il eut reconnu qu'ils étoient Proteſtans.

Ce qui ſe paſſe entr'eux & les François.

Il commença par envoyer demander au Commandant de la Caroline, la permiſſion de faire de l'eau, & l'ayant obtenuë ſans peine, il vint ſeul & ſans armes lui rendre viſite. Laudonniere le reçut, comme le demandoient de ſi bonnes manieres; il regala ſon Hôte de quelques Volailles, qu'il avoit reſervées pour le plus preſſant beſoin: & Hawkins de ſon côté fournit le Pain & le Vin, dont aucun des nôtres, pas même le Commandant, n'avoit goûté depuis ſix ou ſept mois. Cette bonne intelligence entre des Gens, qui parurent aux Sauvages être de la même Nation, rendirent ces Barbares plus humains, & ſoit crainte, ſoit intérêt, ils ſe rapprocherent, & apporterent des vivres de toutes parts.

Laudonniere en avoit déja acheté des Anglois, auſſi-bien que des Munitions & des Hardes, & non-ſeulement Hawkins lui en avoit fait un bon prix, mais il y avoit ajoûté quantité de preſens. Il lui avoit offert de plus de le paſſer en France avec tout ſon Monde. Un peu de défiance peut-être, ou quelque autre raiſon, que je ne ſçai point, l'empêcherent d'accepter cet offre, mais comme il étoit perſuadé, que ni la Cour, ni M. l'Amiral, ne s'intéreſſoient plus guéres à la Floride, il continua de travailler à mettre le Brigantin Eſpagnol, dont nous avons parlé, en état de tenir la Mer, réſolu de s'embarquer au plutôt.

Hawkins, à qui il ne diſſimula point ce deſſein, viſita ce Bâtiment, & le trouva fort mauvais; il renouvella ſes offres, & Laudonniere perſiſtant dans ſon refus, il le preſſa

d'acheter un de ſes Vaiſſeaux. Le Commandant fit d'autant moins de difficulté d'y conſentir, que ſa Garniſon lui déclara nettement qu'elle ne vouloit pas differer davantage à ſortir d'un Pays, où elle ſeroit toujours en danger de mourir de faim. Choſe étonnante, que parmi tant de moyens de ſubſiſter, que la diſette extrême des vivres avoit fait imaginer, il ne fût venu en penſée à perſonne de s'aſſûrer de ne jamais retomber dans ce fâcheux état, en cultivant la Terre! Tant la fainéantiſe, quand elle eſt paſſée en habitude, eſt difficile à ſurmonter. D'ailleurs on avoit perdu toute eſperance de découvrir des Mines dans la Floride, & on s'étoit dégoûté d'un Pays, où l'on ne pouvoit compter de vivre à ſon aiſe, qu'autant qu'on le feroit valoir par un pénible travail. 1565.

Arrivée de M. de Ribaut en Floride.

Cependant les Anglois mirent à la voile peu de jours après que leur Commandant eut livré un de ſes Vaiſſeaux à M. de Laudonniere, & les François ne ſongerent plus qu'à ſe diſpoſer à leur voyage. Tout fut en état le quinziéme d'Août, & l'on n'attendoit plus que le vent pour appareiller; mais par malheur ce vent ſi déſiré ne vint que le vingt-huit. On ſe hâta d'en profiter, & l'on étoit occupé à lever les Ancres, lorſqu'on découvrit pluſieurs Voiles. Laudonniere envoya auſſi-tôt une Barque pour les reconnoître; mais la Barque ayant abordé le Commandant, ne revint point, ce qui donna à penſer à tout le Monde. Laudonniere rentra, ſans differer, dans ſon Fort, & fit travailler avec une extrême diligence à ſe mettre en état de pouvoir s'y défendre, au moins quelque tems.

1535. Ce n'étoit pas une choſe aiſée, car avant que d'évacuer cette Place, on en avoit ruiné preſque toutes les défenſes, dans la crainte que les Eſpagnols, ou les Anglois ne vinſſent s'y établir, ou que les Sauvages mêmes ne s'y cantonnaſſent pour empêcher les François d'y rentrer. Le lendemain matin on aperçut à l'entrée de la Riviere ſept Barques, toutes pleines de Gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuſe en état. Elles remonterent juſques vis-à-vis de la Caroline, voguant en ordre de Bataille, & quelque demande, que fiſſent les Sentinelles, perſonne ne répondit. On leur tira quelques coups de fuſils, mais elles étoient hors de portée; on alloit leur lâcher une volée de Canons, lorſque quelqu'un s'étant levé, cria que c'étoit M. de Ribaut.

Motifs de ſon voyage.

La ſurpriſe fut grande dans le Fort, & la joye mêlée de quelque crainte. Laudonniere croyoit n'avoir rien à ſe reprocher, mais il n'y a qu'au Tribunal de Dieu, que le témoignage de la conſcience raſſûre parfaitement, & cette façon d'agir d'un Homme, avec qui il avoit toujours été en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût deſſervi auprès de M. l'Amiral, ou du Roy même. Il apprit bien-tôt de la bouche de M. de Ribaut, que ſa crainte étoit fondée; car l'ayant prié en particulier de s'expliquer avec lui ſans déguiſement, ce Général lui fit un grand détail de tout ce qui avoit été dit & mandé à la Cour à ſon déſavantage.

Chefs d'accuſation contre Laudonniere.

Les principaux griefs étoient, qu'il tranchoit tellement du Souverain, & gouvernoit d'une maniere ſi tyranique, qu'il n'y avoit plus per-

ſonne en Floride, qui voulût y ſervir ſous ſes ordres ; qu'il regardoit ce Pays, comme ſa conquête & ſon domaine ; qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, ſi on vouloit le conſerver au Roy ; qu'il étoit même néceſſaire pour cela d'avoir la force en main ; & que le moins qu'il y avoit à craindre, ſi Sa Majeſté differoit de prendre ces meſures, étoit que les François de la Floride, ne ſe fiſſent eux-mêmes juſtice, comme il étoit arrivé à Charles-Fort au ſujet du Capitaine Albert, & ne cherchaſſent enſuite l'impunité de leur crime dans la révolte, en ſe donnant à quelqu'autre Puiſſance. Enfin que ſa fidélité même étoit ſuſpecte. 1555.

C'étoit en effet là les raiſons, qui avoient engagé le Roy à faire armer ſept Navires, & à en donner le commandement au Sieur de Ribaut. La réputation, où l'on avoit mis la Floride en France ; le bruit d'un armement ſi conſidérable, & la confiance, que l'on avoit au Général, avoient cauſé un véritable empreſſement à y prendre parti, d'autant plus que la Paix laiſſoit ſans employ un grand nombre de Gentilshommes & d'Officiers, qui furent charmés de trouver cette occaſion de ne pas perdre le fruit de leurs ſervices paſſés. On verra même dans la ſuite que l'Amiral de Coligny n'avoit pas eu cette fois-ci la même attention à exclure les Catholiques, que dans les autres Armemens, au moins parmi les Soldats & les Matelots.

Dangers, que courut la flotte, avant que d'arriver en Floride.

Les commencemens de cette expédition ne furent pas heureux : la Flotte étant encore moüillée dans la Rade de Dieppe, eſſuya un coup de vent ſi furieux, qu'elle fut obli-

1565. gée de faire vent arriere, & qu'elle couroit riſque de périr, ſi elle n'eût rencontré le Port du Havre-de-Grace, pour s'y mettre à l'abri de la tempête. Elle en partit le quatorziéme de Juin, & une ſeconde tourmente la contraignit de relâcher à Portsmouth. Elle fut enſuite plus de deux mois à gagner la Floride, & M. de Ribaut s'amuſa encore plus de deux mois en differens endroits de la Côte, avant que d'entrer dans la Riviere de May. Peut-être vouloit-il s'aſſûrer des Sauvages de ces Cantons, au cas qu'il trouvât de la réſiſtance de la part du Commandant de la Caroline.

Laudonniere veut repaſſer en France.

Quoiqu'il en ſoit, dès qu'il ſe fut ouvert à celui-ci des ſoupçons de la Cour, il demeura convaincu par ſes réponſes, & par le témoignage des principaux Officiers, qu'on en avoit impoſé au Roy & à M. l'Amiral. Il n'oublia rien enſuite pour engager Laudonniere à demeurer avec lui en Floride, juſqu'à lui offrir de lui laiſſer le commandement de la Caroline, & d'aller ſe placer ailleurs: mais il le trouva ferme dans la réſolution de paſſer en France, pour s'y juſtifier, & il n'inſiſta pas davantage; il lui rendit même une Lettre de M. de Coligni, par laquelle ce Seigneur, ſans lui rien témoigner des accuſations, qu'on avoit faites contre lui, l'invitoit à venir informer le Roy & ſon Conſeil des moyens, qu'il jugeoit les plus propres pour établir ſolidement la nouvelle Colonie.

Réception, & propoſitions, que les Sauvages font à M. de Ribaut.

Cependant au premier avis, qu'avoient eu les Sauvages de l'arrivée de la Flote Françoiſe, ils s'étoient rendus en grand nombre à la Caroline. Quelques-uns ayant reconnu M. de

Ribaut à ſa barbe, qu'il portoit toujours fort longue, lui témoignerent une grande joye de ſon retour, & lui firent quantité de préſens, parmi leſquels il y avoit un très-gros morceau de Mine, qui ſe trouva d'un bon Or. Ils ajoûterent que, s'il vouloit, ils le meneroient à des Montagnes, où il y avoit de ce métal en abondance. Le Général étoit bien réſolu de s'aſſûrer une bonne fois de la vérité, ſur un point de cette importance, mais il eut bientôt d'autres occupations, que celle d'aller viſiter les Montagnes d'Apalache. Il avoit fait ſonder la Riviere, & il ne s'y étoit pas trouvé aſſez d'eau pour ſes quatre plus gros Navires, qu'il fut obligé de laiſſer dans la Rade, & il fallut ſe ſervir des Chaloupes pour en tirer les proviſions, dont on avoit beſoin dans la Caroline. Cela fait, il ſongea à réparer le Fort, & comme il mit preſque tout ſon Monde en œuvre, les travaux avancerent beaucoup en peu de jours. 1565.

Une Eſcadre Eſpagnole arrive à la vûë de la Flote Françoiſe.

Ils n'étoient point encore achevés, lorſque le quatriéme de Septembre, vers les quatre heures du ſoir, ſix Navires Eſpagnols vinrent moüiller dans la Rade, aſſez près des quatre Vaiſſeaux François, qui y étoient reſtés. Cette Eſcadre étoit commandée par D. Pedro MENENDEZ de Avilez, Chevalier de S. Jacques, Commandeur de Santa Cruz de la Carça : mais pour entendre ce que j'ai à dire dans la ſuite, il faut reprendre les choſes de plus haut.

Quel étoit le Général.

Cet Officier, que les Hiſtoriens de ſa Nation nous repréſentent comme un des plus grands Hommes, qu'elle ait eus dans le nouveau Monde, ſe trouvant à la Cour d'Eſpagne embarraſſé dans des affaires fâcheuſes, que ſes En-

1565. nemis lui avoient ſuſcitées, fut aſſez étonné de recevoir de la bouche même du Roy Philippe II. ſon Maître, un ordre de ſe tranſporter en Floride, d'en viſiter exactement toutes les Côtes, & d'en dreſſer une Carte exacte, pour être miſe entre les mains de tous les Pilotes, qui iroient déſormais en Amerique, parce que les fréquens naufrages, qui ſe faiſoient au Canal de Bahame, & ſur les Côtes voiſines, étoient uniquement cauſés par le peu de connoiſſance, qu'on avoit eu ſoin de prendre des atterages.

Occaſion de ſon voyage.

Un commandement ſi imprévû fit reprendre cœur à Menendez, qui ſe croyoit diſgracié; mais la Commiſſion, que le Roy lui donnoit, lui parut trop limitée, & pour en étendre les bornes, il dit à Sa Majeſté, qu'il ne connoiſſoit rien de plus important pour ſon ſervice, que la conquête & l'établiſſement de la Floride; qu'il ſçavoit que ces immenſes Regions joüiſſoient d'un climat fort ſain, & que les Terres en étoient extrémement fertiles; mais que quand bien même il n'y auroit aucun avantage ſolide à tirer pour l'Etat de la poſſeſſion de ce beau Pays, il étoit habité par des Peuples enſevelis dans les plus épaiſſes ténébres de l'Infidélité; que Sa Majeſté étoit obligée en conſcience, comme légitime Souverain de toute la Floride, de leur procurer la connoiſſance du vrai Dieu, puiſque c'étoit à cette condition que les Souverains Pontifes avoient donné à ſes Ancêtres le Domaine du » nouveau Monde. Pour moi, SIRE, ajoûta-» t'il, l'aveuglement de tant de milliers d'Ido-» lâtres m'a touché à un point, que de tous les » Emplois, dont Votre Majeſté peut m'hono-

rer,

rer, il n'y en a pas un ſeul, auquel je ne préferaſſe celui de conquerir & de peupler la Floride de véritables Chrétiens. 1565.

Le Roy loüa ſon zéle, & agréa ſes offres; il fut reglé qu'il conduiroit cinq cent Hommes en Floride avec des vivres pour un an, le tout à ſes frais, & ſans que Sa Majeſté, ni ſes Succeſſeurs fuſſent tenus à ſon égard à aucun dédommagement: que dans l'eſpace de trois ans il auroit conquis la Floride, & auroit fait une Carte exacte de toutes les Côtes: qu'outre les cinq-cent Hommes deſtinés à peupler la Floride, & parmi leſquels il y auroit cent Laboureurs, & quatre Prêtres Jéſuites, il y porteroit des Chevaux & des Cavalles, & de toutes les eſpeces de gros & de menu Bétail; qu'il y établiroit une Audience Royale, dont il ſeroit Alguaſil Mayor: qu'il formeroit deux ou trois Bourgades, chacune de cent Habitans, & qui ſeroient défenduës par de bons Forts: qu'il pourroit aller, quand il le jugeroit à propos, à l'Iſle Eſpagnole, à Portoric, à Cuba, & venir même en Eſpagne, ſans payer de droits, ni pour les vivres, ni pour les proviſions, ni pour les marchandiſes, excepté l'or, l'argent, & les pierres précieuſes: que pendant ſix ans il pourroit armer deux Galions de cinq à ſix cent Tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou de deux-cent: que toutes les priſes, qu'il feroit avec ces Bâtimens, ſeroient à lui: qu'il auroit le titre perpétuel & héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec les mêmes prééminences & prérogatives, dont joüiſſent ceux de Caſtille, & deux mille Ducats d'honoraire, à prendre ſur le revenu de la Pro-

A quelles conditions il traite avec le Roy.

1565. vince ; & que celui de ſes Enfans ou de ſes Gendres, qu'il nommeroit pour ſon Succeſſeur, joüiroit des mêmes privileges : qu'il auroit un cinquiéme de tout ce qui appartiendroit à Sa Majeſté, des revenus, des Mines, de l'Or, de l'Argent, des Perles, & des fruits de la Terre dans toutes ſes conquêtes. Enfin le vingt-deux de Mars de cette année le Roy lui fit délivrer des Proviſions de Capitaine Général de l'Armement deſtiné pour la Floride.

On reçoit des nouvelles à Madrit du ſecours, qu'on préparoit en France pour la Floride ; réſolutions, qu'on y prend ſur ce ſujet.

Sur ces entrefaites on eut avis pour la premiere fois en Eſpagne que les Huguenots de France s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride, qu'ils y avoient conſtruit des Forts, & qu'on étoit ſur le point de leur envoyer un grand ſecours d'Hommes, de Vivres, & de Munitions. L'Adelantade étoit allé faire un tour en Biſcaye, & dans les Aſturies, ſa Patrie, afin d'engager ſes Parens & ſes Amis, à lui fournir l'Argent, & les Cautions néceſſaires pour les frais de ſon Entrepriſe ; il fut mandé à la Cour, & il s'y rendit en diligence, laiſſant le ſoin de ſes affaires entre les mains d'Eſtevan de las ALAS, & après avoir nommé D. Pedro Menendez MARQUEZ, ſon neveu, Amiral de ſa Flotte, avec ordre de faire voile inceſſamment pour les Canaries, & de l'y attendre.

Il apprit en arrivant à la Cour les nouvelles, qu'on venoit de recevoir de France, & le Roy lui dit, qu'ayant beſoin de plus grandes forces, pour chaſſer les Hérétiques de la Floride, il n'étoit pas juſte que cette augmentation de dépenſes fût ſur ſon compte : ainſi qu'il feroit expédier des ordres pour qu'il

trouvât prêts dans les Indes deux-cent Chevaux, quatre-cent Fantaſſins, & trois Navires de ſa Flotte, dont la paye pour quatre mois, les Vivres, les Munitions, l'Artillerie, & toutes les choſes néceſſaires ſeroient fournies ſur ſon Thréſor. Menendez ayant alors repréſenté à Sa Majeſté que ces nouvelles diſpoſitions retarderoient beaucoup ſon arrivée en Floride, & que tandis qu'il ſeroit occupé à faire ſes préparatifs à l'Iſle Eſpagnole & ailleurs, les Hérétiques de France auroient tout le tems de fortifier leur Place, de faire alliance avec les Floridiens, & de les diſcipliner : qu'il lui paroiſſoit plus expédient au ſervice de Sa Majeſté qu'elle lui donnât deux Galeres & deux Galiottes de celles, qui étoient ſous les ordres de Dom Alvare Baçan : qu'avec ce renfort il partiroit au premier bon vent, & préviendroit le ſecours de France : qu'il entreroit dans le port le plus proche de celui, qu'occupoient les François, qu'il s'y fortifieroit, qu'il s'attacheroit les Caciques des environs, & que lorſqu'au Printems prochain ſa Cavalerie arriveroit, il ſeroit en état de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage, ou de l'obliger à abandonner le Pays. 1565.

Son projet fut approuvé : mais comme les Turcs menaçoient alors l'Iſle de Malte, le Roy Catholique ne jugea pas à propos d'affoiblir ſon Armée Navale, & ce Prince donna des ordres pour ſuppléer d'ailleurs à ce que demandoit le Capitaine Général. Ces ordres, quoique précis, ne furent pourtant exécutés en entier ; Menendez eſſuya même de la part des Officiers du Conſeil des Indes, pluſieurs

Départ de Menendez Etat de ſes forces.

1565. contretems fâcheux, & ne put mettre à la voile que le vingt-neuf de Juin. Sa Flotte étoit compoſée du Galion *le S. Pelage*, du port de neuf-cent quatre-vingt ſeize Tonneaux, & de dix Navires, dont les Equipages montoient à neuf-cent quatre-vingt-quinze Hommes, y compris les Gens de guerre & les Mariniers, quatre Prêtres Seculiers, cent dix-ſept, tant Officiers, qu'Ouvriers, & une très-nombreuſe Artillerie, dont une partie étoit deſtinée pour les Forts, que l'on devoit conſtruire en Floride. Tout cela étoit aux frais de l'Adelantade, à l'exception de deux-cent quatre-vingt-dix-neuf Soldats, de quatre-vingt-quinze Mariniers, & du Pilote en Chef. C'étoit auſſi le Roy, qui avoit fretté le *Saint Pelage*.

Cette Flotte ſortit du Port de Cadix le vingt-neuf de Juin, mais une grande tourmente l'obligea bientôt à y rentrer, ce qui affligea beaucoup le Capitaine Général, qui fondoit tout le ſuccès de ſon entrepriſe dans la diligence; mais il en fut un peu conſolé par un renfort d'Hommes, que ce retardement lui procura, de ſorte qu'étant arrivé aux Canaries, ſon Armement ſe trouva compoſé de quinze-cent quatre Perſonnes, parmi leſquelles il y avoit pluſieurs Gentilshommes des meilleures Maiſons de Biſcaye, de Galice & des Aſturies. Deux jours après ſon départ de Cadiz le Capitaine Luna y arriva avec quatre-vingt-dix Hommes, & s'embarqua ſur une Caravelle, qu'on lui fournit toute équipée. D'autre part Dom Eſtevan de las Alas Lieutenant de Menendez fit auſſi embarquer dans les Ports d'Ayilez & de Gijon deux-cent cin-

quante-ſept tant Matelots que Soldats ſur trois Navires, ſous les ordres de l'Amiral Dom Pedro Menendez Marquez, lequel fut encore pourvû de la Charge de Thréſorier Général du Roy dans la Floride. 1565.

Enfin, comme on avoit donné à cette expédition tout l'air d'une guerre ſainte, entrepriſe contre les Hérétiques, de concert avec le Roy de France, qui déſavoüoit, diſoit-on, l'Etabliſſement de ſes Sujets de la Religion Prétenduë Reformée dans la Floride, tant de Gens ſe préſenterent pour avoir part à cette eſpece de Croiſade, que toutes les forces réünies du Capitaine Général, ſe trouverent monter à deux mille ſix-cent Hommes, parmi leſquels il y avoit douze Religieux de Saint François, onze Prêtres, & un Laïc, un Religieux de la Merci, cinq Eccléſiaſtiques, & huit Jeſuites. De ſorte qu'avec ce que Menendez avoit reçu du Roy ſon Maître, en moins de quatorze mois, il ſe trouva avoir dépenſé du ſien un million de Ducats.

Il ne s'arrêta point aux Canaries; mais il s'étoit à peine remis en Mer, qu'une tempête diſſipa ſa Flotte. La Capitane & une Patache diſparurent, une grande Chaloupe fut contrainte de rentrer dans le Port, parce qu'elle faiſoit eau de toutes parts; les Navires, qui étoient ſous les ordres d'Eſtevan de las Alas avoient pris une autre route, & il n'en demeura avec le Capitaine Général que cinq, qu'une ſeconde tourmente, qui ſurvint le vintiéme de Juillet, obligea de jetter à la Mer une partie de leur charge. Le neuviéme d'Août Menendez prit terre à l'Iſle de Portorric, après avoir fait en paſſant de nouvelles

Sa Flotte eſt diſperſée.

1565. proviſions à l'Iſle Eſpagnole. Il y enrôla quarante-trois Hommes, & il y apprit que M. de Ribaut avoit pris les devants ſur lui; mais qu'on avoit remarqué que ce Capitaine s'étoit amuſé pendant plus de deux mois en differens endroits de la Côte de la Floride.

Il délibere ſur ce qu'il doit faire.

Menendez ſe trouvoit alors réduit à la troiſiéme partie de ſon Monde, & la plûpart de ſes Soldats étoient ſans experience; mais comme tous les Officiers, qui l'accompagnoient, étoient Gens de réſolution, il aſſembla le Conſeil de Guerre, auquel il repréſenta que ce n'étoit ni l'interêt, ni l'ambition, qui l'avoient engagé dans cette Entrepriſe, mais le ſeul zéle de la gloire de Dieu; qu'il lui paroiſſoit que le Tout-Puiſſant, en permettant, que de toute la Flotte, avec laquelle il étoit parti de Teneriffe, il ne lui reſtât que cinq Navires, vouloit que le ſuccès d'une ſi glorieuſe expédition ne pût être attribué qu'à la la force invincible de ſon bras, & que ſon avis étoit, que ſans déliberer davantage, on fît voile pour la Floride, où il eſperoit ſurprendre les Hérétiques, avant que le ſecours, qu'ils attendoient, les eût joint; & remporter ſur eux une victoire complette.

Il pria néanmoins le Conſeil de lui dire ce qu'il penſoit de ſa réſolution. Le Meſtre de Camp D. Pedro de VALDEZ, qui étoit ſon gendre, prit le premier la parole, & fut de ſon avis; la plûpart des autres opinerent de méme, mais quelques-uns, qui avoient à leur tête un Capitaine, nommé Jean de S. VINCENT, & qui méditoient de paſſer au Perou, ou à la Nouvelle Eſpagne, lui repréſenterent que de vouloir ainſi bruſquer l'Entrepriſe avec ſi peu

de Monde, c'étoit ſe mettre en un péril évident de la faire échoüer. A la fin cependant, comme ils virent que le plus grand nombre perſiſtoit dans l'avis contraire, ils firent au moins ſemblant de s'y rendre. 1562.

L'Adelantade au comble de ſa joye ſe remit en Mer, & le vint-huit d'Août découvrit la Terre de la Floride. La difficulté étoit de ſçavoir, ſi l'on étoit au Nord, ou au Sud des François, & dans cette incertitude, on ne fit autre choſe pendant quatre jours, que de courir des bordées au large & à Terre. Le cinquiéme jour l'Adelantade apperçut quelques Sauvages à la Côte, & envoya ſon Meſtre de Camp, avec vint Arquebuſiers, pour prendre langue. Dès que ces Barbares virent approcher les Chaloupes, ils ſe mirent en devoir de s'oppoſer à leur débarquement, puis ſe retirerent au petit pas, ayant toujours leurs Arcs bandés. Valdez n'oſa les pourſuivre, appréhendant quelque embuſcade, mais comme il ne vouloit pas s'en retourner, ſans avoir eu quelques nouvelles des François, il appella un de ſes Gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit reſervé dans le deſſein de s'en ſervir dans de pareilles occaſions, il lui ordonna de quitter ſes Armes, il lui mit en main quelques Marchandiſes, lui dit de ſuivre les Sauvages, & lui promit ſa grace, s'il pouvoit tirer de ces Barbares quelques lumieres ſur ce qu'on vouloit ſçavoir. Il découvre la Floride.

Le Soldat s'acquitta parfaitement de ſa commiſſion, & apprit que les François étoient à vint lieuës de-là, en tirant au Nord. Il engagea même quelques Sauvages à le ſuivre juſqu'au lieu, où le Meſtre de Camp s'étoit arrê- Il apprend des nouvelles des François.

1565. té, & ils en furent bien reçus. Ils lui demanderent où étoit le Général, & Valdez leur répondit qu'il étoit reſté ſur ſon bord; il les invita à l'y aller trouver, mais ils s'en excuſerent, ils ajoûterent que s'il vouloit débarquer, & ſe repoſer chez eux, il n'auroit pas lieu de s'en repentir. Sur cette réponſe Valdez leur fit amitié, & ſe rembarqua. Le Capitaine Général ſur ſon rapport ne balança point à mettre pied à terre, il prit cinquante Maîtres, & s'embarqua avec eux dans ſes Chaloupes. Les Sauvages ne l'eurent pas plutôt apperçû, qui s'avançoit vers le rivage, qu'ils jetterent leurs armes, & s'approcherent en chantant, & levant les mains au Ciel. Menendez les careſſa beaucoup, il leur diſtribua de petits préſens, qu'ils reçurent avec reconnoiſſance, & leur fit donner à manger; mais il ne put rien tirer d'eux que ce qu'ils avoient déja dit au Meſtre de Camp.

Il donne à la Riviere des Dauphins le nom de S. Auguſtin.

Il retourna donc à ſon bord, remit à la voile, & après avoir fait environ huit lieuës, il ſe trouva le 28 d'Août à l'embouchure de la Riviere des Dauphins. Elle lui parut fort belle, & il lui donna le nom de *Saint Auguſtin*, parce que ce jour-là on célébroit la Fête de ce Saint Docteur. Il ne s'y arrêta pourtant point, il continua ſa route, & le lendemain il apperçut quatre Navires à l'Ancre, ce qui lui fit juger que les François avoient reçu le ſecours, qu'ils attendoient. Il aſſembla auſſitôt ſon Conſeil, qui fut d'avis de retourner à l'Iſle Eſpagnole, & d'y attendre que toute ſa Flotte s'y fût réunie. Cette réſolution le chagrina d'autant plus, qu'il avoit été découvert, qu'il ne faiſoit point de vent, que ſes Navires

étoient en très-mauvais état, & qu'il avoit tout à craindre, s'il étoit poursuivi. 1565.

Il se résout à attaquer les Vaisseaux François.

Il representa donc qu'il lui paroissoit plus à propos de surprendre les quatre Vaisseaux François, qui étoient moüillés dans la Rade, où ils n'étoient apparemment restés, que parce qu'ils ne pouvoient pas entrer dans la Riviere, où le Fort étoit situé : que sans doute il y restoit peu de Monde, parce que le Général, les croyant en pleine sûreté, n'y auroit laissé qu'une partie des Equipages : qu'après qu'il s'en seroit rendu le Maître, rien ne l'empêcheroit plus d'entrer dans la riviere de Saint Augustin, où il se fortifieroit, tandis que quelques-uns de ses Vaisseaux iroient à l'Isle Espagnole, pour y donner avis de sa situation à ceux de sa Flotte, qui s'y seroient rendus, & pour y prendre les vivres & les munitions, dont on auroit besoin : que quand toutes ses forces seroient réunies dans la Riviere de Saint Augustin, il pourroit attaquer les François par Mer & par Terre, & que ceux-ci, après la perte de leurs grands Vaisseaux, ne pourroient ni résister à de si puissans efforts, ni même retourner en France.

Ce qui se passe entr'eux & lui.

Ces raisons parurent convainquantes à tout le Conseil, & on jugea le projet du Capitaine Général digne de son courage & de sa prudence ; on éventa sur l'heure toutes les voiles, & l'Escadre n'étoit plus qu'à trois lieuës des Navires François, lorsqu'un calme profond suivi de pluyes & de tonnerre, empêcha les Espagnols d'avancer. Vers les neuf heures du soir le Ciel se découvrit, & le vent devint bon, mais l'Adelantade fit réfléxion que, quelque diligence qu'il pût faire, il seroit

1565. tout-à-fait nuit, lorſqu'il auroit joint les François, leſquels, s'ils ſe trouvoient trop foibles pour le combattre, ſe laiſſeroient peut-être accrocher pour brûler les Navires Eſpagnols, duſſent-ils perdre les leurs, & ſe ſauver à terre dans leurs Chaloupes. Il avoit remarqué d'ailleurs que tous les matins, & juſqu'à midi, la Mer étoit baſſe à la Côte, & à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres; & ſur cette obſervation il forma le deſſein de moüiller les Ancres, le plus près qu'il ſeroit poſſible des Ennemis, puis de filer du cable, afin de ſe trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorſqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du ſecours de ceux de leurs Vaiſſeaux, qui étoient moüillés vis-à-vis la Caroline.

Ce plan dreſſé, & les ordres donnés en conſéquence, l'Adelantade vogua à petites voiles juſques vers les onze heures & demie; alors il jetta ſes Ancres, & fila tous ſes Cables, en ſorte qu'il ſe trouva bientôt par le travers de la Capitane Françoiſe. Nos Hiſtoriens diſent qu'il demanda des nouvelles de M. de Ribaut, & de ſes principaux Officiers, qu'il nomma tous: qu'il aſſûra enſuite que ſon arrivée dans cette Rade ne devoit point inquiéter les François, & qu'il n'avoit pas même deſſein de s'y arrêter; qu'en effet il appareilla à la pointe du jour, mais qu'au lieu de prendre le large, il arriva tout court ſur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs Cables, & de faire voile au plus vîte.

Un Auteur Eſpagnol, (a) & le ſeul, que

(a) D. André Gonzalez de Barcia, *Enſayo Chronologico para la Hiſtoria de la Florida.*

je ſache, qui ait écrit le détail de cette Expé- 1565.
dition, aſſûre au contraire que les François voyant les Navires des Eſpagnols s'approcher dans l'obſcurité de la nuit, firent un feu continuel ſur eux; mais ſans aucun effet: que Menendez ne tira pas un ſeul coup, & fit mettre tous ſes Gens ventre à terre: qu'au point du jour ſon Vaiſſeau ſe trouvant engagé entre les deux plus grands Navires ennemis, il fit ſonner les Trompetes, comme pour ſaluer la Capitane Françoiſe, qui lui rendit le ſalut: qu'enſuite il parut & demanda d'où étoient ces Navires, & ce qu'ils venoient faire dans la Floride? Qu'on lui répondit qu'ils étoient de France, & qu'ils étoient venus porter des munitions & des Hommes pour un Fort, que le Roy très-Chrétien avoit dans la Riviere de May, & pour quelques autres, qu'on avoit deſſein de conſtruire dans le Pays: que Menendez leur demanda, s'ils étoient Catholiques ou Lutheriens (*a*) qu'ils répondirent qu'ils étoient Lutheriens; qu'ils demanderent enſuite à celui, qui leur parloit, qui il étoit, & quel étoit ſon deſſein; & qu'il leur dit: Je ſuis Pedro Menendez Général de cette Flotte du Roy Catholique Dom Philippe II. Je ſuis « venu dans ce Pays, pour y faire pendre, ou « égorger tous les Lutheriens, que j'y trouve- « rai, ou que je rencontrerai en Mer, ſuivant « les ordres, que j'ai reçus du Roy mon Maî- « tre; & ces ordres ſont ſi précis, qu'il ne m'eſt « pas permis de faire grace à qui que ce ſoit: « je les exécuterai donc à la lettre, mais lorſ- « que je me ſerai rendu Maître de vos Navires, «

(*a*) Les Eſpagnols appelloient communément Luthériens tous les nouveaux Hérétiques.

1565. ſi j'y rencontre quelque Catholique, je le traiterai avec bonté : pour les Hérétiques, ils mourront tous.

Il attaque les Navires François ; qui lui échapent, & ſe retire dans la Riviere de S. Auguſtin.

A ces mots, continuë l'Auteur Eſpagnol, l'Adelantade fut interrompu par des huées accompagnées d'injures atroces, & indécentes contre lui & contre le Roy Catholique. Outré de colere, il fit prendre ſur l'heure les armes à ſes Gens, acheva de filer ſes Cables, & donna ordre d'aborder ; mais les Cables s'étant embarraſſés dans les Ancres, les François eurent le tems de prendre le large ; les Eſpagnols les pourſuivirent, & leur tirerent quelques volées de Canon, mais de trop loin pour les atteindre. Alors Menendez deſeſperant de les pouvoir joindre, ſe rapprocha vers les dix heures du matin de la Riviere de May, à deſſein d'y entrer. Il changea bientôt de réſolution ; car ayant aperçu cinq Bâtimens à l'ancre, & deux Bataillons rangés en bon ordre ſur la pointe de la barre, qui firent feu ſur ſes Vaiſſeaux lorſqu'ils parurent, il comprit que s'il s'opiniâtroit à vouloir forcer le paſſage, les autres Vaiſſeaux François pourroient revenir ſur lui, & le mettre entre deux feux. Ainſi il jugea plus à propos de reprendre la route de la Riviere de S. Auguſtin.

Conſeil de guerre tenu à la Caroline & ſon avis.

Les quatre Navires François, qui ne l'avoient point perdu de vûë, le voyant s'éloigner, revirerent auſſitôt de bord, & retournerent à leur premier moüillage, les vents contraires ne leur ayant pas permis de s'approcher davantage de la Riviere de May. Dès qu'ils eurent moüillés les ancres, COSSET, qui les commandoit, écrivit à M. de Ribaut, pour l'inſtruire de ce qui s'étoit paſſé, & ſur cet avis ce Gé-

néral aſſembla le Conſeil de guerre. Tous jugerent qu'il falloit travailler ſans relâche à fortifier la Caroline, & envoyer par Terre un gros détachement dans la Riviere des Dauphins, pour tomber ſur les Eſpagnols, avant qu'ils euſſent le loiſir de ſe retrancher. 1565.

M. de Ribaut, après avoir écouté tout le monde, tira de ſa poche une Lettre, qu'il avoit reçûë de l'Amiral de Coligni peu de jours avant ſon départ de France, par laquelle ce Seigneur lui mandoit qu'un Officier Eſpagnol, nommé D. Pedro Menendez, ſe diſpoſoit à aller attaquer *la Nouvelle France*, & lui recommandoit expreſſément de ne pas ſouffrir qu'il entreprît rien, qui pût préjudicier aux droits de Sa Majeſté. Il n'y avoit rien en cela, qui dût obliger le Général de s'éloigner de l'avis, qu'on venoit de propoſer d'une maniere ſi unanime ; il en conclut néanmoins qu'il devoit aller avec ſes quatre plus grands Navires fondre ſur trois de ceux d'Eſpagne, que Coſſet lui avoit mandé être reſtés au large, diſant que quand il les auroit en ſa puiſſance, il lui ſeroit facile de faire des autres ce qu'il voudroit. M. de Ribaut en propoſe un autre.

M. de Laudonniere & un Capitaine, nommé la GRANGE, qui avoit beaucoup de part à la confidence de M. l'Amiral, refuſerent ſans peine ce raiſonnement, & le premier ajoûta que cette Côte étoit ſujette à des ouragans, qui duroient quelquefois pluſieurs jours, & que ſi par malheur il en ſurvenoit un, tandis que preſque toutes les forces de la Colonie ſeroient en Mer, rien n'empêcheroit les Eſpagnols, qui étoient dans la Riviere des Dauphins, de venir s'emparer de la Caroline. Ils Il s'entête, quoiqu'il ſoit ſeul de ſon avis.

1565. eurent beau dire, Ribaut perſiſta dans ſon deſſein, quoique perſonne ne l'approuvât; il obligea même Laudonniere, à qui il avoit laiſſé le commandement de la Caroline, de lui donner toute ſa Garniſon, & preſque tous ſes vivres. La Grange ne vouloit pas s'embarquer, & fut deux jours à ſe rendre; à la fin il ſe laiſſa gagner.

Il s'embarque pour aller chercher les Eſpagnols.

Il ne reſta dans le Fort avec M. de Laudonniere, qui étoit malade, que le Sieur du Lys Ingenieur, deux Gentilshommes, nommé la VIGNE, & S. CLER, & cinquante perſonnes, d'autres diſent quatre-vingt-cinq, quelques autres en font même monter le nombre juſqu'à deux-cent quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mouſquet: les autres étoient des Soldats, qui avoient été bleſſés dans l'expédition contre Outina, de vieux Artiſans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfans. Ce fut le ſixiéme de Septembre, que le Général s'embarqua pour aller chercher les Eſpagnols; mais les vents contraires l'arrêterent en Rade juſqu'au dix, qu'il mit à la voile.

Menendez prend poſſeſſion de la Riviere de S. Auguſtin.

Le ſept D. Pedro Menendez étoit entré dans la Riviere des Dauphins, à laquelle nous avons vû qu'il avoit donné le nom de Saint Auguſtin, & que je nommerai toujours ainſi dans la ſuite. Il fit auſſi-tôt débarquer trente Hommes ſous la conduite d'André Lopez PATINO, & de Jean de Saint Vincent, tous deux Capitaines, à qui il donna ordre de choiſir un lieu avantageux, & d'y faire quelques retranchemens, en attendant qu'on y pût conſtruire un Fort. Le lendemain à midi il mit lui-même pied à terre, trouva à ſon débarque-

ment quantité de Sauvages, à qui il fit amitié, & qui lui confirmerent tout ce qu'il avoit appris de la ſituation de la Caroline. Le neuf il fit célébrer les divins myſteres, & prit de nouveau poſſeſſion du Pays avec toutes les formalités requiſes; & obligea ſes Officiers de jurer qu'ils lui ſeroient fidéles juſqu'à la fin de ſon Expédition. 1565.

Il alla enſuite viſiter l'emplacement, que ſes deux Capitaines avoient choiſi; il l'approuva, puis il ſe rembarqua, & faiſant réfléxion qu'il étoit à craindre que, quand toutes ſes Troupes ſeroient à terre, les François ne vinſſent attaquer ſes Vaiſſeaux, qui étoient moüillés à une lieuë & demie au large; il fit travailler en diligençe à en tirer toutes les choſes, dont il avoit beſoin pour l'établiſſement, qu'il méditoit, & les Troupes, dont il vouloit ſe ſervir pour prendre la Caroline. Le jour ſuivant il eut avis que M. de Ribaut s'approchoit pour le combattre; ſur quoi il donna ordre à celui, qui commandoit le *S. Pelage*, & à un autre Vaiſſeau, d'appareiller à minuit pour l'Iſle Eſpagnole; il s'embarqua lui-même dans un grand Batteau, mit cent cinquante Soldats ſur un Navire de cent Tonneaux, & avec ces deux Bâtimens il alla moüiller ſur la Barre à deux braſſes d'eau.

A la pointe du jour les Navires François parurent à l'endroit même, d'où les deux Eſpagnols étoient partis, & un moment aprés il y en eut un, qui s'avança vers la Barre avec trois Chaloupes. L'Adelantade comprit toute la grandeur du péril, où il ſe trouvoit, mais par bonheur pour lui il fallut que les François attendiſſent deux heures entieres le retour de

Les François ſont ſurpris d'un furieux ouragan, lorſqu'ils ſe diſpoſoient à attaquer les Eſpagnols.

1565. la marée, pour entrer ſur la Barre. Il faiſoit un très-beau tems, & la Mer étoit fort belle, lorſque tout à coup il s'éleva un vent de Nord ſi violent, & la Mer devint ſi orageuſe, que M. de Ribaut fut contraint de s'éloigner de la Côte, & d'abandonner ſa proye, au moment que, ſelon toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échaper.

Diſcours de Menendez à ſes Officiers.

Menendez ne douta point que cet orage, qui le ſauvoit, ne fût un effet des Prieres qu'il avoit faites au fort du danger, dont il ſe voyoit ſi heureuſement délivré, & ne ſongea plus qu'à profiter de l'éloignement des François. Il fit dire une Meſſe du Saint Eſprit, au ſortir de laquelle il aſſembla le Conſeil de guerre. Il y déclara que s'il ne s'agiſſoit que du ſervice du Roy, perſonne ne devoit être ſurpris qu'ils renonçaſſent à une entrepriſe, où il ſe rencontroit tant d'obſtacles; mais que c'étoit la cauſe de Dieu, & qu'on ne pouvoit l'abandonner, ſans encourir la malédiction du Tout-Puiſſant. » Nous ſommes, ajoûta-t'il, environnés d'Ennemis, les vivres commencent à » nous manquer; mais c'eſt dans ces grandes » extrémités, que paroît le véritable courage.

A ces mots l'Aſſemblée l'interrompit, en l'aſſûrant qu'ils étoient tous diſpoſés à le ſeconder de leur mieux: alors plein d'une nouvelle confiance, il reprit la parole, & dit que le Ciel ſe déclaroit ſi viſiblement pour eux, que le ſuccès de leur Expédition étoit sûr, s'ils ne ſe manquoient pas à eux-mêmes; qu'aſſûrément l'Eſcadre Françoiſe, qui trois jours auparavant fuyoit devant eux, n'avoit oſé les venir attaquer, que parce qu'elle avoit renforcé ſes équipages de tout ce qu'il y avoit

de meilleurs Hommes dans le Fort de la Caroline ; que la tourmente, qui venoit de l'écarter, ne lui permettoit pas de ſe refugier dans ſon Port, & que, ſelon toutes les apparences, elle n'y pourroit rentrer de pluſieurs jours. » D'ailleurs ce ſont des Hérétiques, & nous ſçavions, avant que de partir d'Eſpagne, que leur Général Ribaut avoit défendu ſous peine de la vie à tout Catholique de s'embarquer avec lui (*a*). Eux-mêmes nous ont déclaré qu'ils étoient tous Lutheriens. Nous ſommes donc obligés de leur faire la guerre à toute outrance, non-ſeulement parce que nous en avons des ordres exprès ; mais encore parce qu'ils ſont reſolus de leur côté à ne nous faire aucun quartier, pour empêcher que nous ne plantions la Foy Catholique dans un Pays, où ils veulent faire regner leur abominable Secte. Ainſi nous devons également à Dieu & au Roy notre Maître, de périr plutôt, que de ne pas achever ce qu'avec le ſecours viſible du Ciel, nous venons de commencer ſi heureuſement. 1565.

Son plan pour l'attaque de la Caroline.

Il leur expliqua enſuite ſon projet, qui conſiſtoit à choiſir cinq-cent Soldats, Arquebuſiers & Picquiers, de leur faire prendre des vivres pour huit jours, de les diviſer en dix Compagnies, chacune avec ſon Capitaine & ſon Drapeau, de les faire marcher vers la Caroline, & de les précéder lui-même de deux lieuës, avec une Bouſſole, un François, qui étoit tombé entre ſes mains, & quelques Soldats armés de Haches, pour ouvrir un paſſage à travers le bois. Il ajoûta que, s'il avoit le bonheur d'arriver, avant que d'avoir été

(*a*) Nous verrons bientôt que cela n'étoit pas vrai.

1565. découvert, il feroit ſur le champ donner l'Eſcalade, qu'il porteroit pour cela des échelles, & qu'il comptoit qu'il ne lui en coûteroit pas cinquante Soldats pour ſe rendre Maître de la Place : que ſi par malheur il étoit aperçu, avant que de ſortir du Bois, il s'y retrancheroit le plus près du Fort qu'il pourroit ; & que de-là il enverroit ſommer le Commandant, avec offre de lui fournir un Bâtiment & des vivres, pour retourner en France ; que ce Commandant peut-être, le croyant plus fort, qu'il n'étoit, accepteroit ſes offres, que du-moins il n'oſeroit le venir attaquer dans un lieu couvert, & qu'au printems prochain, après qu'il auroit reçu les ſecours, qu'il attendoit de l'Iſle Eſpagnole, il ſeroit en état de réduire les François par la force.

Ce diſcours ne fut pas reçu avec un applaudiſſement univerſel. Il y eut même de grandes conteſtations parmi les Officiers ; mais le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Capitaine Général, l'affaire fut reſoluë. Menendez fit auſſitôt tout préparer pour l'exécution. Il ordonna que le troiſiéme jour tous aſſiſtaſſent à la Meſſe, avant que de ſe mettre en marche ; que cependant le Meſtre de Camp & le Sergent Major fiſſent le choix des cinq-cent Hommes, qui devoient compoſer le Détachement, & euſſent ſoin de les fournir de tout ce qui ſeroit néceſſaire ; & comme on travailloit à conſtruire un Fort, qui eſt devenu une Ville célébre, ſous le nom de *S. Auguſtin*, il y établit pour Commandant D. Barthelemy MENENDEZ ſon Frere, & donna à ſon Amiral le commandement de l'Artillerie, qu'il y laiſſoit, outre celui des trois Bâtimens, qui lui reſtoient.

Tout étant ainſi reglé, le Conſeil ſe ſépara; & le bruit de ce qu'on y venoit de réſoudre, s'étant répandu parmi les Troupes, y excita de grands murmures. Ce fut bien pis encore le lendemain: la ſédition s'échauffa de telle ſorte, que les Capitaines Jean de Saint Vincent, François RE'CALDE' & Diego de MAYA ſe crurent autoriſés à prier l'Adelantade de ſe déſiſter de ſon entrepriſe. Pour toute réponſe, il invita à diner tous les Capitaines & pluſieurs Gentilshommes, & après les avoir traités ſplendidement, il leur témoigna ſa ſurpriſe de ce qu'on avoit revelé le ſecret du Conſeil de guerre; il ajoûta qu'il ſeroit peut-être de ſon devoir de châtier les Auteurs d'une ſi grande infidélité, qu'il leur pardonnoit néanmoins; mais qu'il étoit bien aiſe qu'on ſçût que déſormais les plus legeres fautes ſeroient ſeverement punies: que le découragement, qui paroiſſoit dans les Soldats, venoit uniquement de leurs Officiers; que tous néanmoins n'avoient pas perdu cœur, & qu'il voyoit avec plaiſir le plus grand nombre ſe diſpoſer de bonne grace à partir au premier ſignal, parce que leurs Capitaines leur en montroient l'exemple: cependant que chacun pouvoit encore lui faire ſes repréſentations; qu'il étoit prêt de changer d'avis, ſi on lui faiſoit voir que c'étoit pour le mieux; mais que la derniere réſolution une fois priſe, ſi quelqu'un étoit aſſez hardi pour parler, avant qu'il fût tems d'exécuter, il le caſſeroit ſur le champ. Tous répondirent qu'il ne falloit rien changer à ce qui avoit été arrêté, & ceux-mêmes, qui perſiſtoient à déſaprouver le parti, qu'on avoit pris, promirent de faire leur devoir.

1565. Mutineries parmi les Troupes; réſolution de Menendez.

1565. Conduite ſéditieuſe d'un Capitaine.

Le jour du départ venu, on étoit ſur le point de commencer la marche, lorſque Jean de S. Vincent déclara qu'il étoit incommodé, & qu'il ne partiroit point. Comme ſes Amis vouloient lui perſuader que cette conduite lui feroit tort ; il leur répondit qu'il comptoit bien d'apprendre dans quelques jours que tout le Parti auroit été égorgé par les François, & qu'alors il étoit réſolu de s'embarquer avec tous ceux, qui demeureroient à S. Auguſtin, „ & de prendre la route des Iſles. Y a-t'il de la „ raiſon, ajoûta-t'il, à s'aller faire aſſommer „ comme des Bêtes, en ſuivant un projet ſi mal „ concerté ?

Départ de Menendez pour la Caroline.

L'Adelantade ne fit pas ſemblant d'être inſtruit de ce diſcours, & s'alla mettre à la tête de ſon avant-garde avec Martin de OCHOA, accompagné de vingt Biſcayens & Aſturiens, à qui il avoit fait donner des Haches, pour frayer les routes ; le reſte de la Troupe ſuivit ſous les ordres du Meſtre de Camp & du Sergent Major. Le quatriéme jour de marche, ils arriverent à une demie-lieuë de la Caroline, & quoiqu'il fît un grand vent, & qu'il plût à verſe, Menendez avança encore un quart de lieuë, & s'arrêta ſur un terrein extrêmement marécageux, derriere une Piniere, qui le couvroit. Il retourna enſuite vers ſes Gens, pour leur ſervir de guide, dans la crainte qu'ils ne s'égaraſſent.

Ce que l'Armée eut à ſouffrir pendant la marche.

A dix heures du ſoir toute l'Armée ſe réunit, mais extrêmement fatiguée, & pénétrée de la pluye, qui n'avoit pas diſcontinué depuis ſon départ de S. Auguſtin : outre qu'elle avoit été obligée de paſſer dans des Marais, où elle avoit de l'eau juſqu'à la ceinture. La pluye re-

doubla alors avec tant de violence, qu'on eut bien de la peine à en garantir les armes, la poudre & les méches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats : on n'entendoit par tout que des malédictions, que l'on donnoit au Général, & Fernand PEREZ, Enſeigne de la Compagnie de S. Vincent, oſa bien dire tout haut, qu'il ne comprenoit pas comment tant de braves Gens ſe laiſſoient ainſi vendre par un Montagnard d'Aſturie, qui ne ſçavoit pas mieux faire la guerre ſur Terre, qu'un Cheval ; que pour lui, s'il en avoit été le Maître, il l'auroit traité, le jour qu'on partit de Saint Auguſtin pour ce maudit exploit, comme il l'alloit être dans peu par les mains des François. 1565

L'Adelantade n'ignoroit rien de ce qui ſe diſoit contre lui ; mais il diſſimula ſagement, & ferme dans ſa réſolution, deux heures avant le jour il appella le Meſtre de Camp & tous les Capitaines : il leur dit que toute la nuit il n'avoit ceſſé de conſulter le Ciel, & de prier le Seigneur de lui inſpirer ce qui convenoit à ſon ſervice ; qu'il étoit perſuadé qu'ils en avoient fait autant, chacun en particulier ; qu'il étoit enfin tems de ſe déterminer ſur ce qu'il y avoit à faire dans la fâcheuſe extrémité, où l'on ſe trouvoit, harraſſés, ſans forces, ſans pain ; ſans munitions, & ſans aucune reſſource humaine. Menendez conſulte ſes Officiers.

Quelques-uns lui répondirent qu'il étoit inutile de perdre le tems à déliberer, qu'il falloit reprendre à l'heure même la route de Saint Auguſtin, que les Palmiers ſuppléeroient au pain, qui manquoit, qu'en differant davantage, on ne feroit que s'expoſer à un péril Réponſe de quelques-uns.

1565. évident de perir. Menendez convint que cet avis étoit ſage, qu'il les prioit néanmoins de lui permettre de dire encore un mot, qu'ils ſeroient après cela les Maîtres de faire ce qu'ils voudroient ; que ſi juſques-là il n'avoit ſuivi que ſes propres idées, il ne vouloit plus déſormais ſe regler que ſur les conſeils de ſes „ Amis, & de ſes Compagnons d'armes. Voyons „ donc, Monſieur, lui dit un d'entr'eux, ce „ que vous penſez, & nous vous expoſerons „ enſuite nos raiſons.

Il eſt d'avis d'attaquer la Caroline.

„ Je crois, mes Amis, reprit Menendez, „ que nous devons tenter l'Aventure, puiſque „ nous voici à la porte de la Caroline. Si nous „ nous ne pouvons pas prendre la Place, nous „ n'avons pas du moins à craindre que nos Ennemis, qui, ſelon toutes les apparences, ſont „ en petit nombre, s'engagent dans le Bois pour „ nous en chaſſer, & nous y aurons toujours „ une retraite sûre : peut-être même, quand ils „ nous verront en bataille diſpoſés à les attaquer, ſe rendront-ils, ſans attendre l'aſſaut, „ qu'ils ne ſont point en état de ſoûtenir. Sinon, „ rien ne nous empêchera de prendre alors le „ parti qu'on propoſe, & nous aurons dumoins „ la conſolation d'avoir fait tout ce qui étoit „ poſſible.

Son avis eſt ſuivi. Il ſe dispoſe à l'attaque.

Le Meſtre de Camp, le Sergent Major, & la plûpart des Capitaines lui donnerent à peine le loiſir d'achever ſon diſcours, & le conjurerent de les mener à l'Ennemi. Quelques-uns voulurent d'abord s'y oppoſer ; mais ils ſe laiſſerent bientôt gagner. L'Adelantade dans le tranſport de ſa joye fit auſſi-tôt mettre tout le monde à genoux pour implorer le ſecours du Dieu des Armées ; puis il rangea les Compa-

gnies dans l'ordre, qu'elles devoient garder pour l'attaque. Il ſe mit lui-même à leur tête, avec ſon François fugitif, ou priſonnier, car les Hiſtoriens varient ſur ce point ; ce qui eſt certain, c'eſt que Menendez lui avoit fait lier les mains derriere le dos. Mais comme la nuit étoit fort obſcure, & que le vent & la pluye ne diminuoient point, les plus avancés s'égarerent, ce qui obligea l'Adelantade à faire alte, en attendant le jour dans un endroit, où il avoit de l'eau juſqu'aux genoux. 1565.

Cependant M. de Laudonniere également inquiet ſur le ſort de M. de Ribaut, à cauſe de l'ouragan, qu'il n'avoit malheureuſement que trop bien prevû, & qui duroit encore, & parce que malgré les mouvemens, qu'il s'étoit donnés, pour mettre la Caroline hors d'inſulte, il y reſtoit encore trois grandes bréches, ne croyoit pas l'Ennemi ſi près de lui. Il arriva même que le tems affreux, qu'il fit cette nuit-là, & qui avoit ſi fort découragé les Eſpagnols, fut ce qui contribua le plus au ſuccès de leur Entrepriſe ; car le ſieur de la Vigne, qui étoit de garde, voyant ſes Soldats tout trempés de la pluye, en eut compaſſion, & leur permit de s'aller repoſer, avant que d'autres fuſſent venus pour les relever : la continuation du mauvais tems lui ayant ôté juſqu'à la penſée qu'il y eût rien à craindre de la part des Ennemis. Etat de la Place.

Menendez de ſon côté s'étoit remis en marche au point du jour, après avoir ordonné ſous peine de la vie à tous les ſiens de le ſuivre. Il ſe trouva bientôt au pied d'une Colline, derriere laquelle le François, dont il étoit toujours accompagné, lui aſſûra qu'étoit la Caroline, environ à trois portées d'Arquebuſe. Elle eſt ſurpriſe.

1565. Il monta deſſus, & ne vit que quelques maiſons, qui lui cachoient la Place, il vouloit aller la reconnoître, mais le Meſtre de Camp ne le voulut pas permettre, & y alla lui-même avec Ochoa. Ces deux Officiers examinerent la Place à leur aiſe, mais comme ils s'en retournoient pour rendre compte au Général de ce qu'ils avoient vû, ils prirent un chemin pour un autre, & un François, qui les découvrit, leur demanda *Qui vive.* Ochoa répondit *France*, & cet Homme perſuadé que c'étoit des Gens de ſa Nation, s'aprocha de lui.

Ochoa allant à ſa rencontre, & le Soldat s'apercevant de ſon erreur, s'arrêta. Ochoa courut ſur lui, & avec ſon épée, qu'il n'avoit pas eu l'attention, ou le loiſir de tirer de ſon fourreau, il lui donna un grand coup ſur la tête : il ne lui fit pourtant pas grand mal, parce que le Soldat rompit le coup avec ſon épée ; mais le Meſtre de Camp lui en donna un ſecond, qui l'étourdit, & le jetta par terre : il lui mit enſuite la pointe de ſon épée ſur la poitrine, parce qu'il commençoit à crier, & lui dit que s'il ne ſe taiſoit, il étoit mort ; puis il le lia & le mena à ſon Général, lequel au cri de cet Homme avoit cru que le Meſtre de Camp étoit tué. Menendez ſe tournant alors vers ſon Sergent Major, François Recaldé, & André Lopez Patiño, qui ſe trouverent les plus proches de ſa perſonne avec leurs Compagnies, leur dit : *Mes Amis, Dieu eſt pour nous, le Meſtre de Camp eſt dans le Fort.*

A ces mots tous partirent, & coururent à toutes jambes : les premiers rencontrerent Ochoa & le Meſtre de Camp, lequel ne pouvant garder ſon Priſonnier, l'avoit tué, & crioit

crioit de toutes ſes forces, *Compagnons, ſuivez-moi, Dieu eſt pour nous.* Il s'avança enſuite vers le Fort, & ayant trouvé deux François en chemiſe, il en tua un, & Patiño l'autre. Dans ce moment un Soldat de la Garniſon étant monté par hazard ſur le rempart, aperçut les Eſpagnols, qui deſcendoient la Colline, dont j'ai parlé, & marchoient en ordre de bataille : il cria aux armes, & à ce cri M. de Laudonniere accourut avec les plus braves; mais il avoit eu à peine le tems de ſe reconnoître, que l'Ennemi entra par les trois bréches, & par le guichet, que quelqu'un avoit ouvert, pour ſçavoir ce qui ſe paſſoit : & dans l'inſtant tout retentit des gémiſſemens des Femmes, des Enfans, & des Malades, qu'on égorgeoit. 1565.

Laudonniere vola à leur ſecours, mais il étoit trop tard : il vouloit ſe cantonner pour faire tête aux Aſſaillans, en attendant le ſecours, que pouvoient lui donner les trois Vaiſſeaux, qui étoient moüillés vis-à-vis du Fort; il ſe montra par tout, il combattit avec une valeur, que ſes Ennemis mêmes admirerent; mais les François, que Menendez avoit toujours eu à ſes côtés, l'ayant fait connoître, le fort du combat tomba ſur lui ſeul, & il vit bien qu'il ne devoit plus ſonger qu'à la retraite. Il la fit en combattant toujours, ce qui donna moyen au peu, qui reſtoit de François, de ſe ſauver dans le Bois. Il y entra le dernier, précédé de ſa Servante, qui étoit fort bleſſée, & du Sieur de Morgues.

Il n'y avoit pourtant encore dans la Place que les deux Compagnies, que commandoient le Sergent Major, & Diego de Maya, dont

1565. les Enſeignes furent arborées ſur le rempart en même tems par Rodrigo Troché, & Pedro Valdez Herrera ; mais le bruit des Trompettes y fit bientôt accourir toute l'Armée, & l'Adelantade voyant que les François ne ſe défendoient plus, fit publier un ordre d'épargner les Femmes, & les Enfans au-deſſous de quinze ans. L'Auteur Eſpagnol aſſûre qu'on en ſauva ſoixante & dix. Menendez poſa enſuite des Sentinelles au Magaſin, que ſon François lui montra, & qui étoit très-bien fourni de munitions & de marchandiſes de traite : après quoi il s'approcha de la Riviere, & fit inviter les Equipages des trois Navires, qui y étoient moüillés, à ſe rendre.

Ce qui ſe paſſa au ſujet des trois Navires François moüillés devant la Caroline.

Ils le refuſerent, & il ſe mit en devoir de les couler à fond. Dès que ſa batterie fut dreſſée, il envoya faire dans les formes une ſommation aux Commandans, qui répondirent que ſi le Général vouloit traiter avec eux, ils lui enverroient une Chaloupe, pour leur amener quelqu'un de ſa part. L'Adelantade leur envoya ſon Priſonnier, avec ordre de leur dire que des trois Navires, qui leur reſtoient, ils pourroient en choiſir un, y embarquer des proviſions pour tout ce qu'ils étoient de Monde, & pour ceux de la Garniſon de la Caroline, auſquels il avoit ſauvé la vie, qu'il leur donneroit un Paſſeport, pour aller par tout, où ils voudroient ; mais à condition qu'ils n'auroient ni Artillerie, ni autres munitions de guerre : qu'au reſte, s'ils n'acceptoient point ce parti, il alloit les couler à fond, & ne feroit quartier à perſonne.

Son Envoyé ne tarda pas à revenir, & lui rapporta que le Commandant en Chef de ces

trois Navires étoit le Fils du Général Ribaut, (d'autres Mémoires diſent qu'il n'étoit que ſon Neveu) & qu'il lui avoit répondu qu'il ne voyoit pas pourquoi les Eſpagnols lui faiſoient la guerre, puiſqu'il étoit muni d'une Commiſſion du Roy ſon Maître, avec qui le Roy Catholique étoit en paix. Qu'au ſurplus, il ſe défendroit, ſi on l'attaquoit, & qu'il eſperoit le faire avec ſuccès. Sur cette réponſe Diego de Maya fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'équipage n'y pouvant remedier, qu'en s'expoſant au feu des Ennemis, s'embarqua dans les Chalouppes, & paſſa dans les deux autres Navires, qui couperent ſur le champ leur cable, & allerent moüiller hors de la portée du Canon. 1565.

Ce qui arrive à M. de Laudonniere après la priſe de ſon Fort.

Les Mémoires des François raportent les choſes autrement, mais il en faut reprendre de plus haut le recit, qui étant de M. de Laudonniere même, paroît beaucoup plus certain. Ce Commandant s'étant ſauvé de la maniere, que nous avons vû, trouva environ une douzaine de ſes Gens dans le Bois. Il leur propoſa de s'aprocher de la Riviere, pour s'embarquer dans les Navires, dont j'ai parlé; mais quelques-uns aimerent mieux ſe refugier chez les Sauvages, & le quitterent. Il ſe mit en chemin avec les autres, & ils marcherent juſqu'au ſoir, ayant preſque toujours de l'eau juſqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil ils perdirent terre, & furent contraints de s'arrêter, parce qu'ils étoient trop fatigués, pour ſe mettre à la nage. Deux des plus vigoureux voulurent bien néanmoins ſe riſquer, pour donner de leurs nouvelles aux Navires, & en amener des Chaloupes.

1565. En effet, le lendemain de grand matin les Chaloupes parurent. Il étoit tems qu'elles arrivaſſent ; M. de Laudonniere ſe mouroit, & la plûpart des autres n'étoient guére en meilleur état ; on les fit revenir avec de l'Eau-de-vie, dont on avoit eu la précaution de ſe fournir ; & dès que le Commandant eut un peu repris ſes forces, il voulut, avant que de s'embarquer, faire un tour dans le Bois, pour voir s'il n'y trouveroit pas quelques-uns de ſes Gens, qui s'y fuſſent égarés. Ceux qui s'étoient d'abord ſéparés de lui, l'avoient preſque tous rejoint, quantité d'autres s'étoient auſſi rendus au bord de la Riviere par differentes routes, & il eut encore la conſolation d'en ſauver environ vingt.

Mauvaiſe conduite du jeune Ribaut.

Cependant des trois Navires François il n'étoit reſté vis-à-vis du Fort, que le plus grand commandé par Jacques de Ribaut. Cet Officier avoit vû les Eſpagnols entrer dans la Caroline, ſans tirer un ſeul coup de Canon ſur eux, quoiqu'il fut à portée de les incommoder beaucoup, & qu'il eût ſur ſon bord ſoixante Soldats & un très-bon équipage. Il eſt vrai que la Place avoit été priſe ſi bruſquement, que Ribaut n'avoit apparement appris la nouvelle de l'attaque, qu'au moment que l'Ennemi étoit dedans, & qu'en tirant ſur lui, il pouvoit craindre que ſes coups ne portaſſent ſur les François ; mais il n'eſt pas auſſi facile de l'excuſer ſur la maniere, dont il ſe comporta avec M. de Laudonniere, après que celui-ci ſe fut embarqué ſur ſon Vaiſſeau.

Il commença par lever les ancres, pour rejoindre les deux autres Navires, qui étoient moüillés aſſez proche de l'embouchure du

Fleuve. Alors Laudonniere lui propoſa d'aller chercher M. de Ribaut, dont on ignoroit encore la deſtinée ; mais il déclara que ſa réſolution étoit priſe de paſſer en France, ſans s'arrêter en aucun endroit ; ce qui choqua tellement Laudonniere, qu'il paſſa dans un autre Navire. Par malheur ce Bâtiment n'avoit point de Pilote, qui oſât riſquer de naviguer ſeul : Ribaut en avoit quatre, & ne voulut en ceder aucun. Le troiſiéme Navire, & un autre Bâtiment, qui étoit reſté à la Côte, n'avoient point aſſez de Matelots pour manœuvrer, & il fallut les abandonner : Laudonniere avertit Ribaut qu'il ſeroit bon d'y mettre le feu, de peur que les Eſpagnols ne s'en ſervi ſent, ou contre lui-même, ou contre l'Eſcadre, ſi elle paroiſſoit ; mais il n'en voulut rien faire, de ſorte que M. de Laudonniere, qui jugeoit cette précaution d'une néceſſité abſoluë, fut obligé d'envoyer ſecrettement ſon Charpentier pour les briſer, & les faire couler à fond. 1565.

J'ignore ce que devint enſuite le jeune Ribaut. Pour M. de Laudonniere, après avoir été fort contrarié des vents, & ſouffert beaucoup de la faim, il ſe trouva dégradé dans le Canal de Saint Georges, & fut contraint de prendre terre à Briſtol. Il reſta lontems malade en Angleterre, & dès qu'il fut guéri, il paſſa en France, où les Eſpagnols prétendent qu'il fut mal reçu du Roy. Ce ne ſeroit pourtant pas une preuve de ce que les mêmes Eſpagnols tâcherent de perſuader, que ce Prince étoit de concert avec le Roy ſon Beaufrere, pour exterminer les Huguenots de la Floride. Mais l'Amiral de Coligni étoit plus que jamais brouillé avec la Cour, & l'on y regardoit de Laudonniere arrive en France.

1565. mauvais œil tous ceux, qui lui étoient attachés.

Plusieurs François sont pendus par les Espagnols.

Malgré les diligences de M. de Laudonniere, tous les François n'avoient pû, ou n'avoient pas voulu le suivre. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages, d'autres en petit nombre se rendirent aux Espagnols, qui les joignirent aux Prisonniers, qu'ils avoient faits à la prise de la Caroline. Les Historiens François s'accordent tous à dire que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attacha un Ecriteau avec cette inscription: CEUX-CI N'ONT PAS E'TE' TRAITE'S DE LA SORTE EN QUALITE' DE FRANÇOIS, MAIS COMME HERETIQUES ET ENNEMIS DE DIEU. Ils ajoûtent que dans la suite les Espagnols étant informés que plusieurs François avoient été bien reçus des Sauvages, firent par tout de si grandes recherches, & intimiderent de telle sorte les Barbares, que la plûpart de ces pauvres Fugitifs furent obligés de se livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace, qu'à leurs Compagnons. D'autres au nombre de vingt, se voyant poursuivis par les Espagnols, prirent la fuite à travers les Bois, & furent tous tirés à coup de Fusil.

La Caroline est nommée *San Matheo*.

C'est ainsi que D. Pedro Menendez se rendit Maître de la Floride Françoise. Il donna sur le champ à la Caroline le nom de *San Matheo*, qu'elle porte encore aujourd'hui, parce qu'il y étoit entré, le jour qu'on célébre la Fête de cet Apôtre. Il fit en même tems ôter les Armes de France, & celles de l'Amiral de Coligni, qui étoient sur la principale porte, & y mit celles d'Espagne. Le lendemain vingt-deux il

marqua un emplacement pour bâtir une Egliſe ; puis ayant fait la revûë de ſes Troupes, il ſe trouva qu'il n'avoit pas quatre-cent Hommes effectifs, quoiqu'il n'en eût perdu que très-peu, & peut-être pas même un ſeul à la ſurpriſe de la Caroline. Mais pendant la marche pluſieurs étoient retournés à Saint Auguſtin, parce qu'ils déſeſperoient du ſuccès de l'entrepriſe : quelques-uns s'étoient égarés, & les autres étoient reſtés en arriere par lâcheté, ou par pure laſſitude. 1565.

L'Adelantade nomma enſuite Gouverneur de San Matheo, Gonzalo de Villaroël, ſon Sergent Major, & lui laiſſa trois-cent Hommes de garniſon. Il vouloit partir avec le reſte dès le jour ſuivant, pour retourner à Saint Auguſtin ; mais ſes Officiers lui déclarerent qu'ils n'étoient pas en état de marcher, & il leur permit de ſe repoſer autant de tems qu'ils voudroient. Il ajoûta que pour lui il ne pouvoit pas differer ſon voyage, parce qu'il craignoit que M. de Ribaut ne ſe dédommageât de la perte de la Caroline, en lui enlevant Saint Auguſtin, & que ſi quelqu'un étoit d'aſſez bonne volonté pour le ſuivre, il lui en ſçauroit gré ; mais qu'il ne vouloit gêner perſonne. Il y en eut trente-cinq, qui s'offrirent, & il partit le vingt-trois avec eux, & François de Caſtañeda ſon Capitaine des Gardes, ayant commandé à Medrano, à Patiño, & à Alvarado de le ſuivre le plutôt qu'il ſeroit poſſible, & aux autres Officiers de ne point s'éloigner du Fort ſans ſon ordre. L'Adelantade retourne à S. Auguſtin.

Comme les pluyes continuoient encore, & que tout le Pays étoit inondé, il n'eſt pas concevable combien il ſouffrit dans ce voya- Il y eſt reçû en triomphe.

1565. ge; mais la joye qu'il reſſentoit du ſuccès de ſon Entrepriſe, le ſoûtenoit. Il arriva enfin à S. Auguſtin, où on l'avoit déja pleuré comme mort, parce que les Deſerteurs pour cacher la honte de leur fuite, avoient publié qu'il avoit péri avec toute ſon armée. Deux Soldats, qui avoient pris les devants, ayant aſſûré le contraire, & annoncé ſon prochain retour, on paſſa en un moment de la plus extrême conſternation à l'excès de la joye; tout le Monde alla au-devant du Vainqueur des Hérétiques, avec la Croix, & le Clergé, en chantant le *Te Deum*, & il fut reçu comme en triomphe.

Incendie à San Matheo; le *S. Pelage* enlevé par les François.

Son premier ſoin fut enſuite d'envoyer des vivres à San Matheo, qui en avoit un plus grand beſoin encore, qu'il ne croyoit, parce qu'un incendie, qu'on ſoupçonnoit n'être pas l'effet d'un pur hazard, y avoit réduit preſque tous les Bâtimens en cendres. Il apprit même peu de tems après que la Garniſon de cette Place s'étoit mutinée contre les Chefs. Ces malheurs ne furent pas les ſeuls, qui tempererent la joye de l'Adelantade; il avoit embarqué dans le Galion le *S. Pelage* pluſieurs François, qui étoient tombés entre ſes mains à ſon arrivée dans la Floride, & ſes ordres étoient que de l'Iſle Eſpagnole, où on devoit les débarquer, on les envoyât à l'Inquiſition d'Eſpagne; mais à peine furent-ils en Mer, qu'avec le ſecours de quelques autres Etrangers, & de quelques Matelots, qu'ils gagnerent, ils firent main-baſſe ſur les Officiers, s'aſſûrerent du reſte de l'Equipage, & conduiſirent le Galion en Dannemarc.

Menendez apprend de mauvaiſes nouvelles de ſa Flotte.

L'Eſcadre de M. de Ribaut, dont on n'avoit point encore de nouvelles, cauſoit auſſi

quelque inquiétude au Général Eſpagnol, qui n'avoit plus de Vaiſſeau en état de lui réſiſter, ſi elle venoit l'attaquer avant l'arrivée du reſte de ſa Flotte, qu'il attendoit avec impatience. Mais ſes craintes & ſes eſperances s'évanoüirent preſqu'en même tems, & le triſte ſort de l'Eſcadre Françoiſe lui fit ſupporter plus aiſément la perte de ſon Galion, & la diſſipation de ſa Flotte, dont il fut bientôt informé. 1565.

Naufrage de M. de Ribaut; contradiction entre les Hiſtoriens à ce ſujet.

La tourmente, qui avoit contraint M. de Ribaut de s'éloigner de la Riviere de Saint Auguſtin, au moment qu'il y tenoit les Eſpagnols hors d'état de lui réſiſter, dura juſqu'au vingt-trois de Septembre, le jetta à plus de cinquante lieuës de-là, du côté du Canal de Bahame, & briſa enfin tous ſes Vaiſſeaux ſur des Rochers. Tous les Hommes ſe ſauverent à la nage, excepté le Sieur de la Grange, qui ſe noya, mais tout ce qui étoit ſur ces Bâtimens, fut perdu. La ſuite de cette malheureuſe aventure eſt racontée ſi diverſement par les François & les Eſpagnols, qu'il eſt abſolument impoſſible de les concilier. Ce qu'un Ecrivain impartial doit à la fidélité de l'Hiſtoire en ces occaſions, où la vérité lui échape, malgré qu'il en ait, eſt de rapporter les deux Verſions, qui ſe contrediſent, d'ajoûter les raiſons & les autorités, ſur quoi les uns & les autres ſe fondent, & d'en laiſſer le jugement au Public.

Ce qui arrive aux François après leur naufrage ſelon nos Hiſtoriens.

M. de Ribaut, diſent les Hiſtoriens François, ſe trouvant dégradé ſur une Côte, qu'il ne connoiſſoit point, ſans armes, & ſans proviſions, voulut eſſayer de regagner la Riviere de May. Il eſt plus aiſé de concevoir, que de dire, combien de contretems fâcheux,

1565. de miſeres, de fatigues, cette Troupe infortunée eut à eſſuyer, en marchant dans un Pays inconnu, inhabité, & ſouvent impraticable. Enfin ce Général ayant aperçu par hazard à la Côte une Chaloupe abandonnée, il y fit embarquer Michel le Vaſſeur, pour aller obſerver en quelle ſituation étoit la Caroline.

Le Vaſſeur s'approcha du Fort aſſez près pour y remarquer les Enſeignes Eſpagnoles; ſon retour avec une ſi triſte nouvelle conſterna tout le Monde, & on fut aſſez lontems, ſans pouvoir prendre aucune réſolution : enfin M. de Ribaut ſe détermina à envoyer Nicolas Verdier, Capitaine d'un de ſes Navires, & le Sergent la Caille, pour ſçavoir du Commandant Eſpagnol quel traitement on pouvoit eſperer de lui : ces deux Hommes étant arrivés au bord de la Riviere, vis-à-vis la Forteresſe, firent un ſignal, qui ne fut pas plutôt aperçu, qu'on leur envoya une Chaloupe : on les mena enſuite au Commandant, à qui ils demanderent ce qu'étoient devenus M. de Laudonniere & ſa Garniſon ? Le Commandant leur répondit qu'après la priſe de la Caroline on leur avoit donné un Navire bien équipé, ſur lequel ils étoient repaſſés en France, & que ſi M. de Ribaut vouloit ſe mettre à ſa diſcretion, il éprouveroit les mêmes effets de ſa généroſité.

Cette réponſe, que les deux Envoyés crurent ſincere, les raſſura, & ils ſe hâterent d'en aller faire part à leur Général. Les avis furent néanmoins partagés entre les François, les uns ſoûtenant qu'il falloit ſe défier de Gens, qu'on ſçavoit avoir pour principe, que c'étoit faire une choſe agréable à Dieu, que d'exterminer ceux,

qui ne profeſſoient pas la Religion Romaine ; & les autres diſant qu'une prompte mort étoit encore preferable à la triſte ſituation, où ils ſe trouvoient. Ribaut penſoit comme ces derniers, & entraîna tout le Monde dans ſon ſentiment. La Caille fut renvoyé à San Matheo, & ne demanda que ce que le Commandant de cette Place avoit offert lui-même, à ſçavoir, que tous auroient la liberté de repaſſer en France, & qu'on leur fourniroit un Vaiſſeau avec tous ſes agrez, & les proviſions néceſſaires. Le Commandant le promit de nouveau, & en jura l'exécution ſur ce qu'il y a de plus ſacré. 1565.

Après des aſſûrances ſi formelles, il n'y eut perſonne parmi les François, qui fit aucune difficulté de ſe livrer entre les mains des Eſpagnols; ceux-ci leur envoyerent des Chaloupes, mais à peine eurent-ils paſſé la Riviere, qu'ils comprirent qu'ils étoient trahis. A meſure qu'ils ſortoient des Chaloupes, on les lia quatre à quatre : Meſſieurs de Ribaut & d'Ottigni furent menés ſeuls dans la Place du Fort, où ayant demandé à parler au Commandant, pour ſçavoir de lui la raiſon d'un traitement ſi contraire à ce qu'on leur avoit promis, on leur répondit que le Commandant n'étoit pas viſible.

Un moment après un ſimple Soldat vint trouver M. de Ribaut, & lui demanda s'il n'étoit point le Général des François ? Il répondit qu'il l'étoit. N'avez-vous pas toujours prétendu, repartit le Soldat, que ceux, qui étoient ſous vos ordres, vous obéiſſent ponctuellement ? Sans doute, repliqua Ribaut, qui ne comprenoit pas bien où tendoit ce diſcours. Ne trouvez donc pas étrange, reprit le Soldat, que j'exécute auſſi l'ordre que j'ai reçu

1565. de mon Commandant «, & en achevant ces mots, il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat fit les mêmes queſtions, & le même traitement à d'Ottigni, qui prenoit le Ciel à témoin de la perfidie des Eſpagnols.

Cette premiere exécution fut un ſignal pour la Garniſon, qui ſe jetta à l'inſtant ſur les François, & tous furent égorgés en un moment. Suivant un Mémoire, qui ne paroît pas ſuſpect en ce point, huit cent François périrent par les mains des Eſpagnols; mais il y a bien de l'apparence qu'il faut comprendre dans ce nombre tous ceux, qui avoient été tués à la priſe de la Caroline. Il eſt certain d'ailleurs que Menendez reſerva pluſieurs Artiſans, & autres Gens de travail pour les ouvrages, qu'il vouloit faire à San Matheo & à S. Auguſtin.

Quelques-uns ont écrit que M. de Ribaut fut écorché vif, & que ſa peau fut envoyée en Eſpagne; mais je ne trouve point ce fait aſſez fondé en autorités. Une piéce aſſez curieuſe, qui fut préſentée l'année ſuivante au Roy Charles IX. ſous le titre de *Supplique des Veuves & des Enfans de ceux, qui avoient été maſſacrés en Floride*, dit ſeulement qu'après qu'un Soldat eut frappé le Général par derriere, il tomba ſans connoiſſance; qu'il fut achevé ſur le champ, & qu'enſuite on lui coupa la barbe, que D. Pedro Menendez envoya à Seville, comme un trophée de ſa victoire; que ſa tête partagée en quatre fut expoſée ſur autant de picquets; que les cadavres de ceux, qui avoient été tués à la priſe de la Caroline, furent aportés dans le lieu, où les derniers venoient d'être maſſacrés; qu'on

traita avec une indignité ſans pareille les reſtes affreux de ces miſerables, & qu'enſuite on les brûla tous enſemble. 1565.

Le détail, que je viens de rapporter, d'après M. de Laudonniere, qui l'a ajoûté à ſa Relation, eſt principalement fondé ſur le recit d'un Matelot de M. de Ribaut, dont l'aventure a quelque choſe de fort ſurprenant. Cet Homme avoit été lié comme les autres, & avoit reçu pluſieurs coups de poignard, qui le firent tomber évanoüi ſous les quatre autres, avec leſquels il étoit attaché. On ne doutoit point qu'il ne fût mort, mais la nuit ſuivante il revint à lui, & ſe ſouvint qu'il avoit un couteau dans ſa poche, il s'en ſervit pour couper ſes liens, ſe leva, & gagna le Bois. Il banda enſuite ſes playes le mieux qu'il put, & ne ſe croyant pas en ſûreté ſi près des Eſpagnols, il s'éloigna, & marcha trois jours, ſe reglant ſur le Soleil. Aventure ſinguliere d'un Matelot.

Il arriva enfin dans un Village, dont le Chef voulut bien le recevoir : on le panſa, & on le traita bien : il guérit parfaitement, mais au bout de huit mois le Paraouſti lui déclara qu'il ne pouvoit plus le garder, & qu'il falloit qu'il s'allât rendre aux Eſpagnols, ou qu'il le leur livreroit. Etourdi de cette déclaration, & ne ſçachant à quoi ſe réſoudre, il prit enfin le parti de s'évader, & après avoir lontems erré à l'aventure, il ſe trouva à deux lieuës de San Matheo. Alors il lui prit un redoublement de frayeur, qui le mit hors de lui-même ; & ne pouvant gagner ſur ſoi de ſe remettre entre les mains de ſes Bourreaux, il reſolut de demeurer où il étoit, & de s'y laiſſer mourir de faim.

1565. Il avoit déja paſſé quatre ou cinq jours, ſans rien prendre, & il n'avoit preſque plus la figure d'Homme, lorſqu'il fut rencontré par un Chaſſeur Eſpagnol, lequel fut d'abord ſaiſi d'horreur à la vûë de ce Malheureux, qui lui demandoit la vie à mains jointes. Il lui promit d'employer tout ſon crédit auprès du Gouverneur, pour lui obtenir ſa grace, & il ne voulut pas même le conduire au Fort, qu'on ne la lui eût accordée. Le Matelot fut mis enſuite parmi les Eſclaves, & demeura une année entiere dans le Fort en cette qualité. Au bout de ce tems-là on l'envoya à la Havane, où on le joignit à un Gentilhomme François, nommé Pompierre, qui étoit priſonnier dans ce Port depuis la malheureuſe équipée des Séditieux de la Caroline, où il avoit été engagé malgré lui. On les attacha enſemble avec une chaîne de fer, & on les vendit à des Portugais, qui alloient au Breſil. Par bonheur le Vaiſſeau, qui les portoit, fut pris par un Capitaine François, nommé Bontems, & ils recouvrerent ainſi leur liberté, dans le tems qu'ils avoient tout lieu de croire que leur eſclavage ne finiroit qu'avec leur vie.

J'ai dit que cette Relation eſt la ſource, où ont puiſé tous ceux, qui ont écrit la tragique cataſtrophe des François dans la Floride; mais il y a une ſi grande diverſité de circonſtances dans le narré, qu'ils en font, qu'on a bien de la peine à y démêler l'exacte vérité. Cependant tous conviennent aſſez de ce qu'il y a de plus eſſentiel, & ſurtout de la parole donnée avec ſerment à M. de Ribaut, de lui fournir un Vaiſſeau pour repaſſer en France avec tout ſon Monde. M. de Thou ajoûte que D. Pedro

Menendez ne ſe comporta, comme il fit à 1565.
l'égard des François de la Floride, que par l'impreſſion des principaux Miniſtres de la Cour de France, qui lui donnerent avis du départ de M. de Ribaut, afin qu'il les pourſuivît & les combattît. L'Hiſtorien moderne de la Floride prouve aſſez bien la fauſſeté de cette prétention; mais ſi les François de la Floride n'ont point été déſavoués par leur Souverain, ſi Meſſieurs de Ribaut & de Laudonniere ont ont eu des Commiſſions de ce Prince pour bâtir des Forts, & pour faire des Etabliſſemens dans cette partie de l'Amerique, où l'Eſpagne n'en avoit jamais eu aucun, comment juſtifier la maniere, dont ils furent traités en pleine paix, ſelon le recit même, qu'en a fait le Docteur SOLIS DE LAS MERAS, dont la Sœur avoit épouſé D. Pedro Menendez, & qui accompagna ce Général dans ſon Expédition? C'eſt ſur le témoignage de ce Docteur, qui parle comme témoin oculaire, & qui a été copié par D. André Gonzalez de Barcia, que je vais rapporter la ſeconde verſion de la fin de cette Tragedie, dont on va voir la ſcéne tranſportée de San Matheo à S. Auguſtin.

Tandis que D. Pedro Menendez s'occupoit Verſion des
à fortifier ce dernier Poſte, dans la crainte Eſpagnols.
que M. de Ribaut ne vînt l'y attaquer, quelques Sauvages lui donnerent avis qu'à quatre lieuës de-là il y avoit beaucoup de Chrétiens fort embarraſſés à paſſer une Baye, qui n'étoit pourtant que l'embouchure aſſez étroite d'une petite Riviere. Sur cette nouvelle l'Adelantade prit avec lui quarante Soldats, pour reconnoître par lui-même de quelle Nation étoient ces Chrétiens; mais comme il

1565. étoit parti fort tard, il étoit nuit lorſqu'il arriva au lieu, qui lui avoit été marqué, & il campa un peu en-deçà de la Riviere.

Le lendemain matin il poſta ſon Détachement de maniere, qu'il ne pouvoit pas être aperçu ; il monta enſuite ſur un Arbre, d'où il découvrit beaucoup de monde de l'autre côté de la Baye, & il remarqua même qu'ils avoient des Bannieres. Il deſcendit, & s'approcha, & au moment qu'il parut, un Gaſcon, de Saint Jean de Luz, paſſa la Riviere à la nage, & l'ayant abordé, lui dit que tous ceux, qu'il voyoit, étoient des François, qui avoient fait naufrage. Menendez lui demanda d'où ils venoient, & il répondit que c'étoit les Gens de M. de Ribaut, Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France. L'Adelantade lui demanda s'ils étoient Catholiques, & il dit que » non. » Vous pouvez apprendre à votre Géné» ral, reprit l'Adelantade, que je ſuis Pedro » Menendez Vice-Roy & Capitaine Général de » la Floride pour le Roy Catholique Philippe II. » que je ſuis venu ici avec des Soldats, parce » que j'ai ſçu que vous y étiez.

Le François s'en retourna avec cette réponſe, & revint peu de tems après demander au Général Eſpagnol un Sauf-Conduit pour ſon Commandant, & pour quatre Gentilshommes, qui ſouhaitoient de traiter avec lui, s'il vouloit bien leur envoyer un Batteau. Il venoit d'en arriver un de S. Auguſtin avec des vivres ; Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder, & que le Commandant pouvoit venir ſur ſa parole : On lui envoya un Officier & quelques Soldats ; qui furent aſſez bien reçus. L'Adelantade n'avoit près de ſa per-

ſonne que dix Hommes, le reſte de ſon Détachement étoit un peu plus loin, derriere des Buiſſons, diſpoſés de telle ſorte, qu'ils paroiſſoient être en beaucoup plus grand nombre, qu'ils n'étoient en effet. L'Officier en abordant ce Général, lui dit qu'ils avoient fait naufrage pendant la derniere tempête, qu'ils avoient perdu quatre Vaiſſeaux & toutes leurs Chaloupes, qu'il le prioit de leur prêter ſon Batteau pour paſſer une Baye, & un bras de Mer plus éloigné de quatre lieuës, pour ſe rendre à un Fort, que le Roy leur Maître avoit à vingt-lieuës de-là. 1565.

L'Adelantade lui demanda, s'ils étoient Catholiques? & l'Officier répondit qu'ils étoient de la Religion Reformée: alors il lui dit: Monſieur, je me ſuis rendu Maître de votre » Fort, & j'ai fait main baſſe ſur la Garniſon, » mais j'ai épargné les Femmes & les Enfans » au-deſſous de quinze ans; & afin que vous » n'en doutiez point, parmi les Soldats, que j'ai » ici avec moi, il y en a deux de votre Nation, » à qui j'ai fait grace, parce qu'ils ſe ſont déclarés Catholiques: repoſez-vous, je vais vous » faire aporter à manger, vous verrez vos deux » Compatriotes, & quelque partie du butin, » que mes Gens ont fait à la Caroline. « Il les » fit ſervir auſſi-tôt, & alla lui-même prendre quelque choſe avec ſes Gens.

Au bout d'une heure il revint où étoient les François, & leur demanda s'ils étoient bien convaincus de ce qu'il leur avoit dit: L'Officier lui répondit qu'il n'en pouvoit plus douter, & qu'il le conjuroit de leur donner un Navire pour retourner en France. » Je le fe- » rois volontiers, repartit l'Adelantade, ſi vous »

1565. étiez Catholiques, & que j'euſſe des Bâtimens, „ dont je puſſe me paſſer. Dumoins, reprit „ l'Officier, permettez-nous, Monſieur, de „ reſter avec vous, juſqu'à ce qu'il ſe préſente „ une occaſion pour nous embarquer; il n'y a „ point de guerre entre nos deux Nations, & „ nos Rois ſont Freres & Amis. Il eſt vrai, re- „ pliqua Menendez, que les François Catholi- „ ques ſont nos Alliés & nos Amis; mais il n'en „ eſt pas de même des Hérétiques, à qui je fais „ ici la guerre à toute outrance, & la ferai la „ plus cruelle que je pourrai, (a) à tous ceux „ de cette Secte, que je rencontrerai ſur Mer & „ ſur Terre, & en cela je prétens ſervir les deux „ Rois. Je ſuis venu en Floride pour y établir la „ Foy Catholique & Romaine. Si vous voulez „ vous abandonner à ma miſericorde, & me „ livrer vos Armes & vos Enſeignes, je ferai „ de vous ce que Dieu m'inſpirera; ſinon, „ prenez le parti, qu'il vous plaira, mais n'eſ- „ perez de moi, ni amitié, ni tréve. «

En achevant ces mots il les quitta, leur diſant qu'ils ſe conſultaſſent. Le Gaſcon, dont nous avons parlé, s'offrit alors pour aller rendre compte à toute la Trouppe de ce qu'il venoit d'entendre; on le lui permit, & il revint au bout de deux heures. Alors l'Officier, & ceux, qui l'accompagnoient, allerent retrouver l'Adelantade, & lui offrirent vingt mille Ducats, s'il vouloit leur aſſûrer la vie. Menendez leur répondit, qu'encore qu'il ne fût qu'un pauvre Soldat, il n'étoit point capable de ſe conduire par des vûës d'intérêt; que s'il avoit

(a) *Que tepia con ellos guerra à ſangre, è fuego, & que eſta la haria con toda crueldad.* Enſayo Chronologico. Pag. 86. col. 2.

à faire une grace, il la voudroit faire par pure générosité ; & comme l'Officier insistoit, il lui protesta qu'on verroit plûtôt le Ciel se joindre à la Terre, qu'on ne le verroit changer de résolution. 1565.

Sur cette réponse l'Officier & ses Gentilshommes repasserent la Baye, & revinrent au bout d'une demi-heure, comme ils l'avoient promis, avec les Enseignes, soixante & dix Arquebuses, vingt pistolets, quantité d'Epées & de Boucliers, quelques Casques & Cuirasses. L'Officier dit au Général Espagnol, en lui remettant le tout, qu'il s'abandonnoit à sa clemence. Alors Menendez commanda à son Amiral, Diego Florez de Valdez, de prendre toutes ces dépoüilles, & dans le même tems il fit embarquer vingt Soldats dans le Batteau, avec ordre de faire passer la Baye à tous les François, mais par petites troupes, & de ne leur faire aucune insulte. Il mena lui-même l'Officier, & ceux de sa compagnie à deux petites portées d'Arquebuses de la Riviere, où il leur fit lier les mains derriere le dos, disant qu'il se croyoit obligé de prendre cette précaution, parce qu'ils étoient en beaucoup plus grand nombre que ses Gens. Tous les autres, au nombre de deux-cent, furent pareillement liés, mais après qu'on leur eût donné à manger.

Cela fait, l'Adelantade leur demanda, s'il y avoit parmi eux quelques Catholiques ; il s'en trouva huit, qui furent sur le champ embarqués dans le Batteau, pour être conduits à S. Auguſtin. Tous les autres déclarerent qu'ils étoient bons Chrétiens, & qu'ils suivoient la nouvelle Reforme : ils furent aussitôt partagés

1565. en plusieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher séparément, & commanda à ceux, qui étoient chargés de les conduire, que quand ils seroient arrivés à un endroit, qu'il marqua, & où il avoit tracé sur le sable une ligne avec sa canne, il les égorgeassent tous, ce qui fut exécuté.

Le jour suivant Menendez retourna à S. Augustin, où les mêmes Sauvages, qui lui avoient donné le premier avis de l'arrivée des François, vinrent lui dire qu'il paroissoit au même endroit une autre Troupe plus nombreuse que la premiere. Il ne douta point que ce ne fût M. de Ribaut avec le reste de son Armée, il prit avec lui cent cinquante Soldats, & il les alla ranger en bon ordre pendant la nuit sur le bord de la Riviere. Au point du jour il aperçut les François à quelque distance de l'autre bord, & sur le Rivage une espece de radeau, qu'ils avoient construit pour traverser la Baye. Eux de leur côté ne l'eurent pas plûtôt découvert, qu'ils sonnerent l'allarme, déployerent l'étendart Royal & deux Bannieres de campagne, firent joüer les Fifres & les Tambours, & se mirent en ordre de bataille.

A cette vûë l'Adelantade commanda à ses Soldats de s'asseoir, de déjeuner, & de ne donner aucune marque d'émotion. Pour lui, il se promena tranquillement sur le rivage avec son Amiral, & deux autres Officiers, comme s'il n'y eût en personne de l'autre côté. Alors les François firent cesser les Fifres & les Tambours, sonnerent d'une Trompette, & arborerent un Pavillon blanc en signe de paix. On fit la même chose du côté des Espagnols, & aussi-tôt un François s'avança sur le Radeau,

& demanda aux Eſpagnols qu'ils leur envoyaſſent quelqu'un. L'Adelantade fit répondre que puiſqu'ils avoient un Radeau, c'étoit à eux à le venir trouver, s'ils avoient beſoin de quelque choſe : le François repliqua que le courant étoit trop fort, pour s'y expoſer ſur un Radeau ; mais que ſi on vouloit leur envoyer une Pirogue, qui étoit ſur le rivage, quelqu'un d'eux iroit lui parler. 1565.

Menendez repartit qu'il ſe mît à la nage, & vînt à lui ſur ſa parole ; un Matelot le fit, & l'Adelantade, ſans le vouloir entendre, lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller de ſa part déclarer à ſon Commandant que s'il déſiroit quelque choſe, il envoyât le demander. Le Matelot revint peu de temps après avec un Gentilhomme, qui dit à Menendez qu'il étoit Sergent Major de M. de Ribaut, Vice-Roy & Capitaine Général de la Floride pour le Roy de France ; que la derniere tourmente avoit briſé ſes Vaiſſeaux, qu'il avoit avec lui trois-cent cinquante François, avec leſquels il déſiroit ſe rendre à une Forteresſe, qu'il avoit à vingt lieuës de-là ; qu'il le prioit de lui prêter des Chalouppes pour paſſer cette Riviere, & une autre, éloignée de quatre lieuës de celle-ci, & qu'il ſouhaiteroit ſçavoir à qui il avoit à faire.

L'Adelantade lui fit la même réponſe, qu'il avoit faite aux premiers François, ajoûtant qu'il avoit déja puni de mort une autre Troupe échapée du même naufrage, parce-qu'elle s'étoit mal comportée. Il le conduiſit même, où étoient encore les cadavres de ces Malheureux, & lui ajoûta qu'il n'avoit point de Chalouppes à leur prêter. L'Officier, ſans faire paroître la moindre altération, lui de-

1565. manda, s'il ne vouloit pas bien envoyer à ſon Général un de ſes Gentilshommes, ou paſſer lui-même la Riviere pour lui déclarer ſes intentions ? Mon Frere, reprit l'Adelantade, portez ma réponſe à votre Commandant, & dites-lui que, s'il veut me parler, il peut me venir trouver avec quatre ou ſix des ſiens, pour déliberer avec eux ſur le parti, qui lui conviendra de prendre, & que je lui donne pour cela toute ſûreté.

Le Gentilhomme partit avec cette réponſe : il revint au bout d'une demie-heure, & aſſûra l'Adelantade que M. de Ribaut étoit diſpoſé à ſe rendre auprès de lui ſur ſa parole ; qu'il le prioit de lui envoyer ſon Batteau. Menendez le refuſa, & dit que le Général François pouvoit paſſer dans la Pirogue ſans aucun riſque. Ce fut donc une néceſſité pour M. de Ribaut de s'embarquer dans la Pirogue avec huit Gentilshommes : il fut bien reçu de l'Adelantade, qui lui fit auſſitôt ſervir la collation : il lui montra enſuite les corps morts de ſes Gens : il lui repeta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la priſe de la Caroline, & s'apercevant qu'il ne le perſuadoit pas, il fit venir deux François, qui avoient tout vû, & qui aſſûrerent à leur Général que la choſe étoit vraye.

Alors M. de Ribaut dit au Général Eſpagnol que les évenemens de la vie étoient ſi variés, que tout ce qui venoit d'arriver aux François, pourroit bien lui arriver un jour à lui-même : que leurs Rois étoient Freres & Amis ; & qu'au nom de cette alliance il le conjuroit de lui fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en France ; mais il n'en put tirer d'autre réponſe, que celle, qui avoit été faite à la premiere

Troupe. Sur quoi il dit qu'il alloit déliberer avec ſon Conſeil, parce qu'aïant avec lui beaucoup de Gentilshommes, il ne pouvoit rien réſoudre ſans leur participation. Menendez aprouva cette conduite ; Ribaut repaſſa la Riviere, & en moins de trois heures il fut de retour. 1565.

Il dit à l'Adelantade qu'une partie de ſes Gens conſentoient à ſe livrer à ſa diſcretion, mais que ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit qu'ils étoient les Maîtres de faire ce qu'ils voudroient que la choſe lui étoit indifferente. M. de Ribaut lui répliqua que ceux, qui ſe rendoient à lui, offroient plus de cent mille Ducats pour leur rançon, que les autres donneroient encore davantage, parceque quelques-uns d'entreux étoient fort riches, & qu'ils n'étoient pas même trop éloignés de reſter dans le Pays, ſi on vouloit bien les y ſouffrir. J'aurois bien beſoin de ce ſecours, » repartit Menendez, pour exécuter les ordres, » que j'ai reçus du Roy mon Maitre, qui ſont » de conquerir, & de peupler la Floride, & d'y » établir l'Evangile ; il me fâche beaucoup de ne » pouvoir en profiter. »

Cette réponſe fit juger à M. de Ribaut que le Général Eſpagnol ſe laiſſeroit à la fin tenter ; il lui dit que s'il vouloit bien lui accorder juſqu'au lendemain, il iroit encore déliberer avec ſa Troupe, & lui apporteroit une derniere réponſe. Il obtint ce qu'il demandoit, revint le jour ſuivant, & commença par préſenter à l'Adelantade deux Etendarts, l'un du Roy de France, & l'autre de l'Amiral de Coligni : les Bannieres des Compagnies, une Epée, une Dague, un Caſque d'or très-bien travaillé, un

1565. Bouclier, un Piſtolet, & un Cachet, que l'Amiral de Coligni lui avoit donné, pour ſceller en ſon nom les Proviſions, qu'il auroit à expédier. Il ajoûta que de trois-cent cinquante perſonnes, qui étoient avec lui, deux-cent s'étoient retirés pendant la nuit, & que les autres conſentoient auſſi-bien que lui, à ſe livrer entre ſes mains, qu'il pouvoit envoyer ſon Batteau pour les paſſer.

L'Adelantade en donna ſur le champ l'ordre à ſon Amiral, à qui il commanda de ne recevoir pas plus de dix François enſemble, & de les lier à meſure, qu'ils débarqueroient, comme on avoit fait la premiere fois. M. de Ribaut, & ceux, qui étoient avec lui, furent auſſi liés : après quoi l'Adelantade leur demanda s'ils étoient Catholiques, ou Luthériens ? Ribaut répondit pour tous, qu'ils étoient de la nouvelle Reforme, & commença à réciter le Pſeaume *Domine, memento mei*, &c (*a*)
» Puis il dit : Nous ſommes ſortis de la terre, &
» nous devons tous y retourner, vint ans plûtôt,
» ou plus tard, c'eſt tout un, qu'on faſſe de moi
» ce que l'on voudra. L'Adelantade donna auſſitôt le ſignal pour les expédier, & il fut obéi. Il ſe trouva encore dans cette bande quatre Catholiques, auſquels on fit grace.

Menendez retourna enſuite à S. Auguſtin, où quelques-uns le taxerent de cruauté : les autres, non-ſeulement aprouverent ſa conduite, mais ajoûterent que, quand bien même tous les François auroient été Catholiques, on eût dû les exterminer, par la raiſon, qu'y ayant peu de vivres à S. Auguſtin, tant de

(*a*) Il n'y a point de Pſeaume, qui commence par ces mots.

Priſonniers

Priſonniers y auroient bientôt mis la famine ; outre qu'étant en plus grand nombre que les Eſpagnols, ils auroient pu ſe rendre maîtres du Fort, & maſſacrer la Garniſon en repreſailles de ce qui avoit été fait à la Caroline. 1565.

Environ trois ſemaines après cette expédition, l'Adelantade fut averti par des Sauvages, qu'à huit journées de S. Auguſtin vers le Sud, à la Côte de Cañaveral, qui borde le Canal de Bahame, il y avoit encore des François, qui bâtiſſoient un Fort, & conſtruiſoient un Navire. Il ne douta point que ce ne fuſſent les deux-cent Hommes, qui avoient quitté M. de Ribaut, & dépêcha ſur le champ un Courier au Gouverneur de San Matheo, avec ordre de lui envoyer cent cinquante Hommes. Ce Détachement arriva à S. Auguſtin le vingt-trois d'Octobre, ſous la conduite d'André Lopez Patiño, & de Jean Velez de Medrano : Menendez le renforça d'un pareil nombre de Soldats de ſa Garniſon, & partit le vingt-ſix avec cette Troupe, marchant à pied, & faiſant ſuivre les armes, & les vivres ſur deux Batteaux, qui moüilloient tous les ſoirs vis-à-vis de ſon camp.

Le premier de Novembre il découvrit les François, qui fort ſurpris de voir arriver les Eſpagnols, ſe ſauverent ſur une Montagne. Menendez leur envoya dire qu'ils pouvoient venir ſans crainte, & que non-ſeulement il leur donnoit ſûreté pour la vie, mais qu'il les traiteroit même comme ſes propres Soldats. La plûpart ſe fierent à ſa parole, & il la leur tint exactement ; il s'en ſervit même dans la ſuite de ſes Expéditions, & il en gagna pluſieurs à la Religion Catholique ; mais leur

1565. Commandant, & une vintaine d'autres répondirent à ſon Envoyé qu'ils aimeroient mieux être mangés par les Sauvages, que de ſe livrer entre ſes mains. Il mépriſa leur petit nombre, & il les laiſſa en repos. Il fit mettre le feu au Fort & au Vaiſſeau, qui étoient déja bien avancés, & il s'en retourna à S. Auguſtin, fort content de s'être défait de tant de François, qui auroient pu lui faire un mauvais parti, ſi M. de Ribaut eût voulu ſuivre le Conſeil de M. de Laudonniere; ou ſi la tempête, qui fit périr ſes Navires, eût ſeulement commencé deux heures plus tard.

Il eſt aſſez inutile que j'ajoûte ici mes reflexions ſur la difference & les contradictions, qui ſe rencontrent dans les deux Relations; que je viens de rapporter: mes Lecteurs les feront auſſibien que moi; mais je ne puis me diſpenſer de reconnoître beaucoup plus de vraiſemblance dans la derniere, que dans la premiere, & j'avouë que j'aurois bien de la peine à taxer un Homme d'honneur d'une perfidie auſſi noire, que l'auroit été celle du Gouverneur de San Matheo, ſur la foi d'un ſeul Homme, qui dans les circonſtances, où il ſe trouvoit, aigri par une longue & dure captivité, animé par la haine, que ſa Religion lui inſpiroit contre les Catholiques, n'auroit pas même dû être admis en Juſtice à accuſer un Particulier; & il eſt aſſez ſurprenant qu'on n'ait pas même ſongé alors à revoquer en doute un fait de cette nature, & qui n'étoit apuyé que ſur un témoignage ſi juſtement ſuſpect.

Indifference de la Cour ſur ce qui étoit arrivé en Floride.

Après tout, le fait, tel que les Eſpagnols mêmes le raportent, étoit plus que ſuffiſant pour exciter en France l'indignation publique;

auſſi ne fut-elle pas bornée à ceux, que l'intérêt de la Religion devoit rendre plus ſenſibles au traitement fait à leurs Confreres de la Floride. Néanmoins la haine, que la Cour portoit aux Huguenots, & ſurtout à l'Amiral de Coligni leur Chef, lequel avoit preſque toujours les armes à la main contre ſon Roy, & contre la religion de ſes Peres, contribua beaucoup à l'indifference, qui ſuccéda bientôt à ces premiers mouvemens, inſpirés par la nature & par l'amour de la Patrie. Ainſi par un effet bien triſte des malheureuſes conjonctures, où ſe trouvoit le Royaume, les Sujets du Roy, qui venoient de périr en Amerique par la main des Eſpagnols, furent bien moins regardés comme tels par la plûpart de ceux, qui gouvernoient alors, que comme les Créatures du plus mortel Ennemi, qu'euſſent alors la Religion & le Prince. Outre que la ſituation de Charles IX. ne lui permettoit pas de ſe broüiller avec le Roy Catholique. L'honneur du nom François n'auroit donc point été vengé, ſi un Particulier n'eût entrepris de le faire à ſes frais, & à ſes riſques. 1565.

Qui étoit le Chevalier de Gourgues; ſes premieres avantures.

Ce zélé Citoyen fut le Chevalier Dominique de GOURGUES, Gentilhomme Gaſcon, né au Mont de Marſan, dans la Comté de Comminges, d'une Famille diſtinguée de tout tems par un attachement inviolable à l'ancienne Religion: lui-même ne s'en éloigna jamais, quoique le dernier Hiſtorien Eſpagnol de la Floride l'ait accuſé d'avoir été *Héréſiarque furieux.* (*a*) Il y avoit alors peu d'Officiers Subalternes en France, & peut-être dans toute l'Europe, qui ſe fût acquis une reputation plus 1567.

(*a*) *Herege terrible.*

1567. brillante à la guerre, & qui eût eſſuyé plus de revers de la Fortune. Il avoit ſervi fort jeune en Italie, & un jour, qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes près de Sienne en Toſcane, il ſoûtint aſſez lontems tous les efforts d'une partie de l'Armée Eſpagnole: à la fin, tous ſes Gens ayant été tués autour de lui, il fut pris, envoyé aux Galeres, & mis à la chaîne en qualité de Forçat; l'acharnement, avec lequel les Eſpagnols faiſoient alors la guerre à la France, leur faiſant oublier leur ancienne généroſité au point de violer ainſi les Loix de la guerre, & de punir d'un honteux eſclavage des Actions, que dans le fond du cœur ils ne pouvoient manquer d'admirer.

La Galere, ſur laquelle le Chevalier de Gourgues ramoit, fut priſe par les Turcs ſur les Côtes de Sicile, conduite à Rhodes, & de-là à Conſtantinople: mais ayant été remiſe en Mer, elle fut repriſe par les Galeres de Malthe, & M. de Gourgues récouvra ainſi ſa liberté. De retour chez lui, il ſe mit en tête de voyager ſur Mer; il paſſa d'abord en Afrique, puis au Breſil, & de-là à la Mer du Sud, dit Leſcarbot; mais cet Auteur a pris ſans doute la Mer du Sud pour la Mer des Indes, puiſqu'il eſt certain que dans le XVI. ſiécle aucun François n'avoit encore été ſur la Mer du Sud.

Il ſe diſpoſe à chaſſer les Eſpagnols de la Floride.

On ne dit point combien de tems le Chevalier de Gourgues employa dans ces voyages, ni ce qu'il y fit; mais il eſt certain qu'il ne faiſoit que d'arriver en France, avec la reputation d'être un des plus habiles, & des plus hardis Navigateurs de ſon ſiécle, lorſqu'on y apprit la priſe de la Caroline par les Eſpagnols, & le maſſacre des François. Il en

fut vivement touché, & pour l'honneur de la France, & pour l'interêt qu'il eſtimoit qu'on devoit prendre à la conſervation d'un ſi beau Pays; d'ailleurs il brûloit du déſir de venger ſes propres injures. Tant de motifs preſſans lui firent former le deſſein de châtier les Uſurpateurs de la Floride, ou de mourir à la peine. 1567.

Son départ de France.

Pour ſe mettre en état d'executer un deſſein ſi hardi, & qui paroiſſoit au-deſſus du pouvoir d'un Particulier, il vendit tout ſon bien, fit de gros emprunts, & arma deux Roberges, & une Patache en forme de Fregate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame pendant le calme, & tiroient fort peu d'eau, en ſorte qu'il leur étoit facile d'entrer dans la plûpart des Rivieres de la Floride. Quatre-vingt Matelots choiſis formerent leurs équipages; mais ils portoient cent cinquante Soldats & Volontaires, dont cent étoient Arbalêtriers, & la plûpart Gentilshommes. L'armement ſe fit à Bordeaux, d'où l'Eſcadre étant partie le ſecond jour du mois d'Août de l'année 1567. fut arrêtée huit jours de ſuite à Royan par les vents contraires, puis obligée par une violente tempête de ſe jetter dans la Charente, où elle reſta juſqu'au vingt deux.

Elle avoit des proviſions pour un an, & le Chevalier de Gourgues s'étoit muni d'une Commiſſion de M. de MONTLUC, Lieutenant pour le Roy en Guyenne; mais elle n'étoit point pour la Floride; elle lui donnoit ſeulement pouvoir d'aller ſur la Côte de Benin en Afrique, & d'y enlever des Negres; car il ne s'étoit encore expliqué à perſonne ſur le ſujet de ſon Entrepriſe. A peine étoit-il en pleine

1567. Mer, qu'il fut ſurpris d'une ſeconde tempête, qui fit diſparoître un de ſes Navires. Il avoit pourvû à cet accident, & avoit donné à tous ſes Pilotes le rendez-vous à l'embouchure de *Rio del Oro* ſur la Côte d'Afrique, & ſon Navire l'y rejoignit en effet. De-là il rangea la Côte juſqu'au Cap Blanc, où trois petits Princes Negres vinrent l'attaquer à l'inſtigation des Portugais; il les battit par deux fois, puis continua à faire la même route juſqu'au Cap Verd, d'où il tourna tout court vers l'Amerique.

Il arrive à l'Iſle de Cuba.

La premiere Terre, où il aborda, fut la *Dominique*, une des petites Antilles; il alla enſuite à *Portorico*, puis à *la Mona*, dont le Cacique lui donna quantité de rafraîchiſſemens. Après quoi voulant gagner le Continent de la Floride, une nouvelle tempête le contraignit d'entrer dans le Port *S. Nicolas*, à la Côte Occidentale de l'Iſle Eſpagnole: il y radouba un de ſes Vaiſſeaux, que la tourmente avoit beaucoup endommagé, avec perte d'une bonne partie de ſa proviſion de Biſcuit. Pour comble de diſgrace les Eſpagnols ne voulurent jamais lui vendre des Farines, & il ne faiſoit que de ſortir du Port de S. Nicolas, qu'un ouragan furieux, qui le portoit à la Côte, le mit en un danger éminent de périr. Enfin il gagna avec bien de la peine le *Cap de S. Antoine*, qui fait la pointe Occidentale de Cuba.

Ce fut là qu'ayant aſſemblé tous ſes Gens, il commença par leur peindre avec les couleurs les plus vives les cruautés, que les Eſpagnols avoient exercées contre les François dans la » Floride. Voilà, ajoûta-il, mes Camarades, le

crime de nos Ennemis. Et quel ſeroit le nôtre, « 1567.
ſi nous differions plus lontems à venger l'af- «
front, qui a été fait à la Nation Françoiſe ? «
C'eſt ce qui m'a engagé à vendre tout mon «
bien ; c'eſt ce qui m'a ouvert la bourſe de mes «
Amis ; j'ai compté ſur vous, je vous ai cru aſ- «
fez jaloux de la gloire de votre Patrie, pour «
lui ſacrifier juſqu'à votre vie en une occaſion «
de cette importance ; me ſuis-je trompé ? J'eſ- «
pere vous donner l'exemple, être par tout à «
votre tête, prendre pour moi les plus grands «
perils ; refuſerez-vous de me ſuivre ? «

Il arrive en Floride.

Le commencement de ce diſcours cauſa quelque étonnement dans l'eſprit de pluſieurs ; mais à la fin les Gens de guerre s'étant déclarés avec des grands cris de joye, tous proteſterent qu'ils étoient prêts d'aller où on voudroit les mener. De Gourgues eût bien voulu profiter de cette ardeur, & mettre ſur le champ à la voile, mais il crut devoir attendre la pleine Lune pour paſſer le Canal *de Bahame*. Il le paſſa enfin, & découvrit bientôt les Terres de la Floride. Les Eſpagnols étoient ſi éloignés de croire qu'on ſongeât en France à reconquerir ce Pays, qu'ayant aperçû les trois Navires, ils ne firent aucun doute qu'ils ne fuſſent de leur Nation, & les ſaluerent, comme tels, de deux coups de Canon, quand ils les virent paſſer devant la Riviere de May. Le Chevalier de Gourgues leur répondit coup pour coup, paſſa outre, en tirant un peu au large, & la nuit ſuivante entra dans la Riviere de Seine, (*a*) éloignée de quinze lieuës de celle de May.

(*a*) Une Relation manuſcrite de cette expédition, qui ſe garde à la Bibliothéque du Roy,

1567. Il y trouva quantité de Sauvages, qui le prenant pour un Eſpagnol, ſe diſpoſoient à s'oppoſer à ſon débarquement; mais il leur envoya ſon Trompête, qui avoit ſervi en Floride ſous M. de Laudonniere, & ſçavoit aſſez bien la Langue du Pays. Cet Homme reconnut Saturiova, qui ſe rencontra par hazard avec le Paraouſti du Lieu, & lui adreſſant la parole, il lui dit, que les François venoient renouveller l'alliance, qu'ils avoient euë avec lui les années précédentes; & la maniere, dont fut reçu ſon compliment, lui donna lieu de juger que ces Peuples n'étoient pas contens des Eſpagnols.

En quelle diſpoſition il trouve les Sauvages.

Le lendemain Saturiova ſuivi d'un grand nombre de Sauvages s'approcha du Lieu, où les François avoient débarqué, & fit prier leur Général de le venir trouver. M. de Gourgues y alla avec ſon Interprête, lequel avoit à peine commencé de parler, que le Paraouſti l'interrompant, témoigna au Général avec beaucoup de vivacité, qu'il étoit fort réſolu de ne plus ſouffrir ſur ſes Terres les Eſpagnols, dont il prétendoit avoir de grands ſujets de plainte. Il ajouta qu'il ne doutoit point que les François ne ſe joigniſſent à lui, pour venger leurs injures communes, & que de ſon côté il ne manqueroit à rien de ce qui pouvoit aſſûrer ſa vengeance.

Ligue concluë entr'eux & les François.

De Gourges répondit, quil n'étoit pas venu à ce deſſein; mais uniquement pour renoüer les alliances des François avec les Floridiens, & après avoir reconnu leurs diſpoſi-

nomme cette Riviere *Tacatacourou*, & dit que le Roy des Habitans de ce Canton, portoit auſſi le même nom.

tions à l'égard des Eſpagnols, s'en retourner en France, pour en amener de plus grandes forces ; Cependant, ajoûta-t'il, puiſque je vous vois dans la réſolution de me ſeconder, & dans l'impatience de vous défaire de ſi fâcheux voiſins, je change d'avis & je me détermine dans ce moment à attaquer les Eſpagnols avec cette poignée de Soldats, que j'ai ſur mes Vaiſſeaux, perſuadé que vous vous joindrez tous à moi, & que je puis me promettre tout de votre fidélité, & de votre valeur. 1567.

Saturiova fut charmé de ce diſcours, & la ligue fut bientôt concluë. On ſe fit des préſens de part & d'autre ; mais le Paraouſti en fit un au Chevalier de Gourgues, qui lui fut bien agréable : il lui remit un jeune Homme, nommé Pierre de BRAY, qu'il avoit gardé chez lui, malgré tout ce que les Eſpagnols avoient pu faire pour l'obliger à le leur livrer, & qu'il avoit toujours traité comme ſon Fils. Les jours ſuivans tous les Paraouſtis, Vaſſaux ou Alliés de Saturiova, s'aſſemblerent pour déliberer de la maniere, dont on attaqueroit les Eſpagnols, & il fut reglé qu'un Gentilhomme de Comminge, nommé d'ESTAMPES, & un Neveu de Saturiova, qui avoit nom OLOCOTORA, iroient avec Pierre de Bray reconnoître l'état, où ſe trouvoit San Matheo.

Diſpoſition pour l'attaque.

Mais le Général, avant que de confier M. d'Eſtampes à ces Barbares, voulut avoir des ôtages, & Saturiova lui donna un de ſes Fils, & celle de ſes Femmes, qu'il aimoit le plus. Les Envoyés revinrent au bout de trois jours, ils rapporterent que l'Ennemi n'étoit nullement ſur ſes gardes ; mais que San Matheo, & deux autres petits Forts, qu'on y avoit ajoûtés de

1567. chaque côté de la riviere, étoient en fort bon état ; de Bray aſſûra en même tems que la Garniſon de ces trois Forts étoit de quatre cent Hommes. Ce raport fit juger à M. de Gourgues, qu'il ne devoit compter pour le ſuccès de ſon expédition, que ſur la ſurpriſe & le ſecret, & ayant marqué le rendez-vous général de toutes les Troupes à la Riviere de Somme (*a*), elles s'y trouverent au jour preſcrit.

Les Sauvages, après avoir bu, ſelon la coûtume, leur Apalachine, firent ſerment, à leur maniere, de ne point abandonner les François, & on ſe mit auſſi-tôt en marche. On y ſouffrit beaucoup, parceque c'étoit la ſaiſon des pluyes, & quoiqu'on n'eût fait le premier jour que deux lieuës, les François ſe trouverent extrêmement fatigués. Il y avoit encore deux lieuës à faire, pour arriver au premier des deux Forts, qui couvroient San Matheo, & le Chevalier de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour ; cependant comme tout dépendoit de la diligence, il prit avec lui un Guide & dix Arquebuſiers, & partit pour aller reconnoître le Fort, qu'il étoit réſolu d'attaquer le lendemain ; mais une petite Riviere, qu'il falloit paſſer, ſe trouva tellement gonflée par les pluyes, & par la marée, qui montoit encore, qu'il ne lui fut pas poſſible d'aller plus loin.

On marche au premier Fort.

Il s'en retourna donc au Camp fort triſte ; mais un Sauvage lui ayant promis de le conduire par un chemin plus aiſé, il ſe remit ſur le champ en marche avec tous les François, & donna ordre aux Sauvages de prendre par les Bois, & de ſe trouver au point du jour au paſ-

(*a*) Le Manuſcrit déja cité la nomme *Saraba*.

ſage de la Riviere. Cet ordre fut ponctuellement éxécuté ; mais la Riviere ne ſe trouva encore guéable en aucun endroit, & il ſurvint une pluye ſi abondante, qu'on eut bien de la peine à en garantir les Armes. Le tems s'éclaircit enfin, & M. de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit le Fort tout à ſon aiſe. Il obſerva que tout le Monde y étoit en mouvement, & il ne douta point qu'il n'eût été découvert ; mais il ſe trompoit, il ſçut depuis que c'étoit une Fontaine, qu'on raccommodoit. 1567.

Vers les dix heures, la Marée étant toute baſſe, on paſſa la Riviere, non ſans beaucoup de difficulté ; car outre qu'on y avoit de l'eau juſqu'à la ceinture, le fond en étoit ſemé de grandes Huîtres tranchantes, qui coupoient les ſouliers, & bleſſoient même les pieds des Soldats ; pour ce qui eſt des Sauvages, qui étoient nuds pieds, il ſçavoient le moyen de les éviter ; d'ailleurs il y en avoit fort peu à ce paſſage, la plûpart ayant traverſé la Riviere à ſon embouchure dans des Pirogues.

Juſques-là les Eſpagnols ne ſçavoient pas qu'il y eût des François dans la Floride, & rien ne fit mieux ſentir au Chevalier de Gourgues combien les Naturels du Pays haïſſoient leurs nouveaux Voiſins, que le ſecret qu'ils garderent en cette occaſion. Enfin toutes les Troupes étant au-delà de la Riviere, & pleines d'ardeur d'en venir aux mains, le Général ne crut pas devoir perdre un tems ſi précieux à haranguer ſes Soldats ; il ſe contenta de leur repreſenter en deux mots la juſtice de leur cauſe, que Dieu ne manqueroit pas de favoriſer, & il fit ſonner la charge. Il avoit diviſé ſa

1567. petite Troupe en deux bandes ; il en donna une à commander au Sieur de CASENOVE, ſon Lieutenant, il ſe mit à la tête de l'autre, & s'avança lentement en ordre de bataille.

Sa priſe ; belle action d'un Sauvage.

Du moment qu'il eut paſſé le Bois, qui le couvroit, on tira ſur lui deux Coulevrines, que M. de Laudonniere avoit laiſſées dans la Caroline. Les premiers coups furent tirés de trop loin ; mais on alloit recharger, & les premiers rangs commençoient à ſe débander, lorſque le brave Olocotora, qui ne quittoit point le Général, ſe gliſſa, ſans être aperçu, juſqu'au pied de la Plateforme, où les deux Coulevrines étoient dreſſées, ſauta deſſus, & paſſa une Picque, dont il s'étoit armé, au travers du corps du Canonier. La hardieſſe de ce Sauvage fit croire aux Eſpagnols qu'il n'étoit pas ſeul, ou plutôt leur ôta le jugement. L'épouvante les ſaiſit, ils ſortirent du Fort & ſe mirent à courir confuſément du côté, où étoit Caſenove, qui en avertit ſon Général par de grands cris. De Gourgues y courut, mit les Ennemis entre lui & ſon Lieutenant, & tomba ſi bruſquement ſur eux, que de ſoixante qu'ils étoient, il n'en reſta, après le premier choc, que quelques-uns, qui furent pris, & reſervés à une mort moins glorieuſe.

Le ſecond Fort eſt abandonné à l'approche des Sauvages.

Cependant le Canon du ſecond Fort tiroit ſans ceſſe, & incommodoit les nôtres. Pour faire ceſſer ce feu, le Général fit placer ſur le bord du Fleuve les deux Coulevrines (*a*), & deux autres piéces d'Artillerie, qu'on avoit

(*a*) La Relation manuſcrite, qui ſe garde dans la Famille de MM. de Gourgues, ne parle que d'une Coulevrine aux Armes de France, avec le nom d'Henry II. & de trois piéces de Canon.

trouvées dans le premier Fort, & cela eut ſon effet. Il paſſa enſuite avec quatre-vingt Hommes dans une Barque, qu'il avoit fait venir à ce deſſein, & il avoit promis aux Sauvages de la leur renvoyer, dès qu'il ſeroit débarqué; mais ils n'eurent point la patience de l'attendre, ils ſe jetterent à la nage, en pouſſant des cris affreux: les Eſpagnols en furent effrayés, & ne ſe crurent pas en ſûreté derriere leurs retranchemens; ils ſe ſauverent dans le Bois, où M. de Gourgues, qui s'y étoit mis en embuſcade, les envelopa, & les tailla en piéces. De ſoixante qu'ils étoient, il n'en épargna que quinze, qu'il retint Priſonniers. Il entra enſuite dans le Fort, où il ne rencontra perſonne; il le fit démolir, & emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit ſa Place d'Armes. Tout ceci ſe paſſa la veille de *Quaſimodo*. 1567.

La Caroline avoit encore plus de deux-cent Hommes de Garniſon, mais la conſternation y étoit grande; le Chevalier de Gourgues avoit parmi ſes Priſonniers un vieux Sergent de bande, il tira de lui par ménaces l'état & le plan de la Place; l'ayant examiné avec ſoin, il comprit que le moyen le plus sûr de s'en rendre le Maître, étoit l'eſcalade, & il la réſolut. Il employa le Dimanche & le Lundi à faire ſes préparatifs, & il lui vint pendant cet intervalle un ſi grand nombre de Sauvages, que comme ils rempliſſoient tous les environs de la Caroline, il ne fut jamais poſſible aux Eſpagnols d'en ſortir, pour reconnoître les forces des Aſſaillans. Il y en eut pourtant un, qui s'aviſa de ſe déguiſer en Sauvage, mais Olocotora l'ayant découvert, l'amena au Général. Préparatifs pour la priſe de la Caroline.

1567. Cet Homme aſſûra qu'il étoit de la Garniſon du ſecond Fort, & dit qu'il s'étoit traveſti de la ſorte, pour ſe ſauver plus aiſément, n'eſperant point de quartier de la part des Sauvages, s'il tomboit entre leurs mains ; que ſon deſſein étoit de ſe jetter entre les bras des François, & qu'il croyoit ſa vie en ſûreté, puiſqu'il étoit Priſonnier d'une Nation renommée par toute la Terre pour ſon humanité. Par malheur pour lui, le Sergent, dont nous avons parlé, le trahit, ſans le vouloir, ayant déclaré qu'il étoit de la Garniſon de San Matheo, ſur quoi il fut mis parmi ceux, qu'on reſervoit au ſupplice. On apprit de cet Eſpion, que ce qui avoit fait perdre courage à la Garniſon de San Matheo, c'eſt qu'on n'y doutoit point que les François ne fuſſent aumoins deux mille ; & le Général ne crut pas devoir donner à l'Ennemi le tems de ſe déſabuſer, ni de revenir de ſa frayeur.

On marche vers la Place. Il diſpoſa donc tout en diligence pour commencer l'attaque dès le lendemain Mardi, à la pointe du jour. Il envoya le Sieur de MESMES, ſon Enſeigne, avec vingt Arquebuſiers, pour garder l'embouchure du Fleuve : il fit partir les Sauvages, pour s'aller mettre en embuſcade dans le Bois des deux côtés de la Riviere ; enfin il marcha lui-même avant l'Aurore, menant avec lui le Sergent & l'Eſpion, pour lui ſervir de guides. Olocotora étoit avec lui, & ce Sauvage s'étoit mis dans la tête qu'il ne reviendroit point de cette Expédition : ſon preſſentiment étoit apparemment fondé ſur un ſonge. Il s'en ouvrit au » Chevalier. Je ſçai, lui dit-il, mon Capitaine, » que je ſerai tué à l'attaque du Fort ; je ne veux

pourtant pas te quitter, je compte ma vie « 1567.
pour rien, j'aurai aumoins la conſolation de «
mourir en brave. Mais je te prie de donner «
à ma Femme ce qui doit me revenir du butin, «
afin qu'elle le mette avec mon corps dans le «
tombeau, & que j'en ſois mieux reçu dans «
le Pays des Ames. «

M. de Gourgues lui répondit qu'il eſperoit bien le rendre ſain & ſauf à ſa Famille, mais que vif ou mort, ſon ſouvenir lui ſeroit toujours bien cher, & qu'il reconnoîtroit par toutes ſortes de moyens ce qu'il devoit à ſa valeur, & à ſon zéle. On marchoit à découvert le long du Fleuve; mais comme on ſe vit fort incommodé du feu de deux Coulevrines, placées ſur une eſpece de Boulevart, qui commandoit le rivage, on ſe mit à couvert derriére la Colline, au pied de laquelle nous avons vû qu'étoit ſitué le Fort. Le Général eut ainſi la commodité de bien examiner la Place, & avec le ſecours de ſes deux Priſonniers, il en reconnut parfaitement le fort & le foible. Enfin il comprit que c'étoit par la Colline, qu'il falloit l'attaquer, ainſi que les Eſpagnols l'avoient fait deux ans auparavant.

Il étoit un peu tard, quand tout le Monde eut occupé ſon poſte, & le Chevalier vouloit remettre l'affaire au jour ſuivant; mais les Aſſiegés ayant fait une ſortie au nombre de quatre-vingt Arquebuſiers, ils hâterent leur perte. Caſenove fut détaché contr'eux avec vingt Maîtres pour les attirer, tandis que le Général leur couperoit la retraitte, & fondroit enſuite ſur eux, avec des forces ſuperieures. Les Eſpagnols avançant toûjours, furent bien étonnés de ſe trouver entre deux feux; ils ſe

Priſe de San Matheo.

1567. battirent pourtant fort bien, & ſe firent tous tuer juſqu'au dernier. La Garniſon témoin de cette défaite, perdit cœur abſolument, & tous, ſans écouter le commandement, s'enfuirent dans le Bois, où les Sauvages, qui les attendoient, ne firent quartier à perſonne. Quelques-uns avoient tourné par un autre côté, mais ils rencontrerent M. de Gourgues, qui en coucha par terre d'abord la plus grande partie, & qui eut bien de la peine à arracher les autres des mains des Sauvages, pour les faire paſſer en celles des Bourreaux.

Butin, qu'on y fit. San Matheo n'ayant plus de défenſeurs, le Général y entra avec toutes ſes Troupes, qui y firent un butin conſiderable. Il s'y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moyennes, & quelques petites pieces de Canons de Fer & de Fonte : dix-huit Caques de poudre, & une très-grande quantité d'Armes de toutes les ſortes, qui furent tranſportés dans la Barque, dont on s'étoit ſervi pour le paſſage des Troupes. La poudre fut néanmoins perduë par un de ces accidens, qu'il eſt difficile de parer. Un Sauvage faiſant cuire du Poiſſon aſſez loin du Magaſin, laiſſa tomber du feu ſur une trainée de poudre, qui n'avoit point été aperçue, & par le moyen de laquelle les Eſpagnols prétendoient faire ſauter les François en l'air, ſuppoſé qu'ils forçaſſent la bréche. Par bonheur perſonne n'étoit à portée d'en être incommodé, quoique le Magaſin eût ſauté.

Les Priſonniers ſont pendus; Ecriteau mis au lieu de leur ſupplice. Le Général donna à ſes Gens & aux Sauvages tout le loiſir de piller, & il fit encore de grandes largeſſes à ceux-ci, qui parurent beaucoup plus charmés de ſes manieres, que

de ſes liberalités. Il fit venir enſuite tous les Priſonniers au même lieu, où les François avoient été maſſacrés, & où Menendez avoit fait graver ſur une pierre, ces mots : *Je ne fais ceci comme à des François, mais comme à des Luthériens.* Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, leur ſerment violé (*a*), puis il les fit tous pendre à un Arbre, & à la place de l'ancienne Inſcription, il fit mettre celle-ci ſur une planche de Sapin : JE NE FAIS CECI COMME A ESPAGNOLS, NI COMME A MARANES ; MAIS COMME A TRAITRES, VOLEURS, ET MEURTRIERS. 1567.

Réflexion ſur cette conduite.

Quelques Hiſtoriens ont paru approuver cette action, comme juſte & legitime, & elle pouvoit avoir véritablement quelque apparence de juſtice, ſurtout en ſuppoſant, ce dont on ne doutoit point, le ſerment violé par les Eſpagnols. Mais outre que dans le vrai les repreſailles ſont rarement exemptes d'injuſtices, par la raiſon qu'elles tombent plus ſouvent ſur les Innocens, que ſur les Coupables ; je ne crains point de dire que l'Expédition du Chevalier de Gourgues, juſques-là ſi glorieuſe pour lui, & ſi honorable pour la Nation, auroit été infiniment plus relevée par une conduite, où ſa modération, & la généroſité Françoiſe eût fait un beau contraſte avec l'inhumanité des Eſpagnols, qu'en la terminant avec la même fureur, qu'il déteſtoit en eux. N'eſt-il pas honteux pour des Chrétiens de n'avoir pas penſé, comme fit autrefois un Prince Idolâtre (*b*)

(*a*) Il faut ſe ſouvenir de la Relation du Matelot, dont on ne revoquoit point en doute la fidélité.

(*b*) Après la défaite de Mardonius, un des

1567. dans une occaſion toute ſemblable ?

La Floride eſt évacuée par les François.

Au reſte, les applaudiſſemens, que reçut par tout ce Gentilhomme, & qu'il n'étoit pas poſſible de refuſer à une action, qu'on peut compter parmi les plus mémorables, qui ſe ſoient jamais faites en ce genre, furent tout le fruit, qui lui reſta de ſa victoire. Il n'avoit pas aſſez de Monde pour ſe ſoûtenir dans la Floride contre les Eſpagnols de S. Auguſtin ; il ne devoit pas s'attendre à recevoir, aumoins de quelques années, des ſecours de France, & il comprenoit aſſez que l'amitié intéreſſée des Sauvages ne dureroit qu'autant qu'il ſeroit en état de leur faire du bien, & de les garantir de la vengeance d'une Nation, contre laquelle ils venoient de ſe déclarer ſi hautement. Il y a cependant aſſez d'apparence qu'il ignoroit que les Eſpagnols fuſſent ſi près de lui ; & je trouve que nos Hiſtoriens de ce tems-là ſuppoſent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée ſous le nom de S. Auguſtin, que quelques années après.

Mais le Chevalier de Gourgues n'avoit plus de proviſions, que ce qu'il lui en falloit pour retourner en France, & ce fut uniquement cette derniere conſideration, qui lui fit prendre le parti de raſer les trois Forts, qu'il venoit de conquerir. Il envoya par Mer

Généraux de Xercés, quelques-uns ayant propoſé à Pauſanias, Roy de Sparte, de traiter le cadavre de ce Satrape, comme Xercès avoit traité celui de Leonide, tué à la journée des Termopyles, que ce Prince avoit fait pendre à un Gibet. Vous connoiſſez bien peu la gloire, répondit Pauſanias, ſi vous croyez que je doive en acquerir beaucoup en imitant des Barbares.

dans ſes Vaiſſeaux, qu'il avoit laiſſés dans la Seine, toute l'Artillerie de ces trois Places, & il s'y rendit par Terre avec tout ſon Monde, après avoir pris congé des Sauvages, qui paroiſſoient le voir partir avec regrêt, & qu'il tâcha de conſoler en leur faiſant eſperer ſon retour. Tous ceux, qu'il rencontra ſur ſa route lui donnerent les plus grandes marques d'eſtime & d'amitié; pluſieurs Paraouſtis, parmi leſquels Saturiova fut celui, qui ſe diſtingua le plus, lui jurerent un attachement éternel, & le brave Olocotora, dont les preſſentimens ne s'étoient pas trouvés juſtes, ne le quitta point, tandis qu'il fut en Floride, & fondit en larmes en lui diſant le dernier adieu. 1567.

Le troiſiéme de May les trois Navires mirent à la voile, & le ſixiéme de Juin, jour de la Pentecôte, le Chevalier de Gourgues moüilla dans le Port de la Rochelle, après avoir eſſuyé de rudes tempêtes, & ſouffert beaucoup de la faim, parceque ſes vivres avoient été gâtés. Il perdit même ſa Patache, où il y avoit huit Hommes; & un autre de ſes Navires, qui s'étoit ſeparé de lui à la hauteur de la Vermude, n'arriva qu'un mois après. Son expédition ne lui avoit coûté que quelques Soldats, & cinq Gentilshommes, qu'il regretta beaucoup. L'un étoit de Saintonge, & ſe nommoit PONS, les quatre autres étoient Gaſcons, & avoient nom Antony de LIMOSNI, BIERRE, CARREAU, & GACHIE; mais il s'en fallut peu que lui-même ne trouvât dans le Port quelque choſe de plus fâcheux, que le naufrage, qu'il venoit d'éviter. Le Chevalier de Gourgues arrive en France.

On ne conçoit pas comment le bruit de

1567. Il court riſque d'être enlevé par les Eſpagnols.

ſon Entrepriſe, dont il croyoit aporter la premiere nouvelle en France, avoit déja pu parvenir à la Cour d'Eſpagne : cependant à peine étoit-il parti de la Rochelle, pour aller à Bourdeaux, qu'on vit entrer dans la Rade, qu'il venoit de quitter, dix-neuf Pataches Eſpagnoles, avec un autre Bâtiment de deux-cent Tonneaux, à deſſein de l'enlever, & il en fut même pourſuivi juſqu'à Blaye. Il ne reſta guére plus de tems à Bourdeaux, qu'il n'avoit fait à la Rochelle. Il ſe rendit d'abord auprès de M. de Montluc, ſous lequel il avoit ſervi en Toſcane, & qui lui donna de grandes loüanges. Ce Général lui conſeilla d'aller à la Cour, mais il y fut mal reçu. On l'avertit même ſous main de diſparoître, s'il ne vouloit pas être ſacrifié au reſſentiment du Roy Catholique, qui demandoit avec hauteur ſa tête, qui l'avoit miſe à prix, & qu'on ménageoit alors beaucoup, parcequ'on en attendoit du ſecours contre les Rebelles.

Il eſt obligé de diſparoître.

En effet la Reine Mere, & la Faction des Princes Lorrains ſe déclarerent contre lui, & l'on propoſa de lui faire ſon procès, pour avoir entrepris ſon Expédition ſans ordre. Il fut lontems caché à Roüen chez le Préſident de Marigny, & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté de la Floride dequoi acquitter les dettes, qu'il avoit contractées pour ſe mettre en état d'en chaſſer les Eſpagnols, il eût eu bien de la peine à trouver dequoi ſubſiſter, ſans les ſecours, que lui donnerent ce Magiſtrat, & quelques-uns de ſes anciens Amis. La Reine Elizabeth, qui regnoit alors en Angleterre, lui envoya peu de tems après faire des propoſitions très-

avantageuſes, s'il vouloit entrer à ſon ſervice; mais le Roy ſon Maître, qui dans le fond avoit été charmé de ſon action, lui ayant publiquement rendu ſes bonnes graces, il remercia cette Princeſſe. 1567.

Enfin D. ANTOINE lui offrit le Commandement de la Flotte, qu'il armoit pour ſoûtenir ſon droit à la Couronne de Portugal, dont le Roy Philippe II. s'étoit emparé: il embraſſa avec joye une ſi belle occaſion de faire encore une fois la guerre aux Eſpagnols; mais étant parti pour ſe rendre auprès du Prince Portugais, il tomba malade à Tours, & y mourut, univerſellement regretté, & avec la reputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de ſon ſiécle, auſſi capable de commander une Flotte, qu'une Armée de Terre. Digne ſans doute des plus grands éloges, ſi le reſſentiment de ſes injures particulieres ne fût entré pour rien dans la plus brillante action de ſa vie, & ſi elle n'eût point eu d'autre motif, que ſon zéle pour l'honneur du nom François. Sa mort.

HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE TROISIE'ME.

QUOIQUE par l'évacuation de la Floride, après l'heureuſe expédition de M. de Gourgues, la France eût paru renoncer à tout Etabliſſement dans le Continent de l'Amerique, les Normands, les Baſques & les Bretons continuoient toujours à faire la Pêche des Baleines & des Moruës ſur le grand Banc, & le long des Côtes de Terreneuve, dans tout le Golphe S. Laurent, & dans le grand Fleuve, qui s'y décharge. Quelques-uns même lierent inſenſiblement commerce avec les Naturels du Pays, & la traitte des Pelleteries commença bientôt à devenir un objet, que l'amour de la nouveauté, & la facilité, avec laquelle ſe faiſoit ce trafic,

firent préférer à la Pêche, & qui métamorphoſa pluſieurs de nos Matelots en Marchands. 1598.

Enfin en 1598. la France, après cinquante ans de troubles domeſtiques, ayant recouvré ſa premiere tranquillité, par la valeur, l'activité, & la clémence de Henry le Grand, & ſe trouvant en état de tout entreprendre ſous le plus habile de ſes Rois, le goût des Colonies revint aux François, & le Marquis de la Roche, Gentilhomme Breton, obtint de Sa Majeſté la même Commiſſion, & les mêmes pouvoirs, qu'avoit eus M. de Roberval ſous François I. & qu'Henry III. lui avoit déja accordés à lui-même, mais dont il ne s'étoit pas trouvé en ſituation de faire uſage. Ses Lettres Patentes, qui ſont dattées du douziéme de Janvier 1598. (*a*) portent, que conformément à la volonté du feu Roy Henry III. S. M. l'a créé ſon Lieutenant Général au Pays de Canada, Hochelaga, Terres Neuves, Labrador, Riviere de la grand'Baye (*b*), Norimbegue, & Terres adjacentes, aux conditions, qui ſuivent. Tentatives du Marquis de la Roche ſur le Canada.

Qu'il aura particulierement en vuë d'établir la Foy Catholique; que ſon autorité s'étendra ſur tous les Gens de guerre, tant de Mer, Sa Commiſſion.

(*a*) M. de la Roche y eſt nommé Troïlus de Meſgouet, Chevalier de l'Ordre, Conſeiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes des Ordonnances de Sa Majeſté, Marquis de Cotemmeal, Baron de Las, Vicomte de Carentau & de S. Lo en Normandie, Vicomte de Trevalet, Sieur de la Roche, Gommard, & Quermoulec, de Gornal, Bonteguigno, & Liſcuit.

(*b*) C'eſt ainſi qu'on appelloit communément alors le Fleuve de S. Laurent.

1598. que de Terre : Qu'il choiſira les Capitaines, Maîtres de Navires & Pilotes ; qu'il pourra les commander en tout ce qu'il jugera à propos, ſans que, ſous aucun prétexte, ils puiſſent refuſer de lui obéir : Qu'il pourra diſpoſer des Navires & des Equipages, qu'il trouvera dans les Ports de France en état de mettre en Mer, lever autant de Troupes, qu'il voudra, faire la guerre, bâtir des Forts & des Villes, leur donner des Loix, en punir les Violateurs, ou leur faire grace ; concéder aux Gentilshommes des Terres en Fiefs, Seigneuries, Châtellenies, Comtés, Vicomtés, Baronnies, & autres dignités relevantes du Roy, ſelon qu'il le croira convenable au bien du Service, & aux autres de moindre condition, à telle charge & redevance annuelle, qu'il lui plaira leur impoſer ; mais dont ils ſeront exempts les ſix premieres années, & plus, s'il l'eſtime néceſſaire : Qu'au retour de ſon expédition, il pourra repartir entre ceux, qui auront fait le voyage avec lui, le tiers de tous les gains & profits mobiliaires, en retenir un autre pour lui, & employer le troiſiéme aux frais de la guerre, Fortifications, & autres dépenſes communes : Que tous les Gentilshommes, Marchands, & autres, qui voudront l'accompagner à leurs frais, ou autrement, le pourront en toute liberté, mais qu'il ne leur ſera pas permis de faire le commerce, ſans ſa permiſſion, & cela ſous peine de confiſcation de leurs Navires, marchandiſes, & autres effets : Qu'en cas de maladie ou de mort, il pourra par Teſtament, ou autrement, nommer un ou deux Lieutenans, pour tenir ſa place : Qu'il aura

aura la liberté de faire dans tout le Royaume la levée des Ouvriers, & autres Gens néceſſaires pour le ſuccès de ſon entrepriſe : En un mot, qu'il joüira des mêmes pouvoirs, privileges, puiſſance, & autorités, dont le Sieur de Roberval avoit été gratifié par le Roy François I. 1598.

Son entrepriſe échoüe. Deſcription de l'*Iſle de Sable.*

Le Marquis de la Roche revêtu d'une Commiſſion, qui le mettoit en état de tout entreprendre, voulut aller reconnoître lui-même le Pays : il arma un Vaiſſeau ſur lequel il s'embarqua la même année avec un habile Pilote Normand, nommé CHEDOTEL. La premiere Terre, qu'il aborda fut *l'Iſle de Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieuës au Sud-Eſt de l'Iſle Royale, & où l'on aſſûre que dès l'année 1508. le Baron de LERY avoit voulu établir une Colonie. Il avoit bien mal choiſi : à peine l'Iſle de Sable produit-elle quelques herbes & quelques brouſſailles, & jamais Terre ne fut moins propre pour être la demeure des Hommes, outre qu'elle eſt très-petite, & n'a point de Port. Cette Iſle eſt par les quarante-quatre dégrés douze minutes Nord. La variation obſervée y eſt de treize dégrés Nord-Eſt. Elle eſt fort étroite, & a la figure d'un Arc. On trouve dans ſon milieu un Lac d'environ cinq lieuës de circuit, & l'Iſle en a environ dix. Ses deux extrémités ſont des écueils de bancs de ſable, dont l'un court Nord-Eſt-Quart-d'Eſt, & l'autre Sud-Eſt. Elle eſt à trente-cinq lieuës Nord & Sud de Caſteaux, & a des Montagnes de ſable, qu'on découvre de ſept ou huit lieuës. M. de la Roche y débarqua quarante Miſerables, qu'il avoit tirés des priſons de France, & qui s'y trouverent bientôt

1598. plus mal à leur aiſe, que dans leurs cachots mêmes.

Il alla enſuite reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui ſont celles de l'Acadie, & après y avoir pris toutes les connoiſſances, dont il crut avoir beſoin, il appareilla pour retourner en France. Son deſſein étoit de repaſſer par l'Iſle de Sable, pour y embarquer ceux, qu'il y avoit laiſſés; mais les vents contraires ne lui permirent pas d'y aborder. Divers contretems l'arrêterent en France les années ſuivantes, & l'empêcherent de ſuivre ſon entrepriſe. Il fut plus d'un an priſonnier du Duc de Mercœur, qui étoit encore le Maître en Bretagne; & des Perſonnes puiſſantes, à qui ſon zéle pour la Religion Catholique, ne plaiſoit pas, trouverent moyen d'arrêter les effets de la bonne volonté du Roy à ſon égard. De ſorte que, comme il avoit fait de grandes avances, qui ne lui avoient rien produit, il ne ſe trouva plus en état de les continuer, & l'on aſſure qu'il en mourut de chagrin.

La faute, qu'il fit, fut de n'avoir pas commencé un Etabliſſement à l'Acadie, où une ſeule pêche ſédentaire, qui ne lui auroit pas coûté beaucoup, lui auroit produit des retours aſſurés & préſens. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laiſſés dans l'Iſle de Sable, y rencontrerent ſur le bord de la Mer quelques débris de Vaiſſeaux, dont ils fabriquerent des Barraques, pour ſe mettre à couvert des injures du tems; c'étoit des débris de Navires Eſpagnols, qui étoient partis pour faire un Etabliſſement à l'Iſle Royale (a). De ces mêmes Navires il étoit ſorti quelques Moutons

(a) Nommée alors l'Iſle de Cap Breton.

& quelques Bœufs, qui avoient multiplié dans l'Iſle, & ce fut pendant quelque tems une reſſource pour ces pauvres Exilés : le Poiſſon fut enſuite leur unique nourriture, & quand leurs habits furent uſés, ils s'en firent des peaux de Loups marins. Enfin au bout de ſept ans, le Roy ayant oüi parler de leur aventure, obligea le Pilote Chedotel à les aller chercher, mais il n'en trouva plus que douze, le reſte étant mort de miſere. Sa Majeſté voulut voir ceux, qui étoient revenus, dans le même équipage, où Chedotel les avoit trouvés, couverts de Peaux de Loups marins, les cheveux, & la barbe d'une longueur, & dans un déſordre, qui les rendoit aſſez ſemblables aux prétendus Dieux des Fleuves, & défigurés à faire horreur. Ce Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les renvoya chez eux déchargés de toutes pourſuites de la Juſtice. 1598.

Voyages de M. Chauvin. 1600-02.

Le mauvais ſuccès de la tentative du Marquis de la Roche, n'empêcha point qu'après ſa mort on ne ſollicitât vivement la Commiſſion, qu'il avoit euë du Roy. Le Sieur de PONTGRAVE' habile Navigateur, & un des principaux Négocians de S. Malo, avoit fait pluſieurs voyages à Tadouſſac, & avoit compris que la traite des Pelleteries, ſi elle étoit dans une ſeule main, pourroit être le fond d'un grand commerce : il propoſa à M. CHAUVIN, Capitaine de Vaiſſeaux, d'en demander au Roy le Privilege excluſif, avec toutes les prérogatives attachées à la Commiſſion de M. de la Roche. M. Chauvin goûta cet avis, fit agir les Amis, qu'il avoit en Cour, & obtint ce qu'il demandoit. Il équipa auſſitôt

1600-02. quelques Bâtimens de fort peu de port, & les conduiſit lui-même à Tadouſſac.

Fautes, qu'il fit. Pontgravé, qui étoit de ce voyage, vouloit monter juſqu'aux Trois Rivieres, parce que ce lieu, qu'il avoit viſité avec ſoin, lui paroiſſoit plus propre qu'aucun autre, à un Etabliſſement; mais le deſſein de M. Chauvin n'étoit pas d'en faire aucun, encore moins de remplir l'article de ſa Commiſſion, qui regardoit la Religion Catholique, parce qu'il étoit Calviniſte; il ne vouloit que troquer des Marchandiſes contre des Pelleteries, dont il eut bientôt rempli ſes Navires. Il laiſſa néanmoins à Tadouſſac quelques-uns de ſes Gens, qui y auroient péri de faim, ou de maladie pendant l'hyver, ſi les Sauvages n'en avoient eu compaſſion. L'année ſuivante il retourna de bonne heure à ſa traite, & ce ſecond voyage ne lui produiſit pas moins que le premier; il ſe préparoit à un troiſiéme, lorſque la mort mit fin à ſes projets.

Entrepriſe du Commandeur de Chatte. Le Commandeur de CHATTE, Gouverneur de Dieppe, lui ſuccéda, forma une Compagnie de Marchands de Roüen, avec leſquels pluſieurs Perſonnes de condition entrerent en ſocieté, & fit un Armement, dont il confia la conduite à Pontgravé, à qui le Roy avoit donné des Lettres Patentes, pour continuer les découvertes dans le Fleuve du Canada, & pour y faire des Etabliſſemens. Dans le même tems Samuël de CHAMPLAIN, Gentilhomme Saintongeois, Capitaine de Vaiſſeaux, & en réputation d'Officier brave, habile & expérimenté, arriva des Indes Occidentales, où il avoit paſſé deux ans & demi. Le Commandeur de Chatte lui propoſa de faire le voyage de

1603.

Canada, & il y conſentit avec l'agrément du Roy. 1603.

Premier voyage de Champlain.

Il partit avec Pontgravé en 1603. Ils s'arrêterent peu à Tadouſſac, où ils laiſſerent leurs Vaiſſeaux, & s'étant mis dans un Batteau leger avec cinq Matelots, ils remonterent le Fleuve juſqu'au Sault S. Loüis, c'eſt-à-dire, juſqu'où Jacques Cartier étoit allé; mais il paroît que la Bourgade d'Hochelaga ne ſubſiſtoit plus dès-lors, ou étoit réduite à très-peu de choſe, puiſque M. de Champlain, dont les Mémoires ſont extrêmement détaillés, n'en dit pas un ſeul mot. A leur retour en France, ils trouverent le Commandeur de Chatte mort, & ſa Commiſſion donnée a Pierre du Guaſt, Sieur de MONTS, Saintongeois, Gentilhomme Ordinaire de la Chambre, & Gouverneur de Pons, lequel avoit encore obtenu le commerce excluſif des Pelleteries, depuis les quarante dégrés de Latitude-Nord, juſqu'aux cinquante-quatre, le droit de conceder des Terres juſqu'aux quarante-ſix, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral, & de Lieutenant Général dans toute cette étenduë de Pays.

M. de Monts en Acadie.

M. de Monts étoit Calviniſte, & le Roy lui avoit permis l'exercice de ſa Religion en Amerique, pour lui & pour les ſiens, ainſi qu'il ſe pratiquoit dans le Royaume. De ſon côté il s'étoit engagé à peupler le Pays, & à y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. C'étoit d'ailleurs un fort honnête Homme, dont les vûës étoient droites, qui avoit du zele pour l'Etat, & toute la capacité néceſſaire pour réuſſir dans l'entrepriſe, dont il s'étoit chargé; mais il fut malheureux, & preſque toujours mal ſervi. Son Privilege ex-

1604. cluſif pour le commerce des Pelleteries lui ſuſcita des Envieux, qui vinrent à bout de le ruiner. Il avoit conſervé la Compagnie formée par ſon Prédéceſſeur, & il l'augmenta même de pluſieurs Négocians des principaux Ports de France, ſurtout de celui de la Rochelle. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un Armement plus conſiderable, que n'en avoit fait aucun de ceux, à qui il ſuccédoit, & ce fut en partie à Dieppe, & en partie au Havre-de-Grace, qu'il le fit.

Il étoit compoſé de quatre Vaiſſeaux, dont l'un étoit deſtiné à faire la traite des Pelleteries à Tadouſſac. Pontgravé eut ordre de conduire le ſecond à Canceaux, de courir de-là tout le Canal, que forment l'Iſle Royale, & l'Iſle de S. Jean, pour écarter ceux, qui voudroient faire le commerce avec les Sauvages, au préjudice des droits de M. de Monts, lequel conduiſit les deux autres Navires en Acadie. Il étoit accompagné de pluſieurs Volontaires, du Sieur de Champlain, & d'un autre Gentilhomme, nommé Jean de Biencourt, Sieur de POUTRINCOURT, qu'il fit dans la ſuite ſon Lieutenant. Mais avant que d'entamer le recit de ce qui ſe paſſa dans le cours de cette Expédition, j'ai cru qu'il étoit à propos de donner une idée juſte de l'Acadie, dont j'aurai ſi ſouvent occaſion de parler dans la ſuite de cet Ouvrage, & que l'on a ſouvent confonduë avec les Provinces voiſines.

Deſcription de ce Pays. L'Acadie, ſelon tous les Auteurs, qui ſe ſont exprimés exactement, eſt une Peninſule de forme triangulaire, qui borne l'Amerique au Sud-Eſt. Jean de Laët le dit expreſſément au Chapitre quatriéme de ſa Deſcription de

l'Inde Occidentale (*a*). Tous les Hiſtoriens, & les Geographes parlent de même, ſi on en excepte Meſſieurs de Champlain & Denys, qui donnent à l'Acadie des bornes beaucoup plus étroites. Le premier, au Chapitre huitiéme de ſes Voyages, ne donne le nom d'Acadie, qu'à la Côte Méridionnale de la preſqu'Iſle (*b*), & M. Denys, qui a lontems demeuré dans ce Pays-là, qui nous en a donné une deſcription très-exacte, qui en a poſſedé en propre, & gouverné au nom du Roy la Côte Orientale, eſt du même ſentiment. 1604.

Celui-ci diviſe en quatre Provinces toute la partie Orientale & Méridionnale du Canada, laquelle avoit de ſon tems quatre Proprietaires, Lieutenans Généraux pour le Roy. La premiere, depuis Pentagoët, juſqu'à la Riviere de S. Jean, il la nomme *la Province des Etechemins*, & c'eſt ce qu'on appelloit auparavant *la Norimbegue* : la ſeconde, depuis la Riviere de S. Jean, juſqu'au *Cap de Sable*, il lui donne le nom de *Baye Françoiſe* : la troiſiéme, ſelon lui, eſt l'Acadie, depuis le Cap de Sable juſqu'à Camceaux, & c'eſt ce que les Anglois ont d'abord nommé *Nouvelle Ecoſſe*, à l'occaſion, que je dirai bientôt. La quatriéme, qui étoit ſon Domaine & ſon Gouvernement, depuis Camceaux juſqu'au *Cap*

(*a*) *Cadia, pars Continentis, triangularis eſt formæ.... qui duo ſinus exiguo terræ ſpatio diſjuncti, hanc Provinciam penè Inſulam efficiunt.*

(*b*) Le ſieur du Pont „ avec la Commiſſion du „ Sieur de Monts va à „ Camceaux, & le long de „ la Côte du Cap Breton. „ Le Sieur de Monts „ prend ſa route plus à „ val, vers les Côtes de „ l'Acadie. "

1604. *des Roſiers :* Il l'appelle *la Baye de S. Laurent* ; d'autres l'ont nommée *Gaſpeſie.*

Ne diroit-on pas même qu'on a eu en vûë cette façon de penſer de nos deux plus anciens Auteurs ſur l'Acadie, lorſqu'on a déclaré dans le traité d'Utrecht, que le Roy Très-Chrétien cedoit à la Reine d'Angleterre, & à ſes Succeſſeurs, à perpétuité, *l'Acadie, ou Nouvelle Ecoſſe, conformément à ſes anciennes limites, comme auſſi la Ville de Port Royal, ou Annapolis Royale, avec ſa Banlieuë ?* car puiſque ce Traité ajoûte le Port Royal à l'Acadie, ou Nouvelle Ecoſſe, il s'enſuit, ce ſemble, qu'il ne comprenoit pas toute la preſqu'Iſle, ſous le nom d'Acadie propre, ou de Nouvelle Ecoſſe.

Je ſçai que dans pluſieurs Traités, qui ſe ſont faits entre les deux Couronnes, on trouve le nom de Nouvelle Ecoſſe attribué, tantôt à la Peninſule excluſivement à la Côte Méridionnale du Canada, & tantôt à cette Côte excluſivement à la Peninſule ; mais on ne prouvera par aucun Mémoire, qui puiſſe faire foi, que l'une & l'autre l'ayent porté en même tems. Outre que ces changemens de noms ſont modernes, & qu'il s'agit entre les Anglois & nous des anciennes limites de l'Acadie, ou Nouvelle Ecoſſe.

Il eſt ſi vrai qu'en Angleterre même, le nom de Nouvelle Ecoſſe ſe donnoit uniquement à la preſqu'Iſle, que Guillaume Alexandre, Comte de Sterlin, ayant été gratifié par le Roy Jacques I. de tout ce qui avoit été enlevé à la France dans cette partie du Canada, ſous le regne de ce Prince, il ſépara cette conceſſion en deux Provinces, nomma la Peninſule *Nou-*

velle Ecoſſe, & donna au reſte le nom de *Nouvelle Alexandrie*. C'eſt ce qu'on peut voir dans Laët, qui rapporte l'Acte de Donation au même endroit, que j'ai déja cité. Pluſieurs années après, Charles II. ayant ordonné, en vertu du Traité de Breda, la reſtitution de l'Acadie aux François, le Chevalier Temple prétendit être en droit de garder Pentagoët, diſant que ce poſte n'étoit point compris dans l'Acadie, mais dans la Nouvelle Ecoſſe; on lui fit pourtant voir que ſa prétention étoit ſans fondement. 1604.

Après cette courte digreſſion, qui ne doit point être regardée comme étrangere à mon Hiſtoire, puiſqu'il s'agit de regler un point important de Géographie, qui concerne directement le ſujet, que j'y traite, je vais dire deux mots de ces Provinces Méridionnales de la Nouvelle France, qui furent alors découvertes par MM. de Monts & de Champlain. Il n'y en a peut-être pas au Monde, où l'on rencontre de plus beaux Ports, ni qui puiſſe fournir plus abondamment toutes les commodités de la vie. Le climat y eſt aſſez doux & fort ſain, & l'on n'y a encore trouvé que des Terres d'une fécondité ſurprenante. On a vû auprès de la Haive un ſeul grain de Froment, qui avoit produit cent cinquante épis fort longs, & tellement chargés, qu'il avoit fallu y mettre un cercle de fer, pour les ſoûtenir. Le Sieur Denys, qui rapporte ce fait, dont il avoit été témoin, ajoûte qu'au même endroit il vit un champ de Bled, où les Grains, qui avoient le moins produit, portoient huit tiges toutes fournies d'épis, dont le moindre avoit un demi-pied de long. Enfin on ne voit nulle

1604. part de plus belles Forêts, ni dont les Bois ſoient plus propres à la conſtruction, & à la mâture.

Il y a en quelques endroits des mines de Cuivre, & en d'autres, du Charbon de terre: on aſſure même qu'à trois-quarts de lieuës au large de l'Iſle *Menane*, qui ſert de reconnoiſſement aux Vaiſſeaux pour entrer dans la Riviere S. Jean, il y a un Rocher preſque toujours couvert par la Mer, lequel eſt de Lapis lazuli. On ajoûte que le Commandeur de Razilli en avoit détaché un morceau, qu'il envoya en France, & le Sieur Denys, qui l'avoit vû, dit qu'il fut eſtimé dix écus l'once. Les Poiſſons, qu'on pêche plus communément ſur ces Côtes, ſont la Moruë, le Saulmon, le Maquereau, le Harang, la Sardine, l'Aloſe, la Truitte, le Gatte, le Gaſparot, le Bar, l'Eſturgeon, la Goberge; tous Poiſſons, qui ſe peuvent ſaler & tranſporter. Le Loup marin, la Vache marine, & la Baleine y ſont en très-grande quantité. On aſſûre que dans le ſeul Port de *Moucouadi* on pourroit pêcher en une ſeule ſaiſon aſſez de Baleines, pour la Carguaiſon de pluſieurs Navires. D'ailleurs les Rivieres ſont remplies de Poiſſons d'eau douce, & leurs bords, d'un Gibier infini.

La ſituation de l'Acadie eſt admirable pour le commerce, c'eſt la tête de l'Amérique Septentrionnale, & l'entrepôt le plus proche, le plus ſûr, & le plus commode pour le commerce des Indes Occidentales. Son étenduë eſt de deux-cent cinquante lieuës de circuit, entre les quarante-trois & les quarante-ſix dégrés de Latitude-Nord; les courants n'y ſont point fâcheux, & l'on y navigue de tous vents.

On peut voir le détail & la preuve de tout ceci dans l'excellent Ouvrage de M. Denys, qui n'a rien écrit, que ce qu'il a vû par lui-même, & qui étoit connoiſſeur. Outre que tous ceux, qui ont fait quelque ſéjour dans le Pays, ont parlé le même langage. Je reviens à M. de Monts. 1604.

Il étoit parti du Havre-de-Grace le ſeptiéme de Mars 1604. & le ſixiéme de May il entra dans un Port de l'Acadie, où il rencontra un Navire, qui y faiſoit la traite, malgré les défenſes. Il le confiſqua en vertu de ſon Privilege excluſif, & le Port fut nommé *le Port Roſſignol*, du nom du Capitaine, à qui appartenoit le Navire confiſqué; comme ſi M. de Monts eût voulu dédommager cet Homme de la perte, qu'il lui faiſoit ſouffrir, en immortaliſant ſon nom. Au ſortir de ce Port, il entra dans un autre, qui fut appellé *le Port au Mouton*, parce qu'un Mouton s'y noya. Il y débarqua tout ſon monde, & y paſſa plus d'un mois, tandis que M. de Champlain viſitoit toute la Côte dans une Chaloupe, pour chercher un endroit propre à l'Etabliſſement, qu'on avoit projetté.

Il auroit bien pû s'épargner la peine d'aller ſi loin, & même de venir juſques-là; car il ſe trouvoit entre Canceaux & la Haive, qui ſont ſans contredits, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux ſitués pour le commerce; mais il ne daigna pas même s'y arrêter. Il n'entra ni dans le Port Royal, ni dans la Baye Françoiſe, ni dans la Riviere S. Jean, & il pouſſa vingt lieuës plus loin, juſqu'à une petite Iſle, où M. de Monts étant arrivé peu de tems après lui, réſolut de s'établir. Il lui Etabliſſement à Sainte Croix.

1605. donna le nom d'*Iſle de Sainte Croix*, & comme elle n'a qu'une demie-lieuë de circuit, elle fut bientôt toute défrichée. On s'y logea aſſez bien, & on y ſema du Bled, qui rapporta extraordinairement.

Incommodités de ce Port. On ne tarda pourtant pas à reconnoître qu'on avoit fait un mauvais choix. L'hyver venu, on ſe trouva ſans eau douce, & ſans bois, & comme on fut bientôt réduit aux chairs ſalées, & que pluſieurs, pour s'épargner la peine d'aller chercher de l'eau dans le Continent, s'aviſerent de boire de la neige fonduë, le Scorbut ſe mit dans la nouvelle Colonie, & y fit de grands ravages. Auſſi, dès que la Navigation fut libre, M. de Monts n'eut rien de plus preſſé, que de chercher un endroit plus avantageux. Il prit ſa route au Sud, rangea la Côte, qui court Eſt & Oueſt l'eſpace de 80. lieuës, depuis la Riviere de S. *Jean*, juſqu'au *Kinibequi*; puis Nord & Sud, juſqu'à une pointe, que Champlain, qui pendant l'hyver s'étoit occupé à viſiter le Pays, avoit nommé *Mallebarre*, parce que ſa Barque y avoit couru riſque d'échoüer. Il en avoit même pris poſſeſſion au nom du Roy, auſſi bien que du *Cap Blanc*, ou *Cap Codd*, qui eſt au-delà; ce qui n'a point empêché les Anglois de s'y établir peu de tems après.

M. de Monts tranſporte ſa Colonie au Port Royal. Environ à moitié chemin de Sainte Croix à la Riviere de Kuinebeki, on trouve celle de *Pentagoët*, qui traverſe par le milieu ce qu'on appelloit *la Norimbegue*, dont on a fait ſi lontems une belle & puiſſante Province, & où il n'y a jamais eu que quelques Villages d'*Etechemins* aſſez peu peuplés. Enfin M. de Monts n'ayant pu, dans une ſi longue courſe,

1605.

ſe déterminer à aucun endroit, pour s'y fixer, retourna à Sainte Croix, où Pontgravé le vint bientôt joindre, en arrivant de France. Ils trouverent cette habitation en fort mauvais état; & M. de Monts, convaincu qu'il falloit la placer ailleurs, réſolut de retourner en Acadie. Il s'embarqua donc avec Pontgravé, & chemin faiſant, il entra dans le Port Royal. Il le trouva tellement à ſon gré, qu'il prit ſur le champ la réſolution d'y tranſporter ſa Colonie, chargea Pontgravé de ce ſoin, & le déclara ſon Lieutenant.

Deſcription de ce Port.

Le Port Royal, qui doit ſon nom à M. de Monts, n'a qu'un défaut, qui eſt la difficulté d'y entrer & d'en ſortir; à quoi on peut ajoûter l'incommodité des broüillars, qui y ſont fréquens. Il n'y peut entrer qu'un Vaiſſeau à la fois, & il faut qu'il y entre la poupe la premiere, & avec des précautions infinies: ce qui vient de la force des Courants & de la Marée. A cela près, la nature n'a preſque rien épargné pour en faire un des plus beaux Ports du Monde. Il a deux lieuës de long ſur une grande lieuë de large; une petite Iſle, qu'on a nommé *l'Iſle aux Chevres*, eſt preſque au milieu du Baſſin, & les Vaiſſeaux peuvent en approcher de fort près. On n'y trouve nulle part moins de quatre à cinq braſſes d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fonds eſt partout très-bon, & les Navires peuvent y être à l'abry de tous les vents. A l'extrémité du Port il y a une pointe, qui avance entre deux Rivieres, où il y a aſſez d'eau pour les Chaloupes. Le Climat y eſt tempéré, l'hyver moins rude, qu'en beaucoup d'autres endroits de la Côte; la chaſſe abondante, le Pays charmant, de

1605. vaſtes Prairies, environnées de grandes Forêts, & par tout des Terres fertiles.

De la Baye Françoiſe, & de la Riviere de S. Jean. Du Port Royal à la *Riviere de S. Jean*, la traverſe eſt de deux lieuës, & c'eſt la largeur de la *Baye Françoiſe*, qui en a autant de profondeur. On prétend que dans la plûpart des Bayes, qui ſont de ce côté-là, il y a des Mines de Cuivre. L'entrée de la Riviere de S. Jean, eſt encore plus difficile, que celle du Port Royal. Il faut prendre ſur la droite, ſans trop approcher des Terres. A une petite portée de Canon, il y a un rapide, ſur lequel les Chaloupes & les Barques mêmes peuvent paſſer, quand la Marée eſt haute. A la chute de ce rapide, il y a une foſſe d'environ quatre cent pas de circuit, dans laquelle on voyoit autrefois un grand Arbre debout, qui ſembloit flotter, & ne quittoit jamais ſa place, malgré la violence du courant.

Arbre ſinguliер. Il paroiſſoit de la groſſeur d'une barrique, mais il étoit quelquefois tout couvert par la Mer pendant pluſieurs jours. Il ſembloit auſſi tourner comme ſur un pivot, car on ne le voyoit pas toujours d'un même côté. Les Sauvages lui rendoient une ſorte de culte, en y attachant des Peaux de Caſtors, ou d'autres Animaux; & quand ils étoient en route, & qu'ils ne l'appercevoient point, ils auguroient mal de leur voyage. On prétend que M. de la Tour, dont nous parlerons dans la ſuite, y fit un jour attacher un cable, & que dix Rameurs, qu'il avoit mis dans une Chaloupe, ne purent jamais venir à bout de le tirer, quoiqu'ils euſſent favoriſés du courant. Pour revenir à la Riviere de S. Jean, c'eſt une des plus grandes de la Nouvelle France. Ses bords ſont

couverts de très-beaux Chênes, de pluſieurs autres ſortes d'Arbres, dont le bois eſt d'une bonne qualité; & ſurtout de Noyers, dont le fruit eſt de figure triangulaire, & difficile à ouvrir; mais quand il eſt préſenté au feu, il s'ouvre de lui-même, & il a un très-bon goût. On y trouve auſſi des Vignes, dont le raiſin eſt fort gros, la peau épaiſſe & dure, & le goût délicieux. 1605.

Le Sieur de Pontgravé ne penſoit pas tout-à-fait du Port Royal, comme M. de Monts; les avantages, que l'on y rencontroit, le touchérent moins, que les inconvéniens, dont j'ai parlé, ne le rebuterent; mais M. de Poutrincourt n'en porta pas le même jugement, & comme en s'aſſociant avec M. de Monts, il avoit formé le deſſein de s'établir en Amerique avec ſa Famille, il lui demanda ce Port, & n'eut aucune peine à l'obtenir. Cette Conceſſion, faite en vertu du pouvoir, que M. de Monts avoit reçu du Roy, fut encore confirmée par des Lettres Patentes de Sa Majeſté; mais ce Gentilhomme plus occupé de la traite avec les Sauvages, que de la culture des Terres, n'eut pas autant de ſoin de donner de la ſolidité à ſon nouvel Etabliſſement, qu'il avoit montré d'ardeur, pour acquerir un ſi beau Domaine, & nous l'en verrons bientôt chaſſé par les Anglois, contre leſquels il auroit pu ſe défendre, s'il avoit pu ſeulement leur oppoſer trente Hommes bien retranchés. Le Port Royal concedé à M. de Poutrincourt.

L'automne approchant, M. de Monts paſſa en France, & à ſon arrivée à la Cour, il trouva les choſes bien changées à ſon égard. Les Pêcheurs de tous les Ports du Royaume M. de Monts perd ſon Privilege exclu-ſif.

1605. avoient repréſenté au Roy que, ſous prétexte de les empêcher de traiter avec les Sauvages, on les privoit des choſes les plus néceſſaires pour leur Pêche, & qu'ils ſeroient contraints d'y renoncer, ſi l'on ne faiſoit ceſſer ces vexations. Ils furent écoutés, le Conſeil comprit le tort, que feroit au Commerce l'interruption de la Pêche, qui dès lors en faiſoit une des plus conſiderables branches ; & le Privilege excluſif de M. de Monts, qui devoit encore durer deux ans, fut revoqué. Il ne perdit pourtant pas courage, il fit un nouveau Traité avec M. de Poutrincourt, qui l'avoit ſuivi en France, & lui fit armer à la Rochelle un Vaiſſeau, qui mit à la voile le treiziéme de May 1606.

Extrémité, où la Colonie eſt réduite.

1606. Le voyage fut long, ce qui donna lieu aux Habitans du Port Royal de croire qu'on les abandonnoit. Pontgravé fit bien tout ce qu'il put, pour les raſſûrer ; mais à la fin, comme on manquoit abſolument de tout, il fut contraint de s'embarquer avec tout ſon Monde, & de reprendre la route de France : il ne laiſſa dans le Fort que deux Hommes, qui voulurent bien demeurer ſeuls à la merci des Sauvages, pour garder les effets, qu'on ne pouvoit pas tranſporter. Il étoit encore preſqu'à la vûë de la Baye Françoiſe, lorſqu'il apprit par une Barque l'arrivée de M. de Poutrincourt *à Canceaux*. Sur cette nouvelle il rebrouſſa chemin, & rentra dans le Port Royal, où Poutrincourt s'étoit déja rendu, ſans qu'ils ſe ſe fuſſent rencontrés. C'eſt que pour aller de Port Royal à Canceaux, on paſſe entre le Continent & *l'Iſle Longue* ; au lieu que pour aller de Canceaux au Port Royal, il faut pren-

dre la pleine Mer, à cauſe des courants.

1606.

Elle eſt ſecourue à propos.

M. de Poutrincourt ayant ramené l'abondance dans ſon Habitation, il ne ſongea plus qu'à ſe fortifier, & Pontgravé s'y livra tout entier. C'étoit un Homme ſage, habile, infatiguable, & d'une grande expérience. Il avoit le ſecret de tenir ſes Gens toujours occupés, ce qui contribuoit à les garantir des maladies, qui avoient déſolé l'Etabliſſement de SainteCroix. M. de Champlain voulut auſſi pourſuivre ſes découvertes, mais comme la ſaiſon étoit déja trop avancée, il ne put aller que dix ou douze lieuës au-delà de Malebarre, & ſon voyage fut aſſez inutile. La culture des Terres eut plus de ſuccès : le Froment, & les autres Grains, qu'on avoit ſémés, fructifierent au-delà de ce qu'on en avoit eſperé ; les autres travaux ſe faiſoient avec joie, parce que les vivres ne manquoient point, & que la fertilité du Pays ſembloit répondre que la ſource de cette abondance ne tariroit jamais. Les maladies, dont on avoit retranché la cauſe, diminuoient. Enfin les Sauvages commençoient à s'apprivoiſer.

Un Avocat de Paris, nommé Marc LESCARBOT, Homme d'eſprit, & fort attaché à M. de Poutrincourt, avoit eu la curioſité, peu ordinaire aux Perſonnes de ſa Profeſſion, de voir le Nouveau Monde, & ſervit beaucoup à mettre, & à maintenir les choſes dans cet heureux état. Il animoit les uns, il picquoit les autres d'honneur, il ſe faiſoit aimer de tous, & ne s'épargnoit lui-même en rien. Il inventoit tous les jours quelque choſe de nouveau pour l'utilité publique, & jamais on ne comprit mieux de quelle reſſource peut être dans un nouvel Etabliſſement, un eſprit cul-

1606. tivé par l'étude, que le zéle de l'Etat engagé à ſe ſervir de ſes connoiſſances & de ſes réflexions. C'eſt à cet Avocat, que nous ſommes redevables des meilleurs Mémoires, que nous ayons de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux, & d'une Hiſtoire de la Floride Françoiſe. On y voit un Auteur exact, & judicieux, un Homme, qui a des vûës, & qui eût été auſſi capable d'établir une Colonie, que d'en écrire l'Hiſtoire.

Fautes & malheurs de M. de Monts.

Tandis que le Port Royal donnoit de ſi belles eſperances, les Ennemis de M. de Monts achevoient de le perdre en France. Ils parvinrent enfin à lui faire ôter ſa Commiſſion, & il ne put même obtenir d'autre dédommagement pour les avances, qu'il avoit faites, qu'une ſomme de 6000 liv. à prendre ſur les Vaiſſeaux, qui iroient faire le commerce des Pelleteries. On lui fit beaucoup valoir cette gratification, qui dans le fond n'étoit rien, puiſque les frais, qu'il auroit fallu faire pour lever cet argent, euſſent excédé la ſomme; outre que la choſe étoit impratiquable, vû la nature de ce Commerce; les lieux où il ſe faiſoit, & le peu de recours, qu'il devoit s'attendre d'avoir contre ſes Débiteurs. Au reſte, ce Gentilhomme avoit fait à peu près les mêmes fautes, que ſes Prédéceſſeurs; avec une dépenſe de quatre ou cinq mille livres, dit M. de Champlain, il auroit fait reconnoître un Poſte avantageux, pour y jetter les fondemens de la Colonie, & rien dans la ſuite ne l'eût empêché de ſe maintenir, & de s'aggrandir, ſans être obligé d'avoir recours à un Privilege odieux, qu'il ne devoit pas ſe flatter de conſerver lontems.

Il ſemble que l'endroit, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux. C'eſt la tête de l'Acadie, & le lieu le plus propre pour recevoir dans toutes les ſaiſons des ſecours de France. Camceaux eſt un Havre, qui a environ trois lieuës de profondeur, compoſé de pluſieurs Iſles, dont la plus grande, & qui eſt au milieu des autres, a près de quatre lieuës de circuit. Le terrein en eſt fertile, bien arroſé & bien boiſé. Elle forme deux anſes, où le moüillage eſt sûr, & dans le Continent, qui en eſt fort proche, il y a une Riviere, qu'on appelle *la Riviere aux Saulmons*, où l'on pêche une quantité prodigieuſe de ces Poiſſons. M. de Monts manqua encore d'une précaution néceſſaire; ce fut d'avoir de quoi ſemer en arrivant, & quelques Beſtiaux, qui auroient aiſément multiplié dans un Pays extrêmement gras. De cette ſorte le ſuccès de ſon Entrepriſe n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens, & il auroit pu établir une Pêche ſédentaire, qui ſeule auroit ſuffi pour l'enrichir. Mais l'avidité de tout avoir, fait ſouvent tout perdre. 1606. Deſcription du Port de Camceaux.

L'année ſuivante il eut le crédit de ſe faire rétablir pour un an dans ſon Privilege; mais ce fut à condition, qu'il feroit un Etabliſſement dans le Fleuve S. Laurent. Sa Compagnie ne l'avoit pas abandonné dans ſa diſgrace; mais il paroit qu'elle n'avoit en vuë que le commerce des Pelleteries, & cet objet lui fit prendre le change, & abandonner l'Acadie. Ses Aſſociés équiperent deux Navires à Honfleur, & les confierent à MM. de Champlain & de Pontgravé, qui furent chargés d'aller faire la traite à *Tadouſſac*, tandis que M. M. de Monts ſe releve un peu. 1607.

1607. de Monts ſolliciteroit une prorogation de ſon Privilege. Il n'y réuſſit point, ce qui ne l'empêcha pourtant pas d'envoyer encore au printems de 1608. des Vaiſſeaux dans le Fleuve S. Laurent.

Fondation de Quebec.

1608. Sa Compagnie ſe multiplioit à meſure que le commerce des Pelleteries devenoit plus conſiderable; les Maloins ſurtout y étoient entrés en grand nombre, & avoient augmenté ſes fonds; mais il s'aperçut bientôt que ſon nom nuiſoit à ſes Aſſociés, & il ſe retira. En effet, dès que la Compagnie ne l'eut plus à ſa tête, le Privilege lui fut rendu; mais ces Marchands n'avoient point d'autre objet, que de remplir leurs coffres: ainſi ils ne faiſoient rien pour la Colonie, qui dépériſſoit en Acadie, & ne s'établiſſoit point ailleurs. Cependant cette même année 1608. M. de Champlain, qui s'embarraſſoit peu du commerce, & qui penſoit en Citoyen, après avoir mûrement examiné en quel lieu on pourroit fixer l'Etabliſſement, que la Cour vouloit qu'on fît ſur le Fleuve, s'arrêta à Quebec (a). Il y arriva le troiſiéme de Juillet, il y conſtruiſit quelques Baraques pour lui & pour les ſiens, & commença d'y défricher des Terres, qui ſe trouverent bonnes.

Le Roy veut qu'on envoye des Jeſuites en Acadie.

Dès l'année précédente, le Roy ayant confirmé la conceſſion, que M. de Monts avoit faite du Port Royal à M. de Poutrincourt, avertit ce Gentilhomme, qu'il étoit tems de travailler à la converſion des Sauvages, & que ſon intention étoit, qu'il y menât des Jeſuites. Sa Majeſté donna en même tems or-

(a) Voyez la ſituation de Quebec, & l'étimologie de ce nom dans les Faſtes Chronologiques, année 1608.

dre au P. Cotton, ſon Confeſſeur, de choiſir des Miſſionnaires pour l'Acadie, & ce Pere donna avis à ſes Supérieurs de la volonté du Roy. Pluſieurs Sujets ſe préſenterent, mais on n'en accepta que deux, qui furent le Pere Pierre Biart, qui profeſſoit la Théologie à Lyon, & le P. Enemond Maſſe, Compagnon du P. Cotton. Ils furent bientôt prêts à partir; mais ils ne furent pas lontems à s'appercevoir qu'on ne les vouloit point en Amerique. 1608.

M. de Poutrincourt étoit un fort honnête Homme, & ſincérement attaché à la Religion Catholique; mais les calomnies des Prétendus Reformés contre les Jeſuites avoient fait impreſſion ſur ſon eſprit, & il étoit bien reſolu de ne les point mener au Port Royal. Il n'en témoigna pourtant rien au Roy, & ce Prince ayant donné ſes ordres, ne douta point qu'ils ne s'exécutaſſent au plutôt. Les Jeſuites le crurent auſſi, & le P. Biart ſe rendit au commencement de l'année à Bourdeaux, où on l'avoit aſſuré que l'Embarquement ſe devoit faire. Il fut bien ſurpris de n'y voir aucuns préparatifs, & il attendit en vain une année entiere. Le Roy en fut informé, & fit de grands reproches à M. de Poutrincourt, lequel engagea ſa parole à Sa Majeſté, qu'il ne differeroit pas davantage à obéir à ſes ordres. Il ſe diſpoſa en effet à partir; mais comme il ne parloit point d'embarquer les Miſſionnaires, le P. Cotton lui rendit une viſite, pour l'y engager par amitié. Poutrincourt lui dit qu'il le prioit de vouloir bien differer juſqu'à l'année ſuivante, parce que le Port Royal n'étoit nullement en état de recevoir ces Peres. Ce qui fait differer le départ de ces Peres.

Une raiſon ſi frivole fut reçuë du P. Cotton

1608. comme une défaite ; mais il ne jugea pas à propos d'inſiſter, ni de porter ſes plaintes au Roy. Ainſi M. de Poutrincourt partit pour l'Acadie, & à peine y fut-il arrivé, que voulant faire entendre à la Cour que le Miniſtere des Jeſuites n'étoit pas néceſſaire pour la converſion des Infidéles, il envoya au Roy une liſte de vingt-cinq Sauvages, qu'on avoit baptiſés à la hâte. Le Navire, qui l'avoit porté en Amerique, ramena en France M. de Biencourt, ſon Fils, lequel n'y devoit reſter qu'autant de tems, qu'il en falloit pour embarquer des vivres & des marchandiſes ; car l'attrait du commerce des Pelleteries y avoit fait preſque ceſſer la culture des Terres, & la diſette s'y faiſoit déja ſentir.

1610. Le P. Cotton ſe flattoit que Biencourt dégageroit la parole de ſon Pere, & ne partiroit pas ſans les Miſſionnaires ; mais Henry le Grand n'étoit plus, & il parut que Biencourt ſe croyoit, par la mort de ce Prince, quitte de tout engagement. Le P. Cotton s'en plaignit ; la Marquiſe de Guercheville, qui s'étoit déclarée la Protectrice des Miſſions de l'Amerique, l'apuya, & parla plus haut. Cela eut ſon effet ; M. de Biencourt offrit d'embarquer les deux Jeſuites, & même de les défrayer ; mais cette derniere offre ne fut pas acceptée. La Reine Mere fit donner à ces Religieux 500. écus ; Madame de Verneüil fit leur Chapelle, Madame de Sourdis leur fournit le linge, Madame de Guercheville ſe chargea du reſte, & s'en acquitta avec un zele, que le P. Cotton eut bien de la peine à moderer. Ces PP. ſe rendirent à Dieppe, où on leur avoit mandé, qu'on n'attendoit plus qu'eux, pour mettre à

la voile ; mais à leur arrivée dans ce Port, deux Huguenots, Aſſociés de M. de Biencourt, refuſerent de leur donner paſſage. Ils le firent ſçavoir à la Cour, qui envoya ſur le champ ordre à M. de SIGOGNE, Gouverneur de Dieppe, de déclarer à ces Marchands la volonté de la Reine Regente. Ils s'en mocquerent, & ces deux PP. voyant que M. de Sigogne ne ſe faiſoit point obéir, ſe retirerent à leur College de la Ville d'Eu. 1610.

Madame de Guercheville picquée de cette conduite, s'aviſa de faire à la Cour une quête, du produit de laquelle les deux Calviniſtes furent rembourſés & remerciés. Elle voulut enſuite traiter avec M. de Biencourt, mais ne trouvant pas ſes ſûretés avec lui, elle acheta de M. de Monts, tous les droits, qu'il avoit obtenus du feu Roy, & qu'elle ſe promettoit de faire revivre ; après quoi elle fit avec M. de Biencourt un Traité de Societé, par lequel la ſubſiſtance des Miſſionnaires devoit être priſe ſur le produit de la Pêche, & du Commerce des Pelleteries. L'Auteur (*a*) de la vie du P. Cotton prétend que ce S. Homme laiſſa un peu trop en cette occaſion Madame de Guercheville, ſuivre les mouvemens de ſa généroſité ; mais M. de Champlain, qui avoit alors plus de part que perſonne aux affaires de l'Acadie, n'eſt pas de même avis ; car après avoir juſtifié cette Dame au ſujet de ſon Traité, qu'il explique fort au long, il ajoûte : C'eſt ce Contrat d'aſſociation, qui a fait tant « ſemer de bruits, de plaintes & de crieries con- « tre les PP. Jeſuites, qui en cela & en toutes « autres choſes ſe ſont équitablement gouvernés «

(*a*) Le P. d'Orleans.

» ſelon Dieu & la raiſon, à la honte & confu-
» ſion de leurs Envieux & Médiſans.

Deux Jeſuites arrivent au Port Royal.

1611.

Enfin les deux Miſſionnaires partirent avec M. de Biencourt, & prirent terre au Port Royal le 12. de Juin 1611. Les converſions précoces ceſſerent à leur arrivée, & ils eurent bientôt à eſſuyer tous les effets de la mauvaiſe humeur de ceux, qui s'étoient oppoſés à leur venuë. Ils ne firent pas ſemblant d'y être ſenſibles, & ne parurent occupés, que de leurs fonctions; ils regagnerent même par leurs bonnes manieres ceux, en qui les préjugés n'avoient pas alteré la droiture de cœur. M. de Poutrincourt en uſa toujours honnêtement avec eux. Ce Gentilhomme avoit de la Religion, & on ne peut lire, ſans être édifié, la Lettre (a), qu'il écrivit en 1608. au Pape Paul V. pour lui marquer le zéle ſincere, qui l'engageoit à s'exiler avec ſa Famille, dans un Pays étranger, afin de procurer aux Infidéles la connoiſſance de JESUS-CHRIST, & pour lui demander la Bénédiction Apoſtolique. Mais quand la prévention eſt fortifiée par des vûës d'intérêt, elle fait des impreſſions, qui ne s'effacent preſque jamais, & engage dans des démarches, dont on ne prévoit pas les ſuites. Les Calviniſtes de France ne ceſſoient de publier que les Jeſuites n'alloient dans le Nouveau Monde, que pour y dominer, & pour s'y enrichir; & ils avoient perſuadé des Catholiques mêmes, qui craignoient de trouver dans ces Religieux de rédoutables Concurrens. Ainſi il n'y eut jamais entre M. de Poutrincourt & les Miſſionnaires cette bonne intelligence,

(a) On la trouve dans Leſcarbot, qui en a été le Secretaire.

qui

qui eût infiniment contribué à avancer l'œuvre de Dieu, & qui n'auroit pas été peu utile à l'Etabliſſement ſolide du Port Royal. 1611.

Des Sauvages de l'Acadie.

Le P. Biart nous a donné une Relation de ſon voyage, & de ce qui s'eſt paſſé ſous ſes yeux en Acadie, à laquelle je crois qu'on peut ajoûter plus de foy, qu'aux Mémoires, dont s'eſt ſervi Jean de Laët, pour décrier les Jeſuites; quand même ces Mémoires ne ſeroient pas démentis par M. de Champlain, qui a été préſent à tout. Ce Miſſionnaire parlant des Naturels du Pays, qu'on appelloit alors *Souriquois*, & que nous avons depuis appellé *Micmaks*, nous les repréſente comme des Hommes bien faits, & d'une taille avantageuſe. Leſcarbot dit la même choſe; cependant ils ſont communément plus petits, que la plûpart des autres Sauvages du Canada; mais il n'en eſt point de plus braves dans tout ce Continent. Ils ont fait lontems une cruelle guerre aux Eſquimaux, & pour les aller attaquer juſques dans leurs Cavernes, & ſur leurs Rochers, ils ne craignoient point de faire trente à quarante lieuës en Mer, dans leurs Canots d'écorce. Nous les verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire, unis avec leurs Voiſins, ſous le nom de *Nations Abenaquiſes*, ſe joindre aux François dans l'Iſle de Terre-neuve, & dans la Nouvelle Angleterre, & prendre ſur les Anglois de l'Amérique un aſcendant, qu'ils conſervent encore, quoique réduits à un petit nombre de Guerriers.

Non-ſeulement ils n'ont jamais été Anthropophages, mais on leur a toujours remarqué beaucoup de douceur & de docilité; auſſi n'ont-ils pas eu beaucoup de peine à s'accoû-

1611. tumer à nos manieres ; ce qui leur eſt commun avec les autres Peuples de cette Côte Méridionnale du Canada. La Polygamie étoit permiſe parmi les *Acadiens* ; mais il n'y avoit guére que les *Sagamos*, c'eſt ainſi qu'on nommoit leurs Chefs, qui uſaſſent de cette liberté. La Dignité de Sagamo étoit élective, & le choix tomboit ordinairement ſur celui, qui ſe trouvoit à la tête d'une plus nombreuſe Famille. Toute la jeuneſſe étoit ſous les ordres de ce Chef, & tous, avant que d'être mariés, ne pouvoient travailler que pour lui. Ceux mêmes, qui l'étoient, & qui avoient beaucoup d'Enfans, lui payoient une eſpece de tribut, qui ſe levoit à la rigueur. Chaque Bourgade avoit ſon Sagamo, indépendant des autres ; mais tous entretenoient entr'eux une eſpece de correſpondance, qui uniſſoit étroitement toute la Nation entr'elle. Ils employoient une bonne partie de la belle ſaiſon à ſe viſiter, & à tenir des Conſeils, où l'on traitoit des affaires générales. S'il s'élevoit quelque different entre les Familles, ou entre les Particuliers, c'étoit au Chef de la Bourgade à ménager l'accommodement ; s'il ne pouvoit pas y réuſſir, l'Offenſé étoit en droit de ſe faire juſtice, & la Loy du Talion étoit exactement obſervée.

Les petites querelles ſe terminoient ſur le champ ; on ſe prenoit aux cheveux, on ſe donnoit quelques gourmades, & pour l'ordinaire, on ſe ſéparoit, ſans ſe faire beaucoup de mal. Les maris traitoient fort durement leurs Femmes : un François faiſant un jour quelques reproches à un de ces Sauvages, qui frappoit rudement la ſienne, ce Barbare lui répondit qu'il étoit le maître chez lui, & que

perſonne ne devoit trouver à redire, s'il bat- 1611.
toit ſon Chien. Une Femme ſurpriſe en adultere couroit riſque de la vie, & quoiqu'on fît moins d'attention à la conduite des Filles, celles, dont le déſordre éclattoit, étoient déſhonorées. Les François ne furent pas lontems dans le Pays, ſans s'appercevoir qu'on ne trouvoit pas bon qu'ils s'amuſaſſent avec les Perſonnes du Sexe, qui de leur côté faiſoient paroître beaucoup de pudeur & de retenuë.

Si on en croit Leſcarbot, de qui je tiens preſque tout ce détail, dès qu'un Enfant étoit né, avant qu'on lui laiſſât prendre la mamelle, on lui faiſoit avaler de la graiſſe & de l'huile. L'Aîné des Fils portoit toujours le nom du Pere, avec l'addition d'une Syllabe; on en donnoit un autre au ſecond, qu'on augmentoit auſſi d'une Syllabe pour le troiſiéme, & ainſi des autres; mais ces noms ſe changeoient apparemment, quand on étoit marié. On embaumoit les corps morts, ou plutôt, après qu'on les avoit déchiquetés & vuidés, on les faiſoit ſécher, pour empêcher la corruption. Le deüil conſiſtoit à ſe peindre de noir, & en de grandes lamentations.

Dès qu'un Pere de Famille étoit expiré, on le tiroit de ſa Cabanne, à laquelle on mettoit le feu, ſans en rien emporter. Enſuite chacun préſentoit à ce Cadavre ce qu'il avoit de meilleur, & ſon tombeau étoit fort orné en dedans & en dehors. Les Guerriers, avant que d'aller en campagne, ſe battoient contre leurs Femmes, & s'ils avoient du deſſous, ils ne doutoient pas du ſuccès de leur Expédition: au contraire, ſi leurs Femmes étoient les plus foibles, ils en tiroient un mauvais augure. A

1611. la naiſſance d'un Garçon, on faiſoit un feſtin, auſſi-bien qu'à la premiere dent, qui lui pouſſoit, & à la premiere Bête, qu'il tuoit à la chaſſe. Si quelqu'un entrant dans une Cabanne, y careſſoit les Enfans, on lui faiſoit un préſent: les Freres & les Sœurs ſe traitoient entre eux avec beaucoup de civilité & de modeſtie.

Ces Sauvages avoient une maniere aſſez ſinguliere de faire revenir ceux, qui étoient ſur le point de ſe noyer, & avoient avalé beaucoup d'eau. Ils rempliſſoient de fumée de tabac une veſſie d'Animal, ou un gros & large boyau, bien lié par une de ſes extrémités; ils attachoient à l'autre une canule, & l'inſéroient dans le fondement du Malade, puis en preſſant le boyau, ou la veſſie, ils faiſoient entrer la fumée dans ſon corps. Ils le pendoient enſuite par les pieds à un Arbre, & la fumée, dont il avoit le ventre plein, lui faiſoit rendre par la bouche, toute l'eau, qu'il avoit bûë.

Mauvaiſe conduite de quelques François à leur égard.

Les Acadiens ont de tout tems vêcu en aſſez bonne intelligence avec les François, & il y a d'autant plus lieu d'en être ſupris, qu'ils s'étoient mis dans la tête, que notre Nation les détruiroit. En effet, dès le tems de M. de Monts ils diminoient déja beaucoup, & peu de tems après on montroit un aſſez grand nombre de lieux déſerts, où l'on aſſuroit qu'il y avoit eu de groſſes Bourgades, avant que nos Pêcheurs fréquentaſſent leurs Côtes. Ils ajoûtoient qu'on les avoit empoiſonnés, & ce reproche n'étoit pas ſans quelque fondement. On a trouvé plus d'une fois entre leurs mains du Sublimé, & autres ſemblables drogues, que des François leur avoient données, & dont ils leur avoient enſeigné, diſoit-on, à

faire uſage, pour ſe défaire de leurs Ennemis. Je crois que cela n'eſt pas arrivé ſouvent ; mais ce qui n'a été que trop ordinaire, c'eſt que parmi les marchandiſes comeſtibles, qu'on leur a portées, il s'en eſt trouvé de gâtées, qui leur cauſoient des maladies d'autant plus dangereuſes, qu'ils en ignoroient également les cauſes, la nature, & les moyens de les guérir. 1611.

Abondance de toutes choſes en Acadie.

Ils en avoient peu, avant que de nous connoître, & ils n'y appliquoient que des remedes ſimples & naturels. Ils faiſoient beaucoup d'exercice, les ſueurs & les bains étoient fort en uſage parmi eux, comme parmi tous les autres Sauvages du Canada. Du reſte, ils vivoient miſerablement, & leur pareſſe leur faiſoit ſouvent ſouffrir de grandes diſettes, au milieu de la plus grande abondance des choſes néceſſaires à la vie. Chaque ſaiſon, dans ce Pays-là, peut fournir à ſes Habitans, fuſſent-ils en auſſi grand nombre, que dans les Regions les plus peuplées de l'Europe, de quoi vivre avec peu de fatigue ; & rien n'eſt plus facile, que de garder d'une ſaiſon à l'autre, de quoi ſe prémunir contre les accidens, qui pourroient ſurvenir.

En Octobre & en Novembre on commence la chaſſe des Caſtors & des Elans, qui dure une partie de l'Hyver. En Decembre, ou, pour parler plus juſte, pendant les deux dernieres Lunes, un Poiſſon appellé *Ponamo*, vient frayer ſur les glaces, & on en prend autant qu'on veut ; je crois que c'eſt une eſpece de Chien de Mer. C'eſt auſſi le tems, auquel les Tortuës font leur ponte. Les Ours, les Liévres, & les Loutres ſont encore une

1611. des richeſſes de cette ſaiſon, auſſi-bien que le Gibier, c'eſt-à-dire, les Perdrix, les Canards, les Sarcelles, les Outardes, & quantité d'Oiſeaux de Riviere, qu'on trouve par tout à foiſon. En Janvier, on fait la Pêche du Loup Marin, dont la chair parut d'abord à nos Matelots auſſi bonne, que celle du Veau, & qui dans le vrai n'eſt ni déſagreable, ni malſaiſante.

Depuis le commencement de Février, juſqu'à la mi-Mars, c'eſt le fort de la Chaſſe des Cariboux, & des autres Animaux, dont j'ai parlé d'abord. Vers la fin de Mars, les Poiſſons commencent à frayer, & entrent dans les Rivieres en ſi grande quantité, qu'on ne peut le croire, quand on ne l'a point vû. Le premier, qui paroît, eſt l'Eplan, lequel eſt trois fois plus grand en ce Pays-là, qu'en Europe. A la fin d'Avril le Hareng donne, & dans le même tems toutes les Iſles, & les bords des Rivieres ſont couverts d'Outardes, qui viennent faire leurs nids. Les ſeuls œufs de ces Oiſeaux ſuffiroient preſque pour nourrir les Habitans pendant ce tems-là, ſans faire trop de tort à la multiplication de l'eſpece. L'Eſturgeon & le Saumon viennent enſuite, & l'on ne voit alors dans tous les creux des Rochers, & dans les autres lieux découverts, que des nids d'Oiſeaux de toutes les ſortes.

Je ne parle point de la Pêche de la Moruë, qui eſt très-abondante ſur toutes les Côtes de l'Acadie, parce que les Sauvages ne la connoiſſoient point; mais indépendemment de tout ce qu'on vient de voir, pour peu que les Acadiens euſſent voulu s'appliquer à cultiver leurs terres, à nourrir des Beſtiaux, & à élever

des Volailles, il leur eût été facile de ſe paſſer de la Pêche & de la Chaſſe, ou de ne s'en faire qu'un amuſement. Au tems, dont je parle, depuis le mois de May juſqu'à la fin de Septembre, ils n'étoient occupés qu'à faire la traite avec les François, & chacun y trouvoit ſon compte. Pourvû qu'on leur donnât bien à manger, & on le pouvoit à peu de frais, parce qu'ils ne ſont pas difficiles ſur la qualité des mets, on en tiroit tout ce qu'on vouloit: auſſi les profits de ce commerce étoient-ils très-conſiderables. 1611.

Cependant, quelque miſerable, que parût ce Peuple, les Sagamos l'avoient pris ſur un ton fort haut avec nos premiers Négocians. Il falloit les complimenter & leur faire des préſens, pour avoir la permiſſion de faire le commerce, & dans leurs réponſes, ils s'imaginoient faire beaucoup d'honneur au grand Sagamo des François, de le traiter d'égal, quoique puſſent faire ceux-ci, pour leur donner une grande idée de la puiſſance de leur Souverain. Voilà ce qu'il y a de particulier à dire ſur les premiers Sauvages de l'Amerique Septentrionnale, auſquels nous avons entrepris d'annoncer l'Evangile. On aſſûre qu'ils vivoient alors très-lontems, & Leſcarbot avance que le célébre MAMBERTOU, dont nous allons parler, avoit cent ans, lorſqu'il le vit pour la premiere fois en 1606. & qu'il étoit marié du tems de Jacques Cartier. Néanmoins tous ceux qui l'ont connu, le trouverent ſi frais & ſi vigoureux, qu'ils ne lui auroient pas donné ſoixante ans. Fierté des Sauvages.

Nos deux Miſſionnaires crurent que leur premier devoir, en arrivant au Port Royal, Hiſtoire de Sagamo Mambertou.

1611. étoit d'apprendre la langue du Pays ; mais ils furent assez étonnés de ne trouver personne parmi les François, qui pût, ou qui voulût leur faciliter cette étude ; Pontgravé même, qui étoit plus qu'aucun autre, en état de leur rendre ce service, n'osant pas avoir trop de communication avec eux, de peur d'aigrir M. de Poutrincourt, avec lequel il n'étoit pas bien. Par bonheur pour ces Peres, le Sagamo Membertou avoit appris un peu de François, & rechercha avec empressement leur amitié. Ce Chef, qui étoit fort accredité dans sa Nation, n'avoit pas voulu recevoir le Baptême, comme firent plusieurs de ses Sujets, sans sçavoir ce que c'étoit que le Christianisme ; mais le peu, qu'on lui en avoit appris, avant que de le baptiser, lui inspiroit un grand désir de s'en instruire à fond. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour les Missionnaires ; ils s'attacherent à lui, & trouverent que c'étoit véritablement un Homme d'esprit.

Il n'avoit en effet rien de barbare, que l'extérieur & la fierté. Lescarbot, qui l'a beaucoup pratiqué, en a fait un éloge, qui paroîtra sans doute exageré à ceux, qui ne sçavent pas, qu'il peut se rencontrer par tout des Hommes si heureusement nés, que ni le défaut de culture, ni une éducation sauvage, ne les empêchent point de s'élever par leur propre génie au-dessus de la plûpart même de ceux, qui ont eu plus de secours pour se former l'esprit & le cœur. On lui avoit donné au Baptême le nom de Henry, parce que Henry le Grand vivoit encore. Il étoit brave & habile Guerrier à la maniere des Sauvages, & le même Lescarbot, qui en a fait son Heros, a chanté en

Vers ſes exploits militaires. Il étoit de la plus grande taille, & avoit l'air noble; on dit même qu'il avoit de la barbe, ce qui eſt ſi rare parmi les Peuples de l'Amerique, que s'il ne fut pas né avant l'arrivée des François dans ſon Pays, on n'eût pas douté que le ſang Européen ne fût mêlé dans ſes veines avec le ſang Américain. Enfin, il s'étoit donné ſur toute ſa Nation, une autorité, que nul autre n'avoit ſçu prendre avant lui. 1611.

Ce qui rendoit l'entretien de cet illuſtre Chef plus agréable, & plus utile aux Miſſionnaires, c'eſt qu'il avoit été *Autmoin*: c'eſt le nom que les Acadiens donnoient à leurs Jongleurs. Le Pere Biart lui demanda un jour, ſi le Démon, qu'il avoit, diſoit-il, évoqué fort ſouvent, s'étoit jamais fait voir à lui? Il répondit que cela étoit arrivé quelquefois; » mais, ajoûta-t'il, ce « qui m'a engagé à renoncer à cette profeſſion, « c'eſt que cet Eſprit de ténébres ne me comman- « doit jamais que du mal. « Le ſecours & le crédit « d'un tel Néophyte donnoient aux deux Ouvriers Apoſtoliques tout lieu d'eſperer de ſe voir bientôt en état de faire du fruit parmi ces Peuples; mais ils ne joüirent pas lontems de cet avantage. Mambertou tomba malade d'une diſſenterie, qui en peu de tems le réduiſit à l'extrémité.

Il ſe fit auſſitôt porter au Quartier des François, dans l'eſperance d'y recevoir plus de ſoulagement, que chez lui. Le P. Enemond Maſſe le logea dans ſa maiſon, & le P. Biart, qui étoit abſent, accourut à la premiere nouvelle, qu'il eut, du danger où il étoit. On n'oublia rien pour conſerver un Homme, qu'on jugeoit également néceſſaire au progrès de la Colonie, Sa derniere maladie.

1612. & à l'établiſſement de la Religion Chrétienne; mais tous les remedes furent inutiles ; il s'en aperçut bientôt, & demanda de lui-même les derniers Sacremens de l'Egliſe, qu'il reçut avec de très-grands ſentimens de pieté. Il pria enſuite M. de Biencourt, qui commandoit alors au Port Royal, en l'abſence de ſon Pere, de faire tranſporter ſon corps, dès qu'il ſeroit expiré, dans ſa Bourgade, afin d'y être inhumé avec ſes Parens.

Embarras, où ſe trouvent les Miſſionnaires à ſon ſujet.

Biencourt, qui n'y voyoit aucun inconvénient, le lui promit ; mais le P. Biart, à qui le Commandant en parla, s'oppoſa fortement à ce deſſein, & repréſenta à l'un & à l'autre le ſcandale, que cauſeroit une telle démarche. Biencourt repliqua qu'il avoit donné ſa parole, & qu'il ne lui convenoit point de la retracter : qu'au reſte, il n'y avoit qu'à bénir l'endroit, où le Sagamo ſeroit enterré. Le Miſſionnaire ſoûtint que cela ne ſe pouvoit pas, à moins que d'exhumer auparavant tous les corps des Infidéles, qui auroient été mis au même lieu ; ce que les Sauvages ne ſouffriroient jamais, & ce qui étoit directement contre l'intention du Malade. Il eut beau dire, M. de Biencourt s'entêta, & Mambertou, qui ſe voyoit apuyé du Commandant, perſiſta dans ſa demande, & ne voulut plus rien écouter.

Sa mort édifiante.

Alors le P. Biart ſe retira, & déclara que ni lui, ni ſon Collegue ne ſe chargeroient point des obſéques. Quelques momens après il revint, pour continuer de rendre au Malade les ſervices, que demandoit l'état, où il ſe trouvoit, & pour tâcher de le faire revenir de ſon entêtement. Dieu bénit ſa fermeté, & ſa charité toucha Mambertou, qui dès le lendemain

lui demanda pardon de ſon indocilité, l'aſſûra que, pour rien au monde, il ne vouloit être privé des ſuffrages de l'Egliſe, & lui dit qu'il le laiſſoit le maître de lui donner la ſépulture, où il le jugeroit à propos. Il expira peu de tems après dans des ſentimens de Foy, & de confiance en Dieu, qui auroient fait honneur à un ancien Chrétien : on lui fit des obſéques telles, qu'on auroit pû les faire au Commandant même, & il n'y eut perſonne, qui ne le regrettât ſincerement. 1612.

Quelques jours après, M. de Biencourt & le P. Biart partirent pour viſiter toute la Côte juſqu'au Kinibequi, qu'ils remonterent aſſez loin : ils y furent bien reçus des Canibas, Nation Abénaquiſe, qui a donné le nom à cette Riviere (*a*) ; ils en reçurent des vivres, dont le Port Royal commençoit à manquer, & en récompenſe, le Miſſionnaire, avec le ſecours d'un Sauvage, qui entendoit paſſablement le François, leur annonça JESUS-CHRIST. Il trouva un Peuple docile, qui l'écouta avec reſpect, & ne lui parut pas éloigné du Royaume des Cieux. Peu auparavant des Anglois avoient tenté de faire un Etabliſſement ſur leur Riviere : mais ils avoient eu avec ces Sauvages, de ſi mauvaiſes manieres, que ceux-ci les avoient contraints de ſe retirer. Les Canibas trouverent les François plus humains, & traiterent avec eux ſi cordialement, qu'on crut pouvoir ſe promettre qu'on auroit dans cette Nation, une barriere contre des Voiſins entreprenans, & qui ne reconnoiſſent dans leurs Colonies d'autres limites, que celles qu'ils ne peuvent franchir par la force. Le P. Biart viſite les Abénaquis.

(*a*) On diſoit autrefois *Canibequi*.

1612. Le P. Enemond Maſſe s'étoit auſſi mis en marche de ſon côté, pour reconnoître le Pays, & les diſpoſitions des Peuples en faveur de la Religion. Il avoit pour guide un Fils de Mambertou, qui étoit Chrétien, & avoit été nommé Loüis; mais il ne put aller bien loin, parce qu'il tomba dangereuſement malade. Ce contretems jetta le Sauvage dans une inquiétude, que le Miſſionnaire prit d'abord pour un pur effet de ſon affection; mais il reconnut bientôt, qu'elle avoit une autre cauſe. Un jour, qu'il étoit fort abattu, Loüis vint le trouver, & le pria d'écrire à M. de Biencourt, qu'il » mouroit de maladie; » ſans cela, ajoûta-t'il, on » croira que je t'ai tué. Je m'en garderai bien, » répondit le Malade, tu ſerois peut-être Hom» me à me tuer en effet, & à te ſervir de ma» Lettre, pour cacher ton crime; » le Sauvage comprit ce que cela ſignifioit, il eut honte de ſa bêtiſe, & pria le Pere de demander à Dieu ſa guériſon, afin qu'on n'eût aucun ſoupçon contre lui. Je raporte ce trait, parce qu'il caractériſe bien les Sauvages; en beaucoup de rencontres, on ſeroit tenté de croire qu'ils n'ont qu'une demie-raiſon, tandis qu'en une infinité d'autres, ils ſont plus Hommes, que nous.

Imagination plaiſante d'un Sauvage.

Cependant le tems ſe paſſoit, & la Colonie diminuoit plutôt qu'elle ne croiſſoit. On ne ſongeoit plus à cultiver la Terre, ce qui mettoit les François dans une continuelle dépendance des Sauvages pour la ſubſiſtance, & cela ſeul étoit capable d'arrêter les progrès de l'Evangile, par le mépris que cette triſte ſituation nous attiroit de la part de ces Barbares. En effet, les Miſſionnaires ne pouvoient preſque plus que baptiſer les Enfans moribonds,

Ce qui retarde le progrès de l'Evangile.

quand ils étoient avertis à tems. Le plus grand mal néanmoins venoit du peu de concert, qu'il y avoit toujours entr'eux, & ceux, qui commandoient au Port Royal. Il n'étoit pas poſſible que les Infidéles ne s'en aperçuſſent, & l'expérience de tous les tems a fait voir, que rien n'eſt plus nuiſible à l'Etabliſſement du Chriſtianiſme. 1612.

M. de Poutrincourt étoit reſté en France, & il s'étoit broüillé avec Madame de Guercheville, qui n'étoit entrée en Societé avec lui, que pour le mettre dans les interêts des Miſſionnaires. Comme elle vit qu'elle n'y avoit pas réuſſi, elle ſongea ſérieuſement à les tranſporter en quelque endroit, où ils n'euſſent rien à démêler avec lui, & où ils puſſent travailler ſans obſtacle aux fonctions de leur Miniſtere. M. de Champlain avoit fait inutilement tous ſes efforts, pour l'engager à ſe lier avec M. de Monts, dont il lui garantiſſoit la droiture; mais par la ſeule raiſon, que M. de Monts étoit Calviniſte, elle n'y voulut jamais entendre, & elle eut dans la ſuite tout lieu de s'en repentir; car il eſt certain que, ſi elle lui eût donné les trois mille ſix-cent livres, qu'il demandoit, pour faire un Etabliſſement dans le Fleuve S. Laurent, elle eût évité les malheurs, que nous verrons bientôt. Projet d'un nouvel Etabliſſement.

Elle forma donc un autre projet, qu'elle fit goûter à la Reine Mere, & cette Princeſſe voulut même contribuer à la dépenſe, qui ſe fit de la part de la Marquiſe, avec plus de généroſité, que d'ordre & de conduite. Elle fit armer un Vaiſſeau à Honfleur, & donna ordre au Sieur de la SAUSSAYE, qui devoit commander en ſon nom dans l'Amérique, d'y Les Miſſionnaires ſe tranſportent à Pentagoët. 1613.

1613. embarquer tout ce qui étoit néceſſaire, pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile, le douziéme de Mars 1613. & le ſixiéme de May il moüilla dans le Port de Haive, où M. de la Sauſſaye fit arborer les Armes de Madame de Guercheville. Il étoit naturel de faire en cet endroit l'Etabliſſement projetté; la Haive eſt un des meilleurs & des plus beaux Ports du Monde, & j'ai déja obſervé que les Terres y ſont excellentes: on ne s'y arrêta pourtant point, ni en aucun autre endroit de l'Acadie.

De la Haive, la Sauſſaye paſſa au PortRoyal, où il ne trouva que cinq Perſonnes, y compris les deux Jeſuites, & un Apoticaire, qui y commandoit; M. de Biencourt, & la plûpart des François étant allés bien loin dans les Terres, pour y chercher des vivres. Il embarqua les deux Jeſuites, & rangea la Côte juſqu'à la Riviere de Pentagoët, où il entra, & où il réſolut de s'établir. Cette Riviere, qui dans les plus anciennes Relations, eſt appellée la Riviere de *Norimbegue*, eſt éloignée de quarante-cinq lieuës de celle de S. Jean; la Riviere des Etechemins (*a*) eſt entre deux, mais plus près de la derniere. Autrefois tout le Pays, depuis le Port Royal juſqu'au Kinibequi, étoit peuplé de ces Sauvages, que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *Malecites*, & qui ſont réduits à très-peu de choſes.

Deſcription de Pentagoët. L'embouchure de la Riviere de Pentagoët eſt par les quarante-quatre dégrés, vingt minutes: elle a la figure d'un *Delta*, eſt aſſez lar-

(*a*) On ne la connoît plus que ſous le nom, que lui donnent les Sauvages, & qui eſt celui de *Peskadamiouk̃kanti.*

ge, & peut recevoir des Navires de trois-cent Tonneaux. Les environs en ſont fort agréables, & le terrein, des plus fertiles : outre les Bois, que nous avons en France, comme les Chênes, les Hetres, les Freſnes, les Erables, qui y ſont d'une très-bonne qualité, on y voit des Pins de ſoixante pieds de haut, dont le grain n'eſt pas fort gros, non plus que celui des quatre eſpéces de Sapins, dont j'ai parlé ailleurs. Sur quoi le Sieur Denys obſerve, que plus on deſcend au Midi, plus les Arbres ſont propres à la mâture, & que celle de la Nouvelle Angleterre vaut mieux que celle de Norvege. Il préfere néanmoins celle-ci, & en général celle des Pays froids, à celle des Pays temperés, comme de cette partie de l'Acadie, qui s'étend depuis la Haive, juſqu'au Fleuve S. Laurent. 1613.

Il examine enſuite quelle peut être la cauſe phyſique de cette difference ; & après avoir établi pour principe, que plus le grain de l'Arbre eſt ſerré, plus le bois en eſt propre à la mâture, il prétend que dans les Pays chauds, où les Sapins croiſſent ſur des lieux élevés, & dans un terrein ſec, l'ardeur du Soleil deſſeche l'humeur ſuperfluë de ces Arbres, & empêche le grain de groſſir en le tenant plus ſerré, & en lui donnant une liaiſon plus forte. Dans le Nord, ajoûte-t'il, le grand froid produit à peu près le même effet ; il reſſerre le bois, en ſorte que la ſéve ne lui donne pas aſſez de nourriture, pour enfler le grain ; mais dans les Pays temperés, rien n'empêche le grain de groſſir, auſſi le bois en eſt bien moins fort, & ſe caſſe plus aiſément. Obſervation ſur les mâtures.

On trouve à Pentagoët quantité d'Ours,

1613. qui vivent de glands, & ont la chair blanche & délicate, comme celle du Veau, ainſi que dans l'Acadie : grand nombre d'Orignaux, quelques Caſtors, peu de Loutres ; des Liévres, des Perdrix, des Tortuës, des Outardes, & autre pareil Gibier à foiſon. Vis-à-vis de l'embouchure de la Riviere, il y a pluſieurs Iſles, autour deſquelles on pêche quantité de Maquereaux, ſurtout à *l'Iſle des Monts déſerts*, qu'on laiſſe à droite en entrant. Les Anglois en font un grand commerce dans les Antilles. Le Hareng y eſt rare, mais le Gaſparot, qui en eſt une eſpece plus petite, & moins bonne, y eſt fort abondant. On y pêche auſſi beaucoup de Moruës pendant l'hyver. Entre Pentagoët & le Kinibequi, il y avoit autrefois des Sauvages, appellés *Armouchiquois*, dont Champlain & Leſcarbot parlent beaucoup : ils étoient Traîtres & Voleurs ; les François n'ont jamais pû les apprivoiſer, & ils ſe ſont retirés vers la Nouvelle Angleterre.

Situation de la Colonie de Madame de Guercheville.

Tel étoit le lieu, où M. de la Sauſſaye plaça la Colonie de Madame de Guercheville. Il débarqua ſur la Rive Septentrionnale, & y fit à la hâte un petit Retranchement, auquel il donna le nom de *S. Sauveur*. Tout ſon Monde, qui ſe montoit à vingt-cinq Perſonnes, fut bientôt logé, parce que l'Equipage de ſon Navire, qui étoit de trente-cinq Hommes, ſe joignit aux nouveaux Colons, & que tous travaillerent avec beaucoup d'ardeur & de concert. Les Bâtimens finis, on commença à cultiver la Terre, & tandis que l'on s'occupoit à ce travail, le P. Biart, accompagné d'un Gentilhomme, nommé LA MOTTE LE VILIN, qui étoit Lieutenant de la Sauſſaye, fit une

excurſion dans le Pays, pour voir en quelle diſpoſition étoient les Sauvages de ce Canton. Il lui arriva dans cette courſe, une choſe aſſez ſinguliere. 1613.

Comme il paroiſſoit près d'un Village, il entendit des hurlemens affreux : il jugea qu'on pleuroit quelque mort ; mais un Sauvage, qui ſe rencontra par hazard ſur ſon paſſage, lui dit que c'étoit un Enfant, qui ſe mouroit, & que s'il vouloit doubler le pas, il ſeroit encore à tems pour le baptiſer. Le Miſſionnaire ſe mit auſſi-tôt à courir, & en entrant dans le Village, il en aperçut tous les Habitans rangés en haye des deux côtés, & au milieu, le Pere du petit Malade, qui le tenoit entre ſes bras, & qui, à chaque ſoupir, que pouſſoit le Moribond, jettoit des cris, plus capables d'effrayer, que d'exciter la compaſſion. Tous les Sauvages lui répondoient ſur le même ton, & les Forêts voiſines rétentiſſoient de leurs hurlemens. Coûtume extravagante des Malecites.

Le Miſſionnaire, touché de ce ſpectacle, s'approche du Pere de l'Enfant, & lui demande s'il veut bien lui permettre de baptiſer ſon Fils ? Ce pauvre Homme ne lui répondit, qu'en lui mettant l'Enfant entre les mains ; le Pere le donna à tenir à M. de la Motte, ſe fit aporter de l'eau, & le baptiſa. Pendant la Cérémonie il ſe fit un grand ſilence ; il ſembloit que ces Barbares s'attendiſſent à quelque choſe d'extraordinaire : le Serviteur de Dieu s'en aperçut, & rempli d'une confiance vraiment Apoſtolique, il conjura à haute voix le Seigneur, de vouloir bien tirer du ſein de ſa miſericorde, quelque trait de ſa Puiſſance en faveur de ce Peuple aveugle, mais docile.

1613. Sa Priere finie, il prit l'Enfant, le mit entre les bras de ſa Mere, en lui diſant de lui préſenter ſa mamelle. Elle le fit; l'Enfant têta aſſez lontems, & parut enſuite auſſi ſain, que ſi jamais il n'avoit eu de mal. Il eſt aiſé de juger quel fut l'étonnement des Sauvages, à la vûë d'une guériſon ſi prompte, & ſi peu attenduë: ils furent quelque tems comme immobiles, & le Miſſionnaire tira tout le fruit, qu'il pouvoit alors eſperer d'un évenement ſi merveilleux. Ce Peuple le regardoit comme un Homme deſcendu du Ciel, & il n'eſt rien, qu'il n'eût pu ſe promettre d'une diſpoſition ſi favorable, ſi, peu de jours après, il n'eût été malheureuſement contraint de renoncer à ſes projets, & à ſes eſperances.

Un Enfant moribond guéri par la vertu du Baptême.

Onze Navires Anglois à Pentagoët. La nouvelle Colonie de S. Sauveur n'avoit pas encore eu le tems de prendre une forme reglée, lorſqu'un orage imprévû la renverſa juſqu'aux fondemens. Onze Bâtimens Anglois étoient partis de la Virginie, ſous les ordres de Samuël ARGALL, pour faire la Pêche vers l'Iſle des Monts déſerts; ce Commandant apprit ſur ſa route que des Etrangers s'établiſſoient à Pentagoët; il ne douta point que ce ne fuſſent des François, & quoique les deux Couronnes fuſſent alors en paix, il réſolut de les en chaſſer. Il ſe fondoit ſur une conceſſion de Jacques I. Roy de la Grande Bretagne, qui avoit permis à ſes Sujets de s'établir juſqu'aux quarante-cinq dégrés, & il crut pouvoir profiter de la foibleſſe des François, pour les traiter en Uſurpateurs. Mais l'Hiſtorien de la Virginie ſe trompe évidemment, lorſqu'il place cette entrepriſe en 1618. auquel tems le même Argall étoit Gouverneur Général de la

Virginie ; car il eſt formellement démenti en cela par tous les Hiſtoriens contemporains, & par des monumens inconteſtables. 1613.

Il paroît que ce Capitaine Anglois n'avoit qu'un Vaiſſeau de force, pour eſcorter les Navires Pêcheurs ; du moins on n'aperçut d'abord à S. Sauveur, qu'un Bâtiment, qui venoit à toutes voiles avec le Pavillon d'Angleterre. Quoique la Sauſſaye ignorât le deſſein des Anglois, il crut devoir ſe préparer à tout évenement ; il demeura à Terre pour défendre ſon Fort, la Motte le Vilin fut chargé de la défenſe du Navire, qui étoit en rade ; mais ni l'un ni l'autre n'avoit de Canons, & Argall en avoit quatorze. Celui-ci s'attacha d'abord au Retranchement, & après l'avoir canonné pendant quelque tems d'un peu loin, il s'en approcha de plus près, & fit un très-grand feu de Mouſqueterie, qui tua bien du Monde, & entr'autres, un Frere Jeſuite, nommé Gilbert DU THET, dont la valeur, vraye ou prétenduë, a mis de fort mauvaiſe humeur Jean de Laët. Ils s'en rendent les Maîtres.

La Sauſſaye voyant bien qu'une plus longue réſiſtance ne ſauveroit pas ſa Place, & ne ſerviroit qu'à lui faire perdre ce qui lui reſtoit de Monde, ſe rendit ; la Motte le Vilin fut bientôt contraint d'en faire autant ; mais ſon Pilote, nommé LAMETS, qui ne jugea pas à propos de ſe fier aux Anglois, ſe ſauva dans le Bois lui quatriéme. La premiere choſe, que fit Argall, dès qu'il ſe vit Maître de tout, ce fut d'abattre la Croix, que les Miſſionnaires avoient plantée dans l'Habitation, pour y aſſembler les Fidéles, aux heures des Prieres publiques, en attendant qu'ils euſſent une

1613. Egliſe. Il alla enſuite viſiter les coffres de la Sauſſaye, & y ayant trouvé ſa Commiſſion, il la prit, ſans que perſonne s'en aperçût.

Friponnerie du Capitaine Argall. Le lendemain la Sauſſaye étant allé lui rendre viſite, Argall lui demanda à voir ſa Commiſſion, il dit qu'elle étoit dans ſon coffre, qu'il ouvrit ſur le champ pour la lui montrer; mais il fut fort ſurpris de ne la point trouver. Alors Argall portant un viſage ſerieux, le traita de Pirate, lui dit qu'il méritoit la mort, & abandonna ſur l'heure l'Habitation & le Navire au pillage. Cela fait, il parut s'adoucir, à la ſollicitation des Jeſuites, avec qui il en uſa d'abord aſſez honnêtement; il offrit même aux François une Barque, ou une eſpece de Chaloupe pontée, pour retourner en France; mais ce Bâtiment ſe trouva trop petit pour les contenir tous.

Ce que devinrent les François. Il propoſa enſuite à ceux, qui ſçavoient quelque Métier, de venir avec lui en Virginie, où il leur promit qu'on leur laiſſeroit une liberté entiere de profeſſer leur Religion, & qu'après une année de ſervice, on les repaſſeroit en France, s'ils le ſouhaitoient. Pluſieurs accepterent cette offre, & le Sieur de la Motte le Vilin, pour qui le Capitaine Anglois avoit conçu de l'eſtime & de l'amitié, voulut les ſuivre, auſſi-bien que le P. Biart. Deux autres Jeſuites, qui étoient venus de France avec M. de la Sauſſaye, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois, qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre; ainſi la Barque ſe trouva aſſez grande pour ce qui reſtoit de François avec leur Commandant, & le P. Enemond Maſſe, qui ne voulut point les abandonner.

Une choſe les inquiettoit, ils n'avoient point de Pilote; mais le jour même, ou le lendemain de leur départ, comme ils rangeoient la terre à vûë pour gagner le Port Royal, ils aperçurent Lamets ſur le rivage; ils l'embarquerent, & firent voile vers l'Acadie. Ils traverſerent la Baye Françoiſe, ſans toucher au Port Royal, & un peu au-delà du Port de la Haive ils rencontrerent un Navire Maloin, qui les reçut tous, & les mena heureuſement à S. Malo. Ceux, qui avoient ſuivi le Capitaine Argall en Virginie, n'eurent pas autant de bonheur: à leur arrivée à Jamestown, le Gouverneur Général leur déclara qu'ils devoient tous s'attendre à être traités en Corſaires, & en effet il les condamna à la mort. 1613.

Argall eut beau lui repréſenter qu'il leur avoit donné ſa parole, qu'on les traiteroit bien, & qu'ils demeureroient libres, qu'ils ne s'étoient rendus à lui, qu'à cette condition, & que c'étoit ſous cette même caution, qu'ils l'avoient ſuivi volontairement en Virginie, pour y rendre ſervice aux Sujets de Sa Majeſté Britannique: le Gouverneur lui répondit qu'il avoit paſſé ſes pouvoirs, & que leur Chef n'ayant point de Commiſſion, il ne pouvoit ſe diſpenſer de les regarder comme des Forbans. Il ne lui reſtoit plus d'autre moyen pour les ſauver, que d'avoüer la ſupercherie, qu'il avoit faite au Sieur de la Sauſſaye, & il fut aſſez honnête Homme pour racheter la vie de tant de Perſonnes innocentes, au prix de la confuſion, que devoit lui cauſer un tel aveu. Argall avoüe ſa ſupercherie pour ſauver la vie aux François.

La vûë de la Commiſſion, qu'il produiſit, désarma le Gouverneur; mais il prit ſur le Port Royal. Les Anglois s'emparent du

1613. champ la réſolution de chaſſer les François de toute l'Acadie, toujours ſous le prétexte de la conceſſion du Roy de la Grande Bretagne. Argall fut chargé de cette Expédition, & on lui donna trois Navires, ſur leſquels il embarqua tous les François, qu'il avoit amenés de S. Sauveur. Il apprit ſur ſa route, qu'un Bâtiment de cette Nation étoit entré dans la Riviere de Pentagoët, & il ſe diſpoſa à le combattre : mais il ne l'y trouva point. Il arbora les armes d'Angleterre au même endroit, où avoient été celles de la Marquiſe de Guercheville, puis il alla à l'Iſle de Sainte Croix, où il ruina tout ce qui y reſtoit de l'ancienne habitation de M. de Monts : il fit la même choſe au Port Royal, où il ne rencontra perſonne, & en deux heures de tems le feu conſuma tout ce que les François poſſedoient dans une Colonie, où l'on avoit déja dépenſé plus de cent mille écus, & travaillé bien des années, ſans avoir eu la précaution de ſe mettre en état de ſoûtenir un coup de main. Celui, qui y perdit davantage, fut M. de Poutrincourt, qui depuis ce tems-là ne ſongea plus à l'Amerique. Il rentra, dit Jean de Laët, dans le Service, où il s'étoit déja diſtingué par pluſieurs belles actions, & mourut au lit d'honneur.

Diverſes aventures des François de S. Sauveur.

Argall n'ayant plus rien à faire en Acadie, reprit la route de Jameſtown, ayant toujours ſur ſon Eſcadre les François, qu'il avoit rendu Spectateurs de la ruine du Port Royal. A peine s'étoit-il embarqué, qu'on aperçut un François ſur le rivage : comme il faiſoit ſigne qu'il vouloit parler, le Commandant s'avança ſur le bord de ſon Navire pour l'écouter, & cet Homme l'avertit de ſe défier d'un Jeſuite Eſ-

pagnol, nommé Biart, qui lui joüeroit quelque mauvais tour, s'il ne ſe tenoit bien ſur ſes gardes. Le P. Biart étoit de Grenoble, mais un des moyens, dont on uſoit alors en France pour rendre les Jeſuites odieux, étoit de les faire paſſer pour des Partiſans ſecrets de la Maiſon d'Autriche. On ſçait que c'eſt un des griefs, dont on les chargea pour détourner le Roy Henry IV. de les rétablir dans ſon Royaume, & la belle réponſe que fit ce ſage Prince, à ceux, qui lui parloient de la ſorte. Argall fut ſurpris du diſcours du François, & on s'aperçut bientôt qu'il avoit fait impreſſion ſur ſon eſprit. Il réſolut même de ſe défaire des Miſſionnaires à ſon arrivée en Virginie; mais la Providence en diſpoſa autrement: une tempête, qui dura trois jours avec une violence extrême, diſperſa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, & où il n'y avoit que trois Hommes, n'a point paru depuis. Argall fit ſa route, & arriva heureuſement en Virginie. Le troiſiéme, ſur lequel étoient les trois Jeſuites, & qui étoit commandé par un nommé TURNELL, fut porté fort au loin au Nord, & enfin pris d'un vent forcé Sud-Oueſt, qui l'obligea de faire vent arriere juſqu'aux Açorres. Heureux de pouvoir y trouver un Port. 1613.

Là les Jeſuites, que le Capitaine avoit fort maltraités, n'avoient qu'à ſe faire connoître, & dire deux mots, pour être vengés; & Turneil, en moüillant, bien malgré lui, dans la Rade de l'Iſle de *Fayal*, parut n'être pas ſans inquiétude à ce ſujet. Il eut néanmoins aſſez de confiance dans la vertu de ces Religieux, pour leur propoſer de ſouffrir qu'il les tînt Belle action de trois Jeſuites.

1613. cachés, lorſqu'on viendroit faire la viſite de ſon Bâtiment, & ils y conſentirent de bonne grace. Cette viſite faite, le Capitaine Anglois eut la liberté d'acheter tout ce qu'il voulut, après quoi il ſe remit en Mer, & le reſte de ſon voyage fut heureux; mais il ſe trouva encore aſſez embarraſſé en arrivant en Angleterre: il n'avoit point de Commiſſion, & quoiqu'il repréſentât l'accident, qui l'avoit ſéparé de ſon Commandant, il fut regardé comme déſerteur de la Virginie: on le mit en priſon, d'où il ne ſortit que ſur le témoignage des Jeſuites. Il ne ſe laſſoit point depuis ce tems-là de publier la vertu de ces Miſſionnaires, deux fois ſes liberateurs, & ſurtout le plaiſir, qu'ils lui avoient fait à Fayal, où ils ne pouvoient lui rendre le bien pour le mal, comme ils firent ſi généreuſement, ſans ſe priver de beaucoup de douceurs, qu'ils ſe feroient procurées, en ſe faiſant connoître. Il eſt vrai qu'on n'oublia rien pour les en dédommager en Angleterre, où ils furent fort careſſés tout le tems qu'ils y demeurerent. Enfin M. de BISEAU, Ambaſſadeur de France à la Cour de Londres, les reclama, & les fit embarquer pour Calais.

Cependant on fit grand bruit à la Cour de France de l'Entrepriſe des Anglois ſur S. Sauveur, & ſur le Port Royal; mais comme dans le fond cette affaire n'intéreſſoit que des Particuliers, ce premier feu ſe ralentit bientôt. M. de Poutrincourt n'étoit pas aſſez en faveur pour ſe flatter qu'on y prendroit vivement ſes intérêts, & ne fit aucune démarche. Madame de Guercheville ſe contenta d'envoyer la Sauſſaye à Londres, pour y ſolliciter la réparation du

du tort, qu'on lui avoit fait contre le droit des Gens, & la reſtitution de ſes effets ; mais elle n'obtint qu'une partie de ce qu'elle demandoit, & il fallut s'en contenter. Elle reconnut alors, mais trop tard, la faute, qu'elle avoit faite de ne pas ſuivre le conſeil de M. de Champlain, qui la rejette en partie ſur le P. Cotton, ſans les avis duquel la Marquiſe, dit-il, ne faiſoit rien. Mais quoique Champlain leur répondît des bonnes intentions de M. de Monts, y auroit-il eu bien de la ſûreté à confier à un Calviniſte la direction d'un Etabliſſement, dont l'objet principal étoit de prêcher l'Evangile aux Peuples du Canada ? 1613.

Dans le vrai tout le Monde eut tort ; les uns par trop de défiance, les autres par l'envie de retirer d'abord plus qu'ils n'avançoient ; ceux-ci, faute d'expérience ; ceux-là, pour ne s'être pas donné le tems de connoître le Pays. M. de Monts vouloit trouver dans ſon Privilege excluſif des fonds aſſûrés & préſens pour fournir aux frais de ſon Etabliſſement ; & ſans excluſion il en auroit eu de ſuffiſans dans le commerce, s'il eût commencé par s'établir en un lieu sûr, & où il fût plus à portée des ſecours de France. M. de Poutrincourt ayant obtenu le Domaine du Port Royal, n'avoit rien de mieux à faire que d'y enſemencer aſſez de terrein, pour s'aſſûrer que ſes Gens ne manqueroient jamais du néceſſaire, & s'il avoit été dans ſon Fort avec trente Hommes bien armés, Argall n'auroit pas même eu l'aſſûrance de l'y attaquer. Le Sieur de la Sauſſaye, après avoir pris poſſeſſion du Port de la Haive, ne devoit pas aller plus loin ; il n'y auroit jamais été attaqué, parce que les Anglois

1613. n'avoient deſſein que de faire la Pêche aux Monts déſerts, & n'étoient pas aſſez en force pour s'engager dans l'Acadie, où ils devoient ſuppoſer que les François étoient ſur leurs gardes; d'ailleurs ils ne connoiſſoient point le Port de la Haive, dont l'entrée eſt facile à défendre. Madame de Guercheville de ſon côté fit mal de ne point confier ſon Entrepriſe à quelqu'un, qui eût déja quelque connoiſſance du Pays, & l'on ne conçoit pas comment les deux Miſſionnaires, qui y avoient déja paſſé deux ans, ne firent pas faire toutes ces réfléxions à la Sauſſaye, lequel étoit très-diſpoſé à ſe conduire par leur avis, & qui ſans doute en avoit reçu l'ordre. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt que tous ceux, qui dans la ſuite entreprirent de s'établir dans ces Provinces Méridionnales, ont échoué, pour avoir fait préciſément les mêmes fautes, & n'avoir pas mieux pris leurs meſures.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE QUATRIE'ME.

APRE'S la fondation de Quebec, & le refus, que Madame de Guercheville fit de s'aſſocier avec M. de Monts, celui-ci eut encore aſſez de crédit pour former une nouvelle Compagnie ; MM. de Champlain & de Pontgravé s'attacherent plus fortement que jamais à ſes intérêts, & s'embarquerent en 1610. Ce dernier, pour continuer la traite à Tadouſſac ; & le premier, pour viſiter, & pour avancer ſon Etabliſſement de Quebec. 1609-15.

Il y trouva toutes choſes dans le meilleur état, qu'il pouvoit raiſonnablement eſperer : l'année précédente il avoit fait ſemer du Seigle & du Froment, & la récolte de l'un & de l'autre avoit été abondante. Il avoit auſſi planté de la Vigne, mais ſes Gens l'arracherent pen- Etat de Quebec en 1610.

1609-13. dant ſon abſence, & il n'y avoit en effet nulle apparence qu'elle réuſſît. D'ailleurs tout le Monde ſe portoit bien, & paroiſſoit content. Les Sauvages établis aux environs étoient *les Algonquins* (*a*), *les Montagnez* étoient plus bas vers Tadouſſac, & il fut d'autant plus aiſé aux François de faire alliance avec ces deux Nations, que bien loin de leur être à charge, ils les ſoulageoient dans leurs beſoins, qui étoient quelquefois extrêmes, ſurtout quand la chaſſe leur avoit manqué, ce qui arrivoit aſſez ſouvent.

M. de Champlain va en guerre contre les Sauvages.

Mais le plus grand avantage, que ces Barbares ſe promettoient de la part des François, étoit d'en être ſecourus contre les Iroquois. Dès l'année 1609. Champlain, qui avoit hiverné à Quebec, y ayant été joint au printems par Pontgravé, lorſqu'un Parti compoſé de Hurons, d'Algonquins, & de Montagnez, ſe diſpoſoit à marcher contre cet Ennemi commun, il ſe laiſſa perſuader de les accompagner. Il ne doutoit point qu'ayant pour lui trois Nations aſſez nombreuſes encore, & intéreſſées à demeurer inſéparablement unies avec les François, il ne lui fût aiſé de dompter ſucceſſivement toutes celles, qui entreprendroient de s'oppoſer à ſes deſſeins, & toutes les apparences étoient pour la réuſſite de ce projet; mais il ne prévoyoit pas que les Iroquois, qui ſeuls depuis lontems faiſoient tête à tout ce qu'il y avoit de Sauvages à cent lieuës autour d'eux, ne tarderoient pas à être appuyés par des Voiſins, jaloux de la France, & qui devinrent bientôt plus puiſſans que nous dans cette partie de l'Amerique.

(*a*) On diſoit autrefois *Algoumekins*.

Ce fut en effet cette même année que Henry Hudſon, Anglois, mais attaché au Service de la Compagnie Hollandoiſe des Indes Orientales, ayant eu ordre de faire une nouvelle tentative pour trouver un paſſage à la Chine par le Nord de l'Amerique, après l'avoir inutilement cherché, prit terre au Cap Codd, continua enſuite à ranger la Côte, allant toujours au Sud, & découvrit par les 40. dégrés de Latitude Septentrionnale, une grande Baye, où il entra. Il y aperçut une Riviere, qu'il remonta l'eſpace de 60 lieuës, & lui donna le nom de *Manhatte*, qui étoit celui des Habitans du Pays. 1609-13.

Etabliſſement des Hollandois dans la Nouvelle Belgique.

Dès l'année ſuivante quelques Marchands d'Amſterdam envoyerent des Navires dans cette Riviere, pour y faire la traite; en 1615. on y bâtit un Fort à l'endroit, où eſt préſentement la Ville de *Manhatte*, & toute cette Contrée prit le nom de *Nouvelle Belgique*. Dans la ſuite les Hollandois conſtruiſirent le Fort *d'Orange* beaucoup plus au Nord. Richard BLOME, Auteur de *l'Amerique Angloiſe*, prétend que Hudſon avoit vendu ce Pays aux Hollandois ſans la participation du Roy de la Grande Bretagne, ſon Souverain; mais que Samuel Argall étant Gouverneur de la Virginie, les en chaſſa; qu'ils obtinrent ſeulement de Jacques I. la liberté d'y faire de l'eau en revenant du Breſil, & que depuis ce tems-là ils n'y ont eu aucune habitation. Mais outre que ce recit n'a nulle vraiſemblance, l'Auteur ſe contredit lui-même; car immédiatement après il dit qu'en 1664. des Commiſſaires envoyés par le Roy Charles II. prirent ſur eux la Ville de Manhatte, qu'ils appelloient *la*

1609-13. *nouvelle Amſterdam* ; & que treize ans après le Chevalier Robert CAR leur enleva le Fort & la Ville d'Orange, qui fut depuis appellé *Albany*.

Il eſt certain d'ailleurs que juſqu'à ce tems-là les Hollandois ont au moins poſſedé une bonne partie de cette Province ; qu'ils y avoient pour Voiſins à l'Occident les Suedois, leſquels avoient appellé *Nouvelle Suede*, ce qui porte aujourd'hui le nom de *Nouveau Jerſey* ; & que la nouvelle Belgique a ſubſiſté ſous ce nom juſqu'au regne de Charles II. Alors les Anglois qui y avoient ſouvent inquietté les Hollandois, les obligerent à la leur ceder, en échange de *Surinam*, laiſſant néanmoins aux Particuliers, qui y étoient établis, la liberté d'y demeurer, ce que firent la plûpart. Charles II. en donna le Domaine au Duc d'YORK, ſon Frere, & depuis ſon Succeſſeur, & dès lors la nouvelle Belgique changea ſon nom en celui de *Nouvelle York* ; Orange fut nommée *Albany* ; mais comme un grand nombre de Familles Hollandoiſes y étoient reſtées, elles continuerent de l'appeller Orange, & les François du Canada ne lui donnent point d'autre nom. Au-deſſus de cette Ville il y a un Fort avec une Bourgade, qui confinent avec les Cantons Iroquois, & qu'on appelle *Corlar*, d'où ces Sauvages ſe ſont accoûtumés à donner le nom de *Corlar* au Gouverneur de la Nouvelle York.

Pour finir cette digreſſion, dont la ſuite de cette Hiſtoire fera voir la néceſſité, les Hollandois, tandis qu'ils ont été les Maîtres de cette Province, une des plus fertiles de l'Amerique Septentrionnale, ne ſe ſont jamais ou-

vertement déclarés contre nous, comme ont fait depuis les Anglois en toute occaſion ; mais en donnant des armes & des munitions aux Iroquois, avec leſquels M. de Champlain s'étoit malheureuſement broüillé en faveur de ſes Alliés, ils ont mis ces Barbares en état de nous faire beaucoup de mal, & nous-mêmes dans la néceſſité de fournir aux autres Sauvages des armes à feu, dont la bonne politique demandoit qu'on ne leur apprît jamais l'uſage. Il faut néanmoins rendre à M. de Champlain la juſtice de dire que ſon intention étoit uniquement d'humilier les Iroquois, afin de parvenir enſuite à réunir toutes les Nations du Canada dans notre Alliance par une bonne paix ; & que ce n'eſt pas ſa faute, ſi des évenemens, qu'il ne pouvoit pas prévoir, ont fait tourner les choſes tout autrement qu'il n'avoit cru. 1609-13.

Premiere expédition de Champlain contre les Iroquois.

Quoiqu'il en ſoit, il s'embarqua ſur le Fleuve avec ſes Alliés, entra enſuite dans une Riviere, qui fut lontems nommée *la Riviere des Iroquois*, parce que ces Sauvages deſcendoient ordinairement par-là, pour faire leurs courſes dans la Colonie, & qui porte aujourd'hui le nom de *Sorel*. Après l'avoir remontée quinze lieuës, il arriva au pied d'un Rapide (*a*), qu'il étoit impoſſible de franchir avec les Chaloupes. Cette difficulté, ni la mauvaiſe foi des Sauvages, qui l'avoient aſſûré qu'on pouvoit aller juſqu'aux Iroquois ſans aucun embarras, ne le rebuterent point : il renvoya ſa Chaloupe à Quebec, & continua de ſuivre ſes Alliés avec deux François, qui ne voulurent point l'abandonner.

(*a*) C'eſt ce qu'on appelle préſentement *le Rapide de Chambly*.

1609-13. Le Rapide paſſé, on commença à naviguer avec un peu plus de précaution. On campoit de bonne heure, & on ſe retranchoit du côté de la terre avec de grands abbatis d'arbres; car ce n'eſt pas la coûtume des Sauvages de ſe fortifier du côté de l'eau, parce qu'ils ne ſont jamais attaqués par cet endroit. On a ſeulement ſoin de ranger les Canots ſur le bord de la Riviere, ou du Lac; & il faut que l'on ſoit bien ſurpris, ſi on n'a pas le tems de s'embarquer, & de ſe mettre hors de péril, avant que le Retranchement ſoit forcé. Dès qu'on a campé, la coûtume eſt d'envoyer à la découverte, mais ce n'eſt guéres que pour la forme; les Découvreurs ne vont pas bien loin, & dès qu'ils ſont revenus ſans rien voir, tout le Monde demeure fort tranquille. On ne ſonge pas même à poſer des Sentinelles à l'entrée du Camp, où perſonne ne veille. Ces Barbares ſont tous les jours les Dupes d'une confiance ſi inſenſée; mais ils ne s'en corrigent point. Les ſeuls Iroquois ont toujours fait la guerre avec un peu plus de circonſpection, & il n'y a point de doute que c'eſt-là une des principales cauſes de la ſuperiorité, qu'ils ont priſe ſur des Ennemis, qui ne leur ont jamais cédé en valeur, & qui auroient dû les écraſer par leur nombre.

Peu de précaution des Guerriers.

Champlain eut beau repréſenter à ſes Alliés le péril, où ils s'expoſoient par une conduite ſi peu réguliere, toutes les réponſes, qu'ils lui firent, furent que des Gens, qui avoient fatigué tout le jour, avoient beſoin de repoſer la nuit. Néanmoins, lorſqu'ils ſe crurent proche de l'Ennemi, il obtint que leurs Coureurs s'acquitaſſent plus exactement de leur devoir,

Fourberie des Jongleurs.

qu'on ne marchât plus que pendant la nuit, & qu'on n'allumât plus de feu pendant le jour. Ce qui contribuoit le plus à cette ſécurité, qui faiſoit tant de peine aux François, étoit la confiance des Sauvages en leurs Jongleurs, auſquels Champlain donne les noms de *Pilotois* & d'*Oſtemois*. La premiere choſe à quoi penſoit celui, qui accompagnoit l'Armée, dès qu'on avoit débarqué pour camper, c'étoit de ſe faire une petite Cabanne de pieux; il la couvroit de la même peau, qui lui ſervoit de vêtement; puis il y entroit tout nud, & les Guerriers venoient ſe ranger autour de lui. Il commençoit alors à prononcer quelques paroles, que perſonne ne comprenoit. C'eſt, dit-on, une Priere pour invoquer le Dieu de la Guerre. Un moment après il avertiſſoit que la Divinité étoit venuë à ſa voix, & il déclaroit les avis, qu'il en avoit reçus. Il ſe levoit enfin, car juſques-là il demeuroit proſterné contre terre. Il crioit, il s'agitoit, il paroiſſoit hors de lui-même, & l'eau découloit en abondance de toutes les parties de ſon corps. 1609-13.

La Cabanne s'ébranloit auſſi quelquefois, & les Aſſiſtans ne doutoient point que ce mouvement ne fût un effet de la préſence de l'Eſprit. Ils avoient grand ſoin de faire remarquer à M. de Champlain cette prétenduë merveille; mais il avoit vû le Jongleur ſecoüer les pieux, & il ſe mocqua d'eux. Ils lui dirent un jour qu'il alloit voir ſortir du feu par le haut de ſa Cabanne; mais il eut beau regarder, le feu ne parut point. Il eût peut-être paru, ſi M. de Champlain eût été moins attentif; car ordinairement ces Impoſteurs ont la précaution de ſe munir de ce qu'il faut pour en allumer.

1609-13. Le langage, qu'ils parlent dans ces invocations n'a rien de commun avec aucune langue Sauvage, & il eſt vraiſemblable qu'il ne conſiſte qu'en des ſons informes, produits ſur le champ par une imagination échauffée, & que ces Charlatans ont trouvé le moyen de faire paſſer pour un langage divin. Ils prennent differens tons; quelquefois ils groſſiſſent leur voix; puis ils contrefont une petite voix grêle, aſſez ſemblable à celle de nos Marionnettes; & on croit que c'eſt l'Eſprit, qui leur parle.

La plûpart du tems il arrive tout le contraire de ce qu'ils ont prédit; mais ils ne perdent rien pour cela de leur crédit, & ils trouvent toujours quelque échapatoire, pour ſauver leur honneur. C'eſt de tout tems que les Hommes, ſi ingénieux à tromper les autres, ſont d'une facilité ſurprenante à ſe laiſſer tromper eux-mêmes dans les points, où il leur importeroit le plus d'éviter la ſéduction. Non-ſeulement on n'y eſt point en garde contre l'illuſion; mais il ſemble même qu'on aille au-devant. La ſage & ſçavante Antiquité a donné ſur cela dans les mêmes travers, & de plus groſſiers encore, que nos Sauvages; la connoiſſance du vrai Dieu, & les principes inconteſtables d'une Religion divine, n'en ont pas garanti le Peuple choiſi, Dépoſitaire de la vérité: ce n'étoit ni des Barbares, ni des Infidéles, qui diſoient: *Loquimini nobis placentia, videte nobis errores* (*a*).

Lac Champlain. Pour revenir à nos Guerriers, tout le Pays, que M. de Champlain traverſa dans cette Expédition, lui parut fort beau, & il l'eſt en effet. Les Iſles étoient remplies de Cerfs, de

(*a*) *Iſaiæ.* 30. 10.

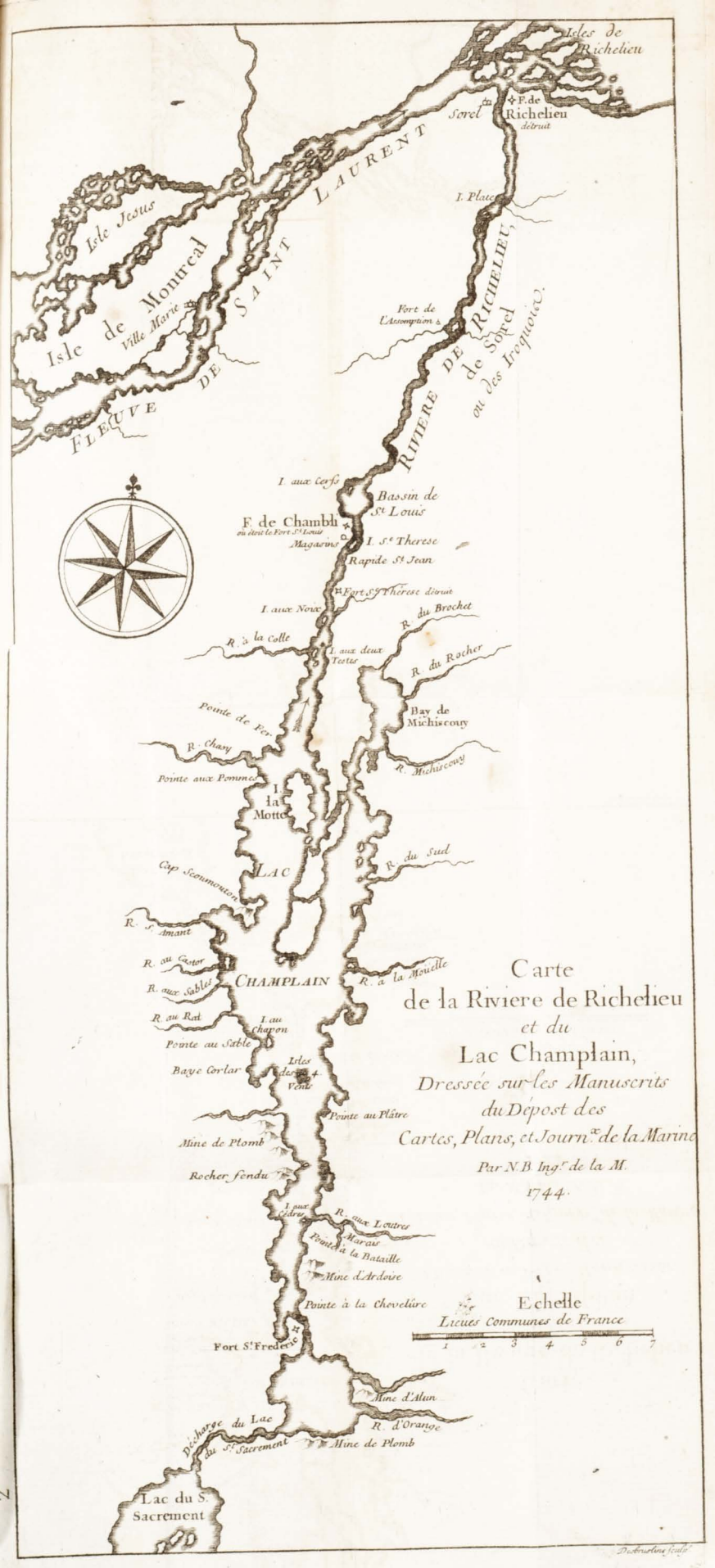

Carte de la Riviere de Richelieu et du Lac Champlain,

Dressée sur les Manuscrits du Dépost des Cartes, Plans, et Journx de la Marine

Par N.B. Ingr de la M.

1744.

Daims, de Chevreuils, & d'autres ſemblables Animaux, qui entretinrent l'abondance dans l'Armée. On voyoit ſurtout une grande quantité de Caſtors, parceque le voiſinage des Iroquois ne permettoit pas de s'y arrêter lontems pour les chaſſer : de ſorte qu'à la faveur de la guerre ces Amphibies joüiſſoient d'une paix profonde. Le Poiſſon fourmilloit auſſi, non-ſeulement dans la Riviere, mais encore dans un grand Lac, qu'elle traverſe, & auquel M. de Champlain donna ſon nom, qu'il a conſervé juſqu'à préſent. Il a plus de vingt lieuës de long ſur dix ou douze de large dans ſon milieu, & ſa figure tire ſur l'ovale. 1609-13.

Quand on eſt au milieu de ce Lac, on découvre au Midi & à l'Occident de très-hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en ſont à 25 lieuës, paroiſſent preſque toujours couvertes de neiges. Les vallées, qui les ſéparent, ſont très-fertiles, & au tems, dont je parle, elles étoient toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui il n'y en a plus qu'au Midi, & c'étoit-là que nos Guerriers avoient deſſein de faire une irruption. Au ſortir du Lac Champlain il faut franchir un ſecond Rapide, après quoi on entra dans un autre Lac, qui n'a que quatre ou cinq lieuës de long, & qui porte le nom *du S. Sacrement*. L'endroit, où les Sauvages vouloient aller, étoit encore au-delà ; mais l'Ennemi leur épargna une partie du chemin, & par un pur hazard les joignit dans le Lac Champlain. Lac du S. Sacrement.

Depuis quelque tems les Alliés s'informoient tous les jours du Chef des François, s'il n'avoit point vû d'Iroquois en ſonge ? Il leur répondit pluſieurs fois que non, ce qui les Les deux Partis ſe rencontrent.

1609-13. inquiettoit beaucoup. A la fin, ſoit qu'il voulût les tirer de peine, ſoit qu'à force d'entendre parler de la même choſe, il y eût véritablement révé, il leur dit que pendant ſon ſommeil il avoit cru voir des Iroquois, qui ſe noyoient dans le Lac; mais qu'il ne comptoit point du tout ſur ce réve. Ils n'en jugerent pas de même, & ils ne douterent plus de la victoire. Quelques jours après l'Ennemi, qu'ils croyoient ſurprendre dans ſon Village, parut vers les dix heures du ſoir. La joye fut grande de part & d'autre, & tous la témoignerent par de grands cris.

Les deux Partis ſe rencontrent. Les Sauvages ne combattent ſur l'eau, que quand ils ſont ſurpris, ou lorſqu'ils ſont trop loin de Terre; ce qui n'avoit pas lieu ici. Nos Braves gagnerent donc le rivage, dès qu'ils ſe furent reconnus. Ils travaillerent enſuite chacun de leur côté à ſe retrancher, & cela fut bientôt fait. Alors les Algonquins envoyerent demander aux Iroquois, s'ils vouloient ſe battre à l'heure même; mais ceux-ci répondirent que la nuit étoit trop obſcure, qu'on ne ſe verroit point, & qu'il falloit attendre le jour. Les Alliés y conſentirent, & tous dormirent tranquillement, après avoir pris leurs ſûretés. Le lendemain, dès la pointe du jour, Champlain plaça ſes deux François, & quelques Sauvages dans le Bois, pour prendre les Ennemis en flanc. Ceux-ci étoient au nombre de deux cent, tous Gens choiſis & déterminés, & qui comptoient bien d'avoir bon marché de cette poignée d'Algonquins, & de Hurons, qu'ils ne s'imaginoient pas s'être mis en campagne pour les aller chercher.

Ils ſe trompoient néanmoins; les Alliés ne

leur étoient point inférieurs en nombre : mais ils n'avoient laiſſé voir qu'une partie de leurs Guerriers. Les uns & les autres n'étoient encore armés que de fléches ; ceux de notre parti fondoient toutes leurs eſperances ſur les fuſils des François, & ils recommanderent à Champlain de tirer ſur les Chefs, qu'ils lui montrerent. Ces Chefs, qui étoient au nombre de trois, ſe diſtinguoient par des plumes, ou des queuës d'Oiſeaux, plus grandes que celles de leurs Soldats ; car tous en ont pour l'ordinaire, & chacun les arrange ſur ſa tête ſuivant ſon caprice. Les Algonquins & les Hurons ſortirent les premiers de leur Retranchement, & coururent deux-cent pas au-devant des Iroquois. Quand ils furent en préſence, ils s'arrêterent, ſe partagerent en deux bandes, & laiſſerent le milieu libre à M. de Champlain, qui vint ſe mettre à leur tête.

1609-13.

Ils en viennent aux mains.

Sa figure & ſes armes étoient quelque choſe de nouveau pour les Iroquois, dont la ſurpriſe devint extrême, lorſque du premier coup de ſon Arquebuſe, où il avoit mis quatre poſtes, ils virent tomber morts deux de leurs Chefs ; & le troiſiéme, dangéreuſement bleſſé. Ce premier ſuccès fit jetter aux Alliés de grands cris de joye, & il ſe fit dans le moment quelques décharges de fléches, qui ne produiſirent pas un grand effet. Champlain alloit recharger, lorſqu'un des deux autres François ayant encore abbattu quelques Iroquois, tous furent mis en déſordre, & ne ſongerent plus qu'à fuir. Ils furent pourſuivis chaudement, on en tua pluſieurs, & on fit quelques Priſonniers. Du côté des Alliés il n'y eut perſonne de tué, mais il y eut quinze ou ſeize bleſſés, qui gué-

Les Iroquois ſont défaits.

1609-13. rirent bientôt. Les Ennemis en fuyant avoient abandonné des farines de maïz, dont les Victorieux avoient grand beſoin, les vivres leur ayant manqué tout-à-fait. Ils commencerent par appaiſer la faim, qui les preſſoit, puis ils paſſerent deux heures ſur le Champ de Bataille à danſer & à chanter. Enfin ils ſe remirent en marche pour retourner chez eux; car parmi ces Peuples, les Vainqueurs font toujours retraite, auſſi-bien que les Vaincus, & ſouvent avec autant de déſordre & de précipitation, que s'ils étoient pourſuivis par un Ennemi victorieux.

Cruauté des Vainqueurs. Après avoir fait huit lieuës, nos Braves s'arrêterent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprocherent toutes les cruautés, qu'il avoit exercées ſur ceux de leur Nation, qui étoient tombés entre ſes mains, & lui déclarerent qu'il devoit s'attendre à être traité de la même maniere, ajoûtant que s'il avoit du cœur, il le témoigneroit en chantant. Il entonna auſſitôt ſa Chanſon de mort, puis ſa Chanſon de guerre, & toutes celles, qu'il ſçavoit, mais ſur un ton fort triſte, dit Champlain, qui n'avoit pas encore eu le tems de connoître que toute la muſique des Sauvages a quelque choſe de lugubre. Son ſupplice accompagné de toutes ces horreurs, dont nous parlerons dans la ſuite, effrayerent les François, qui firent en vain tous leurs efforts pour y mettre fin. Néanmoins au bout de quelque tems, comme les Sauvages s'aperçurent que le Commandant étoit choqué de leur peu de complaiſance, ils lui dirent que s'il vouloit achever ce Miſerable & abreger ſes peines, il étoit le Maître. Il lui tira ſur le champ un

coup d'Arquebuſe, & il ne fut pas beſoin d'en tirer un ſecond. 1609-13.

Dès que cet Homme fut mort, les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ſes entrailles dans le Lac, lui couperent la tête, les bras & les jambes, diſperſerent ſes membres de part & d'autre, ſans toucher au tronc, quoique la coûtume fut d'en manger au moins une partie. Ils ne garderent que la chevelure qu'ils mirent avec les autres, & le cœur, qu'ils couperent en petits morceaux : ils donnerent ces morceaux à manger aux Priſonniers, parmi leſquels étoit le propre Frere du Mort. On lui en mit dans la bouche, comme aux autres : mais il le rejetta ſur le champ.

Réception des Montagnez dans leur Village.

La nuit ſuivante un Montagnez ayant révé qu'ils étoient pourſuivis, la retraite ſe changea en une véritable fuite, & on ne s'arrêta plus en aucun endroit, qu'on ne fût hors de tout danger. Les Algonquins reſterent à Quebec, les Hurons retournerent chez eux, & les Montagnez à Tadouſſac, où M. de Champlain les ſuivit. Du moment qu'ils eurent aperçu les Cabannes de leur Village, ils couperent des longs bâtons, y attacherent les chevelures, qu'ils avoient euës en partage, & les porterent comme en triomphe. A cette vûë les Femmes accoururent, ſe jetterent à la nage, & ayant joint les Canots, elles prirent les chevelures des mains de leurs Maris, & ſe les attacherent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent un préſent de quelques arcs & de quelques flêches, des dépoüilles des Iroquois, les ſeules, qu'ils ſe permiſſent alors, le priant de les montrer au Roy, quand il ſeroit arrivé en France, où il leur

1609-13. avoit dit qu'il alloit faire un voyage.

Il avoit eſpéré de trouver un Navire à Tadouſſac ; mais il n'y en avoit point, & il remonta à Quebec. Pontgravé y arriva bientôt après lui, & ils s'embarquerent enſemble au mois de Septembre 1609. laiſſant la Colonie ſous les ordres d'un brave Homme, nommé Pierre CHAVIN. Champlain fut fort bien reçu du Roy, qu'il alla trouver à Fontainebleau, pour lui rendre compte de la ſituation, où il avoit laiſſé *la Nouvelle France*. Ce fut alors qu'on donna ce nom au Canada. C'étoit dans le tems, que M. de Monts faiſoit ſes derniers efforts, ſurtout auprès de Madame de Guercheville, pour récouvrer ſon Privilege. J'ai dit qu'il n'y avoit pas réuſſi, mais ſes Aſſociés, dont MM. le GENDRE & COLLIER étoient les principaux, ne l'abandonnerent point ; & comme c'étoit au nom de leur Compagnie, que s'étoit fait l'Etabliſſement de Quebec, & que cette Compagnie le reconnoiſſoit toujours pour ſon Chef, elle fit armer deux Navires, dont elle confia le commandement à MM. de Champlain & de Pontgravé.

Champlain retourne en France. Le nom de *Nouvelle France*. donné au Canada.

Ils s'embarquerent à Honfleur le ſeptiéme de Mars 1610. & à peine étoient-ils en Mer, que Champlain tomba malade, & fut obligé de ſe faire remettre à terre. Peu de tems après, ſon Navire ayant été contraint de relâcher, il ſe trouva en état d'en reprendre le commandement : il appareilla le huitiéme d'Avril, & arriva le vingt-ſix à Tadouſſac. Il en partit le vingt-huit, après avoir aſſûré les Montagnez qu'il venoit dégager la parole, qu'il leur avoit donnée l'année précédente, de les accompagner encore à la guerre contre les Iroquois.

Seconde expédition de Champlain contre les Iroquois.

Ils n'attendoient en effet que ſon retour, pour ſe remettre en campagne, & il étoit à peine arrivé à Quebec, qu'ils s'y rendirent au nombre de 60. Guerriers. Les Algonquins étoient auſſi tout prêts, & tous marcherent auſſitôt vers la Riviere de Sorel, où d'autres Sauvages leur avoient promis de ſe rendre. Champlain les ſuivit de près dans une Barque; mais il n'y trouva point le nombre de Guerriers, qu'on lui avoit fait eſperer. 1609-13.

Il apprit en même tems qu'un Parti de cent Iroquois n'étoit pas loin, & on lui dit que s'il vouloit le ſurprendre, il n'y avoit pas un moment à perdre, & qu'il falloit laiſſer ſa Barque, & s'embarquer dans des Canots. Il y conſentit: quatre François le ſuivirent; les autres demeurerent à la garde de ſa Barque. Les Confédérés n'avoient pas encore vogué plus d'une demie-heure, qu'ils ſauterent à terre, ſans rien dire aux François, & laiſſant leurs Canots à l'abandon, ils ſe mirent à courir à toutes jambes au travers des Bois. Champlain ſe trouva fort embarraſſé: il perdit bientôt de vûë les Sauvages, qui ne lui avoient pas même donné un guide. Il falloit marcher dans un Pays marécageux, où l'on avoit toujours les pieds dans l'eau. Les Maringoins & autres ſemblables Inſectes, l'aveugloient, & obſcurciſſoient l'air, & il n'y avoit point de chemin frayé. Après avoir quelque tems couru au hazard, craignant à tout mòment de s'égarer, il ne ſçavoit plus quel parti prendre, lorſqu'il aperçut un Sauvage, qui faiſoit la même route, il l'appella, & le pria de lui montrer le chemin.

Quelques momens après, un Capitaine

1609-13. Algonquin le vint prier de hâter ſa marche, parce qu'on étoit aux mains avec les Iroquois. Il doubla le pas, & ne tarda point à entendre les cris des Combattans. Nos Alliés avoient trouvé l'Ennemi dans un aſſez bon Retranchement, & l'y ayant voulu forcer, ils avoient été repouſſés avec perte. Ils reprirent cœur à la vûë des François, & retournerent à la charge. Dès que ceux-ci les eurent joints, le combat devint très-vif, & Champlain en arrivant reçut un coup de flêche, qui lui perça le bout de l'oreille, & lui entra dans le col. Cette bleſſure ne l'empêcha pourtant point de faire feu, tandis qu'il eut de la poudre & du plomb, & ſes Gens le ſeconderent bien, quoiqu'un d'eux eût auſſi été bleſſé au bras.

Les Iroquois ſont attaqués, & ſe défendent bien.

Les Iroquois, qui n'étoient point encore accoûtumés à ſe défendre contre les armes à feu, commençoient à tirer moins, & cherchoient à ſe mettre à couvert des Arquebuſes, qui en avoient déja abbattu pluſieurs; mais les munitions manquerent bientôt aux nôtres, qui n'avoient pas compté ſur une ſi longue réſiſtance. Alors Champlain propoſa aux Alliés de donner l'aſſaut au Retranchement, ils goûterent cet avis; il ſe mit à leur tête avec ſes quatre François, & malgré la vigoureuſe défenſe des Aſſiégés, ils eurent bientôt fait une aſſez grande brêche. Sur ces entrefaites, un jeune Maloin, nommé DESPRAIRIES, que Champlain avoit laiſſé dans ſa Barque, arriva avec cinq ou ſix de ſes Camarades: ce ſecours venu ſi à propos, donna le moyen aux Aſſaillans de s'éloigner un peu pour reſpirer, tandis que les nouveaux venus faiſoient feu ſur l'Ennemi.

Les Sauvages revinrent bientôt à l'aſſaut, & les François ſe mirent ſur les ailes pour les ſoûtenir. Les Iroquois ne purent réſiſter à tant de coups redoublés : preſque tous furent tués, ou pris ; quelques-uns ayant voulu courir du côté de la Riviere, ils y furent culbutés, & s'y noyerent. L'affaire étant entiérement finie, il arriva encore une Troupe de François, qui voulurent ſe conſoler de n'avoir point eu de part à la victoire, en partageant le butin. Ils ſe ſaiſirent des peaux de Caſtors, dont les Iroquois, qu'ils voyoient étendus ſur la place, étoient couverts, & les Sauvages en furent ſcandaliſés. Ceux-ci de leur côté commencerent à exercer leur cruauté ordinaire ſur les Priſonniers, & dévorerent un de ceux, qui avoient été tués, ce qui fit horreur aux François. Ainſi ces Barbares faiſoient gloire d'un déſintéreſſement, qu'ils étoient ſurpris de ne pas trouver dans notre Nation, & ne comprenoient pas qu'il y a bien moins de mal à dépoüiller les Morts, qu'à ſe repaître de leur chair comme des bêtes feroces, & à violer toutes les Loix de l'humanité, en prenant plaiſir à tourmenter de la maniere la plus indigne des Ennemis, qui ne peuvent plus ſe défendre. 1610-10.

Champlain leur demanda un de leurs Captifs, & ils le lui accorderent de bonne grace. Il engagea auſſi les Hurons, qui s'en retournoient dans leur Pays, à y mener un François, afin qu'il y pût apprendre leur Langue ; mais ce fut à condition qu'il conduiroit en France un jeune Huron, pour leur rapporter des nouvelles d'un Royaume, dont on leur avoit dit tant de merveilles. Il l'y mena en effet la même année, & le ramena au printems ſuivant. Il

1610-13. le conduiſit juſqu'à Montréal, où il choiſit un Emplacement pour une habitation, qu'il avoit deſſein d'y établir, & qu'il ne fit pourtant point, parce qu'il fut obligé de repaſſer en France, où la mort du Roy avoit achevé de ruiner les affaires de M. de Monts.

Le Comte de Soiſſons ſe met à la tête des affaires du Canada.

Ce Gentilhomme, en perdant ſon Maître, avoit perdu tout ce qui lui reſtoit de crédit, & ne fut plus en état de rien entreprendre. Il exhorta Champlain, qui ne l'avoit jamais abandonné, à ne point perdre courage, & à chercher quelque puiſſant Protecteur à la Colonie naiſſante. Champlain le crut, & s'adreſſa à Charles de BOURBON, Comte de SOISSONS, qui le reçut très-favorablement, agréa la propoſition, qu'il lui fit d'être le Pere de *la Nouvelle France*, ſe fit donner par la Reine Régente, toute l'autorité néceſſaire, pour maintenir & avancer ce qui étoit déja fait, & nomma Champlain lui-même pour ſon Lieutenant, avec un plein pouvoir ſans reſtriction.

1611-13.

M. le Prince lui ſuccéde.

La mort de ce Prince, qui arriva peu de tems après, ne dérangea rien aux affaires de l'Amérique, parce que le Prince de CONDE' voulut bien s'en charger, & continua Champlain dans l'Emploi, dont le Comte de Soiſſons l'avoit chargé. Il ſurvint néanmoins à celui-ci quelques embarras, cauſés par des difficultés, que formerent des Négocians de S. Malo, touchant le commerce, & cela le retint en France toute l'année 1612. Il en partit le ſixiéme de Mars 1613. ſur un Vaiſſeau, que commandoit Pontgravé, revenu depuis peu de l'Acadie, & ils moüillerent devant Quebec le ſeptiéme de May. Ils trouve-

1612-13.

rent l'habitation en ſi bon état, que n'y jugeant pas leur préſence néceſſaire, ils monterent juſqu'à Montréal. Après qu'ils y eurent fait quelque ſéjour, Pontgravé deſcendit à Quebec, & Champlain fit une courſe ſur la grande Riviere des Outaouais, après quoi il alla rejoindre Pontgravé, avec lequel il s'embarqua pour S. Malo, où il moüilla l'ancre les derniers jours du mois d'Août.

1614, Arrivée des pp. Recollets à Quebec.

Il y conclut un nouveau traité d'aſſociation avec des Marchands de cette Ville, de Roüen & de la Rochelle. M. le Prince, qui avoit pris le titre de Vice-Roy de *la Nouvelle France*, l'approuva, obtint aux Aſſociés des Patentes du Roy, & y mit ſon attache. Alors M. de Champlain ne doutant point qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéreſſer tant de Perſonnes riches, & qui avoit à ſa tête le premier Prince du Sang, ne prît bientôt une forme ſolide pour le temporel, ſongea ſérieuſement à lui procurer les ſecours ſpirituels, dont elle avoit été juſques-là entierement dépourvûë. Il demanda & obtint quatre Recolets, que ſa Compagnie s'engagea avec joye à fournir de tout ce qui leur étoit néceſſaire, & il ſe chargea de les conduire lui-même en Canada. Ils arriverent le 25. de Mars à Tadouſſac, où ils ne s'arrêterent point, & peu de jours après ils prirent terre à Quebec, d'où M. de Champlain monta tout de ſuite à Montréal.

1615.

Troiſiéme Expédition de Champlain contre les Iroquois.

Il y rencontra des Hurons, & quelques-uns de leurs Alliés, qui l'engagerent dans une troiſiéme Expédition contre les Iroquois. Il eſt conſtant que par cette complaiſance, il preparoit le véritable moyen de gagner l'amitié des Sauvages, & de bien connoître un Pays, où

1615. il s'agiſſoit d'établir un commerce utile à la France, & la Religion Chrétienne parmi un grand nombre de Nations Idolâtres ; mais il s'expoſoit beaucoup, & ne faiſoit pas réflexion, que cette facilité à condeſcendre à toutes les volontés de ces Barbares, n'étoit nullement propre à lui concilier le reſpect, que demandoit le caractere, dont il étoit revêtu. Il y avoit d'ailleurs quelque choſe de mieux à faire pour lui, que de courir ainſi en Chevalier errant les Forêts & les Lacs, avec des Sauvages, qui ne gardoient pas même à ſon égard les bienſéances, & dont il n'étoit nullement en état de ſe faire craindre. Il auroit pû aiſément envoyer à ſa place quelque François capable de bien obſerver toutes choſes, & ſa préſence à Quebec eût beaucoup plus avancé ſon Etabliſſement, & lui eût donné une ſolidité, qu'il ſe repentit trop tard, de ne lui avoir pas procurée.

Il y eut plus ; ſe voyant obligé de faire un voyage à Quebec, il pria les Sauvages de differer leur départ juſqu'à ſon retour, qui ſeroit prompt ; mais ceux-ci oubliant la parole, qu'ils lui avoient donnée, de ne point partir ſans lui, ſe laſſerent bientôt de l'attendre, & s'embarquerent avec quelques François, qui étoient reſtés à Montréal, & le P. Joſeph LE CARON Recollet. Ce Religieux avoit voulu profiter de cette occaſion, pour s'accoûtumer à la façon de vivre de ces Peuples, auſquels il ſe propoſoit d'annoncer JESUS-CHRIST, & pour apprendre plus promptement leur Langue, en ſe mettant dans la néceſſité de la parler. M. de Champlain avec lequel il étoit venu à Montreal, n'avoit pas approuvé ſon deſſein ;

mais ſon zéle l'emporta ſur toute autre conſidération. 1615.

Il ſemble que M. de Champlain pouvoit ſe tenir quitte de ſon engagement, & ſon expérience devoit lui avoir fait connoître que pour être eſtimé de ces Barbares, il eſt bon de ne pas ſouffrir qu'ils nous mépriſent impunément: il faut même à l'exterieur leur rendre mépris pour mépris, ſi on veut reprimer leur inſolence. Ils ne comprennent pas qu'on puiſſe agir autrement par vertu; j'entends ceux, qui ne ſont pas éclairés des lumieres de l'Evangile. Comme ils ont ſouvent vû des Européens ſe conduire uniquement par intérêt, ou par d'autres motifs plus condamnables encore, il leur vient rarement à l'eſprit, qu'on puiſſe avoir pour eux certains ménagemens par des vûës plus nobles. D'ailleurs il n'eſt point d'Hommes au monde, plus prévenus en leur faveur, ni qui ſçachent mieux profiter de tout, pour ſe confirmer dans cette bonne opinion, qu'ils ont d'eux-mêmes. La ſeule choſe donc, qui puiſſe excuſer ici M. de Champlain, d'avoir couru après les Hurons, qui n'avoient pas daigné l'attendre, eſt de dire, qu'il ne le fit apparemment, que pour ne pas abandonner à leur diſcrétion un Religieux, que ſon zéle, plûtôt que ſa prudence avoit engagé à les ſuivre.

Maniere dont il ſe faut conduire avec les Sauvages.

Quoiqu'il en ſoit, il s'embarqua avec deux François, & dix Sauvages, qu'il rencontra en arrivant à Montreal; mais quelque diligence qu'il fit, il ne put joindre les Hurons, que dans leur Village. Il les trouva, qui formoient un grand Parti de guerre, dont ils lui offrirent le commandement, & il l'accepta d'autant

Champlain eſt bleſſé & fait une retraite forcée.

1615. plus volontiers, qu'outre les deux François, qui étoient venus avec lui, le P. Joſeph en avoit amené dix autres, qui l'attendoient. On ne differa point à marcher aux Ennemis, qui s'étoient retranchés de maniere, qu'il n'étoit pas facile de les approcher. Outre qu'ils occupoient une eſpece de Fort aſſez bien conſtruit, ils en avoient embarraſſé les avenuës par de grands abbattis d'Arbres, & ils y avoient élevé tout autour des galeries, d'où ils pouvoient tirer de haut en bas, ſans ſe découvrir. Auſſi la premiere attaque réuſſit-elle ſi mal, qu'on ne jugea pas à propos d'en tenter une ſeconde.

On eſſaya donc de mettre le feu aux abbatis de bois, dans l'eſperance, qu'il gagneroit le Fort; mais les Aſſiegés y avoient pourvû, en faiſant de grandes proviſions d'eau. On dreſſa enſuite une machine plus haute que les galeries, & ſur laquelle on plaça des Arquebuſiers François. Cette manœuvre déconcerta un peu l'Ennemi, & on ſeroit peut-être venu à bout de le réduire, ſi les Hurons euſſent fait leur devoir; mais leur grand nombre les avoit rendu ſi préſomptueux, qu'il ne fut jamais poſſible au Commandant de les faire combattre avec ordre. D'ailleurs il fut lui-même bleſſé conſidérablement à la jambe & au genoüil, & cet accident ayant fait paſſer les Sauvages de l'excès de la préſomption au découragement, il fallut ſe retirer avec perte & avec honte.

Il eſt obligé d'hyverner chez les Hurons.

La retraite ſe fit aſſez bien, & quoiqu'on fût pourſuivi, on ne perdit pas un Homme. Les plus jeunes & les plus braves avoient mis au milieu les plus foibles & les bleſſés, qu'on portoit dans des paniers, & on fit de cette maniere

maniere vingt-cinq lieuës, ſans s'arrêter. M. de Champlain fut bientôt guéri; mais quand il voulut partir pour retourner à Quebec, il ne put jamais obtenir un guide, qu'on lui avoit promis, & dont il ne pouvoit abſolument ſe paſſer; les Hurons accompagnerent même ce refus d'aſſez mauvaiſes manieres. Il fallut donc ſe réſoudre à paſſer l'hyver avec ces Barbares, mais perſonne ne ſçavoit mieux que lui, ni prendre ſon parti, ni profiter de tout. Il viſita toutes les Bourgades Huronnes, & quelques-unes même de celles, que les Algonquins avoient alors aux environs du Lac *Nipiſſing*. Il reconcilia quelques Nations voiſines avec les Hurons, & dès que les Rivieres furent naviguables, ayant ſçu qu'on le vouloit engager dans une nouvelle entrepriſe contre les Iroquois, il gagna quelques Sauvages, qu'il s'étoit attachés par ſes bonnes manieres, s'embarqua ſecrettement avec eux, & avec le P. Joſeph, & arriva l'onziéme de Juillet 1616. à Quebec, où tout le monde étoit perſuadé qu'il étoit mort, auſſi-bien que le P. Recollet. Celui-ci, tandis que M. de Champlain étoit occupé dans ſes courſes à prendre connoiſſance du Pays, étoit auſſi allé de Village en Village, pour former le plan des Miſſions, qu'il projettoit d'établir parmi les Hurons, & avoit mis à profit tous ſes momens, pour en étudier la Langue. Mais il n'eut pas le tems d'y faire de grands progrès, cette étude n'étant point l'affaire d'une ou deux années, quelque application qu'on y apporte. 1615.

M. de Champlain & le P. Joſeph ne reſterent pas plus d'un mois à Quebec, après leur retour des Hurons. Ils s'embarquerent avec

Un Frere Recollet rend un grand ſervice à la Colonie.

1617. le Supérieur de la Miſſion, pour retourner en France, & il ne reſta dans la Colonie, qu'un Prêtre nommé le P. Jean D'OLBEAU, & le Frere Pacifique DUPLESSYS, qui avoit été chargé de l'inſtruction des Enfans des François, & des Sauvages établis depuis peu aux *Trois Rivieres*; & où il rendit l'année ſuivante un ſervice encore plus eſſentiel à la Nouvelle France. Nos Alliés, je ne ſçai par quel mécontentement, avoient comploté de ſe défaire des François. Il y a bien de l'apparence néanmoins qu'ils ne prirent cette réſolution, que dans la crainte que M. de Champlain, revenu nouvellement de France, ne voulût tirer une vengeance éclatante de la mort de deux Habitans, qu'ils avoient aſſaſſinés, peut-être pour profiter de leur dépoüille. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'ils s'aſſemblerent au nombre de 800. auprès des Trois Rivieres, pour déliberer des moyens de faire main baſſe en même tems ſur tous les François; que le Frere Pacifique fut averti de leur deſſein par un d'entre eux, qu'il en gagna pluſieurs autres, que peu à peu il réduiſit tous les autres à faire des avances pour une réconciliation parfaite, & qu'il ſe chargea de la négocier avec le Commandant. Cependant M. de Champlain voulut avoir les meurtriers des deux François: on lui en envoya un, qui n'étoit pas le plus coupable, avec beaucoup de Pelleteries, pour *couvrir les Morts* (*a*). Il fallut ſe contenter de cette eſpece de ſatisfaction; l'accommodement ſe fit, & les Sauvages donnerent deux de leurs Chefs en otages.

La Colonie eſt fort négligée.

Champlain ne faiſoit plus qu'aller & venir

(*a*) C'eſt-à-dire, pour décommager les Parens

de Quebec en France, pour en tirer des ſecours, qu'on ne lui fourniſſoit preſque jamais tels à beaucoup près, qu'il les demandoit. La Cour ne ſe mêloit point de la Nouvelle France, & laiſſoit faire des Particuliers, dont les vûës étoient bornées, qui n'avoient point d'autre objet, que leur commerce, qui ne ſongeoient qu'à remplir leurs Magaſins de Pelleteries, s'embarraſſoient fort peu de tout le reſte, ne faiſoient qu'à regret les avances pour l'Etabliſſement d'une Colonie, qui ne les intéreſſoit que fort peu, & ne les faiſoient jamais à propos. M. le Prince croyoit faire beaucoup en prêtant ſon nom : d'ailleurs les troubles de la Regence, qui lui coûterent alors ſa liberté, & les intrigues, qu'on fit jouer, pour lui ôter le titre de Vice-Roy, & pour faire revoquer la Commiſſion du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié le Canada pendant ſa priſon; le défaut de concert entre les Aſſociés, la jalouſie du commerce, qui broüilla les Négocians entr'eux, tout cela mit bien des fois la Colonie naiſſante en danger d'être étouffée dans ſon berceau; & l'on ne ſçauroit trop admirer le courage de M. de Champlain, qui ne pouvoit faire un pas, ſans rencontrer de nouveaux obſtacles, qui conſumoit ſes forces, ſans ſonger à ſe procurer aucun avantage réel, & qui ne renonçoit pas à une Entrepriſe, pour laquelle il avoit continuellement à eſſuyer les caprices des uns, & la contradiction des autres. 1617.

Le Maréchal de Montmorenci Vice-Roy de la Nouvelle France.

En 1620. M. le Prince céda pour onze mille écus ſa Vice-Royauté au Maréchal de Montmorenci, ſon Beaufrere. Le nouveau Vice-Roy continua la Lieutenance à Champlain,

& chargea des affaires de la Colonie en France
1620. M. DOLU, Grand Audiencier, dont le zéle & la probité lui étoient connus. Alors Champlain, perſuadé que la Nouvelle France alloit prendre une nouvelle face, y mena ſa Famille. Il y arriva au mois de May, & il rencontra à Tadouſſac des Rochelois, qui, au préjudice de la Compagnie, & contre les défenſes expreſſes du Roy, traitoient avec les Sauvages. Ils avoient même fait pis; car ils avoient vendu à ces Barbares, des armes à feu, ce que l'on avoit ſagement évité juſques-là.

Les Iroquois entreprennent de détruire la Colonie Françoiſe.

L'année ſuivante les Iroquois parurent en armes juſques dans le centre de la Colonie. Ces Barbares craignant que ſi les François ſe multiplioient dans le Pays, leur alliance ne fît reprendre aux Hurons & aux Algonquins, la
1621. ſupériorité ſur eux, réſolurent de s'en délivrer avant qu'ils euſſent le tems de ſe fortifier davantage. Ils leverent donc trois grands Partis, pour nous attaquer ſéparément: le premier marcha vers le Sault S. Louis, & y trouva des François, qui gardoient ce paſſage. Ils avoient été avertis; ainſi, quoiqu'ils fuſſent en petit nombre, avec le ſecours des Sauvages Alliés, ils repouſſerent l'Ennemi; pluſieurs Iroquois furent tués, quelques-uns reſterent Priſonniers, le reſte ſe ſauva. Mais les nôtres ayant appris que ces Fuyars emmenoient avec eux le Pere Guillaume POULAIN, Recollet, coururent après eux; ne pouvant les atteindre, ils détacherent un de leurs Priſonniers, à qui ils donnerent la liberté, & ils lui recommanderent de propoſer l'échange du Miſſionnaire avec un de leurs Chefs. Cet Homme arriva dans le tems, que tout étoit prêt pour brûler le

Religieux. La propoſition, dont on l'avoit chargé, fut acceptée, & l'échange ſe fit de bonne foi. 1621.

Le ſecond Parti s'embarqua ſur trente Canots, s'approcha de Quebec, & alla inveſtir le Couvent des PP. Recollets ſur la Riviere de S. Charles, où il y avoit un petit Fort. N'oſant attaquer cette Place, il ſe jetta ſur des Hurons, qui n'étoient pas loin, & en ſurprit quelques-uns, qu'il brûla. Il ravagea enſuite tous les environs du Couvent, puis ſe retira. Le Mémoire, d'où j'ai tiré ceci, ne dit point ce que devint le troiſiéme Parti; mais il ajoûte que les Iroquois s'étoient aſſez déclarés qu'ils avoient réſolu d'exterminer tous les François. Il s'en falloit bien que M. de Champlain eût des forces ſuffiſantes pour reprimer ces Barbares. Ainſi il crut devoir repréſenter au Roy & au Duc de Montmorenci la néceſſité de ſecourir la Colonie, & le peu de cas, que la Compagnie avoit fait juſques-là de ſes inſtances réiterées, pour l'obliger à remplir ſes engagemens: il députa donc, du conſentement des plus notables Habitans, le Pere Georges LE BAILLIF à Sa Majeſté, dont ce Religieux étoit connu particulierement. Il en fut très-bien reçu, & obtint tout ce qu'il demandoit. La Compagnie fut ſupprimée, & deux Particuliers, nommés GUILLAUME & EMERIC de CAEN, Oncle & Neveu, entrerent dans tous ſes droits. La Compagnie de Caën eſt ſupprimée. 1622.

M. de Champlain en apprit la nouvelle par une Lettre du Vice-Roy, qui lui enjoignoit de prêter main forte à ces Négocians. Il reçut en même tems une Lettre du Roy même, par laquelle Sa Majeſté l'aſſuroit qu'elle étoit très- Etat de Quebec en 1622. 1623-25.

1623-25. ſatisfaite de ſes ſervices, & l'exhortoit à continuer de lui donner des preuves de ſa fidélité. Cette faveur n'augmentoit pas ſa fortune, & il eſt vrai de dire que ce fut toujours ce qui l'occupa le moins ; mais elle lui concilioit une autorité, dont il avoit alors plus beſoin, que jamais, ſurtout à cauſe des differends, qui ſurvenoient tous les jours entre les Facteurs de l'ancienne Compagnie, & ceux des Sieurs de Caën, & qui pouvoit avoir des ſuites fâcheuſes. Quoiqu'il ſe fût donné bien des mouvemens pour peupler Quebec, on n'y comptoit encore en 1622. que cinquante Perſonnes, y compris les Femmes & les Enfans. Le commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert, mais la traite ſe faiſoit toujours à Tadouſſac avec beaucoup de ſuccès, & on en avoit établi une autre aux Trois Rivieres, à 25. lieuës au-deſſus de Quebec.

On le fortifie. Guillaume de Caën étoit venu lui-même ſur les lieux, & quoique Calviniſte, il vivoit aſſez bien avec tout le Monde ; il avoit donné la direction de ſes affaires au Sieur de Pontgravé ; mais le peu de ſanté de ce Directeur l'obligea de repaſſer en France en 1623. & ce fut une perte pour l'Amérique Françoiſe, qui lui doit beaucoup. Cette même année M. de Champlain fut averti de bonne part que les Hurons ſongeoient à ſe détacher de notre alliance, & à s'unir avec les Iroquois, ce qui l'obligea de leur renvoyer le P. Joſeph LE CARON, que le P. Nicolas VIEL, & le Fr. Gabriël SAGHART, ſes Confreres, qui venoient d'arriver de France, voulurent bien accompagner. L'année ſuivante le Commandant fit bâtir de pierre le Fort de Quebec. Il ſembloit que ſon deſſein

étoit de mettre fin à ſes courſes, & de ſe livrer tout entier au Gouvernement de ſa Colonie ; mais à peine le Fort fut-il achevé, qu'il retourna en France avec ſa Famille. Il trouva le Maréchal de Montmorenci, qui traitoit de ſa Charge de Vice-Roy, avec Henry de LEVI, Duc de VENTADOUR, ſon Neveu ; & le traité fut bientôt conclu. 1623-25.

Le Duc de Ventadour Vice-Roy de la Nouvelle France.

Ce Seigneur s'étoit retiré de la Cour, & avoit même reçu les Ordres Sacrés. Ce n'étoit pas pour rentrer dans le tracas du Monde, qu'il ſe chargeoit des affaires de la Nouvelle France, mais pour y procurer la converſion des Sauvages ; & comme les Jeſuites avoient la direction de ſa conſcience, il jetta les yeux ſur eux pour l'exécution de ce projet. Il propoſa la choſe au Conſeil du Roy, & Sa Majeſté y donna d'autant plus volontiers les mains, que les PP. Recollets, bien loin de s'y oppoſer, en avoient fait la premiere ouverture au Duc de Ventadour. Ainſi, tous concourant au même but, le P. Charles LALLEMANT, qui avoit accompagné M. de la Sauſſaye à Pentagoët ; le P. Enemond MASSE, dont nous avons déja parlé ; & le P. Jean de BREBEUF, furent deſtinés à la Miſſion du Canada avec deux Freres, & furent prêts à partir en 1625.

Cinq Jeſuites arrivent en Canada.

Ce fut Guillaume de Caën, qui les conduiſit à Quebec, avec le P. Joſeph de DAILLON Recollet, de l'illuſtre Maiſon de Lude. Il avoit donné ſa parole au Duc de Ventadour, qu'il ne laiſſeroit manquer les Jeſuites de rien ; cependant, dès qu'ils furent débarqués, il leur déclara que, ſi les PP. Recollets ne vouloient pas les recevoir & les loger chez eux, ils n'avoient point d'autre parti à prendre, que de

1623-25. retourner en France. Ils s'aperçurent même bientôt qu'on avoit travaillé à prévenir contre eux les Habitans de Quebec, en leur mettant entre les mains les Ecrits les plus injurieux, que les Calviniſtes de France avoient publiés contre leur Compagnie. Mais leur préſence eut bientôt effacé tous ces préjugés : les Libelles furent brûlés publiquement, & les nouveaux Miſſionnaires ne furent pas lontems à charge aux PP. Recollets, qui les avoient obligés d'accepter leur Maiſon, ſituée alors à un petit quart de lieuë de la Ville, ſur la Riviere de S. Charles. (*a*)

Mort tragique d'un P. Recollet.

Peu de jours après leur arrivée, les PP. de Daillon & de Brebeuf s'embarquerent pour les Trois Rivieres, où ils rencontrerent des Hurons, qui s'offrirent à les conduire dans leur Pays. Les deux Miſſionnaires n'étoient partis de Quebec qu'à ce deſſein, & ſe diſpoſoient à profiter de l'occaſion, qui ſe préſentoit, lorſqu'on reçut une nouvelle, qui les obligea de retourner ſur leurs pas. Le P. Nicolas Viel, Recollet, après avoir demeuré près de deux ans chez les Hurons, eut envie de faire un tour à Quebec, pour y paſſer quelque tems dans la retraite. Des Sauvages, qui ſe diſpoſoient à faire le même voyage, lui offrirent une place dans leur Canot, & il l'accepta. Au lieu de prendre le chemin ordinaire, ils ſuivirent le Canal, qui ſépare l'Iſle de Montreal, de celle de *Jeſus*, & qu'on appelle communément *la Riviere des Prairies*. Au milieu de ce Canal il y a un Rapide, que les Sauvages, au lieu de mettre à terre, & de faire ce qu'on

(*a*) L'Hôpital Général occupe préſentement ce terrein.

appelle *un portage*, voulurent ſauter avec le Canot. Soit qu'il euſſent pris mal leurs meſures, ſoit qu'ils le fiſſent exprès, le Canot tourna; le P. Viel & un jeune Néophyte, qui l'accompagnoit, ſe noyerent; & c'eſt cét accident, qui a fait donner au Rapide le nom de *Sault au Recollet*, qu'il porte encore. Comme tous les Hurons ſe ſauverent, & qu'ils avoient, dit-on, paru mal affectionnés envers le Miſſionnaire, on eut de violens ſoupçons, que ce naufrage n'étoit point l'effet du hazard, d'autant plus que ces Barbares ſe ſaiſirent de la meilleure partie du bagage de ce bon Pere. Quoiqu'il en ſoit, il n'y eut perſonne aux Trois Rivieres, qui ne fût d'avis que les PP. de Daillon & de Brebeuf differaſſent pour quelque tems leur voyage. 1625.

L'année ſuivante trois Jeſuites, les PP. Philibert NOYROT, Anne de NOUE, & un Frere, arriverent à Quebec ſur un petit Bâtiment, qu'ils avoient fretté, & ſur lequel ils avoient embarqué pluſieurs Ouvriers. Ce ſecours fit prendre à Quebec une forme de Ville, car juſques-là elle n'étoit qu'une ſimple habitation, & on ne la nommoit point autrement. L'expérience & le talent du P. Enemond Maſſé pour les nouveaux Etabliſſemens, & dont, ſuivant les Mémoires de Champlain & de Leſcarbot, il avoit donné de grandes preuves au Port Royal, y contribuerent beaucoup; mais lui & ſes Confreres retrouverent bientôt ſur le Fleuve S. Laurent, ce qu'ils avoient eu à eſſuyer de contradictions en Acadie, & ce qui avoit fait perdre cette Province à la France. M. de Ventadour inſtruit par quelques Catholiques de Quebec, des mauvaiſes ma-

Les Jeſuites eſſuyent de grandes contradictions en Canada.

1626. nieres de Guillaumë de Caën à l'égard de ces Peres, lui en écrivit ſur un ton, qui le mortifia beaucoup; il ne douta point que ceux, qui avoient été l'occaſion & le ſujet de ces plaintes, ne lui euſſent attiré par eux-mêmes les reproches, qu'il en recevoit, & le contrecoup en retomba ſur eux.

Mauvais état de la Colonie. D'autre part, les Sauvages cauſoient toujours des grandes inquiétudes: ils avoient encore aſ-

1627. ſaſſiné quelques François; & comme on ne s'étoit pas trouvé aſſez fort, pour en tirer raiſon, l'impunité avoit rendu ces Barbares plus inſolens; de ſorte que, pour peu qu'on s'écartât des habitations, on n'étoit pas en ſûreté de la vie. Telle étoit la ſituation de la Colonie, lorſque M. de Champlain retourna à Quebec en 1627. On n'avoit point avancé les Bâtimens pendant ſon abſence, & les Terres défrichées étoient demeurées, pour la plûpart, incultes. Les Aſſociés des Sieurs de Caën ne penſoient qu'à la traite de la Pelleterie, & les Eſprits s'aigriſſoient de plus en plus au ſujet de la Religion. Tout cela repréſenté vivement au Conſeil du Roy, fit réſoudre le Cardinal de Richelieu à mettre le commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, & à écouter la propoſition, qu'on lui fit, de former une Compagnie de cent Aſſociés, dont on lui avoit donné le plan.

Compagnie de cent Aſſociés pour l'établiſſement de la Colonie. Rien n'étoit mieux imaginé, & je ne crains point d'avancer que la Nouvelle France ſeroit aujourd'hui la plus puiſſante Colonie de l'Amérique, ſi l'exécution avoit répondu à la beauté du projet, & ſi les Membres de ce grand Corps euſſent profité des diſpoſitions favorables du Souverain & de ſon Miniſtre à leur égard. Le

Mémoire, qui fut préſenté au Cardinal de Richelieu par MM. de ROQUEMONT, HOUEL, DE LATTAIGNANT, DABLON, DU CHESNE, & CASTILLON, portoit 1o. Que dès l'année ſuivante 1628. les Aſſociés feroient paſſer dans la Nouvelle France deux, ou trois cent Ouvriers de tous métiers, & avant l'année 1643. promettoient d'augmenter le nombre des Habitans juſqu'à ſeize mille; de les loger, nourrir, & entretenir de toutes choſes pendant trois ans; de leur aſſigner enſuite des Terres défrichées, autant qu'il ſeroit néceſſaire pour leur ſubſiſtance, & de leur fournir des grains pour les enſemencer. 2o. Que tous les Colons ſeroient François naturels, & Catholiques, & qu'on tiendroit la main à ce qu'aucun Etranger, ni Hérétique ne s'introduiſît dans le Pays. 3o. Que dans chaque habitation il y auroit au moins trois Prêtres, que la Compagnie s'engageoit à défrayer de tout, & pour leurs perſonnes, & pour leur Miniſtere, pendant quinze ans: après quoi ils pourroient ſubſiſter des terres défrichées, qu'elle leur auroit aſſignées. 1627.

Pour dédommager la Compagnie de tant de frais, 1o. Le Roy concédoit aux Aſſociés, & à leurs Ayant-cauſe à perpétuité, le Fort & l'Habitation de Quebec, tout le Pays de la Nouvelle France, y compris la Floride, que les Prédéceſſeurs de Sa Majeſté avoient fait habiter; tout le cours du grand Fleuve & des Rivieres, qui s'y déchargent, ou qui dans cette étenduë de Pays, vont à la Mer; les Iſles, Ports, Havres, Mines, conformément à l'Ordonnance, Pêches, &c. Sa Majeſté ne ſe réſervant que le reſſort de la Foi & Hommage,

1627. avec une Couronne d'or, du poids de huit marcs, à chaque mutation de Roy, & les proviſions des Officiers de la Juſtice Souveraine, qui ſeroient nommés & préſentés par leſdits Aſſociés, lorſqu'il ſeroit jugé à propos d'y en établir. Pouvoir de faire fondre des Canons, bâtir & fortifier des Places, forger toutes ſortes d'Armes offenſives & défenſives, & faire généralement tout ce qui ſeroit néceſſaire pour la ſûreté du Pays, & la conſervation du Commerce. 2°. Sa Majeſté leur accordoit le droit de conceder des Terres en telle quantité, qu'elle jugeroit à propos, de leur attribuer tels titres, honneurs, droits, & pouvoir, qu'elle voudroit, ſelon les qualités, conditions, & mérites des Perſonnes, à telles charges, réſerves, & conditions, qu'ils trouveroient bon; mais qu'en cas d'érections de Duchés, Marquiſats, Comtés, & Baronies, qu'on prendroit des Lettres de Confirmation du Roy ſur la préſentation du Cardinal de Richelieu, Grand-Maître, Chef, & Sur-Intendant de la Navigation & Commerce de France. 3°. Afin que les Aſſociés puſſent jouir pleinement & paiſiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majeſté revoquoit toutes conceſſions faites deſdites Terres, Ports, ou portions d'icelles, accordoit aux Aſſociés pour toujours le trafic des Cuirs, Peaux, & Pelleteries, & pour quinze années ſeulement, à commencer au premier de Janvier 1628. juſqu'au dernier de Decembre 1643. tout autre commerce par Terre ou par Mer, qui ſe pourroit faire, en quelque maniere que ce fût, dans l'étenduë dudit Pays, & autant qu'il ſe pourroit étendre, à la réſerve de la Pêche des Morüës &

des Baleines, que Sa Majeſté vouloit être libre à tous ſes Sujets; revoquant toutes autres conceſſions contraires, & nommément les articles accordés à Guillaume de Caën, interdiſant pour tout le tems ſuſdit, tout commerce octroyé, ſoit auſdits de Caën & Aſſociés, ſoit à tous autres, ſous peine de confiſcation des Vaiſſeaux & des Marchandiſes, au profit de la Compagnie, ſans que M. le Cardinal de Richelieu pût donner congé, paſſeport, ou permiſſion à qui que ce fut, pour tous les lieux mentionnés. 4°. Le Roy voulut néanmoins que les François habitués dans les mêmes lieux, & qui ne ſeroient ni nourris, ni entretenus aux dépens de la Compagnie, puſſent faire librement la traite des Pelleteries avec les Sauvages, à condition qu'ils ne vendroient les Caſtors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui ſeroient obligés de les acheter ſur le pied de quarante ſols tournois la piece, ſi elle étoit bonne & bien conditionnée, avec défenſe de les vendre à d'autres ſous peine de confiſcation. 5°. Le Roy s'engageoit à faire don aux Aſſociés, de deux Vaiſſeaux de guerre de deux à trois cent tonneaux, mais ſans proviſions; que ſi ces Vaiſſeaux, par quelque voye que ce pût être, venoient à périr, ce ſeroit à la Compagnie à les remplacer à ſes frais; hormis le cas, où ils ſeroient pris par les Ennemis de Sa Majeſté, en guerre ouverte. 6°. Au cas que la Compagnie manquât à faire paſſer dans les dix premieres années juſqu'à 1500. François de l'un & de l'autre ſexe, il étoit dit qu'elle reſtitueroit à Sa Majeſté la ſomme, à laquelle ſeroit eſtimée la dépenſe des deux Vaiſſeaux de guerre: & que ſi dans 1627.

1627. les cinq années reſtantes, elle manquoit encore de faire paſſer le même nombre d'Hommes & de Femmes, ſauf le cas de la priſe des Vaiſſeaux par les Ennemis, elle feroit la même reſtitution, & ſeroit privée du Commerce, qui lui étoit accordé par les préſens articles. 7o. Le Roy lui permettoit d'embarquer dans leſdits Vaiſſeaux, les Capitaines, Soldats, & Matelots, qu'il lui ſembleroit bon; mais à condition que ſur ſa nomination, les Capitaines prendroient leurs Commiſſions ou Proviſions de Sa Majeſté, auſſi-bien que les Commandans des Places & Forts déja conſtruits, ou à conſtruire, dans l'étenduë des Pays concedés. Quant aux autres Vaiſſeaux entretenus par les Aſſociés, qu'ils en donneroient le commandement à telles Perſonnes, qu'ils jugeroient à propos, à la maniere accoutumée. Sa Majeſté faiſoit encore don à la Compagnie de quatre Coulevrines de Fonte verte, ci-devant accordées à la Compagnie des Moluques.

Le Roy ne bornoit point-là ſes graces & ſes précautions: car pour exciter ſes Sujets à ſe tranſporter dans la Nouvelle France, & à y établir toutes ſortes de Manufactures, Sa Majeſté déclara 1o. Que tous Artiſans, du nombre de ceux, que la Compagnie s'engageoit d'y faire paſſer, après qu'ils y auroient exercé leurs Arts & Métiers pendant ſix ans, s'ils vouloient retourner en France, ſeroient réputés Maîtres, & pourroient tenir Boutique ouverte dans Paris & autres Villes, en rapportant un Certificat autentique de leur Service, & qu'à cet effet tous les ans, à chaque embarquement, il ſeroit mis au Greffe de l'Amirauté un rôle de ceux, que la Compagnie

feroit paſſer à la Nouvelle France. 2°. Qu'attendu que les Marchandiſes, de quelque qualité qu'elles puſſent être, qui viendroient deſdits Pays, & particulierement celles, qui y ſeroient manufacturées, proviendroient de l'induſtrie des François, elles ſeroient exemptes pendant quinze ans, de tous impôts & ſubſides, quoiqu'elles fuſſent voiturées & venduës dans le Royaume : Que de même, toutes munitions de guerre, vivres, & autres choſes néceſſaires pour l'avitaillement & l'embarquement, qu'il faudroit faire pour la Nouvelle France, jouiroient des mêmes exemptions & franchiſes pendant ledit tems de quinze années. 3°. Qu'il ſeroit permis à toutes Perſonnes, de quelque qualité qu'elles fuſſent, Eccléſiaſtiques, Nobles, Officiers & autres, d'entrer dans ladite Compagnie, ſans déroger aux Privileges accordés à leurs Ordres : Que ceux-mêmes de la Compagnie pourroient, ſi bon leur ſembloit, y aſſocier ceux, qui ſe préſenteroient ; Que s'il s'en rencontroit, qui ne fuſſent pas Nobles d'extraction, Sa Majeſté en ennobliroit juſqu'à douze, leſquels jouiroient à l'avenir de tous les Privileges de Nobleſſe, qui paſſeroient à leurs Enfans nés, ou à naître en légitime mariage : Qu'à cet effet, Sadite Majeſté feroit fournir auſdits Aſſociés douze Lettres de Nobleſſe, ſignées, ſcellées, & expédiées avec les noms en blanc, pour les faire remplir de ceux deſdits douze Aſſociés, & que ces Lettres ſeroient diſtribuées par le Cardinal Grand-Maître, à ceux, qui lui ſeroient préſentés par la Compagnie. 4°. Que les Deſcendans des François habitués auſdits Pays, & les Sauvages, qui ſeroient

1627.

1627. amenés à la connoiſſance de la Foi, & en feroient profeſſion, ſeroient cenſés & réputés Naturels François, & comme tels pourroient venir habiter en France, quand bon leur ſembleroit, & y acquerir, teſter, ſucceder, & accepter Donations & Legats, tout ainſi que les vrais Regnicoles & Originaires François, ſans être tenus de prendre aucunes Lettres de Déclaration, ni de Naturalité.

Enfin le Roy promettoit, s'il arrivoit quelque guerre civile ou étrangere, qui apportât empêchement à l'exécution des préſents articles, d'accorder aux Aſſociés une continuation de délai, ſelon qu'il ſeroit jugé à propos dans ſon Conſeil; de faire expédier & ratifier, où il appartiendroit, toutes les Lettres néceſſaires pour l'exécution des précédens articles, & en cas d'oppoſition à la vérification, Sa Majeſté s'en réſerva la connoiſſance à elle-même. Louis XIII. finiſſoit par dire que, ſi les Aſſociés reconnoiſſoient dans la ſuite qu'il fût beſoin d'expliquer, ou d'amplifier quelques-uns de ces articles, ou d'en ajoûter de nouveaux, il y ſeroit pourvû, ſuivant l'exigence, ſur leurs remontrances: Qu'elle leur permettroit pareillement de dreſſer tels Articles de Compagnie, Reglemens & Ordonnances, qu'ils jugeroient néceſſaires pour l'entretien de leur Societé; leſquels Articles, Reglemens & Ordonnances étant approuvés par Monſeigneur le Grand-Maître, autoriſés par Sa Majeſté, & enregiſtrés où il appartiendroit, ſeroient à l'avenir inviolablement gardés ſelon leur forme & teneur, tant par leſdits Aſſociés, que par ceux, qui étoient habitans, & qui s'habitueroient dans la ſuite en la Nouvelle France.

Ces Articles furent ſignés le 19. d'Avril 1627. par le Cardinal de Richelieu, & par ceux, qui avoient préſenté le projet. Le Roy l'approuva par un Edit datté du mois de May au Camp devant la Rochelle, & cet Edit explique dans le plus grand détail ce que je viens d'abreger. Cela fait, M. le Duc de Ventadour remit à Sa Majeſté ſa Charge de Vice-Roy. La Compagnie, qui prit le titre de Compagnie de la Nouvelle France, monta bientôt au nombre de cent ſept Aſſociés, dont M. le Cardinal de Richelieu, & M. le Maréchal DEFIAT, Sur-Intendant des Finances, furent les Chefs. M. le Commandeur de RAZILLI, M. de Champlain, l'Abbé de LA MAGDELEINE, & pluſieurs autres Perſonnes de condition y entrerent; le reſte étoit compoſé de riches & d'habiles Négocians, & des principaux Bourgeois de Paris & de pluſieurs Villes de commerce; enfin il y avoit tout lieu d'eſperer que la Nouvelle France alloit devenir un des principaux objets de l'attention du Miniſtere, étant ſoutenuë par une ſi puiſſante Compagnie. 1627.

Cependant ſon inſtitution fut marquée par une époque d'un très-mauvais préſage. Les premiers Vaiſſeaux, qu'elle envoya en Amérique, furent pris par les Anglois, à qui le ſiége de la Rochelle fourniſſoit un prétexte pour commettre des hoſtilités contre la France quoique les deux Couronnes fuſſent en paix. L'année ſuivante, David KERTK, François, natif de Dieppe, mais Calviniſte & refugié en Angleterre, ſollicité, dit-on, par Guillaume de Caën, qui vouloit ſe venger de la perte de ſon Privilege excluſif, s'avança juſqu'à Tadouſſac avec une Eſcadre, d'où il en- Hoſtilités des Anglois. 1628.

1628. voya brûler les maiſons, & les beſtiaux, qui étoient au *Cap Tourmente*. Celui, qu'il avoit chargé de cette Commiſſion, eut ordre de monter enſuite juſqu'à Quebec, & de ſommer le Commandant de lui livrer ſon Fort.

Quebec eſt ſommé de ſe rendre à eux. Réponſe de M. de Champlain.

M. de Champlain y étoit avec M. de Pontgravé revenu depuis peu de France pour quelques interêts de M. de Monts & de ſa Société. Après qu'ils eurent déliberé enſemble, & ſondé les principaux Habitans, ils prirent le parti de ſe défendre, & Champlain fit à la ſommation du Capitaine Anglois, une réponſe ſi fiere, que celui-ci jugea à propos de ſe retirer. On étoit néanmoins réduit dans la Ville à ſept onces de pain par tête pour chaque jour, & il n'y avoit pas plus de cinq livres de poudre dans le Magaſin. KERTK ignoroit ſans doute cette triſte ſituation : d'ailleurs il crut qu'il auroit meilleur marché d'une Eſcadre de la nouvelle Compagnie, commandée par M. de Roquemont, un de ſes Membres, & qui portoit à Quebec des Familles & toutes ſortes de proviſions. Il avoit été inſtruit de ſon départ par Guillaume de Caën, cependant toutes les apparences étoient qu'il échoueroit dans cette Entrepriſe.

Les Anglois ſe rendent maîtres d'une Eſcadre Françoiſe.

Auſſi le malheur de M. de Roquemont vint beaucoup moins de la perfidie de cet Hérétique, que de ſa propre imprudence. En arrivant à la Rade de *Gaſpé*, il avoit détaché une Barque, pour donner avis à M. de Champlain du ſecours, qu'il lui menoit, & pour lui porter un Brevet du Roy, qui l'établiſſoit Gouverneur & ſon Lieutenant Général dans toute la Nouvelle France, avec un ordre de faire un Inventaire de tous les effets, qui appartenoient

aux Sieurs de Caën. Peu de jours après qu'il eut expédié cette Barque, il apprit que Kertk n'étoit pas loin de lui, & ſur le champ il leva les ancres pour l'aller chercher, ſans conſiderer qu'il expoſoit au hazard d'un combat, dont le ſuccès étoit douteux, parce que ſes Navires étoient extrêmement chargés & fort embarraſſés, toute la reſſource d'une Colonie prête à ſuccomber. Il ne fut pas lontems ſans rencontrer les Anglois, il les attaqua, & ſe battit bien; mais outre que ſes Vaiſſeaux ne pouvoient point manœuvrer auſſi-bien que ceux de Kertk, ils étoient moins forts. Ils furent bientôt tous déſagréés, & contraints de ſe rendre; de ſorte que la Barque, après avoir cauſé une courte joye à Quebec, *ne fit qu'augmenter*, dit M. de Champlain dans ſes Mémoires, *le nombre des bouches pour manger ſes pois.* 1628.

La récolte, qui fut très-modique, la pêche des Anguilles, & quelques Elans, que des Sauvages apporterent de leur chaſſe, remirent pour deux ou trois mois un peu d'aiſance dans la Ville & dans les Habitations; mais, cela épuiſé, on retomba dans une plus grande diſette qu'auparavant. Il reſtoit encore une reſſource, ſur laquelle on comptoit beaucoup. Le Pere Philibert Noyrot, Supérieur des Jeſuites, & le P. Charles Lallemant étoient allés chercher en France du ſecours, & avoient trouvé dans la généroſité de leurs amis, de quoi fretter un Bâtiment, & le charger de vivres. Ils s'y étoient embarqués eux-mêmes avec le P. Alexandre de VIEUXPONT, & un Frere, nommé Louis MALOT; mais ce Navire n'arriva point juſqu'à Quebec. Un vent forcé de Sud-Eſt, le

Embarras, où ſe trouve M. de Champlain. 1629.

1629. jetta ſur la Côte de l'Acadie, où il ſe briſa, le P. Noyrot & le Frere Malot y périrent : le P. de Vieuxpont alla joindre le P. VIMOND dans l'Iſle de Cap Breton, & le P. Lallemant s'étant embarqué dans un Navire de Biſcaye, pour aller porter en France la nouvelle de ce déſaſtre, fit auprès de S. Sebaſtien un ſecond naufrage, dont il eut encore le bonheur de ſe ſauver.

Cependant l'extrêmité, où ſe trouvoit la Colonie, n'étoit pas ce qui inquiétoit davantage le Gouverneur. Les Sauvages, depuis l'approche des Anglois, paroiſſoient fort aliénés des François, & il faut avouer qu'on leur en avoit donné quelque ſujet. Il y avoit bien du mêlange parmi les Habitans : les Huguenots, que le Sieur de Caën avoit amenés avec lui, n'y étoient pas fort ſoumis à l'autorité légitime, & toute la fermeté de M. de Champlain ne put arrêter qu'une partie des déſordres, qu'on devoit attendre de Gens très-peu affectionnés à l'Etat.

Dans une ſi triſte ſituation, le Gouverneur jugea d'abord que le meilleur parti, qu'il y eût à prendre, ſuppoſé qu'il ne fût pas ſecouru à propos, étoit d'aller faire la guerre aux Iroquois, & de vivre à leurs dépens. Les dernieres excurſions de ces Barbares, & quelques hoſtilités, qu'ils venoient de commettre tout récemment, lui en fourniſſoient un juſte ſujet ; mais quand il fut queſtion de partir, on ne put jamais trouver de poudre. Il fallut donc reſter à Quebec, où il n'y avoit abſolument rien pour nourrir cent Perſonnes, qui y étoient renfermées, & qui furent réduites à aller chercher des racines dans les Bois, com-

me les Bêtes. En cet état, après la nouvelle de l'arrivée des Navires de France, on n'en pouvoit guéres recevoir de plus agréable, que celle du retour des Anglois. 1629.

Ainſi, lorſque ſur la fin de Juillet, c'eſt-à-dire, trois mois après que les vivres eurent manqué abſolument, on vint annoncer à M. de Champlain qu'il paroiſſoit des voiles Angloiſes derriere *la pointe de Levi*, il ne douta plus que ce ne fût l'Eſcadré de Kertk, & il regarda ce Capitaine, bien moins comme un Ennemi, que comme un Libérateur, auquel il auroit obligation de ne pas mourir de faim avec toute ſa Colonie. Il n'y avoit que peu d'heures, qu'il avoit reçu cet avis, lorſqu'on vit venir une Chalouppe avec un Pavillon blanc. L'Officier, qui la commandoit, après s'être avancé juſques vers le milieu de la Rade, s'arrêta, comme pour demander la permiſſion d'approcher; on la lui donna d'abord, en arborant un Pavillon ſemblable au ſien, & dès qu'il fut débarqué, il alla préſenter au Gouverneur une Lettre de Louis & de Thomas Kertk, Freres de l'Amiral David. Quebec eſt ſommé de nouveau par les Anglois.

Cette Lettre contenoit une ſommation dans des termes extrêmement polis: les deux Freres, dont l'un étoit deſtiné pour commander à Quebec, & l'autre conduiſoit une Eſcadre, dont la meilleure partie étoit reſtée avec Thomas à Tadouſſac, faiſoient entendre à M. de Champlain, qu'ils étoient informés du triſte état de ſa Colonie; que cependant, s'il vouloit leur remettre ſon Fort, ils le laiſſeroient maître des conditions. Ce qui avoit ſi bien inſtruit les Anglois de la ſituation de Quebec, c'eſt que le Sieur BOULE', Lieutenant de Champlain,

1629. & ſon Beaufrere, que ce Gouverneur avoit fait partir pour aller repréſenter à la Compagnie le beſoin preſſant, qu'il avoit d'être ſecouru, étoit tombé entre leurs mains, & qu'ils avoient tiré par adreſſe de quelques Matelots le ſujet de leur voyage.

A quelles conditions la Place eſt renduë.

Le Gouverneur n'avoit garde de refuſer les offres, qu'on lui faiſoit; il les accepta, mais il fit prier les deux Freres de n'approcher pas davantage, qu'on ne fût convenu de tout. L'Officier s'en retourna avec cette réponſe, & le ſoir du même jour il vint à Quebec pour demander les articles de la capitulation. Champlain les lui donna par écrit, & ils portoient 1°. Qu'avant toutes choſes Meſſieurs Kertk montreroient la Commiſſion du Roy de la Grande Bretagne, & la Procuration de l'Amiral David leur Frere. 2°. Qu'ils lui fourniroient un Vaiſſeau pour paſſer en France avec tous les François, ſans en excepter un ſeul, non pas même deux Filles Sauvages, qui lui appartenoient. 3°. Que les Gens de guerre ſortiroient avec leurs armes, & tous avec les effets, qu'ils pourroient emporter. 4°. Que le Vaiſſeau, qui leur ſeroit livré, auroit tous les agrets, & des vivres, qui ſeroient payés en Pelleteries, dont le ſurplus pourroit être emporté par les Propriétaires. 5°. Qu'il ne ſeroit fait aucune inſulte, ni violence à Perſonne. 6°. Que le Navire ſeroit livré trois jours après l'arrivée des François à Tadouſſac, & qu'on leur donneroit des Barques pour ſe rendre dans ce Port.

Il y eut peu de difficultés ſur les principaux articles. Louis Kerkt répondit que Thomas Kertk, ſon Frere, qui étoit reſté à Tadouſſac, avoit la Commiſſion & la Procuration, qu'on

demandoit, & qu'il les produiroit, quand il auroit l'honneur de voir M. de Champlain : Qu'il n'auroit aucune peine à donner un Vaiſſeau, & que, s'il ne ſuffiſoit pas pour tous les François, il y auroit place ſur l'Eſcadre pour quiconque voudroit s'y embarquer, avec l'aſſûrance d'y être bien traité, & tranſporté en France auſſitôt après qu'on auroit mis le pied dans un Port d'Angleterre. L'article des deux Filles Sauvages fut refuſé d'abord, & accordé dans la ſuite. Il fut reglé que les Officiers ſortiroient avec armes & bagages, & généralement tout ce qui leur appartenoit ; les Soldats avec leurs armes, leurs habits, & chacun une robe de Caſtor ; les Religieux avec leurs Livres, mais que tout le reſte demeureroit dans la Place. Champlain s'eſtima fort heureux d'avoir obtenu ces conditions, & ne crut pas devoir inſiſter ſur les autres. 1629.

Les Anglois en uſent bien.

Le lendemain 20. de Juillet, Louis Kertk moüilla dans la Rade avec ſes trois Navires : celui, qu'il montoit, étoit de cent tonneaux, & avoit dix piéces de Canon : les deux autres étoient des Pataches de cinquante tonneaux, & de ſix piéces. Le Gouverneur alla lui rendre viſite à ſon bord, & en fut très-bien reçu. Il demanda & obtint des Soldats pour garder la Chapelle, & garantir les deux Maiſons Religieuſes de toute inſulte. Kertk deſcendit enſuite à Quebec, & prit poſſeſſion du Fort, puis du Magaſin, dont il remit les clefs à un nommé LE BAILLIF, natif d'Amiens, lequel s'étoit donné aux Ennemis avec trois autres François, Eſtienne BRULE' de Champigni ; Nicolas MARSOLET, de Rouen ; & Pierre RAYE, de Paris. Ce dernier étoit un des plus

1629. méchans Hommes, qu'il fut poſſible de voir, & il n'y eut, ſelon l'ordinaire, que ces Traîtres, qui en uſerent mal. Le Commandant ne voulut pas ſouffrir que M. de Champlain quittât ſon Logis, & lui permit même de ſe faire dire la Meſſe. Il pouſſa la politeſſe, juſqu'à lui donner une copie, ſignée de ſa main, de l'Inventaire, qu'il avoit fait dreſſer de tout ce qui s'étoit trouvé dans la Place, lorſqu'il y étoit entré.

La plûpart des Habitans reſtent dans le Pays.

Il étoit de l'intérêt des Anglois que ceux des Habitans, qui avoient des Terres défrichées, demeuraſſent dans le Pays; du moins Kertk le crut ainſi; & pour les y engager, il leur fit les offres les plus avantageuſes. Il les aſſûra même que ſi, après y être reſtés une année entiere, ils ne s'y trouvoient pas bien, il les feroit repaſſer en France. Comme ſa conduite les avoit fort prévenus en ſa faveur, & que pluſieurs auroient été obligés de mendier leur pain, s'ils avoient repaſſé la Mer, preſque tous prirent le parti de reſter; mais le Gouverneur, en leur accordant pour cela ſon agrément, les avertit que, ſi au bout de l'année le Roy ne reprenoit point le Canada, ils feroient mal de demeurer plus lontems privés des Sacremens & des autres ſecours ſpirituels; le ſalut de leurs ames devant leur être plus cher, que tous les biens, qu'ils pouvoient poſſeder.

Emery de Caën eſt pris par les Anglois.

Toutes choſes étant ainſi reglées, & Thomas Kertk étant venu joindre ſon Frere, Champlain partit avec lui le vingt-quatre pour Tadouſſac, où l'Amiral David s'étoit rendu depuis peu de jours. Peu s'en fallut que dans ce voyage les Victorieux & les Vaincus ne changeaſſent

greaſſent de ſort. Emery de Caën, qui alloit à Quebec, & ne ſçavoit rien de ce qui s'y étoit paſſé, rencontra le Navire de Thomas Kertk, qui portoit M. de Champlain, & qui s'étoit ſéparé des deux Pataches, avec leſquelles il étoit parti : il l'attaqua, & il étoit ſur le point de s'en rendre le Maître, lorſqu'ayant crié *Quartier*, pour engager les Anglois à ſe rendre, Thomas Kertk prit cette parole dans un ſens oppoſé, & cria de ſon côté *Bon quartier* : A ces mots, l'ardeur des François ſe ralentit un peu ; de Caën, qui s'en aperçut, voulut les raſſûrer, & ſe préparoit à faire un dernier effort ; mais M. de Champlain ſe montra, & lui conſeilla de profiter de ſon avantage, pour faire ſes conditions bonnes, avant l'arrivée des Pataches, qui faiſoient force de voiles, & qui étoient déja fort proche. 1629.

Il eſt certain que, ſi tous les François avoient fait leur devoir, le Navire Anglois eût été pris, avant qu'il pût être ſecouru : la peur, qu'en eut le Commandant, lui fit même commettre une lâcheté ; car il menaça M. de Champlain de le tuer, s'il ne faiſoit ceſſer le combat. Ce qu'il ne fit cependant, que quand on eut donné le tems aux Pataches de s'approcher. C'étoit en effet un coup de Parti pour Caën de prévenir leur arrivée. Il eût eu bon marché des Pataches, s'il eut été maître du Navire, & rien alors n'eût empêché les François de retourner à Quebec, où Louis Kertk n'auroit pas été en état de leur réſiſter. Emery de Caën ſe comporta en brave Homme, mais il ne fut pas bien ſecondé de ſon Equipage, compoſé apparemment de Gens de ſa Religion, qui alors ne ſe battoient pas volontiers contre les

1629. Anglois, à cauſe du ſiége de la Rochelle.

Un François Calviniſte Auteur de l'entrepriſe des Anglois.

On a ſçu même depuis qu'outre les Transfugiés, dont j'ai parlé, & qui étoient de la même Secte, un nommé Jacques MICHEL, Calviniſte furieux, avoit donné des Mémoires à l'Amiral Anglois, pour l'engager à cette Expédition, & ce Traître étoit actuellement ſur l'Eſcadre, avec le titre de Contre-Amiral. Peut-être que ceux, qui ont accuſé Guillaume de Caën, d'avoir auſſi trahi ſa Patrie dans cette occaſion, n'en ont ainſi jugé, que parce qu'ils croyoient que Michel agiſſoit par ſon ordre. Cette Eſcadre au reſte n'étoit pas à beaucoup près auſſi forte, qu'on l'avoit publié: elle n'étoit compoſée que de cinq Navires de trois à quatre cent tonneaux, aſſez bien fournis de proviſions & de munitions, mais foibles d'Hommes: ſi Emery de Caën fût arrivé huit jours plutôt, il eût ravitaillé Quebec, & M. de Champlain n'eût pu y être forcé. David Kertk fut encore heureux en ce que la paix ayant été renouvellée entre les deux Couronnes peu de jours après ſon départ d'Angleterre, le Commandeur de Razilli, qui armoit pour aller au ſecours de la Nouvelle France, reçut un contre-ordre, & fut envoyé à Maroc. La Cour de France crut ſans doute que Kertk recevroit auſſi une défenſe d'aller plus loin; mais il étoit à la voile, & on l'ignoroit à Paris.

Cependant cet Amiral ne voulut pas retourner en Angleterre, ſans avoir viſité ſa conquête: il monta donc à Quebec, & à ſon retour à Tadouſſac, il dit à Champlain qu'il trouvoit la ſituation de cette Ville admirable; que ſi elle demeuroit à ſa Nation, elle ſeroit bientôt ſur un autre pied, & que les Anglois

tireroient parti de bien des choſes, que les François avoient négligées, ou ne connoiſſoient point. Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui ſe paſſa enſuite, il me meneroit trop loin, & n'a rien de fort intéreſſant. L'Amiral n'étoit pas, à beaucoup près, auſſi généreux que Louis Kertk, ſon Frere, lequel ne ſoutint pas même juſqu'au bout ſon caractere; Champlain, & plus encore les Jeſuites, eurent à eſſuyer bien de mauvaiſes manieres de l'un & de l'autre. 1629.

Le perfide Michel leur avoit perſuadé que ces Religieux étoient fort riches; mais les Anglois furent bientôt détrompés, & ils déchargerent une partie de leur chagrin ſur le Delateur. Les trois Freres lui devoient tout le ſuccès de cette Campagne & de la précédente; c'étoit de bons Marchands, qui s'étoient enrichis par le commerce, & qui ne ſçavoient point la guerre; Michel étoit Homme de Mer, & brave Soldat: dans le Combat naval contre M. de Roquemont, il avoit empêché David Kertk d'être accroché par ce Commandant, qui ne pouvoit répondre à ſon Canon, mais qui l'eût enlevé ſans peine à l'abordage; il avoit ſervi de Guide & de Pilote à ſes deux Freres, qui ne connoiſſoient point le Fleuve de S. Laurent, & qui ſans lui n'auroient jamais oſé s'engager ſi avant. Sa fin tragique.

Mais ſoit que la perfidie inſpire je ne ſçai quelle horreur à ceux-mêmes, à qui elle eſt utile; ſoit que les Traîtres prennent ombrage de tout, ce qui eſt en général l'effet des remords de la conſcience; ſoit enfin mauvaiſe humeur dans les Anglois, en voyant combien peu leur conquête les avoit enrichis, ou mé-

1629. contentement de la part du Transfuge, qui ne crut pas ſes ſervices aſſez récompenſés : il parut bientôt plus que du réfroidiſſement entre eux & lui. Il fut même le premier à éclater. Il fit publiquement de grandes plaintes contre les Anglois, & ſurtout contre l'Amiral. Il déclama avec encore plus de fureur contre les Jeſuites & contre les Maloins, & ſes emportemens allerent à un tel excès, qu'ils dégénerent plus d'une fois en des accès de phrénéſie.

Champlain voulut profiter de la diſpoſition, où ce Malheureux étoit à l'égard des Anglois, pour le rappeller à la Religion de ſes Peres, & au ſervice de ſon Roy. Il le prenoit au ſortir de ſes accès, & lui diſoit les choſes du monde les plus tendres, & les plus capables de faire impreſſion ſur un cœur, qui n'auroit pas mis le ſceau à ſon endurciſſement. Mais ſon iniquité étoit comblée, & Dieu ne jugea pas à propos d'en differer plus longtems la punition. Ses fureurs augmenterent à un point, qu'on ne pouvoit plus ni le voir, ni l'entendre, ſans être ſaiſi d'horreur. Enfin il tomba dans un aſſoupiſſement léthargique ; qui dura trente-cinq heures, & à la fin duquel il expira. On rendit à ſon Cadavre tous les honneurs militaires, & on l'inhuma avec toutes les cérémonies, qui ſont en uſage dans les Egliſes Proteſtantes ; mais les obſéques finies, on ne ſongea plus qu'à bien boire, & jamais les

1630-31. Anglois ne firent paroître plus de gayeté.

Mauvaiſe foi de l'Amiral Anglois. L'Amiral employa le reſte de l'Eté à carener ſes Navires, qui en avoient grand beſoin. Au mois de Septembre il mit à la voile, & le vintiéme d'Octobre il moüilla dans le Port de Plymouth, où il apprit que les differends des

deux Cours étoient accommodés. Il s'en doutoit bien, & l'on aſſûre même qu'il en avoit eu des avis certains avant la priſe de Quebec ; mais il avoit cru pouvoir prétendre l'ignorer. Il avoit fait de grandes avances pour ſon armement, & il s'étoit flatté de trouver dans la Nouvelle France beaucoup plus qu'il ne falloit pour l'en dédommager. Il fut fort étonné de voir qu'il n'étoit le Maître que d'un Rocher habité par une centaine de Perſonnes épuiſées par une longue famine, & à qui il falloit commencer par donner du pain ; d'un Magaſin, où il n'y avoit que des peaux en petite quantité ; de quelques maiſons mal bâties, & encore plus mal meublées. Ainſi tout le fruit de ſa mauvaiſe foi fut de s'être ruiné, ſans avoir même la conſolation de travailler pour le Prince, qu'il ſervoit. 1630-31.

On parut d'abord à la Cour de France fort choqué de cette invaſion des Anglois, après la concluſion d'un Traité, qui avoit empêché qu'on ne s'y oppoſât ; mais les raiſons d'honneur à part, bien des Gens douterent ſi l'on avoit fait une véritable perte, & s'il étoit à propos de demander la reſtitution de Quebec. Ils repréſentoient que le climat y eſt trop dur, que les avances excédoient les retours ; que le Royaume ne pouvoit pas s'engager à peupler un Pays ſi vaſte ſans s'affoiblir beaucoup. D'ailleurs, diſoient-ils, comment le peupler ; & de quelle utilité ſera-t'il, ſi on ne le peuple pas ? Les Indes Orientales & le Bréſil ont dépeuplé le Portugal ; l'Eſpagne voit pluſieurs de ſes Provinces preſque déſertes depuis la conquête de l'Amérique. A la verité l'une & l'autre Monarchie y ont gagné de quoi ſe dédom- Quelques-uns ſont d'avis de ne point demander la reſtitution de Quebec.

1630-31. mager de ces pertes, ſi la perte des Hommes peut ſe compenſer; mais depuis cinquante ans, que nous connoiſſons le Canada, qu'en avons-nous tiré? Ce Pays ne peut donc être d'aucune utilité pour nous, ou il faut convenir que les François ne ſont pas propres pour ces ſortes d'Etabliſſemens. Enfin juſqu'ici on s'en eſt bien paſſé, & les Eſpagnols mêmes voudroient peut-être avoir à recommencer. Qui ne ſçait que Charles V. avec tout ce que lui fourniſſoient d'or & d'argent le Perou & le Mexique, n'a jamais pu entamer la France, & qu'il a ſouvent vû échouer ſes Entrepriſes, faute d'avoir de quoi ſoudoyer ſes Troupes, tandis que François I. ſon Rival, trouvoit dans ſes coffres de quoi ſe relever de ſes pertes, & tenir tête à un Prince, dont l'Empire étoit plus vaſte que celui des premiers Ceſars? Faiſons valoir la France, conſervons-y les Hommes, profitons des avantages, qu'elle a pour le commerce, mettons en œuvre l'induſtrie de ſes Habitans, & nous verrons entrer dans nos Ports toutes les richeſſes de l'Aſie, de l'Afrique & du Nouveau Monde.

Réponſe à leurs raiſons. A ces raiſons d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France s'adouciroit à meſure que le Pays ſe découvriroit: qu'on n'en pouvoit guére douter, puiſqu'elle eſt ſituée ſous les mêmes paralleles que les Régions les plus temperées de l'Europe: que le climat en eſt ſain, le terroir fertile; qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie: qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Eſpagne & du Portugal, que les guerres des Maures & leur retraite avoient épuiſés d'Hommes, avant que d'avoir

découvert les deux Indes, & qui malgré ces pertes avoient entrepris de peupler des Pays immenſes : qu'il ne falloit pas tomber dans les mêmes fautes, mais faire paſſer en Amérique tous les ans un petit nombre de Familles, y envoyer des Soldats réformés, avec des Filles, tirées des Hôpitaux, & les placer de maniere, qu'elles puſſent s'étendre à meſure, qu'elles ſe multiplieroient : qu'on avoit déja l'expérience que les Femmes Françoiſes y ſont fécondes, que les Enfans s'y élevent ſans peine, qu'ils y deviennent robuſtes, bien faits, & d'un très-beau ſang : Que la ſeule Pêche des Moruës étoit capable d'enrichir le Royaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, que c'eſt une excellente Ecole pour former des Matelots ; mais que pour en tirer tout l'avantage, qu'elle peut produire, il falloit la rendre ſedentaire, c'eſt-à-dire, y occuper les Habitans mêmes de la Colonie : Que les Pelleteries pouvoient devenir auſſi un objet conſiderable, ſi on avoit attention à n'en pas épuiſer la ſource ; en voulant s'enrichir tout d'un coup : Qu'on pouvoit profiter, pour la conſtruction des Vaiſſeaux, des Forêts, qui couvroient le Pays, & qui ſont, ſans contredit, les plus belles de l'Univers : Enfin, que le ſeul motif d'empêcher les Anglois de ſe rendre trop puiſſans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve S. Laurent à tant d'autres Provinces, où ils avoient déja de bons Etabliſſemens, étoit plus que ſuffiſant pour nous engager à recouvrer Quebec, à quelque prix que ce fût. 1630-31.

Quant à ce qu'on objectoit du peu de progrès, que nous avions fait en Canada depuis Champlain. Sentiment de

1631. tant d'années, Champlain en rejetta la faute ſur les Societés particulieres, qui s'étoient chargées de cette Colonie. Voici ſes propres » termes, auſquels je n'ajoûterai rien. » Pendant » qu'une Societé, en un Pays comme celui-ci, » tient la bourſe, elle paye, donne & aſſiſte qui » bon lui ſemble; ceux qui commandent pour » Sa Majeſté, ſont fort peu obéis, n'ayant per- » ſonne pour les aſſiſter, que ſous le bon plaiſir » de ceux de la Compagnie, qui n'ont rien tant » à contre-cœur, que les Perſonnes, qui ſont » miſes par le Roy, comme ne dépendant point » d'eux, ne déſirant que l'on voye & juge ce » qu'ils font, ni de leurs actions & déportemens » en telles affaires, veulent tout attirer ſur eux, » ne s'en ſoucient de ce qui arrive, pourvû qu'ils » y trouvent leur compte. De Forts & de Forte- » reſſes, ils n'en veulent, que quand la néceſſité » le requiert; mais il n'eſt plus tems. Quand je » leur parlois de fortifier, c'étoit leur grief; » j'avois beau leur remontrer les inconvéniens, » qui en pouvoient arriver, ils étoient ſourds, » & tout cela n'étoit que la crainte, en laquelle » ils étoient, que s'ils avoient un Fort, ils ſe- » roient maîtriſés, & qu'on leur feroit la Loy. » Et pendant ces penſées, ils mettoient le Pays » & nous en proye du Pirate, ou Ennemi..... » J'en écrivois aſſez à MM. du Conſeil, il falloit » y donner ordre, qui jamais n'arrivoit; & ſi » Sa Majeſté eût laiſſé ſeulement le commerce » libre aux Aſſociés, avoir leurs Magaſins avec » leurs Commis; pour le reſte des Hommes, » qui devoient être en la pleine puiſſance du » Lieutenant de Roy audit Pays, pour les em- » ployer à ce qu'il jugeroit néceſſaire, tant pour » le ſervice de Sa Majeſté, qu'à ſe fortifier &

défricher la terre, pour ne venir aux famines, qui pouvoient arriver, s'il arrivoit fortune aux Vaiſſeaux; ſi cela ſe pratiquoit, on verroit plus d'avancement & de progrès en dix ans, qu'en trente en la façon que l'on fait. 1631.

Aux raiſons de politique & d'intérêt, qui n'avoient pas perſuadé la meilleure partie du Conſeil, on en ajoûta d'autres, qui acheverent de déterminer Louis XIII. à ne point abandonner le Canada. Elles étoient priſes du côté de l'honneur & de la Religion, & perſonne ne les fit plus valoir que Champlain, qui avoit beaucoup de pieté, & qui étoit bon François. On négocia donc pour retirer Quebec des mains des Anglois, & afin de donner plus de chaleur aux négociations, on arma ſix Vaiſſeaux, qui devoient être ſous les ordres du Commandeur de Razilly. Cela eut ſon effet; la Cour d'Angleterre, à la perſuaſion de Milord Montaigu, rendit de bonne grace, ce que l'on ſe diſpoſoit à lui enlever de force: le traité en fut ſigné à S. Germain en Laye le vingt-uviéme de Mars de l'année 1632. & l'Acadie y fut compriſe, auſſi-bien que l'Iſle de Cap Breton; aujourd'hui nommée *l'Iſle Royale*. Le Canada eſt rendu à la France. 1632.

C'étoit bien peu de choſes, que l'Etabliſſement, que nous avions alors dans cette Iſle; cependant ce poſte, le Fort de Quebec environné de quelques méchantes Maiſons & de quelques Barraques, deux ou trois Cabannes dans l'Iſle de Montreal, autant peut-être à Tadouſſac, & en quelques autres endroits ſur le Fleuve S. Laurent, pour la commodité de la Pêche & de la Traite; un commencement d'Habitation aux Trois Rivieres, & les ruines du Port Royal; voilà en quoi conſiſtoit la En quel état étoit alors la Nouvelle France.

1632. Nouvelle France, & tout le fruit des découvertes de Verazani, de Jacques Cartier, de M. de Roberval, de Champlain, des grandes dépenſes du Marquis de la Roche, & de M. de Monts, & de l'induſtrie d'un grand nombre de François, qui auroient pû y faire un grand Etabliſſement, s'ils euſſent été bien conduits.

Pourquoi les Anglois avoient négligé l'Acadie.

La facilité, avec laquelle les Anglois reſtituerent l'Acadie à la France, vient ſans doute de ce qu'ils n'avoient pas encore pris leurs meſures pour s'y établir, & de ſon éloignement de la Nouvelle Angleterre, où il leur importoit beaucoup de ſe fortifier, avant que de penſer à de nouvelles Entrepriſes. J'ai dit à la vérité que dès l'année 1621. le Roy de la grande Bretagne avoit concédé à Guillaume Alexandre, Comte de Sterlin, tous les Pays, dont nous avions été chaſſés par les Anglois; il eſt encore vrai que ce Seigneur envoya dès l'année ſuivante dans ces nouvelles conceſſions un Officier, pour y choiſir un lieu propre à une Habitation; mais cet Envoyé étant parti trop tard, il fut obligé d'hyverner dans le Port de S. Jean en Terre Neuve. Il paſſa enſuite en Acadie, entra dans le Port au Mouton, dont il changea le nom en celui de *Baye de S. Luc*; puis dans un autre, qui n'en eſt qu'à deux lieuës, & qu'il appella *le joli Port*, ou *le Port noir*. Il ne s'y arrêta point non plus, & reprit la route de Terre Neuve, d'où peu de tems après il fit voile pour l'Angleterre. Depuis ce tems-là le Comte de Sterlin, pour des raiſons, que je n'ai pu ſçavoir, ne fit plus rien pour mettre en valeur un ſi beau Domaine.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE CINQUIE'ME.

UN des Articles du Traité de S. Germain, qui remettoit la France en poſſeſſion du Canada, portoit que tous les effets, qui ſeroient trouvés à Quebec, & dont nous avons vû qu'on avoit dreſſé un Inventaire, ſeroient reſtitués, auſſi-bien que les Vaiſſeaux pris de part & d'autre, avec leur charge, ou l'équivalent; & comme les Sieurs de Caën avoient le principal intérêt dans cette reſtitution, Emery de Caën fut d'abord envoyé ſeul en Amérique, pour porter à Louis Kertk le Traité, & en ſolliciter l'exécution. Le Roy jugea même à propos de lui abandonner tout le commerce des Pelleteries pour un an, afin de le dédommager des pertes, qu'il avoit fai- 1632.

1632. tes pendant la guerre. Il partit pour Quebec au mois d'Avril de cette même année 1632. & à ſon arrivée le Gouverneur Anglois lui remit la Place, & tous les effets, qui lui appartenoient. Cependant toute cette année & la ſuivante, ceux de cette Nation continuerent à trafiquer avec les Sauvages, & on eût bien de la peine à faire ceſſer ce commerce, qui par le Traité de S. Germain étoit expreſſément interdit aux Sujets du Roy de la Grande Bretagne.

1633. En 1633. la Compagnie de la Nouvelle France rentra dans tous ſes droits, & l'Acadie fut concedée au Commandeur de Razilly un de ſes principaux Membres, à condition qu'il y feroit un Etabliſſement. Il en fit un en effet, mais aſſez peu conſiderable, dans le Port de la Haive, où il étoit ſi aiſé & ſi important d'en faire un, qui en peu de tems & à peu de frais auroit mis cette grande Peninſule en état de produire de grands retours. La même année M. de Champlain, que la Compagnie avoit préſenté au Roy, en vertu du pouvoir, qu'elle avoit reçu de Sa Majeſté, fut nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France, & partit pour s'y rendre avec une Eſcadre, qui portoit beaucoup plus, que ne valoit alors tout le Canada, menant avec lui les PP. de Brebeuf & Enemond Maſſe. Il y retrouva pluſieurs des anciens Habitans; il en avoit amené de nouveaux, & il engagea les uns & les autres à profiter des fautes, qui avoient cauſé les malheurs paſſés.

M. de Champlain eſt nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France.

Caractére des Hurons. Sa premiere vûë fut de s'attacher la Nation Huronne, & de commencer par la ſoûmettre au joug de l'Evangile, perſuadé qu'il n'eſt

point de lien plus indiſſoluble, que celui de la Religion. Juſques-là on avoit plûtôt préparé ſes voyes à l'Etabliſſement du Chriſtianiſme parmi ces Sauvages, que commencé une œuvre, qui demandoit une plus grande connoiſſance, qu'on n'en avoit encore pu acquerir, de leur langue, de leurs coûtumes, de leur croyance, & de leur génie. Dans le ſéjour, que les PP. Recollets avoient fait parmi eux, ils en avoient gagné quelques-uns à JESUS-CHRIST; mais ils n'en avoient pu baptiſer que très-peu. Les PP. de Brebeuf & de Nouë avoient auſſi fait quelques Proſelytes; mais le Chriſtianiſme n'avoit point encore pris racine parmi ce Peuple, qui ne paroiſſoit pas aiſé à réduire. On ſe flattoit néanmoins que quand il auroit traité un peu plus lontems avec les Miſſionnaires, il deviendroit plus docile: & cette eſperance étoit fondée ſur le caractére de ſon eſprit ſolide, judicieux, élevé, capable de réfléchir, & ſur ce qu'il étoit le plus ſedentaire & le plus laborieux de tous ceux, que l'on connoiſſoit alors dans ce Continent. 1633.

Mais pour exécuter ce projet, il falloit un certain nombre d'Ouvriers, & il étoit néceſſaire de les mettre en état de tirer leur ſubſiſtance d'ailleurs, que d'un Pays, qui avoit bien de la peine à faire ſubſiſter ſes Habitans; or c'eſt à quoi il n'étoit pas aiſé de pourvoir. La Compagnie s'étoit laiſſé perſuader que dans une Colonie naiſſante, des Religieux Mendians ſeroient plûtôt à charge, qu'utiles à des Habitans, qui avoient à peine le néceſſaire pour vivre; elle ne fut point donc d'avis qu'on y renvoyât, au moins ſitôt, les PP. Recollets; & elle trouva le moyen de faire goûter ſes

La Compagnie exclut les Recollets du Canada.

1633. raiſons au Conſeil du Roy. Par la même raiſon il falloit que les Jeſuites s'attendiſſent à tirer de France toutes les choſes néceſſaires, dont ils pouvoient avoir beſoin ; & il étoit à craindre que leurs pertes paſſées n'euſſent refroidi le zéle des Perſonnes, qui juſques-là avoient le plus contribué à tant de dépenſes devenuës inutiles. Heureuſement ces craintes ſe trouverent vaines. Preſque tous ceux, qui s'étoient dès le commencement intéreſſés en faveur de la Nouvelle France, ſe crurent obligés de mettre les Jeſuites en état, non-ſeulement de n'avoir pas beſoin des Habitans pour la vie, & pour les fonctions de leur Miniſtere, mais encore de contribuer à l'Etabliſſement du Pays, en même tems qu'ils donneroient leur principale attention à l'inſtruction des François, & à la converſion des Sauvages.

La conduite des Anglois avec les Sauvages fait regretter à ceux-ci les François.

Ainſi dès l'année 1632. c'eſt-à-dire, immédiatement après la concluſion du Traité de S. Germain, les PP. Paul LE JEUNE, & Anne de NOUE s'embarquerent pour Quebec. Ils trouverent que le peu de Proſelytes, qu'on avoit faits aux environs de cette Ville, n'étoient plus dans les ſentimens, où on les avoit laiſſés ; mais ils n'eurent pas beaucoup de peine à les y faire rentrer. Les Anglois, dans le peu de tems, qu'ils avoient été les Maîtres du Pays, n'avoient pas ſçu y gagner l'affection des Sauvages : les Hurons ne parurent point à Quebec, tant qu'ils y furent : les autres plus voiſins de cette Capitale, & dont pluſieurs, pour des mécontentemens particuliers, s'étoient ouvertement déclarés contre nous à l'approche de l'Eſcadre Angloiſe, s'y montrerent même aſſez rarement. Tous s'étoient

trouvés un peu déconcertés, lorſqu'ayant voulu prendre avec ces nouveaux venus les mêmes libertés, que les François ne faiſoient aucune difficulté de leur permettre, ils s'apperçurent que ces manieres ne leur plaiſoient pas. 1633.

Ce fut bien pis encore au bout de quelque tems, lorſqu'ils ſe virent chaſſés à coups de bâton des maiſons, où juſques-là ils étoient entrés auſſi librement, que dans leurs cabannes. Ils prirent donc le parti de s'éloigner, & rien ne les a dans la ſuite plus fortement attachés à nos intérêts, que cette difference de manieres & de caractere des deux Peuples, qu'ils ont vû s'établir dans leur voiſinage. Les Miſſionnaires, qui furent bientôt inſtruits de l'impreſſion, qu'elle avoit déja faite ſur eux, ſçurent bien en profiter pour les gagner à JESUS-CHRIST, & pour les affectionner à la Nation Françoiſe. Les PP. Enemond Maſſe & Jean de Brebeuf arriverent, comme je l'ai déja dit, l'année ſuivante avec M. de Champlain, & en moins de trois ans le nombre des Ouvriers Evangéliques fut de quinze Prêtres, ſans compter trois ou quatre Laïcs, dont quelques-uns furent attachés à l'inſtruction des Enfans. Ces Religieux crurent avec raiſon que leurs premiers ſoins étoient dûs aux Domeſtiques de la Foy, & comme il n'y avoit plus parmi les Colons aucun mélange de croyance, Dieu verſa ſur leurs travaux de ſi abondantes bénédictions, qu'au bout de quelques mois on aperçut un grand changement dans les mœurs.

Succès des premiers travaux des Miſſionnaires.

La Cour avoit donné des ordres très-précis pour empêcher qu'aucun Proteſtant ne paſſât

Les Religionnaires ſont exclus du Canada.

1633. dans la Nouvelle France, & qu'on n'y permît l'exercice d'aucune autre Religion, que de la Catholique. Selon toutes les apparences, Sa Majesté avoit enfin été informée de ce qu'il semble que la Cour avoit ignoré jusqu'alors, à sçavoir, que l'Entreprise des Anglois sur le Canada étoit le fruit des intrigues de Guillaume de Caën, ou des autres Calvinistes, dont j'ai parlé; & plus d'une expérience lui avoit appris qu'il ne falloit pas trop approcher les prétendus Réformés des Anglois, dans un Pays, où l'on n'avoit pas assez de forces pour les contenir dans le devoir, & dans la soûmission à l'autorité légitime.

Choix judicieux des Colons.

On avoit même apporté une très-grande attention au choix de ceux, qui s'étoient présentés pour aller s'établir dans la Nouvelle France, & il n'est pas vrai que les Filles, qu'on y envoya de tems en tems, pour les marier avec les nouveaux Habitans, ayent été prises dans des lieux suspects, comme quelques Voyageurs peu instruits, l'ont avancé dans leurs Relations. On eut toujours soin de s'assûrer de leur conduite, avant que de les embarquer, & celle, qu'on leur a vû tenir dans le Pays, est une preuve qu'on y avoit réussi. Ainsi en très-peu de tems on vit presque tous ceux, qui composoient la nouvelle Colonie, faire à l'exemple de leur Gouverneur, une profession ouverte & sincere de piété.

On continua les années suivantes d'avoir la même attention, & l'on vit bientôt dans cette partie de l'Amérique commencer une génération de véritables Chrétiens, parmi lesquels regnoit la simplicité des premiers siécles de l'Eglise, & dont la postérité n'a point

perdu de vûë les grands exemples, que leurs Ancêtres leur ont laiſſés. La conſolation qu'un tel changement fit reſſentir aux Ouvriers, qui étoient chargés de cultiver cette Vigne tranſplantée, adoucirent tellement les croix de la plus pénible Miſſion, qui ait peut-être été établie dans le Nouveau Monde, que ſur ce qu'ils en écrivirent à leurs Freres de France, il y eut parmi ceux-ci un véritable empreſſement pour aller partager leurs travaux. 1633.

Il eſt certain, & par les Relations annuelles, que nous avons de ces heureux tems, & par la Tradition conſtante, qui s'en eſt conſervée dans le Pays, qu'il y avoit je ne ſçai quelle onction attachée à cette Miſſion Sauvage, qui la faiſoit préferer à pluſieurs autres infiniment plus brillantes, & même plus fructueuſes. Cela provenoit ſans doute de ce que la nature n'y trouvant rien, ni par rapport aux douceurs de la vie, ni de ce qui peut flatter la vanité, écueil trop ordinaire des ſuccès éclattans, même dans le Miniſtere le plus ſaint, la Grace y opéroit ſans obſtacle. Outre que le Seigneur, qui ne ſe laiſſe jamais vaincre en liberalité, ſe communiquoit ſans meſure à des Hommes, qui ſe ſacrifioient ſans reſerve, qui morts à tout, entiérement détachés d'eux-mêmes & du Monde, poſſedoient leurs ames dans une paix inalterable, & s'étoient parfaitement établis dans cette enfance ſpirituelle, que JESUS-CHRIST a recommandée à ſes Diſciples, comme ce qui devoit faire leur caractere le plus marqué. Caractére des premiers Miſſionnaires.

Car voilà au naturel le portrait, qu'ont fait des premiers Miſſionnaires de la Nouvelle France ceux, qui les ont connus de plus près,

1633. & la ſuite de cette Hiſtoire convaincra les moins prévenus en leur faveur, qu'il n'eſt point flatté. J'en ai connu quelques-uns dans ma jeuneſſe, & je les ai trouvés tels que je viens de les dépeindre, courbés ſous les travaux d'un long Apoſtolat, & dans des corps exténués de fatigue, & caſſés de vieilleſſe, conſervant toute la vigueur de l'eſprit Apoſtolique. J'ai cru devoir leur rendre ici la même juſtice, qu'on leur rendoit univerſellement dans le Pays.

On projette un Etabliſſement aux Hurons.

1634. Parmi le grand nombre de Nations idolâtres, qui ouvroient aux Miſſionnaires un ſi vaſte champ pour exercer leur zéle, aucune ne parut d'abord à ces Religieux mériter mieux leur attention, que la Huronne. M. de Champlain avoit depuis lontems formé le projet de faire un Etabliſſement dans le Pays de ces Sauvages. Il reprit cette penſée, lorſqu'à ſon retour de France en 1633. il en trouva juſqu'à ſept cent, qui l'attendoient à Quebec, & il leur fit part de ſon deſſein : tous y applaudirent; mais lorſqu'on y penſoit le moins, ils changerent de ſentiment. Il eſt aſſez inutile de demander à ces Barbares la raiſon de ces changemens, ſouvent ils n'en ont point d'autre que le droit, où ils prétendent ſe maintenir, de ne point engager leur liberté, & de ne jamais donner une parole irrévocable.

Champlain veut les obliger de mener chez eux des Miſſionnaires.

Le Gouverneur, qui les connoiſſoit, crut néanmoins leur en devoir marquer ſa ſurpriſe, & leur en témoigner ſon mécontentement : il leur parla même en Homme, qui ne ſe voyoit plus, comme les années précédentes, dans une ſituation à être impunément offenſé, & il eut lieu de juger qu'il les avoit rendus plus do-

ciles. Dans cette ſuppoſition il voulut agir avec hauteur, & de concert avec le P. le Jeune, Supérieur de la Miſſion, il diſpoſa toutes choſes pour le voyage des PP. de Brebeuf & de Nouë, qui avoient été nommés pour accompagner ces Sauvages. Ceux-ci, non-ſeulement les accepterent; on crut même entrevoir une eſpéce de jalouſie entre les Chefs de differens Villages, à qui poſſederoit les Miſſionnaires; mais un accident imprévû rompit toutes les meſures du Gouverneur, & il reconnut qu'il avoit trop fait paroître d'empreſſement pour une choſe, qu'il convenoit de faire déſirer à ces Barbares. 1634.

Un Algonquin avoit tué un François, & M. de Champlain tenoit ce Meurtrier dans ſes priſons, fort réſolu d'en faire un exemple: il jugeoit cette ſévérité d'autant plus néceſſaire, qu'on croyoit avoir enfin découvert que le P. Viel Recollet ne s'étoit pas noyé, comme on l'avoit cru d'abord, mais que les Hurons qui le conduiſoient, l'avoient tué, pour avoir ſa dépoüille, & avoient jetté ſon corps dans la Riviere, pour couvrir leur crime. Des Sauvages mêmes diſoient hautement, que pour prévenir de pareils attentats, dont les ſuites pouvoient être également funeſtes à eux & aux François, il ne falloit pas les laiſſer impunis. Ils le refuſent.

Mais ces Barbares, après avoir ainſi parlé en public avec toute l'équité, qu'on pourroit attendre des Hommes du monde les plus raiſonnables, changent aſſez ordinairement de ton, lorſqu'il eſt queſtion d'exécuter les Arrêts, qu'ils ont eux-mêmes dictés, & il ne faut pas eſperer, qu'ils daignent toujours couvrir d'un prétexte plauſible, une conduite ſi peu conſé- Cauſe de ce refus.

1634. quente. Les Hurons le firent néanmoins en cette rencontre. Le jour de leur départ étant fixé, un de leurs Chefs déclara nettement qu'il ne pouvoit ſe réſoudre à embarquer dans ſes Canots aucun Miſſionnaire, ni même aucun François, que le Gouverneur n'eût auparavant mis en liberté l'Algonquin, qui étoit dans les fers.

On lui remontra que lui-même l'avoit jugé digne de mort : » Je conviens, reprit-il, que » c'eſt fort bien fait de punir un Aſſaſſin, mais » les Parens, les Amis, toute la Jeuneſſe du » Village de celui-ci, nous l'ont redemandé, & » ils nous attendent au paſſage, dans l'eſperance » que nous le remettrons entre leurs mains. Si » leur attente eſt fruſtrée, & qu'ils aperçoivent » parmi nous des François, ils ſe jetteront im- » manquablement ſur eux, & nous ne pourrons » les ſouſtraire à leur fureur, ſans engager un » combat, qui nous fera des Ennemis de nos » Alliés. Pouvons-nous même répondre de l'é- » venement, & quel chagrin pour nous, ſi nous » voyions égorger à nos yeux, & entre nos bras » des Perſonnes, qu'on nous auroit confiées.

Défauts & vertus des Hurons.

On eut beau faire pour diſſiper les craintes vrayes ou prétenduës de cet Homme, on ne gagna rien. En vain même d'autres Chefs lui dirent qu'ils ſe chargeoient de tout : il avoit pris ſon parti, & il déclara qu'il ne ſouffriroit point qu'on embarquât aucun François. Le Gouverneur ne douta plus alors qu'il ne s'entendît avec les Algonquins, & ne jugeant pas qu'il lui convînt de mollir au ſujet de ſon Priſonnier, ni qu'il fût de la prudence de riſquer un ſeul François avec des Gens ſi mal diſpoſés, il conſeilla aux deux Miſſionnaires de

remettre leur voyage à une autre occaſion. 1634.

Le procédé de ce Chef Huron, marque bien le caractére de ce Peuple, celui de tout le Canada, qui a le plus d'eſprit, mais contre lequel il a toujours fallu être le plus en garde. Il porte ſurtout la diſſimulation à un excès, qu'on auroit peine à croire, ſi on ne l'avoit éprouvé. Ce caractére avoit bien autant contribué à le faire craindre & reſpecter des autres Sauvages, que ſon induſtrie, ſon génie fécond en expédiens & en reſſources, ſon éloquence & ſa bravoure. En un mot c'eſt la Nation de tout ce Continent, en qui on a remarqué plus de défauts & plus de vertus.

Champlain appelle les Hurons *Ochaſteguins*, & les confond avec les Iroquois, qu'il a cru ſans doute ne faire avec eux qu'une même Nation, à cauſe de la conformité, qu'il avoit remarquée entre les langages des uns & des autres. Peut-être auſſi les avoit-il oui nommer Ochaſteguins par quelques autres Sauvages. Mais leur véritable nom eſt YENDATS. Celui de Hurons eſt de la façon des François, qui voyant ces Barbares avec des cheveux coupés, fort courts, & relevés d'une maniere bizarre, & qui leur donnoient un air affreux, s'écrierent la premiere fois qu'ils les apperçurent, *Quelles Hures !* & s'accoûtumerent à les appeller Hurons. Origine de cette Nation.

Si on en croit leurs plus anciennes Traditions, cette Nation dans ſa premiere origine n'étoit compoſée que de deux Bourgades, qui avec le tems ſe partagerent en quatre, ou en adopterent deux autres ; car les Anciens, que les Miſſionnaires interrogerent ſur ce point, ne s'accordoient pas entr'eux. Differentes adop-

1634. tions, que ces quatre Tribus firent des Peuples voiſins, rendirent la Nation fort puiſſante, en comparaiſon de toutes les autres, par l'attention, qu'elle eut de ſe tenir toujours réunie en un ſeul corps, ce que ne firent pas les Algonquins, leſquels originairement étoient beaucoup plus nombreux que les Hurons; car quoique parmi ces derniers les Tribus adoptées conſervaſſent toujours leurs noms primitifs, elles prirent auſſi le nom générique, qui étoit celui des deux premieres, & parlerent la même langue, à quelque difference près, qui n'eſt pas conſiderable. Cependant quelques-uns ſe donnent le nom de *Ontaouonoués*, c'eſt-à-dire, ceux, qui parlent la meilleure langue.

Il paroît même que cette uniformité de langage doit faire juger que la conféderation ou adoption de ces Tribus, n'avoit fait que les rappeller à leur premiere origine; au lieu que les Iroquois & les *Andaſtouez*, qui viennent certainement de la même ſouche, ne s'étant jamais réunis depuis leur ſéparation, ont auſſi beaucoup plus alteré leurs langues, leſquelles ſont évidemment des Dialectes Huronnes, ainſi que je l'ai remarqué ailleurs (*a*). J'ai auſſi parlé au même endroit de la diviſion, non-ſeulement de la Nation entiere, mais encore de chaque Canton, ou Bourgade, en trois Familles principales; je me contente ici de faire obſerver que l'uniformité, qui regnoit ſur cela dans toute la Nation, & parmi celles, qui en étoient ſorties au tems de la découverte du Canada, eſt une preuve que, ſi les trois

(*a*) Dans le Journal, qui ſert de préliminaire à cette Hiſtoire.

1634.

Familles ne ſont pas trois branches d'une même tige, leur union eſt dumoins d'une très-grande antiquité, & datte de plus haut que de la ſéparation des Iroquois d'avec les Hurons.

Etenduë & Nature du Pays des Hurons.

Le Pays, que ceux-ci occupoient au commencement du dernier ſiécle, avoit le Lac Erié au Sud, le Lac Huron à l'Oueſt, & le Lac Ontario à l'Eſt. Il eſt ſitué entre les quarante-deux & les quarante-cinq dégrés de Latitude Septentrionnale. On y voit des Bourgades aſſez nombreuſes, & la Nation entiere étoit encore compoſée de quarante à cinquante mille Ames, quoique déja beaucoup diminuée par, ſes guerres avec les Iroquois. Ce Pays n'eſt pas, généralement parlant, le plus fertile de toute la Nouvelle France, mais il y a des Cantons, qui le ſont beaucoup, & fût-il auſſi peuplé, que le ſont nos meilleures Provinces, il pourroit ſans peine, s'il étoit bien cultivé, nourrir tous ſes Habitans. D'ailleurs l'air y eſt très-ſain. Nous y avons eu lontems des François en aſſez grand nombre, ils y avoient beaucoup à ſouffrir de la faim & des autres miſeres qu'entraîne la guerre après elle, cependant aucun n'y eſt mort de maladie, & très-peu même y ont été malades.

On y voit de grandes Prairies, qui porteroient du froment & tous les autres grains, qu'on y voudroit ſemer; les Forêts ſont remplies de très-beaux arbres, ſurtout de Cedres d'une groſſeur prodigieuſe, & d'une hauteur proportionnée. Le Pays eſt bien arroſé, & les eaux y ſont fort bonnes. On y trouve, dit-on, des pierres, qui ſe fondent comme le métal, & ont quelques veines d'argent; mais je ne ſçai trop quelle foy on doit ajoûter à ce

1634. qu'on lit dans quelques Relations de deux Animaux aſſez ſinguliers, qui ſont propres de ce Pays, & qu'on ne rencontre point ailleurs. L'un eſt un Oiſeau, qui miaule comme un Chat; l'autre eſt une eſpéce de Liévre, qui chante comme un Oiſeau, & dont la chair eſt fort délicate.

Raiſons de M. de Champlain pour établir une Colonie parmi les Hurons;

Plus d'une raiſon engageoit M. de Champlain à ſouhaiter que les Miſſionnaires accompagnaſſent les Hurons dans leurs Bourgades. Il croyoit ces Sauvages plus propres que les autres à accréditer le Chriſtianiſme. Il vouloit par le moyen de ces Miſſions préparer les voies à l'Etabliſſement, qu'il méditoit de faire dans leur Pays, ſitué très-avantageuſement pour le commerce, & d'où il ſeroit très-aiſé, par le moyen des Lacs, dont il eſt preſque environné, de pouſſer les découvertes juſqu'à l'extrémité de l'Amérique Septentrionale. Enfin il étoit bien aiſe de s'attacher une Nation, de laquelle il y avoit, ce ſemble, beaucoup à craindre & à eſperer pour l'affermiſſement & le progrès de la Colonie Françoiſe. Rien n'étoit plus ſagement penſé; le Malheur de la Nouvelle France fut que ſon Fondateur lui manqua dans le tems, qu'elle avoit plus beſoin de ſon expérience, & que ſes Succeſſeurs, ou ne ſont pas entrés dans ſes vûës, ou n'ont pas été en état de les ſuivre, ni par conſéquent de faire reprendre à la Nation Huronne, tandis qu'il en étoit encore tems, la ſupériorité des armes, que les Iroquois avoient déja commencé de prendre ſur elle.

Et des Miſſionnaires pour y établir le centre de leurs Miſſions.

Les Miſſionnaires de leur côté ſe perſuadoient qu'en fixant le centre de leurs Miſſions dans un Pays, qui étoit en même tems celui du

du Canada, il leur ſeroit aiſé de porter la lumiere de l'Evangile dans toutes les parties de ce vaſte Continent, & rien n'eût empêché l'exécution de ce projet, ſi l'on eût toujours travaillé ſur le plan de M. de Champlain. Déja pluſieurs Nations étoient en commerce avec nous, les Montagnez au-deſſous de Quebec, les Algonquins au-deſſus, aux environs, & dans une Iſle, qui forme la grande Riviere des Outaouais au-deſſus de Montréal, & le reſte ſous le nom de Nipiſſings, ou Nipiſſiriniens, autour d'un Lac de même nom. Enfin les Outaouais, qui étoient répandus en divers endroits de leur Riviere, dont ils ſe prétendoient ſi bien les Maîtres abſolus, qu'ils avoient établi un droit de Péage ſur tous les Canots, qui la remontoient, ou la deſcendoient. 1634.

Il ne manquoit plus que de gagner les Iroquois, & la choſe étoit d'une conſéquence infinie; on y auroit peut-être réuſſi ſans beaucoup de peine, ſi dans le commencement ces Sauvages nous avoient vû aſſez forts pour leur donner la Loy, ou du moins pour faire pancher la balance du côté de leurs Ennemis, qui étoient nos Alliés. Mille Hommes entretenus dans le Pays des Hurons, avec trois ou quatre Fortereſſes euſſent ſuffi pour cela; mais on n'en comprit la néceſſité, que quand il fut trop tard. L'occaſion étoit d'autant plus belle alors de réduire les Iroquois à un accommodement, & peut-être de nous les attacher pour toujours, qu'ils n'avoient encore aucun commerce avec les Hollandois établis dans leur voiſinage, & que nos Alliés étoient très-diſpoſés à ſe réunir pour faire un dernier effort contr'eux.

L'objet préſent étoit donc d'introduire les Les PP. de

1634. Brebouf & Daniel arrivent dans leur Pays.

Miſſionnaires chez les Hurons, & ceux, qu'on avoit deſtinés pour commencer cette bonne œuvre, attendoient avec impatience le retour de quelques Sauvages, qui leur avoient donné parole de les venir chercher. Ils arriverent enfin, mais en ſi petit nombre, & ſi mal équipés, qu'il parut bien qu'ils n'avoient pas deſſein d'accomplir leur promeſſe : ils ne laiſſerent pourtant pas de témoigner d'abord beaucoup de bonne volonté ; mais quand on voulut en venir à l'exécution, ils s'excuſerent ſur ce qu'ils étoient tellement fatigués du voyage, qu'à peine auroient-ils aſſez de force pour reconduire leurs Canots à vuide.

Ce fut en vain qu'on leva cette difficulté, les Peres s'étant offerts de s'embarquer ſeuls avec leur Chapelle, & ſans aucun bagage, & de les aider même à nager ; car rien ne met davantage de mauvaiſe humeur, qu'une propoſition raiſonnable & ſans réplique, faite à des Gens, qui ont prétexté une fauſſe raiſon, pour couvrir leur mauvaiſe volonté. Les Hurons déclarerent enfin la leur par un refus formel & opiniâtre ; ce ne fut qu'après bien des inſtances, & à force de préſens, faits avec plus de zéle, que de prudence, qu'on les fit conſentir à donner place dans leurs Canots aux PP. de Brebeuf & Daniel, & à leur Domeſtique. Le P. Davoſt, qui devoit les accompagner, fut obligé de ſe réſerver pour une autre occaſion.

Le P. Davoſt les ſuit ; ce qu'ils eurent à ſouffrir dans leur voyage.

Il ne l'attendit pas longtems : trois Canots de Hurons ayant abordé peu de jours après aux Trois Rivieres, il y fut reçu aux mêmes conditions, que lui-même & les deux autres Peres avoient propoſées, & que ces Barbares

eurent grand ſoin de leur faire exactement remplir. Deux François s'embarquerent avec le P. Davoſt, & ils arriverent à la fin du mois d'Août au terme de leur voyage, où ils trouverent les deux premiers Jeſuites, qui y étoient arrivés depuis trois ſemaines, mais dans un triſte état. La mauvaiſe humeur de leurs Conducteurs avoient encore été augmentée par les maladies, qui s'étoient miſes parmi eux pendant la route, & elle leur avoit fait eſſuyer bien de fâcheux momens. Ils coururent même plus d'une fois riſque d'être aſſommés, ou dégradés, ſans vivres & ſans guide, dans des endroits, abſolument déſerts. 1634.

D'ailleurs on ne leur fit aucune grace ſur ce qu'ils avoient promis de nager : exercice infiniment pénible, quand il eſt continué, & qu'on n'y eſt pas fait : enfin l'un d'eux perdit une partie de ſes hardes, qui lui furent volées. Les Hurons avoient déja dans l'eſprit des François la réputation d'être hardis & habiles voleurs ; ils ne ſont pas aujourd'hui les ſeuls ; & parmi ceux-mêmes, en qui l'on a trouvé plus de déſintéreſſement & de fidélité, il faut excepter les choſes comeſtibles ; objet trop tentant pour des Sauvages toujours affamés, & accoûtumés à regarder comme de droit commun tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

Premiere Miſſion fixe parmi les Hurons.

De pareils préliminaires n'étoient pas, ce ſemble, capables de faire augurer bien aux Miſſionnaires, du ſuccès de leur entrepriſe. Ces Religieux furent néanmoins regardés d'aſſez bon œil dans les Bourgades, qu'ils parcoururent : ce qui n'empêcha point que ſe trouvant au milieu d'un Peuple capricieux & féroce, ſans apui & ſans reſſource, & ſelon

1634. la parole de JESUS-CHRIST, comme des Brebis au milieu des Loups, ils n'euſſent beaucoup à ſouffrir, & ne fuſſent dans un danger preſque continuel de la vie. Mais pour les Hommes Apoſtoliques, ce ſont-là les gages les plus aſſûrés d'une abondante récolte, & ceux-ci pleins d'une confiance fondée ſur les promeſſes du Maître de la moiſſon, ſongerent d'abord à mettre au plûtôt la main à l'œuvre. Ils ſe fixerent dans une Bourgade nommée *Iouhatiri*; ils commencerent par y dreſſer une petite Chapelle, qu'ils dédierent à S. Joſeph, & ils donnerent même à la Bourgade le nom de ce S. Patriarche.

Difficultés, qu'on rencontre pour la converſion des Sauvages

Les fruits, qu'ils retirerent de leurs travaux la premiere année, ne furent pas conſiderables; ils ſe réduiſirent au Baptême de cinq ou ſix Adultes, mais ils en furent conſolés par le bonheur, qu'ils eurent d'aſſûrer le ſalut éternel d'un grand nombre d'Enfans, qui expirerent immédiatement après avoir reçu la robe de Juſtice. La difficulté, que ces Miſſionnaires trouvoient à convertir ce Peuple, ne venoit pas de celle, qu'ils avoient à s'en faire écouter, ni même à les faire convenir que la Religion Chrétienne eſt fondée en raiſon. A la verité on ne doit point s'imaginer qu'un Sauvage ſoit convaincu, dès qu'il paroît approuver ce qu'on lui a expoſé, parce que tous en général ne haïſſent rien tant que la diſpute, & que tantôt par pure complaiſance, tantôt en vûë de quelque intérêt, & plus ſouvent encore par indolence & par pareſſe, ils donnent toutes les marques d'une entiere conviction ſur des choſes, auſquelles ils n'ont pas fait la moindre attention, ou qu'ils n'ont pas comprifes.

1635.

On en a vû fréquenter nos Egliſes pendant des années entieres, avec une aſſiduité, une modeſtie, une réverence extérieure, & tout ce qui peut marquer un deſir ſincere de connoître & d'embraſſer la verité, puis ſe retirer en diſant froidement au Miſſionnaire, qui ſe flattoit de l'eſperance de les engendrer bientôt à JESUS-CHRIST : » Tu n'avois perſonne pour « prier avec toi, j'ai eu compaſſion de ta ſolitu- « de, & j'ai voulu te tenir compagnie : à préſent « que d'autres veulent bien te rendre le même « ſervice, je me retire. « J'ai appris ce fait d'un « Miſſionnaire, à qui la choſe étoit arrivée à Michillimakinac. J'ai même lu quelque part que quelques-uns avoient porté la diſſimulation, ou la complaiſance, juſqu'à demander & recevoir le Baptême, & à remplir quelque tems avec édification tous les devoirs du Chriſtianiſme, enſuite déclarer qu'ils ne l'avoient fait, que pour contenter le Pere, qui les preſſoit de changer de Religion. 1635.

D'autre part ce n'eſt pas toujours une preuve que ces Barbares ne ſont point convaincus des vérités, qu'on leur annonce, quand ils refuſent de s'y ſoûmettre. Il s'en eſt rencontré, à qui il ne reſtoit plus aucun doute ſur les articles de notre Foi les plus incompréhenſibles, & qui en faiſoient publiquement l'aveu, ſans vouloir entendre à ſe convertir. Endurciſſement déplorable, mais dont on doit être d'autant moins ſurpris, qu'on en voit tous les jours des exemples dans le ſein même du Chriſtianiſme. Un Iroquois étant au lit de la mort, il tomba du feu ſur la robe, dont il étoit couvert ; comme il vit qu'on ſe mettoit en devoir de l'éteindre : » Ce n'eſt pas la peine, dit-il, «

1635. » je ſçai que je dois brûler pendant toute l'éter-
» nité ; commencer un peu plus tôt, ou un peu
» plus tard, cela ne vaut pas le ſoin, que vous
» vous donnez. » D'anciens Miſſionnaires m'ont aſſûré que ces traits de déſeſpoir n'étoient pas auſſi rares, qu'on pourroit naturellement le croire.

Mais ce ne fut pas ſitôt qu'on vint à bout d'arracher de pareils témoignages en faveur de la verité, de la bouche même de ceux, qui fermoient les yeux à la lumiere, ni de la faire triompher des préjugés de la naiſſance & de l'éducation, parmi des Peuples groſſiers & ſuperſtitieux. Les véritables & ſolides converſions furent même lontems très-rares. Ce n'eſt que dans la patience, que le Sauveur a promis qu'on recueilleroit des fruits abondans de la prédication de l'Evangile, & les Miſſionnaires du Canada comprirent d'abord combien cette vertu leur étoit néceſſaire, par les fréquentes expériences, qu'ils eurent de la duplicité, & des autres défauts des Peuples, confiés à leur vigilance & à leur zéle.

Conduite des Hurons à leur égard.

Quelques Hurons prirent dans les commencemens un parti, qui déconcerta d'abord ces Religieux : « Tu nous débites de fort belles
» choſes, dit l'un d'eux au P. de Brebeuf, & il
» n'y a rien dans tout ce que tu nous enſeignes,
» qui ne puiſſe être vrai ; mais cela eſt bon pour
» vous autres, qui êtes venus d'au-delà des Mers.
» Ne vois-tu pas que puiſque nous habitons un
» Monde ſi différent du vôtre ; il doit y avoir
» auſſi un autre Paradis pour nous, & par con-
» ſéquent un autre chemin pour y arriver. »
Fermes ſur ce principe, & n'oppoſant à tout ce qu'on pouvoit leur dire, pour leur en faire

toucher au doigt l'extravagance, que des raiſonnemens trop abſurdes pour être ſérieuſement réfutés, ils ne donnoient aucune eſpérance de converſion, que celle, qui eſt le fruit de la confiance en Dieu. C'eſt dans ces rencontres, qu'un Ouvrier Apoſtolique reconnoît d'une maniere bien ſenſible, qu'il n'appartient qu'à celui, qui a fait le cœur de l'Homme, de le toucher & de le changer. Cette connoiſſance l'humilie, & l'humiliation le diſpoſe à devenir un inſtrument propre pour exécuter ces miracles de la grace de JESUS-CHRIST. 1655.

Efforts des Jongleurs pour empêcher les progrès de la Foy.

Aux obſtacles, qui naiſſoient du caractére de ces Peuples, & à ceux, que formoient leurs paſſions, il s'en joignoit d'extérieurs, & les plus difficiles à ſurmonter étoient ceux, qu'y apportoient les Jongleurs. Ces Charlatans, qui craignoient de perdre la conſidération, où les mettoit l'exercice de leur art, ſi les Miſſionnaires s'accréditoient dans le Pays, entreprirent de les rendre odieux & mépriſables, & ils n'eurent pas dans ces commencemens beaucoup de peine à y réuſſir; non-ſeulement parce qu'ils avoient à faire à une Nation exceſſivement ſuperſtitieuſe & ombrageuſe, mais encore parce que pluſieurs s'étoient déja mis dans la tête, que la Religion des François ne leur convenoit point, & qu'elle leur ſeroit même funeſte, ſi elle s'établiſſoit parmi eux.

Autres difficultés.

Les Jongleurs vinrent donc aiſément à bout de rendre ſuſpectes toutes les démarches des Peres, & ſurtout leurs Prieres, qu'ils faiſoient regarder comme des maléfices; en ſorte que ces Religieux étoient obligés de ſe cacher pour réciter leur Office, & pour s'acquitter des autres Exercices de dévotion. Si l'on ajoûte à

1635. ces préjugés fâcheux, qu'il s'agiſſoit de reformer preſque toutes les idées d'un Peuple jaloux de la réputation, où il étoit, de penſer mieux que les autres, d'impoſer des Loix ſeveres, & des obligations étroites à des Hommes, qui mettoient leur gloire, & faiſoient conſiſter leur bonheur à n'être gênés ſur rien : Si l'on ſe repréſente tout ce que le libertinage du cœur, ſi difficile à réprimer, quand il n'a jamais eu de frein, oppoſoit aux ſaintes maximes du Chriſtianiſme dans des Barbares, qui ne connoiſſoient point d'autres regles, que celles d'une raiſon corrompuë, & d'une nature accoûtumée à ſuivre toutes ſes inclinations, on comprendra en quelle ſituation ſe trouverent trois Etrangers, auſquels des Hommes, tels que je viens de les dépeindre, commençoient déja d'imputer tous leurs malheurs.

Il eſt vrai que les Hurons ſe trouvoient alors dans une ſituation bien triſte ; car non-ſeulement cette Nation, autrefois ſi floriſſante, & qui depuis un tems infini avoit toujours été regardée comme la Maîtreſſe des autres, n'oſoit preſque plus tenir en campagne devant les Iroquois ; mais elle étoit encore en proye aux maladies, qui achevoient de la dépeupler. Avec des eſprits bien faits, & capables de ſe mettre au-deſſus des préjugés, rien n'eût été plus aiſé que de profiter de l'excès de leurs malheurs, pour les faire recourir à l'Auteur de tous les biens ; mais perſuadés que la préſence des Miſſionnaires avoit mis le comble à leurs maux, à tout ce qu'on leur diſoit pour les convaincre de la ſupériorité du Dieu des Chrétiens ſur les Eſprits, qu'ils adoroient, » Chaque Nation, répondoient-ils, a ſes Dieux,

notre malheur eſt d'en avoir, qui ſoient plus foibles que le vôtre, & qui ne puiſſent l'empêcher de nous détruire. » 1635.

Merveilles opérées, & leurs effets.

Pour guérir ſur cela leur imagination, pendant une ſéchereſſe, qui menaçoit le Pays d'une famine univerſelle, le P. de Brebeuf s'adreſſa au Ciel, & ſa Priere fut ſuivie d'une pluye abondante; il fit la même choſe en une autre occaſion, & avec le même ſuccès: & ces merveilles firent ceſſer pour quelque tems les murmures. Le grand nombre d'Enfans moribonds, qu'on avoit vû baptiſer, & mourir immédiatement après, avoit encore donné lieu à ces pauvres Aveugles de juger que le Baptême étoit un ſort, que ces Peres jettoient pour faire mourir les Enfans; mais il arriva que quelques Malades, dont on n'eſperoit plus rien, recouvrerent une ſanté parfaite au moment qu'ils reçurent le Sacrement de la régéneration, & ces guériſons ineſperées firent revenir les mieux diſpoſés, mais pour peu de tems; l'impreſſion, que faiſoient ſur leurs eſprits des événemens ſi merveilleux, s'effaçoit bientôt, & c'étoit toujours à recommencer.

Quelquefois l'ignorance profonde de ces Barbares, qui leur faiſoit ſi ſouvent attribuer à des cauſes ſurnaturelles, bien des choſes, où il n'y avoit rien, qui paſſât les forces de la nature, les jettoit dans une extrêmité oppoſée, comme il arrive à ceux, que la crainte de paſſer pour trop crédules, précipite dans une incrédulité, que la raiſon même déſavouë; mais ces retours d'un eſprit, qui ſe met à contretems & ſans régle certaine en garde contre la Religion, étoient aſſez rares parmi un Peu-

1635-36. ple, qui s'occupe très-peu de ce qui ne frappe pas les ſens, & c'étoit preſque toujours de l'excès de ſa crédulité, que naiſſoient les embarras & les inquiétudes des Ouvriers Apoſtoliques.

Tout ce que ces Sauvages voyoient entre leurs mains, & dont ils ne connoiſſoient pas l'uſage, c'étoit ſelon eux des ſorts, deſtinés à les faire périr, ou du moins, à leur attirer quelque nouveau malheur. Il falloit toujours tenir ſous la clef juſqu'aux moindres Ornemens de la Chapelle, & l'on fut même obligé de faire diſparoître une Pendule & une Girouette, dont l'une, diſoient ces Barbares, leur apportoit la mort, & l'autre leur donnoit toujours le mauvais tems. Excès déplorable ſans doute, mais moins criminel devant Dieu, que l'égarement qui entraîne tant de faux Sçavans dans l'irreligion, ſi l'on a égard à l'ignorance, qui y entraînoit ces Barbares, dénués de toutes les connoiſſances naturelles, par le moyen deſquelles ils auroient pu s'élever avec la grace de JESUS-CHRIT à reconnoître l'Auteur de la Nature.

Conduite des Miſſionnaires.

La fermeté & la grandeur d'ame, dont les trois Religieux donnerent de grandes preuves au milieu des périls, qui les environnoient; les raiſonemens ſenſibles, dont ils uſoient pour ſe mettre à la portée de leurs Auditeurs; les explications naturelles & palpables, qu'ils donnoient de tout ce qu'ils voyoient leur cauſer le moindre ſoupçon; & l'inalterable patience, avec laquelle ils enduroient les plus indignes traitemens, effacerent avec le tems les impreſſions ſiniſtres, qu'on avoit priſes contr'eux, & non-ſeulement ils parvinrent à

calmer les premieres fureurs d'un Peuple, que les Suppôts de Satan ne ceſſoient point d'aigrir & d'irriter contr'eux; ils réuſſirent encore à prendre ſur leurs eſprits un grand aſcendant: mais cela n'arriva que peu à peu, & après bien des années de ſouffrances. 1635-36.

Ce qui ſe paſſe dans un Conſeil.

Le P. de Brebeuf fut un jour appellé à un Conſeil Général; il y alla, & y fut reçu de maniere à lui faire juger que ſa perte étoit réſoluë. On commença par lui reprocher tous les maux que ſouffroit la Nation depuis ſon arrivée dans le Pays, & on ſe mit en devoir de lui prouver que ces maux ne pouvoient avoir d'autre cauſe, que ſes malefices, & ceux de ſes Compagnons. Le Serviteur de Dieu, ſans paroître troublé du péril, où il ſe trouvoit, expoſa d'abord les principes généraux de la Doctrine Chrétienne: il prouva enſuite que les fleaux, dont ils étoient accablés depuis quelque tems, pourroient bien être des coups de la Juſtice du Dieu, qu'il leur prêchoit; que ce Dieu, qui étoit la Sainteté même, puniſſoit par-là les déſordres, qui s'étoient introduits parmi eux, & que jaloux de ſa gloire, il ſe vengeoit du refus obſtiné, qu'ils faiſoient de le reconnoître pour leur Créateur, & leur Souverain Seigneur.

Quelques-uns voulurent lui repliquer, mais il leur ferma la bouche, en leur faiſant comprendre l'abſurdité de leurs principes. Il reprit enſuite ſon diſcours, & dit qu'avant qu'on leur eût annoncé JESUS-CHRIST, leur infidélité pouvoit avoir quelque ſorte d'excuſe; mais que puiſqu'ils ne pouvoient plus prétexter leur ignorance, ils ſeroient inexcuſables, s'ils perſiſtoient dans leur obſtination: Que

1635-36. juſques-là ce Dieu auſſi bon que juſte, les avoit châtiés en Pere; qu'il ſe laſſeroit peut-être bientôt, & prendroit une verge de fer, qui les écraſeroit. Alors pluſieurs le prierent de les inſtruire: il le fit, & parla aſſez longtems. On parut l'écouter avec plaiſir, ſans que néanmoins perſonne ſe déclarât. Comme il ſortoit de la Cabanne, il fut bien ſurpris de voir tomber mort à ſes pieds d'un coup de hache un de ceux, qui en toutes rencontres s'étoient plus ouvertement déclarés contre la Religion Chrétienne: il crut que c'étoit à lui, qu'on en avoit voulu, il s'arrêta, & demanda ſi on » ne s'étoit point mépris? « Non, répondit » celui, qui avoit fait le coup, ce Malheureux » étoit un Sorcier, dont on a jugé à propos de » délivrer le Village. »

Nouvelle perſécution qui s'appaiſe d'abord.

Quelque tems après les vexations recommencerent avec plus de fureur que jamais, & ce renouvellement de perſécution fut cauſé par quelques Sauvages, qui revenoient des environs de Manhatte. Ils publierent que les Européens (*a*) établis dans ces quartiers-là les avoient avertis de ſe garder des Religieux François, que c'étoit des Hommes pernicieux, qui portoient par tout le trouble & la déſolation, & que pour cette raiſon on ne les ſouffroit point en Hollande. Mais cet orage ne dura point, les plus ſages d'entre les Hurons, qui avoient commencé à ouvrir les yeux, firent obſerver que dans une affaire de cette importance, il ne falloit s'en rapporter qu'à ſoi-même; que la prudence demandoit qu'on examinât le caractere, & les démarches de ceux, dont on leur diſoit tant de mal, & en

(*a*) Les Hollandois.

qui après tout on n'avoit encore rien remarqué, qui reſſemblât au portrait odieux, qu'en faiſoient des Etrangers, qui pouvoient être leurs Ennemis. 1635-36.

Mais ce qui plus que toute autre choſe, donna lieu de juger que le jour des miſericordes approchoit pour la Nation Huronne, c'eſt que les afflictions, qui juſques-là avoient été pour elle un ſujet de ſcandale, commencerent à la diſpoſer aux impreſſions de la Grace. Si rien ne prouve mieux la divinité, que ce pouvoir, qu'elle a de ſe faire reconnoître dans l'adverſité, ceux qui prêchent la Foy aux Infidéles, n'ont point de marque plus ſenſible, que Dieu a pris poſſeſſion de leur cœur, que quand il les attire à ſoi par la voye des tribulations. Les preſſentimens des Miſſionnaires ſe trouverent juſtes, & leurs eſperances bien fondées. Pluſieurs Chefs des plus conſiderés dans la Nation ſe déclarerent pour la Religion Chrétienne, & demanderent le Baptême avec de grandes inſtances. Mais quelque avantage qu'il y eût à eſperer de pareilles conquêtes, les Peres ne crurent pas qu'il convînt d'accorder ſi aiſément à ces nouveaux Proſelytes ce qu'ils ſouhaitoient. Plus ils étoient capables de contribuer par leur crédit à la converſion des autres, plus on eſtima néceſſaire de les éprouver, & de s'aſſûrer de leur conſtance. La parole de Dieu commence à fructifier parmi les Hurons.

On s'appliqua ſurtout à les bien inſtruire, afin de les mettre en état de rendre raiſon de leur Foy, & de répondre aux difficultés, qu'on pourroit leur faire. Car il ne faut pas s'imaginer que les Miſſionnaires n'ayent eu à combattre dans les Sauvages, que leur bruta- Pourquoi on differe le Baptême de quelques Chefs.

1635-36. lité, & de ridicules préjugés. Quand ces Peuples n'auroient pas tout le fond d'eſprit & de bon ſens, que leur ont trouvé ceux, qui les ont le plus pratiqués, l'expérience de tous les tems & de tous les Pays a fait voir, que comme les Hommes les plus foibles trouvent des forces dans la néceſſité preſſante de défendre leur vie contre un injuſte Agreſſeur, de même les eſprits les moins pénétrans ne manquent jamais de raiſons ſpécieuſes, pour ſe diſpenſer de ſe rendre, quand il s'agit de recevoir une Doctrine, contre laquelle toutes leurs paſſions ſe révoltent. Auſſi ai-je ſouvent oüi d'anciens Miſſionnaires aſſûrer, que des Sauvages leur avoient propoſé tout ce que les plus Sçavans d'entre les Grecs & les Romains avoient objecté aux premiers Apologiſtes du Chriſtianiſme.

Ce qui rend ce Peuple plus docile.

Mais trois choſes ſurtout ſervirent infiniment à faire revenir les Hurons de leurs préjugés, & à les prémunir contre la ſéduction, qui les avoit ſi longtems retenus dans l'erreur. Ils firent en premier lieu des réflexions très-ſolides ſur la Sainteté de la Religion, qu'on leur prêchoit, & ſur la pureté de ſa Morale. On fut extrêmement ſurpris de les entendre s'exprimer ſur ces deux points en Hommes, à qui rien n'avoit échapé des maximes & des principes du Chriſtianiſme, & qui comprenoient fort bien la liaiſon de ces principes avec les conſéquences, qu'en tiroient leurs Inſtructeurs. En ſecond lieu, ils conçurent bientôt une haute idée de ces Religieux; ils ne ſe laſſoient point d'admirer leur capacité, leur prudence, la juſteſſe & la force de leurs raiſonnemens. Les grands exemples de vertu, qu'ils

leur voyoient pratiquer, faiſoient encore plus d'impreſſion ſur eux ; ils étoient ſurtout frappés de leur courage, de leur déſintéreſſement & du mépris, qu'ils faiſoient de la vie : & il ne leur paroiſſoit pas raiſonnable de croire que de tels Hommes ſe trompaſſent ſur le fait de la Religion. 1635-36.

En troiſiéme lieu, ils convenoient qu'il falloit avoir perdu le ſens, pour s'imaginer que des Perſonnes, qui n'avoient aucun intérêt à les engager dans l'erreur, euſſent voulu, uniquement à ce deſſein, entreprendre de ſi longs voyages, courir tant de riſques, s'expoſer à tant de fatigues, s'exiler ſi loin de leurs Amis & de leurs Proches, pour paſſer leur vie avec des inconnus, & y demeurer malgré le mauvais accueil, qu'ils en avoient reçu, & la maniere, dont ils continuoient d'en être traités. Ces réfléxions, qui n'étoient d'abord faites que par un petit nombre de Particuliers, moins attachés à leurs préventions, ſe communiquerent bientôt à la Multitude, & changerent tout à coup la face des choſes ; mais les Miſſionnaires avoient encore une raiſon d'aller bride en main avec ce Peuple, & de ne pas recevoir au nombre des Néophytes tous ceux, qui ſe préſentoient.

Ils portent un peu trop loin leurs précautions.

C'étoit la difficulté, qu'ils avoient rencontrée dans la plûpart, à renoncer à quantité de pratiques, indifferentes en elles-mêmes, mais qu'ils ſoupçonnoient n'être pas exemptes de ſuperſtition. Ces Sauvages avoient beau leur proteſter qu'ils n'y reconnoiſſoient rien de ſurnaturel, tout leur paroiſſoit ſuſpect de la part d'une Nation diſſimulée, & portée par un penchant preſqu'invincible à tout attribuer

1635-36. aux Genies. Après tout, quelque louables, que ſoient en cette matiere la défiance & l'exactitude, elles ne doivent pas être exceſſives; quelques-uns ont avoué dans la ſuite qu'ils les avoient portées un peu plus loin, qu'il ne convenoit, & que par-là ils avoient retardé l'œuvre de Dieu.

Différens caractéres des autres Nations.

Ce que l'on faiſoit dans le Pays des Hurons pour y établir la Foy, ou du moins pour y préparer les cœurs de ces Sauvages, on le faiſoit aux Trois Rivieres, qui commençoient à être l'abord des Nations Septentrionnales, au voiſinage de Quebec, & à Tadouſſac, pour attirer dans le ſein de l'Egliſe les Algonquins, les Montagnez, & généralement tous ceux, avec qui les François faiſoient quelque commerce. Les difficultés étoient preſqu'égales par tout dans les commencemens, mais differentes ſelon les divers caracteres des Peuples, qu'on avoit entrepris d'inſtruire. Beaucoup de ſuperſtition dans les uns & dans les autres; ici plus de groſſiereté, mais plus de ſimplicité; plus d'extravagances à eſſuyer, mais plus de facilité à les réprimer: des eſprits plus durs, mais des cœurs plus dociles: plus de fatigues encore & de travaux à endurer, ſurtout quand on étoit obligé de ſuivre ces Barbares dans leur chaſſe d'hyver, (a) mais moins de riſques à courir. Il y avoit auſſi beaucoup moins à combattre pour perſuader ces derniers, mais on trouvoit plus de reſſource dans les refléxions, & dans la pénétration des premiers. Outre que la vie errante, que menoient les Nations Algonquines, ne permettoit jamais de compter ſur

(a) Voyez le Journal.

les Particuliers, & qu'une abſence de quelques mois ruinoit ſouvent les travaux de pluſieurs années. 1635-36.

La Grace opéroit auſſi fort diverſement dans les uns & les autres : elle trouvoit dans les Hurons des cœurs plus rebelles, mais plus de conſtance dans le bien, lorſqu'ils l'avoient embraſſé. Ils donnoient plus d'eſperance d'un progrès ſuivi, mais il étoit plus lent. Les Algonquins offroient à la Grace un cœur plus facile à préparer, & ils lui oppoſoient des obſtacles plus aiſés à ſurmonter ; mais elle y rencontroit moins de ſolidité, & moins de diſpoſition aux grandes vertus. Elle triompha des uns & des autres, elle corrigea ce qu'ils avoient de défectueux ; mais il en coûta bien des ſueurs, & du ſang à pluſieurs de ceux, dont elle ſe ſervit pour operer de ſi merveilleux changemens. Progrès de la Religion.

Cependant la Nouvelle France ſe peuploit de jour en jour, & la pieté y croiſſoit avec le nombre de ſes Habitans. Rien peut-être ne contribua davantage à cet heureux progrès, qu'un Etabliſſement, qui y fut commencé à la fin de l'année 1635. Dix ans auparavant, c'eſt-à-dire, dans le tems, que les Jeſuites paſſerent en Canada pour la premiere fois, René ROHAULT, Fils ainé du Marquis de GAMACHE, ayant obtenu l'agrément de ſa Famille pour entrer dans la Compagnie de JESUS, ſes Parens, qui l'aimoient avec tendreſſe, & qui apprirent de lui-même qu'il ſouhaittoit avec ardeur, que l'on fondât un College à Quebec, voulurent encore lui donner cette ſatisfaction. Ils en écrivirent au P. Mutio VITELLESKI, Général des Je- Fondation du College de Quebec.

1635-36. ſuites, & lui offrirent ſix mille écus d'or pour cette Fondation. Le preſent fut accepté avec reconnoiſſance, mais la priſe de Quebec par les Anglois ſuſpendit l'exécution de ce projet.

Premier effet de cette fondation.

Il fallut enſuite attendre quelque tems que la Capitale eût pris quelque forme, & que ſes Habitans fuſſent en état de profiter de ce ſecours. Enfin l'affaire fut commencée au mois de Decembre 1635. mais la joye, qu'on en reſſentit, fut bientôt troublée par la perte, que fit peu de jours après la Colonie Françoiſe de ſon Gouverneur. Il mourut à Quebec vers la fin de cette même année, généralement regretté, & avec raiſon. M. de Champlain fut ſans contredit un Homme de mérite, & peut être à bon titre appellé le Pere de la Nouvelle France. Il avoit un grand ſens, beaucoup de pénétration, des vûës fort droittes, & perſonne ne ſçut jamais mieux prendre ſon parti dans les affaires les plus épineuſes. Ce qu'on admira le plus en lui, ce fut ſa conſtance à ſuivre ſes Entrepriſes, ſa fermeté dans les plus grands dangers, un courage à l'épreuve des contretems les plus imprevus, un zéle ardent & déſintéreſſé pour la Patrie, un cœur tendre & compatiſſant pour les Malheureux, & plus attentif aux intérêts de ſes Amis, qu'aux ſiens propres, & un grand fond d'honneur & de probité. On voit en liſant ſes Mémoires, qu'il n'ignoroit rien de ce que doit ſçavoir un Homme de ſa profeſſion: on y trouve un Hiſtorien fidéle & ſincere, un Voyageur, qui obſerve tout avec attention, un Ecrivain judicieux, un bon Géometre, & un habile Homme de Mer.

Mais ce qui met le comble à tant de bonnes qualités, c'eſt que dans ſa conduite, comme dans ſes Ecrits, il parut toujours un Homme véritablement Chrétien, zélé pour le ſervice de Dieu, plein de candeur & de Religion. Il avoit accoûtumé de dire, ce qu'on lit dans ſes Mémoires, « Que le ſalut d'une ſeule « Ame, valoit mieux que la conquête d'un Em- « pire, & que les Rois ne doivent ſonger à « étendre leur Domination dans les Pays, où « regne l'Idolâtrie, que pour les ſoûmettre à « JESUS-CHRIST. Il parloit ainſi ſurtout pour « fermer la bouche à ceux, qui prévenus mal-à-propos contre le Canada, demandoient de quelle utilité ſeroit à la France, d'y faire un Etabliſſement ? On ſçait que nos Rois ont toujours parlé comme lui ſur cet article, & que la converſion des Sauvages a été le principal motif, qui les a plus d'une fois empêché d'abandonner une Colonie, dont notre impatience, notre inconſtance, & l'aveugle cupidité de quelques Particuliers, ont ſi long-tems retardé le progrès. Il ne manqua à M. de Champlain, pour lui donner des fondemens plus ſolides, que d'être plus écouté de ceux, qui le mettoient en œuvre, & d'être ſecouru à propos. La maniere, dont il vouloit s'y prendre, n'a été que trop juſtifiée par le peu de ſuccès, qu'ont eu des maximes & une conduite contraires. 1635-36.

Leſcarbot lui a reproché d'avoir été trop credule ; c'eſt le défaut des ames droittes, & on ne ſçauroit en effet lui paſſer ce qu'il dit du *Gourou*, & de la figure monſtreuſe des Sauvages *Armouchiquois*. Il avoit été trompé par un Malouin, nommé PREVERT, lequel

1635-36. prenoit ſouvent plaiſir à inventer de pareils contes, qu'il débitoit avec beaucoup d'aſſurance ; comme quand il proteſta un jour en préſence de M. de Pourtrincourt qu'il avoit vû un Sauvage jouër à la croſſe avec le Diable. On lui demanda de quelle figure étoit ce Diable, & il répondit qu'il n'en avoit vû que la croſſe, qui paroiſſoit maniée par une main inviſible. Champlain ne pouvoit pas comprendre qu'un Homme, qui n'avoit aucun intérêt à mentir, le fît de gayeté de cœur, & crut de bonne foi tout ce que lui diſoit Prevert. Dans l'impoſſibilité d'être ſans défaut, il eſt beau de n'avoir que ceux, qui ſeroient des vertus, ſi tous les Hommes étoient ce qu'ils doivent être.

Pour revenir au College de Quebec, les Jeſuites ne differerent point à remplir les obligations, qu'ils venoient de contracter, en acceptant cette Fondation. Ils en comprenoient toute l'importance, & rien en effet ne pouvoit venir plus à propos pour l'avancement de la Colonie. Quantité de François aſſurés de pouvoir procurer à leurs Enfans une éducation, qu'on ne trouvoit pas alors dans bien des Villes du Royaume, ſe fixerent dans la Nouvelle France, & les Sauvages, auſquels on eut ſoin de faire enviſager l'utilité, qui pouvoit leur revenir d'un tel Etabliſſement, ſe rendirent de toutes parts en grand nombre aux environs de Quebec.

Comme on ne manquoit jamais, quand ils venoient au College, de les bien regaler, en leur donnant la nourriture du corps, on les rendoit dociles pour recevoir celle de l'ame, & quelques-uns confierent avec joye leurs En-

sans à des Perſonnes, qui vouloient bien ſe charger de les nourrir & de les élever. Par ce moyen on les apprivoiſoit de plus en plus, & à meſure qu'ils s'attachoient d'affection à la Nation Françoiſe, on les trouvoit mieux diſpoſés à devenir de bons Chrétiens. Il eſt hors de doute que, ſi on avoit pu entretenir toujours dans cette Maiſon un certain nombre d'Enfans Sauvages, les progrès du Chriſtianiſme auroient été plus prompts & plus durables parmi ces Peuples; mais outre que les fonds n'étoient pas ſuffiſans pour ſoûtenir cette bonne œuvre, on y rencontra dans la ſuite d'autres difficultés, qu'il ne fut pas poſſible de vaincre, & dont je parlerai tout à l'heure. 1636.

Les bons exemples de ceux, en qui ils ne manquent jamais d'être efficaces, quand ils ſont accompagnés de ſageſſe & de force, aiderent auſſi beaucoup à former dans cette nouvelle Peuplade de véritables Fidéles. M. de MONTMAGNY, qui ſucceda à M. de Champlain dans le Gouvernement du Canada, & M. de LISLE, qui commandoit aux Trois Rivieres, tous deux Chevaliers de Malte, faiſoient hautement profeſſion d'une piété, qui convenoit à leur Etat, & montroient pour le bon ordre un zéle, dont leur fermeté & leur exactitude aſſûroient le ſuccès. Le Service divin ſe célébroit avec décence, & avec toute la pompe, que permettoit la pauvreté des Habitans; mais la pieté & la modeſtie ſont les vrais ornemens des Temples d'un Dieu, qui n'eſt jaloux que d'être adoré en eſprit & en vérité; & ces vertus regnoient avec éclat parmi les nouveaux Colons.

M. de Montmagny Gouverneur de la Nouvelle France.

1636.

Projet d'un Seminaire, pour les Enfans des Sauvages.

Un des premiers ſoins du Chevalier de Montmagny, quand il eut pris connoiſſance des affaires de ſon Gouvernement, fut de mettre en regle le Séminaire, qu'on avoit projetté l'année précédente, pour les Enfans des Sauvages, dans le College des Jeſuites; & on crut devoir commencer par ceux des Hurons, dont pluſieurs Familles venoient d'embraſſer le Chriſtianiſme. On jugea d'ailleurs que ce ſeroit autant d'ôtages, qui répondroient de la fidélité de leurs Parens: on invita donc les Hurons Chrétiens à envoyer leurs Enfans à Quebec, pour y être inſtruits des principes de la Religion, & formés aux bonnes mœurs: ils ne firent d'abord aucune difficulté, ils promirent tout; mais quand il fut queſtion d'exécuter leurs promeſſes, d'un aſſez grand nombre d'Enfans, ſur leſquels on avoit compté, à peine le P. Daniel, qui s'étoit chargé de les conduire, en put embarquer trois ou quatre, dont les Parens étoient abſens: encore ne put-il les mener que juſqu'aux Trois Rivieres, où leurs Peres les ayant rencontrés, les lui enleverent, quoiqu'ils euſſent conſenti à leur voyage. Cette conduite au reſte ne ſurprit point le Miſſionnaire, qui connoiſſoit déja l'attachement extrême de ces Barbares pour leurs Enfans, & leur repugnance invincible à s'en ſéparer.

Grand nombre de Miſſionnaires chez les Hurons.

Le P. Daniel étoit trop près de Quebec, pour n'y pas faire un tour, avant que de reprendre le chemin de ſa Miſſion; & une Lettre du P. le Jeune nous le repréſente arrivant au Port dans un Canot, l'aviron à la main, accompagné de trois ou quatre Sauvages, les pieds nuds, épuiſé de forces, ſon Breviaire

pendu à ſon cou, une chemiſe pourrie, & une ſoutane toute déchirée ſur ſon corps décharné; mais avec un viſage content, charmé de la vie, qu'il menoit, & inſpirant par ſon air & par ſes diſcours l'envie d'aller partager avec lui des croix, auſquelles le Seigneur attachoit tant d'onction. Pluſieurs y furent en effet, & avant la fin de cette année 1636. on comptoit déja ſix Prêtres diſperſés dans les differentes Bourgades Huronnes, où pluſieurs François les avoient ſuivis. 1636.

L'occaſion étoit favorable pour faire dans ce Pays un bon Etabliſſement; l'interêt des Sauvages, & celui des François le demandoient également: M. de Champlain n'avoit rien eu tant à cœur, & M. le Chevalier de Montmagny, ſur cela, comme ſur tout le reſte, étoit entré dans toutes les vûës de ſon Prédéceſſeur; mais il manquoit d'Hommes & de finances. Excepté le commerce des Pelleteries, qui alloit aſſez bien, mais qui n'enrichiſſoit guére que les Traittans, & un petit nombre de Colons, tout languiſſoit faute de ſecours: de ſorte que les Faſtes de la Nouvelle France, pendant ces premieres années, ne parlent preſque que des travaux Apoſtoliques des Miſſionnaires parmi les Sauvages, dont ils rapportent un détail bien édifiant; il fut alors extrêmement goûté en France, mais il trouveroit aujourd'hui bien peu de Lecteurs. La Colonie languit.

Il n'eſt pas aiſé de comprendre par quelle fatalité une Compagnie auſſi puiſſante que celle, qui régiſſoit le Canada, & qui regardoit ce grand Pays comme ſon Domaine, abandonnoit ainſi une Colonie, dont on avoit conçu de ſi grandes eſperances, & où le mer-

1636. veilleux concert de tous les membres, qui la compoſoient, le ſeul peut-être, qu'on avoit vû auſſi parfait dans le Nouveau Monde, répondoit du ſuccès de toutes les Entrepriſes, qu'on y auroit tentées, ſi les cent Aſſociés avoient voulu faire les avances néceſſaires. Ce qu'il y eut de plus triſte, c'eſt que les eſperances, dont pluſieurs Nations s'étoient flattées, que notre alliance les mettroit en état de réduire leurs Ennemis, fut ce qui les fit plutôt ſuccomber, parce que comptant ſur les ſecours qu'elles attendoient de nous, & qui leur manqua au beſoin, elles ne furent pas aſſez ſur leurs gardes.

Les Iroquois trompent les Hurons par une paix ſimulée.

Les Iroquois de leur côté ne s'endormirent pas, & pour ne point donner aux Hurons le tems de profiter de leur union avec les François, ils s'aviſerent d'un ſtratagême, qui leur réuſſit. Ce fut de les diviſer, pour les détruire enſuite les uns après les autres. Ils commencerent par traiter de paix avec le Corps de la Nation; puis, ſous differens prétextes, ils attaquerent les Bourgades les plus éloignées du centre, en perſuadant aux autres, qu'il ne s'agiſſoit que de quelques querelles particulieres, où elles n'avoient aucun interêt d'entrer. Celles-ci n'ouvrirent les yeux, que quand elles virent, pour ainſi dire, à leur porte un Ennemi vainqueur, & dont le nom ſeul jettoit l'allarme dans tout le Pays. Alors les Iroquois leverent le maſque, la frayeur augmenta de jour en jour parmi les Hurons, & ils perdirent le jugement à un point, qu'on ne les reconnoiſſoit plus. Ils firent autant de fautes, que de démarches, & rien n'humilie davantage aujourd'hui les foibles reſtes de cette Nation,

Nation, que le ſouvenir d'un ſi prodigieux aveuglement. 1636.

Ce fut immédiatement après la derniere Expedition de M. de Champlain contre ces Sauvages, dont j'ai parlé dans le Livre précedent, qu'ils traiterent avec la Nation Huronne, & il n'eſt point douteux, que ſi cette Nation n'eût compté ſur la paix, qu'elle venoit de conclurre, ni les François, ni les Miſſionnaires ne l'euſſent pas trouvé auſſi fiere & auſſi indocile, qu'elle parut devant & après la priſe de Quebec. Les Iroquois recommencerent pourtant bientôt leurs hoſtilités, mais de la maniere que je viens de le dire, en publiant qu'il n'étoit queſtion que de démêlés particuliers, & le Corps de la Nation ſe raſſura ſur la foi du Traité qu'il avoit conclu avec les Cantons. La guerre recommence.

Enfin au commencement de l'année 1636. les Iroquois ceſſerent de feindre, & parurent en armes au milieu du Pays Huron. Cette irruption ne leur réuſſit pourtant pas, le peu de François, qui avoient ſuivi les Miſſionnaires dans ces quartiers-là, firent ſi bonne contenance, que l'Ennemi jugea à propos de ſe retirer. Cette retraite replongea les Hurons dans leur premiere ſécurité, & les Iroquois en profiterent, pour continuer à ſuivre le plan, qu'ils s'étoient fait d'abord dans cette Guerre. Sur la fin de l'année ſuivante, un renfort d'Ouvriers Evangeliques arriva à Saint Joſeph, & il y en eut aſſez pour en donner aux Principales Bourgades, & pour en réſerver quelques-uns, qui furent deſtinés à faire des excurſions chez les Peuples voiſins.

Elles ſe firent ſur-tout du côté du Lac Ni-

1637. Diverſes courſes des Miſſionnaires.

piſſing ; mais les PP. Garnier & Chatelain, qui en furent chargés, ne retirerent de leur pénible expédition, que la conſolation d'y avoir beaucoup ſouffert, & d'avoir envoyé pluſieurs Enfans à la ſuite de l'Agneau ſans tache, en leur adminiſtrant le Baptême, lorſqu'ils étoient prêts d'expirer. Parmi les Nations qu'ils viſiterent, leurs Mémoires marquent les *Byſſiriniens*. J'ai fait tout mon poſſible pour découvrir qui étoient ces Sauvages, & où ils étoient établis, & je n'ai pû même ſçavoir a laquelle des deux Langues-Meres, la Huronne & l'Algonquine, ils appartenoient. Il y a bien de l'apparence, que cette Nation, dont il n'eſt plus parlé depuis ce tems-là, fut détruite alors par les Iroquois, comme il eſt arrivé à pluſieurs autres, dont les noms ſont parvenus juſqu'a nous (*a*).

Les Miſſionnaires, ſans ſe rebuter du peu de fruit, qu'ils avoient tiré de ces premieres courſes, les continuerent les années ſuivantes, & preſque toujours avec auſſi peu de ſuccès. On les envoyoit, & ils alloient avec joye, ſûrs d'avoir au moins le mérite de l'obéiſſance, & ſe flattant qu'elle rendroit à la fin leurs fatigues fructueuſes. Ils ſçavoient d'ailleurs, qu'ils accompliſſoient la promeſſe du Sauveur du Monde, de faire annoncer ſon Evangile par toute la Terre : que leur Miniſtere ſe bornoit à planter, à arroſer, à cultiver ; que la récolte dépend de Dieu ſeul, & n'entre pour rien dans la récompenſe promiſe aux Ou-

(*a*) On a peut-être mis par erreur, en imprimant la Relation, *Byſſiriniens* pour *Nipiſſiriniens* ; car je trouve qu'on appelle ainſi quelquefois les Nipiſſings, qui ſont les vrais Algonquins.

vriers, que le Pere de Famille envoye dans sa Vigne. 1637.

Mais ce qui retardoit principalement l'œuvre de Dieu dans ces Contrées éloignées, c'eſt que les Iroquois infeſtoient tous les chemins, & tenoient toutes les Nations en allarmes. Quelques précautions qu'eût priſes le Chevalier de Montmagny, pour leur cacher la foibleſſe de ſa Colonie, ils en furent bientôt informés, & non-ſeulement ils n'appréhendoient plus que les François les empêchaſſent de pouſſer à bout leurs Ennemis; mais au mois d'Août de cette même année 1637. cinq cent de ces Barbares eurent l'aſſûrance de venir inſulter le Gouverneur aux Trois Rivieres, où il étoit, & enleverent à ſa barbe, ſans qu'il lui fût poſſible de s'y oppoſer, trente Hurons, qui deſcendoient à Quebec chargés de Pelleteries. Les Iroquois inſultent les Trois Rivieres,

L'année 1638. commença, pour les Miſſionnaires des Hurons, de façon à leur faire eſperer une abondante moiſſon, qui les dédommageroit de la ſterilité des années précédentes. Le Pays fut affligé d'une maladie, qui d'une Bourgade ſe communiqua en peu de tems à toutes les autres, & menaça la Nation d'une mortalité générale. C'étoit une eſpece de dyſenterie, qui en peu de jours conduiſoit au tombeau ceux, qui en étoient attaqués: les François n'en furent pas plus exempts que les Sauvages; mais ils guérirent tous, ce qui produiſit deux bons effets: le premier, que ceux d'entre les Barbares, qui perſiſtoient à croire que tous les accidens, qui leur arrivoient, étoient cauſés par des maléfices, dont ils ſoupçonnoient les Miſſionnaires d'être les Maladie univerſelle parmi les Hurons. 1638.

1638. auteurs, ſe détromperent, en voyant qu'eux-mêmes n'avoient pas été préſervés du mal : le ſecond, que les Sauvages apprirent à ſe gouverner mieux, qu'ils ne faiſoient dans leurs maladies, en obſervant que les François en guériſſoient facilement par le moyen du régime qu'ils y gardoient : car autant que ces Peuples ſont heureux à guérir les playes & les fractures, autant ſont-ils peu habiles à traiter les maladies internes, qui demandent de l'attention & de l'experience dans le Médecin, de la patience & de la docilité dans le Malade; enfin la charité & la généroſité avec laquelle ils virent les Miſſionnaires ſe dépoüiller de tout ce qui leur reſtoit de remedes, & de rafraîchiſſemens, pour les ſoulager; & les cures ſurprenantes qu'ils firent, leur gagnerent les cœurs de ceux-mêmes, qui juſques-là s'étoient plus hautement déclarés contr'eux.

On s'intereſſe en France à la converſion des Sauvages.

Ce n'étoit pas ſeulement en Canada, qu'on s'intereſſoit à la converſion des Infidéles; les Jeſuites, dans les Lettres qu'ils écrivoient en France avoient repréſenté que, s'ils étoient en état de ſoulager la miſere de quantité de Sauvages errants, on en gagneroit beaucoup à JESUS-CHRIST, que pour cela il n'y avoit qu'à raſſembler tous ceux, qu'on pourroit réſoudre à mener une vie plus ſédentaire, afin de les accoûtumer peu-à-peu à cultiver la terre, & à ſe procurer par leur travail & leur induſtrie, de quoi vivre & ſe vêtir. Ces repréſentations avoient produit parmi pluſieurs perſonnes de pieté, une ſainte émulation de contribuer à une œuvre, où la gloire de Dieu étoit ſi fort intereſſée : des Communautés entieres de Paris, & des Provinces, s'impoſerent des Péni-

tences, & firent des Prieres publiques, pour fléchir le Ciel en faveur des Sauvages du Canada. 1638.

Tout ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour, des Princeſſes du Sang, la Reine même, entrerent dans les vûës des Miſſionnaires; & ſur quelques propoſitions, que firent ces Religieux d'établir à Quebec des Urſulines, & des Hoſpitalieres, un grand nombre de Filles de ces deux Inſtituts, ſolliciterent avec les plus vives inſtances, pour être préferées, quand on en viendroit à l'exécution d'une Entrepriſe, ſi capable d'effrayer les perſonnes de leur ſexe, & ſi nouvelle pour celles de leur Profeſſion. Mais nul autre ne ſeconda plus efficacement alors le zéle des Prédicateurs de l'Evangile, que le Commandeur de Sylleri. Ce Seigneur, qui ne s'occupoit de rien plus volontiers, que de ce qui pouvoit procurer la gloire de Dieu, goûta fort le projet, que les Jeſuites lui communiquerent, d'une Peuplade Sauvage, qui ne fût compoſée que de Chrétiens & de Proſelytes, & où ils fuſſent également à l'abri contre les inſultes des Iroquois, par les prompts ſecours, qu'ils pourroient tirer des François: & contre la famine, par le ſoin que l'on prendroit de leur faire cultiver la terre.

A cet effet il envoya en 1637. des Ouvriers à Quebec, & il recommanda au P. le Jeune, à qui il les adreſſa de choiſir un lieu avantageux, pour les y placer. Le Superieur les conduiſit, auſſi-tôt après leur arrivée, à quatre milles de la Ville, ſur le bord Septentrional du Fleuve, & ils y travaillerent d'abord à ſe loger. Ce lieu a toujours porté depuis le Etabliſſement de Sylleri.

1638. nom de *Sylleri*. Ces préparatifs, dont on n'avoit pas jugé à propos d'apprendre aux Sauvages quel étoit l'objet, firent d'abord naître à quelques Montagnez, la penſée de profiter de ce nouvel Etabliſſement, & ils s'en ouvrirent au Pere le Jeune, qui les aſſûra, que de ſa part ils ne trouveroient aucune difficulté à obtenir ce qu'ils deſiroient; mais il leur ajoûta qu'il ne pouvoit rien décider, ſans le conſentement du Maître de l'Habitation.

Il ſçavoit pourtant bien, quelle étoit l'intention du Commandeur; mais ſon experience lui faiſoit juger cette réſerve néceſſaire avec les Sauvages, qui ſe perſuadent aiſément qu'on leur doit, ou qu'on a quelque interêt de leur accorder ce qu'on leur donne avec trop de facilité. On a eu plus d'une fois lieu de ſe repentir d'avoir, par un zéle précipité, tenu une autre conduite avec ces Barbares, faute de les bien connoître. Le conſentement de M. de Sylleri arriva l'année ſuivante, par le retour des Navires de France, & douze Familles Chrétiennes très-nombreuſes, prirent poſſeſſion de l'emplacement, qu'on leur avoit deſtiné, & s'y logerent. Elles n'y furent pas longtems les ſeules, & en peu d'années cette Habitation devint une groſſe Peuplade, compoſée de fervents Chrétiens, qui deffricherent un aſſez grand terrain, & s'accoûtumerent peu à peu à tous les devoirs de la ſocieté civile.

Conduite édifiante des Habitans de Quebec.

Le voiſinage de Quebec, & la conduite exemplaire de ſes Citoyens, ne ſervirent pas peu à former les nouveaux Habitans de Sylleri dans la pieté, & à leur inſpirer une ſorte de Police proportionnée à leur génie. Tous menoient une vie des mieux réglées, & l'on

remarquoit dans le plus grand nombre une ferveur, qui donnoit de la confuſion aux anciens Chrétiens, leſquels de leur côté concevoient l'importance de ne ſe pas laiſſer vaincre en pieté & en régularité par des Sauvages Néophytes. Tout le monde ſçait de quelle maniere la plûpart des Colonies ſe ſont formées dans l'Amerique ; mais on doit rendre cette juſtice à celle de la Nouvelle France, que la ſource de preſque toutes les Familles, qui y ſubſiſtent encore aujourd'hui, eſt pure, & n'a aucune de ces taches, que l'opulence a bien de la peine à effacer : c'eſt que ſes premiers Habitans étoient, ou des Ouvriers, qui y ont toujours été occupés à des travaux utiles, ou des Perſonnes de bonne Famille, qui s'y tranſporterent, dans la ſeule vûë d'y vivre plus tranquillement, & d'y conſerver plus ſûrement leur Religion, qu'on ne pouvoit faire alors dans pluſieurs Provinces du Royaume, où les Religionnaires étoient fort puiſſans. Je crains d'autant moins d'être contredit ſur cet article, que j'ai vêcu avec quelques-uns de ces premiers Colons, preſque centenaires, de leurs Enfans, & d'un aſſez bon nombre de leurs petits-Fils ; tous gens plus reſpectables encore par leur probité, leur candeur, la pieté ſolide, dont ils faiſoient profeſſion, que par leurs cheveux blancs, & le ſouvenir des ſervices, qu'ils avoient rendus à la Colonie. 1638.

Ce n'eſt pas que dans ces premieres années, & plus encore dans la ſuite, on n'y ait vû quelquefois des perſonnes, que le mauvais état de leurs affaires, ou leur mauvaiſe conduite, obligeoient de s'exiler de leur Patrie,

1638. & quelques autres, dont on vouloit purger l'Etat & les Familles; mais comme les uns & les autres n'y ſont venus, que par petites troupes, & qu'on a eu une très-grande attention à ne les pas laiſſer enſemble, on a preſque toujours eu la conſolation de les voir en très-peu de tems, ſe réformer ſur les bons exemples qu'ils avoient devant les yeux, & ſe faire un devoir de la néceſſité, où ils ſe trouvoient de vivre en véritables Chrétiens, dans un Pays, où tout les portoit au bien, & les éloignoit du mal.

Etabliſſement des Hoſpitalieres & des Urſulines.

Deux choſes manquoient encore à une Colonie ſi bien reglée; à ſçavoir, une Ecole pour l'inſtruction des Filles, & un Hôpital pour le ſoulagement des Malades. Il y avoit déja quelques années que les Jeſuites ſe donnoient de grands mouvemens pour lui procurer ce double avantage; mais ils portoient encore leurs vûës plus loin. En ſollicitant la Fondation d'un Hôpital, ils avoient bien deſſein de ſoulager les Colons, la plûpart fort pauvres, & ſans reſſource dans leurs maladies; mais leur but étoit encore de s'attacher de plus en plus les Sauvages, par les ſoins qu'on prendroit de leurs Malades, dans une Maiſon toute conſacrée à la charité: & dans le projet de faire venir des Urſulines de France, ils ſongeoient bien autant à l'éducation des petites Filles Sauvages, qu'à celle des Filles Françoiſes.

Le premier de ces deux projets fut preſque auſſi-tôt approuvé, que propoſé, & ſon exécution ne ſouffrit aucun retardement. Madame la Ducheſſe d'Aiguillon voulut être la Fondatrice de l'Hôtel-Dieu; & pour avoir des Sujets

propres à une telle entrepriſe, elle s'adreſſa aux Religieuſes Hoſpitalieres de Dieppe. Ces ſaintes Filles accepterent avec joye, & avec reconnoiſſance, une ſi belle occaſion de faire le ſacrifice de tout ce qu'elles avoient de plus cher au monde, pour le ſervice des Pauvres malades du Canada. Toutes s'offrirent, toutes demanderent avec larmes d'être admiſes; mais on n'en choiſit que trois, qui ſe tinrent prêtes à partir par les premiers vaiſſeaux. 1639.

La Fondation des Urſulines ſouffrit plus de difficultés : la Compagnie du Canada ne s'en méla point, peut-être parce qu'on ne la jugeoit pas d'une néceſſité ſi preſſante; cette affaire avoit déja été plus d'une fois ſur le point d'être conſommée, & avoit toujours échoüé au moment, qu'on ſe croyoit aſſuré du ſuccès. Enfin une jeune Veuve de condition nommée Madame de la Peltrie, fut celle, dont les meſures ſe trouverent plus juſtes, & dont le courage fut plus conſtant. J'ai raconté dans un autre Ouvrage (*a*), le détail de ce qui ſe paſſa de merveilleux à cette occaſion, & la maniere, dont l'illuſtre Fondatrice, après avoir ſurmonté des obſtacles, qui paroiſſoient invincibles, conſacra ſes biens & ſa perſonne même à la bonne œuvre, que le Ciel lui avoit inſpirée, & qu'il cimenta d'un miracle éclattant.

D'Alençon, où elle demeuroit, elle ſe tranſporta à Paris, pour y regler les affaires de ſa Fondation, puis à Tours, pour y chercher des Religieuſes Urſulines. Elle en tira l'Illuſtre MARIE DE L'INCARNATION, la Thereſe de la France, pour m'exprimer

(*a*) La Vie de la Mere Marie de l'Incarnation.

1639. comme les plus grands Hommes du dernier ſiécle, & MARIE DE S. JOSEPH, que la Nouvelle France, qui l'a poſſedée depuis peu de tems, regarde comme un de ſes Anges tutelaires. De-là elle ſe rendit à Dieppe, où elle avoit donné ordre qu'on lui frettât un Navire : elle y acquit une troiſiéme Urſuline, & le quatriéme de Mai 1639. elle s'embarqua avec les Religieuſes Hoſpitalieres, & le P. Barthelemy Vimond, qui alloit ſucceder au P. le Jeune dans l'emploi de Superieur Général des Miſſions, & qui conduiſoit une nombreuſe recruë d'Ouvriers Apoſtoliques. Après une longue & périlleuſe navigation, cette nombreuſe troupe arriva à Quebec le premier jour d'Août.

Réception qu'on leur fait.

On n'omit rien pour faire comprendre aux Sauvages combien il falloit qu'on eût à cœur leurs interêts, & le ſalut de leurs ames, puiſque des Femmes mêmes, & de jeunes Filles, élevées dans l'abondance & la délicateſſe, ſans craindre les périls de la mer, quittoient une vie douce & tranquille, pour venir inſtruire leurs Enfans, & prendre ſoin de leurs Malades. Le jour de l'arrivée de tant de Perſonnes ſi ardemment déſirées fut pour toute la Ville un jour de Fête, tous les travaux ceſſerent, & les Boutiques furent fermées. Le Gouverneur reçut ces Heroïnes ſur le Rivage, à la tête de ſes Troupes, qui étoient ſous les armes, & au bruit du canon : après les premiers complimens, il les mena au milieu des acclamations du peuple, à l'Egliſe, où le *Te Deum* fut chanté, en actions de graces.

Leur ferveur.

Ces ſaintes Filles de leur côté, & leur généreuſe Conductrice, voulurent dans le premier tranſport de leur joye, baiſer cette Terre, après

laquelle elles avoient ſi lontems ſoupiré, qu'elles ſe promettoient bien d'arroſer de leurs ſueurs, & qu'elles ne déſeſperoient pas même de teindre de leur ſang. Les François mêlés avec les Sauvages, les Infidéles même confondus avec les Chrétiens, ne ſe laſſoient point, & continuerent pluſieurs jours à faire tout retentir de leurs cris d'allegreſſe, & donnerent mille bénédictions à celui, qui ſeul peut inſpirer tant de force & de courage aux perſonnes les plus foibles. A la vûë des Cabannes Sauvages, où l'on mena les Religieuſes le lendemain de leur arrivée, elles ſe trouverent ſaiſies d'un nouveau tranſport de joye: la pauvreté & la mal-propreté, qui y regnoient, ne les rebuterent point, & des objets ſi capables de ralentir leur zéle, ne le rendirent que plus vif; elles témoignerent une grande impatience de commencer l'exercice de leurs fonctions. 1639.

Madame de la Peltrie, qui n'avoit jamais deſiré d'être riche, & qui s'étoit fait pauvre de ſi bon cœur pour JESUS-CHRIST, ne put s'empêcher de dire, qu'elle eût voulu avoir en ſa diſpoſition de quoi attirer toutes les Nations du Canada à la connoiſſance du vrai Dieu, & elle prit une ferme réſolution, qu'elle garda toute ſa vie, de ne s'épargner en rien, lorſqu'il s'agiroit de procurer le ſalut des ames. Son zéle la porta même à cultiver la terre de ſes propres mains, pour avoir de quoi ſoulager les pauvres Néophytes. Elle ſe dépoüilla en peu de jours de ce qu'elle s'étoit réſervé pour ſon uſage, juſqu'à ſe réduire à manquer du néceſſaire, pour vêtir les Enfans, qu'on lui préſentoit preſque nuds; & toute ſa vie, qui fut aſſez longue, ne fut qu'un tiſſu d'ac-

Courage de Madame de la Peltrie.

tions de la plus héroïque charité : elles ont rendu ſa mémoire à jamais reſpectable à toute la Nouvelle France, où le fruit de ſa bonne œuvre ſe perpetuë au grand avantage de toute cette Colonie.

Premiers travaux des Religieuſes.

Après les viſites, dont je viens de parler, les Religieuſes des deux Inſtituts s'embraſſerent tendrement, & ſe ſéparerent pour s'aller renfermer chacune dans leurs Cloîtres, les Urſulines à Quebec, & les Hoſpitalieres à Sylleri, où le nombre des Sauvages croiſſoit de jour en jour, & où elles étoient à portée de recevoir les Malades de la Ville & de la Campagne. Rien n'étoit plus petit, ni moins accommodé que ces Monaſteres ; les Servantes du Seigneur en prirent toute l'incommodité, pour elles, les Malades, ni les Enfans ne s'en reſſentirent preſque point. Dieu voulut cependant mettre les unes & les autres aux plus rudes épreuves ; le Séminaire des Urſulines fut d'abord attaqué de la petite Vérole, & une maladie populaire amena à l'Hôpital beaucoup plus de Malades, qu'il n'y avoit de Lits, ni même d'eſpace pour en mettre.

Ces contre-tems ne déconcerterent point les Religieuſes ; elles fournirent à tout d'une maniere, qu'on avoit peine à comprendre, & jamais on ne vit mieux juſqu'où va le pouvoir de la charité. Ce qui ſurprit davantage tout le monde, c'eſt que dans un tel accablement, dans un changement ſi extrême de vie & de climat, avec une nourriture groſſiere, de ſi grandes fatigues, & la privation de toutes les commodités, que l'uſage a rendu comme néceſſaires, ces ſaintes Filles, ſans ceſſe au milieu des Malades, joüirent lontems pour la

plûpart d'une ſanté parfaite, & ſe trouverent en état d'ajouter à leurs pénibles travaux, l'étude des Langues Sauvages. 1639.

Tant de ſecours ſpirituels, venus de France tout à la fois, ne pouvoient manquer de donner une grande activité aux affaires de la Religion : il ſe fit en effet de grands changemens parmi les Sauvages, & il n'y avoit plus qu'à ſoûtenir ces premieres démarches, pour faire entrer dans le ſein de l'Egliſe la plus grande partie des Nations du Canada. Les dépenſes faites à Sylleri, pour y aſſembler les nouveaux Convertis, & ceux qui vouloient ſe faire inſtruire ; les deux Etabliſſemens, dont je viens de parler ; toutes les Miſſions renforcées d'Ouvriers infatigables, & qui ne s'épargnoient point ; la pieté & la charité des principaux Habitans, qui ne ſe refuſoient à rien pour les ſeconder, juſqu'à prêter leurs propres Lits, pour y coucher les Malades : c'étoit là une de ces conjonctures précieuſes, qu'il importe de ſaiſir, & qui ne reviennent plus, quand on les a laiſſé échapper, ſans en tirer tout l'avantage, qu'on pouvoit s'en promettre. La Compagnie du Canada continuë à négliger cette Colonie.

Il eſt certain que les eſprits étoient en France & en Amerique dans la meilleure diſpoſition du monde pour peupler cette Colonie, & pour établir toutes les branches de Commerce que peut produire un ſi bon fond ; mais la Compagnie des cent Aſſociés demeuroit dans une inaction, qui ſera toujours incompréhenſible ; & il arrivoit de-là que les Miſſions & les Communautés, qui devoient tirer leur principal appui de la Colonie, en étoient preſque le ſeul ſoûtien : cependant le fond qui faiſoit

1639. subſiſter les Miſſionnaires & les Religieuſes, n'étoit en bonne partie que caſuel ; on ne devoit pas compter qu'il continuât toujours ſur le même pied, & il diminua en effet peu-à-peu.

Continuation de la guerre entre les Hurons & les Iroquois.

La Guerre recommençoit plus vivement que jamais entre les Iroquois & les Hurons ; mais quoique les premiers euſſent ſouvent l'avantage, pour les raiſons que j'ai dites ; les ſeconds, qui n'avoient rien perdu de leur

1640. ancienne bravoure, ne laiſſoient point d'avoir quelquefois leur revanche. Un jour que les Miſſionnaires s'étoient tous réunis dans une Bourgade, pour y conferer de leurs affaires, on y apprit la nouvelle de la défaite d'un Parti conſidérable d'Iroquois, & on y amena un Priſonnier, qui y fut brûlé, & qui fut aſſez heureux pour paſſer de cette eſpece d'Enfer, au Séjour des Elus, du moins à en juger par les diſpoſitions, dans leſquelles il parut mourir. Comme c'eſt le premier Adulte de cette Nation, qu'on ſçache avoir reçu le Baptême, j'ai cru devoir ici m'étendre un peu ſur les principales circonſtances de ſa mort, je les tire du détail de ſon ſupplice, que le P. de Brebeuf, qui en fut le témoin oculaire, en fait dans une de ſes Lettres.

Hiſtoire du premier Iroquois Chrétien.

Dès que ce Priſonnier fut arrivé au Village, les Anciens tinrent conſeil, pour décider ſon ſort, & la concluſion fut qu'il ſeroit mis entre les mains d'un vieux Chef, pour remplacer, s'il le vouloit, un de ſes Neveux, pris par les Iroquois : ou pour en faire ce qu'il jugeroit à propos. D'autre part le P. de Brebeuf ne fut pas plutôt inſtruit de ce qui ſe paſſoit, qu'il alla trouver le Priſonnier, réſolu de ne le point quitter, qu'il ne l'eût fait entrer dans

la voye du ſalut : il l'apperçut d'abord au mi- 1640.
lieu d'une troupe de Guerriers, revêtu d'une robe de Caſtor toute neuve, ayant au col un collier de porcelaine, & un autre, qui lui ceignoit le front, en forme de diadême. On le faiſoit chanter, ſans lui donner un moment de relâche, mais on ne le maltraitoit point. Ce qui étonna le plus le Miſſionnaire, c'eſt qu'il étoit auſſi tranquille, & qu'il avoit le viſage auſſi ſerein, que s'il n'eût encore rien ſouffert, ou qu'il fût aſſûré de la vie : il avoit néanmoins fort mal paſſé ſon tems dans les premiers jours de ſa captivité, & il avoit plus à craindre qu'à eſperer pour la ſuite.

Le P. de Brebeuf fut invité, ſelon la coûtume, à le faire chanter, mais il s'en excuſa, & s'étant un peu plus approché de lui il remarqua qu'on lui avoit écraſé une main entre des cailloux, & qu'on lui en avoit arraché un doigt ; qu'il manquoit auſſi à l'autre main deux doigts, qu'on lui avoit coupés avec une hache, & que tout l'apareil, qu'on avoit mis à ces playes, conſiſtoit en quelques feüilles d'arbres liées avec des petites bandes d'écorce. Outre cela les jointures de ſes bras étoient brûlées, & il y avoit une grande inciſion à l'un des deux. C'étoit pendant le voyage, qu'on l'avoit mis en cet état, car du moment qu'il fut entré dans la premiere Bourgade Huronne, il n'avoit reçu que de bons traittemens. Toutes les Cabannes l'avoient régalé, & on lui avoit donné une jeune fille, pour lui tenir lieu de Femme ; en un mot, à le voir au milieu de ces Sauvages, on n'eût jamais imaginé que des gens, qui lui faiſoient tant d'amitié, duſſent être bientôt comme autant de

1640. Démons, acharnés à le tourmenter.

Le P. de Brebeuf, à qui on laiſſa toute liberté de traiter avec lui, commença par lui dire, que ne pouvant contribuer en rien au ſoulagement de ſes maux, il vouloit du moins lui apprendre à les ſouffrir, non pas préciſément en Brave, pour acquerir une gloire, qui ne lui ſeroit d'aucune utilité après ſa mort, mais par un motif plus ſolide & plus relevé; & que ce motif étoit l'eſperance bien fondée que ſes peines ſeroient ſuivies d'un bonheur parfait & ſans fin. Il lui expliqua enſuite en peu de mots les articles les plus eſſentiels de la Doctrine Chrétienne, & il le trouva non-ſeulement docile, mais contre l'ordinaire des Sauvages, fort attentif, & prenant plaiſir à ce qu'il lui diſoit. Il profita de ces bonnes diſpoſitions, & il crut reconnoître que la Grace operoit puiſſamment dans le cœur de ce Captif: il acheva de l'inſtruire, le baptiſa, & le nomma *Joſeph*.

Il obtint enſuite la permiſſion de le conduire chez lui tous les ſoirs, & de le garder pendant la nuit. Il auroit bien ſouhaitté quelque choſe de plus, mais la deſtinée du Priſonnier ne dépendoit plus de ceux, de qui il auroit pû obtenir ſa délivrance. Ses playes le faiſoient extrêmement ſouffrir, parce qu'elles étoient pleines de Vers; il demandoit avec inſtance, qu'on les arrachât; mais il ne fut pas poſſible d'en venir à bout, ces Inſectes rentrant, dès qu'on ſe mettoit en devoir de les tirer. Les feſtins continuoient, & c'étoit toujours en ſon nom, auſſi en faiſoit-il tous les honneurs, en chantant juſqu'à extinction de voix. On le promena enſuite de Bour-

gade en Bourgade, & pendant tout le chemin il falloit qu'il chantât. Il n'avoit de repos, que quand le Pere de Brebeuf, ou quelqu'autre Miſſionnaire, avoit permiſſion de l'entretenir. Alors, non-ſeulement on ne les interrompoit point, mais tous les Sauvages s'aſſembloient autour d'eux, pour écouter le Pere, & pluſieurs profiterent de ce qu'ils entendirent. 1640.

Enfin on arriva au Village du Chef, à qui le Priſonnier avoit été donné, & qui ne s'étoit point encore expliqué ſur ce qu'il en vouloit faire. Joſeph parut devant cet Arbitre ſouverain de ſon ſort, avec la contenance d'un Homme, à qui la vie & la mort ſont indifferentes. Il ne fut pas longtems dans l'incertitude de ce qu'il devoit devenir. „ Mon Neveu, lui dit le vieux Capitaine, tu ne ſçaurois croire la joye, que je reſſentis, en apprenant que tu étois à moi. Je m'imaginai d'abord que celui, que j'ai perdu, étoit réſuſcité, & je réſolus de te mettre en ſa place. Je t'avois déja préparé une natte dans ma Cabanne, & ce m'étoit un grand plaiſir de penſer que j'allois couler tranquillement le reſte de mes jours avec toi; mais l'état, où je te vois, me force de changer de réſolution. Il eſt évident qu'avec les douleurs, & les incommodités, que tu ſouffres, la vie ne te peut plus être qu'à charge, & tu me ſçauras ſans doute bon gré d'en abreger le cours. Ce ſont ceux, qui t'ont mutilé de la ſorte, qui te font mourir. Courage donc, mon Neveu, prépare-toi pour ce ſoir, fais voir que tu es un Homme, & ne te laiſſe point abattre par la crainte des tourmens.

Le Priſonnier écouta ce diſcours, comme

1640. s'il ne l'eût pas regardé ; il répondit d'un ton de voix ferme, *voilà qui va bien*. Alors la Sœur de celui, qu'il devoit remplacer, s'approcha de lui, & comme ſi elle eût vû ſon propre frere, elle lui donna à manger, & le ſervit avec toutes les apparences de la plus ſincere & de la plus tendre amitié. Le vieux Chef lui-même le careſſa beaucoup ; il lui mettoit ſa pipe à la bouche, & le voyant tout couvert de ſueur, il l'eſſuyoit, & lui donnoit toutes les marques poſſibles d'une affection vraiment paternelle.

Vers le midi le Priſonnier fit ſon feſtin d'adieu, aux dépens de ſon Oncle, & tout le monde étant aſſemblé, il dit : „ Mes Freres, „ je vais mourir, divertiſſez-vous hardiment „ autour de moi, ſongez que je ſuis un Homme, „ & ſoyez perſuadés que je ne crains ni la mort, „ ni tout ce que vous pouvez me faire ſouffrir „ de maux ". Il chanta enſuite, pluſieurs Guerriers chanterent avec lui ; après quoi on ſervit à manger. On ne fait point d'invitation pour ces repas, chacun a droit de s'y trouver, mais la plûpart n'apportent point leur écuelle, & ne veulent être que ſpectateurs. Le feſtin fini, le Patient fut mené au lieu du ſupplice, qui étoit une Cabanne deſtinée à cet uſage : chaque Village en a une de cette nature, elle porte le nom de *Cabanne de ſang*, ou *des Têtes coupées*, & c'eſt toujours celle d'un Chef de Guerre. Dès qu'un Priſonnier y a mis le pied, il n'eſt plus au pouvoir de perſonne de lui faire grace de la vie. Elle n'eſt pourtant pas toujours le lieu des Executions, on les peut faire par-tout.

Vers les huit heures du ſoir, on alluma

onze feux, à une braſſe de diſtance les uns des autres. Tout le monde étoit rangé en haye des deux côtés, les Vieillards derriere ſur une eſpece d'eſtrade, & les jeunes gens, qui devoient être Acteurs, au premier rang. Dès que le Priſonnier fut entré, un Vieillard s'avança, exhorta la Jeuneſſe à bien faire, & ajoûta que cette action étoit importante, & qu'elle ſeroit regardée D'ARESKOUY. Cette courte harangue fut reçuë avec applaudiſſement, ou plutôt avec des hurlemens capables d'effrayer les plus raſſûrés. Le Captif parut en même tems au milieu de l'Aſſemblée, entre deux Miſſionnaires, & les cris redoublerent à cette vûë. On le fit aſſéoir ſur une natte, & on lui lia les mains. 1640.

Il ſe leva enſuite, & fit le tour de la Cabanne, danſant & chantant ſa chanſon de mort. Cela fait, il retourna à ſa place, & ſe remit ſur ſa natte. Alors un Chef de Guerre lui ôta ſa robe, & le montrant ainſi nud à l'Aſſemblée, il dit: „ Un Tel (nommant un autre Chef) ôte à ce Captif ſa robe, les Habitans de tel Village lui couperont la tête, & la donneront avec un bras à un Tel (qu'il nomma encore), lequel en fera feſtin. Auſſitôt la ſcene la plus tragique & la plus horrible commença, & le Pere de Brebeuf, qui fut preſent à tout, en a fait une deſcription, qui fait frémir. Ce Miſſionnaire obtenoit de tems en tems des Bourreaux qu'on donnât un peu de relâche au Patient, & en profitoit pour l'exhorter à offrir ſes maux à un Dieu, qui ſçauroit bien l'en dédommager, & qui lui-même avoit ſouffert pour nous toutes ſortes d'indignités & de tourmens.

1640. Tandis qu'il parloit, on faiſoit ſilence, & chacun l'écoutoit avec beaucoup d'attention. Joſeph répondoit à tout, comme s'il n'eût ſenti aucun mal, & tout le tems que dura ſon ſupplice, il ne lui échappa rien, dont ſes charitables Inſtructeurs puſſent le reprendre. Il parloit même quelquefois des affaires de ſa Nation, comme s'il eût été au milieu de ſa Famille & de ſes Amis. On avoit prolongé ſon ſupplice, parce que les Vieillards avoient déclaré qu'il étoit de conſéquence, que le Soleil Levant le trouvât encore en vie: dès que le jour parut, on le conduiſit hors du Village, & on ne le ménagea plus. Enfin, comme on le vit ſur le point d'expirer, de peur qu'il ne mourût autrement que par le fer, contre ce qui étoit ordonné dans ſa Sentence, on lui coupa un pied, une main & la tête. La diſtribution s'en fit, ſelon qu'il avoit été marqué, & le reſte du corps fut mis dans la chaudiere.

Situation de la Miſſion Huronne.

La Miſſion Huronne avoit alors de grandes contradictions à eſſuyer, mais elles étoient entremêlées de ſuccès, qui donnoient de grandes eſperances aux Ouvriers Evangéliques. Le détail, qu'ils en font eux-mêmes dans leurs Lettres, a véritablement quelque choſe de bien touchant, & ces Lettres ſont écrites avec tant de ſimplicité & de candeur, qu'on ne doit point être ſurpris, ſi elles intéreſſérent tant de perſonnes de pieté à la converſion des Infidéles du Canada. On y voit d'un côté des Sauvages attirés par une impreſſion ſecrette de la Grace, & par la charité de leurs Maîtres en J. C. ſe préſenter en foule au Baptême: un grand nombre de Priſonniers Iroquois entrer, comme celui, dont nous parlions tout

à l'heure, dans la voye du ſalut, & par la même porte que lui, & faire paroître juſqu'au dernier ſoupir des ſentimens, dont leurs Ennemis mêmes étoient touchés : enfin de ces converſions ineſperées, où le doigt de Dieu ſe rend ſenſible aux plus incrédules. 1640.

D'autre part, on y repreſente les Prédicateurs de l'Evangile toûjours au moment d'être les victimes d'une émeute populaire, excitée par un accident imprévû ; du reſſentiment d'un Pere, qui s'eſt imaginé que la Priere, ou le Baptême a fait mourir ſon Fils ; du caprice d'un méchant eſprit, dont un rêve prétendu, ou un mauvais rapport a échauffé la bile, ou troublé l'imagination. On avoit les mêmes aſſauts à ſoûtenir parmi les autres Nations, & entre pluſieurs exemples, que j'en trouve dans mes Mémoires, j'en ai choiſi un, qui caracteriſe trop bien les Sauvages, pour le paſſer ſous ſilence.

Aventure ſinguliere du Pere Lallemant.

Le P. Jerôme Lallemant, Frere du P. Charles Lallemant, dont j'ai déja parlé, étoit en chemin pour ſe rendre chez les Hurons, & avoit pris ſa route par la grande Riviere des Outaouais. Il rencontra des Algonquins, qui avoient dreſſé leurs Cabannes ſur le bord de cette Riviere, & les Hurons, qui le conduiſoient, jugerent à propos de s'arrêter quelque tems avec eux. Le Miſſionnaire prit ce moment pour réciter ſon Office, & ſe retira un peu à l'écart. Il avoit à peine çommencé, qu'on l'appella ; on le fit entrer dans une Cabanne, & on lui dit de s'aſſéoir auprès d'un Algonquin, dont l'air ſombre & courroucé ajoûtoit quelque choſe de ſiniſtre à ſa mauvaiſe phyſionomie.

1640. Le Pere n'eut pas plutôt pris place à côté de lui, que ce Barbare le regardant de travers, lui reprocha qu'un François en paſſant par ſon Village, s'étoit aviſé de ſaigner un de ſes Parens malade, & l'avoit tué. En achevant ces mots, il entre en fureur, ſaiſit une hache d'une main, prend une corde de l'autre, & fait entendre au Miſſionnaire, qu'il faut qu'il meure, pour appaiſer l'eſprit de ſon Parent, & qu'il ne lui laiſſe que le choix du genre de mort. Le Pere ne pouvoit oppoſer que des raiſons à ce Furieux, mais il n'étoit pas en état de les entendre; il s'étoit même déja jetté ſur le Miſſionnaire, & faiſoit mine de vouloir l'étrangler; mais ſoit que ſa fureur ne fût pas au point, où elle paroiſſoit, ſoit qu'elle ne lui laiſſât pas aſſez de préſence d'eſprit, pour ſçavoir ce qu'il faiſoit, il avoit engagé dans ſa corde le collet de la ſoutanne du Pere, enſorte que quoiqu'il tirât de toute ſa force, il ne lui faiſoit pas beaucoup de mal.

Après s'être ainſi bien fatigué inutilement, il s'apperçut de ſa bêtiſe, & voulut détacher le collet de la ſoutanne, mais n'en ayant pû venir à bout, il leva ſa hache, comme pour la décharger ſur la tête du Miſſionnaire, qui s'échappa de ſes mains. Les Hurons demeuroient ſpectateurs tranquilles de cette ſcene, comme de la choſe du monde, qui les intéreſſoit le moins; mais deux François étant accourus au bruit, tomberent rudement ſur l'Algonquin, & l'alloient aſſommer, ſi le Pere Lallemant ne les en eût empêché, en leur repreſentant les ſuites, que pourroit avoir la mort cet Homme: il ajoûta qu'il valloit mieux avertir ſérieuſement les Hu-

rons, que le Gouverneur Général s'en prendroit à eux, s'il arrivoit quelque malheur à un Religieux, qu'il leur avoit confié, & ils prirent ce parti. 1640.

Les Hurons tinrent conſeil entr'eux, après quoi ils déclarerent à l'Algonquin, que le Pere Lallemant étoit ſous leur ſauvegarde. Cette déclaration n'eut pas d'abord un grand effet; & comme ceux qui l'avoient faite, s'en tenoient là, ſans prêter main-forte aux François, & que l'Algonquin étoit bien accompagné, le Miſſionnaire fut encore aſſez longtems en très-grand danger. Enfin les Hurons voyant ce Barbare un peu plus tranquille, ou parce que la laſſitude avoit moderé ſa fougue, ou parce qu'il n'avoit pas prétendu pouſſer la choſe à l'extrémité, ils lui dirent que s'il vouloit relâcher le Pere, ils couvriroient le Mort, c'eſt-à-dire, qu'ils lui feroient quelque préſent, pour le conſoler de la perte de ſon Parent. Cette propoſition acheva de le calmer; les Hurons lui donnerent quelques Pelleteries, comptant bien, qu'ils n'y perdroient rien, & s'embarquerent ſur le champ avec le Miſſionnaire.

Ce ne fut pas la ſeule avanie, que le P. Lallemant eut à eſſuyer pendant ce voyage, & il n'y avoit aucun de ſes Confreres, à qui il ne fût arrivé quelque choſe de ſemblable; pluſieurs mêmes avoient reçû de rudes baſtonades. Rien ne faiſoit mieux voir la foibleſſe de la Colonie, dont les Sauvages comprenoient tous les jours de plus en plus qu'ils n'avoient pas beaucoup à craindre, ni à eſperer: d'autre part, l'extrême deſir qu'avoient les Miſſionnaires de réduire toutes ces Na- Souffrances des Miſſionnaires.

1640. tions ſous le joug de la Foi, leur rendoit ces mauvais traitemens ſupportables, & leur paſſion pour les ſouffrances leur y faiſoit même trouver de la conſolation : d'autant plus qu'ils étoient ſouvent les ſuites du ſuccès de leurs travaux, & de glorieuſes marques de leurs victoires.

Leurs occupations.

Rien d'ailleurs n'étoit plus Apoſtolique, que la vie qu'ils menoient. Tous leurs momens étoient comptés par quelque action héroïque, par des converſions, ou par des ſouffrances, qu'ils regardoient comme de vrais dédommagemens, lorſque leurs travaux n'avoient pas produit tout le fruit, dont ils s'étoient flattés. Depuis quatre heures du matin, qu'ils ſe levoient, lorſqu'ils n'étoient point en courſe, juſqu'à huit, ils demeuroient ordinairement enfermés : c'étoit le tems de la Priere, & le ſeul, qu'ils euſſent de libre pour leurs exercices de pieté. A huit heures chacun alloit, où ſon devoir l'appelloit ; les uns viſitoient les Malades, les autres ſuivoient dans les Campagnes ceux, qui travailloient à cultiver la terre ; d'autres ſe tranſportoient dans les Bourgades voiſines, qui étoient deſtituées de Paſteurs. Ces courſes produiſoient pluſieurs bons effets ; car en premier lieu il ne mouroit point, ou il mouroit bien peu d'Enfans ſans Baptême : des Adultes mêmes, qui avoient refuſé de ſe faire inſtruire tandis qu'ils étoient en ſanté, ſe rendoient dès qu'ils étoient malades : ils ne pouvoient tenir contre l'induſtrieuſe & la conſtante charité de leurs Medecins. En ſecond lieu ces Barbares s'apprivoiſoient de jour en jour avec les Miſſionnaires ; ce commerce adouciſſoit leurs

leurs mœurs, & les faiſoit inſenſiblement revenir de leurs préjugés. Rien d'ailleurs n'étoit plus édifiant, que la conduite des nouveaux Chrétiens : plus on avoit eu de peine pour les gagner à JESUS-CHRIST, plus on avoit de conſolation de voir les ſentimens de leur cœur, où la Grace ne trouvoit plus d'obſtacles à ſes opérations. Leurs Prieres & leurs autres Exercices de piété ſe faiſoient en commun, & aux heures marquées, & il y en avoit peu, qui n'approchaſſent des Sacremens, au moins tous les huit jours. 1640.

Les guériſons fréquentes opérées par la vertu des remedes, que les Peres leur diſtribuoient libéralement, concilioient à ces Miſſionnaires encore plus de crédit ; les Jongleurs perdoient beaucoup du leur, & par là quantité de mauvaiſes coûtumes, de pratiques ſuperſtitieuſes, & de cérémonies indécentes s'aboliſſoient. Enfin il reſtoit toujours un Religieux dans la Maiſon, pour y tenir une Ecole, pour faire les Prieres publiques aux heures reglées dans la Chapelle, & pour recevoir les viſites des Sauvages, qui ſont extrêmement importuns. Sur le déclin du jour tous ſe réuniſſoient pour tenir une eſpece de Conference, où chacun propoſoit ſes doutes, communiquoit ſes vûës, éclairciſſoit les difficultés, qu'il avoit ſur la Langue : on s'animoit & on ſe conſoloit mutuellement, on prenoit de concert des meſures pour avancer l'œuvre de Dieu, & la journée finiſſoit par les mêmes exercices, qui l'avoient commencée.

Outre les inſtructions qui ſe faiſoient régulierement pour les Néophytes, & pour les Proſelytes dans la Chapelle, il y en avoit de tems

1640. en tems de publiques pour tout le monde. Avant que de les commencer, un des Miſſionnaires alloit la clochette à la main, à l'exemple de S. François-Xavier, non-ſeulement par tout le Village, mais encore aux environs, & tâchoit d'engager tous ceux, qu'il rencontroit, à le ſuivre. Ces inſtructions ſe faiſoient ſouvent en forme de Conferences, où chacun avoit la liberté de parler; ce qui parmi les Sauvages n'eſt jamais ſujet à aucune confuſion. Rarement on ſortoit de ces Aſſemblées, ſans avoir fait quelque conquête. Enfin outre ces Conferences publiques, il s'en tenoit de particulieres, où l'on n'appelloit que les Chefs, & d'autres perſonnes conſiderables. C'étoit là qu'on diſcutoit avec ſoin certains articles de la Religion, dont on ne jugeoit pas qu'on dût inſtruire ſitôt la Multitude, mais uniquement ceux, qu'on connoiſſoit plus capables de les comprendre, & dont l'autorité pouvoit ſervir beaucoup au progrès de l'Evangile.

J'ai cru devoir m'étendre un peu ſur les obſtacles, qu'on a rencontrés à la converſion des Sauvages du Canada; du moins ceux, qui ſe ſont perſuadés que la Foy n'a fait aucun progrès parmi ces Barbares, ne pouront-ils pas m'accuſer de les avoir diſſimulés; je ne crains point non plus qu'on me ſoupçonne d'avoir exageré les fatigues, les ſouffrances, & la perſeverance des Ouvriers Apoſtoliques, qui ont arroſé de leurs ſueurs & de leur ſang cette partie du champ, que le Pere de Famille leur avoit confiée. Toute la Nouvelle France rend depuis plus d'un ſiécle un témoignage ſi publique à la vie dure & vraiment Apoſtoli-

que, qu'ils ont menée, & à l'éminente ſainteté de pluſieurs, qu'on ne ſeroit point reçu à le révoquer en doute, & qu'il n'eſt pas poſſible de le recuſer. Ce que je dirai dans la ſuite des benedictions, que le Ciel répandit ſur leurs travaux, eſt apuyé ſur le même témoignage. 1640.

Sans vouloir donc mettre en parallele ces Apôtres, avec les premiers Fondateurs de l'Egliſe Chrétienne, je crois être en droit de demander ſur quel fondement on prétendroit pouvoir douter de la réalité des converſions, dont je ne pourrai me diſpenſer de parler, ſans manquer à ce que la fidélité de l'Hiſtoire exige de moi; des grands exemples de vertu, qu'on a vû pratiquer à un aſſez grand nombre de Néophytes; & des merveilles, que Dieu a opérées en leur faveur. L'expérience nous apprend que trois ſortes de Perſonnes ſeront extrêmement en garde ſur tous ces articles. Les uns, qui ont connu des Sauvages, en convenant qu'ils ne manquent point d'une ſorte d'eſprit, ſoûtiennent qu'ils l'ont tout-à-fait bouché ſur ce qui ne tombe point ſous les ſens, ou n'ont aucun rapport à leurs affaires, dont la ſphere eſt fort bornée; d'où ils concluent qu'il n'eſt pas poſſible de leur faire aſſez bien comprendre les grandes vérités de notre Religion, pour en faire même des Chrétiens ordinaires. Les autres, ne faiſant attention qu'au naturel diſſimulé & volage de ces Barbares, n'imaginent point qu'on puiſſe venir à bout de les gagner, & de les fixer au point de les établir dans la pratique ſincere & conſtante des vertus Chrétiennes. Les troiſiémes ſe récrient au ſeul nom de tout ce qui paſſe les forces & le cours ordinaire de la nature; & ſi on les voit tous les

1640. jours s'inſcrire en faux ſur les miracles, qui ſont le plus juridiquement atteſtés, & le plus ſolemnellement approuvés par l'Egliſe, avec quelle hauteur ne rejetteront-ils pas ce qu'on leur rapportera en ce genre d'une Chrétienté, compoſée de Néophytes, dont il auroit fallu, diſent-ils, commencer par faire des Hommes, avant que de les rendre adorateurs de JESUS-CHRIST?

Mais ni les uns, ni les autres ne font pas aſſez reflexion, 1o. que la converſion d'un Infidéle, quel qu'il ſoit, non plus que celle d'un pécheur, ne peut être l'Ouvrage que de la Grace, devant laquelle les plus grands, comme les moindres obſtacles diſparoiſſent. Elle eſt venuë à bout des Juifs, pour qui JESUS-CHRIST crucifié étoit un ſcandale, & des Gentils, qui traitoient ſa Croix de folie. Elle peut tirer des pierres mêmes des Enfans d'Abraham (*a*); c'eſt-à-dire, faire germer la Foi la plus vive, & la charité la plus ardente dans les cœurs les plus durs, & dans les eſprits les plus groſſiers: & portât-on la prévention juſqu'à douter, comme ont fait quelques-uns, que les Amériquains fuſſent des Hommes, ne pourroit-on pas leur répondre avec les plus célébres Docteurs de l'Egliſe: *Homines & jumenta ſalvabis Domine* (*b*)? Or dès-là que l'opération toute puiſſante de la Grace a pu faire ces grands changemens, eſt-il permis d'y mettre des bornes, en diſant qu'elle n'a pu élever ces nouveaux Chrétiens à la ſainteté la plus éminente, s'ils lui ont été fidéles?

2o. Que les promeſſes, que le Sauveur du Monde a faites à ſes Diſciples, ſoit pour la

(*a*) Math. 3. 9. (*b*) Pr. 35. 7.

converſion des Gentils, ſoit pour les ſecours ſurnaturels, par le moyen deſquels il devoit y concourir avec eux, regardent tous ceux, qui, juſqu'à ce que tout le Troupeau des Elus ſoit réuni, auront reçu une miſſion légitime pour travailler à cette réunion. Que, ſi les miracles, ſelon S. Auguſtin, furent néceſſaires au commencement de l'Egliſe, ils le ſont par le même principe, dans toutes les Egliſes naiſſantes; & que le pouvoir de chaſſer les Démons, accordé, non-ſeulement aux premiers Prédicateurs de l'Evangile, mais aux fidéles mêmes, & qui fait une partie du dépôt confié à l'Egliſe pour tous les tems, ſuppoſe l'Empire des Démons ſur tous ceux, qui n'ont point reçu le ſacré caractére, que nous imprime le Sacrement de la régéneration. 1640.

30. Que de toutes les Nations de l'Univers, il n'en eſt aucune, pour qui le Royaume des Cieux ne ſoit ouvert (*a*) ni à qui les Apôtres n'ayent eupour eux & pour leurs Succeſſeurs, un ordre exprès d'annoncer l'Evangile: *Docete omnes Gentes* (*b*); & que d'en vouloir exclure une ſeule du bienfait de la Rédemption, & des tréſors du Ciel, qu'elle renferme, ce ſeroit contredire toutes les Ecritures, qui s'expriment ſur cela de la maniere la plus formelle.

Qu'on diſe donc tout ce qu'on voudra pour diminuer la gloire des Apôtres du Nouveau Monde, on ne ſçauroit nier qu'ils ne ſoient compris parmi ceux, à qui Notre-Seigneur a dit: *Allez, inſtruiſez tous les Peuples.* S'ils n'ont pas reçu leur Miſſion immédiatement de lui, ils l'ont reçuë de ceux, qui avoient autorité pour la leur donner; & chargés d'une

(*a*) Matth. 28. 18. (*b*) *Ibidem.*

1640. bonne partie de l'Ouvrage, ils ont dû compter ſur les mêmes ſecours, & s'aſſûrer de la même aſſiſtance de celui, qui a promis d'être avec ceux, qui ſeroient envoyés pour prêcher ſa Loi juſqu'à la conſommation des ſiécles. Je dis plus, l'auguſte Miniſtere, dont ils ont été honorés, doit naturellement former ce préjugé dans notre eſprit, qu'ils ont été pour la plûpart ce qu'ils ont du être; & tout ce que nous rapporterons de leurs héroïques vertus, de ce qu'ils ont fait & ſouffert dans l'exercice de ce Miniſtere, eſt tellement dans la vraiſemblance, qu'on devroit être ſurpris qu'ils n'euſſent pas été tels. Il ne peut y avoir que ceux, qui ont oſé avancer, malgré la promeſſe du Sauveur, que les portes de l'Enfer ont prévalu contre l'Egliſe, qui puiſſent refuſer de reconnoître qu'elle a encore, & qu'elle aura juſqu'à la fin des Apôtres, des Martyrs, & des Saints dans tous les états, & dans tous les Pays, où elle étendra ſon Empire; & que la vertu des miracles ne lui manquera jamais.

Etat de la Miſſion des Trois Rivieres.

Tout ce que j'ai dit juſqu'à préſent regarde ſurtout les Miſſions ſédentaires; c'eſt-à-dire, celle des Hurons & de Sylleri; mais on tâchoit de proceder dans le même eſprit, & de ſuivre les mêmes regles, autant qu'il étoit poſſible, dans toutes les autres. Aux Trois Rivieres, outre les Algonquins, qui y étoient pour l'ordinaire en aſſez grand nombre, pluſieurs Nations des quartiers les plus reculés vers le Nord, commençoient à ſe montrer, & prenoient l'habitude d'y paſſer toute la belle ſaiſon. La plus conſidérable étoit celle des *Attikamegues*, dont la reſidence ordinaire étoit aux environs du *Lac de S. Thomas*, qu'on

trouve par les 50 dégrés de Latitude Septentrionnale, en remontant la Riviere, dont les trois bras ont donné le nom à ce poſte. On n'eut pas beaucoup de peine à faire goûter à ces Sauvages les vérités de la Religion Chrétienne : ils étoient naturellement dociles, d'une humeur douce, & ils s'affectionnerent d'abord de telle ſorte aux François, que rien n'a jamais pu les en ſéparer. La Foi fit pourtant parmi eux des progrès aſſez lents, parce qu'à l'approche de l'hyver ils retournoient chez eux, & que quand ils revenoient l'année ſuivante, il falloit recommencer à les inſtruire comme le premier jour. 1640.

Il ſe formoit auſſi un petit Troupeau de Fidéles à Tadouſſac, lieu plus fréquenté qu'aucun autre depuis lontems par les Montagnez, les Papinachois, les Berſiamites, & la Nation du Porc Epi. Ils arrivoient quelquefois tous enſemble, & le plus ſouvent les uns après les autres ; mais la Traite finie, ils s'en retournoient chez eux, ou plutôt ils ſe diſperſoient dans les Montagnes & dans les Forêts, à l'exception d'un petit nombre, qui paſſoient l'hyver aux voiſinages de Tadouſſac, & y donnoient aſſez d'occupation aux Miſſionnaires. Quelques-uns de ces Peres ſuivoient auſſi de tems en tems les mêmes Montagnez dans leurs chaſſes d'hyver, pour laquelle ces Sauvages choiſiſſent toujours des lieux affreux & inhabitables, par la raiſon, que les bêtes fauves s'y trouvent en plus grand nombre. De Tadouſſac.

L'Iſle *Miſcou*, & les environs du Golphe de S. Laurent étoient auſſi alors un des plus ordinaires rendez-vous des Sauvages, parce que la Pêche y eſt très-abondante ; mais la Des environs du Golphe.

1640. Colonie ne profitoit point de ce commerce, ni de celui des Pelleteries. C'étoit des Marchands de France, qui uniquement attachés au profit preſent, qu'ils y faiſoient, ne prenoient aucune meſure pour le rendre durable & ſolide. Le Miniſtere ne s'en mêloit point, non plus que de l'Acadie, qui étoit entre les mains des Particuliers, & ne faiſoit aucune attention à l'importance de tous ces poſtes ſéparés, qui auroient pu ſe ſoutenir mutuellement, ſi on avoit pris ſoin de les fortifier, & de les peupler peu à peu.

Les Sauvages, avec leſquels on traitoit aux environs du Golphe, étoient les mêmes, que ceux de l'Acadie, mais on les appelloit en ces quartiers-là plus communément *Gaſpeſiens* à cauſe du Cap de Gaſpé, où la plûpart des Vaiſſeaux venoient moüiller. Ils étoient fort doux, mais ils demeuroient ſi peu en place, que malgré les ſoins des Miſſionnaires, on ne pouvoit preſque parvenir à les inſtruire des vérités de la Religion. Le P. Charles TURSIS venoit d'être la victime de ſon zéle, étant mort de fatigues dans l'Iſle Miſcou, quoique dans l'eſpace de deux années il n'y eût baptiſé qu'un ſeul Enfant. Les PP. Julien PERRAULT & Martin LIONNES, qui étoient dans ſon voiſinage, n'y travailloient pas plus heureuſement, & ne montroient ni moins de courage, ni moins de patience dans l'exercice d'un ſi infructueux Apoſtolat.

Enfin par tout, où le commerce attiroit les Sauvages, il s'y trouvoit quelqu'un pour leur annoncer JESUS-CHRIST; mais le peu de ſéjour, qu'ils faiſoient en un même endroit, ne donnoit pas le tems à cette divine ſemence

de la parole de Dieu de germer dans leur cœur. Ce ne fut qu'après qu'on eut trouvé le ſecret de les fixer un peu davantage, qu'on reconnut les admirables diſpoſitions, qu'ils avoient pour le Chriſtianiſme, & qu'on fut en état d'en profiter, ainſi que nous le verrons dans la ſuite. Mais je ne crois pas devoir mettre parmi ces heureuſes diſpoſitions le culte de la Croix, établi, dit-on, de tems immémorial dans toute cette partie Orientale du Canada. 1640.

M. de S. VALLIER, Evêque de Quebec dans une Lettre, qu'il publia au retour d'un premier voyage, qu'il fit dans ſon Diocèſe, parle de ce culte, comme d'un fait averé, & dont il n'eſt pas permis de douter. Il le tenoit d'un Pere Recollet (a), qui s'eſt donné bien de la peine pour le mettre en crédit; mais qui a eu autant de contradicteurs, que de Lecteurs inſtruits. D'ailleurs ce Religieux étoit le ſeul, qui eût avancé ce Paradoxe, aucun de ceux, qui avant lui avoient vécu avec ces Sauvages, & dont pluſieurs ont ſçu leur Langue, & étudié leurs Traditions, beaucoup mieux qu'il n'avoit pu faire, n'y ayant rien découvert de ſemblable. Mais voici apparemment ce qui avoit trompé cet Hiſtorien. Du culte de la Croix parmi les Gaſpeſiens.

Une Lettre du P. Julien Perrault, écrite en 1635. nous apprend que ces Sauvages prenoient plaiſir à imiter tout ce qu'ils voyoient faire aux Européens; qu'ayant ſurtout remarqué qu'ils formoient ſouvent le Signe de la Croix ſur eux, ils en uſoient de même; quand ils en rencontroient quelques-uns, qu'ils en

(a) Le Pere Chrétien de Clerq, *Hiſtoire de la Gaſpeſie.*

1640. traçoient la figure ſur differens endroits de leur corps ; mais ſans avoir eu d'abord la moindre idée que ce fût une marque de Religion. Cet uſage déja ancien du tems que le P. Chrétien LE CLERQ réſidoit parmi les Gaſpeſiens, & paſſé peut-être dès-lors en pratique ſuperſtitieuſe, aura perſuadé ce Religieux qu'il l'étoit dans ſon origine ; il ſe peut bien faire auſſi qu'ayant interrogé ſur cela quelques-uns de ces Sauvages, ces Barbares, qui confondent ſouvent toutes leurs Traditions, lui auront paru ranger celle-ci parmi les plus anciennes.

Belle action des Hurons. Cependant la guerre s'échauffoit de plus en plus entre les Iroquois & nos Alliés ; les premiers étant tombés inopinément ſur une Nation éloignée, dont je n'ai pu ſçavoir le nom, y firent un maſſacre épouvantable, & contraignirent ceux, qui eurent le bonheur d'échaper, à chercher une retraite ailleurs. Ils la trouverent chez les Hurons, qui n'eurent pas plûtôt appris leur diſgrace, qu'ils envoyerent au-devant d'eux avec des rafraîchiſſemens, & les recueillirent avec une affection, qui auroit fait honneur à des Chrétiens. Les Miſſionnaires, à qui il ne convenoit pas de ſe laiſſer vaincre en charité par des Infidéles, coururent de leur côté au ſecours de ces pauvres Exilés, & ils eurent la conſolation d'en voir pluſieurs, pour qui leur infortune fut un coup de Prédeſtination.

Comment ils en ſont récompenſés. Leur joye redoubla, lorſqu'étant retournés aux fonctions de leur Miniſtere, dont juſques-là ils n'avoient pas retiré à beaucoup près le fruit, qu'ils avoient lieu d'en attendre, ils s'apperçurent que Dieu, touché ſans doute de

la générosité des Hurons, comme il le fut autrefois des aumônes du Centenier Corneille, avoit changé leur cœur, & que ceux-mêmes, qui avoient toujours été les plus sourds à leurs exhortations, faisoient les plus grandes instances pour être admis au rang des Proselytes; mais ce ne fut pas la seule récompense, que le Seigneur accorda à ces charitables Sauvages. 1640.

Défaite d'un Parti Iroquois.

Quelque tems après trois-cent Guerriers Hurons & Algonquins s'étant mis en campagne, une petite Troupe d'Aventuriers, qui avoit pris les devans, rencontra cent Iroquois, qui la chargerent, & qui malgré l'inégalité du nombre, ne purent en prendre qu'un seul. Contens néanmoins de ce petit succès, & craignant, s'ils alloient plus loin, d'avoir à faire à trop forte partie, ils songeoient à la retraite, lorsque leur Prisonnier s'avisa de leur dire que la Troupe, dont lui & ses Camarades avoient été détachés, étoit beaucoup plus foible qu'eux. Sur sa parole ils se déterminerent à attendre l'Ennemi dans un lieu, où ce même Captif les assûra qu'il devoit passer: toute la précaution qu'ils prirent, fut d'y faire une espece de Retranchement, pour se garantir de la surprise.

Les Hurons & les Algonquins parurent bientôt, & les Iroquois au désespoir de s'être laissés duper, s'en vengerent d'une maniere terrible sur celui, qui les avoit engagés dans ce mauvais pas, & qui s'y étoit bien attendu. La plûpart furent ensuite d'avis de chercher à se sauver; mais un Brave levant la voix, s'écria: Mes Freres, si nous avons envie de commettre une telle lâcheté, attendons du moins que le Soleil soit sous l'horizon, afin qu'il ne la

1640. voye pas. » Ce peu de mots eut ſon effet, la réſolution fut priſe de combattre juſqu'au dernier ſoupir, & elle fut exécutée avec toute la valeur, que peuvent inſpirer le dépit & la crainte de ſe déshonorer en fuyant devant des Ennemis, ſi ſouvent vaincus ; mais ils avoient à faire à des Gens, qui ne leur cédoient point en courage, & qui étoient trois contr'un.

Pluſieurs priſonniers ſont baptiſés à la mort.

Après un combat fort opiniâtré, dix-ſept ou dix-huit Iroquois demeurerent ſur la place, le Retranchement fut forcé, & tout ce qui reſtoit d'Ennemis, fut déſarmé & pris. Les Hurons emmenerent dans leurs Villages les Captifs, qui leur étoient échus en partage, & ſe ſurpaſſerent en cruauté à l'égard de ces Infortunés ; mais il ſemble que Dieu n'avoit permis la diſgrace de ceux-ci, que pour faire éclatter ſa miſericorde ſur eux. Les Miſſionnaires, à qui on accorda la liberté de les entretenir tout à leur aiſe, les trouverent d'une docilité, qui les étonna : ils les inſtruiſirent ſuffiſamment de nos Myſteres, les baptiſerent tous, & ces Néophytes ſoûtinrent le ſupplice affreux, qu'on leur fit endurer, non avec cette inſenſibilité brutale, & cette fierté feroce, dont ces Barbares font gloire dans ces occaſions, mais avec une patience, des ſentimens, & un courage, dignes du Chriſtianiſme, & que leurs Bourreaux ne purent s'empêcher d'attribuer à la vertu du Baptême.

Cet heureux préjugé avança fort les affaires de la Religion, & autoriſa les Fidéles à la profeſſer plus hautement encore, qu'ils n'avoient oſé faire ; car juſques-là pluſieurs n'en avoient pas une liberté entiere dans les Cabannes, où ils ne faiſoient pas le plus grand nombre.

Quelques-uns mêmes avoient été fort maltraités à ce ſujet, & quand un Chrétien tomboit malade, on n'ometoit rien pour l'obliger d'avoir recours aux Jongleurs. Pluſieurs ſe laiſſerent ſéduire, & quelques Miſſionnaires ont cru que plus d'une fois dans ces rencontres les preſtiges de ces Charlatans avoient été accompagnés de l'opération viſible du Démon. 1640.

Cependant les Alliés ne profiterent point de l'avantage, qu'ils avoient remporté, ce qui vint de ce qu'ils n'agirent point de concert. Les Cantons de leur côté, plus animés que jamais par l'échec, qu'ils avoient reçu, ſe promirent d'en tirer une vengeance éclattante; mais pour ne pas s'attirer en même tems ſur les bras trop de forces réunies, ils mirent tout en uſage pour faire prendre à ceux-ci de l'ombrage des François. Ils firent partir trois-cent Guerriers, qu'ils diviſerent en pluſieurs trouppes, & tout ce qui tomba entre leurs mains de Sauvages, fut traitté avec l'inhumanité ordinaire à ces Barbares; au contraire quelques François, qui furent pris aux environs des Trois Rivieres, ne reçurent aucun mal. Adreſſe des Iroquois pour détacher les François des Hurons.

Quelque tems après, pluſieurs Partis parurent aux environs du même Fort, y tinrent pluſieurs mois en échec toutes les Habitations Françoiſes; puis, lorſqu'on s'y attendoit le moins, ils offrirent de faire la paix, à condition que nos Alliés n'y ſeroient pas compris. Cette propoſition fut faite à M. de CHAMFLOURS, qui avoit ſuccedé depuis peu au Chevalier de Liſle dans le Gouvernement des Trois Rivieres, & ce fut un Priſonnier François, nommé MARGUERIE, qui lui en

1640. porta la parole. Cet Homme ajoûta, que ni lui, ni les Compagnons de ſa captivité n'avoient qu'à ſe louer du traitement, qu'ils avoient reçu des Iroquois, mais qu'il ne croyoit pourtant pas qu'il y eût trop de sûreté à traitter avec eux.

Ils traitent de mauvaiſe foy avec les premiers.

L'avis étoit ſage, mais on n'étoit point en état de faire la guerre; ainſi on crut devoir entrer en négociation, en ſe tenant néanmoins ſur ſes gardes. Le Chevalier de Montmagny, que M. de Champflours avoit averti de ce qui ſe paſſoit, monta juſqu'aux Trois Rivieres dans une Barque bien armée, & envoya de-là aux Iroquois le Sieur NICOLET, & le P. RAGUENEAU, pour leur redemander les Priſonniers François, qu'ils retenoient, & ſçavoir leurs diſpoſitions touchant la paix. Ces Députés furent bien reçus; on les fit aſſeoir en qualité de Médiateurs ſur un Bouclier; on leur amena enſuite les Captifs liés, mais legerement, & auſſi-tôt un Chef de guerre fit une Harangue fort étudiée, dans laquelle il s'efforça de perſuader que ſa Nation n'avoit rien tant à cœur, que de vivre en bonne intelligence avec les François.

Au milieu de ſon diſcours il s'approcha des Priſonniers, les délia, & jetta leurs liens pardeſſus la Paliſſade, en diſant: « Que la Riviere les emporte ſi loin, qu'il n'en ſoit plus parlé. » Il préſenta en même tems un Colier aux deux Députés & les pria de le recevoir comme un gage de la liberté, qu'il rendoit aux Enfans d'*Onontbio* (*a*): Puis prenant deux pac-

(*a*) Onontbio en Langue Huronne & Iroquoiſe veut dire *grande Montagne*, & c'eſt ainſi qu'on leur avoit dit que ſe nommoit M. de Montmagny. Depuis ce tems-là ces Sauvages, & à leur exemple tous les

quets de Caſtors, il les mit au pied des Captifs, & ajoûta qu'il n'étoit pas raiſonnable de les renvoyer tout nuds, & qu'il leur donnoit de quoi ſe faire des robes. Il reprit enſuite ſon diſcours, & dit que tous les Cantons Iroquois deſiroient ardemment une paix durable avec les François, & qu'ils ſupplioient en leur nom Ononthio de cacher ſous ſes habits les haches des Algonquins & des Hurons, tandis qu'on négocieroit cette paix, aſſûrant que de leur part il ne ſeroit fait aucune hoſtilité. 1640.

Il parloit encore, quand deux Canots d'Algonquins ayant paru à la vûë de l'endroit, où ſe tenoit le Conſeil, les Iroquois leur donnerent la chaſſe. Les Algonquins, qui ne voyoient nulle apparence de reſiſter à tant de monde, prirent le parti de ſe jetter dans l'eau, & de s'enfuir à la nage, abandonnant leurs Canots, qui furent pillés ſous les yeux du Gouverneur Général. Un procédé ſi indigne montra le peu de fonds, qu'il y avoit à faire ſur la parole de ces Barbares, & la négociation fut rompuë ſur le champ. Les Iroquois n'ayant plus de voiles pour cacher leur perfidie, leverent entierement le maſque, & parlerent avec beaucoup d'inſolence. Le Chevalier de Montmagny vouloit en tirer raiſon, mais ils lui échaperent au moment, qu'il croyoit les tenir, & pour ſurcroît de chagrin il apprit preſque en même tems que quantité de Canots Hurons, qui deſcendoient à Quebec chargés de Pelleteries, étoient tombés entre leurs mains.

autres ont appellé *Ononthio* le Gouverneur Général de la Nouvelle France. Ils donnent au Roy celui de *Grand Ononthio*.

1640.

Situation du Gouverneur Général.

C'étoit ſans doute une ſituation bien triſte pour un Homme en place, que celle, où ſe trouvoit ce Général, y expoſé tous les jours à recevoir de pareils affronts, faute d'avoir aſſez de Troupes pour tenir ſeulement en équilibre la balance entre deux Partis de Sauvages, qui tous enſemble n'auroient pas pu tenir en campagne contre quatre ou cinq mille François. Mais la Compagnie des cent Aſſociés ne revenoit point de ſon aſſoupiſſement, & la Colonie Françoiſe diminuoit de jour en jour en nombre & en force, au lieu d'augmenter. Une entrepriſe, qui ſe fit alors pour peupler & fortifier l'Iſle de Montreal, conſola un peu M. de Montmagni, & le flatta même pendant quelque tems de l'eſperance que les Iroquois n'oſeroient plus le venir braver, comme ils venoient de faire preſque ſous ſon Canon.

Projet d'un Etabliſſement à Montréal.

Les premiers Miſſionnaires avoient d'abord compris l'importance d'occuper l'Iſle de Montreal; mais la Compagnie du Canada n'étoit point entré dans leurs vûës. Il fallut que ce fuſſent encore des Particuliers, qui ſe chargeaſſent d'exécuter un deſſein ſi avantageux à la Nouvelle France, & que la guerre des Iroquois rendoit même néceſſaire. Quelques perſonnes puiſſantes, & plus recommandables encore par leur pieté, & par leur zéle pour la Religion, formerent donc une Societé, qui ſe propoſa de faire en grand à Montreal, ce qu'on avoit fait en petit à Sylleri. Il devoit y avoir dans cette Iſle une Bourgade Françoiſe, bien fortifiée, & à l'abry de toute inſulte. Les Pauvres y devoient être reçus, & mis en état de ſubſiſter de leur

CARTE DE
L'ISLE DE MONTREAL
ET DE SES ENVIRONS

Dressée sur les Manuscrits du Depost des Cartes Plans et Journaux de la Marine.

Par N. Bellin Ingénieur et Hidrographe de la Marine.

1744.

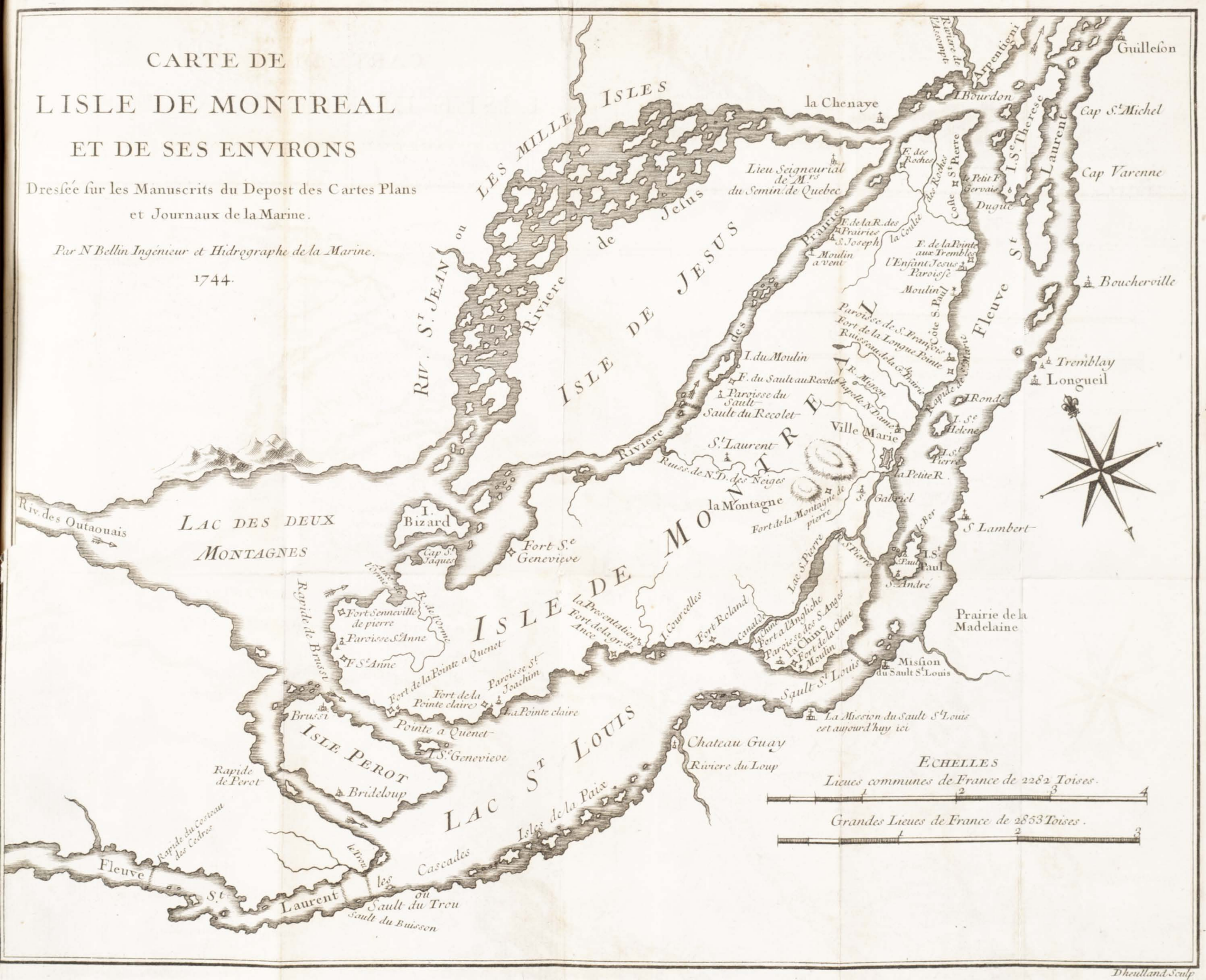

D'heulland Sculp

travail. On projetta de faire occuper tout le reſte de l'Iſle par des Sauvages, de quelque Nation qu'ils fuſſent, pourvû qu'ils fiſſent profeſſion du Chriſtianiſme, ou qu'ils vouluſſent ſe faire inſtruire de nos Myſteres, & l'on étoit d'autant plus perſuadé qu'ils y viendroient en grand nombre, qu'outre un aſyle aſſûré contre les pourſuites de leurs Ennemis, ils pouvoient ſe promettre des ſecours toujours prompts dans leurs maladies, & contre la diſette. On ſe propoſoit même de les policer avec le tems, & de les accoûtumer à ne plus vivre que du travail de leurs mains. 1640.

Le nombre de ceux, qui entroient dans cette Aſſociation, fut de trente-cinq : c'étoit beaucoup trop pour qu'elle agît long-tems de concert ; néanmoins elle commença de maniere à donner lieu d'en bien augurer. Dès cette année 1640. en vertu de la conceſſion, que le Roy lui fit de l'Iſle, elle en fit prendre poſſeſſion à la fin d'une Meſſe ſolemnelle, qui fut célébrée ſous une Tente. L'année ſuivante Paul de CHOMEDEY, Sieur de MAISONNEUVE, Gentilhomme Champenois, & un des Aſſociés, y mena pluſieurs Familles de France. Il arriva à Quebec avec une Fille de condition nommée Mademoiſelle MANSE, qui étoit deſtinée pour avoir ſoin des Perſonnes de ſon ſexe ; le Chevalier de Montmagny, & le Supérieur Général des Jeſuites les conduiſirent à Montreal, & le quinziéme d'Octobre M. de Maiſonneuve fut déclaré Gouverneur de l'Iſle. Il s'exécute en partie. 1641-42.

Le dix-ſeptiéme de May ſuivant, le lieu deſtiné à l'Habitation Françoiſe fut beni par

1641-42. le même Supérieur, qui y célébra les ſaints Myſteres, dédia à la Mere de Dieu une petite Chapelle, qu'on avoit bâtie, & il y laiſſa le *S. Sacrement*. Cette Cérémonie avoit été précédée d'une autre, trois mois auparavant, c'eſt-à-dire, vers la fin de Fevrier : tous les Aſſociés s'étant rendus un Jeudi matin à Notre-Dame de Paris, ceux, qui étoient Prêtres, y dirent la Meſſe, les autres communierent à l'Autel de la Vierge, & tous ſupplierent la Reine des Anges de prendre l'Iſle de Montreal ſous ſa protection. Enfin le 15. d'Août, la Fête de l'Aſſomption de la Mere de Dieu fut ſolemniſée dans cette Iſle avec un concours extraordinaire de François & de Sauvages. On ne négligea rien dans cette occaſion pour intéreſſer le Ciel en faveur d'un Etabliſſement ſi utile, & pour donner aux Infidéles une haute idée de la Religion Chrétienne,

Tradition ſur les anciens. Habitans de cette Iſle.

Sur le ſoir du même jour M. de Maiſonneuve voulut viſiter la Montagne, qui a donné le nom à l'Iſle, & deux vieux Sauvages, qui l'y accompagnerent, l'ayant fait monter juſqu'à la cime, lui dirent qu'ils étoient » de la Nation, qui avoit autrefois habité ce » Pays. » Nous étions, ajoûterent-ils, en » très-grand nombre, & toutes les Collines, » que tu vois au Midi & à l'Orient, étoient » peuplées. Les Hurons en ont chaſſé nos » Ancêtres, dont une partie s'eſt refugiée chez » les Abénaquis, d'autres ſe ſont retirés dans » les Cantons Iroquois, quelques-uns ſont demeurés avec nos Vainqueurs. » Le Gouverneur les pria d'avertir leurs Freres de ſe réunir dans leurs anciennes poſſeſſions, qu'ils n'y

manqueroient de rien, & qu'ils y ſeroient en aſſurance contre quiconque entreprendroit de les inquietter. Ils promirent de faire tout ce qui dépendroit d'eux pour cela ; mais ils ne purent apparemment venir à bout de raſſembler les débris de cette Nation diſperſée, laquelle pouvoit bien être celle de *l'Iroquet*, dont j'ai parlé dans mon Journal. 1641-42.

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE SIXIE'ME.

1642. L'ASSURANCE, qu'avoient euë les Iroquois de paroître en armes à la vûë des Trois Rivieres, & l'audace, avec laquelle ils avoient insulté le Chevalier de Montmagny, donnoient beaucoup à penser à ce Général. Il crut avec raison qu'il ne devoit rien négliger pour se précautionner contre la surprise, & pour se mettre en état de soûtenir les efforts d'une Nation, qui ne ménageoit plus rien, & qui paroissoit déterminée à employer également la ruse & la force, pour donner la Loi à tout le Pays: d'autant plus que si les Hollandois de la Nouvelle Belgique ne se déclaroient pas encore ouvertement en sa faveur, il n'y avoit

pas à douter qu'ils ne lui fourniſſent des ſecours de plus d'une façon. 1642.

La réſolution fut donc priſe de bâtir un Fort à l'entrée de la Riviere (*a*), qui portoit alors leur nom, parce que c'étoit le chemin, qu'ils prenoient ordinairement pour deſcendre dans la Colonie. Il fut achevé en peu de tems, quoique puſſent faire pour s'y oppoſer ſept-cent Iroquois, qui vinrent fondre ſur les Travailleurs, lorſqu'on y penſoit le moins; mais qui furent repouſſés avec perte. On donna à ce Fort le nom de *Richelieu*, qu'on faiſoit déja porter à la Riviere, & on y mit une aſſez bonne Garniſon. Si la Compagnie du Canada eût voulu faire une pareille dépenſe pour le Pays des Hurons, on auroit épargné bien des maux à ces Sauvages, & par conſéquent à toute la Colonie, ſur laquelle retomba bientôt le contrecoup des malheurs, qui accablerent cette Nation les années ſuivantes. Fort de Richelieu.

L'occaſion étoit d'autant plus favorable pour oppoſer de ce côté-là une forte barriere aux Iroquois, que toutes les Bourgades Huronnes étoient en mouvement pour embraſſer le Chriſtianiſme; &, ce qui en étoit une ſuite néceſſaire, pour s'attacher à nous de plus en plus. AHASISTARI, Capitaine des plus eſtimés dans cette Nation, fut celui, dont le Ciel ſe ſervit particulierement pour operer un changement, qui parut miraculeux aux Miſſionnaires, en ce que ceux, qu'ils avoient trouvé juſques-là les plus rebelles à la Grace, témoignerent alors plus Converſions en grand nombre parmi les Hurons.

(*a*) Il ne faut pas oublier que c'eſt celle, qu'on appelle aujourd'hui la Riviere de Sorel.

1642. d'ardeur pour être inſtruits & baptiſés. On racontoit des choſes étonnantes de ce Capitaine ; & dans la vérité c'étoit un très-brave Homme, mais auquel des actions d'une valeur peu ordinaire avoient peut-être donné lieu d'en attribuer de plus brillantes encore. Ce qui eſt certain, c'eſt que ſon mérite ſeul, & le crédit, où il étoit dans toute ſa Nation, faiſoient concevoir depuis lontems aux Prédicateurs de l'Evangile un grand deſir de le gagner à JESUS-CHRIST.

Hiſtoire d'un fameux Capitaine de cette Nation.

Il n'y avoit pas beaucoup d'apparence qu'ils y réuſſiſſent, parce que ce Sauvage étoit extrêmement attaché à ſes ſuperſtitions ; mais la difficulté de ces grandes converſions eſt ſouvent ce qui raſſûre les Hommes Apoſtoliques, inſtruits que la Grace, qui eſt toute-puiſſante, ſe plaît ſouvent à triompher de ceux, qui reſiſtent le plus à ſes inſpirations. Ils ne ſe rebuterent donc point, & il continuerent de rendre de fréquentes viſites au Capitaine Huron, quoiqu'il les reçût toujours fort mal. Il s'humaniſa pourtant à la fin, il s'accoûtuma même à les voir d'aſſez bon œil ; inſenſiblement ils le trouverent moins éloigné du Royaume de Dieu, & il en vint juſqu'à prendre goût à leurs diſcours ſur la Religion.

Il s'appliquerent alors plus que jamais à l'inſtruire ; il les écouta avec attention, il leur propoſa ſes doutes, & quand on les eut tous éclaircis, il témoigna qu'il ſe rendoit. Il demanda le Baptême ; mais les Peres ne crurent pas devoir ſur une premiere demande admettre dans le ſein de l'Egliſe un Proſelyte de ce caractére ; ils jugerent à pro-

pos de lui faire aſſez lontems deſirer cette grace. Un jour qu'il la ſollicitoit fortement dans une de ces Conferences publiques, dont j'ai parlé, le Pere, qui y préſidoit, le pria d'inſtruire l'Aſſemblée de ce qui lui avoit fait naître la premiere penſée de ſe faire Chrétien : & il répondit en ces termes, que j'ai tirés fidélement de la Lettre du Miſſionnaire même. 1642.

Sa vocation au Chriſtianiſme.

» Cette penſée m'a occupé avant même « que vous vinſſiez dans ce Pays. J'ai ſouvent « couru de grands riſques, & en pluſieurs « rencontres j'ai eu le bonheur d'échaper, « lorſque tous ceux, qui m'accompagnoient, « périſſoient à mes côtés. Je me diſois alors « à moi-même, il faut que quelque puiſſant « Génie prenne un ſoin tout particulier de mes « jours, & je n'ai jamais pu me tirer de l'eſ- « prit que ce Genie ne fût infiniment ſupérieur « à ceux, qui ſont honorés parmi nous. Je « n'ai pu m'empêcher auſſi de regarder com- « me des ſottiſes tout ce qu'on nous debite au « ſujet des ſonges, & à peine ai-je entendu « parler de JESUS, que j'ai ſenti comme une « aſſûrance, qu'il étoit le Protecteur, à qui « j'avois été ſi ſouvent redevable de la liberté « & de la vie. Quelque entêté, que j'aïe paru « depuis de nos Pratiques & de nos Tradi- « tions, je me ſentois néanmoins intérieu- « rement porté à n'adorer que lui, & ſi j'ai « tant differé à ſuivre ce mouvement de mon « cœur, c'eſt que je voulois m'inſtruire, avant « que de me déclarer. Lors même que je pa- « roiſſois moins diſpoſé à vous écouter, je ne « faiſois aucune entrepriſe, ſans me recom- « mander à JESUS, & je mettois en lui toute «

1642. » ma confiance. Depuis lontems je m'adreſſe à
» lui tous les matins ; je lui attribuë tous mes
» ſuccès, & je vous demande en ſon nom le
» Baptême, afin qu'il ait pitié de moi après
» ma mort.

Son Baptême & ſa ferveur. Les Peres ne crurent pas devoir attendre plus lontems à ſatisfaire un Homme ſi bien préparé ; il fut baptiſé le même jour & nommé EUSTACHE. Peu de tems après il leva un grand Parti de guerre, dans lequel il ne voulut recevoir que des Chrétiens. Sa Troupe étant prête à partir, il la mena chez le Miſſionnaire de ſa Bourgade, en preſence duquel il leur parla en ces termes:

» » Mes Freres, nous ſervons tous un même
» Maître, ne ſoyons donc plus qu'un cœur &
» qu'un eſprit. Nous devons éviter avec ſoin
» tout commerce avec les Infidéles, & il faut
» que tous ceux de nos Freres, qui ſont
» dans le beſoin & dans l'affliction, trouvent
» auprès de nous de la conſolation, & du ſou-
» lagement. Cachons avec ſoin les fautes des
» Chrétiens aux yeux des Infidéles, & qu'en
» toute rencontre on reconnoiſſe que la Re-
» ligion nous unit plus étroitement, que ne
» ſçauroient jamais faire les liaiſons de ſang
» & de l'intérêt. Quant à ceux de nos Proches,
» qui ne profeſſent pas la même Religion que
» nous, il eſt bon qu'ils ſçachent que la mort
» nous ſéparera d'avec eux pour toujours, &
» que nos cendres ne doivent pas même être
» mêlées avec les leurs. Publions en tout lieu ;
» mais par nos exemples encore plus que par
» nos paroles, la ſainteté & l'excellence de la
» Foi en JESUS, & tâchons de la faire em-
» braſſer, s'il eſt poſſible, à tout le monde

Si

1642.

Reflexions sur les Harangues des Sauvages.

Si les Sauvages du Canada ne parloient ainſi que dans les Relations des Miſſionnaires, j'avoüe que j'aurois tenu ces diſcours pour fort ſuſpects, quelque vénération, que j'aye pour ceux, qui les rapportent, & quoiqu'il regne dans leur Mémoire un air de ſincérité, qui prévient beaucoup en leur faveur; mais outre que l'expérience de tous les ſiécles a dû nous convaincre que le bon ſens, l'éloquence naturelle, & la nobleſſe des ſentimens ſe trouvent par tout, où il y a des Hommes, & ne dépendent pas toujours de l'éducation; je ne crains point que ceux, qui ont vû de près ces Barbares, m'accuſent de leur avoir ſuppoſé une élévation, un pathetique, & une énergie, qu'ils n'ont point. Les Grecs eux-mêmes n'ont-ils pas avoué qu'il y avoit plus de nobleſſe dans la ſimplicité du diſcours des Barbares, que dans les Harangues étudiées d'Athénes? (*a*) D'ailleurs il n'y a point de doute que l'Eſprit Saint n'inſpirât ce Néophyte.

Excurſion chez les Saulteurs.

A peu près dans le même tems quelques Jeſuites reçurent une Députation de la part des *Saulteurs*, qui les invitoient à ſe tranſporter chez eux. Ces Sauvages occupoient alors les environs d'un Rapide, qui ſe trouve au milieu du Canal, par où le Lac ſupérieur ſe décharge dans le Lac Huron. Ce Rapide a depuis été nommé *le Sault Sainte Marie*, & c'eſt de-là que nous avons donné à ces Sauvages, qui ſont une Nation Algonquine, & dont le nom eſt très-difficile à prononcer, (*b*) celui de Saulteurs. Les Miſſionnaires ne

(*a*) Strabon. L. VII. pag. 301.

(*b*) PAÜOIRIGOÜEIEUHAK.

1642. furent point fâchés de cette occaſion, qui ſe préſentoit de connoître les Pays ſitués au-delà du Lac Huron, qu'aucun d'eux n'avoit encore traverſé : Les PP. Iſaac JOGUES, & Charles RAIMBAUT furent détachés pour accompagner les Députés des Saulteurs, & leur voyage eut tout le ſuccès qu'ils en pouvoient raiſonnablement attendre. Ils furent bien reçus de ces Sauvages, qui leur parurent de très-bonnes gens ; mais ayant été rappellés, lorſqu'ils commençoient à les inſtruire, la ſemence de la divine parole n'eut pas le loiſir de fructifier, & cette Nation ne s'étant pas trouvée dans les mêmes diſpoſitions, lorſque quelques années après on retourna chez eux, ces heureux commencemens n'eurent pas de ſuite ; de ſorte que les Saulteurs n'ont eu juſqu'à preſent que fort peu de Chrétiens.

Les Hollandois fourniſſent des armes & des munitions aux Iroquois.

Cependant les Iroquois, aſſûrés d'être ſoûtenus des Hollandois de Manhatte, qui leur fourniſſoient déja des armes & des munitions, & à qui ils vendoient les Pelleteries, qu'ils enlevoient à nos Alliés, continuoient leurs courſes & leurs brigandages. Les Rivieres & les Lacs étoient infeſtés de leurs Partis, & le Commerce ne pouvoit plus ſe faire ſans de grands riſques. Le Chevalier de Montmagny en fit ſes plaintes au Gouverneur de la Nouvelle Belgique, lequel ſe contenta de lui faire une réponſe honnête, mais fort vague, & ne changea rien à ſa conduite ; on le ſoupçonna même, ou du moins ceux, qui étoient ſous ſes ordres, d'animer les Iroquois contre nous, quoiqu'on fût convenu que les Alliés des deux Nations ne feroient aucune hoſtilité ſur les deux Colonies, & que

les François euſſent été très-fidéles à garder la convention. 1642.

Il eſt vrai que nos Sauvages n'étoient ni en état, ni en humeur d'inquietter les Hollandois ; bien loin de chercher à ſe faire de nouveaux Ennemis, à peine ſongeoient-ils à ſe défendre des Iroquois. Les Hurons ſurtout ſoit par indolence, ſoit par la crainte d'irriter un Ennemi, qui avoit pris ſur eux une ſuperiorité, qu'ils ne pouvoient plus ſe diſſimuler ; ſoit enfin qu'ils ne fuſſent pas encore perſuadés que les Iroquois en vouloient à toute la Nation, laiſſoient déſoler leurs Frontieres, ſans prendre aucune meſure pour éteindre un incendie, qui les environnoit de toutes parts. Ces pertes néanmoins, ſur leſquelles ils demeuroient ſi tranquilles, les affoiblirent à la fin de telle ſorte, que la terreur ſe répandit dans toutes les Bourgades, & que quand l'Ennemi ne jugea plus à propos de couvrir d'aucun prétexte ſon véritable deſſein, il trouva, comme il l'avoit bien prévû, un Peuple effrayé, & preſqu'incapable de faire la moindre réſiſtance. Il arriva de là qu'à peine l'Egliſe Huronne, cultivée avec tant de fatigues, commençoit à produire des fruits de ſalut, que ſes Paſteurs furent frappés, & le Troupeau, non-ſeulement diſperſé, mais même preſque entiérement détruit. Indolence des Hurons.

Le Pere Jogues, dont nous parlions il n'y a pas lontems, fut le premier, ſur qui l'orage tomba. A ſon retour du Sault Sainte Marie, il avoit reçu ordre de deſcendre à Quebec pour une affaire, qui ne ſouffroit point de retardement, & il n'ignoroit pas à quels périls ce Pluſieurs ſont ſurpris par les Iroquois.

1642. voyage l'expoſoit : il obéit néanmoins ſans répliquer, il s'embarqua le treiziéme de Juin 1642. arriva ſans aucune mauvaiſe rencontre à la Capitale, & le premier jour du mois d'Août il en repartit avec un convoi de treize Canots bien armés, & conduits par de braves gens.

La force de cette Eſcorte fut apparemment ce qui cauſa ſon malheur, par l'exceſſive confiance, qu'elle inſpira à ceux, qui la compoſoient. On a ſçu même depuis, par les Lettres du P. Jogues, que les Chefs de cette Troupe, où il n'y avoit guéres que des Chrétiens, ou des Proſelytes, ſongeoient bien moins à ſe précautionner contre les ſurpriſes de l'Ennemi, qu'à exhorter leurs gens à ſouffrir pour JESUS-CHRIST, & que la plûpart faiſoient paroître ſur cela des ſentimens, qui lui donnoient de la confuſion ; la merveille eſt qu'ils ſe ſoûtinrent juſqu'a la mort dans des diſpoſitions ſi héroïques. Il n'eſt pas étonnant que celui, qui ſçait tirer le bien du crime même, permette quelquefois, pour l'interêt de ſa gloire, qu'on s'écarte des loix de la prudence.

Quoiqu'il en ſoit, les Hurons n'étoient guéres qu'à quinze ou ſeize lieuës de Quebec, lorſque le lendemain de leur départ, à la pointe du jour, comme ils ſe diſpoſoient à s'embarquer, ils apperçurent des traces des Iroquois ſur les bords du Fleuve ; mais ils mépriſerent un Ennemi, auquel ils ſe croyoient fort ſuperieurs en nombre, & que, par cette raiſon, ils ne crurent pas aſſez hardis pour les attaquer: ils pourſuivirent leur chemin, ſans prendre aucune précaution contre la ſurpriſe : auſſi furent-ils les duppes d'une ſécurité ſi peu par-

donnable. Les Iroquois étoient au nombre de soixante & dix : une partie s'étoit mise en embuscade derriere des buissons, qui couvroient une pointe, qu'il falloit que les Voyageurs rangeassent de fort près ; l'autre avoit traversé le Fleuve, & s'étoit cachée dans les Bois. 1642.

Dès que les Hurons furent à portée des Premiers, une décharge de fusils, faite avec beaucoup d'ordre, en blessa plusieurs, & perça tous les Canots. Dans le desordre, où une attaque si brusque & si imprévûë, mit les Chrétiens, quelques-uns des plus alertes sauterent promptement à terre, & furent assez heureux pour se sauver ; les plus braves, soûtenus par trois ou quatre François, qui accompagnoient le Pere Jogues, se deffendirent assez bien pendant quelque tems dans leurs Canots ; mais comme l'eau y entroit, & qu'il ne restoit plus aucune voye de salut, ils furent enfin obligés de se rendre, à la réserve d'un petit nombre, qui échapperent encore dans la confusion, où leur résistance avoit mis les Iroquois : les autres furent saisis & liés. La plûpart sont pris.

Il n'avoit tenu qu'au P. Jogues de suivre les Premiers, qui avoient pris la fuite, ils firent même tout ce qu'ils purent pour l'y engager ; mais le Serviteur de Dieu aussi tranquille parmi ce tumulte, que s'il eût été en pleine liberté, baptisoit un Cathécumene, & le disposoit à tout événement ; il répondit à ceux, qui le pressoient de se mettre en sûreté, qu'ils faisoient sagement de se sauver, mais que pour lui il ne lui convenoit point d'abandonner ses Enfans, lorsqu'ils avoient le plus de besoin de son assistance. Une charité, que le Le P. Jogues se constitue Prisonnier.

1642. devoir exige, ne ſatisfait pas pleinement un cœur Apoſtolique ; le combat fini, & tous les Hurons étant pris ou ſauvés, le P. Jogues avoit rempli toute l'étenduë de ſon Miniſtere ; mais il ſoupiroit après le Martyre ; il crut que les ſervices, qu'il pouvoit rendre aux Priſonniers, en les conſolant & les exhortant à la mort, étoit pour lui un ſujet aſſez légitime de s'y expoſer, & il ne voulut pas en manquer l'occaſion.

Un François fait la même choſe.

Il s'avança donc vers les Iroquois, qui paroiſſant ne faire aucune attention à lui, ne ſongeoient plus qu'à s'embarquer avec leur proye, & ſe fit le Priſonnier du Premier, qu'il rencontra, en diſant, qu'il ne vouloit point être ſéparé de ſes chers Enfans, dont il ne prévoyoit que trop quel ſeroit le funeſte ſort. Un François, nommé Guillaume COUTURE, avec qui le ſaint Homme étoit venu du Pays des Hurons, avoit pris la fuite des premiers ; mais il ne ſe vit pas plutôt hors du péril, que la honte le prit d'avoir abandonné le P. Jogues, & ſans faire réfléxion, qu'il ne pouvoit plus lui être bon à rien entre les mains des Iroquois, il fit pour ſe remettre dans le danger, la même diligence, qu'il venoit de faire pour l'éviter.

Le P. Jogues fut fort chagrin de le revoir, & lui reprocha doucement l'imprudence d'une démarche, qui ne pouvoit être d'aucune utilité à perſonne ; mais la faute étoit faite, Couture avoit été ſaiſi, dès qu'il avoit paru, & lié avec les autres Captifs. D'ailleurs quelques Iroquois des plus leſtes s'étoient mis aux trouſſes des Fuyards, & en ramenerent pluſieurs. A meſure qu'ils arrivoient, les ſoupirs du Pere

Jogues redoubloient, & dans une Lettre, qu'il écrivit en France à ſon Provincial, auſſi-tôt après ſon arrivée chez les Iroquois, il aſſûre qu'il éprouva bien dans cette rencontre le contraire de cet axiome ſi univerſellement reçû, que la conſolation des Miſerables, eſt d'avoir des Compagnons, qui partagent leur infortune. 1642.

La premiere choſe, que firent les victorieux, quand ils n'eurent plus à craindre d'être pourſuivis, ce fut de faire entendre à leurs Priſonniers, qu'ils n'avoient aucun quartier à eſperer. Couture au commencement de l'attaque avoit tué un Iroquois, il avoit été remarqué, & il fut le premier, ſur qui ces Barbares déchargerent leur rage. Ils lui écraſerent d'abord tous les doigts des mains, après en avoir arraché les ongles avec les dents, enſuite ils lui percerent la main droite avec une épée. Le Pere Jogues ne put le voir ainſi mutiler, ſans être ému juſqu'au fond de l'ame : il courut embraſſer ce jeune Homme, & comme il voulut l'encourager par le ſouvenir des vérités éternelles, il le trouva dans des ſentimens, qui le charmerent, & plus occupé, diſoit-il, des ſouffrances de ſon divin Sauveur, que des ſiennes propres. De quelle maniere tous ſont traités.

Dans le même moment trois ou quatre Iroquois s'étant jettés avec une eſpece de fureur ſur le Miſſionnaire, déchargerent ſur ſa tête & ſur ſon corps nud, car on avoit commencé par dépoüiller tous les Priſonniers, tant de coups de pierres & de bâton, qu'ils crurent l'avoir aſſommé. Il fut en effet un tems aſſez conſiderable ſans connoiſſance. A peine avoit-il un peu repris ſes eſprits, qu'on

1642. lui arracha tous les ongles des mains, & qu'on lui coupa les deux index avec les dents. Un autre François, nommé René GOUPIL, assez habile Chirurgien, & qui avoit été reçu depuis peu par les Jésuites, en qualité de Frere, fut traité de la même maniere, & ce jour-là on ne fit rien aux autres Prisonniers.

Quelque tems après le butin fut partagé, & les Captifs, qui étoient au nombre de vingt-deux, furent aussi distribués, contre la Coutume; car c'est ordinairement dans le Village, d'où les Guerriers sont partis, que cette distribution se fait. Enfin on se mit en marche, & elle dura quatre semaines. Les playes du Pere Jogues & des deux François, n'avoient point été pansées, & les Vers s'y mirent bientôt; il falloit pourtant marcher du matin au soir, & on ne donnoit presque rien à manger aux Prisonniers: mais le saint Missionnaire n'étoit touché que de la vûë de ses chers Néophytes, destinés au feu, & parmi lesquels il y en avoit quatre ou cinq, qui étoient les principaux soûtiens de l'Eglise Huronne. Pour lui il n'osoit se flatter d'avoir le même sort, ne pouvant se persuader que les Iroquois se portassent à son égard aux dernieres extrémités, & voulussent par sa mort se rendre les François irréconciliables.

Rencontre d'un Parti, auquel on abandonne les Prisonniers.

Après huit jours de marche on rencontra un Parti de deux cent Iroquois, qui alloient tenter quelque aventure. Leur joye fut grande à la vûë de tant de Prisonniers, qu'on leur abandonna pendant quelque tems, & qu'ils traiterent avec une barbarie incroyable, après avoir fait une décharge générale de leurs fusils en l'honneur d'AGRESKOUE'. Les Sauvages

s'imaginent que plus ils ſeront cruels en ces occaſions, & plus leur entrepriſe ſera heureuſe. Ceux-ci furent néanmoins trompés dans leur attente, car s'étant préſentés devant le Fort de Richelieu, ils y trouverent le Chevalier de Montmagny, qui en tua pluſieurs, & contraignit les autres de ſe retirer fort en deſordre. 1642.

Le P. Jogues refuſe de nouveau de s'évader.

Dans la rencontre, dont je viens de parler, le P. Jogues ne fut pas plus épargné que les autres, mais on ne l'avoit pas mutilé de maniere à le mettre hors d'état de rendre les ſervices, qu'on exige des Eſclaves; ce qui le confirma dans la penſée, que les Iroquois ne vouloient pas ſe priver, en le faiſant mourir, de l'avantage, qu'ils pouvoient tirer d'un ôtage de ſon caractere. Du lieu, où les deux Partis s'étoient rencontrés, on fit dix journées en Canot, après quoi il fallut marcher de nouveau, & les Priſonniers, dont la plûpart avoient bien de la peine à ſe ſoûtenir, furent encore chargés du bagage de leurs impitoyables Maîtres.

Le P. Jogues marque dans ſes Mémoires, que les premiers jours on ne leur épargna pas les vivres, mais que cela diminua peu-à-peu, & que ſur la fin du voyage il fut juſqu'à trois fois vingt-quatre heures ſans rien prendre, les proviſions ayant preſque tout-à-fait manqué, a cauſe du grand détour, qu'on avoit été obligé de prendre, pour éviter la rencontre des Partis Ennemis. Il ajoûte que ni lui, ni Goupil ſon Compagnon, n'étoient point attachés comme les autres pendant la nuit, en ſorte qu'il leur auroit été facile de s'échapper; mais que pour lui, les raiſons, qui l'en avoient

1642. empêché d'abord, l'en détournerent juſqu'au bout, & que le jeune Chirurgien ne put jamais ſe réſoudre à l'abandonner.

Les Priſonniers ſont tourmentés dans trois Villages ſucceſſivement.

Enfin toute la troupe arriva dans un Village du Canton d'Agnier, où l'on confirma aux Captifs, qu'ils étoient deſtinés au feu, & où on les traita avec tant d'inhumanité, qu'il ne leur reſta pas ſur le corps un endroit, qui ne fût meurtri ou cicatriſé, ni aucun trait reconnoiſſable au viſage. Après qu'ils eurent eſſuyé la premiere fureur des Femmes & des Enfans, on les fit monter ſur une eſpece de théâtre, & pour ſignal on déchargea aux trois François quelques coups de foüet ſur les épaules; enſuite un Vieillard s'approcha du P. Jogues, accompagné d'une Eſclave Algonquine, à qui il mit un coûteau en main, en lui ordonnant de couper au Miſſionnaire le poulce de la main droite.

Cette Femme, qui étoit Chrétienne, demeura d'abord comme interdite, puis déclara que ce qu'on lui demandoit, lui étoit abſolument impoſſible. Cependant le Vieillard lui fit de ſi terribles menaces, qu'elle obéit. Le ſaint Homme a depuis aſſûré que la crainte, où il avoit été de voir cette Femme tourmentée à ſon occaſion, & la joye, qu'il avoit euë enſuite, en la voyant hors du péril par ſon obéiſſance, lui avoient rendu très-ſupportable la douleur, qu'elle lui cauſa; elle le fit pourtant beaucoup plus ſouffrir, par la maniere peu aſſûrée & tremblante, dont elle fit cette opération, que ſi la cruauté eût conduit ſa main.

Les Priſonniers demeurerent ſur ce théâtre un jour & demi, environnés d'une multitude confuſe de Barbares, à qui on avoit tout per-

mis à leur égard, excepté de les faire mourir. On les mena enſuite à un ſecond Village, où, contre la coûtume, on les reçut encore avec une baſtonnade, car ſelon les regles cela ne ſe doit pratiquer que dans le premier, où l'on entre. Ce fut là que le P. Jogues ne pouvant plus ſe ſouffrir tout nud, demanda à un Iroquois, s'il n'avoit pas de honte de le laiſſer en cet état, lui qui avoit eu tant de part au butin? Le Sauvage parut touché de ce reproche, alla chercher l'enveloppe d'un ballot, & la donna au Pere, qui s'en couvrit de ſon mieux: mais comme toute la peau de ſon corps étoit levée, cette toile rude par elle-même, & toute ſemée de brins de paille, lui cauſa des douleurs ſi aiguës, qu'il fut bientôt contraint de la jetter. Alors le Soleil donnant ſur ſes playes, que ce vêtement avoit enſanglantées, il s'y forma une croûte, qui tomba avec le tems par morceaux. 1642.

Ce que les Captifs eſſuyerent dans ce ſecond Village de mauvais traitemens, & d'indignités, ſur-tout de la part des Enfans, ne peut s'exprimer, & cela dura deux jours, ſans que l'on ſongeât à leur donner à manger. La nuit on les lioit & on les enfermoit tous enſemble dans une Cabanne, où la douleur & la faim ne leur permettoient pas de trouver aucune tréve à leurs maux dans le ſommeil. Ils ne furent guéres moins inhumainement traités dans un troiſiéme Village, où l'on avoit encore amené quatre Hurons, qu'un autre Parti avoit fait Priſonniers.

Ceux-ci étoient des Catecumenes, que le P. Jogues reconnut & baptiſa. On coupa encore au même lieu un doigt de la main à Cou- Pieté & ferveur des Priſonniers.

1642. ture, & il n'en auroit pas été quitte pour cela, ſi un Habitant de ce Village ne l'eût enlevé à ſes Bourreaux, & ne l'eût conduit dans ſa Cabanne, où il ne voulut plus permettre qu'on lui fit aucun mal. Rien n'étoit plus conſolant pour le Miſſionnaire, que la pieté de ce jeune Homme, & en général de tous les Compagnons de ſes chaînes. Il n'y en eut aucun, qui au milieu de tant & de ſi effroyables tortures, ne conſervât toute ſa ferveur ; quelques-uns même ne paroiſſoient affligés, que de ce qu'ils ne ſouffroient pas aſſez.

On leur donne la vie, excepté à trois Chefs.

Enfin après ſept ſemaines d'un martyre continuel, tous, contre leur attente, & malgré les menaces, qu'on leur avoit ſi ſouvent réiterées, furent avertis qu'ils ne mourroient point, à l'exception de trois Chefs, parmi leſquels étoit ce brave Euſtache, dont j'ai rapporté il n'y a pas lontems la converſion. Il reçut auſſi-bien que les deux autres, l'Arrêt de ſa mort en vrai Chrétien, & juſqu'au dernier ſoupir ils porterent l'héroïſme auſſi loin, qu'il ſoit poſſible de ſe le figurer. Dès qu'ils eurent été livrés aux Députés des Villages, où ils devoient être brûlés, les autres Captifs furent reconduits au premier des trois, qu'on leur avoit fait parcourir, & où la diſtribution s'en devoit faire.

Des Hollandois réclament les François.

Juſques-là, comme ils n'étoient à perſonne, perſonne ne prenoit ſoin d'eux, & en arrivant dans ce Village, ils ſe trouverent dans un abbattement extrême ; mais ils retomberent bientôt dans l'incertitude de leur ſort, d'où ils ne faiſoient que de ſortir. Le Parti de Guerre, qui avoit été repouſſé au Fort de Richelieu, arriva dans le même Vil-

lage, ne reſpirant que la vengeance. Le Chef & quelques-uns des plus braves avoient été tués, & le nombre des bleſſés étoit conſidérable. Il ne reſtoit plus aux Priſonniers, après avoir été ſi lontems en butte à l'inſolence des Vainqueurs, que d'eſſuyer le dépit & la rage des Vaincus, & malgré l'eſperance, qu'on leur avoit donnée, ils s'attendoient bien qu'il leur en coûteroit la vie. Les Parens & les Amis des Morts comptoient auſſi ſur cela, lorſque les Hollandois, qui ſe rencontrerent par hazard dans ce Village, demanderent qu'on leur remît les trois François. 1642.

Cette demande embaraſſa les Iroquois, & donna lieu à une ſorte de négociation, pendant laquelle le feu, qui ſe rallumoit contre les Priſonniers, ſe ralentit un peu; mais ce fut tout le fruit, que les François en retirerent. Le Conſeil répondit enfin aux Hollandois, qu'il n'étoit plus le maître des François Priſonniers, & qu'on s'étoit engagé à les rendre à leur Nation. C'étoit une pure défaite; mais ſoit que les Hollandois le compriſſent, ou non, ils n'inſiſterent pas davantage, & ſe retirerent. Il eſt vrai que quelques-uns des plus moderés d'entre les Iroquois, avoient été d'avis qu'on renvoyât le Pere Jogues & ſes deux Compagnons à Ononthio; mais tous les autres s'y étoient fortement oppoſés, & ils furent donnés à trois differens Maîtres, celui de Couture étoit d'un autre Village, & c'étoit apparemment ce même Chef, qui l'avoit déja tiré des mains de ſes Bourreaux. Ils ſont refuſés.

René Goupil ne connut le lien, qu'au moment que ce Barbare lui déchargea ſur la tête un coup de hache, dont il expira un inſtant Martyre de René Goupil.

1642. après. C'étoit un jeune Homme d'une grande innocence de mœurs, & d'une ſimplicité admirable : quoiqu'il eût commencé ſon Noviciat à Rouen, on l'avoit envoyé en Canada avec ſon habit ſéculier, afin qu'il pût exercer ſon Art avec plus de liberté & de décence ; mais pour n'avoir pas l'habit Religieux, ſa conduite n'en étoit pas moins réguliere, & ſa pieté lui mérita d'être le premier Martyr de la Nouvelle France : car le motif, qui porta ſon Maître à s'en défaire de la façon, que je viens de dire, fut qu'un Vieillard lui ayant vû faire le Signe de la Croix ſur un Enfant, dit que ſi on le gardoit, il feroit mourir tout le Village par ſes preſtiges.

Le P. Jogues, qui avoit admiré ſa vertu pendant ſa vie, ne fit aucune difficulté de l'invoquer, après une mort ſi précieuſe, comme un Confeſſeur de J. C. il s'étoit bien attendu à partager avec lui ſa Couronne, il avoit été témoin de l'execution, & ne doutant point qu'on n'eût auſſi réſolu de ſe défaire de lui, il alla ſe jetter à genoux aux pieds du Meurtrier, pour recevoir en cette poſture le coup de la mort ; mais le Sauvage lui dit de ſe relever, parce qu'encore qu'il le crût auſſi coupable que ſon Compagnon, il n'avoit pas droit ſur ſa vie. L'Homme Apoſtolique fruſtré encore une fois de l'eſperance du Martyre, ne ſongea plus qu'à ſanctifier ſes chaînes, & à rendre ſa captivité utile à ceux, qui lui avoient fait tant de maux.

Le Pere Jogues profite de ſa captivité, pour faire connoître le

Dans les commencemens on l'obſervoit d'aſſez près, mais dans la ſuite il eut un peu plus de liberté, & il parcourut même, ſans que ſon Maître s'y oppoſât, tout le

Canton d'Agnier, où il ſe trouvoit, & le ſeul, qui ſe fût juſqu'alors bien ouvertement déclaré contre nous. Il lui arriva dans une de ces courſes une aventure, qui lui donna une grande conſolation. Comme il alloit de Cabanne en Cabanne dans un Village voiſin du ſien, pour voir s'il n'y rencontreroit point d'Enfans moribons, auſquels il pût conferer le Baptême; il entendit une voix, qui l'appelloit d'aſſez loin; il y courut ſur le champ, & en entrant dans la Cabanne, d'où la voix étoit ſortie, il apperçoit un Malade, qui le regarde fixement, & lui demande s'il ne le reconnoiſſoit point? Il répondit qu'il ne ſe ſouvenoit pas de l'avoir vû: „ Et moi, reprit le Sauvage, je te reconnois bien; rappelle-toi le jour, auquel tu étois ſuſpendu par les bras avec des cordes, qui te ſerroient bien fort, & te faiſoient extrêmement ſouffrir. Je m'en ſouviens, dit le Pere; c'eſt moi, continua le Sauvage, qui eus pitié de toi, & te détachai.

1642.

vrai Dieu aux Iroquois.

Converſion merveilleuſe.

Le Serviteur de Dieu ravi d'avoir retrouvé un Homme, qu'il avoit lontems cherché, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance, ſe jette à ſon col, & l'embraſſant tendrement: Mon Frere, lui dit-il les larmes aux yeux, il ne tient qu'à toi, que je ne te rende au centuple tout le bien, que tu m'as fait, & dont le ſouvenir m'eſt auſſi preſent, que dans le moment même, où tu exerças une ſi grande charité envers moi. Un Ennemi bien plus cruel, que tous ceux, qui me tourmentoient alors, te tient dans ſes fers; tu touches peut-être au dernier moment de ta vie, & ſi avant ce moment fatal, qui va termi-

1642. ner tes jours, tu ne ſecoües le joug de ce
» Maître impitoyable, que deviendras-tu ? Je
» frémis pour toi, quand j'y penſe. Des flam-
» mes éternelles t'environneront & te brûleront,
» ſans te conſumer jamais. Les tortures les
» plus horribles, dont vous vous aviſez pour
» vous venger de vos Ennemis, n'approchent
» point de ce qu'endureront pendant toute l'éter-
» nité ceux, qui ne meurent pas Chrétiens.

Ce peu de mots prononcés de ce ton, qui rend les Hommes Apoſtoliques ſi puiſſans en paroles, firent toute l'impreſſion, que pouvoit ſouhaiter le Miſſionnaire ſur un cœur, en qui la charité avoit préparé les voyes aux operations de Grace. Le Malade demanda à être inſtruit, & le Pere eut à peine commencé à lui expliquer les principaux articles de la Foi, qu'il s'apperçut qu'un Maître inviſible prévenoit ſes leçons, & gravoit profondément les vérités Chrétiennes dans cette ame prédeſtinée. Le Malade ne lui oppoſa aucun doute ſur nos Myſteres les plus incompréhenſibles, il crut, il fut baptiſé, & mourut peu de jours après entre les bras du Serviteur de Dieu, dans tous les ſentimens, qui caracteriſent la mort des Saints.

Grand nombre d'autres converſions.

Une conquête de cette nature étoit plus que ſuffiſante pour rendre à l'Homme de Dieu ſa captivité précieuſe ; mais elle ne fut pas la ſeule, & bientôt tout le Canton d'Agnier, qu'il avoit arroſé de ſon ſang, produiſit un abondante récolte. Un autre Sauvage, en voulant lui ſauver la vie, avoit reçu ſur le bras un coup de hache, qu'on lui portoit, le Ciel l'en récompenſa de la même maniere, que celui, dont je viens de

parler. Pluſieurs autres Malades ſe rendirent dociles aux Inſtructions du St. Miſſionnaire, qui les accompagnoit toûjours de tout ce que la charité la plus tendre & la plus induſtrieuſe peut inſpirer à un grand cœur, & par ſes ſoins empreſſés un très-grand nombre d'Enfans alla dans le Ciel groſſir la troupe innocente, qui ſuit l'Agneau ſans tache. Ces converſions lui coûtoient beaucoup, la ſeule fatigue des voyages étoit un grand tourment pour un homme épuiſé de forces, & preſque toûjours réduit à vivre de racines; ce n'eſt pas qu'on lui refuſât le néceſſaire pour la vie, mais comme la plûpart du tems on ne lui preſentoit rien, qui n'eût été offert à AGRESKOUE, il ne croyoit pas qu'il lui fût permis d'y toucher. 1642.

Ce fut vers ce même tems qu'une Nation établie vers le Sud Sud-Eſt à quatre ou cinq journées du Pays des Hurons, fut viſitée par les Jeſuites, qui lui annoncerent le Royaume de Dieu. Ces Peres ne lui donnent point d'autre nom dans leurs Mémoires, que celui de *Nation neutre*, apparemment parce quelle n'avoit voulu prendre aucun parti dans la guerre, qui déſoloit tout ce Pays. Mais elle ne put éviter dans la ſuite ſon entiere deſtruction; quoique pour ſe mettre à couvert de la fureur des Iroquois, qui ſans aucun ſujet avoient fait ſur elle pluſieurs irruptions, elle eût voulu ſe ranger de leur côté, & s'unir avec eux contre les Hurons, dont il paroît qu'elle tiroit ſon origine. De la Nation neutre.

Elle n'y gagna rien, les Iroquois étoient alors en humeur de tout détruire; & ſemblables aux Lions, qui, dès qu'ils ont com-

1643. mencé à goûter du ſang, ne peuvent plus s'en raſſaſier, & n'épargnent pas plus ceux, qui les careſſent & les nourriſſent, que ceux, qui leur donnent la chaſſe, ces Barbares ſe jettoient indifferemment ſur tout ce qui ſe rencontroit ſur leur paſſage, & il ne reſte plus aujourd'hui aucune trace de la Nation Neutre. Ces Sauvages étoient, dit-on, plus grands, plus forts, & mieux faits, que la plûpart des autres. Ils avoient preſque toutes les coûtumes & les mœurs Huronnes, excepté qu'ils étoient encore plus cruels envers leurs Priſonniers de guerre; car ils brûloient les Femmes avec autant de barbarie, que les Hommes, au lieu que les Hurons les aſſommoient d'abord. Ils faiſoient auſſi paroître moins de pudeur, ils étoient moins ſedentaires, & ils vivoient beaucoup plus du fruit de la chaſſe, que du produit de leurs terres, qu'ils cultivoient peu.

Fruits de la Grace dans cette Miſſion.

Dieu avoit ſes Elus parmi ces Barbares, mais en petit nombre & ce furent les PP. CHAUMONOT & de Brebeuf, dont il ſe ſervit pour ſéparer ce peu de bon grain, qui ſe trouvoit mêlé avec tant d'yvroye. Dès l'année 1626. le P. de Daillon, Recollet, avoit pénétré juſques dans leur Pays, mais comme il ne ſçavoit pas leur Langue, il n'avoit pu leur annoncer JESUS-CHRIST, que par ſignes. Ce ſaint Religieux ſouffrit beaucoup dans cette excurſion; mais il s'en conſola dans l'eſperance que ſes ſueurs fertiliſeroient une Terre ſi ſtérile.

Les deux Jeſuites, que je viens de nommer, avoient été invités par les Principaux de la Nation à leur rendre une viſite; mais

il s'en falut bien qu'ils trouvaſſent les eſprits auſſi favorablement diſpoſés à les écouter, qu'ils ſe l'étoient promis. Toutefois leur charité envers les Malades, leur douceur & leur patience leur concilierent les cœurs de quelques-uns, dont ils parvinrent à faire de fervens Proſelytes. Ces premiers ſuccès auroient eu peut-être d'heureuſes ſuites, ſi les Peres avoient pu demeurer plus lontems parmi ce Peuple ; mais ils furent bientôt rappellés chez les Hurons, dont les diſgraces augmentoient chaque jour. 1643.

Juſtice de Dieu ſur un Village Huron.

Ce n'étoit pas ſeulement la guerre, qui les déſoloit, la famine & les maladies ne faiſoient pas de moindres ravages parmi eux ; mais ſi tant de maux compliqués étoient des pierres de ſcandale pour les Endurcis, ils fortifioient la Foy, & faiſoient croître la pieté des véritables Fidéles : ils furent même les inſtrumens, dont Dieu ſe ſervit pour attirer à ſon culte un grand nombre d'Infidéles. Quelques traits bien marqués de la Juſtice vengereſſe d'un Dieu irrité y contribuerent auſſi. Peu après la priſe du P. Jogues tout un Village Huron fut détruit ; les Iroquois y entrerent à la pointe du jour, & avant le lever du Soleil il n'y avoit pas une Cabanne, qui ne fût reduite en cendres, ni un Habitant, de quelque âge, & de quelque ſexe que ce fût, que les Vainqueurs n'euſſent égorgé. Il n'y eut qu'environ vint perſonnes, qui ſe ſauverent d'abord à travers les flames. Ce Village n'avoit jamais voulu recevoir l'Evangile, & l'on y avoit porté l'impiété juſqu'à défier le Dieu des Chrétiens. Sa deſtruction fut regardée comme une punition du Ciel,

1643. & plusieurs profiterent d'un trait si frappant de la colere divine.

Belle action d'un jeune Chrétien.

Un évenement moins funeste ne produisit pas des effets moins heureux pour le salut de la Nation Huronne. Un de ses Partis de guerre étoit sur le point de se mettre en campagne ; les Idolâtres, qui faisoient le plus grand nombre, voulurent consulter, suivant la coûtume, le Dieu de la Guerre, & le Jongleur, auquel ils s'adresserent pour connoître sa volonté, leur promit la victoire, s'ils alloient du côté du Midi. Tandis qu'ils s'occupoient ainsi de leurs pratiques superstitieuses, les Chrétiens s'assemblerent séparément pour faire leurs Prieres, & comme ils eurent appris la réponse du Démon, ou de son Supôt, le plus jeune d'entr'eux, armé d'une sainte indignation, & avec une action, qui attira sur lui les yeux de tout le village, conjura le Seigneur de ne pas permettre que le succès vérifiât la parole du Pere du mensonge. « Il y va, Dieu Tout-Puissant, de » votre gloire, ajoûta-t-il, de montrer que » vous seul êtes l'Arbitre souverain de notre » sort. Si les promesses de l'Ennemi de notre » salut s'accomplissent, ceux-ci blasphemeront » votre Saint Nom : mais plûtôt périssions-» nous tous, que d'être témoins d'un si grand » malheur. »

Les suites, qu'elle eut.

Ces sentimens paroîtront peut-être à quelques-uns au-dessus de la portée d'un Sauvage, & surtout d'un Sauvage Néophyte ; mais on doit se souvenir que dans qui que ce soit ils ne peuvent venir que de celui, à qui il ne coûte pas plus de les inspirer aux plus grossiers, qu'aux plus éclairés de tous les Hom-

mes. Le jeune Chrétien n'en demeura pas là ; car adreſſant la parole à ſes Comp agnons de guerre : « Mes Freres, leur dit-il, gardons-nous « bien de déferer à l'Ennemi mortel de nos ames, « & de ſuivre la route, qu'il a marquée : allons « à l'Occident, nous courrons apparemment « plus de riſques ; mais nous aurons pour nous « le Dieu des Armées. » Les deux Troupes « ſe ſéparerent donc ; les Chrétiens ne trouverent point d'Ennemis, & n'eurent aucune fâcheuſe rencontre : les Idolâtres furent battus, & perdirent beaucoup de monde. Alors pluſieurs Infidéles frappés d'un évenement, qui mettoit dans une parfaite évidence l'ignorance, & l'impuiſſance d'Agreskoué, ou plûtôt l'impoſture des Jongleurs, ſe déclarerent pour le Dieu, dont le jeune Chrétien avoit ſi fort exalté la puiſſance. 1643.

Avis que le Pere Jogues donne au Gouverneur Général.

Sur ces entrefaittes on eut de Quebec des nouvelles du P. Jogues, qu'on y croyoit mort. Un Huron, de ceux, qui avoient été pris avec lui, s'évada, & alla trouver le Chevalier de Montmagny : il lui dit que le Miſſionnaire étoit à la ſuite d'un Capitaine Iroquois, lequel n'avoit aucun pouvoir ſur lui, le Canton n'ayant pas voulu ſe deſſaiſir du droit d'en diſpoſer ; que de tems en tems on paroiſſoit réſolu à le renvoyer, mais que le ſaint Homme étoit dans un continuel danger, & que ſa vie ne tenoit à rien au milieu d'un Peuple feroce, capricieux, & ſuperſtitieux, auquel les Hollandois fourniſſoient des boiſſons, qui rempliſſoient tout le Pays d'Yvrognes, & y cauſoient d'effroyables déſordres.

Peu de jours après le Gouverneur Général

1643. reçut une Lettre du Pere même. Elle portoit que toute la Nation Iroquoiſe étoit en armes, & paroiſſoit reſoluë à ne plus donner de tréve aux Hurons, juſqu'à ce qu'elle les eût détruits. Que ſon projet étoit de ruiner tous leurs Villages, & d'y faire le plus qu'elle pourroit de Priſonniers, pour les incorporer dans les Cantons, & réparer les brêches, que la guerre y avoit faites. Que ſi on differoit davantage à ſecourir un Peuple Allié, parmi lequel il y avoit un grand nombre de Chrétiens, & dont le commerce pouvoit être très-utile, pour ne pas dire néceſſaire à la Colonie Françoiſe, ſa perte étoit certaine, & qu'on ſe repentiroit, quand il n'en ſeroit plus tems, de ne l'avoir pas empêchée. Il ajoûtoit qu'il ne falloit pas être retenu par la crainte de ce qui pourroit lui arriver ſi on repouſſoit les efforts des Iroquois, qu'on devoit même être une bonne fois convaincu, que ce n'étoit pas en ménageant ces Barbares aux dépens de nos Alliés, mais en leur inſpirant du reſpect pour le nom François, qu'on les rendroit plus traitables, & qu'on travailleroit plus efficacement à la sûreté de ſa perſonne; qu'en tout cas il ſeroit ravi d'être ſacrifié pour l'intérêt de la Religion, pour le bien de la Colonie, pour l'honneur de ſa Patrie, & pour la conſervation de ſes chers Hurons.

On fait d'inutiles efforts pour le délivrer.

Le Gouverneur admira la généroſité du Miſſionnaire, & dans l'impoſſibilité, où il ſe trouvoit de donner aux Hurons les ſecours, dont ils avoient beſoin, il crut qu'il ne devoit rien négliger, & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre pour ſauver un Homme,

dont la captivité avoit déja fait verſer tant de larmes. Il venoit d'apprendre que les Algonquins avoient amené de Quebec un Eſclave SOKOKI. C'eſt une Nation voiſine de la Nouvelle Angleterre, alors Alliée des Iroquois : il le racheta, & quoiqu'il eût été fort maltraité par ceux, qui l'avoient eu en leur diſpoſition, il le fit ſi bien traiter, qu'il fut parfaitement guéri. Il le combla enſuite de préſens, puis il le mit entre les mains d'un Abénaqui, lequel le reconduiſit dans ſon Village. 1643.

Cet Homme, non-ſeulement publia hautement les obligations, qu'il avoit aux François, mais il engagea encore ſa Nation à envoyer demander le P. Jogues aux Agniers. On nomma des Députés, qui accompagnerent leurs inſtances de préſens ; ces Députés furent bien reçus, leurs préſens furent acceptés, & ils ne doutoient plus du ſuccès de leur négociation, parce qu'il n'y a rien de plus ſacré parmi les Sauvages, que l'engagement, qui ſe prend par cette acceptation : toutefois, lorſqu'il fut queſtion de s'expliquer, on leur déclara nettement qu'on étoit déterminé à ne pas rendre la liberté au Miſſionnaire.

Il apprend qu'on a réſolu la mort.

Vers le mois de Juillet de cette même année, le Village, où étoit le Serviteur de Dieu, fit un grand Détachement pour la Pêche. Il avoit changé de Maître, & il étoit à la charge d'une vieille Matronne, dont il avoit aſſez lieu de ſe loüer : elle voulut être du voyage, & il fut obligé de l'y accompagner. A peine étoit-il arrivé au terme, qu'il apprit qu'on avoit amené & brûlé dans le Village, d'où il étoit ſorti, quelques Priſon-

1643. niers Hurons ; il reſſentit une très-vive douleur de ne s'y être pas trouvé pour les aſſiſter à la mort, & dans la crainte que la même choſe n'arrivât pendant ſon abſence, il demanda & obtint la permiſſion de s'en retourner.

Il rencontra ſur ſon chemin une Habitation Hollandoiſe, où il entra, & où on l'aſſûra qu'à ſon arrivée au Village il ſeroit infailliblement brûlé, & la preuve, qu'on lui en donna, fut qu'un Parti Iroquois ayant encore été repouſſé au Fort de Richelieu, on s'en prenoit à lui de cet échec, parce qu'un Huron de ce Parti avoit déſerté, & avoit porté une Lettre de ſa part au Gouverneur des François : c'étoit la Lettre, dont j'ai parlé, & toutes les circonſtances du fait étoient exactement vrayes. Le Saint Homme a depuis avoué que ſur cet avis il fut d'abord ſaiſi de frayeur ; mais qu'après s'être fortifié par la Priere, il offrit ſans peine à Dieu le ſacrifice de ſa vie. C'eſt ainſi que le Seigneur permet que les plus grandes ames reſſentent de tems en tems toute leur foibleſſe, afin qu'elles ne comptent nullement ſur leur vertu ; mais quand elles s'humilient en ſa préſence, en reconnoiſſant le béſoin, qu'elles ont de ſon ſecours, il ne leur manque jamais.

Le Serviteur de Dieu ſe diſpoſoit donc à pourſuivre ſon chemin, réſolu à tout évenement, lorſqu'un Officier Hollandois, qui commandoit dans ce Canton, arriva dans l'Habitation : ayant aperçu un Européen, qu'une Troupe de Sauvages conduiſoit, il s'informa qui il étoit : on lui dit que c'étoit le P. Jogues, & on lui ajoûta qu'il étoit ſur le point d'être brûlé

brûlé. Il en fut touché, & comme il cherchoit une occaſion de faire plaiſir au Chevalier de Montmagny, dont il avoit reçu depuis peu quelque ſervice, il comprit qu'il ne pouvoit rien faire, qui fût plus agreable à ce Gouverneur, que de procurer la liberté au Miſſionnaire : il en forma le deſſein, & on prétend même que l'ordre en avoit été envoyé à tous les Commandans de la Nouvelle Belgique par les Etats Généraux, à qui la Reine Regente de France l'avoit fait demander de la maniere la plus preſſante. 1643.

Un Officier Hollandois s'offre à retirer des mains des Iroquois.

Quoiqu'il en ſoit l'Officier, après avoir un peu révé aux moyens d'exécuter ſon projet, appella le P. Jogues, & lui dit qu'aſſez près de l'habitation il y avoit un Vaiſſeau à l'ancre, qui devoit appareiller inceſſamment pour la Virginie ; qu'il y pourroit être en ſûreté, & que quand il ſeroit arrivé à Jameſtown, il y trouveroit des commodités pour aller par tout, où il voudroit. Le ſaint Religieux, après lui avoir témoigné ſa reconnoiſſance, demanda la nuit pour déliberer ſur ſon offre, & cela ſurprit fort ce Commandant, qui ne comprenoit pas comment un Homme, dans une ſituation auſſi critique, pouvoit balancer un moment à s'en tirer.

Il accepte l'offre.

Le Serviteur de Dieu paſſa toute la nuit en prieres, & après avoir conſideré que ſa mort étoit certaine, s'il retournoit à ſon Village ; que cette mort ne pouvoit être utile à rien, qu'au contraire elle ne ſerviroit qu'à éloigner la paix entre les Iroquois & les François ; que n'étant point parti ſur ſa parole, mais que ſes Maîtres lui ayant donné une eſcorte

1643. pour le garder, il n'étoit pas obligé de refuſer les moyens, qu'on lui préſentoit de ſe ſauver, & qu'en mettant ſa vie en ſûreté il pouvoit encore être utile aux Peuples du Canada, il retourna le lendemain de grand matin chez le Commandant, & lui dit qu'il ſe mettoit entre ſes mains. Cet Officier ne perdit pas un moment, & commença par engager les Sauvages à ne point partir ce jour-là, comme ils l'avoient réſolu. Il alla enſuite s'aſſûrer de l'Equipage du Navire, & tout étant bien diſpoſé, il avertit le P. Jogues de ſe rendre la nuit ſuivante ſur le rivage de la Mer, où il trouveroit une Chaloupe toute prête pour le conduire à bord.

Son évaſion. La difficulté étoit de tromper la vigilance de ſes Gardes, beaucoup plus grande la nuit que le jour, & d'éviter la rencontre de pluſieurs autres Iroquois, qui alloient & venoient ſans ceſſe dans ces quartiers-là. On l'enfermoit le ſoir dans une Grange, & comme on ne lui avoit pas laiſſé la liberté d'examiner s'il n'y avoit pas une autre iſſuë, que la porte ordinaire, par où il pût ſe dérober, dès qu'il ſe vit enfermé avec ſes Surveillans, il prétexta un beſoin; mais à peine étoit-il dehors, qu'un Dogue, qu'on avoit lâché d'une Métairie voiſine, courut ſur lui, & le mordit à la jambe: il rentra fort bleſſé, & auſſi-tôt la porte de la Grange fut barricadée de maniere, qu'on ne pouvoit l'ouvrir ſans faire beaucoup de bruit. Enſuite tous les Sauvages ſe coucherent autour de leur Priſonnier.

Le Serviteur de Dieu jugea alors ſa fuite impoſſible, & ſe perſuada ſans peine que le

Ciel ne l'approuvoit point. Il ſe ſoûmit à ſes ordres, & repoſa tranquillement. Un peu avant le jour un Valet de l'habitation entra par une porte, que les Sauvages n'avoient point aperçuë ; le Pere, qui s'éveilla, ou qui ne dormoit plus, fit ſigne à cet homme d'arrêter les Chiens, ſe leva doucement, ſortit avec lui, & gagna le bord de la Mer. Arrivé à la Chaloupe, il la trouva ſans aucun Matelot, & tellement échouée, qu'il lui fut impoſſible de la remettre à flot. Il s'approche le plus près qu'il peut du Vaiſſeau, & crie qu'on lui envoie quelqu'un ; perſonne ne répond ; il retourne à la Chaloupe, conjure le Seigneur de redoubler ſes forces, ſi ſa volonté eſt qu'il échappe des mains des Iroquois ; il fait de nouveaux efforts, met enfin la Chaloupe à l'eau, & gagne le Navire. 1643.

On l'y reçut bien, on le deſcendit à fond de calle, & on mit un coffre ſur l'écoutille, afin que, ſi les Sauvages venoient le redemander, on pût leur laiſſer la liberté de chercher par tout, ſans craindre qu'ils le trouvaſſent. Il fut deux fois vingt-quatre heures dans cette eſpece de cachot, ſans voir le jour, & il penſa y étouffer. Au bout de ce tems-là on vint lui dire que les Iroquois le redemandoient avec de grandes menaces, & la maniere, dont on lui parla, lui fit juger qu'on ne vouloit pas ſe faire des affaires avec eux : il répondit comme Jonas, *Puiſque cette tempête s'eſt élevée à mon ſujet, jettez-moi à la Mer.* On lui dit enſuite que le Commandant ſouhaittoit de lui parler, & le prioit de ſe rendre chez lui : il ne repliqua rien, & malgré les Matelots, qui vouloient le retenir de force, il deſcendit dans

1643. la Chaloupe, & ſe laiſſa conduire à l'habitation.

Le Commandant lui proteſta qu'il ſeroit en ſûreté dans ſa maiſon, & ajoûta que tout le monde avoit été d'avis dans l'habitation qu'il ſortît du Navire, lequel étoit ſur le point de faire voile, afin que ſur l'aſſurance, qu'on donneroit aux Sauvages, qu'il n'étoit point parti, on pût négocier avec eux plus amiablement. Le Pere comprit tout le danger, où il étoit; mais il ne dépendoit pas de lui de s'en tirer; il répondit à l'Officier qu'il feroit de lui tout ce qu'il voudroit. Au bout de quinze jours, c'eſt-à-dire, vers la mi-Septembre, pluſieurs Sauvages arriverent du Village, où il avoit été Eſclave, & parurent reſolus de contraindre les Hollandois à le leur remettre.

Il arrive en Angleterre.

Le Commandant fut fort embarraſſé; il n'etoit pas en état de réſiſter à ces Barbares, s'ils entreprenoient de lui faire violence: il leur offrit de racheter leur Priſonnier, & il vint enfin à bout de leur faire accepter quelques préſens. Il envoya enſuite le P. Jogues à Manhatte, où on l'embarqua dans un Bâtiment de cinquante Tonneaux, qui appareilla le cinquiéme de Novembre pour la Hollande. La traverſée fut heureuſe; mais un coup de vent qui ſurvint, lorſque le Navire étoit ſur le point d'entrer dans la Manche, obligea le Patron de relâcher à Falmuth en Angleterre. A peine eut-il jetté l'ancre, que tous les Matelots deſcendirent à terre, ne laiſſant qu'un ſeul Homme à la garde du Bâtiment. Sur le ſoir des voleurs vinrent à bord, y prirent tout ce qui pouvoit les accommoder, & mirent le P. Jogues preſque tout nud.

Il ſeroit mort de faim & de froid, ſi un Navire François n'étoit venu par hazard moüiller dans ce même Port. Le Capitaine ayant été averti de l'état, où ſe trouvoit le P. Jogues, le ſecourut à propos. La veille de Noel le Pere eut avis qu'une Barque, chargée de charbon de terre, alloit partir pour la Bretagne, il y fit demander le paſſage, qui lui fut accordé de bonne grace, & il débarqua en habit de Matelot entre Breſt & S. Paul de Leon. Le cinquiéme de Janvier il parut dans le même équipage à la porte du College de Rennes, & demanda à parler au P. Recteur, à qui, diſoit-il, il vouloit apprendre des Nouvelles du P. Jogues. Le P. Recteur deſcendit ſur le champ, & le prétendu Matelot, ſans lui dire une parole, lui remit une Patente, que le Gouverneur de Manhatte lui avoit donnée, à deſſein qu'on lui fournît en Hollande tout ce dont il auroit beſoin pour ſe rendre en France.

1643. Il paſſe en France.

1644.

Le Recteur, avant que de lire cet Ecrit, lui demanda ce qu'étoit devenu le P. Jogues? Le S. Homme le regarda en ſouriant. Le Recteur le reconnut, ſe jetta à ſon cou, le baigna de ſes larmes, & demeura tellement ſaiſi, qu'il le tint lontems embraſſé, ſans pouvoir lui parler. Le Serviteur de Dieu reſta peu de jours à Rennes, & en partit pour Paris, où l'on ſçavoit déja ſon évaſion, & où il étoit attendu avec impatience. La Reine Mere le voulut voir, & lui fit un accueil digne de ſa piété. Le Pape, à qui il demanda la permiſſion de célébrer les divins Myſteres avec ſes mains mutilées, répondit qu'il ne ſeroit pas juſte de refuſer à un Martyr de JESUS-CHRIST, de boire le Sang

Il demande une diſpenſe pour dire la Meſſe avec ſes mains mutilées. Réponſe du Pape.

1644. de JESUS-CHRIST, *Indignum eſſet Chriſti Martyrum Chriſti non bibere Sanguinem.*

Son caractére propre. Il faut avoüer que le St. Miſſionnaire ſe trouvoit alors dans une ſituation bien délicate pour une vertu, qui n'auroit pas été auſſi ſolide que la ſienne. Rien n'eſt plus capable de ſéduire un cœur, où il reſteroit une étincelle d'ambition & d'amour propre, que de ſe voir honoré à ſi juſte titre, comme un Saint, qui a fait & ſouffert ce qui ſembloit paſſer les forces de l'humanité. Mais le P. Jogues inſtruit que Dieu eſt jaloux, non-ſeulement de la gloire, qui émane de ſa propre excellence, mais encore de celle, qu'il tire de nos vertus, dont nous ſommes redevables à la Grace, n'avoit garde de s'expoſer à perdre le fruit de ſes travaux & de ſes ſouffrances par le moindre retour ſur lui-même. Jamais Homme ne fut mieux fondé en humilité; elle fit toujours ſon caractere propre, ainſi il étoit bien éloigné de croire qu'il n'eût jamais rien fait, dont le Ciel dût lui tenir compte.

Il retourne en Canada. Nouvelles, qu'il y apprend. Il ne fut pas ſeulement tenté de reſter en France, où il ne recevoit que des applaudiſſemens, & il n'y demeura en effet que juſqu'au départ des premiers Vaiſſeaux, qui firent voile pour Quebec. Il trouva les affaires de la Nouvelle France dans un état bien triſte. Ses chers Hurons étoient de toute part en proye aux Iroquois, & depuis quelque tems on ne recevoit plus à Quebec aucune nouvelle de leur Pays, qui n'annonçât ou la défaite d'un Parti, ou la deſtruction d'une Bourgade. Le nombre des Chrétiens y croiſſoit néanmoins tous les jours, & leur Foi ſe fortifioit dans ces mêmes adverſités, qui avoient ſi lontems retardé leur converſion.

Ces tems d'orage & de perſécution ont été dans toutes les Egliſes naiſſantes des tems d'abondance en toute ſorte de bénédictions céleſtes, & n'ont jamais manqué d'être féconds en bons Chrétiens. Le Canada juſqu'à la fin du ſiécle paſſé a été une preuve bien ſenſible de cette vérité, & nous en avons vû pluſieurs illuſtres témoins. J'ai même eu le bonheur de vivre avec quelques-uns de ceux, qui ont été Acteurs ſur ce ſanglant Théâtre, & qui pouvoient, comme S. Paul, montrer ſur leur chair les ſtigmates de JESUS-CHRIST; mais non-ſeulement les Apôtres de la Nouvelle France n'étoient pas indignes d'être mis en parallele avec les Fondateurs des plus belles Egliſes, quelques-uns de leurs Néophytes ont rappellé les plus beaux jours de l'Egliſe Primitive: & je croirois manquer à la fidélité de l'Hiſtoire, ſi par déference pour ce qu'on appelle aujourd'hui le goût du ſiécle, je paſſois ſous ſilence ce que je trouve en ce genre dans les Annales du Canada de plus merveilleux, & de plus capable de glorifier celui, qui du centre de la Barbarie a ſçu tirer de veritables Enfans d'Abraham. 1644.

Ferveur & ſainteté des Hurons.

Dans le tems même que Dieu ſembloit avoir abandonné les Hurons au fer & au feu des Iroquois, on n'entroit dans aucune de leurs Bourgades, qu'on n'y rencontrât quelques-unes de ces ames choiſies, que la Grace éleve au-deſſus de l'Homme, pour confondre ceux, que leurs paſſions rabaiſſent au-deſſous de la bête. L'Eſprit Apoſtolique en animoit pluſieurs; il y en eut trois, qui entreprirent de prêcher l'Evangile à la Nation Neutre, où les Miſſionnaires, à cauſe de leur petit nom-

1644. bre, ne pouvoient pas faire un long ſéjour, & le Seigneur y bénit leur zéle au-delà de leurs eſperances. Auſſi à cette éloquence vive & pathetique, qui eſt naturelle à ce Peuple, ils joignoient la force de l'exemple, toujours plus perſuaſif, que les plus éloquens diſcours. Parmi ces nouveaux Apôtres, il y en avoit un nommé Joſeph TAONDECHOREN, qui avoit été pris avec le P. Jogues : c'étoit celui-là même, qui avoit porté à Quebec les premieres nouvelles du St. Miſſionnaire. Un jour quantité d'Infidéles ſe trouvant avec lui, témoignerent une extrême ſurpriſe de ce qu'ayant été ſi cruellement traité par les Iroquois, il ne lui avoit pas encore échappé une parole, qui marquât le moindre reſſentiment contr'eux. » C'eſt, répondit-il, que Dieu répand ſur les » ſouffrances, qu'on a endurées pour lui, des » joyes ſi pures, & des conſolations ſi ſenſibles, » qu'on ne peut en ſçavoir mauvais gré à ceux, » qui en ont été les inſtrumens. » Il leur parla enſuite avec tant de force de l'excellence de la Religion Chrétienne, & de la maniere miraculeuſe, dont elle change le cœur de l'Homme, que la plûpart en furent ébranlés, & pluſieurs convaincus de la néceſſité de l'embraſſer.

Converſion miraculeuſe d'un Algonquin.

L'Iſle de Montreal ſe peuploit inſenſiblement, & la piété de ces nouveaux Colons diſpoſoit peu à peu les Sauvages, qui les approchoient, à ſe ſoûmettre au joug de la Foy. Les Algonquins établis dans une Iſle, que forme la Riviere des Outaouois, étoient ceux, avec qui ils avoient plus de commerce ; mais leur Chef paroiſſoit avoir une oppoſition invincible au Chriſtianiſme, & tout Allié qu'il étoit ;

ou du moins qu'il vouloit qu'on le crût des François, les Miſſionnaires trouvoient en lui un Adverſaire plus redoutable, que les Iroquois mêmes. Ce n'eſt pas qu'il eût beaucoup d'attachement pour ſes pratiques ſuperſtitieuſes ; mais c'étoit un Homme violent juſqu'à la férocité, extrêmement fier, & d'un eſprit mauvais. 1644.

Il ſemble que Dieu prenne de tems en tems plaiſir à triompher de quelques-uns de ces cœurs intraitables, & de ces ames perverſes, dont il eſt viſible que la conquête ne peut être l'ouvrage que de ſa toute-puiſſante miſericorde. Telle fut vraiſemblablement la converſion du Chef Algonquin. Il n'y eut rien que de ſurnaturel dans la maniere, dont ſe fit un changement ſi ineſperé. Ce Barbare avoit un Neveu, à qui il vint en penſée de s'établir dans l'Iſle de Montreal : il alla trouver M. de Maiſonneuve, qui n'oublia rien pour le confirmer dans ſon deſſein ; & comme ſa principale vûë étoit de le gagner à JESUS-CHRIST, il pria le P. Vimond & le P. PONCET, qui heureuſement ſe rencontrerent alors auprès de lui, de l'inſtruire de nos Myſteres.

Ils y conſentirent avec joye, & ils trouverent dans cet Homme & dans ſa Femme tant de douceur & de docilité, qu'après les épreuves ordinaires pour s'aſſurer de leur conſtance, ils les baptiſerent. Ces deux Néophytes avoient promis de ſe fixer dans l'Iſle, & ils tinrent parole. Ils firent plus, la grace du Sacrement avoit produit en eux le zéle du ſalut des ames, & ils l'exercerent avec ſuccès, mais la converſion, qui leur tenoit plus au cœur, étoit celle de leur Oncle : quoiqu'ils ne viſſent aucune appa-

1644. rence humaine d'y réuſſir, ils ne laiſſerent pas de l'entreprendre, & ils ſe diſpoſoient à l'aller chercher dans ſon Village, lorſqu'ils apprirent qu'il en étoit parti pour la chaſſe d'hyver. Ce contretems les affligea, mais ils comprirent bientôt que la divine Providence a des reſſorts, qui ſont inconnus aux Hommes, & s'ils n'eurent pas l'honneur d'avoir eu d'autre part au ſuccès d'une converſion ſi deſirée, que de l'avoir peut-être obtenuë du Ciel par leurs prieres, la maniere dont elle réuſſit, ne leur donna pas moins de conſolation, & fortifia leur Foy.

Un jour que le Mari s'entretenoit avec le P. Vimond de cette affaire, ils furent l'un & l'autre extrêmement ſurpris de voir ce Chef entrer dans la chambre, où ils étoient; mais leur étonnement augmenta beaucoup, lorſque lui ayant demandé le ſujet, qui l'amenoit, il leur répondit qu'il venoit pour ſe faire Chrétien. Le P. Vimond voulut ſçavoir le motif d'une réſolution ſi ſubite, & ſi contraire aux ſentimens, où il avoit été juſques-là, & il proteſta qu'il lui étoit impoſſible de le dire: que comme il traverſoit du Fort de Richelieu aux Trois Rivieres, il s'étoit fait tout-à-coup dans ſon ame un changement, qu'il ne comprenoit pas encore, & que par un mouvement, dont il n'avoit pas été le maître, il avoit repris ſur le champ la route de Montreal, pour s'y faire inſtruire de la Doctrine des Chrétiens. Il ajoûta que ſa Femme étoit dans la même diſpoſition que lui; puis adreſſant la parole au P. Vimond: » Mon Pere, lui dit-il, je ne » me porte pas bien, néanmoins ſi tu me refuſes » la grace, que je te demande, je ſuis réſolu

d'aller aux Hurons, où j'eſpere qu'on me l'ac- « 1644.
cordera. «

Son Neveu écoutoit ce diſcours, comme un Homme, qui ne ſçait s'il réve, ou s'il veille : enſuite ne pouvant plus contenir la joye, dont il étoit tranſporté, il courut chez M. de Maiſonneuve, pour lui faire part de ce qu'il venoit de voir & d'entendre. Le Gouverneur voulut s'inſtruire par lui-même d'une choſe ſi peu vraiſemblable, & la trouvant vraye, il embraſſa le Proſelyte, l'aſſura de ſon amitié, & lui dit qu'il ſe faiſoit fort d'engager le Superieur Général à le contenter. Le P. Vimond n'avoit pas moins d'empreſſement que lui, de voir la conſommation d'une œuvre, dont les ſuites ne pouvoient manquer d'être ſi avantageuſes à la Religion ; mais l'affaire n'étoit pas de nature à être traitée avec précipitation. D'ailleurs un grand nombre d'autres Sauvages arrivoient tous les jours pour être auſſi inſtruits, & deux Prêtres, qui avoient encore d'autres devoirs à remplir, ne ſuffiſoient pas pour un ſi grand travail.

Cette derniere difficulté fut pourtant bientôt levée, tout le monde & le Gouverneur même ſe joignirent aux Miſſionnaires pour inſtruire les Cathecumenes, les Femmes ſe chargerent des perſonnes de leur ſexe, & comme on s'apperçut que la Grace agiſſoit encore plus efficacement au dedans, que ne pouvoient faire au dehors les exhortations les plus touchantes, au bout de huit jours d'un travail aſſidu, tous furent jugés en état de recevoir le Baptême. M. de Maiſonneuve fut le Parrain du Chef de l'Iſle, & la Marraine fut Madame de la Peltrie, qu'une ſaillie de zéle un peu inquiet,

1644. mais qui ne tarda pas beaucoup à ſe calmer, avoit conduite à Montreal.

Ferveur des Miſſions Algonquines.

Le P. Vimond n'eut aucun lieu de ſe repentir de ſa facilité à recevoir ces Sauvages dans le bercail commis à ſa vigilance : le tems ne ralentit point leur ferveur ; tout s'étoit fait en quelque ſorte par inſpiration, & l'on reconnut alors d'une maniere bien ſenſible, ce qui eſt un des points les plus importans de la ſcience propre des Hommes Apoſtoliques, que ſi l'Auteur de la Nature paſſe quelquefois par-deſſus les Loix, qu'il a lui-même établies dans le cours ordinaire des choſes ; il eſt auſſi des occaſions, où ſes Miniſtres ne doivent pas s'aſtraindre ſcrupuleuſement aux regles d'une prudence trop meſurée.

Toute la Nation Algonquine ſe reſſentit de ce qui venoit de ſe paſſer à Montreal, & peu à peu le nombre des Chrétiens y paſſa celui des Infidéles. Les Trois Rivieres & Tadouſſac eurent auſſi leurs Miſſionnaires Sauvages ; on y voyoit des Néophytes entreprendre de très-grands voyages dans la plus rude ſaiſon, uniquement à deſſein d'annoncer JESUS-CHRIST à des Nations fort éloignées ; & ceux, qui ne pouvoient pas s'abſenter ſi lontems de leurs Bourgades, n'y retenoient point leur zéle oiſif. Ils ne ceſſoient dans les Aſſemblées publiques & particulieres de recommander l'obéiſſance à leurs Paſteurs, & la ſoûmiſſion aux Loix ſacrées de l'Egliſe ; & tous ceux, qui avoient quelque autorité ſur la Multitude, ne pouvoient ſe réſoudre à laiſſer la moindre faute impunie, pour peu qu'elle eût éclatté, ou cauſé de ſcandale ; & l'on avoit ſouvent aſſez de peine à moderer ſur cela leur ſévérité.

Mais c'étoit ſurtout à Sylleri que l'on admiroit ce que peuvent les prémices de la Grace dans une Chrétienté naiſſante. Cette Peuplade n'étoit pas encore expoſée, comme elle le fut peu de tems après, aux inſultes des Iroquois; mais pour peu que ſes Habitans s'écartaſſent, ils couroient riſque d'être enlevés, & cela étoit déja arrivé à pluſieurs, ce qui les privant de la chaſſe, ſur laquelle ces Peuples ne peuvent s'empêcher de compter, les réduiſoit ſouvent à manquer du néceſſaire. Les François faiſoient bien tout leur poſſible pour les ſoulager dans leurs plus preſſans beſoins, mais étant pauvres eux-mêmes pour la plûpart, leur charité étoit une foible reſſource pour tant de Gens affamés. Avec cela, outre le peu de génie & de goût, qu'ont toujours eu les Nations Algonquines pour la culture des terres, ces Chrétiens obligés ſouvent de ſe tenir renfermés dans l'enceinte de leurs Bourgades, à cauſe des Partis Iroquois, qui couroient la Campagne, ne pouvoient ni travailler en ſûreté à leurs champs, ni ſe promettre de recueillir le peu, qu'ils avoient ſemé. 1644.

Une ſi grande miſere, à laquelle on ne voyoit point de remede, ne fut pourtant pas capable de diminuer la confiance de ces fervens Proſelytes en la divine Providence. De mauvais eſprits mirent inutilement tout en œuvre pour les éloigner du ſervice d'un Dieu, qui les abandonnoit, diſoient-ils, & laiſſoit triompher leurs Ennemis & les ſiens; & non-ſeulement leur foi fut à l'épreuve d'une tentation, laquelle abat ſouvent ceux-mêmes, qui ſont nés & qui ont été élevés dans le ſein de l'Egliſe; mais elle ne ralentit pas leur zéle,

1644. & leur nombre augmentoit tous les jours. Il venoit à Sylleri des Proſelytes des extrêmités du Nord, & il n'étoit point rare de voir entrer dans le bercail, ceux, qui avoient fait de plus grands efforts pour le diſſiper.

Calomnies ſuſcitées en France aux Jeſuites du Canada.

Telle étoit la ſituation du Chriſtianiſme dans la Nouvelle France, lorſqu'on y reçut des nouvelles, qui ſurprirent étrangement tout ce qu'il y avoit de Gens d'honneur dans cette Colonie. Qui auroit pu en effet s'imaginer que des Miſſionnaires, dont on y admiroit la ſainteté, les travaux & le déſintéreſſement, ſe trouvaſſent dans la néceſſité de faire des Apologies pour juſtifier leur conduite, & perſuader au Public que ce n'étoit pas le commerce, qui les retenoit dans le centre de la Barbarie, expoſés à tous les dangers, que nous avons vûs ? Voilà néanmoins ce qui ſe publioit en Europe, & quelque denués de vraiſemblance, que fuſſent ces calomnies, elles ſe débitoient avec tant d'aſſûrance, que quantité de perſonnes y ajoûterent foi.

La Compagnie des cent Aſſociés ne fut guere moins étonnée de ces clameurs, que les Habitans de la Nouvelle France, qui en voyoient de leurs yeux la fauſſeté. Comme elle étoit la plus intéreſſée à empêcher le trafic, qu'on imputoit aux Jeſuites, & la plus à portée de ſçavoir ce qui en étoit, par le moyen des Commis, qu'elle entretenoit dans le Canada, elle jugea qu'il étoit de ſon devoir de juſtifier les Accuſés, & elle le fit par une Déclaration autentique, dont voici les propres termes.

Leur juſtification.

» Les Directeurs & Aſſociés en la Compagnie

de la Nouvelle France, dite de Canada, « 1644.
ayant ſçu que quelques perſonnes ſe perſua- «
dent, & font courir le bruit que la Compa- «
gnie des Peres Jeſuites a part aux Embar- «
quemens, retour & commerce, qui ſe font «
audit Pays, voulant par ce moyen ravaler «
& ſupprimer l'eſtime & le prix des grands «
travaux, qu'ils entreprennent audit Pays, «
avec des peines & des fatigues incroiables, «
au péril de leur vie, pour le ſervice & la «
gloire de Dieu, dans la converſion des Sau- «
vages à la Foi du Chriſtianiſme, & Religion «
Catholique, Apoſtolique & Romaine, en «
quoi ils ont fait, & font tous les jours de «
grands progrès, dont ladite Compagnie eſt «
particulierement informée; ont cru être obli- «
gés par le devoir de la charité Chrétienne «
de déſabuſer ceux, qui auroient cette créan- «
ce, par la Déclaration & Certificat, qu'ils «
font par ces Preſentes, que leſdits PP. Jeſuites «
ne ſont aſſociés en ladite Compagnie de la «
Nouvelle France, ni directement, ni indi- «
rectement, & n'ont aucune part au trafic des «
marchandiſes, qui s'y fait: en foi dequoi «
la préſente Déclaration a été ſignée deſdits «
Directeurs & Aſſociés, & ſcellée du ſceau «
de ladite Compagnie, le premier jour de De- «
cembre 1643. DE LA FERTE', Abbé de la «
MAGDELEINE; MARGONET, BERRUYER, «
ROBINEAU, SABOUET, BERRUYER, VER- «
DIER, FLEURIAU, CASET, BOUGUET, & «
CLARENTIN. Scellée d'un cachet; collation- «
née à l'Original par un Conſeiller, Secre- «
taire du Roy, Maiſon & Couronne de «
France. JOLLY. «

Cet Ecrit eut ſon effet parmi ceux, qui

1644. n'avoient beſoin que d'être détrompés, & ce ne fut pas ſans quelque ſorte d'indignation de leur part, qu'on vit quelque tems après les Jeſuites du Canada, ſi revérés dans l'Ancienne & la Nouvelle France, faire dans les Lettres Provinciales le perſonnage de Commerçans; mais leur juſtification furent les nouvelles conſecutives, qu'on reçut les années ſuivantes, & qui apprirent que tandis qu'on les dénigroit ainſi dans leur Patrie, tous, ſans exception, s'expoſoient avec un courage digne de leur vocation aux buchers & à toutes les horreurs de la captivité; que pluſieurs avoient déja péri par le fer & par le feu des Iroquois; que d'autres languiſſoient dans les fers, & que les places de ceux, qui avoient été les victimes de leur zéle, étoient auſſitôt remplies par leurs Freres, qu'un pareil ſort avoit rendu jaloux de leurs ſouffrances. En voici la premiere preuve.

Il y avoit trois années entieres, que les Miſſionnaires des Hurons n'avoient reçu aucun ſecours de Quebec, de ſorte que leurs habits tomboient en piéces, que le vin ayant manqué pour les Meſſes, ils étoient contraints d'aller chercher dans les Bois des raiſins Sauvages, pour y ſuppléer, & que faute de pain ils étoient ſur le point de ne pouvoir plus célébrer. On n'ignoroit point cette extrêmité dans la Capitale, mais il n'étoit pas facile d'y apporter reméde. Enfin quelques Hurons s'étant expoſés pendant l'hyver à faire ſur les glaces le voyage de Quebec, on les chargea à leur départ de Quebec de toutes les choſes, dont leurs Miſſionnaires avoient beſoin. On ſouhaitoit fort que quelque Jeſuite

les accompagnât, d'autant plus qu'outre le P. Jogues, qui n'étoit point encore revenu de France, le P. Davoſt étoit hors de combat, & mourut peu de tems après; mais le Supérieur Général n'oſoit propoſer à perſonne une commiſſion, dont il connoiſſoit tout le danger. 1644.

Le P. François Joſeph BRESSANI, Jeſuite Romain, à qui l'on avoit prédit en France tout ce qui lui eſt arrivé en Amérique, & dont cette prédiction n'avoit fait qu'accroître le courage, n'eut pas plûtôt appris l'embarras, où étoit ſon Supérieur, qu'il s'offrit à conduire le Convoi & ſon offre fut acceptée. Il s'embarqua vers la fin d'Avril 1644. avec un jeune François & ſix Hurons, parmi leſquels il y en avoit deux, qui s'étoient récemment ſauvés des mains des Iroquois. Leur voyage fut aſſez heureux juſqu'aux Trois Rivieres; mais un accident, qui les arrêta tout un jour à l'entrée du Lac de S. Pierre, les livra à leurs Ennemis. Le Canot, où étoit le Miſſionnaire, fit naufrage; la nuit ſuivante il tomba beaucoup de neige, ce qui retarda encore les Voyageurs, dont quelques-uns ayant imprudemment tiré ſur des Outardes, les firent découvrir par un Parti d'Iroquois, qui n'étoit pas loin, & qui leur dreſſa une embuſcade. Le P. Breſſani s'expoſe à un grand danger.

Le jour ſuivant le P. Breſſani doublant une pointe, ſe trouva tout-à-coup entre trois Canots ennemis; la partie étoit trop inégale, & il n'y eut point de combat. Les deux autres Canots Hurons, qui ſuivoient, voyant le Miſſionnaire pris, firent force d'avirons pour ſe ſauver, mais deux Canots Iroquois, plus Il eſt pris par les Iroquois.

1644. forts de monde les attendoient derriere une autre pointe, & les arrêterent. Les Chrétiens, quoiqu'ils ne fuſſent que deux dans chaque Canot, & fort embarraſſés de bagages, voulurent ſe défendre ; un des plus braves coucha en joüe un Iroquois, mais il fut prevenu par un autre, qui le jetta roide mort dans ſon Canot. Il n'en fallut pas davantage pour faire tomber les armes des mains de ſon Camarade, & de ceux, qui étoient dans l'autre Canot. Ils furent pris & liés dans le moment.

Les Iroquois ſongerent enſuite à partager le butin ; car depuis qu'ils faiſoient la guerre aux François, ou plûtôt depuis qu'ils avoient vû de quelle maniere ceux-ci ſe comportoient en pareille occaſion, ils ne ſe contentoient plus, comme auparavant, de la gloire de vaincre, & l'eſperance du butin avoit bien autant de part à leurs courſes, que le deſir de ſe venger de leurs Ennemis ; d'ailleurs ils commençoient à comprendre le beſoin, qu'ils avoient des Hollandois leurs voiſins, & les dépoüilles, qu'ils enlevoient à leurs Ennemis, leur ſervoient à tirer de la Nouvelle Belgique les munitions néceſſaires pour continuer la guerre.

Ce qu'il eut à ſouffrir pendant ſa captivité.

Le partage fait, ces Barbares mirent en piéces le corps du Huron, qui avoit été tué, le firent boüillir, & le mangerent. Ils reprirent enſuite fort joyeux le chemin de leur Village, emmenant leurs Priſonniers, qu'ils laiſſerent preſque mourir de faim pendant le voyage & qu'ils obligerent néanmoins de nager ſans ceſſe. Comme on approchoit du terme, on rencontra des Pêcheurs, auſquels

on abandonna quelque tems les Captifs ; ils les reçurent avec une rude baſtonnade, & les Hurons en furent quittes pour cela ; mais le Miſſionnaire eut encore la main gauche fenduë entre les deux derniers doits. Dès qu'il fut arrivé au premier Village du Canton d'Agnier, on lui fit des maux horribles ; il tomba enfin ſans mouvement & ſans connoiſſance, & pour le faire revenir, on lui coupa le poulce de la main gauche, & deux doigts de la droitte. 1644.

Un orage, qui ſurvint alors, écarta tout le monde, & le Miſſionnaire demeura ſeul, étendu ſur une eſpéce de théatre, ſans pouvoir ſe relever, & perdant beaucoup de ſang. Le ſoir on le porta dans une Cabanne, où on lui brûla les ongles, & on lui diſloqua les pieds, & où livré ſans ménagement à une jeuneſſe pétulente & féroce, il fut raſſaſié d'opprobres, & traitté de la maniere la plus barbare. On le laiſſa enſuite, après lui avoir jetté de la fiente dans la bouche. Le lendemain on recommença, & on encherit encore ſur ce qu'on lui avoit fait ſouffrir la veille. On en vint à cet excès d'inhumanité, que de donner à manger aux chiens ſur ſon ventre, afin que ces animaux toujours affamés le déchiraſſent, comme ils firent en pluſieurs endroits.

Au bout de quelques jours, ſon corps n'étant plus qu'une playe, où les vers fourmilloient de toutes parts, il devint ſi infect, que perſonne n'en pouvoit plus ſupporter l'odeur. Il ſouffroit des douleurs inexprimables, ſurtout à une cuiſſe, où il s'étoit formé une apoſtume, de ſorte qu'il ne pouvoit goûter

1644. un moment de ſommeil. La Providence lui fit trouver un remede à ce mal dans la cruauté de ſes Bourreaux : un de ces Barbares voulant lui faire une nouvelle playe, lui donna un coup de couteau dans l'apoſtume, & la fit crever. Il ne reſtoit plus que le dernier acte de cette tragedie, & tout paroiſſoit s'y diſpoſer. Cette ſeule penſée cauſoit au Priſonnier un ſaiſiſſement, qui alloit quelquefois juſqu'à lui ôter le ſentiment de ſes maux.

Il eſt délivré, & paſſe en France.

Honteux de ſe trouver encore ſi foible, il eut recours à la Priere, & conjura le Seigneur d'être ſa force & ſon ſoutien, ſurtout de ne pas permettre qu'il déshonnorât par une lâcheté ſa Religion & l'auguſte Miniſtere, qu'il étoit venu exercer de ſi loin. Il aperçut dans ce moment des Vieillards, qui ſortoient du Conſeil, où l'on avoit deliberé de ſon ſort, & bientôt après on vint lui annoncer que la réſolution étoit priſe de ne le pas faire mourir. Il ne s'atendoit à rien moins, qu'à cette nouvelle, & tout le monde en fut auſſi ſurpris que lui, vû l'état affreux, où on l'avoit reduit. Ceux-mêmes, qui avoient aſſiſté au Conſeil, ne pouvoient comprendre ce qui leur avoit fait prendre ce parti.

Le ſaint Homme en rendit graces à celui, qui tourne les cœurs comme il lui plaît, & s'humilia en ſa préſence, ſe confeſſant indigne de la grace du Martyre. Il fut donné à une Matrone, qui le traitta fort humainement ; mais la puanteur, que ſon corps exhaloit, le rendant inſupportable à toute la Cabanne, & n'y ayant nulle apparence, que mutilé comme il étoit, il pût jamais être en état de rendre aucun ſervice, ſa Maîtreſſe

le fit conduire à la plus prochaine Habitation des Hollandois pour le vendre, s'il s'y trouvoit quelqu'un, qui voulût l'acheter. Il y fut très-bien reçu, on ſatisfit les Sauvages, on le fit panſer avec ſoin, & dès qu'il fut en état de ſouffrir le voïage, on le mit ſur un Vaiſſeau, qui le débarqua vers la fin de Novembre à la Rochelle. 1644.

Pour revenir aux Iroquois, quelque déterminés que paruſſent ces Barbares à pouſſer la guerre à toute outrance contre nous, auſſi bien que contre nos Alliés, ils ne laiſſoient pourtant pas de montrer de tems en tems quelque inclination à la paix. Le Chevalier de Montmagny la deſiroit avec ardeur, & parce qu'il ne ſe voyoit pas en état de ſoûtenir la guerre, & parce qu'en la faiſant même avec avantage, il n'y trouvoit rien à gagner. S'il lui avoit été du moins poſſible de cacher ſa foibleſſe aux Ennemis, il auroit pu profiter de quelque heureuſe conjoncture, pour faire un accommodement, qui ſauvât l'honneur de la Nation; mais cette reſſource lui manquoit, & les Iroquois en vinrent enfin juſqu'à ſe vanter hautement qu'ils obligeroient bientôt les François à repaſſer la Mer. *Triſte ſituation de la Colonie.*

Ainſi, tout convaincu, qu'étoit le Gouverneur que le moïen de déſarmer ces Barbares n'étoit pas de les rechercher, il ne ſe trouva jamais en ſituation de le prendre avec eux ſur le ton, qui ſeul auroit pu les contenir dans une exacte neutralité à notre égard. Reduit donc à faire des démarches peu ſéantes à ſon caractere, il cherchoit, ne pouvant mieux faire, à les couvrir de quelque prétexte honnête, &

1644. au hazard d'être la dupe des avances feintes d'un Ennemi également ruſé & féroce, il faiſoit ſemblant de les croire ſinceres, dans la vûë d'en tirer parti, ſoit pour procurer la liberté à quelque Captif, ſoit pour faire paſſer plus librement quelque Convoi, & ne pas voir ruiner abſolument le commerce ; ſoit enfin pour gagner quelques mois de tréve, qui lui donnât le moyen de reſpirer un peu.

Le Gouverneur Général tâche de faire la paix avec les Iroquois.

Quelque tems après la priſe du P. Breſſani, M. de Champflour, Gouverneur des Trois Rivieres, lui manda que des Hurons venoient d'arriver dans ſon Poſte avec trois Priſonniers Iroquois, qu'ils en avoient cédé un aux Algonquins & qu'il avoit obtenu de ceux-ci, quoiqu'avec bien de la peine, qu'ils ne feroient point mourir leur Captif avant que d'avoir reçu de ſes nouvelles. Sur cet avis le Général monta aux Trois Rivieres, aſſembla les Principaux des deux Nations, & leur dit que s'ils vouloient lui laiſſer la diſpoſition de leurs Priſonniers, il eſperoit de s'en ſervir pour établir une paix durable entr'eux & les Iroquois.

Il leur fit voir enſuite les marchandiſes, dont il comptoit bien de payer la complaiſance, qu'ils auroient pour lui ; & il ajoûta que pour ne pas s'expoſer à être trompé par leurs Ennemis communs, il ne renverroit d'abord qu'un de ces Captifs ; qu'il feroit avertir en même tems les Cantons, que s'ils vouloient ſauver la vie aux deux autres, il falloit qu'ils leur envoïaſſent au plûtôt des Députés, chargés de pleins pouvoirs pour traiter d'un accommodement, qui rétablît la tranquillité dans le Pays. Dès qu'il eut ceſſé de parler, un Capitaine Algonquin ſe leva, & pre-

nant par la main le Priſonnier, qui avoit été donné à ſa Nation, le lui preſenta, en diſant qu'il ne pouvoit rien refuſer à ſon Pere : que s'il acceptoit ſes préſens, c'étoit uniquement pour avoir de quoi eſſuyer les larmes d'une famille, où ce Captif devoit remplacer un Mort : qu'au reſte il ſeroit charmé qu'on pût faire la paix, mais que la choſe lui paroiſſoit bien difficile. 1644.

Ce qui ſe paſſe entre lui & les Hurons à ce ſujet.

Le Gouverneur ſe tourna enſuite vers les Hurons, pour avoir auſſi leur réponſe ; mais un d'eux prenant la parole, lui dit fiérement qu'il étoit Guerrier, & non point Marchand, qu'il n'étoit point ſorti de ſa Bourgade pour trafiquer, mais pour faire la guerre ; que ſes étofes & ſes chaudieres ne le tentoient point ; que s'il avoit tant d'envie de ſes Priſonniers, il pouvoit les prendre, qu'il ſçauroit bien en aller faire d'autres, ou périr à la peine ; que ſi ce malheur lui arrivoit, il auroit du moins la conſolation de mourir en Homme ; mais que ſa Nation diroit qu'Ononthio auroit été cauſe de ſa mort. Cette réponſe embarraſſa le Gouverneur Général, mais un autre Huron, qui étoit Chrétien le tira bientôt d'inquiétude.

„ Ononthio, lui dit-il, que le diſcours de « mon Frere ne t'indiſpoſe pas contre nous ; ſi « nous ne pouvons nous réſoudre à te remettre « nos Priſonniers, c'eſt par des raiſons, que tu ne « déſaprouveras point. Nous nous perdrions « d'honneur, ſi nous le faiſions ; tu ne vois parmi « nous aucun Ancien ; de jeunes gens, tels « que nous ſommes, ne ſont pas maîtres de leurs « actions, & des Guerriers ſeroient déshonnorés, ſi, au lieu de retourner chez eux avec «

1644. „ des Captifs, ils y paroiſſoient avec des mar-
„ chandiſes. Toi-même, mon Pere, que dirois-
„ tu à tes Soldats, ſi tu les voyois revenir de
„ la guerre en équipage de Marchands ? Le
„ ſeul deſir, que tu fais paroître d'avoir nos
„ Eſclaves, pourroit leur tenir lieu de rançon ;
„ mais ce n'eſt pas à nous, qu'il appartient d'en
„ diſpoſer. Nos Freres les Algonquins ont pu
„ faire ce que tu ſouhaitois d'eux, parce que
„ ce ſont des Anciens, qui n'ont à répondre à
„ perſonne de leur conduite ; n'étant pas rete-
„ nus par les mêmes motifs que nous, ils n'au-
„ roient pu honnêtement te refuſer une cho-
„ ſe de ſi peu de conſéquence. Nos Anciens,
„ quand ils ſçauront tes intentions, en uſe-
„ ront ſans doute de même. Nous deſirons tous
„ la paix, nous entrons dans tes vuës, nous les
„ avons même prévenuës, car nous n'avons fait
„ aucun mal à nos Priſonniers ; nous les avons
„ traités comme devant être bientôt nos Amis ;
„ mais il ne nous convient point de prévenir le
„ conſentement de nos Vieillards, ni de les
„ priver d'une ſi belle occaſion de monter à
„ notre Pere, comme ils reſpectent ſes vo-
„ lontés.

„ „ Une autre raiſon nous retient encore,
„ & je m'aſſûre qu'elle ne te paroîtra pas moins
„ legitime que la premiere. Nous ſçavons que
„ le Fleuve eſt couvert de nos Ennemis ; ſi nous
„ en rencontrons, qui ſoient plus forts que
„ nous, de quoi nous ſerviront tes préſens,
„ qu'à nous embarraſſer, & à les animer da-
„ vantage au combat, pour profiter de nos
„ dépoüilles ? Mais s'ils voyent parmi nous de
„ leurs Freres, qui leur témoignent que nous
„ voulons la paix, qu'Onontkio veut être le

Pere

Pere de toutes les Nations, qu'il ne peut plus souffrir que ſes Enfans, qu'il porte tous également dans ſon ſein, continuent à s'entre-déchirer, les armes leur tomberont des mains, nos Priſonniers nous ſauveront la vie, & ils travailleront bien plus efficacement à la paix, que ſi on ſe preſſoit trop de leur rendre la liberté. » 1644.

M. de Montmagny n'eut rien à repliquer à un diſcours ſi meſuré & ſi judicieux : il trouvoit même un grand avantage à laiſſer faire les premieres avances pour la paix aux Hurons, & il n'omit rien pour les y engager. Il répondit donc à celui, qui venoit de lui parler avec tant de ſageſſe, qu'il approuvoit fort ſes raiſons, & qu'après tout la paix étoit beaucoup plus leur affaire, que la ſienne. Cependant ayant ſçu que le P. de Brebeuf vouloit profiter de cette occaſion pour retourner à ſon Egliſe, dont les beſoins preſſans l'avoient obligé de deſcendre à Quebec, & où il menoit deux nouveaux Ouvriers, il jugea à propos, pour ne les point laiſſer expoſés aux malheurs arrivés aux PP. Jogues & Breſſani, de leur donner une Eſcorte capable de les garantir de tout inſulte. Les Hurons s'engagent à traiter de la paix.

Ils firent en effet le voyage ſans aucun accident, & à leur arrivée aux Hurons, il fut reſolu dans un Conſeil Général de renvoyer les deux Priſonners Iroquois au Chevalier de Montmagny. Ce Gouverneur avoit déja donné la liberté à celui, que les Algonquins lui avoient remis, & les Cantons, pour montrer combien ils étoient diſpoſés à la paix, lui avoient renvoyé Couture, ce jeune François, qui s'étoit laiſſé prendre avec le P. Jogues. Il Les Iroquois ſemblent s'y prêter de bonne grace.

1645.

1645. avoit été accompagné par le même Prisonnier Iroquois, dont je viens de parler, & par des Députés des Cantons, munis de pleins pouvoirs, tels, que le Gouverneur Général les avoit demandés.

Audience publique qu'on leur donne, & ce qui s'y passe.

Sitôt qu'on eut appris l'arrivée des uns & des autres aux Trois Rivieres, M. de Montmagny s'y rendit avec le P. Vimond, & après les avoir bien regalés, il leur marqua le jour, auquel il leur donneroit Audience. Ce jour venu, le Général parut dans la Place du Fort des Trois Rivieres, qu'il avoit fait couvrir de voiles de Barques, il étoit assis dans un Fauteüil, ayant à ses côtés M. de Champflour & le P. Vimond, & sur les aîles plusieurs Officiers, & les principaux Habitans de la Colonie. Les Députés Iroquois, au nombre de cinq, étoient à ses pieds, assis sur une natte; ils avoient choisi cette place, pour marquer plus de respect à Ononthio, qu'ils n'appellerent jamais autrement que leur Pere.

Les Algonquins, les Montagnez, les Atikamegues, & quelques autres Sauvages de la même langue étoient vis-à-vis, & les Hurons demeurerent mêlés avec les François. Tout le milieu de la Place étoit vuide, afin qu'on pût faire les évolutions sans embarras; car ces sortes d'actions sont des especes de Comédies, où l'on dit, & l'on exprime par des gestes & des manieres assez bouffonnes des choses très-sensées. Dans les Nations Occidentales l'usage est de planter au milieu un grand Calumet, ce qui s'est aussi quelquefois pratiqué parmi les autres; car depuis qu'à notre occasion tous ces Peuples ont eu plus d'affaires à démêler entr'eux, ils ont emprunté

les uns des autres pluſieurs uſages, & ſurtout celui du Calumet, dont ils ſe ſervent aujourd'hui communément dans leurs Traités. 1645.

Les Iroquois avoient apporté dix-ſept Colliers, qui étoient autant de paroles, c'eſt-à-dire, de propoſitions, qu'ils avoient à faire; & pour les expoſer à la vûe de tout le monde, à meſure qu'ils les expliqueroient, ils avoient fait planter deux picquets, & tendre une corde de traverſe, ſur laquelle ils devoient les ſuſpendre. Chacun étant placé ſuivant l'ordre, que j'ai dit, l'Orateur des Cantons ſe leva, prit un Collier, & le préſentant au Gouverneur Général, il lui dit: « Ononthio, prête « l'oreille à ma voix, tous les Iroquois parlent « par ma bouche: mon cœur n'a point de mau- « vais ſentimens, toutes mes intentions ſont « droites. Nous voulons oublier toutes nos « chanſons de guerre, & leur ſubſtituer des « chants d'allegreſſe. » Auſſitôt il ſe mit à chanter, ſes Collégues marquant la meſure avec leur *hé*, qu'ils tiroient en cadence du fond de leur poitrine, & tout en chantant il ſe promenoit à grands pas, & geſticuloit d'une maniere aſſez comique.

Il regardoit ſouvent le Soleil, il ſe frottoit les bras, comme pour ſe préparer à la lutte; enfin il reprit un air plus compoſé, & continua ainſi ſon diſcours. « Le Collier, que « je te préſente, mon Pere, te remercie d'avoir « donné la vie à mon Frere; tu l'as retiré de la « dent de l'Algonquin; mais comment as-tu « pu le laiſſer partir ſeul? Si ſon Canot eût » tourné, qui l'eût aidé à le relever? S'il ſe fût » noyé, ou qu'il eût péri par quelque autre ac- « cident, tu n'aurois aucune nouvelle de la paix, «

1645. » & peut-être euſſes-tu rejetté ſur nous une faute, » que tu n'aurois dû imputer qu'à toi. » En achevant ces mots, il ſuſpendit ſon Collier ſur la corde, en prit un autre, & après l'avoir attaché au bras de Couture, il ſe tourna de nouveau vers le Gouverneur, & lui dit :

» Mon Pere, ce Collier te ramene ton Su» jet ; mais je me ſuis bien gardé de lui dire ; » mon Neveu, prens un Canot, & retourne » dans ton Pays. Je n'aurois jamais été tranquille » juſqu'à ce que j'euſſe appris des nouvelles cer» taines de ſon arrivée. Mon Frere, que tu nous » as renvoyé, a beaucoup ſouffert, & couru » bien des riſques ; il lui falloit porter ſeul ſon » pacquet, nager toute la journée, traîner ſon » Canot dans les Rapides, être toujours en garde » contre les ſurpriſes. » L'Orateur accompagnoit ce diſcours de geſtes très-expreſſifs : on s'imaginoit voir un Homme, tantôt conduire ſon Canot avec la perche, ce qu'on appelle *picquer de fond*, tantôt parer une vague avec ſon aviron ; quelquefois il paroiſſoit hors d'haleine, puis il reprenoit courage, & demeuroit quelque tems aſſez tranquille.

Il faiſoit enſuite ſemblant de heurter du pied contre une pierre, en portant ſon bagage, puis il marchoit en clopinant comme s'il ſe » fût bleſſé : « Encore, s'écria-t-il après tout ce » manége, ſi on l'eût aidé à paſſer les endroits » les plus difficiles. En vérité, mon Pere, je ne » ſçai, où étoit ton eſprit, de renvoyer ainſi un » de tes Enfans, tout ſeul & ſans ſecours. Je » n'ai pas fait de même à l'égard de Couture, » je lui ai dit : Allons, mon Neveu, ſuis-moi, » je veux te rendre à ta Famille au péril de ma » vie. » Les autres Colliers avoient raport à la

paix, dont la concluſion étoit le ſujet de cette Ambaſſade, chacun avoit ſa ſignification particuliere, & l'Orateur les expliqua d'une maniere auſſi graphique, qu'il avoit fait les deux premiers. 1645.

L'un applaniſſoit les chemins, l'autre rendoit la Riviere calme, un autre enterroit les haches; il y en avoit pour faire entendre qu'on ſe viſiteroit déſormais ſans crainte & ſans défiance; les feſtins, qu'on ſe feroit mutuellement; l'alliance entre toutes les Nations; le deſſein, qu'on avoit toujours eu de ramener le PP. Jogues & Breſſani; l'impatience, où l'on étoit de les revoir; l'accueil, qu'on ſe préparoit à leur faire; les remercimens pour la délivrance des trois derniers Captifs Iroquois: chacun de ces articles étoit exprimé par un Collier, & quand l'Orateur n'eût point parlé, ſon action auroit rendu ſenſible tout ce qu'il vouloit dire. Ce qui ſurprit davantage, c'eſt qu'il joüa ſon perſonnage pendant trois heures, ſans en paroître plus échauffé: il fut encore le premier à donner le branſle pour une eſpéce de fête, qui termina la ſéance, & qui ſe paſſa en chants, en danſes, & en feſtins.

Réponſe du Gouverneur Général.

Deux jours après le Chevalier de Montmagny répondit aux propoſitions des Iroquois; car jamais on ne fait réponſe le même jour. L'Aſſemblée fut auſſi nombreuſe cette ſeconde fois, que la premiere, & le Gouverneur Général fit autant de préſens, qu'il avoit reçu de Colliers. Ce fut Couture, qui porta la parole, & il parla en Iroquois; mais ſans geſticuler, & ſans interrompre ſon diſcours; au contraire il affecta une gravité, qui convenoit à celui, dont il étoit l'interprête. Quand

1645. il eut fini PIESKARET, Chef Algonquin, le leva, & fit ſon préſent : « Voilà, dit-il, une » pierre, que je mets ſur la ſépulture de ceux, » qui ſont morts pendant la guerre, afin que » perſonne ne s'aviſe d'aller remuer leurs os, & » qu'on ne ſonge point à les venger. » Ce Capitaine étoit un des plus braves Hommes, qu'on ait vû en Canada & on raconte des choſes preſque incroyables de ſa valeur.

NEGABAMAT, Chef des Montagnez, préſenta enſuite une peau d'Elan, & dit que c'étoit pour faire des ſouliers aux Députés Iroquois, de peur qu'ils ne ſe bleſſaſſent les pieds en retournant chez eux. Les autres Nations ne parlerent point, apparemment, parce qu'elles n'avoient ni Chefs, ni Orateurs. La ſeance finit par trois coups de canon, & le Gouverneur fit dire aux Sauvages, que c'étoit pour porter par tout les nouvelles de la paix. Le Supérieur des Jeſuites regala auſſi les Ambaſſadeurs, qui lui dirent les plus belles choſes du monde. La bonne chere rend ces Gens-là fort éloquens, & il n'eſt point d'éloge, à quoi on ne doive s'attendre, quand on leur donne un bon repas ; il eſt vrai que ces louanges ne doivent pas ſe prendre au pied de la lettre ; mais elles coûtent peu, car il ne faut pas ſe mettre beaucoup en frais pour contenter des Gens, à qui tout eſt bon.

La paix eſt ratifiée par les Cantons.

Le Lendemain les Députés reprirent la route de leur Pays. Deux François, deux Hurons, & deux Algonquins s'embarquerent avec eux, & trois Iroquois demeurerent en ôtage dans la Colonie. Le Traité fut ratifié par le Canton d'Agnier, le ſeul, qui eut encore été en guerre ouverte contre nous, les deux François & les

quatre Sauvages revinrent au tems, qui leur avoit été marqué, c'eſt-à-dire, à la mi-Septembre ; ils rapporterent que tous les Iroquois demandoient des Miſſionnaires, que les Hurons & les Algonquins de l'Iſle avoient auſſi accedé au Traité, & que tout paroiſſoit calme. 1645.

Le P. Breſſani retourne aux Hurons.

Le P. Breſſani arriva ſur ces entrefaites à Quebec, & à peine avoit-il pris quelques jours pour ſe délaſſer, qu'il partit avec le P. Poncet pour retourner aux Hurons. Il témoigna en partant que, ſi on acccordoit des Miſſionnaires aux Iroquois, il deſiroit fort être du nombre de ceux, qu'on y deſtineroit. Il fit même une quête pour ſes Bourreaux, afin de leur apprendre de quelle maniere la Religion Chrétienne enſeigne à ſe venger : ſentiment bien digne d'un Homme Apoſtolique, & d'un Confeſſeur de JESUS-CHRIST ; mais dont ces Barbares n'étoient point encore capables de connoître la nobleſſe, & dont ils ne profiterent point.

L'hyver ſuivant on vit ce qu'on n'avoit point encore vû depuis l'arivée des François en Canada, les Iroquois, les Hurons, & les Algonquins mêlés enſemble chaſſer auſſi paiſiblement, que s'ils avoient été d'une même Nation. A la faveur de cette bonne intelligence les Miſſionnaires des Hurons reçurent tous les ſecours, dont ils avoient été ſi lontems privés, firent en toute ſureté leurs courſes Apoſtoliques, & recueillirent avec joye ce qu'ils avoient ſemé en l'arroſant de leurs larmes; mais ces beaux jouts durerent peu, & il ſemble que ce calme ne leur eût été accordé, que pour leur donner le tems de reprendre haleine, & de ſe diſpoſer à de nouveaux combats.

1646.

Mort des PP. Enemond Maſſe & Anne de Nouë.

Au commencement de cette même année 1646. la Nouvelle France perdit deux de ſes premiers Miſſionnaires. Le P. Enemond Maſſe mourut à Sylleri dans l'exercice d'un zéle, que rien ne rébuta jamais, & qui ſoûtenu d'un grand talent, fut toujours très-fructueux. Il n'étoit pas encore dans un âge fort avancé ; mais ſes voyages & ſes travaux l'avoient extrêmement uſé. Le P. Anne de Nouë le ſuivit de près. Il étoit parti de Trois Rivieres le trentiéme de Janvier pour aller confeſſer la Garniſon du Fort de Richelieu, & la diſpoſer à célébrer la Fête de la Chandeleur, il s'écarta de deux Soldats & d'un Huron, qui l'accompagnoient, parce qu'il voulut prendre les devants ; mais il s'égara, ne put jamais reconnoître ſon chemin & le jour même de la Fête on le trouva à genoux, mort de froid au milieu de la neige.

On porta ſon corps aux Trois Rivieres, où il étoit en grande odeur de ſainteté. Ses obſéques y furent célébrées avec tout l'appareil poſſible : mais on lui adreſſa beaucoup plus de vœux, qu'on ne lui donna de prieres. Pluſieurs même ont aſſûré qu'il ne leur avoit pas été poſſible de prier pour lui. D'autres, à la vûë de ſon corps ſe ſentirent pénétrés d'un repentir ſincere de leurs péchés, & firent des confeſſions, qu'ils differoient depuis lontems ; de ſorte qu'on peut dire que ſes os, prophétiſerent encore plus heureuſement que ceux d'Eliſée, qui rendirent la vie du corps à un Mort par le ſimple attouchement, au lieu que pluſieurs recouvrerent la vie de l'ame, après avoir jetté les yeux ſur les triſtes reſtes d'un Miſſionnaire, mort dans l'exercice de ſon Miniſtére.

Cependant on commençoit à peine à joüir des douceurs de la paix, que la guerre fut ſur le point de ſe rallumer. Trois Sauvages de Sylleri s'étant un peu éloignés de leur Bourgade, furent maſſacrés : un autre, qui faiſoit voyage avec ſa Femme, fut attaqué, & bleſſé dangereuſement : on leva la chevelure à la Femme, & on la laiſſa pour morte. On les trouva tous deux nageant dans leur ſang, & on les porta à l'Hôtel-Dieu, où le Mari mourut, & la Femme guérit. Tous les ſoupçons tomberent d'abord ſur les Iroquois ; mais on reconnut peu de tems après que les Aſſaſſins étoient des Sokokis, leſquels étant mal avec les Algonquins, avoient mis tout en œuvre pour détourner les Iroquois de faire la paix avec eux, & n'en ayant pu venir à bout, cherchoient tous les moyens de la rompre. 1646. Les Sokokis tâchent de rompre la paix.

Ces accidens n'eurent donc point de ſuite ; au contraire, le Traité de l'année précédente fut ratifié par de nouveaux Députés, qui étoient venus pleurer les PP. Maſſe & de Nouë, & couvrir ces deux illuſtres Défunts, c'eſt-à-dire, faire aux Jéſuites des complimens & des préſens au ſujet de la mort de leurs Confreres. Mais comme on n'avoit négocié directement qu'avec le Canton d'Agnier, ces Députés donnerent avis au Gouverneur Général de ſe tenir en garde contre les autres, juſqu'à ce qu'ils euſſent été compris nommément dans le Traité ; ce qui ſeroit déja fait, ajoûterent-ils, ſi Onontkio avoit eu l'attention de les prévenir, en rendant la liberté à quelques-uns des leurs, que nos Alliés retenoient Captifs. Les Iroquois la ratifient de nouveau.

Il y a bien de l'apparence que M. de Montmagny ne voulut pas qu'il tînt à ſi peu de

1646. choſes pour aſſûrer la tranquillité de la Colonie ; mais je n'en trouve rien dans mes Mémoires. Nous verrons même bientôt les quatre Cantons ſoufler de nouveau le feu de la diſcorde, & en embraſer tout le Canada. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'on prit alors les meſures les plus ſages pour conſerver du moins les Agniers dans notre alliance, & pour gagner ce Canton à JESUS-CHRIST.

Le P. Jogues fait deux voyages aux Iroquois.

Le P. Jogues y avoit ſémé le grain de la paroſe pendant ſa captivité ; il en ſçavoit la Langue ; il ſouhaittoit avec ardeur de profiter de la paix, pour y prêcher publiquement l'Evangile ; & il obtint ſans peine la permiſſion d'accompagner les derniers Députés, lorſqu'ils s'en retournerent chez eux ; mais le Gouverneur Général exigea de lui qu'après qu'on auroit réuſſi à comprendre tous les Cantons dans le Traité, il reviendroit lui rendre compte des diſpoſitions, où il auroit trouvé toute la Nation Iroquoiſe. Je trouve même dans quelques Mémoires que les Algonquins jugerent que dans ce premier voyage le Miſſionnaire ne devoit point paroître avec ſon habit, ni parler de Religion, & que leur avis fut ſuivi.

Quoiqu'il en ſoit, le Serviteur de Dieu s'embarqua le ſeiziéme de May, accompagné du Sieur BOURDON, un des principaux Habitans de Quebec, & deux Algonquins les ſuivirent dans un autre Canot chargé de préſens pour diſtribuer dans les Cantons Iroquois au nom de leur Nation. Le cinquiéme de Juin ils arriverent à la premiere Bourgade des Agniers, où ils furent reçus avec de grandes démonſtrations d'une amitié ſincére : le P. Jogues y fut reconnu par quelques-uns de ceux, qui

l'avoient le plus maltraitté, & qui lui firent mille careſſes. Je ne ſçai pas ce qui arriva enſuite ; mais il eſt certain que ce Miſſionnaire ne paſſa point le Canton d'Agnier, & qu'il y laiſſa ſon cofre, en diſant qu'il y vouloit fixer ſa demeure, & qu'il ne tarderoit pas à revenir. 1646.

Il reprit enſuite la route du Fort de Richelieu, où il arriva le vintſept du même mois. Il y rencontra M. de Montmagny, auquel il aſſûra qu'on pouvoit compter ſur les Agniers ; mais il eſt à croire que ce Gouverneur ne fit pas plus de fond, qu'il ne devoit, ſur ſon témoignage : il étoit trop éclairé pour ne pas comprendre qu'un Religieux dans la diſpoſition, où étoit le P. Jogues, voyoit dans ces Sauvages tout ce qu'il ſouhaitoit d'y voir, & n'avoit point d'autres raiſons pour les croire ſincérement revenus à notre égard, que l'extrême paſſion, & l'eſperance d'en faire des Chrétiens. Toutefois quelque repugnance qu'il eût à expoſer au caprice d'un Peuple inconſtant, un Homme, qui en avoit été trop maltraité, pour en être jamais regardé de bon œil, il conſentit qu'il dégageât ſa parole.

Le Serviteur de Dieu au comble de ſes vœux, & s'imaginant déja voir les Iroquois ſe préſenter en foule pour être inſtruits de nos Myſteres, partit le vintquatriéme de Septembre, accompagné de quelques Sauvages & d'un François. On apprit peu de tems après que les hoſtilités avoient recommencé entre les Iroquois Supérieurs, & les Hurons. On appelle Iroquois Supérieurs les quatre Cantons, qui n'avoient pas été compris dans le Traité de paix ; les Iroquois Inférieurs ſont les ſeuls Agniers, quelques-uns y joignent le Canton

Les hoſtilités recommencent entre les Iroquois & les Hurons.

1646. d'Onneyouth ; mais pour bien entendre ce que nous avons à dire de cette Nation, qui a tant de part à l'Hiſtoire, que j'écris, il eſt néceſſaire de bien connoître la ſituation & la nature du Pays, qu'elle occupe, & les cinq Cantons, qui la compoſent.

Etenduë & ſituation du Pays des Iroquois.

Le Pays des Iroquois s'étend entre les 41. & 44. dégrés d'élévation du Pole, environ ſoixante & dix, ou quatre-vint lieuës de l'Orient à l'Occident, depuis le haut de la Riviere, qui a porté ſucceſſivement leur nom, celui de Richelieu, & celui de Sorel, c'eſt-à-dire, depuis le Lac du S. Sacrement juſqu'à Niagara ; & un peu plus de quarante lieuës du Septentrion au Midi, ou plûtôt de l'Orient d'été au Couchant d'hyver, depuis la ſource de la petite Riviere des Agniers, juſqu'à l'Ohio. Ainſi il a pour bornes au Midi cette derniere Riviere & la Penſylvanie, à l'Occident le Lac Ontario ; le Lac Erié au Couchant d'été ; au Septentrion le Lac du S. Sacrement & le Fleuve S. Laurent ; enfin la Nouvelle York, partie au Midi, & partie à l'Orient d'hyver. Il eſt arroſé de pluſieurs Rivieres, ſon terroir eſt inégal en quelques endroits, mais généralement parlant il eſt très-fertile.

Origine de leur nom.

Le Canton d'Agnier eſt le plus ſeptentrional de tous, & le plus proche de la Nouvelle York : ceux d'Onneyouth, d'Onnontagué (*a*), de Goyogouin (*b*), & de Tſonnonthouan ſe ſuivent dans l'ordre, où je viens de les nommer, en allant toujours à l'Occident, tirant un peu ſur le couchant d'hyver ; & c'eſt ce qui leur a fait donner le nom de Cantons Supérieurs, à moins qu'on ne prétende qu'ils ont

(*a*) On prononce Onnontahé. (*b*) Oyogouin.

été ainſi nommés, parce qu'on les rencontre en cet ordre en remontant le Fleuve S. Laurent, & le Lac Ontario, que ce Fleuve traverſe. Le nom d'Iroquois eſt purement François, & a été formé du terme *Hiro*, ou *Hero*, qui ſignifie, *J'ai dit*: & par lequel ces Sauvages finiſſent tous leurs diſcours, comme les Latins faiſoient autrefois par leur *Dixi*; & de *Koué*, qui eſt un cri, tantôt de triſteſſe, lorſqu'on le prononce en traînant, & tantôt de joye, quand on le prononce plus court. Leur nom propre eſt *Agonnonſionni*, qui veut dire *Faiſeurs de Cabannes*; parce qu'ils les bâtiſſent beaucoup plus folides, que la plûpart des autres Sauvages. 1646.

Ce que chaque Canton a de particulier.

Dans le Canton d'Agnier, qui, au tems, dont nous parlons, étoit le plus peuplé de tous, une jolie Riviere ſerpente agréablement l'eſpace de ſept à huit lieuës entre deux belles prairies. Celui d'Onnontagué a un fort beau Lac, appellé *Gannentaha*, aux environs duquel il y a pluſieurs Fontaines ſalées, & dont les bords ſont toujours couverts d'un très-beau ſel. Deux lieuës plus loin, en tirant vers le Canton de Goyogouin, on trouve une ſource, dont l'eau eſt blanche comme du lait, d'une odeur très-forte, & qui étant miſe ſur le feu, ſe réſout en une eſpéce de ſel auſſi mordicant, que la pierre cauſtique. Tout ce canton eſt charmant, & la terre y eſt propre à tout.

Celui d'Onneyouth ſitué entre Agnier & Onnontagué, n'eſt en rien inférieur ni à l'un, ni à l'autre; mais le Canton de Goyogouin l'emporte ſur tous pour la bonté du terroir, & pour la douceur du climat: les Habitans s'en reſſentent

1646. même un peu, & ont toujours paru les plus traitables de tous les Iroquois. Enfin dans la grande étendue de Pays, qu'occupent les Tſonnonthouans, il y a des endroits charmans, & généralement parlant le terrein y eſt bon. On y a, dit-on, découvert une terre, de laquelle, après qu'on l'a bien lavée, on tire un ſouffre très-pur; & dans le même endroit une Fontaine, dont l'eau, quand elle a bien boüilli, ſe convertit auſſi en ſoufre. On ajoûte que cette eau s'enflamme d'elle-même, quand on l'agite avec violence (a). Plus loin, en approchant du Pays des anciens Eriez, on voit une eau dormante, épaiſſe & huileuſe, qui prend feu, comme fait l'Eau-de-vie.

J'ai parlé ailleurs de la Baye des Goyogouins, de celle des Tſonnonthouans, & du grand Marais, qui eſt de ce dernier Canton, comme de lieux, qui m'ont paru délicieux. Je puis ajoûter que dans tout le Pays, que j'ai cottoyé depuis la Riviere d'Onnontagué juſqu'à la Riviere de Niagara, je n'y ai aperçû que des terres fertiles, bien boiſées, & bien arroſées; à la réſerve de quelques liſieres de ſables, qui n'ont point de profondeur; mais il ſe peut faire que les endroits, où je n'ai point débarqué, ne ſoient pas de même.

Des Arbres fruitiers. Dans toute l'étenduë des cinq Cantons on peut cultiver avec ſuccès tous nos arbres fruitiers d'Europe, pluſieurs y viennent d'eux-mêmes ſans culture, & on y en trouve d'autres, qui nous étoient inconnus. Les Forêts y ſont remplies de Châtaigniers, & de Noyers de

(a) Il y en a une toute ſemblable à ſix lieuës de Grenoble.

deux ſortes ; les uns portent un fruit fort doux, celui des autres eſt très-amer ; mais en le faiſant paſſer par les cendres, on en tire une bonne huile par le moyen du moulin, du feu & de l'eau, de la même maniere, que nous en tirons du Tourneſol. Il y a en pluſieurs endroits des cériſes ſans noyau, fort bonnes à manger ; un arbre, dont la fleur reſſemble à nos Lys blancs, dont le fruit eſt de la groſſeur, & a la couleur d'un abricot, le goût & l'odeur d'un citron. 1646.

On y voit un Citronnier ſauvage, qui n'eſt qu'une plante : ſon fruit, gros comme une orange de la Chine, eſt très-agréable au goût & très-rafraîchiſſant. Il ſort du milieu de deux feüilles, qui ont la figure d'un cœur ; mais la racine de cette plante eſt un poiſon. Il y a des Pommiers, dont les pommes ont la figure d'un œuf d'Oye, & dont la graine eſt une eſpéce de féve. Ce fruit eſt odoriferant, & fort délicat : c'eſt un arbre nain, qui demande une terre graſſe & moüillée. Les Iroquois l'ont tiré du Pays des Eriez. Ils en ont auſſi apporté une plante, que nous avons nommé *Plante Univerſelle*, & dont les feuilles broyées referment toutes ſortes de playes. Ces feüilles ſont de la largeur de la main, & ont la figure d'une fleur de Lys. La racine de cette plante a l'odeur du Laurier. Ces Sauvages ont quantité d'autres racines propres à la teinture, & dont quelques-unes ſont des couleurs très-vives.

Des animaux & des diamans.

Outre les Serpens à ſonnette, qu'on trouve chez les Iroquois, comme dans toutes les Provinces un peu Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale, on y voit un Serpent noir,

1646. qui monte ſur les arbres, & qui n'eſt point venimeux. Ce Reptile a un Ennemi mortel, qui ne paroît pas digne de lui, & qui néanmoins lui fait une cruelle guerre, c'eſt un petit Oiſeau, qui fond ſur lui, dès qu'il l'aperçoit, & d'un coup de bec le renverſe mort. Les Aſpics de ces Cantons ſont beaucoup plus longs que les nôtres : on y voit des Tigres de couleur de petit gris, qui ne ſont point mouchetés ; ils ont la queuë fort longue, & donnent la chaſſe aux Porcs épis. Les Iroquois les tuent plus ſouvent ſur les arbres, qu'à terre. Ils ſont bons à manger, au jugement même des François qui en eſtiment la chair autant que celle du Mouton. Quelques-uns ont le poil rougeâtre, tous l'ont très-fin, & leurs peaux ſont de très-bonnes fourures.

Mais la plus fine Pelleterie de ce Pays eſt la peau de l'Ecureuil noir. Cet Animal eſt gros comme un chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux, & très-facile à apprivoiſer. Les Iroquois en font des robes, qu'ils vendent juſqu'à ſept ou huit piſtoles. Les Tourtes ſont là, comme par tout ailleurs, des Oiſeaux de paſſage. Un Miſſionaire a obſervé dans un Canton Iroquois que tous les matins depuis ſix heures juſqu'à onze, on voit au-deſſus d'une gorge de Riviere large d'un quart de lieuë, l'air preſqu'entierement obſcurci par la quantité de ces Oiſeaux, qu'enſuite ils vont tous ſe jetter dans une grande Mare, qui en eſt proche, pour s'y baigner : après quoi ils diſparoiſſent. Il ajoûte qu'alors on ne voit que des mâles, & que l'après-diner les femelles viennent faire la même manœuvre. Enfin on trouve dans le Pays des Iroquois des pierres,

qui renferment des diamans, dont quelques-uns ſont tout taillés, & quelquefois de prix. Je reviens aux nouvelles hoſtilités, qui rallumerent en peu de tems un feu, qui avoit tant coûté à éteindre, ou plûtôt, qui n'étoit que caché ſous la cendre. 1646.

Les Iroquois furent les aggreſſeurs. Une troupe de leurs Braves s'étoit approchée d'un Village Huron, dans le deſſein d'y faire des Priſonniers : ils trouverent qu'on y étoit ſur ſes gardes ; mais ils ne purent ſe réſoudre à ſe retirer, ſans avoir rien fait. Ils ſe cacherent dans un Bois, & y paſſerent la nuit, pendant laquelle un Huron, poſté ſur une maniere de redoute, fit grand bruit pour montrer qu'il ne dormoit pas. Vers le point du jour il ceſſa de crier : auſſi-tôt deux Iroquois ſe detachent, & s'étant coulés juſqu'au pied de la Paliſſade, ils y demeurent quelque tems pour voir s'ils n'entendroient plus rien. Perſonne ne ſouflant, un des deux monte ſur la Redoute, y aperçoit deux Hommes, qui dorment profondément, donne à l'un un grand coup de hache ſur la tête, leve à l'autre la chevelure, & s'enfuit. Les Iroquois attaquent un Village Huron.

Le premier mourut ſur le champ ; au bruit que fit le ſecond, tout le Village fut en rumeur. On accourt, on trouve deux Hommes étendus, l'un ſans vie, & l'autre perdant tout ſon ſang. La jeuneſſe fut à l'inſtant ſur pied, elle ſuivit lontems les traces de l'Ennemi ; mais il avoit trop d'avance, & elle ne put le joindre. Les Hurons eurent bientôt leur revanche. Trois Guerriers ſe mirent en campagne, & après vint jours de marche arriverent à un Village de Tſonnonthouans. Il étoit nuit, toutes les Cabannes étoient fermées, & tout Belle action de trois Hurons.

1646. même un peu, & ont toujours paru les plus traitables de tous les Iroquois. Enfin dans la grande étendue de Pays, qu'occupent les Tſonnonthouans, il y a des endroits charmans, & généralement parlant le terrein y eſt bon. On y a, dit-on, découvert une terre, de laquelle, après qu'on l'a bien lavée, on tire un ſouffre très-pur; & dans le même endroit une Fontaine, dont l'eau, quand elle a bien boüilli, ſe convertit auſſi en ſoufre. On ajoûte que cette eau s'enflamme d'elle-même, quand on l'agite avec violence (*a*). Plus loin, en approchant du Pays des anciens Eriez, on voit une eau dormante, épaiſſe & huileuſe, qui prend feu, comme fait l'Eau-de-vie.

J'ai parlé ailleurs de la Baye des Goyogouins, de celle des Tſonnonthouans, & du grand Marais, qui eſt de ce dernier Canton, comme de lieux, qui m'ont paru délicieux. Je puis ajoûter que dans tout le Pays, que j'ai cottoyé depuis la Riviere d'Onnontagué juſqu'à la Riviere de Niagara, je n'y ai aperçû que des terres fertiles, bien boiſées, & bien arroſées; à la réſerve de quelques liſieres de ſables, qui n'ont point de profondeur; mais il ſe peut faire que les endroits, où je n'ai point débarqué, ne ſoient pas de même.

Des Arbres fruitiers. Dans toute l'étenduë des cinq Cantons on peut cultiver avec ſuccès tous nos arbres fruitiers d'Europe, pluſieurs y viennent d'eux-mêmes ſans culture, & on y en trouve d'autres, qui nous étoient inconnus. Les Forêts y ſont remplies de Châtaigniers, & de Noyers de

(*a*) Il y en a une toute ſemblable à ſix lieuës de Grenoble.

deux ſortes ; les uns portent un fruit fort doux, celui des autres eſt très-amer ; mais en le faiſant paſſer par les cendres, on en tire une bonne huile par le moyen du moulin, du feu & de l'eau, de la même maniere, que nous en tirons du Tourneſol. Il y a en pluſieurs endroits des cériſes ſans noyau, fort bonnes à manger ; un arbre, dont la fleur reſſemble à nos Lys blancs, dont le fruit eſt de la groſſeur, & a la couleur d'un abricot, le goût & l'odeur d'un citron. 1646.

On y voit un Citronnier ſauvage, qui n'eſt qu'une plante : ſon fruit, gros comme une orange de la Chine, eſt très-agréable au goût & très-rafraîchiſſant. Il ſort du milieu de deux feüilles, qui ont la figure d'un cœur ; mais la racine de cette plante eſt un poiſon. Il y a des Pommiers, dont les pommes ont la figure d'un œuf d'Oye, & dont la graine eſt une eſpéce de féve. Ce fruit eſt odoriferant, & fort délicat : c'eſt un arbre nain, qui demande une terre graſſe & moüillée. Les Iroquois l'ont tiré du Pays des Eriez. Ils en ont auſſi apporté une plante, que nous avons nommé *Plante Univerſelle*, & dont les feuilles broyées referment toutes ſortes de playes. Ces feüilles ſont de la largeur de la main, & ont la figure d'une fleur de Lys. La racine de cette plante a l'odeur du Laurier. Ces Sauvages ont quantité d'autres racines propres à la teinture, & dont quelques-unes font des couleurs très-vives.

Outre les Serpens à ſonnette, qu'on trouve chez les Iroquois, comme dans toutes les Provinces un peu Méridionnales de l'Amérique Septentrionnale, on y voit un Serpent noir, Des animaux & des ſerpens.

1646. qui monte ſur les arbres, & qui n'eſt point venimeux. Ce Reptile a un Ennemi mortel, qui ne paroît pas digne de lui, & qui néanmoins lui fait une cruelle guerre, c'eſt un petit Oiſeau, qui fond ſur lui, dès qu'il l'aperçoit, & d'un coup de bec le renverſe mort. Les Aſpics de ces Cantons ſont beaucoup plus longs que les nôtres : on y voit des Tigres de couleur de petit gris, qui ne ſont point mouchetés ; ils ont la queuë fort longue, & donnent la chaſſe aux Porcs épis. Les Iroquois les tuent plus ſouvent ſur les arbres, qu'à terre. Ils ſont bons à manger, au jugement même des François qui en eſtiment la chair autant que celle du Mouton. Quelques-uns ont le poil rougeâtre, tous l'ont très-fin, & leurs peaux ſont de très-bonnes fourures.

Mais la plus fine Pelleterie de ce Pays eſt la peau de l'Ecureuil noir. Cet Animal eſt gros comme un chat de trois mois, d'une grande vivacité, fort doux, & très-facile à apprivoiſer. Les Iroquois en font des robes, qu'ils vendent juſqu'à ſept ou huit piſtoles. Les Tourtes ſont là, comme par tout ailleurs, des Oiſeaux de paſſage. Un Miſſionaire a obſervé dans un Canton Iroquois que tous les matins depuis ſix heures juſqu'à onze, on voit au-deſſus d'une gorge de Riviere large d'un quart de lieuë, l'air preſqu'entierement obſcurci par la quantité de ces Oiſeaux, qu'enſuite ils vont tous ſe jetter dans une grande Mare, qui en eſt proche, pour s'y baigner : après quoi ils diſparoiſſent. Il ajoûte qu'alors on ne voit que des mâles, & que l'après-diner les femelles viennent faire la même manœuvre. Enfin on trouve dans le Pays des Iroquois des pierres,

qui renferment des diamans, dont quelques-uns ſont tout taillés, & quelquefois de prix. Je reviens aux nouvelles hoſtilités, qui rallumerent en peu de tems un feu, qui avoit tant coûté à éteindre, ou plûtôt, qui n'étoit que caché ſous la cendre. 1646.

Les Iroquois furent les aggreſſeurs. Une troupe de leurs Braves s'étoit approchée d'un Village Huron, dans le deſſein d'y faire des Priſonniers : ils trouverent qu'on y étoit ſur ſes gardes ; mais ils ne purent ſe réſoudre à ſe retirer, ſans avoir rien fait. Ils ſe cacherent dans un Bois, & y paſſerent la nuit, pendant laquelle un Huron, poſté ſur une maniere de redoute, fit grand bruit pour montrer qu'il ne dormoit pas. Vers le point du jour il ceſſa de crier : auſſi-tôt deux Iroquois ſe detachent, & s'étant coulés juſqu'au pied de la Paliſſade, ils y demeurent quelque tems pour voir s'ils n'entendroient plus rien. Perſonne ne ſouflant, un des deux monte ſur la Redoute, y aperçoit deux Hommes, qui dorment profondément, donne à l'un un grand coup de hache ſur la tête, leve à l'autre la chevelure, & s'enfuit. Les Iroquois attaquent un Village Huron.

Le premier mourut ſur le champ ; au bruit, que fit le ſecond, tout le Village fut en rumeur. On accourt, on trouve deux Hommes étendus, l'un ſans vie, & l'autre perdant tout ſon ſang. La jeuneſſe fut à l'inſtant ſur pied, elle ſuivit lontems les traces de l'Ennemi ; mais il avoit trop d'avance, & elle ne put le joindre. Les Hurons eurent bientôt leur revanche. Trois Guerriers ſe mirent en campagne, & après vint jours de marche arriverent à un Village de Tſonnonthouans. Il étoit nuit, toutes les Cabannes étoient fermées, & tout Belle action de trois Hurons.

1646. le monde dormoit. Nos Aventuriers s'aviſerent de percer une Cabanne par le côté : ils y entrerent ſans que perſonne s'éveillât, ils y allumerent du feu, & à la lueur de la flamme chacun choiſit ſon Homme, le tua, & lui enleva la chevelure. Ils mirent enſuite le feu à la Cabanne, & gagnerent au pied. Ils furent pourſuivis, mais inutilement, ils arriverent dans leur Village avec les marques de leur victoire.

Progrès de la Religion pendant la paix.

Les Miſſionnaires voyoient avec bien du regret ces indices d'une paix expirante. Ils avoient ſi bien profité du peu de tems, qu'elle avoit duré, que le Chriſtianiſme pouvoit déja être regardé comme la Religion dominante parmi les Hurons. L'Evangile commençoit auſſi à être connu de pluſieurs autres Peuples, qui en avoient la principale obligation aux Hurons mêmes, & les Sauvages voiſins de Quebec & de Montreal ne faiſoient pas moins paroître de zéle. Il ne ſe paſſoit point d'année qu'ils ne fournîſſent à leurs Paſteurs de nouvelles occaſions de faire chanter les loüanges de Dieu dans quelque Langue, dans laquelle on n'avoit point encore prononcé ſon ſaint Nom ; mais les Iroquois ne tarderent pas à troubler ce calme ſi néceſſaire à la propagation de la Foy, & à l'affermiſſement de la Colonie, où tout étoit dans l'inaction, faute de ſecours.

Le P. Jogues retournant aux Iroquois, eſt abandonné par ſes Conducteurs.

Le P. Jogues n'avoit pas été lontems ſans ſe déſabuſer des bonnes intentions, où il s'étoit imaginé qu'étoient ces Barbares. Avant même que de ſe livrer à ceux, qui devoient le conduire dans le lieu deſtiné à ſa réſidence, ſoit preſſentiment, ſoit conjecture

fondée ſur de nouvelles lumieres plus ſûres que les précédentes, dans les derniers adieux, qu'il fit de bouche à Quebec, & dans ſes Lettres à ſes amis de France, il s'expliqua en Homme, qui ne comptoit pas d'aller chez les Agniers pour les convertir, mais qui avoit une ſorte d'aſſûrance d'y conſommer dans peu ſon ſacrifice. Il en eut bientôt des preuves, qui ne pouvoient pas être équivoques. Il avoit à peine paſſé les Trois Rivieres, qu'il ſe vit abandonné de tous ſes Conducteurs : il reſta ſeul avec un jeune François, nommé LA LANDE, fort embarraſſé comment il pourroit continuer ſa route. 1646.

Tout autre que lui ſeroit retourné ſur ſes pas, & la prudence ſembloit le demander : mais les Saints en ont une, qui n'eſt pas ſelon les regles ordinaires, & qu'il faut du moins reſpecter. Dans la perſuaſion, où étoit le Serviteur de Dieu, qu'il devoit arroſer de ſon ſang une Terre, qui produiroit des Saints, il n'étoit pas Homme à reculer au moment, qu'il commençoit à voir que tout ſe diſpoſoit à l'accompliſſement de ſes vœux. Il pourſuivit donc ſon chemin, & gagna avec bien de la peine un Village Iroquois, où il fut reçu, à peu de choſes près, comme s'il eût été Priſonnier de guerre. Lui & ſon Compagnon furent mis preſque nuds, & on ne leur épargna ni les coups de poing, ni les baſtonnades. De quelle maniere il eſt reçu.

On n'a jamais bien ſçu le motif d'un changement ſi étrange. Deux lettres écrites de la Nouvelle Belgique, l'une par le Gouverneur même à M. de Montmagny ; l'autre par un Particulier au Sieur Bourdon, qui avoit accompagné le P. Jogues l'année précédente, après Ce qui avoit indiſpoſé les Iroquois contre lui.

1646. avoir rapporté quelques circonſtances de la mort du St. Miſſionnaire, l'attribuoient à la perſuaſion, où étoient les Iroquois, qu'il avoit laiſſé le diable dans leur pays. La lettre au Sieur Bourdon ajoûtoit que cette perfidie étoit l'ouvage de la ſeule Tribu de *l'Ours*; que celles du *Loup* & de la *Tortuë* avoient fait tout leur poſſible pour ſauver la vie aux deux François, juſqu'à dire aux premiers : » Tuez-nous » plûtôt que de maſſacrer ainſi des perſonnes, » qui ne nous ont fait aucun mal, & qui vien- » nent chez nous ſur la Foy d'un Traité. « Dans toutes les deux on avertiſſoit le Général que le deſſein des Iroquois étoit de le ſurprendre lui-même, & que quatre cent Hommes étoient prêts à partir pour fondre en même tems dans la Colonie Françoiſe.

Il y a donc bien de l'apparence que ce Peuple avoit pris des Ouvriers de l'Evangile, les mêmes ombrages, qu'en avoient conçu les Hurons dans le commencement; & ce qui fortifie cette conjecture, c'eſt que cette année-là les maladies ayant fait de grands ravages dans le Canton d'Agnier, & les vers y ayant rongé preſque tous les grains, la Multitude ſe perſuada que ces malheurs étoient l'effet d'un ſort, que le P. Jogues leur avoit laiſſé dans ſon coffre. Quelques Hurons Idolâtres, qui s'étoient établis dans ce même Canton, & qui y avoient apporté leurs anciens préjugés contre la Religion Chrétienne, ne manquoient auſſi aucune occaſion de les communiquer aux Iroquois; ils ſaiſirent d'abord celle-ci, & firent obſerver aux Agniers que les déſaſtres, dont ils ſe plaignoient, avoient commencé préciſément dans le tems, qu'ils avoient demandé des Miſſionnaires.

Quoiqu'il en ſoit, l'Homme Apoſtolique ſe voyant accueilli de la maniere, que je viens de dire, demanda ſi depuis ſon départ il étoit arrivé quelque choſe, qui eût indiſpoſé la Nation contre lui ? Toute la réponſe qu'on lui fit, fut qu'il étoit condamné à mort avec ſon Compagnon, qu'ils ne ſeroient pourtant pas brûlés, mais frappés avec la hache ; & que leurs têtes ſeroient poſées ſur les paliſſades, afin que ſi quelques François paſſoient par le Village, ils puſſent les reconnoître. Le Serviteur de Dieu eut beau leur remettre devant les yeux l'indignité d'un tel procedé ; la confiance, avec laquelle il étoit venu ſe livrer entre leurs mains ; les invitations, qu'ils lui avoient faites pour l'engager à vivre avec eux ; les paroles, qu'ils lui avoient ſi ſolemnellement données ; la maniere, dont les François en avoient uſé à leur égard ; leurs Traités, leurs ſermens, & le peu, qu'il y avoit à gagner pour eux dans la guerre, où ils alloient ſe replonger ; un ſombre & affreux ſilence lui fit connoître qu'il parloit en vain ; auſſi ne ſongea-t'il plus qu'à ſe préparer à la mort, & à y diſpoſer le jeune Homme, qui s'étoit attaché à lui.

1646. Sa mort.

Tout le jour ſuivant, qui étoit le dix-ſeptiéme d'Octobre, on ne leur dit mot juſqu'au ſoir. Alors un Huron vint prendre le P. Jogues pour le mener dans ſa Cabanne, ſous prétexte de lui donner à manger ; car ni lui, ni ſon Compagnon n'avoient encore rien pris de la journée. Il le ſuivit, & comme il entroit dans ſa Cabanne, un Iroquois, qui s'étoit caché derriere la porte, lui déchargea un grand coup de hache ſur la tête, & le renverſa mort à ſes

1646. pieds. La Lande eut le même ſort un moment après ; on leur coupa enſuite la tête, on les expoſa ſur la Paliſſade, & les corps furent jetés dans la Riviere.

Son meurtrier ſe convertit. Telle fut la fin d'un Homme, dont bien des années après les Iroquois mêmes ne pouvoient ſe laſſer d'admirer les vertus & le courage. Son Meurtrier tomba l'année ſuivante entre les mains des François, qui le livrerent aux Algonquins. Ceux-ci le brûlerent ; mais il y a bien de l'apparence que le St. Martyr ne l'abandonna point pendant ces derniers momens, car il mourut Chrétien. On a publié pluſieurs graces obtenuës par l'interceſſion du P. Jogues, & on peut dire que le ſiécle précédent a donné à l'Egliſe peu de Saints d'un caractére plus marqué ; mais je laiſſe le détail de ces merveilles à ceux, qui entreprendront d'écrire l'Hiſtoire de ſa vie.

Les Agniers recommencent la guerre. Les Agniers, en violant ainſi le droit des Gens, s'étoient bien attendus que toutes les Nations ſe réuniroient pour leur faire la guerre ; ils crurent devoir les prévenir, & ils ſe mirent de toutes parts en campagne, avant qu'on pût être informé de ce qui venoit de ſe paſſer chez eux. Un de leurs Partis rencontra Pieskaret ſeul, & n'oſa l'attaquer. Ils étoient perſuadés qu'il auroit tué au moins la moitié de ce qu'ils étoient, comme il lui étoit déja arrivé pluſieurs fois. Ils n'eurent pas de honte de l'aborder comme ami, & tandis qu'il ne ſe défioit de rien, de le percer par derriere. D'autres ayant appris où pluſieurs Sauvages Chrétiens s'étoient joints pour chaſſer, tomberent inopinément ſur eux, en tuerent quelques-uns, en firent pluſieurs Priſonniers, & exer-

cerent ſur eux des cruautés inouïës.

1646.

La haine contre le Chriſtianiſme redoubla dès lors la fureur de ces Barbares, & fit de vrais Martyrs de ceux d'entre les Fidéles, qui tomberent entre leurs mains : l'âge & le ſexe ne garantirent pas même du feu comme auparavant, & on aſſûre que dans l'occaſion, dont je parle, ils crucifierent un Enfant de trois ans, & le laiſſerent expirer dans les douleurs. Supplice inoüi juſques-là parmi ces Peuples, & qui ne peut guéres s'attribuer qu'à la rage, dont ils étoient remplis contre la Religion d'un Dieu mort en Croix, qu'on leur avoit prêchée. Les premiers avis de ces hoſtilités furent donnés aux François par des Femmes Algonquines, qui s'étoient ſauvées d'entre les mains de leurs Bourreaux avec une réſolution & un courage, qu'on auroit admirés dans les plus braves Hommes du Monde. Il y en eut une entr'autres, dont l'Hiſtoire mérite d'être connuë.

Hiſtoire ſinguliere d'une Algonquine, qui ſe ſauva des mains des Iroquois.

Il y avoit dix jours, qu'elle étoit Priſonniere dans un Village du Canton d'Agnier, & elle avoit ignoré juſques-là quel devoit être ſon ſort. Elle avoit néanmoins plus de ſujet de craindre, que d'eſperer, parce qu'à ſon entrée dans ce Village on l'avoit miſe toute nuë, & qu'elle n'avoit jamais pu obtenir la moindre choſe pour ſe couvrir. Une nuit, qu'elle étoit couchée à l'ordinaire dans une Cabanne, attachée par les pieds & par les mains avec des cordes à autant de picquets, & environnée de Sauvages, qui s'étoient couchés ſur les cordes, elle s'aperçut que tous dormoient d'un profond ſommeil. Elle eſſaya auſſi-tôt de dégager une de ſes mains, & y

1646. ayant réuſſi, il ne lui fut pas plus difficile d'achever de ſe délier tout-à-fait.

Elle ſe leve enſuite, va doucement à la porte de la Cabanne, y prend une hache, en caſſe la tête à celui, qui ſe trouve le plus près ſous ſa main, & ſe jette dans le creux d'un arbre aſſez ſpacieux pour la cacher toute entiere, & qu'elle avoit remarqué fort proche de la Cabanne. Au bruit, que fit le mourant, tout le Village fut bientôt éveillé, & comme on ne douta point que la Captive n'eût gagné au pied, toute la Jeuneſſe ſe mit à ſes trouſſes. Elle voyoit tout ce mouvement de ſa retraite, & elle obſerva que tous ceux, qui couroient après elle, alloient du même côté, que tous les autres étoient reſtés dans leurs Cabannes, & qu'il n'y avoit perſonne autour de ſon arbre: elle en ſortit ſur le champ, & prenant ſa courſe du côté oppoſé à celui, par où on la cherchoit, elle gagna la Forêt, ſans être apperçuë.

Tout le reſte de la nuit on ne s'aviſa point d'aller de ce côté-là, mais le jour venu, on reconnut ſes piſtes, & on les ſuivit. L'avance, qu'elle avoit, lui donna deux jours ſur ſes Ennemis; le troiſiéme elle entendit du bruit. Elle ſe trouvoit ſur le bord d'un Etang, elle s'y jetta juſqu'au cou, & dans le moment, qu'elle apperçut les Iroquois, elle ſe plongea tout-à-fait dans l'eau derriere des joncs, à la faveur deſquels il lui étoit aiſé de mettre de tems en tems la tête hors de l'eau pour reſpirer, & pour obſerver ce qui ſe paſſoit. Elle remarqua qu'après que les Ennemis eurent bien regardé de toutes parts, ils retournerent ſur leurs pas. Elle les laiſſa s'éloigner un peu, puis

puis elle traverſa le Marais, & continua ſa route. 1646.

Elle marcha trente-cinq jours, ne vivant que de fruits ſauvages & de racines. Enfin, elle ſe trouva au bord du Fleuve S. Laurent, un peu au-deſſus du Lac de S. Pierre; & n'oſant reſter aux environs de la Riviere de Richelieu, de peur d'y rencontrer quelque Parti Iroquois, elle fit à la hâte une eſpéce de Cajeu, pour traverſer le Fleuve. Comme elle approchoit des Trois Rivieres, ſans trop ſçavoir encore où elle étoit, elle découvrit un Canot, & dans la crainte que ce ne fuſſent des Iroquois, elle s'enfonça dans le plus épais du Bois, où elle reſta juſqu'au coucher du Soleil. Elle ſe rapprocha enſuite du Fleuve, & un moment après elle aperçut le Fort des Trois Rivieres.

Preſqu'en même tems elle fut découverte par des Hurons, qu'elle reconnut. Elle ſe cacha auſſi-tôt derriere un buiſſon, & leur cria qu'elle étoit dans un état, qui ne lui permettoit pas de ſe montrer, & qu'elle les prioit de lui donner de quoi ſe couvrir. Ils lui jetterent une robe, dont elle s'envelopa, alors elle s'approcha, & fut conduite au Fort, où le recit, qu'elle fit de ſon aventure, eut bien de la peine à trouver croyance; mais on eut dans la ſuite tant d'exemples pareils, qu'à la fin on ne fut plus ſurpris de rien en ce genre. On comprit du moins que la crainte de la mort, ou des ſupplices, peut faire entreprendre & exécuter aux perſonnes les plus foibles, des choſes, dont les plus forts n'auroient jamais pu ſans cela ſe croire capables.

Tandis que les Iroquois perdoient par leur perfidie l'occaſion, que le Ciel leur avoit mé-

1646. nagée d'avoir part à ſes graces, & recommençoient leurs ravages contre nos Alliés, & leurs hoſtilités dans la Colonie Françoiſe, une autre Nation, qui ne le céde à aucune autre de ce Continent en valeur, qui les ſurpaſſe toutes en douceur & en docilité, & qui étoit alors aſſez nombreuſe, ſe préſenta d'elle-même pour groſſir le troupeau des Fidéles Sauvages, & par ſa converſion au Chriſtianiſme devint pour la Nouvelle France une barriere, que tous ſes Ennemis n'ont jamais pu forcer.

Qui étoient les Abénaquis. Je parle des Abénaquis. J'ai remarqué ailleurs que ce Peuple habitoit cette partie Méridionale de la Nouvelle France, qui s'étend depuis Pentagoët juſqu'à la Nouvelle Angleterre, & qu'on appelloit *Canibas*, ceux de cette Nation, qui occupoient les environs du Kinibequi. Il eſt arrivé dans la ſuite que la néceſſité, où ils ſe ſont trouvés de ſe défendre contre les Anglois & contre leurs Alliés, les ayant obligés de s'unir avec les *Etechemins*, ou *Malecites*, voiſins de la Riviere de Pentagoët; & les Micmaks, ou Souriquois, Habitans naturels de l'Acadie, & de toute la Côte Orientale du Canada; l'étroite liaiſon, qui ſe forma entre ces trois Nations, leur attachement à nos intérêts & à la Religion Chrétienne, & le grand rapport, qu'ont les Langues des unes avec celles des autres, les ont fait comprendre aſſez communément ſous le nom général *de Nation Abénaquiſe*, & je me conformerai dans la ſuite à cet uſage, lorſqu'il ne ſera pas néceſſaire de diſtinguer ces Peuples les uns des autres.

Pluſieurs Canibas fréquentoient depuis quel-

que tems à Sylleri, & quelques-uns même y avoient été baptiſés. De retour chez eux, ils inſpirerent à leurs Compatriotes le déſir de les imiter, & toute la Nation députa vers le Gouverneur Général, & le Supérieur des Jeſuites, pour leur demander un Miſſionnaire. Un Peuple en reputation de bravoure, & qui par ſa ſituation entre les Anglois & nous, pouvoit dans la ſuite nous être d'un grand ſecours, en cas de rupture avec la Nouvelle Angleterre, n'étoit pas une acquiſition, qu'on dût négliger; les Députés furent très-bien reçus à Quebec, & le P. Gabriel DREUILLETTES partit avec eux ſur la fin du mois d'Août 1646. 1646. Ils demandent & obtiennent un Miſſionnaire.

Son voyage fut long & pénible: les Abénaquis, auſſi-bien que leurs Voiſins, ſont fainéans, on n'a jamais bien pu les engager à cultiver la terre, & ils ont encore moins de prévoïance pour l'avenir, que les autres Sauvages; d'où il arrive qu'il en eſt peu, avec leſquels il y ait plus à ſouffrir de la faim, & du manquement des choſes les plus néceſſaires à la vie. Mais leur affection pour leurs Miſſionnaires, la bonté de leur caractére, leur attachement ſincére pour les François; les ſervices eſſentiels, qu'ils ont rendus à la Nouvelle France, laquelle ne ſubſiſteroit peut-être pas aujourd'hui, ſi elle ne les avoit eus pour les oppoſer aux Iroquois & aux Anglois; & plus encore que tout cela leur conſtance inébranlable dans la Foy, ont beaucoup adouci aux Ouvriers Evangeliques les rigueurs d'une ſi pénible Miſſion. Leur caractere.

Le P. Dreuillettes trouva ſur les bords du Kinibequi des PP. Capucins, qui y avoient Accueil, que les PP Capucins font au P. Dreuillettes.

1646. un Hoſpice ; ces Religieux avoient encore une Maiſon à Pentagoët, & ils ſervoient d'Aumôniers, non ſeulement aux François établis ſur toute cette Côte, & ſur celle de l'Acadie, mais encore à ceux, que le commerce y attiroit. Ils reçurent le Miſſionnaire Jeſuite avec beaucoup de joye, & toute la cordialité poſſible. Ils ſouhaitoient depuis lontems de voir des Miſſions établies parmi les Sauvages de ces quartiers-là, qu'ils jugeoient très-propres au Royaume de Dieu, & ils avoient même eu la penſée de faire le voyage de Quebec, pour engager les PP. de la Compagnie à ne pas laiſſer plus lontems en friche une Terre ſi bien préparée à recevoir la ſemence de la Foy.

Ses premiers travaux parmi les Abénaquis.

1647. Le P. Dreuillettes employa tout l'hyver & le printems à viſiter les differentes Bourgades de cette Contrée, baptiſa quantité d'Enfans & quelques Adultes moribonds, & trouva par tout un grand déſir d'être inſtruit. Des Jongleurs mêmes ſe déclarerent ſes Diſciples, & brûlerent tout ce qui avoit ſervi à leurs ſortiléges : enfin la moiſſon lui parut mûre & abondante, ce qui l'obligea, quand les chemins furent redevenus pratiquables, de reprendre la route de Quebec, pour expoſer à ſon Supérieur l'état, où il avoit trouvé les choſes parmi les Nations Abénaquiſes. Sur ſon raport on prit des méſures pour l'Etabliſſement d'une Miſſion, qui promettoit les mêmes fruits de bénédiction, qu'on recueilloit déja dans les plus floriſſantes, & où l'on eſperoit travailler d'autant plus heureuſement, qu'on n'y auroit rien à craindre de la part des Iroquois.

Les affaires de la Nouvelle France étoient en ces termes, lorſque le Chevalier de Montmagny reçut ordre de remettre ſon Gouvernement à M. d'AILLEBOUST, qui commandoit depuis quelque tems aux Trois Rivieres, & de repaſſer en France. La déſobéiſſance du Commandeur de POINCI, Gouverneur Général des Iſles de l'Amérique, lequel avoit refuſé de recevoir le Succeſſeur, que le Roy lui avoit envoyé, s'étoit maintenu dans ſon Poſte malgré la Cour, & donnoit un exemple de rebellion, que quelques Gouverneurs particuliers commençoient à ſuivre, avoit fait prendre au Conſeil de Sa Majeſté la réſolution de ne plus laiſſer déſormais les Gouverneurs des Colonies plus de trois ans en place, de peur qu'ils ne s'accoûtumaſſent à regarder comme leur Domaine un Pays, où ils auroient été trop lontems les Maîtres. 1647. M. de Montmagny eſt rappellé.

Les Loix générales ont leurs inconveniens, & il eſt fâcheux de ſe rencontrer dans des circonſtances, où il n'eſt pas poſſible de remedier par des exceptions, quelquefois néceſſaires, à ce qu'elles renferment de préjudiciable au bien public. On ne ſçauroit laiſſer trop lontems un Gouverneur bien choiſi à la tête d'un nouvel Etabliſſement : celui qui n'a point les talens, que demande un Emploi de cette importance, ou qui a des qualités pernicieuſes au ſervice de ſon Prince, n'en ſçauroit être trop tôt retiré ; mais hors le cas d'une incapacité marquée, ou de la juſte crainte de prévarication, il ne peut arriver rien de plus nuiſible au progrès d'une Colonie, qui n'a pas encore des fondemens bien ſolides, que de changer ſi ſouvent de Chefs ; par la raiſon

1647. que pour lui donner de tels fondemens il eſt beſoin d'une grande uniformité de conduite, qu'il faut ſuivre des projets, qui ne peuvent mûrir, ou s'exécuter qu'avec le tems, & qu'il eſt bien rare qu'un nouveau Gouverneur approuve les vûës de celui, qui l'a précédé, & ne croye pas en avoir de meilleures. Son Succeſſeur portera le même jugement des ſiennes; ainſi à force de recommencer toujours, une Colonie ne ſortira jamais de l'enfance, ou n'aura que des progrès bien lents. Mais encore une fois il eſt des conjonctures, où la prudence du Prince ne lui permet pas de ſuivre le parti, qui dans le fond ſeroit le plus expédient. Fâcheuſe extrémité, où ſont ſouvent reduits ces Dieux de la Terre, à qui l'impuiſſance, où ils ſe trouvent de ne pouvoir remédier à un mal, que par un autre, eſt bien propre à faire ſentir leur foibleſſe.

Son caractére & celui de ſon Succeſſeur.

Le Chevalier de Montmagny n'avoit donné dans aucun des travers, dont je viens de parler; au contraire il avoit pris à tâche de ſe modeler ſur ſon Prédéceſſeur, & s'étoit borné à ſuivre, autant qu'il en avoit été le Maître, le plan, que M. de Champlain avoit tracé dans ſes Mémoires. Auſſi eſt-il certain que, ſi la Compagnie du Canada l'eût ſecondé, il eût mis cette Colonie ſur un très-bon pied, & qu'on lui devoit ſçavoir fort bon gré de l'avoir ſoutenuë, comme il avoit fait, avec ſi peu de forces. D'ailleurs ſa conduite fut toujours ſi exemplaire, & il fit paroître en toute occaſion tant de ſageſſe, de pieté, de religion, & de déſintéreſſement; il s'épargna ſi peu, quand il fut queſtion d'agir pour réprimer l'inſolence des Iroquois, & il ſçut ſi bien

conſerver ſa dignité dans les conjonctures les plus délicates, qu'il ſe fit également cherir & reſpecter des François & des Sauvages, & que la Cour même le propoſa lontems aux Gouverneurs des nouvelles Colonies, comme un modéle, qu'ils ne pouvoient trop étudier. 1647.

Son Succeſſeur étoit un Homme de bien, rempli de religion & de bonne volonté. Il avoit été de la Societé de Montreal, toute compoſée de perſonnes pieuſes & zélées pour la converſion des Infidéles; il avoit commandé dans cette Iſle pendant un voyage, que M. de Maiſonneuve avoit été obligé de faire en France; de-là il étoit paſſé au Gouvernement des Trois Rivieres; ainſi il connoiſſoit parfaitement le Canada, il n'en ignoroit pas les beſoins, & il ne négligea rien de tout ce qui dépendoit de lui pour y pourvoir; mais comme il ne fut pas mieux ſervi que ceux, qui l'avoient précédé, la Nouvelle France continua ſous ſon Gouvernement d'eſſuyer des malheurs, qu'on ne ſçauroit lui imputer ſans injuſtice.

Fin du premier Tome.

TABLE
DES
PRINCIPALES MATIERES
contenuës dans ce premier Volume.

A

Abénaquis (les) qui ils étoient, 434. demandent & obtiennent un Miſſionnaire, 435. leur caractere, 435.

Acadie ; deſcription de ce Païs, 174. le Roi Henry IV. veut qu'on y envoye des Jéſuites, 188. caractere, mœurs & coutumes des Sauvages qui l'habitoient 193. *& ſuiv.* abondance de toutes choſes en ce Païs, 197. fierté des Chefs de Sauvages, 199. fautes que firent tous ceux qui avoient eu part à l'établiſſement de ce Païs, 217. 218. pourquoi les Anglois l'avoient négligée, 274.

Action (belle) d'un Sauvage, 156. de trois Jéſuites. 215. 216. d'un jeune Chrétien, & les ſuites qu'elle eut, 380. de trois Hurons, 425.

Agniers (les) recommencent la guerre, 430.

Ahaſiſtari, fameux Capitaine Huron ; ſon Hiſtoire, 357 358. ſa vocation au Chriſtianiſme, 359. ſon Baptême & ſa ferveur ; harangue qu'il fait à ſes Freres, 360.

Aillebouſt (M. d') remplace le Chevalier de Montmagny au Gouvernement du Canada, 437. ſon caractere, 439.

Albert (le Capitaine) qui commandoit en Floride, à la place de M. de Ribaut ; ſa mauvaiſe conduite, 50. eſt tué par ſes gens, 52.

Algonquins, Nation Sauvage, converſion miraculeuſe d'un de leurs Chefs, 392. *& ſuiv.* ferveur des Miſſions Algonquines, 396. 397. Hiſtoire ſinguliere d'une Algonquine Chrétiene, & ſon évaſion des mains des Iroquois, 431. *& ſuiv.*

Anglois (des) arrivent en Floride, 89. ce qui ſe paſſe entr'eux & les François, 90. onze Navires de cette

Nation arrivent à Pentagoët, 210. ſe rendent maîtres de ce Païs, 211. s'emparent du Port-Royal, 214. leurs hoſtilités, 257. ſe rendent maîtres d'une Eſcadre Françoiſe, 258. Quebec leur eſt rendu par capitulation, 262. Ils en uſent bien, 263. mauvaiſe foi de leur Amiral, 268. 269. négligent l'Acadie, & pourquoi, 274. leur conduite avec les Sauvages fait regretter à ceux-ci les François, 278.

Anticoſty, Iſle, 15.

Arbre ſingulier, 182.

Argall (Samuel) conduit onze Vaiſſeaux Anglois à Pentagoët dont il ſe rend maître, 210. 211. friponnerie de ce Capitaine, 212. avoüe ſa ſupercherie pour ſauver la vie aux François, 213. Il s'empare du Port-Royal, 214.

Aventure ſinguliere d'un Matelot, 9. de deux Eſpagnols, 80. d'un Matelot, 133. des François de Saint Sauveur, 214. du P. Lallemant, 333.

B

Baptême ; enfant moribond guéri par la vertu de ce Sacrement, 210. pourquoi on le differe à quelques Chefs, 301.

Baye Françoiſe, ſa deſcription, 182.

Baye d'Hudſon ; Habitans du Nord de cette Baye, 28. leur maniere de naviguer aſſez ſemblable à celle des Eskimaux, 29.

Biart (le P.) Jéſuite, viſite les Canibas, ou Abénaquis, 203.

Brebeuf (le P.) Jéſuite, arrive chez les Hurons avec le P. Daniel ; ce qu'ils eurent à ſouffrir dans leur voyage, 290. 291.

Breſil, expédition des François dans ce Païs, & ce qui la fait échouer, 35.

Breſſani (le P.) Jéſuite, s'expoſe à un grand danger ; il eſt pris par les Iroquois, 401. ce qu'il eut à ſouffrir pendant ſa captivité, 402. eſt délivré, & paſſe en France, 404. retourne aux Hurons, 415.

C

Camceaux (Port de) ſa deſcription, 187.

Canada (le) eſt négligé par la France, 23. eſt appellé Nouvelle France, 232. la Colonie de ce Païs eſt fort négligée, 243. la Compagnie du Canada eſt ſupprimée, 245. mauvais état de la Colonie en 1637. nouvelle Compagnie formée pour ſon établiſſement, 250. *& ſuiv.* les Anglois s'en rendent maîtres, 262. doutes à la Cour de France, ſi on en doit demander la reſtitution, 269. *& ſuiv.* eſt rendu à la France ; en quel état il étoit alors, 273. choix ju-

dicieux des premiers Colons qu'on y envoye, 280. la Colonie y languit par la faute de la Compagnie des cent Aſſociés, 311. 325. 405.

Capucins (les PP-) accueil qu'ils font au P. Dreuillettes, 435.

Caroline, nom d'un Fort bâti par les François dans la Floride. Erreur des hiſtoriens & des Géographes à ce ſujet, 60. ſa deſcription, 61. on y tient un Conſeil de guerre, & ſon avis, 108. Menendez ſe détermine à l'attaquer, 113. *& ſuiv.* état de cette Place, 119. elle eſt ſurpriſe 119. *& ſuiv.* eſt nommée San Matheo. 126.

Cartier (Jacques) ſon premier voyage, 11. retourne en France, 13. ſon ſecond voyage, 14. Riviere qui porte ſon nom, 17. réception qu'on lui fait à Hochelage 218. viſite la montagne qui eſt dans l'Iſle de Montreal. 20. Idée qu'il donne à François I. du Canada, 21. ſon retour en France; jugement ſur ſes Mémoires, 22. Remarques ſur quelques endroits de ſes Mémoires. 24.

Champlain (M. de) ſon premier voyage en Canada, 173. va en guerre contre les Iroquois, 220. ſa premiere expédition contre les Iroquois. 223. fait la découverte d'un Lac, auquel il donne ſon nom, 227. part qu'il eut à la victoire de ſes Alliés, 229. retourne en France, 232. ſa ſeconde expédition contre les Iroquois, *ibid.* ſa troiſiéme expédition, 237. eſt bleſſé, & fait une retraite forcée, 239. eſt obligé d'hyverner chez les Hurons, 240. embarras où il ſe trouve 259. ſon ſentiment ſur le peu de progrès qu'on avoit fait en Canada, 272. eſt nommé de nouveau Gouverneur de la Nouvelle France, 276. veut obliger les Hurons de mener chez eux des Miſſionnaires, 283. ſes raiſons pour établir une Colonie parmi ces Peuples, 288. ſa mort, ſon caractere & ſon éloge, 306. *& ſuiv.*

Chatte (le Commandeur de) ſuccede à M. Chauvin, & forme une Compagnie, 172. il meurt peu de tems après, 173.

Chauvin (M.) ſuccéde à M. le Marquis de la Roche; ſes voyages, 171. fautes qu'il fit, 172.

Coligny (l'Amiral de) entreprend d'établir une Colonie Françoiſe au Breſil, 35. & enſuite en Floride, 36.

College, fondation de celui de Quebec, 305.

Colonie Françoiſe de la Floride; extrêmité où elle eſt réduite, 52

Colonie Françoiſe au Port-Royal eſt réduite à l'extrêmité, 184 elle eſt ſecouruë à propos, 185.

Colonie Françoiſe de Quebec, eſt fort négligée, 242. ſon mauvais état, 250. languit, 311. ſa triſte ſituation, 405.
Compagnie de cent Aſſociés pour l'établiſſement de la Colonie, 250. la laiſſe languir, 311. continuë de la négliger, 325. 405.
Condé (le Prince de) ſe met à la tête des affaires du Canada après la mort du Comte de Soiſſons, 236.
Converſions parmi les Hurons, 357. chez les Iroquois, 375. 376. chez la Nation neutre, 377. miraculeuſe d'un Algonquin, 392. du meurtrier du P. Jogues, 430.
Coutumes extravagantes des Sauvages de S. Sauveur, nommés Malecites, 209.
Couture (Guillaume) ſe rend priſonnier des Iroquois, 366. de quelle maniere il eſt traité, 367.
Croix. Culte prétendu de la Croix parmi les Gaſpéſiens, 345. 346.
Cuba (l'Iſle de) le Chevalier de Gourgues y arrive, 150.

D

Daniel (le P.) Jéſuite, arrive chez les Hurons avec le P. Brebeuf; ce qu'ils eurent à ſouffrir dans leur voyage, 290. 291.
Davoſt (le P.) Jéſuite, arrive chez les Hurons, 290.
Deſcription du Port de Saint Nicolas, 15. de la Floride Françoiſe, 40. du Fort de la Caroline, 61. de l'Iſle de Sable, 169. de l'Acadie, 174. du Port-Royal, 181. de la Baye Françoiſe, & de la Riviere de S. Jean 182. du port de Camceaux, 187. de Pentagoët, 206. *& ſuiv*
Dreuillettes (le P.) Jéſuite; accueil que lui font les PP. Capucins, 435. ſes premiers travaux parmi les Abénaquis, 436.

E

Emery de Caën, eſt pris par les Anglois, 264.
Eskimaux; ce qu'une Eſclave de cette Nation rapporte de quelques hommes monſtrueux, 26. 27.
Erlach (M. d') avec un petit nombre de François, fait gagner une grande victoire à un Chef Sauvage, 72.
Eſpagnols (les) aventure de deux Eſpagnols, 81. 82. une Eſcadre de cette Nation arrive en Floride à la vûe de la Flotte Françoiſe, 95. caractere de celui qui la commandoit, 95 96. occaſion de ſon voyage, *ibid.* à quelles conditions il traite avec ſon Roi. 97. réſolutions qu'ils prennent ſur les nouvelles qu'on reçoit à Madrid du ſecours qu'on préparoit en France pour la Floride, 98. leur expédition contre les François en Floride, 103. *& ſuiv.* ſurprennent la Ca-

line, 119. *& ſ.* ſont pendre pluſieurs François, 126. traitent cruellement M. de Ribaut & ſa troupe ; récit de nos Hiſtoriens, 129 *& ſuiv.* récit des leurs, 135. *& ſuiv.* priſonniers Eſpagnols pendus par repréſailles ; Ecriteau mis au lieu de leur ſupplice, 101. tâchent d'enlever le Chevalier de Gourgues, 164.
Evangile ; ce qui en retarde le progrès en Acadie, 204. commence à fructifier parmi les Hurons, 301.

F

Floride, étenduë de ce Païs, 36.
Floride Françoiſe ; ſa deſcription, 40. Animaux & Arbres de ce Païs, 44. 45. Simples qu'on y trouve, 47. 48. on y fait de nouvelles découvertes, 64. 80. 83. armement pour la Floride 55. M. de Laudonniere y arrive, 56. les François croyent qu'il y a des Mines, 58. diverſes notices ſur les Habitans de cette Côte, 82. les Anglois y arrivent, 89. M. de Ribaut y arrive, 91. Menendez la découvre, 103. le Chevalier de Gourgues y arrive, 151. eſt évacuée par les François, 162.
Floridiens ; d'où venoient leurs richeſſes, 41. caractere de ces Peuples, 42. leur Religion & leurs Mœurs, 43. honneurs qu'ils rendent à leurs Chefs, 43. des Miniſtres de la Religion, 44. deſcription d'une de leurs Fêtes, 49. 50. leur vénération pour les Armes de France, 56. 57. leur conduite à l'égard des François, 62. Coutume bizarre de ces Sauvages, 64. *& ſuiv.* Cérémonie de ces Peuples pour ſe diſpoſer à entrer en Campagne, 67. leur idée au ſujet d'un Tonnerre extraordinaire, 71. font la paix entr'eux par l'entremiſe de Laudonniere, 83. la guerre recommence entre ces Sauvages, 84. 85. réception & propoſitions qu'ils font à M. de Ribaut, 94. 95. en quelle diſpoſition de Gourgues les trouve, 152. concluent une Ligue avec les François, & contribuent à la priſe de San Mattheo, 153. *& ſuiv.* belle action d'un de ces Sauvages, 156.
François, leurs premieres navigations en Amérique, 5. le ſcorbut en fait périr une partie, 21. leur expédition au Breſil, & ce qui la fait échouer, 35. forment un établiſſement dans la Floride, 38. *& ſuiv.* extrêmité où ils y ſont réduits, 52. s'embarquent pour retourner en France, 53. Ils mangent un d'entr'eux, 54. ce qu'ils deviennent, 55. forment un nouvel armement pour la Floride, *ibid.* arrivent dans

ce Païs, 56. ſe laiſſent perſuader qu'il y a des Mines dans la Floride, 58. s'engagent mal-à-propos dans une guerre, 59. continuent à découvrir le Païs, 59. déliberent ſur le lieu d'un établiſſement. 60 bâtiſſent le Fort de la Caroline, *ibid.* leurs nouvelles découvertes, 64. font gagner en petit nombre une grande victoire à un Chef des Sauvages, 72. 73. une grande partie d'entr'eux ſe révolte contre leur Commandant, 73. *& ſuiv.* quelques-uns ſont renvoyés en France; pluſieurs diſparoiſſent, 74 75. d'autres veulent aller en courſe, & forcent le Commandant de leur ſigner une Commiſſion, 75. 76. ceux-ci ſe diviſent; une partie ſe perd, 77. les autres font quelques priſes, 77. 78. ce qui leur arrive à la Jamaïque, 78. 79. retour de quelques-uns à la Caroline, *ibid.* punition des plus coupables, 80. nouvelles découvertes que les François font dans la Floride, 80. 81. diverſes notices qu'ils reçoivent de deux Eſpagnols ſur les Habitans de la Floride, 82. extrémité où ils ſont réduits par la famine, 87. ce qui ſe paſſe entr'eux & des Anglois arrivés en Floride, 90. ſont attaqués par les Eſpagnols; Conſeil de guerre qu'ils tiennent à la Caroline, & ſon avis, 108. 109. ſont ſurpris d'un furieux ouragan, lorſqu'ils ſe diſpoſoient à attaquer les Eſpagnols, 111. 112. ſont ſurpris par ceux ci à la Caroline, 119. *& ſuiv.* ce qui ſe paſſe au ſujet de trois de leurs Navires mouillés devant cette Place, 122. 123. pluſieurs ſont pendus par les Eſpagnols, 126. quelques-uns s'emparent d'un Galion où on les avoit embarqués pour les envoyer à l'Inquiſition d'Eſpagne, 128. naufrage de ceux qui étoient avec M. de Ribaut; ſuites de ce naufrage, ſelon nos Hiſtoriens, 129. *& ſuiv.* Aventures ſingulieres d'un Matelot, 133. 134. cataſtrophe de cette troupe ſelon les Hiſtoriens Eſpagnols, 135. *& ſuiv.* Indifférence de la Cour ſur la cataſtrophe des François en Floride, 146. 147. ſe vengent des Eſpagnols ſous la conduite du Chevalier de Gourgues, 154, *& ſuiv.* évacuent la Floride, 162. forment une Colonie à Sainte Croix, 179. la tranſportent au Port-Royal, 180. extrémité où ils y ſont réduits, 184. Ils ſont ſecourus à propos, 185. mauvaiſe conduite de quelques-uns envers les Sauvages d'Acadie, 196. 197. ce que devinrent ceux de S. Sauveur après la priſe de ce Poſte.

212. 213. diverſes avantures de ces François de Saint Sauveur, 214. *& ſuiv.* fautes que firent tous ceux qui avoient eu part à l'établiſſement de l'Acadie 217. 218. vont en guerre avec des Nations Sauvages contre les Iroquois, 220. leur premiere expédition contr'eux, 223. rencontrent les Iroquois, 228. Ils en viennent aux mains; victoire des Alliés, 229. leur ſeconde expédition contre les Iroquois, 232 *& ſuiv.* leur troiſiéme expédition ſans ſuccès, 237. 240. leur mauvais état en Canada, 250. quelques-uns ſont d'avis de ne point demander la reſtitution du Canada; leurs raiſons, 269. 270. d'autres ſont d'avis contraire; ce qu'ils répondent aux raiſons des premiers, 270. 271 s'intereſſent à la converſion des Sauvages, 316. 317. François pris avec des Hurons par un parti d'Iroquois 365. de quelle maniere ils ſont traités, 367. *& ſuiv.*

G

GAſpeſiens, Sauvages des environs du Golphe de S. Laurent. 344. ſi le Culte de la Croix étoit établi parmi eux, 345 346

Goupil (René) ſon martyre, 373,

Gourgues (le Chevalier de) qui il étoit; ſes premieres avantures; 147. ſe diſpoſe à chaſſer les Eſpagnols de la Floride, 148. ſon départ de France, 149. arrive à l'Iſle de Cuba, 150. diſcours qu'il tient à ſes gens, *ibid.* arrive en Floride, 151. en quelle diſpoſition il trouve les Sauvages, 152. conclut une Ligue entr'eux & les François, *ibid.* ſe diſpoſe à attaquer San Mattheo, 153. marche au premier Fort, 154. ſa priſe, 156. le ſecond Fort eſt abandonné à l'approche des Sauvages, 156. préparatifs pour l'attaque de San Mattheo, 157. on marche vers la Place, 158. ſa priſe, 159 butin qu'on y fit, 160. fait pendre les priſonniers Eſpagnols, *ibid.* réflexion ſur ſa conduite, 161. arrive en France, 163, court riſque d'être enlevé par les Eſpagnols, 164. eſt obligé de ſe tenir caché, *ibid.* ſa mort, *ibid.*

Guercheville (Mde de) forme le projet d'un nouvel établiſſement pour les Miſſionnaires, 205. ſituation de ſa Colonie. 208.

H

HEnry IV. (le Roy) veut qu'on envoye des Jéſuites en Acadie. 188. oppoſitions à l'exécution de cet ordre, 189

Hiſtoire du premier Iroquois Chrétien, 326. d'un fameux Capitaine Huron,

358. ſinguliere d'une Algonquine, 431.
Hiſtoriens (erreur des) & des Geographes, au ſujet du Fort de la Caroline, 60. contradiction des Hiſtoriens François & Eſpagnols, au ſujet de M. de Ribaut & de ſa Troupe; récit des François, 129. & *ſuiv.* récit des Eſpagnols, 135. & *ſuiv.*
Hochelaga, Village, 17.
Hollandois, leur établiſſement dans la Nouvelle Belgique, 221. fourniſſent des armes & des munitions aux Iroquois, 362. reclament les François faits priſonniers par les Iroquois, 372. on les leur refuſe, 373. un Officier Hollandois s'offre à tirer le P. Jogues des mains des Iroquois, 385.
Hommes monſtrueux, hommes noirs dans le Nord du Canada, 26. 27.
Hoſpitalieres, leur établiſſement à Quebec, 320. réception qu'on leur fait, 322. leur ferveur, 323. leurs premiers travaux, 324.
Hudſon. Voyez *Baye.*
Hurons; leur caractere, 276. on projette un établiſſement chez eux 282. Ils le refuſent, 283. cauſe de ce refus, *ibid.* leurs défauts & leurs vertus, 284. leur origine, 285. étenduë & nature de leur Païs, 287. premiere Miſſion fixe parmi ces Sauvages, 291. 292. leur conduite à l'égard des Miſſionnaires, 294. merveilles operées parmi eux, 297. ce qui ſe paſſe dans un Conſeil général de ces Sauvages, 299. la parole de Dieu commence à fructifier parmi eux, 301 pourquoi on différe le Baptême de quelques-uns de leurs Chefs, 301 302. ce qui les rend plus dociles, *ibid.* en guerre avec les Iroquois, 313. maladie univerſelle parmi eux, 315. ſituation de la Miſſion Hurone, 332. font une belle action, 346. comment ils en ſont récompenſés, 346-347. grand nombre de converſions parmi eux, 357. Hiſtoire d'un fameux Capitaine de cette Nation, 358. & *ſuiv.* leur indolence, 363. pluſieurs ſont ſurpris par les Iroquois, *ibid.* la plupart ſont pris, 365. de quelle maniere ils ſont traités. 367. & *ſuiv.* Juſtice de Dieu ſur un de leurs Villages, 379. belle action d'un jeune Chrétien Huron; ſuites qu'elle eut, 380 381. leur ferveur, & leur ſainteté, 391. ce qui ſe paſſe entr'eux & M. de Montmagny, 407-408 les hoſtilités recommencent entr'eux & les Iroquois, 419. s'engagent à traiter de la paix, 409. trois font une belle action, 425.

I

Jéſuites ; Henry IV. veut en envoyer en Acadie, 188. ce qui fait différer leur départ, 189. *& ſuiv.* deux de ces Peres arrivent au Port-Royal, 192. Ils ſe tranſportent à Pentagoët, 206. belle action de trois Jéſuites ; & comment ils furent reçus en Angleterre, 215. 216. cinq arrivent en Canada, 247. eſſuyent de grandes contradictions, 249. trois arrivent chez les Hurons ; ce qu'ils eurent à ſouffrir dans leur voyage, 290. 291. leur conduite parmi ce Peuple, 298. eſſuient une nouvelle perſécution qui s'appaiſe d'abord, 300. pourquoi ils différent le Baptême de quelques Chefs des Hurons, 301. 302. Ils portent un peu trop loin leurs précautions, 303. ceux du Canada ſont calomniés en France : leur juſtification, 398. *& ſuiv.*

Voyez, Miſſionnaires.

Jogues (le P.) Jéſuite, ſe conſtitue priſonnier, 365. refuſe de s'évader, 369. profite de ſa captivité pour faire connoître le vrai Dieu aux Iroquois ; converſion merveilleuſe, 375. procure un grand nombre d'autres converſions, 376. 377. avis qu'il donne au Gouverneur Général, 381. on fait d'inutiles effort pour le délivrer, 382. Il apprend qu'on a réſolu ſa mort, 383. un Officier Hollandois s'offre à le tirer des mains des Iroquois ; il accepte l'offre, 385. ſon évaſion, 386. Il arrive en Angleterre, 388. Il paſſe en France ; demande une Diſpenſe pour dire la Meſſe avec ſes mains mutilées ; réponſe du Pape, 389. ſon caractere ; il retourne en Canada ; nouvelles qu'il y apprend, 390. fait deux voyages aux Iroquois, 418. eſt abandonné par ſes Conducteurs, 416. de qu'elle maniere il eſt reçu, 427. ce qui avoit indiſpoſé les Iroquois contre lui, 427 ſa mort, 429. ſon Meurtrier ſe convertit, 430.

Jongleurs ; leur fourberie, 224. réflexion à ce ſujet, 226. leurs efforts pour empêcher les progrès de la Foi, 295.

Iroquois en guerre contre d'autres Sauvages, 220. *& ſuiv.* ſont défaits. 229. un de leurs Partis eſt attaqué & ſe défend bien, 234. 235. un de leurs Forts eſt attaqué inutilement, 240. entreprennent de détruire la Colonie Françoiſe, 244. trompent les Hurons par une paix ſimulée, 312. recommencent la guerre, 313. Inſultent les trois Rivieres, 315. continuent la guerre, 326. premier Chrétien de cette Nation.

ſon Hiſtoire, 326. *& ſuiv.* défaite d'un de leurs Partis, 347. pluſieurs priſonniers de cette Nation ont baptiſés à la mort, 348. leur adreſſe pour détacher les François des Hurons, 349. Ils traitent de mauvaiſe foi avec les François, 350. 351. ſurprennent pluſieurs Hurons & quelques François, 363. de quelle maniere ils les traitent, 367. *& ſuiv.* refuſent de rendre les priſonniers François aux Hollandois qui les reclamoient, 372. 373 détruiſent un Village Huron, 379. ſemblent ſe prêter de bonne grace à la paix, 409. on leur donne une Audience publique; ce qui s'y paſſe, 410. *& ſuiv.* réponſe du Gouverneur Général, 413. ſuivie de la paix, 414. qu'ils ratifient de nouveau, 417. les hoſtilités recommencent entr'eux & les Hurons, 419. étenduë & ſituation de leur Païs; origine de leur nom, 420. ce que chaque Canton a de particulier, 421. des Arbres fruitiers, 422. des Animaux & des Diamans, 423. attaquent un Village Huron, 425. ce qui les avoit indiſpoſés contre le P. Jogues, 427. 428.

Iſles d'Orleans, d'Anticoſty & du Saguenay, 16. de Montreal, 17. de Sable, 169. de Sainte Croix, 178.

K

Kertk, Amiral Anglois; ſa mauvaiſe foi, 268.

L

Lac Champlain; Lac du S. Sacrement, 227.

Lallemant (le P. Jérôme) Jéſuite; avanture ſinguliere de ce Miſſionnaire, 333. *& ſuiv.*

Laudonniere (M. de) arrive en Floride, 56. fait reconnoître les environs de la Riviere de May, 57 refuſe d'accompagner Saturiova à la guerre, 66. ce qui ſe paſſe entre lui & Saturiova, au ſujet des Priſonniers que ce dernier avoit fait, 69. 70. comment il profite de l'idée des Sauvages ſur un tonnerre extraordinaire, 72. ſa fermeté au ſujet d'une ſédition à la Caroline, 74. fait la paix entre les Sauvages, 83. Il ſe précautionne & ſe fortifie, 83. 84. envoye du ſecours à Outina, 85. conſeil qu'on lui donne & qu'il eſt forcé de ſuivre; quelles en furent les ſuites. 88. 89. Chefs d'accuſation contre ce Commandant, 92. 93. veut repaſſer en France, 94. ce qui lui arrive après la priſe de ſon Fort, 123. arrive en France, 125.

M

Malecites ; Coutume extravagante de ces Sauvages, 209.
Mambertou, un des Chefs de Sauvages Acadiens ; ſon Hiſtoire, 199. eſt baptiſé, 200. ſa derniere maladie, 201. embarras où ſe trouvent les Miſſionnaires à ſon ſujet, 202. ſa mort édifiante, 202. 203.
Maſſé (le P. Ennemond) Jéſuite ; ſa mort, 416.
Mâtures ; obſervations ſur les mâtures, 207.
May, Riviere de ce nom en Floride ; beauté du Païs qu'elle arroſe, 57. 58.
Merveilles operées chez les Hurons, & leurs effets, 297.
Menendez (D. Pedro) Commandant d'un Eſcadre Eſpagnole ; ſon caractere, 95. occaſion de ſon voyage, 96. à quelles conditions il traite avec le Roy d'Eſpagne, 97. ſon départ ; état de ſes forces, 99. ſa Flotte eſt diſperſée, 101. délibere ſur ce qu'il doit faire, 102. découvre la Floride, 103. apprend des nouvelles des François, 103. donne à la Riviere des Dauphins le nom de S. Auguſtin, 104. ſe réſout à attaquer les Vaiſſeaux François, 105. ce qui ſe paſſe entr'eux & lui, *ibid.* attaque les Vaiſſeaux François, qui lui échapent, & il ſe retire dans la Riviere de S. Auguſtin, 108. en prend poſſeſſion, 110. fait un diſcours à ſes Officiers, 112. ſon plan pour l'attaque de la Caroline, 113. ſes Troupes ſe mutinent ; ſa réſolution, 115. marche vers la Caroline, 116. ce que ſon Armée a à ſouffrir pendant cette marche, *ibid.* conſulte ſes Officiers ſur ce qu'il doit faire, 117. réponſe de quelques-uns, *ibid.* eſt d'avis d'attaquer la Caroline, 118. ſon avis eſt approuvé, & il ſe diſpoſe à l'attaquer, *ibid.* Il s'en empare par ſurpriſe, 119. ſa conduite envers trois Navires François mouillés devant la Caroline, 122. 123. retourne à S. Auguſtin, 127. y eſt reçu en triomphe, *ibid.* apprend de mauvaiſes nouvelles de ſa Flotte, 128. comment il traite M. de Ribaut & ſa Troupe, 135. *& ſuiv.*
Michel (Jacques) François, Calviniſte, auteur de l'entrepriſe des Anglois contre Québec, 266. meurt phrenétique, 267. 268.
Miſſion (premiere) fixe parmi les Hurons, 291. ſa ſituation, 332. état de celle des Trois-Rivieres, 342. de Tadouſſac, 343. des environs du Golphe, *ibid.* fruit de la Grace dans la Miſſion, 378. ferveur des Miſſions Algonquines, 396.
Miſſionnaires (les) quittent le Port-Royal, & ſe tranſportent à Pentagoët, 205.

ſuccès de leurs premiers travaux, 279. premiers Miſſionnaires; leur caractere, 281. ce qui les porte à établir le centre de leurs Miſſions chez les Hurons, 288. leur conduite, 298. ſe rendent en grand nombre chez les Hurons, 310. font diverſes courſes, 314. leurs ſouffrances, 335. leurs occupations, 336. leur maniere d'inſtruire, 338. font une excurſion chez les Saulteurs, 361. 362.
Voyez, Jéſuites.
Montagnez, Sauvages du Canada; réception qu'on leur fit dans leur Village, après une victoire, 231.
Montmagny (M. de) eſt Gouverneur de la Nouvelle France, 309, triſte ſituation où il ſe trouve, 352. tâche de faire la paix avec les Iroquois, 406. ce qui ſe paſſe entre lui & les Hurons, 407. donne Audiance aux Iroquois, 410. leur fait ſa réponſe, 413. paix ratifiée par les Cantons, 414. eſt rappellé, 437. ſon caractere & celui de ſon ſucceſſeur, 438.
Montmorency (le Maréchal de) Viceroy de la Nouvelle France, 243.
Montréal (Iſle de) 17. origine de ſon nom, 20. on projette d'y faire un établiſſement, 352. il s'exécute en partie, 353. Tradition ſur les anciens Habitants de cette Iſle, 354.
Monts (M. de) entre dans les droits du Commandeur de Chatte; paſſe en Acadie, 173. s'établit à Sainte Croix, 179. incommodités qu'on y ſouffre, 180. tranſporte ſa Colonie au Port-Royal, 180 perd ſon Privilege excluſif, 183. ſes fautes & malheurs, 186. il ſe releve un peu, 187.

N

NAtion neutre en Canada, détruite par les Iroquois dans la ſuite; on y établit une Miſſion, 377. fruits de la Grace dans cette Nation, 378.
Negres, au Nord de l'Amérique, 27.
Noue (le P. Anne de) Jéſuite, ſa mort, 416.
Nouvelle France; on donne ce nom au Canada. 232.
Voyez, Canada.

O

ORléans, Iſle qui porte ce nom, 16.
Ottigny (d') fait de nouvelles découvertes dans la Floride, 84. fait remporter une victoire à Outina, 86.
Outina, ſecouru par M. de Laudonniere, 85. remporte une victoire par le moyen des François, 86.

P

PEltrie (Mlle. de la) ſon courage, 323.

Pentagoët, Riviere ; ſa deſcription, & du Païs qu'elle arroſe, 206. obſervations ſur les Bois de ce Païs, 207. Coutume extravagante des Sauvages de ce canton, 209.
Port-Royal, ainſi nommé par M. de Monts ; deſcription de ce Port, 181. concédé à M. de Poutrincourt, 183.
Priſonniers François & Hurons ; de quelle maniere ils ſont traités par les Iroquois, 367. ſont abandonnés à la fureur d'un Parti qu'on rencontre, 368. ſont tourmentés dans trois Villages ſucceſſivement, 370. leur pieté & leur ferveur, 371. on leur donne la vie, excepté à trois Chefs, 372.
Pygmées, au Nord de l'Amérique, 27. *& ſuiv.*

Q

Quebec, ſa fondation, 188. ſon état en 1610, 219. & en 1622, 245. on le fortifie, 246. eſt ſommé de ſe rendre aux Anglois, 258. eſt ſommé de nouveau, 261. à quelles conditions la Place eſt renduë, 262. la plûpart des Habitans reſtent dans le Païs, 264. Quelques-uns ſont d'avis de ne point demander ſa reſtitution, 269. on y fonde un College, 305. premier effet de cette fondation, 306. on y établit un Séminaire pour les Enfans des Sauvages, 310. conduite édifiante des Habitans, 318.

R

Recollets (PP.) arrivent à Quebec, 237. un de leurs Freres rend un grand ſervice à la Colonie, 241. mort tragique de l'un d'eux, 248. ſont exclus du Canada, 277.
Réflexions ſur les converſions des Sauvages, 339. *& ſuiv.*
Religion, ſon progrès parmi les Sauvages du Canada, 305. & pendant la paix, 425
Religionnaires exclus du Canada, 279.
Ribaut (Jean de) Chef de l'entrepriſe pour établir une Colonie Françoiſe & Calviniſte en Floride, 38. prend poſſeſſion de la Floride Françoiſe, 39. ſes découvertes, *ibid.* Il bâtit un Fort, 40. retourne en France, 48. revient en Floride, 91. motifs de ſon voyage, 92. dangers que courut ſa Flotte avant que d'arriver en Floride, 93. réception & propoſitions que les Sauvages lui font, 94. avis qu'il propoſe dans un Conſeil de guerre, 109. s'entête quoiqu'il ſoit ſeul de ſon avis, *ibid.* s'embarque pour aller chercher les Eſpagnols, 110. fait naufrage, 129. ſuite de cette malheureuſe avanture, & ſa mort

ſelon nos Hiſtoriens, 129. *& ſuiv.* récit des Hiſtoriens Eſpagnols ſur le même ſujet, 135. *& ſuiv.*
Ribaut (Jacques de) ſa mauvaiſe conduite, 124.
Richelieu, Fort auquel on donne ce nom, 317.
Riviere de S. Laurent, 15. de Sainte Croix, ou de Jacques Cartier, 17.
Riviere de May, beauté du Païs qu'elle arroſe, 57. 58. des Dauphins ou de S. Auguſtin, 104. de S. Jean, 182. de Pentagoët, 206.
Roberval (M. de) eſt nommé Vicetoy du Canada. 31. ſon premier voyage en ce Païs, 32. ſon ſecond voyage, 32. ſon dernier voyage, 33. lui & ſon frere y périſſent, 34.
Roche (le Marquis de la) tente d'établir le Canada dont il avoit été nommé Viceroy, 167. ſa Commiſſion, *ibid.* ſon entrepriſe échouë, 169. aborde à l'Iſle de Sable, *ibid.* fautes qu'il fit, 170.

S

Sable (Iſle de) ſa deſcription, 169.
Saguenay, Riviere du Canada, 16.
Sainte Croix (Riviere de) ou de Jacques Cartier, 17.
Sainte Croix, petite Iſle, établiſſement qu'on y forme, 179. incommodités qu'on y ſouffre, 180.
Saint Jean (Riviere de) ſa deſcription, 182.
Saint Laurent, nom du Golphe & du Fleuve de Canada; origine de ce nom, 15. des environs de ce Golphe; Miſſion qui y eſt établie, 343. 344.
Saint Nicolas (Port de) ſa deſcription, 15.
Saint Sauveur, nom d'une Colonie Françoiſe, 208. les Anglois s'en rendent les maîtres, 211.
Saint Vincent (Jean de) Capitaine Eſpagnol dans les Troupes de Menendez; ſa conduite ſéditieuſe, 116.
San Mattheo; nom donné au Fort de la Caroline par Menendez, 126. Incendie qui y arrive, 128. eſt attaqué par le Chevalier de Gourgues, 153. préparatifs pour l'attaque, 157. on marche vers la Place, 158. ſa priſe, 159. butin qu'on y fit, 160.
Saſſafras, Arbre qui vient dans la Floride, 45.
Saturiova, propoſe à M. de Laudonniere de l'accompagner à la guerre, & il eſt refuſé, 66. victoire qu'il remporte, 68. ce qui ſe paſſe entre lui & M. de Laudonniere au ſujet des priſonniers faits par le premier, 69.
Saulteurs, Nation Sauvage du Canada, invitent quelques Jéſuites à ſe tranſporter chez eux, 361.
Sauvages de l'Acadie; leurs Mœurs & Coutumes, 193. mauvaiſe conduite de quel-

ques François à leur égard, 196. Imagination plaiſante d'un de ces Sauvages, 204.
Sauvages de la Floride. *Voyez* Floridiens.
Sauvages du Canada, en guerre contre les Iroquois, s'allient avec les François, 221. leur peu de précaution, 224. fourberies de leurs Jongleurs, 224. *& ſuiv.* rencontrent leurs ennemis, 228. Ils en viennent aux mains; remportent la victoire, 229. leur cruauté, 230. une autre de leurs expéditions contre les Iroquois, 232. *& ſuiv.* une troiſiéme ſans ſuccès, 237. 240. maniere dont il faut ſe conduire avec eux, 239. ſont mécontens des Anglois, & regrettent les François, 279. difficultés qu'on rencontre pour leur converſion, 292. *& ſuiv.* 295. 296. différens caracteres des Nations Sauvages, 304. Séminaire établi à Quebec pour leurs Enfans, 310. réflexions ſur les converſions des Sauvages, 339. *& ſuiv.* autres ſur leurs Harangues, 361.
Séminaire (Projet d'un) pour les Enfans des Sauvages, 310.
Soiſſons (le Comte de) ſe met à la tête des affaires du Canada, 236.
Sokokis (les) tâchent de rompre la paix, 417.
Sylleri; établiſſement de cette Habitation, 317. 318.

T

Tadouſſac; Miſſion établie en ce lieu, 343.
Terre Neuve (Iſle de) ſa découverte, 4.
Tonnerre extraordinaire, & ſes effets, 71.
Tradition ſur les anciens Habitans de l'Iſle de Montreal, 354.
Trois Rivieres; Miſſion établie en ce lieu, 342. 343.

V

Ventadour (le Duc de) Viceroy de la Nouvelle France, 247.
Verazani, ſon premier voyage, 6. ſon ſecond voyage, 7. ſon premier débarquement, 8. périt dans un troiſiéme voyage, ſans qu'on ſçache comment, 11.
Urſulines; leur établiſſement à Quebec, 320. réception qu'on leur fait, 322. leur ferveur, 323. leurs premiers travaux, 324.

Fin de la Table du premier Volume.